



Identité lexicale et régulation de la variation sémantique: contribution à l'étude des emplois de "mettre", "prendre", "passer" et "tenir"

Evelyne Saunier

► To cite this version:

Evelyne Saunier. Identité lexicale et régulation de la variation sémantique: contribution à l'étude des emplois de "mettre", "prendre", "passer" et "tenir". Linguistique. Université Paris X Nanterre, 1996. Français. NNT: 1996PA100033 . tel-01635677

HAL Id: tel-01635677

<https://hal.parisnanterre.fr/tel-01635677>

Submitted on 15 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Université de Paris X - Nanterre

Identité lexicale et régulation de la variation sémantique

Contribution à l'étude des emplois de *mettre*, *prendre*, *passer* et *tenir*

Thèse de Doctorat
en Linguistique

Evelyne SAUNIER

1996

Université de Paris X - Nanterre
200, avenue de la République
92001 Nanterre Cedex

Identité lexicale et régulation de la variation sémantique
Contribution à l'étude des emplois de *mettre, prendre, passer et tenir*

Mémoire présenté pour l'obtention
du Doctorat en Linguistique

par
Evelyne SAUNIER

sous la direction de
Jean-Jacques FRANCKEL

Thèse soutenue le 22 janvier 1996,
devant le jury composé de :

Monsieur Pierre CADIOT (Université de Paris VIII)
Monsieur Antoine CULIOLI (Université de Paris VII)
Monsieur Jean-Jacques FRANCKEL (Université de Paris X)
Madame Françoise KERLEROUX (Université de Paris X)
Madame Marie-Annick MOREL (Université de Paris III)

Remerciements

Je ne saurais assez témoigner ma gratitude envers Jean-Jacques Franckel, directeur de la thèse, et Denis Paillard, qui m'ont apporté dans un enseignement sans cesse renouvelé et enrichi une méthode et des outils d'analyse linguistique, ainsi qu'un accès aux développements de la théorie d'Antoine Culioli.

Je leur dois entre autres le désir d'expliquer, le respect des données avant celui d'un modèle, et le goût du travail collectif.

Sans la vigilance, la générosité et la patience dont ils ont constamment fait preuve à mon égard au cours de nombreuses discussions, cette étude n'aurait pu voir le jour.

J'adresse également mes plus chaleureux remerciements :

- A Rémi Camus et à Daniel Lebaud, pour l'aide décisive qu'ils m'ont apportée à plusieurs reprises, par leurs lectures attentives et leurs observations éclairantes.

- Aux linguistes qui ont bien voulu discuter avec moi d'un aspect de ce travail, en particulier Martine Coutier, Françoise Kerleroux, Elisabeth Lhote, Jacqueline Picoche et Isabelle Simatos.

- Aux participants des groupes de discussion de Besançon et de Paris VII, et plus spécialement César Akuetey, François Bailly, Fei-Fei Chen, Brigitte Chiang, Pierre Jalenques, Maria Jarrega, Sylvester Osu, Pierre Peroz et Jonathan Yelbert, dont l'écoute, les critiques, les propositions, tout comme la solidarité et l'amitié, ont accompagné et stimulé cette recherche.

- A Abderraïm Amrani, pour sa disponibilité, sa contribution technique et ses conseils scientifiques, qui m'ont permis d'entreprendre une analyse instrumentale.

- A la Bibliothèque Universitaire de la Faculté des Lettres de Besançon, remarquable tant par la richesse de son fonds en Sciences du Langage que pour la gentillesse et la compétence de son personnel.

- A l'Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain de Franche-Comté, à qui je dois un irremplaçable soutien logistique, et bien davantage.

- A l'ensemble vocal A Tempo, pour avoir subi avec bonne humeur nombre de tests, et débattu passionnément de l'interprétation de certaines séquences.

Enfin, je suis heureuse d'exprimer ici à mon oncle Jean-Louis Sauvonnet combien son appui m'a été précieux.

PLAN GENERAL

Sommaire

1. Introduction

- 1.1. Présentation
- 1.2. Fondements théoriques
- 1.3. Définition de quelques notions employées dans ce travail
- 1.4. Aspects méthodologiques

2. Défense et illustration de la "consistance" de *mettre*

- 2.1. *Mettre* verbe vide ?
- 2.2. Caractéristiques de la construction d'une relation à travers *mettre*
- 2.3. Éléments pour une caractérisation du fonctionnement de *mettre*
- 2.4. Emplois à valeur inchoative de *se mettre à*

3. Unicité et polysémie de *prendre*

- 3.1. Opacité de *prendre un livre*
- 3.2. Proposition de caractérisation de *prendre*
- 3.3. Explication de la formulation et commentaires
- 3.4. Présentation synthétique de quelques cas de figure
- 3.5. Variation liée à la structure syntaxique
- 3.6. Variation liée aux propriétés des termes
- 3.7. Articulation entre détermination et caractéristiques des termes
- 3.8. Remarques conclusives

4. *Passer* et l'altérité faible

- 4.1. Forme schématique de *passer* et condition d'altérité faible
- 4.2. Souplesse interprétative et non dissymétrisation des repères
- 4.3. Contraintes argumentales
- 4.4. Propriétés syntaxiques
- 4.5. Remarques finales

5. Ce qui tient à *tenir* dans *TIENS!*

- 5.1. Remarques préliminaires sur l'expression *TIENS!*
- 5.2. Le verbe *tenir*
- 5.3. Les autres composantes
- 5.4. *TIENS!* et *tenir*
- 5.5. Proposition de présentation synthétique des valeurs de *TIENS!*

6. Éléments d'analyse contrastive

- 6.1. Remarques sur la préposition
- 6.2. *Xs V (Ys) pour Z* : l'identité à l'aune de l'altérité
- 6.3. *Xs V Yps à/pour Zp* : modes de construction d'une relation entre sujet, temps et procès

7. Bilan et perspectives

- 7.1. Bilan
- 7.2. Perspectives
- 7.3. Pour finir, pour commencer

Répertoires, index
Références bibliographiques
Annexes

SOMMAIRE

1.	Introduction	1
1.1.	Présentation	1
1.1.1.	Contexte et propos de la recherche	1
1.1.2.	Choix des verbes	2
1.1.2.1.	Pourquoi quatre verbes ?	2
1.1.2.2.	Pourquoi ces verbes-là ?	3
1.1.2.2.1.	Fréquence	4
1.1.2.2.2.	Voisinage	5
1.1.2.2.3.	Transconceptualité	5
1.1.2.2.4.	Complexité du rapport entre position et fonction sémantique des arguments	7
1.1.3.	Limites de l'étude	9
1.2.	Fondements théoriques	11
1.2.1.	Principes directeurs	11
1.2.2.	Remarques sur quelques approches dont nous nous démarquons	16
1.2.2.1.	Approche purement distinctive et vision homonymique	17
1.2.2.2.	A propos du "sémaniquement vide"	20
1.2.2.3.	A propos de la référence virtuelle	21
1.2.2.4.	Une conception différente de l'unicité : le signifié de puissance de l'école guillaumienne	22
1.2.2.5.	Contre une hiérarchisation des emplois	24
1.3.	Définition de quelques notions employées dans ce travail	25
1.4.	Aspects méthodologiques	30
1.4.1.	Variété des angles d'approche selon les verbes	30
1.4.2.	Procédés d'investigation	33
1.4.3.	Notation	34
1.4.3.1.	Critère de choix et statut des symboles utilisés	34
1.4.3.2.	Liste des symboles utilisés	39
1.4.3.3.	Signalisation des énoncés (attestés) et séquences (construites)	41
2.	Défense et illustration de la "consistance" de mettre	43
2.1.	Mettre verbe vide ?	43
2.1.1.	Contre un traitement "hyperonymique" de mettre	44
2.1.2.	Limites d'une description de mettre en termes d' "opérateur causatif"	49
2.1.2.1.	Emplois auxquels on ne peut faire correspondre aucune expression en il y a ou en être	51
2.1.2.2.	De nombreuses expressions en être ou il y a n'acceptent pas de construction correspondante avec mettre	56
2.1.3.	Les emplois inchoatifs : par-delà la catégorie d'auxiliaire	60
2.1.3.1.	Point de vue synchronique	61
2.1.3.2.	Point de vue diachronique	64

2.2. Caractéristiques de la construction d'une relation à travers <i>mettre</i>	68
2.2.1. Statut du localisateur (Z)	69
2.2.1.1. Trivalence	69
2.2.1.2. Structure des expressions idiomatiques	75
2.2.2. Autonomie du terme localisé par Z	78
2.2.2.1. Absence de prédication d'existence	78
2.2.2.2. Un contre-exemple apparent	79
2.2.2.3. Absence de relation directe entre l'agent et le localisé	82
2.2.2.4. Le localisé n'est pas qualifié à travers le procès	85
2.2.2.5. Bien qu'autonome, le localisé ne peut être repère au sein de R	87
2.2.3. Extériorité du terme constructeur de la relation	90
2.2.4. Positivité de R	91
2.2.5. Spécification de R en relation avec un repère externe	92
2.2.6. L'emploi de <i>mettre</i> dans le domaine de la parure	94
2.3. Éléments pour une caractérisation du fonctionnement de <i>mettre</i>	100
2.3.1. Reprise des caractéristiques dégagées	100
2.3.2. Proposition de formulation provisoire	101
2.4. Emplois à valeur inchoative de <i>se mettre à</i>	104
2.4.1. Emplois à valeur inchoative de <i>se mettre à Z</i> avec Z complément nominal	105
2.4.1.1. Statut de Z	105
2.4.1.1.1. Type d'autonomie	105
2.4.1.1.2. Contrainte sur la détermination de Z	111
2.4.1.2. Rôle de la construction syntaxique <i>X se V à Z</i> (vs <i>X V Y</i>)	114
2.4.2. Emplois de <i>se mettre à Zp</i> (proposition infinitive)	118
2.4.2.1. Remarque sur les emplois de <i>Xs être à Zp</i>	118
2.4.2.2. Rôle de la construction <i>X se V à Zp</i>	121
2.4.2.3. Contraintes d'emploi de <i>X se mettre à Zp</i>	125
2.4.2.3.1. Caractéristiques de X	125
2.4.2.3.2. Valeur aspectuelle de Zp	126
2.4.2.3.3. Remarque sur <i>Voilà que...</i> , <i>le voilà qui</i>	129
2.4.2.3.4. La négation	130
2.4.2.3.5. Détermination adverbiale	130
2.4.2.4. Effets de sens rattachables à l'emploi de <i>X se mettre à Zp</i>	131
2.4.2.4.1. Soudaineté	131
2.4.2.4.2. Statut du paramètre subjectif	132
2.4.2.4.3. Incongruité	132
2.4.2.4.4. "Pour de bon"	133
2.4.3. Remarques non conclusives	135

3. Unicité et polysémie de <i>prendre</i>	137
3.1. Opacité de <i>prendre un livre</i>	137
3.1.1. Statut prototypique dans la littérature	137
3.1.2. Fragilité des caractéristiques habituellement attribuées à <i>prendre un livre</i>	139
3.1.3. Position syntaxique et propriétés des arguments	141
3.1.4. Aucune des composantes de (1) n'est indispensable à l'apparition de <i>prendre</i>	145
3.2. Proposition de caractérisation de <i>prendre</i>	147
3.2.1. Schéma général	147
3.2.2. Quelques emplois emblématiques	149
3.2.3. Variation autorisée par le fonctionnement que met en place <i>prendre</i>	151
3.3. Explicitation de la formulation et commentaires	152
3.3.1. Les termes de la relation sont dans un rapport d'extériorité première	153
3.3.1.1. Le localisé est repéré au départ par rapport à un localisateur de référence	154
3.3.1.1.1. Cas exemplaires	155
3.3.1.1.2. Contraintes liées à ce paramètre sans qu'il y ait pondération	156
3.3.1.2. Le localisé n'a pas vocation à l'être	158
3.3.1.2.1. Cas exemplaires	159
3.3.1.2.2. Contrainte interprétative en l'absence de pondération	160
3.3.1.3. Le localisateur (localisé) l'est pour d'autres que le localisé (localisateur)	162
3.3.1.3.1. Cas exemplaire	163
3.3.1.3.2. Contraintes hors pondération	163
3.3.2. Construction agentive	165
3.3.2.1. Cas typique de pondération	166
3.3.2.2. Contraintes liées à ce paramètre en l'absence de pondération	166
3.3.3. Mise en jeu (i.e. altération) d'une propriété de l'un des termes	169
3.3.3.1. Remarque terminologique	169
3.3.3.2. Cas typique de pondération	171
3.3.3.3. Contraintes interprétatives en l'absence de pondération	175
3.3.4. Le double repérage	176
3.3.4.1. Cas typiques	176
3.3.4.2. Particularités interprétatives en l'absence de pondération	179
3.4. Présentation synthétique de quelques cas de figure	181
3.5. Variation liée à la structure syntaxique	182
3.5.1. Structure argumentale	183
3.5.2. Nature de la préposition	185
3.5.3. <i>X se V à Zp</i>	186

3.6. Variation liée aux propriétés des termes.....	187
3.6.1. X dans les emplois intransitifs.....	187
3.6.2. Y dans les emplois de type <i>prendre du ventre</i>	192
3.7. Articulation entre détermination et caractéristiques des termes.....	194
3.7.1. Mise en contraste avec Y = <i>place</i>	194
3.7.2. Tendances observables au sein d'un groupe d'expressions idiomatiques.....	197
3.8. Remarques conclusives	200
4. Passer et l'altérité faible.....	201
4.1. Forme schématique de <i>passer</i> et condition d'altérité faible	201
4.2. Souplesse interprétative et non dissymétrisation des repères	203
4.2.1. Emplois de type X <i>passer</i> + <i>complément locatif</i>	204
4.2.2. Emplois de type "transmission"	208
4.2.3. Autres exemples.....	212
4.3. Contraintes argumentales.....	217
4.3.1. Z dans X <i>passer</i> (<i>prép</i>) Z	217
4.3.2. Z ₂ par rapport à Z ₁ dans X <i>passer de</i> Z ₁ à Z ₂	224
4.3.3. Y dans X <i>passer</i> ° Y # (auxiliaire <i>être</i>)	226
4.3.4. Remarque	227
4.3.5. Y dans X <i>passer</i> Y # (auxiliaire <i>avoir</i>)	228
4.3.5.1. X = localisé, Y = repère.....	228
4.3.5.2. <i>Passer</i> Y # vs <i>dépasser</i> Y #.....	230
4.3.5.3. Y = localisé.....	232
4.3.6. Conditions de la permutabilité de Y et de Z dans deux constructions en miroir.....	234
4.3.7. X dans X <i>passer</i> #	236
4.3.8. X dans X <i>se passer</i> Ω	238
4.3.9. Y _p (= <i>Vinf</i> Ω) dans X <i>passer</i> Y _p	239
4.4. Propriétés syntaxiques.....	240
4.4.1. *X <i>passer de</i> Z	240
4.4.2. Construction pronominale de Z.....	242
4.4.2.1. Conditions de l'emploi de la forme X y <i>passer</i>	242
4.4.2.2. Représentation de la fonction "datif" par un clitique	246
4.4.3. Conditions d'emploi de la forme Où est passé X ?.....	248
4.4.4. Double auxiliarité.....	251
4.4.4.1. Importance remarquable du phénomène avec <i>passer</i>	251
4.4.4.2. Interprétation de cette spécificité.....	257
4.4.5. <i>Passer</i> et le factitif	260
4.4.6. L'alternance <i>passer</i> / <i>se passer</i>	263
4.5. Remarques finales	268

5. Ce qui tient à <i>tenir</i> dans <i>TIENS</i> !	271
5.1. Remarques préliminaires sur l'expression <i>TIENS</i>!	272
5.1.1. Importance de cette forme	273
5.1.1.1. Fréquence et précocité	273
5.1.1.2. Développement cumulatif des valeurs	274
5.1.2. Composantes à prendre en considération dans l'analyse de l'expression <i>TIENS</i> !	275
5.1.2.1. Présence du verbe <i>tenir</i>	276
5.1.2.2. Présence du mode impératif	279
5.1.2.3. Détachement et notion d' "interjection"	281
5.1.2.4. L'alternance <i>tiens/tenez</i>	285
5.1.2.5. La place de <i>TIENS</i> !	286
5.1.2.6. Le contour intonatif	287
5.1.3. Les valeurs de <i>TIENS</i> !	289
5.1.3.1. Descriptions lexicographiques	290
5.1.3.2. Un exemple de classement pragmatique : les huit valeurs de Emmanuel Herique	292
5.1.3.3. Pôles retenus pour la présente description	296
5.1.3.3.1. Un critère morphologique de différenciation	296
5.1.3.3.2. Prévalence du continuum	299
5.2. Le verbe <i>tenir</i>	302
5.2.1. Description générale du fonctionnement sémantique de <i>tenir</i>	303
5.2.1.1. Dispositif mis en place par <i>tenir</i>	303
5.2.1.2. Paramètres concourant à la polysémie de <i>tenir</i>	304
5.2.1.2.1. Variation interne	304
5.2.1.2.2. Variation contextuelle	306
5.2.2. Trois aspects pertinents pour tout emploi de <i>tenir</i>	308
5.2.2.1. Préconstruction de R	308
5.2.2.2. Mode de présence de R'	310
5.2.2.3. Prééminence du repère de la validation de R	316
5.2.2.3.1. Statut de X	316
5.2.2.3.2. Comportement avec <i>bien</i> et <i>bon</i>	320
5.3. Les autres composantes	323
5.3.1. L'impératif	323
5.3.2. Interprétation de l'alternance morphologique <i>Tiens / Tenez</i>	326
5.3.3. Le détachement	328
5.3.3.1. Fonctionnement régulier lié au détachement	328
5.3.3.2. Réalisation du détachement	330
5.3.3.3. Paramètre lié à la présence et à la durée de la pause	331
5.3.4. Le contour intonatif de [tjɛ]	333
5.3.5. La place de <i>TIENS</i> !	337
5.4. <i>TIENS</i>! et <i>tenir</i>	340
5.4.1. Solidarité de <i>tenir</i> et de l'impératif dans <i>TIENS</i> !	340
5.4.1.1. Type "don d'objet"	340
5.4.1.2. Type "appui d'un préasserté"	341
5.4.1.3. Type "étonnement"	341
5.4.1.4. Type "constat d'évidence"	342
5.4.2. Variation de <i>TIENS</i> ! rapportable à la variation de <i>tenir</i>	343

5.4.3.	Contraintes d'emploi de <i>TIENS!</i> rattachables aux propriétés du verbe <i>tenir</i>	344
5.4.3.1.	Type "don d'objet"	344
5.4.3.2.	Type "appui d'un préasserté"	347
5.4.3.3.	Pôle 3	348
5.4.3.3.1.	Type "étonnement"	348
5.4.3.3.2.	Type "évidence"	351
5.4.3.3.3.	Hypothèse sur une correspondance entre paramètres mélodiques et pondération	352
5.6.	Proposition de présentation synthétique	354
6.	Éléments d'analyse contrastive	357
6.1.	Remarques sur la préposition	358
6.1.1.	Remarques sur <i>pour</i>	358
6.1.2.	Remarques sur <i>pour</i> vs <i>à</i>	363
6.2.	Xs V (Ys) pour Z : l'identité à l'aune de l'altérité	367
6.2.1.	Remarques générales	367
6.2.1.1.	Statut du constituant <i>pour</i> Z	367
6.2.1.2.	Domaine d'étude	369
6.2.1.3.	Contraintes quant à la nature de Z	369
6.2.2.	Spécificité de chacun des trois verbes	370
6.2.2.1.	<i>Prendre pour</i> ou la méprise	370
6.2.2.2.	<i>Passer pour</i> ou la réputation	373
6.2.2.3.	<i>Tenir pour</i> ou la légitimité	375
6.2.3.	Un cas d'extériorité maximale : Z est un nom propre	378
6.2.4.	En résumé	382
6.3.	Xs V Ytps pour/à Zp : modes de construction d'une relation entre sujet, temps et procès	382
6.3.1.	Propriétés des verbes et relations entre les termes	384
6.3.1.1.	<i>Passer</i>	384
6.3.1.2.	<i>Prendre</i>	385
6.3.1.3.	<i>Mettre</i>	386
6.3.1.4.	En résumé	387
6.3.2.	Valeur aspectuelle de Zp	388
6.3.3.	La préposition	392
6.3.3.1.	<i>Prendre</i> et <i>pour</i>	392
6.3.3.2.	<i>Passer</i> et <i>à</i>	393
6.3.3.3.	<i>Mettre</i> et l'alternance <i>à/pour</i>	395
6.3.4.	Degré d'extériorité minimal / maximal de Ytps par rapport à Xs	397
6.3.4.1.	Ytps = <i>son temps</i>	397
6.3.4.2.	Ytps = <i>le temps</i>	399
6.3.5.	En résumé	400

7. Bilan et perspectives.....	401
7.1. Bilan.....	401
7.1.1. Résultats.....	401
7.1.2. Prolongements.....	403
7.2. Perspectives.....	405
7.2.1. Observations de départ	405
7.2.2. Problématique	410
7.2.2.1. Délimitation de l'objet.....	410
7.2.2.2. Pour une analyse sémantique de la variation socio-stylistique	417
7.2.2.3. Hypothèse générale	424
7.2.3. En écho.....	428
7.2.3.1. A propos de <i>on</i>	428
7.2.3.2. <i>La Marie vs un Jean-Paul Sartre</i>	433
7.2.3.2.1. Spécificité des deux emplois en question	433
7.2.3.2.2. Interprétation	437
7.2.3.3. Autres données	441
7.3. Pour finir, pour commencer.....	447
 Répertoires, index.....	 449
Principaux exemples	449
Caractérisations	455
Index des termes.....	457
Index des auteurs	463
 Références bibliographiques.....	 465 à 476
 Annexes	
Annexe I. Constructions de <i>mettre</i> dans le corpus d'Orléans.....	(2p)
Annexe II. Résultats de l'analyse acoustique de [tjɛ].....	(11p)
Deux réalisations de [tjɛlakart].....	1
Corpus de l'expérience "[tjɛsɔfapo]".....	2
Durée des arrêts et des pauses.....	3
Ecart de hauteur.....	4
Ecart d'intensité, réalisation du détachement.....	5
Superposition des courbes des cinq locuteurs.....	6
Courbes par locuteur	7
Annexe III. Emploi de <i>TIENS!</i> dans 240 contextes de don d'objets, dans cinquante pièces d'Eugène Labiche.....	(12p)

1. Introduction

«Bataille disait : «*Un dictionnaire commencerait à partir du moment où il ne donnerait plus le sens mais les besoins des mots.*» C'est une idée très linguistique (Bloomfield, Wittgenstein) ; mais *besogne* va plus loin [...] ; nous passons de l'*usage*, de l'*emploi* (notions fonctionnelles) au travail du mot, à la jouissance du mot ; comment le mot "farfouille", dans l'inter-texte, dans la connotation, agit en se travaillant lui-même ; c'est en somme le *pour-moi* nietzschéen du mot.»

Roland Barthes, 1972 (1984 : 301)

1. Introduction

1.1. Présentation

1.1.1. Contexte et propos de la recherche

Ce travail s'inscrit dans une recherche qui visait au départ¹ à mettre en oeuvre dans le domaine lexical l'approche défendue par l'école d'Antoine Culioli, démarche appliquée principalement, jusqu'alors, aux morphèmes grammaticaux.

Celle-ci se distinguait principalement par la recherche d'un invariant, ou principe organisateur de la polysémie des termes, et par le recours à une théorie des repérages permettant de traiter de façon solidaire les aspects sémantiques et syntaxiques des phénomènes linguistiques étudiés.

Depuis, l'analyse "raisonnée" de la polysémie verbale a fait l'objet de nombreux travaux, que ce soit à l'extérieur² ou dans la mouvance³ de la théorie culiolienne, qui ont largement montré la fécondité de ce genre de recherche.

L'aspect visé ici n'est donc pas l'affirmation du caractère novateur de la démarche, mais une présentation stimulante des données. **C'est là, disons-le avec insistance, tout notre propos.**

Que la possibilité même de ce travail doive tout à la réflexion théorique et aux procédures méthodologiques de l'école culiolienne, cela va sans dire. Nous espérons ne pas avoir mal employé les concepts et notions que nous avons repris.

¹ SAUNIER (1984, 1986)

² SCHWARZE (1985), PICOCHÉ (1985, 1986, 1991), DEJAY (1986), GORCY (1989), entre autres.

³ COTTIER (1986), FUCHS (1989), ZALIZNIAK (1991), LEBAUD (1989, 1990, 1991, 1992), FRANCKEL, LEBAUD (1990 et 1995), FRANCKEL (1992), FRANCKEL, LEBAUD, LHOPITAL (1992) entre autres.

L'avancée des recherches s'est orientée vers davantage d'importance accordée à la théorie des domaines notionnels, articulant les positions topologiques d'intérieur, extérieur strict, altérité intérieur/extérieur, hors altérité.

Nous ne maîtrisons pas suffisamment ces outils pour les réinvestir avec profit dans cette thèse, aussi resterons nous en-deçà des possibilités actuelles de formalisation de l'analyse.

Plutôt, donc, que de contribuer à la dynamique des recherches en cours, ce travail a pour but d'en offrir un écho à travers une description que l'on souhaite convaincante du comportement sémantique et syntaxique des verbes.

1.1.2. Choix des verbes

Le verbe se trouve au centre de la construction de relations prédicatives, et ceux qui seront étudiés ici se distinguent à la fois par la variété de leurs propriétés syntaxiques et la diversité des champs conceptuels où on les retrouve, montrant par là l'extension des phénomènes que recouvre, au sens large, la localisation.

1.1.2.1. Pourquoi quatre verbes ?

Un seul verbe fortement polysémique aurait largement suffi à fournir le sujet d'un travail de grande ampleur. Mais l'objet n'était pas tant *le verbe décrit* que *la description du verbe*.

Dès lors il était souhaitable de mettre la démarche à l'épreuve d'un minimum de diversité.

L'intérêt de cette pluralité réside entre autres dans l'obligation de mettre au point un minimum de termes descriptifs, en particulier un système de notation, qui puissent être appliqués à l'identique pour tous les verbes traités. Cette homogénéité n'a pas que des avantages de lisibilité : elle permet d'opérer des rapprochements qui sans cela, passeraient peut-être inaperçus. De plus, nous tenions à réinvestir les hypothèses formulées pour chaque verbe dans une ébauche d'analyse contrastive (qui figure en dernière partie).

Le défaut de cette pluralité est bien sûr l'impossible exhaustivité... à supposer que l'on puisse s'en approcher même pour un unique verbe.

Le choix d'une description sinon complète, du moins aussi détaillée que possible, excluait par ailleurs de prendre en compte un trop grand nombre d'unités.

Traiter de quatre¹ verbes s'est avéré le compromis le plus équilibré entre ces deux exigences.

Quoi qu'il en soit, l'étude de ces verbes est à concevoir comme une pierre parmi d'autres apportée à l'édifice des travaux de tout un groupe de chercheurs, ayant avant tout vocation à être étayée, déplacée ou même retaillée au fil de la construction collective.

1.1.2.2. Pourquoi ces verbes-là ?

Trois raisons ont motivé le choix des verbes retenus :

- leur fréquence et leur polysémie (toujours liées) ;
- ce qu'on pourrait appeler leur "transconceptualité" ;
- le fait qu'on les retrouve dans des rapports de proximité ou d'opposition (en combinaison avec d'autres termes).

¹ Le projet initial comprenait également les verbes *porter* et *donner* que nous avons laissés de côté en raison de l'importance du travail à fournir. La perspective comparative aurait certes été mieux exploitée avec les six verbes initialement prévus.

1.1.2.2.1. Fréquence

Ils font partie des vingt verbes les plus fréquents de la langue française, selon des classements opérés sur la base de divers corpus : ¹

	TLF	FDFW	VRF	ESLP	Orléans	Roland	V°Y (Curat)
<i>mettre</i>	20	21,5	21	15	18	14	10
<i>passer</i>	19	19	16	16	27	>20	22,5
<i>prendre</i>	16	16	11	12	21	15	4
<i>tenir</i>	22	18	28	25	40	13	5,5

Caractéristiques des sources des données ci-dessus² :

TLF : Tables des fréquences décroissantes du *Dictionnaire des Fréquences* dans le corpus de base du Trésor de la Langue française. Textes littéraires (1789 à 1964).

FDFW : *Frequency Dictionary of french words*. Textes en prose (littéraires, périodiques, scientifiques - 1920 - 1940).

VRF : *Vocabulaire du roman français. Dictionnaire des fréquences*. 25 romans best-sellers (1962 - 1968).

ESLP : Fréquences relevées dans le corpus de l'Enquête statistique sur la langue parlée, pour l'élaboration de *Français fondamental*. 163 conversations dépouillées, 1964.

Orléans : Fréquences relevées par Tine Greidanus dans le corpus d'Orléans. (60 des 147 interviews réalisées entre 1968 et 1971).

Roland : Rang relevé par Georges Gougenheim³ à partir des fréquences figurant dans l'*Index de la Chanson de Roland* réalisé par L. Foulet.

V°Y : Rang selon le nombre de locutions formées avec ces verbes suivis d'un nom sans déterminant, selon Hervé Curat.⁴

¹ Sachant que pour les cinq premiers corpus les dix premières places sont occupées exclusivement par *être, avoir, faire, dire, voir, aller, venir, savoir, vouloir, pouvoir, falloir et croire*.

² Les données des cinq premières colonnes se trouvent regroupées dans l'ouvrage de Tine Greidanus, à qui nous devons les éléments de description des corpus correspondants. (1990 : 11-13)

³ GOUGENHEIM 1966 :58.

⁴ CURAT 1982 : 289-290.

1.1.2.2.2. Voisinage

Ils se répondent l'un l'autre dans les définitions lexicographiques,¹ soit à un niveau général, soit pour des emplois restreints.

Mettre

"faire passer en un lieu, un endroit, en une place" (TLF : I) (GRobert : I.1)
se mettre au garde-à-vous, à genoux... "prendre une position" (GRobert)

Prendre :

"mettre avec soi" (TLF) "mettre avec soi ou faire sien" (GRobert)
Jean prend un livre sur une étagère "désormais, il tient le livre" (Jacqueline Picoche)
prendre qqch avec les dents : "se mettre à tenir, à serrer avec..." (GRobert)

Passer :

passer un vêtement : "syn. mettre, enfiler" (TLF)
passer un mot : "permettre" ; "omettre" (GRobert)
passer une lettre à son secrétaire : "remettre qqc à qqn" (GRobert)

Tenir :

Jean tient un verre à la main : "après avoir pris le verre, il le serre dans sa main" (J. Picoche)
Faire tenir une chose à quelqu'un : "la lui remettre => transmettre" (TLF)

1.1.2.2.3. Transconceptualité

Ils sont présents dans les domaines clés du repérage : spatial, temporel, notionnel, subjectif..., comme on peut voir à travers les exemples suivants : ²

Plan spatial :

- *J'ai quatre pauvres petits enfants sur les bras. - **METS-les à terre.** (R)*
- *La vue d'un blanc ou d'une chéchia de tougourou, et il **PRENAIT la brousse**, tant, à force de craindre les coups, il avait acquis d'intelligence. (T)*
- *Vous nous expliquerez que vous **PASSIEZ dans le quartier** et qu'à la dernière minute [...] (R)*
- *On se **TENAIT**, après les repas, de l'autre côté de la maison. (R)*

¹ Les citations de J. Picoche sont extraites de son projet de *Dictionnaire des mots de haute fréquence*, (en cours). Nous remercions vivement l'auteur de nous y avoir généreusement donné accès.

² Tous ces énoncés sont tirés des exemples du TLF ou du GRobert 1985 ; ils sont signalés par (T) ou (R) respectivement.

Plan aspectuo-temporel :

- *Nous marchions le plus vite possible, mais il s'est MIS à pleuvoir ! (T)*
- *Il hésita, et Baccarat se PRIT à trembler. (T)*
- *[...] elle nous avait annoncé son intention de se faire religieuse. Puis **cela avait PASSÉ.** (T) Attendons que **cela se PASSE** (R)*
- *Ça se bâcle en cinq minutes [un mariage] et ça TIENT toute la vie. (T)*

Plan notionnel :

- *Le 20 février, le temps se MET au beau. (T) Quand je suis parti, on m'avait MIS aide-cuisinier (T)*
- *[...] du côté de l'écran arrivaient des sons en désordre, puis **cela PRIT forme**, devint de la musique (T)*
- *Un amateur qui PASSE professionnel se lance dans des épreuves plus sévères. (T)*
- *Une espèce d'uniforme qui TENAIT du livreur et de l'employé de banque. (R)*

Plan des relations inter-subjectives :

- *Ma mère disait que, lorsqu'on fait un cierge à Saint-Roch, on ne manque jamais dans la huitaine de trouver un homme pour se METTRE avec lui. (T) ¹*
- *Quand on sait le PRENDRE, on en fait tout ce qu'on veut. (T) Est-ce vous qui m'empêchez de fuir, ou bien est-ce moi au contraire qui **me suis PRISE à vous** d'une manière si gentille que vous ne savez plus comment vous dépêtrer ? (T) ²*
- *Je suis revenu parce que [...] je ne pouvais plus **me PASSER de toi** [...] (R)*
- *Et puis, en dernière analyse, je TIENS passionnément à lui et ne voudrais à aucun prix le perdre. (R)*

Plan de la possession, transaction :

- *Douze sous et demi, ce n'est guère ; vous METTREZ bien les treize sous ? - Tope. (R) ³*
- *Combien me PRENDRIEZ-vous, pour mon logement, ma nourriture et vos soins ? (R)*
- *Tiens, PASSE-moi une cigarette, dit Jérôme [...] (R)*
- *[...] il fut convenu que, dans la journée, il lui en ferait TENIR une copie par une personne sûre. (T) Tout ce qu'il a, il le TIENT de votre libéralité.⁴*

¹ On a aussi *se soumettre à qqn*, *s'en remettre à qqn*, *se commettre avec qqn*...

² On a aussi : *s'éprendre de qqn*.

³ Il y a surtout : *remettre qqch à qqn*.

⁴ Ce dernier énoncé est tiré du DAc, car on ne trouve pas d'exemple avec un localisé concret dans le GRobert ou le TLF. On a aussi : *obtenir qqch (de qqn)*.

Plan modal :

- **METTONS** *que vous soyez pour de bon le capitaine d'un véritable navire.*¹ (T)
- (...) *je t'avouerai [...] que je PRENDRAIS une mauvaise copie pour un sublime original* (R) *Oh! si tu le PRENDS comme ça, Vial...* (T)
- *Ce qui l'attend à Paris, c'est son métier prochain [...] qui ne PASSE pas pour abonder en imprévu.* (T)
- *Les hommes TIENNENT pour le premier devoir social d'apprendre à tuer régulièrement leurs semblables.* (R) *Nous TENONS que ses continuelles hésitations [...] constituent la meilleure preuve de cette sincérité qu'on a tendance à lui contester.*² (R)

Cette transcatégorialité jointe à un statut de relateur laisse prévoir que les outils de description de ces verbes ne seront pas moins abstraits que ceux mis en oeuvre dans l'étude de marqueurs comme des connecteurs ou des affixes.

1.1.2.2.4. Complexité du rapport entre position et fonction sémantique des arguments

Sur le plan de l'articulation des fonctions sémantiques à des fonctions grammaticales (sujet, complément direct ou indirect), ces verbes sont d'une remarquable souplesse.

Par exemple, concernant une relation localisé-localisateur envisagée sous l'angle purement spatial,³ on peut observer, moyennant diverses tournures, tous les cas de figure : ⁴

Sujet grammatical = localisé

- *Il faut que je les METTE ; j'ai rendez-vous à cinq heures avec mon dentiste.* (T) - *Ote-toi de là que je m'y METTE !* (R)
- *PRENDRA-t-il, pour regagner la maison, la rue de Vaugirard, [...], ou le boulevard du Montparnasse ?* (R)
- *Le boulanger qui PASSE pourtant tous les mardis n'est pas venu aujourd'hui.* (R)
- *Il regarde le crucifix accroché au mur, et : «Fallait bien qu'on le cloue, pour qu'il TIENNE.»* (T)

¹ Egalement, *admettons*.

² Cette dernière tournure ne figure pas dans le TLF. Elle est très rare en français parlé, mais certains auteurs l'emploient abondamment (parmi les linguistes, O. Ducrot et J.-C. Milner, par exemple).

³ Cette précision est très importante : on verra qu'il y a justement peu de sens à traiter la localisation sous cet angle, les cas de "localisation purement spatiale" étant en fait assez rares.

⁴ Mêmes références que précédemment.

Sujet grammatical = localisateur

- *Mon Dieu, puisque tu vas voir des amis, j'aurais pu METTRE un autre mantelet. J'ai l'air un peu malheureux avec cela. (T)*
- *Je veux mes cinq cents francs ou je PRENDS la valise. (R)*
- *Les deux hommes PASSERENT leur chemise propres (R) [...] les grands music-halls anglais, organisés [...], qui PASSAIENT ses films comme clous de leurs programmes. (T)*
- *Elle TENAIT cette boîte et allait l'ouvrir. (R)*

Complément direct = localisé

- *Non, pas de bouteille : où veux-tu que je les METTE ? (T)*
- *Il faut que j'aie l'air d'un sage, et je PRENDS dans ma poche un journal [...] (T)*
- *Il PASSA le récepteur au médecin, qui le prit d'un air résigné (T)*
- *Il TENAIT un luth d'une main. De l'autre un bouquet d'églantines. (R)*

Complément direct = localisateur

- *S'ils me posaient une question, c'était pour savoir si je m'étais fait METTRE ou si j'avais mis, ou eu envie de me faire METTRE durant mes quatre années de prison. (R) ¹*
- *On va PRENDRE le métro. Nous ne sommes pas assez riches, nous, pour PRENDRE des taxis. (T)*
- *L'escorte s'arrêta pour PASSER un large fossé rempli d'eau par la pluie de la veille (R)*
- *Le trafic embarrasé se résumait dans un encombrement qui TENAIT le centre de la place et s'en allait cornant vers la rue Royale. (T)*

Complément introduit par une préposition = localisé

- *Il a MIS vingt arpents en vigne (T) - Les suppositions qu'elle faisait, le MIRENT presque en larmes. (T) ²*
- *La mer par places s'est PRISE de varechs, et bientôt nous avons navigué [...] (T)*
- *[...] après l'intervention. Se PASSER les mains et les bras à l'alcool. (T)*
- *Dès qu'elles [les religieuses] s'aperçoivent qu'elles commencent à TENIR à cet objet, elles doivent le donner. (R)*

¹ L'interprétation est ambiguë, mais dans la mesure où se *le faire mettre* existe, on n'est pas autorisé à parler d'ellipse et d'interprétation dative de *se*. Ici il s'agit de *mettre qqn*, représenté par le réfléchi. En fait, il est abusif de parler de grande souplesse pour ce qui est des compléments de *mettre*, et nous verrons que cela est lié au fonctionnement de ce verbe.

² Rappelons que nous nous situons d'un point de vue exclusivement spatial.

Complément introduit par une préposition = localisateur

- *Ma femme rapportait des fleurs sur son guidon et moi je METTAIS des légumes sur mon porte-bagages. (R)*
- *Voulez-vous bien me PRENDRE dans votre voiture, monsieur et madame ? (T) ¹*
- *Il la conduisit à Calais, d'où elle PASSA en Angleterre, pour demander asile [...] (T)*
- *Elle se TENAIT sur cette place, comme une fille des champs, [...] appuyée à la haie. (R)*

1.1.3. Limites de l'étude

Nous nous sommes attachée à manipuler des données de la langue plus qu'à déployer l'appareil de la discipline linguistique.

Le caractère "exploratoire" conféré à cette recherche n'est certes pas dû à une volonté de "faire table rase" de ce qui a pu être mis au jour jusqu'ici, mais à la visée de ne systématiser les éléments de description et/ou d'explication avancés au fil des analyses qu'après une étude volontairement naïve et terre-à-terre des faits.

Notre méthode est restée empirique. L'effort de rigueur a porté sur l'homogénéité du matériel descriptif et l'exploitation d'un petit nombre de notions. On ne trouvera par conséquent aucun élargissement à vocation typologique, ni "somme", l'étude de chaque verbe "repartant à zéro", au prix d'un cheminement parfois sinueux dans la forêt des énoncés.

Ce parti pris d'empirisme situe nettement notre travail du côté du premier des deux plans sur lesquels doit s'élaborer conjointement la recherche linguistique, ainsi décrits par A. Culioli :

«D'un côté, le linguiste se contraint à faire des analyses de détail : il n'y a pas d'analyses macroscopiques. [...] D'un autre côté, on cherchera à établir des problématiques qui permettent de représenter des observations, grâce à ce que l'on peut appeler un constructivisme métalinguistique, et donc de raisonner.»²

¹ Le caractère nucléaire ou périphérique du complément pose question. La construction avec *y* comme la question avec *où* sont peu naturelles lorsque ce complément réfère au localisateur après (vs avant) le procès.

² CULIOLI 1995 : 159. Il s'agit du texte d'une allocution.

A quelques reprises, nous avons tenté d'amorcer la réflexion complémentaire qu'appellerait cette construction rigoureuse. On pourra par endroits voir esquissée la démarche définie en ces termes :

«Bref, il s'agit de savoir construire des problèmes, savoir construire des raisonnements, c'est-à-dire savoir en même temps contrôler et construire des procédures de validation qui vont permettre de voir si les problèmes sont bien formulés, si les raisonnements sont des raisonnements qui tiennent.»¹

Mais nous sommes encore loin d'avoir atteint un niveau d'analyse auquel nous pourrions généraliser nos observations :

«à travers une métalangue cohérente, explicite et objective.»²

Notre objectif (point si modeste) est donc de fournir un matériau qui, considéré avec le recul nécessaire, soit exploitable dans la perspective d'une telle généralisation.

¹ Mêmes références.

² Mêmes références, page 148.

1.2. Fondements théoriques

Le **cadre général** dans lequel nous aborderons l'identité des verbes à travers l'étude de la diversité de leurs emplois peut être résumé par le programme défini (à propos de *mais*) par A. Culioli en ces termes :

«Ainsi, nous ramenons la forme perceptible *mais*, avec ses propriétés distributionnelles, à une forme abstraite, que j'appelle "forme schématique" et qui est, de façon plus précise, une forme opératoire. Cette construction métalinguistique permet de ne pas séparer syntaxe et sémantique, en ne traitant pas des formes syntaxiques comme toutes constituées, mais en construisant leur histoire, ni de la sémantique comme s'il y avait un sens premier intrinsèque renvoyant à une sémantique générale. En fait, la démarche aboutit à ce qu'on peut appeler une "désémantisation", grâce à quoi on peut concilier la stabilité et la plasticité de notre activité de langage.»¹

S'inscrire dans la lignée d'une telle démarche conduit à respecter certains principes mais aussi à se démarquer de certaines approches couramment mises en oeuvre dans le domaine de la sémantique lexicale.

Nous aborderons successivement ces deux aspects dans ce paragraphe.

1.2.1. Principes directeurs

1.2.1.1. Nous partirons du postulat qu'un verbe a des propriétés spécifiques à l'oeuvre dans tous ses emplois, génératrices d'effets de sens, de contraintes argumentales et de comportements syntaxiques.

Jean-Jacques Franckel définit ainsi ces propriétés intrinsèques :

«[...] l'invariance de chaque terme, à travers la diversité de ses emplois contextualisés peut être caractérisée en terme de **configurations particulières de paramètres opératoires**.»²

La mise au jour de ces propriétés s'opère progressivement, au fur et à mesure que l'on dégage, dans tel ou tel emploi, ce qui revient au verbe dans la construction d'une valeur référentielle donnée.

Comme nous n'avons accès qu'au sens d'énoncés ou séquences, le risque est grand de confondre la contribution du verbe avec l'effet produit par son interaction avec les autres éléments du contexte linguistique.

¹ CULIOLI 1992 : 10-11.

² FRANCKEL 1992 : 22.

Cette tendance à laquelle il est difficile de résister est pleinement représentée dans le principe des définitions lexicographiques. Elle est dénoncée entre autres par Jean-Claude Chevalier, qui conclut ainsi un article sur *nous* :

«Une loi devrait être promulguée : elle ferait que les mots rentrent dans leurs biens. Et non par restitution de quelque chose qu'on leur aurait ôté, mais par confiscation de ce qui leur a été indûment attribué.»¹

Déceler ce qui est imputable au verbe ne va pas de soi. Comme le souligne J.-J. Franckel :

«Ce processus de désintrication va de pair avec un travail de désémantisation, forme d'ascèse méthodologique indispensable pour établir jusqu'où le passage d'une caractérisation en terme de valeur à une caractérisation en terme d'opération est tenable.»²

On conçoit que le travail de description passe nécessairement par un travail d'abstraction, et requière l'utilisation d'un minimum d'outils conceptuels. Aussi, la représentation des propriétés du verbe ne pourra se dispenser d'exégèse :

«Les définitions que nous proposons se caractérisent par le fait qu'elles ne font pas sens directement.»³

Ceci est compensé par le fait que dans l'idéal, une telle définition est susceptible de fournir la base du raisonnement :

«Elles se présentent sous forme de configurations opératoires permettant d'établir les modalités d'un calcul qui, en interaction avec l'environnement textuel, aboutit aux interprétations observables.»⁴

1.2.1.2. Nous nous sommes, pour notre part, bornée à décrire des propriétés, que nous avons tenté de résumer en une formulation qui, bien que relativement abstraite,⁵ ne débouche pas à proprement parler sur un véritable "calcul" des valeurs. Il s'agira essentiellement de donner à voir la façon dont le verbe joue un rôle précis dans la valeur interprétative des énoncés dans lesquels il entre.

¹ CHEVALIER 1988 :172.

² FRANCKEL 1992 : 24.

³ FRANCKEL, LEBAUD, LHOPITAL 1992 : 12

⁴ Mêmes références.

⁵ Lorsque nous employons une terminologie abstraite, sinon rigoureusement formelle, c'est toujours pour approcher au plus près de la contribution du verbe aux mécanismes de construction du sens.

Aussi n'utiliserons nous pas l'expression "forme schématique"¹ pour renvoyer à ce que recouvrent nos caractérisations.

Nous n'emploierons pas non plus les termes *sens*, *signification*, *signifié*.

Il entre dans ce choix une part de conformisme : ces termes sont absents des travaux de l'école culiolienne dont nous nous inspirons.

En fait, nous revendiquons la nature sémantique de nos objets de recherche. Si "désémantiser" une description signifie remonter en amont de valeurs spatiales, aspectuelles, modales..., cela ne remet nullement en cause le fait que c'est toujours de la construction du sens que l'on parle.²

Cette position, nous l'avons trouvée exprimée, avec bonheur, par Catherine Fuchs :

«Pour moi, les phénomènes sur lesquels je travaille sont de nature sémantique : ils concernent le mode de correspondance (complexe) entre les formes (lexicales, syntaxiques, grammaticales...) et le sens, au sein d'un système de la langue où sont inscrits les mécanismes énonciatifs. Même si l'on récuse une sémantique "substancialiste" au profit d'une conception "opérative", je ne crois pas pour autant qu'il soit possible ni profitable de bannir le terme de 'sémantique' et d'«éliminer la sémantique», comme je l'ai entendu dire [...].»³

C'est même l'exigence d'explication sémantique (d'où vient que cette séquence a telle interprétation et non telle autre ?) qui fonde le recours à un certain formalisme.⁴

Cependant, parler du *signifié d'un verbe* laisserait supposer que l'on renvoie à une identité sémantique séparable des propriétés syntaxiques, morphologiques... caractéristiques du terme.

Or, ce que voudrait cerner notre définition de la singularité d'un verbe renvoie tout autant à ses affinités avec telle ou telle construction prépositionnelle qu'aux valeurs interprétatives que sa présence déclenche par opposition à celle d'un autre verbe à contexte constant.

¹ Introduite par A. Culioli (cf. infra), et couramment employée par J.-J. Franckel et D. Paillard.

² «Le repérage est une relation formelle en elle-même désémantisée mais servant à construire le sens.» D. Paillard, S. Robert (1995 : 138).

³ FUCHS 1992 : 225.

⁴ «Le formalisme auquel je pense ne consiste pas à "oublier", à "négliger", à "réduire" le contenu [...], mais seulement à ne pas s'arrêter au seuil du contenu (gardons provisoirement le mot) ; le contenu est précisément ce qui intéresse le formalisme, car sa tâche inlassable est précisément de le reculer (jusqu'à ce que la notion d'origine cesse d'être pertinente), de le déplacer selon un jeu de formes successives.» R. Barthes (1984 : 87. [1971])

C'est pourquoi, en concurrence avec l'expression "propriétés spécifiques" nous emploierons souvent le terme, assez laid, de "fonctionnement".

1.2.1.3. Cette volonté de ne pas séparer syntaxe et sémantique est diversement partagée et cautionnée.

La syntaxe et la sémantique lexicale sont traditionnellement traitées comme des champs de recherche distincts, mais que l'on parte de l'un ou l'autre domaine d'étude, on débouche inmanquablement sur le versant négligé au départ.

La notion de propriétés syntaxiques d'un lexème (spécialement d'un verbe), et la notion de propriété(s) sémantique(s) d'une position, disent assez l'imbrication des phénomènes, et à quel point termes et structures syntaxiques concourent de concert à la construction du sens.

A un niveau très général, Maurice Gross, travaillant dans l'optique d'un recensement des formes syntaxiques du français, a été amené à construire des classes de verbes acceptant une même construction, et a observé que :

«Certaines tables se révèlent être sémantiquement homogènes : un examen de l'ensemble des verbes qui les composent déclenche une intuition commune à chacun des éléments. Par exemple, les verbes de la table 2 suggèrent une idée de "mouvement"¹, ceux de la table 3, une idée de "causatif de mouvement"², ceux de la table 12 une idée de "jugement de valeur"³.»⁴

«Nous considérons que certaines propriétés sémantiques déterminent les propriétés syntaxiques des verbes, c'est-à-dire la forme des phrases simples.»⁵

Si l'on observe une correspondance en se plaçant du point de vue d'une sémantique référentielle, on peut supposer que s'agissant de propriétés sémantiques opératives, l'intrication sera d'autant plus étroite.

Autre parallélisme troublant : de même qu'il n'y a pas deux verbes absolument synonymes, il n'y a pas deux verbes ayant exactement les

¹ Construction *No V V°*, avec *V°* soumis à la question en *où*.

² Construction *No V N^I V^I*, avec *V^I* soumis à la question en *où*.

³ Constructions *No V que P_{subj}* et *No V N^I de V^I*.

⁴ GROSS M. 1975 : 218.

⁵ Mêmes références : 221

mêmes propriétés syntaxiques. Cela a été clairement montré par Maurice Gross pour les 3000 verbes qu'il a étudiés.¹

A un niveau plus détaillé, on observe couramment qu'à une valeur référentielle correspond justement une construction syntaxique :

«Dans les limites d'un certain mot polysémique existe une correspondance biunivoque entre une signification et une distribution.»²

Ce n'est pas toujours le cas, comme l'observe J. Picoche :

«La construction syntaxique peut prendre en charge la différence entre deux acceptions :

J'entends que Jean revient
J'entends que Jean revienne
Je m'entends avec Jean.

Mais il est des cas pour lesquels deux constructions différentes donnent des phrases pratiquement synonymes :

J'entends que Jean revient
J'entends Jean revenir

ou pour lesquels la même construction donne deux acceptions différentes :

J'entends passer une voiture
*J'entends faire des réformes*³»

Quoi qu'il en soit, lorsqu'il s'agit d'articuler les deux aspects, se pose le problème de la rigueur de l'analyse sémantique, qui atteint rarement celle de l'analyse syntaxique.

Par exemple, Sylvianne Rémi-Giraud, adoptant une démarche :

«qui se fonde sur l'hypothèse d'isomorphisme entre syntaxe et sémantique, [avec] comme principe qu'à une distribution déterminée correspond une signification déterminée [...]»

«a pu établir une correspondance entre la construction et la spécificité sémantique de chacun [des] verbes [*savoir* et *connaître*] : ainsi le complément de *savoir*, de nature abstraite, appartient sémantiquement au monde du discours. [...] Le complément de *connaître* appartient sémantiquement, lui, au monde des objets. [...] Ainsi peut-on situer deux

¹ «[Les] tables nous ont permis de cerner une limite de la notion de classe. [...] Deux éléments (i.e. deux entrées) appartiennent à la même classe lorsqu'ils possèdent les mêmes propriétés syntaxiques. [...] Une classe contenant en moyenne 1,5 verbe, on peut affirmer qu'en général, il n'existe pas deux verbes qui ont les mêmes propriétés syntaxiques. [...] il est souvent aisé, au seul vu [des verbes appartenant à la même classe], de trouver des propriétés syntaxiques ne figurant pas dans nos tables et qui divisent la classe en plusieurs classes ne contenant chacune qu'un seul verbe.» GROSS M. 1975 : 214.

² APRESJAN 1966 : 59.

³ PICOCHÉ 1986 : 67. Comme il est clairement montré dans la notation du LADL, ce ne sont pas les mêmes constructions. On a pour *J'entends faire des réformes* : No V V° Ω, et pour *J'entends passer une voiture* : No V V¹ N₁. Mais cela n'invalide pas l'argument de J. Picoche ; on peut opposer à la place : *Je passe mes vacances à la maison* ; *Je passe mes bouquins à la surveillante* ; *Je passe mes meubles à la cire*.

niveaux toujours distincts de la connaissance et de la mentalisation, celui de la connaissance discursive ou abstraite (*savoir*) et celui de la connaissance réelle ou vécue (*connaître*).»

Elle généralise alors en ces termes :

«[...] on peut dire qu'un verbe qui se construit avec un constituant phrase est plus abstrait qu'un verbe qui n'admet qu'un constituant nominal : ainsi les verbes de mouvement qui décrivent la vie physique ou des verbes comme *manger, boire, respirer* qui décrivent des fonctions vitales ne peuvent jamais être suivis de *que + P*. Et lorsqu'un verbe admet à la fois un constituant phrase et un constituant nominal, l'acception qui correspond à la construction avec le constituant phrase sera évidemment plus abstraite que celle qui correspond à la construction avec le constituant nominal (par exemple le verbe *voir*). [...] le fait que deux verbes considérés comme synonymes soient en distribution complémentaire, c'est-à-dire n'aient jamais le même contexte - *savoir* étant toujours suivi d'une P et *connaître* du représentant d'un objet - doit entraîner une différence de signification : or cette différence, c'est bien le degré d'abstraction plus grand du verbe *savoir* par rapport au verbe *connaître*.»¹

C'est faire porter le degré d'abstraction du complément sur le verbe.

Pour ce qui nous concerne, nous sommes attachée à la notion de 'propriétés syntaxiques' d'un verbe, et nous tenterons, chaque fois que possible, de rendre compte de cet aspect de l'identité du verbe, en relation avec les éléments du fonctionnement opératoire que nous aurons pu dégager.

1.2.2. Remarques sur quelques approches dont nous nous démarquons

Toute unité polysémique met le linguiste au défi d'élaborer un raisonnement qui rende compte de façon cohérente d'acceptions dont le nombre, la nature et la plus ou moins grande proximité sont à première vue imprévisibles.

Il y a en gros deux façons d'y renoncer :

- en prônant une vision homonymique : l'unité a plusieurs sens et son statut d'unité est problématique ;
- en déclarant que l'unité, de façon générale ou dans certains emplois, n'a pas (ou très peu) de sens : son identité n'est pas fondée sémantiquement.

Aussi apparentés que boulimie et anorexie, la pléthore de sens ou le vide dont on affecte les verbes fortement polysémiques ressortissent fondamenta-

¹ REMI-GIRAUD 1986 : 296-297.

lement au même point de vue : une vision référentielle de la sémantique et une hiérarchisation implicite des emplois.

Nous commenterons quelques aspects de cette vision des choses par quelques remarques qui resteront fragmentaires et d'importance inégale.

Nous n'avons pas l'ambition de faire le point en brossant un tableau d'ensemble des travaux ayant trait à la sémantique lexicale, et qui touchent peu ou prou aux questions que nous aborderons.¹ Ce serait, n'ayons pas peur des mots, un travail de Titan.

Forcément insuffisantes, les observations qui suivent n'ont vocation qu'à mieux définir nos positions en précisant quelques points de désaccord.

1.2.2.1. Approche purement distinctive et vision homonymique

Nous prendrons pour exemple la façon dont l'analyse componentielle met au jour quels sont les traits sémantiques distinctifs (ou sèmes) qui sont présents dans le signifié d'un signe.

Tout le lexique n'est pas appréhendable de front, et cet impératif méthodologique conduit à distinguer dès le départ des ensembles afin de délimiter des aires de travail.

Dans ce cadre, un verbe, comme tout signe que l'on se propose d'étudier, est nécessairement affecté d'emblée à un "champ sémantique" ou conceptuel, défini en référence à des domaines d'expérience.

D'une part, on ne peut s'arrêter sur le principe de l'analyse sans en percevoir la dangereuse circularité.

La définition du sens d'un signe est donnée sous forme d'un sémème, qui consiste en une liste de sèmes.

¹ Il faudrait s'attarder sur les travaux de Ray S. Jackendoff, qui (à la suite de J. S. Gruber) rend compte de la signification verbale à l'aide d'un petit nombre de méta-termes dont la combinatoire permet de décrire harmonieusement de nombreux polysèmes. L'intérêt de ce travail est de traiter de façon homogène localisation spatiale, possession et identité notionnelle, en les articulant à des spécificateurs aspectuels et à des relateurs comme *GO*, *BE*, *STAY*, *CAUSE*, *LET*, l'auteur concluant que son étude «expresses the strong intuition that verbs are fundamentally the same in their various uses.» (1976 : 146)

Or :

- la définition des sèmes résulte exclusivement d'une analyse contrastive entre plusieurs signes que chaque sème doit contribuer à distinguer ;
- l'analyse repose sur l'opposition de signes voisins,¹ c'est-à-dire appartenant à un même champ sémantique ;
- la réunion d'un ensemble de signes au sein d'un même champ sémantique est cautionnée (a posteriori) par l'existence d'un archisémème ;
- l'archisémème consiste en un certain nombre de sèmes communs à tous les signes réunis ;
- les sèmes (y compris ceux qui constituent l'archisémème) résultent de l'analyse contrastive d'un ensemble de signes.

D'autre part, le fait de distinguer a priori des verbes "de mouvement", "de sentiment", "de possession"..., en recourant à des domaines de l'expérience humaine pour l'étude d'un verbe tel que ceux qui nous intéressent conduit à en atomiser la description.

Par exemple *passer*, associable à divers champs sémantiques, fera l'objet d'une sorte de "clonage homonymique" aboutissant à lui attribuer pour le moins quatre sémèmes distincts, correspondant à sa comparaison :

- avec *aller, venir, rester... qqpart*
- avec *traverser, franchir, sauter...*
- avec *donner, prêter, filer, refiler, transmettre...*
- avec *mourir, disparaître, s'effacer...*

Parallèlement, *se passer* disposera en propre de deux sémèmes issus de sa comparaison :

- avec *se dérouler, avoir lieu, advenir, se produire, arriver...*
- avec *se priver, se contenter, s'abstenir...*

Il existe une façon de limiter cette prolifération d'homonymes : les sémèmes de *passer* qui présenteront des sèmes communs seront attribués à un même polysème. C'est seulement dans le cas contraire que l'on admettra avoir affaire à des homonymes.

¹ Il y a assez peu d'intérêt à comparer *oignon* et *informatique*.

Le problème (quasi juridique) est alors celui du nombre de sèmes minimalement requis, et peut-être aussi de leur nature.

A supposer qu'un tel dénominateur commun puisse être mis en évidence, on y retrouvera les sèmes les plus abstraits, et en petit nombre. Dès lors, se posera la question de la spécificité sémantique du verbe, si, comme il est probable, cet ensemble de sèmes se trouve également dans le sémème d'autres verbes.

On retrouve le problème soulevé par Georges Kleiber lorsqu'il s'interroge sur la possibilité de rendre compte de mots à "sens multiples" à partir d'une conception du sens d'un terme comme faisceau de conditions nécessaires et suffisantes pour qu'une entité soit dénommée par ce terme :

«Dire que, par opposition à l'homonymie, on a affaire ici à la polysémie ne fait guère avancer les choses. La polysémie, surtout la polysémie verbale et adjectivale, reste une question ouverte dans le cadre de l'approche classique du sens des mots [...]. Faut-il ne postuler qu'un sens, dans une lignée guillaumienne, quitte à aboutir à des signifiés tellement abstraits [...] qu'ils en deviennent trop puissants (c'est-à-dire qu'ils prédisent des emplois référentiels pour lesquels le mot n'apparaît pas) ? Ou alors faut-il, au contraire, établir autant de sens différents qu'il y a de types de référents différents ?»¹

On peut donc trouver plus simple de partir de l'idée qu'un signe de la langue est **un** signe et que le verbe est un meilleur point de départ pour l'analyse que les champs au sein desquels on "l'utilise".

Il reste que l'analyse componentielle va au bout du postulat de non synonymie, et que l'étude contrastive, si elle ne constitue pas à elle seule l'analyse sémantique, est un appui essentiel.

Certaines propriétés d'une unité ne peuvent être mises en lumière que par opposition avec le comportement d'une autre unité qui donne une interprétation proche dans certains contextes et très éloignée dans d'autres.

De plus, ce travail comparatif, s'il est suffisamment systématique, peut aider à éviter le trop grand degré de généralité parfois reproché aux analyses guillaumiennes ou culioliennes.

¹ KLEIBER 1988 : 5.

1.2.2.2. A propos du "sémantiquement vide"

Une autre tendance très répandue dans la littérature linguistique est de "vider" les verbes fortement polysémiques, soit globalement, soit localement.

Dans le premier cas, on considérera que le sens d'un tel verbe ne saurait se définir autrement que de façon très générale : marqueur d'agentivité, de localisation... Et dès lors il devient impossible de le distinguer d'autres verbes tout aussi généraux.

Aussi sera-t-on conduit à négliger les différences d'interprétation parfois très grandes qui se manifestent selon qu'on emploie l'un plutôt que l'autre de ces verbes.

Dans le deuxième, on estimera que dans telle expression, le verbe n'a plus son sens mais seulement une fonction catégorielle, et que le sens de l'expression est donné entièrement par les autres termes.¹

On renonce alors d'emblée à expliquer la présence d'un verbe plutôt qu'un autre dans telle ou telle expression.

Sur quoi se fonde l'affirmation qu'un élément présent ne contribue pas à la construction du sens de l'énoncé ou de l'expression où il figure ? Sur une préconception du "vrai sens" de l'unité, que l'on ne retrouve pas dans le sens de l'énoncé ou expression.

Et l'on tombe sur le paradoxe suivant : c'est le fait même que le sens soit supposé accessible directement (seul fondement de la connaissance du "vrai sens" en question) qui conduit à multiplier les zones d'ombre échappant totalement à l'analyse.

¹ Cette conception est extrêmement répandue. Ainsi E. Lipshitz parle de «composant verbal sémantiquement absent», considérant que dans les expressions comme *prendre part*, «le composant nominal [est] porteur de toute la charge sémantique» et que «le composant verbal, à cause de son caractère abstrait [...] ne sert qu'à exprimer les marques catégorielles.» (1981 : 42) C'est cette conception qui est à l'oeuvre dans la notion de "verbe support" de l'analyse distributionnelle. De même, I. A. Mel'čuk et al. considèrent comme "vides" ou "semi-vides" les verbes correspondant aux fonctions lexicales Oper, Func ou Labor. (1981 : 13) Et c'est aussi la position qu'adopte I. Simatos lorsqu'elle parle du rôle de pur "foncteur" du verbe dans les expressions idiomatiques non rigides (1986 : 425) - sachant qu'elle ne lui confère «aucun statut particulier» dans le cas des expressions idiomatiques rigides (1986 : 472).

Aussi, pourquoi la perception des mécanismes de la construction du sens irait-elle de soi, alors que c'est loin d'être le cas pour celle des relations syntaxiques ?¹

Notre enquête partira au contraire du principe que les emplois d'un verbe où sa contribution ne se laisse pas appréhender trivialement sont un terrain d'étude privilégié : on est forcé d'éviter les pièges du sens commun.

Tout autant que sur son unicité, nous insisterons donc sur la positivité du verbe (sa présence agissante) dans tous ses emplois, les deux allant, selon nous, de pair.²

1.2.2.3. A propos de la référence virtuelle

Considérons cette proposition de Jean-Claude Milner :

«La signification lexicale de *table* n'est rien d'autre que la référence virtuelle de *table*.»³

On pourrait considérer que l'idée de "virtualité" est tout à fait compatible avec l'approche culiolienne de l'identité d'un terme, et de ses propriétés sémantiques. Elle est contenue dans le terme "dispositif" qu'utilisent Jean-Jacques Franckel et Denis Paillard pour référer à ce qui régule la façon dont un terme entre en rapport avec son environnement, et dont il est susceptible de co-construire telle ou telle valeur référentielle.

¹ Il suffit d'évoquer la difficulté à faire percevoir la double analyse du fameux *Ce sera le signe que vous avez choisi*, et, de façon générale, la distinction relative/complétive.

² Dans les débats internes à la mouvance culiolienne, on insiste actuellement sur l'importance de la déformabilité et sur le rôle du contexte dans la variation sémantique. Ceci allant jusqu'à remettre en question la notion d'invariance.

Trois raisons nous incitent à mener ce qui pourrait être considéré comme un combat d'arrière-garde.

1) A trop mettre l'accent sur la déformation du verbe par son entourage, on risque de minimiser "l'information" (ou mise en forme) de l'extérieur par le verbe, qui n'est pas inerte. Pour qu'un élément entre "en rapport" avec l'extérieur, il faut au préalable qu'il existe.

2) Privilégier l'exposé des facteurs de variation conduit à des présentations difficilement falsifiables, où la démonstration s'appuie moins sur des contraintes que sur une reformulation "éclairée" des valeurs possibles.

3) Dans les débats externes, de la remise en cause du foisonnement des descriptions lexicographiques ou de celle des multiples approches "videuses de sens", la seconde nous paraît un enjeu actuellement plus sérieux. C'est ce sur quoi nous centrerons notre propos.

³ MILNER 1989 : 336.

C'est la "référence" qui nous paraît problématique pour une approche raisonnée du sens, plus que la "virtualité" (qui est bien tout ce à quoi peut renvoyer une définition hors emploi). Que la polysémie soit autorisée par l'écart entre un potentiel et des valeurs effectives ne fait pas de doute.

Le tout est de savoir ce qui est premier.

Or, il y a une grande différence dans l'articulation du virtuel et de l'actuel selon que l'on retient la phrase du corps du texte (a) ou la définition énoncée en forme de proposition (b) par J.-C. Milner :

(a) «Il est commode de résumer la situation en usant du couple virtuel / actuel : l'atome *table* a des propriétés qui, en virtualité, conditionnent la possibilité d'une relation de référence actuelle entre une molécule dont *table* est une partie et un objet possible du monde.»

(b) « La référence virtuelle de *table* est un ensemble de conditions que doit satisfaire un objet du monde pour pouvoir être désigné, en référence actuelle, par une molécule syntaxique dont *table* sera le Nom principal.»¹

Nous pourrions reprendre (a) à notre compte, en disant que nous nous donnons pour tâche de tenter de mettre au jour ces propriétés à travers l'étude des conditions d'emploi de "l'atome" qu'elles caractérisent.

Ce cadre laisse place à des modes d'activation différents du faisceau de propriétés d'un terme en relation avec le contexte (les autres atomes de la molécule). La virtualité précède, comme il se doit, la référence.

On a avec (b) un retournement, puisque c'est la référence qui délimite la virtualité. On perd l'écart entre propriétés du terme et propriétés des référents possibles, dès lors que la référence virtuelle **est** cet ensemble de conditions, directement, plutôt que de consister en un réseau de propriétés qui régissent cet ensemble de conditions.

1.2.2.4. Une conception différente de l'unicité : le signifié de puissance de l'école guillaumienne

De nombreux points de convergence peuvent être dégagés entre les positions représentées par J. Picoche et J.-J. Franckel :

- le postulat d'unicité ;
- l'idée que polysémie, métaphorisation... sont des caractéristiques fondamentales et non accidentelles de la langue ;

¹ Mêmes références.

- une conception du lexique comme tout aussi "structurant" que la syntaxe ;
- la non marginalisation de l'idiomatique ;
- la prise en compte systématique de la distribution d'un terme dans sa description sémantique ;
- la volonté de proposer «une ordination raisonnée des diverses acceptions d'un polysème»¹.

Mais des différences très profondes rendent les deux approches incompatibles.

Chez J. Picoche l'unicité réside dans la cohérence du chemin qui conduit d'une acception à l'autre, qu'il s'agisse d'un mécanisme de subduction² ou de la répartition autour d'un noyau central. Bien que l'analyse soit dynamique, on ne sort pas de la description des valeurs référentielles.

D'autre part, en cas de subduction, on choisit comme point de référence l'acception donnant à voir le sens complet,

«sorte de matrice sémantique à travers laquelle les contextes sélectionnent les sèmes propres à un emploi particulier, sur un point donné du cinétisme unique ou de l'un des cinétismes.»³

On voit que le rôle du contexte est ici d'appauvrir, de simplifier.

Chez J.-J. Franckel, par contre, on a affaire à deux niveaux qualitativement distincts. La description des propriétés d'un terme hors emploi ne saurait s'effectuer dans les mêmes termes que la description des valeurs référentielles de ce terme dans ses divers emplois.

D'autre part, l'interaction avec d'autres éléments du contexte est conçue comme vecteur d'enrichissement sémantique, puisque :

«un terme est dépourvu d'autonomie sémantique, le sens n'apparaissant qu'à travers un double jeu de détermination réciproque entre tout et parties.»⁴

¹ PICOCHÉ 1986 : 10.

² Pour J. Picoche, le type le plus répandu de polysème a un signifié de puissance qui, s'il est repérable seulement à condition d'analyser tous les emplois, offre son véritable déploiement dans l'acception "plénière" du terme, c'est-à-dire, le plus souvent, concrète et syntaxiquement libre. Les autres acceptions en principe plus abstraites, plus pauvres en sèmes, sont dites "subduites", et liées à la première par un cinétisme parfois complexe (mouvement de pensée en synchronie), autrement dit une trajectoire sémantique qui peut certes se concevoir dans les deux sens.

Il n'en reste pas moins que la relation entre l'emploi le plus concret et les emplois subduits est présentée en termes de sèmes "présents" dans le signifié du premier, "conservés" dans celui des seconds.

³ Même référence, p 9.

⁴ FRANCKEL 1992 : 18.

1.2.2.5. Contre une hiérarchisation des emplois

Sur quoi se fonderait le primat d'un emploi sur les autres ?

Le critère statistique est à écarter, les emplois réputés "marginaux" (par exemple les expressions idiomatiques), étant loin d'être minoritaires.¹

L'intuition des locuteurs est intéressante, sans pour autant fournir de critère décisif.

Il est remarquable que si l'on suscite chez des locuteurs l'évocation d'un verbe comme *mettre, prendre, passer...*, on aura deux résultats différents, quant à l'emploi donné comme emblématique, selon l'attitude adoptée :

- Si celle-ci est définitoire, avec une visée didactique, cela se traduit comme dans les dictionnaires par la description d'un emploi concret à valence maximale renvoyant à un changement de localisation.

- Si par contre elle est contextualisante, dans une perspective ludique ou esthétique, on commence par produire une séquence et cela donne alors des expressions très typées, comme :

*Qu'est-ce qu'on s'est mis !
Ça me prend la tête
Je ne fais que passer...*

Il faut souligner que rien ne s'oppose en droit à ce que l'on retienne une intuition largement partagée pour élire un emploi comme prototypique (dans le premier cas le consensus existe, et les choix lexicographiques sont relativement homogènes), puisque l'on reconnaît par ailleurs comme outil légitime du travail linguistique le jugement d'acceptabilité.

C'est plutôt sur le plan heuristique que pour des raisons de principe que nous contestons le bien-fondé de cette approche.

Dès lors qu'un emploi est censé illustrer le sens profond, premier, vrai... du verbe, et que l'on ne retrouve aucune des caractéristiques à l'oeuvre dans un autre emploi, on est conduit soit à considérer ce dernier comme obscur, complexe, dérivé..., soit à considérer que le verbe y est appauvri, incolore... On

¹ Ils représenteraient environ la moitié des apparitions de ces verbes. DANLOS 1981 : 53.

s'en tient là et ce faisant, on risque de négliger des éléments souvent cruciaux pour l'analyse.

Prenons un exemple hors de notre objet d'étude : le verbe *donner*. L'emploi invariablement présenté comme prototypique est celui illustré par :

Claude a donné un livre à Dominique

séquence dont la glose qui s'impose est : un localisé (*un livre*) passe d'un localisateur de départ (*Claude*) à un localisateur but (*Dominique*), sous l'action du premier, qui est l'agent du procès.

Dans ce cadre, l'emploi suivant (tellement marginalisé qu'il est absent dans le *Petit Robert*) :

Oh dis-donc, ça donne !

posera problème, et devra au mieux être abordé comme une distorsion dont il va falloir rendre compte.

Si par contre on ne l'envisage pas comme périphérique, ou comme ultime difficulté à vaincre dans l'analyse, l'esprit est libre pour appréhender le fait que ce qui est en jeu soit une perception auditive ou olfactive plutôt que visuelle¹ comme un indice privilégié de la façon dont le verbe construit un type particulier de relation entre des termes.²

1.3. Définition de quelques notions employées dans ce travail

Plutôt que de reprendre un modèle clés en main et d'y confronter les données, et plutôt que de manipuler des concepts avec lesquels nous n'avons pas la familiarité requise, nous avons choisi de systématiser l'emploi de quelques notions au fur et à mesure de la description.³

¹ Pour cette dernière on aurait plutôt : *ça jette !*

² De même, se pencher sur ce qui est susceptible de *donner sur la mer* (*une terrasse, des remparts*, mais pas *un rocher, une décharge*, bien qu'ils puissent la *surplomber*) met immédiatement en lumière la nécessité d'un point de vue "humain" comme point d'aboutissement de la localisation.

³ « Nous partons d'un modèle de langage aussi limité que possible et peu formalisé, et nous n'y introduisons que les abstractions qui se révèlent absolument nécessaires. En fait, dans de nombreux cas, nous préférons laisser un problème à l'état de conjecture plutôt que de lui donner une solution nécessitant un appareillage abstrait nouveau non fortement motivé. » (M. GROSS, 1975 : 46)

Nous n'avons pas tenté de confronter systématiquement les catégories d'analyse mises en oeuvre dans ce travail : s'agit-il ou non de "primitifs sémantiques"¹ ? la combinatoire en est-elle saturée ? saturable ?

Ces questions, prématurées pour ce qui nous concerne, ne seront pas abordées.

Certains termes reviendront fréquemment au long des descriptions : repérage, localisation, altérité, extériorité, plan subjectif (S), plan spatio-temporel (T), occurrence...

Nous les reprenons des travaux d'A. Culioli et de son école, mais avec une acception souvent plus triviale, qui n'exploite pas toute la complexité et la puissance qui leur est conférée par leurs fondateurs.

Nous avons conscience qu'un des points faibles de notre travail réside dans une utilisation insuffisamment rigoureuse de ces termes.

Nous donnerons néanmoins ci-dessous quelques éléments de définition, le choix des citations et les commentaires n'engageant que nous.

"terme"

Nous employons ce mot dans deux acceptions différentes, faute de mieux.

Nous l'utiliserons dans l'acception banale, pour renvoyer à un élément d'une séquence (mot, syntagme, proposition...). Nous l'utiliserons aussi pour désigner les entités mobilisées dans la construction du sens de l'énoncé.

« Terme peut désigner une relation prédicative, un repère spatial ou temporel, un repère subjectif, un état de choses contextuel ou situationnel pris comme repère... »²

"occurrence"

« [...] toute notion (qu'il s'agisse d'une notion lexicale, grammaticale, ou d'une relation prédicative) est appréhendée à travers des occurrences (événements) de cette notion, c'est-à-dire à travers des représentations, liées à des situations énonciatives, réelles ou imaginaires. »³

Ainsi serons-nous amenée à parler d'occurrences de procès (*lire dans Claude a lu toute la nuit*) ou de relations (*Claude <-> lecture labiale dans Claude s'est*

¹ Dont par exemple, Robert Martin pose l'existence, les intitulant «noèmes», comme étant «de nature axiomatique» - par différence avec les sèmes, déterminés empiriquement à partir de l'analyse contrastive, et dont la nature et le nombre ne sont pas contraints a priori. Le travail consistant ensuite à mettre en oeuvre des procédures non plus empiriques mais systématiques pour atteindre ces noèmes. MARTIN 1978 : 7.

² PAILLARD, ROBERT 1995 : 135, n. 2.

³ CULIOLI 1990 : 95.

enfin mis(e) à la lecture labiale) aussi bien que d'objets (livre dans *Laisse ce livre !*).

"quantification, qualification" (Qnt, Qlt)

Nous utiliserons ces paramètres de façon assez rudimentaire. Nous illustrerons chaque cas par quelques exemples, le terme souligné étant celui qui fait l'objet du mode de détermination dont il est question.

Nous parlerons du plan quantitatif (ou de déterminations Qnt) lorsque l'existence même d'une occurrence sera en jeu.

Claude s'est mis(e) à hurler
Claude a pris du ventre
Il y a plus qu'à attendre que ça passe...
«Jeune fille j'ai tenu un journal pendant deux ans.»¹

Nous parlerons du plan qualitatif lorsque seront en jeu les propriétés de l'occurrence :

- soit par l'apport de déterminations qui en spécifient l'état ou une particularité.

Une jupe à peine mettable
"quand on est bloqué(s) dans des rapports conflictuels avec des gens ben on est on est tenu(s) quoi on est pris quoi"²
Tous ces meubles passés à la cire m'impressionnaient

- soit à travers une mise en question du statut plus ou moins "typique", stable, "central" de l'occurrence par rapport à la notion.

Comme festin, ça se pose là !
«[...] j'aide Mélie à battre une mayonnaise qui refuse de prendre»³
Elle avait une longue jupe d'un rouge passé

Le caractère périphérique ou central de la détermination qualitative est parfois difficile à évaluer. Dans l'énoncé suivant, dit-on d'elle (occurrence soulignée) que c'est une personne de ce genre, ou dit-on que son statut notionnel est instable, et participe à quelque degré de la notion même de *mule* ?

«C'est un ange ; mais elle est parfois un peu lunatique... Oui, quand on dit blanc, elle dit noir, cette chère enfant ! Et d'un entêtement ! Elle tient de la mule, cette chère enfant !»⁴

¹ DFM : 93.

² Animateur, devant un groupe de stagiaires, 7/09/85, Besançon.

³ Colette, cit. GLLF, entrée *mayonnaise*. L'instabilité notionnelle de *mayonnaise* n'est pas en jeu dans son rapport à *battre*, mais lorsqu'elle est redéfinie dans un rapport à *prendre*.

⁴ E. Labiche, *Mon Isménie*, Sc7, 1852.

"repérage", "localisation"

«Tout objet (qu'il soit primitif ou construit) est toujours pris dans une *relation* : il n'y a pas d'objet isolé. C'est précisément ce que veut dire *repéré*.»¹

Aussi la notion de 'repérage' rend-elle compte d'un large spectre de phénomènes.

«Les opérations de repérage peuvent porter sur différentes unités. Il peut s'agir des termes d'un énoncé, d'un enchaînement inter-propositionnel, d'un enchaînement inter-énoncés etc. Un repère peut prendre la forme d'une unité nominale ou verbale, d'une proposition, d'un énoncé ou directement de la situation d'énonciation elle-même.»²

Dans la relation repère - repéré, le repère est premier. Son existence n'est pas en cause à travers sa relation avec le repéré.

Le statut du repéré est, quant à lui, diversement défini.

Denis Paillard distingue deux formes de repérage :

«Le repérage en tant que **construction** d'un terme est étroitement lié à la prédication d'existence et de ce fait même à la quantification ;
[...] le repère est le constructeur, c.à.d. le terme qui fonde la prise en compte du terme repéré.

[...] en même temps, le terme constructeur ne dit rien de la nature du terme qu'il construit : [...] le terme construit n'est pas qualifié par sa mise en relation au terme repère.»

«Le repérage en tant que **spécification** est une opération de qualification : le terme repéré est défini par le biais de sa relation au terme repère.
[Mais sur le plan quantitatif] il y a une indépendance première des termes repère et repéré : ils sont construits indépendamment l'un de l'autre.»³

Nous parlerons aussi de localisation, comme un type particulier de repérage. Ce mot recouvre pour nous le fait qu'un terme (localisateur) constitue, dans une relation, l'ancrage spatial, temporel ou notionnel d'un autre terme (localisé). Par exemple :⁴

[Claude] est passé(e) chez toi
[Claude] est passé(e) avant-hier
[Claude] est passé(e) premier violon

Le localisateur est premier par rapport au localisé, mais la localisation peut diversement mettre en cause le statut du localisé : son degré d'autonomie (Qnt) et ses propriétés (Qlt) peuvent être ou non en jeu à travers sa

¹ CULIOLI 1990 : 116.

² FRANCKEL 1989 : 56.

³ PAILLARD 1992a : 78.

⁴ Nous marquons ainsi localisateur et [localisé].

localisation. En tout cas ce qui est en question n'est pas l'existence de l'occurrence localisée, et pas non plus une détermination qualitative périphérique.

Donc, tout localisateur est un repère, mais, comme on peut voir ci-dessous, tout repère n'est pas un localisateur :¹

*Claude prend Camille pour [Dominique]
Claude tient à [partir demain]
Claude a pris [le stylo] de Dominique
[Claude] s'est mis(e) debout pour admirer le spectacle*

Un causateur, une propriété qualitative, un possesseur sont des repères (contribuent à déterminer le terme construit, qualifié...) mais pas à proprement parler des localisateurs.

Les types de repérage peuvent s'entrecroiser ; dans :

Attention ! c'est chaud !

chaud est le repère qualitatif de *ce*, et *ce* est localisateur de *chaud* (en constitue le point d'ancrage spatio-temporel).²

"S / T"

On peut construire un terme (relation, état de choses, procès...) à partir de son ancrage dans le temps (cela a été, cela est) ou en tant qu'il est souhaité, redouté, normal, incertain...³

Dans le premier cas la validation de l'occurrence est fondée sur le plan factuel (T) ; dans le second, elle ressortit à une prise en charge subjective (S), qu'il s'agisse du locuteur-énonciateur, de tout sujet⁴ raisonnable, ou d'une entité subjective dont il est question dans l'énoncé.

¹ Nous marquons ainsi repère et [repéré].

² Avec *C'est du chaud*, on n'aurait plus qu'une orientation de la relation, *chaud* étant localisateur notionnel de *ce*.

³ J.-J. Franckel a montré la productivité de l'articulation de ces deux modes de construction dans le domaine aspectuel (1988 et 1989). Ils se sont avérés également pertinents pour décrire le fonctionnement des verbes étudiés ici.

⁴ Précisons que nous employons 'sujet' (tout court) pour renvoyer à une entité dotée de propriétés associées primitivement à "être humain", telles que agent potentiel, source de visée, spatialement autonome... Pour parler de la position syntaxique nous emploierons toujours 'sujet syntaxique' ou 'sujet grammatical'.

"altérité", "extériorité"

Nous emploierons 'altérité' dans une acception très générale. Nous nous appuierons sur le fait que :

« [...] tout objet (méta) linguistique recèle une altérité constitutive. C'est le travail énonciatif de repérage qui, en composant l'ajustement complexe des représentations et des énonciateurs, supprime, met en relief, ou masque cette altérité. Dit de façon différente, cela nous rappelle que l'on ne peut pas construire de figures sans déterminer et délimiter [...]. »¹

Toute définition, localisation, stabilisation repose sur le fait qu'il y a de l'autre, et que l'altérité est de fondation.²

L'altérité entre deux termes (mettons a et b) peut être définie de différentes façons : a est vraiment b, presque b, pas vraiment b, vraiment pas b, n'a rien à voir avec b, est ailleurs qu'en b, n'est plus en b, en est encore à c...

Nous serons amenée à parler d'altérité faible, forte, d'extériorité, d'autonomie... notions qui renvoient à différentes façons dont un terme est situé par rapport à un autre. Ces notions resteront, pour une part, intuitives.

1.4. Aspects méthodologiques

1.4.1. Variété des angles d'approche selon les verbes

L'étude de chaque verbe sera l'occasion d'articuler la particularité des propriétés du verbe avec des contraintes d'emploi.

Des éléments d'analyse contrastive seront apportés, selon les besoins de la démonstration, en opposition avec certains autres verbes présentant une synonymie locale dans un contexte particulier.

Le propos central et la présentation adoptée ne sont pas identiques pour les quatre verbes étudiés :

¹ CULIOLI 1990 : 103.

² On trouve ceci formulé en divers endroits par A. Culioli, et par FRANCKEL (1989 : 37), PAILLARD, DE VOGÜÉ (1987 : 26-29).

Verbe *mettre* :

L'enjeu sera de contester, à travers la description, qu'un verbe puisse être dit sémantiquement pauvre, ou vide, ou fonctionner comme un opérateur (en l'occurrence, de causation ou d'inchoation) ne modifiant pas autrement les termes d'une relation à laquelle il appliquerait son opération de façon externe. A partir de l'observation de certaines contraintes, nous dégagerons quelques éléments de description que nous tenterons de réinvestir dans l'analyse de *se mettre à + inf.*

Verbe *prendre* :

Il s'agira dans cette partie de proposer une présentation systématique de la variété des emplois de *prendre* en relation avec divers cas de pondération sur tel ou tel aspect du fonctionnement opératoire propre à ce verbe.

Pour ce faire, nous montrerons comment, partant de la description non évidente d'une suite telle que *prendre un livre*, un détour par des valeurs référentielles apparemment fort éloignées permet d'y revenir.

A cette fin nous proposerons, assez tôt, une caractérisation permettant d'articuler la polysémie de ce verbe à un fonctionnement régulier.

Verbe *passer* :

L'enjeu sera ici une lecture raisonnée de trois corps de phénomènes (des effets interprétatifs, certaines caractéristiques des arguments, et des propriétés syntaxiques) en relation avec la spécificité de *passer*.

Comme point de départ, nous reprendrons une caractérisation (définie ailleurs) du dispositif sémantique mis en place par *passer*, en insistant sur un aspect corollaire que nous appelons "condition d'altérité faible".

Nous essayerons d'en montrer la pertinence et le pouvoir explicatif.

Verbe *tenir* :

Nous nous attacherons, à travers l'étude de ce verbe, à déconstruire les notions d'expression figée et d'interjection, qui trop souvent servent de paravent à une paresse de l'analyse.

Nous partirons d'un emploi considéré à tort comme marginal de *tenir* : la forme détachée *TIENS !*

Nous nous proposons de désintriquer les phénomènes qui contribuent à la diversité comme à la cohérence des emplois de cette forme, en relation avec les propriétés du verbe *tenir*.

Les motifs de cette diversité sont de trois ordres : méthodologique, théorique, et "esthétique".

- Du point de vue méthodologique, nous souhaitons pour commencer laisser transparaître les méandres d'une investigation point encore tout à fait aboutie, avant de nous autoriser une présentation plus harmonieuse mais aussi plus abrupte des phénomènes.

- Du point de vue théorique, il nous a paru intéressant d'illustrer le fait que, quel que soit l'angle sous lequel on aborde les données, la nécessité d'un appareil descriptif abstrait s'impose, et que d'autre part, le postulat d'unicité se justifie par sa productivité dans l'analyse de phénomènes assez différents.

- Enfin, nous avons souhaité éviter, pour le lecteur comme pour nous-même, une monotonie de mauvais aloi.

1.4.2. Procédés d'investigation

Ce sont ceux mis en oeuvre systématiquement dans les travaux de l'école culiolienne :

- constitution de familles paraphrastiques,
- contextualisation des séquences proposées,
- gloses d'une abstraction progressive,
- manipulations faisant varier tel ou tel élément (déterminant, modalité, marques aspectuo-temporelles...), mettant en évidence des connexions parfois inattendues.

S'agissant d'étudier le comportement d'un verbe polysémique, nos méthodes font écho aux propositions de J. Picoche¹ concernant les moyens d'appréhender les différentes acceptions d'un polysème, propositions que nous reprenons ci-dessous :

- Le relevé des distributions.
- L'application de manipulations (transformations, substitutions, dérivation) faisant ressortir des contraintes et apparaître des frontières sémantiques.
- La prise en compte des propriétés des arguments (telles que animé/inanimé, concret/abstrait...).

Les principes méthodologiques que nous tenterons de respecter sont de même ordre que ceux adoptés par cet auteur :

- «éviter de s'arrêter à la définition synonymique des acceptions, qui occulte, au lieu de les manifester, les relations qu'elles peuvent avoir entre elles : qui se limite à définir *défendre* tantôt par «interdire», tantôt par «protéger» se condamne à ne rien comprendre à ce qui unit ces deux notions.»
- «prêter attention à tous les faits de métaphorisation, d'abstraction, d'auxiliarisation, de passage à la catégorie de morphème grammatical, qui sont inmanquablement des indices de subduction»
- «mettre toujours au centre de notre réflexion les cas ambigus, «la fiche impossible à classer qui illustre la transition d'une acception à l'autre» [cit. R. Martin, 1983, 150], et les cas de «discours répété» [expressions idiomatiques] où aucune substitution n'est possible. Ce qui, dans une certaine perspective n'est qu'anomalie devient, dans la nôtre, la clé de l'édifice où il faut pénétrer pour en percevoir l'architecture.»

Nous nous appuierons autant que possible sur des séquences inattestables ou problématiques, et nous opposerons assez souvent le verbe étudié à

¹ PICOCHÉ 1986 : 67-69.

d'autres verbes, puisque notre propos est avant tout de cerner sa spécificité à travers les limites de ses emplois.

1.4.3. Notation

1.4.3.1. Critère de choix et statut des symboles utilisés

Un minimum de symboles seront nécessaires, pour alléger l'écriture. Le fait que nous définissions notre propre système de notation a pour inconvénient que si l'on consulte le travail "par dedans", le texte paraîtra obscur.

Nous aurions préféré employer un système largement répandu, qui, s'appuyant sur le caractère dominant d'un courant de recherche, autorise une complexité de notation acceptée sereinement.

Pour exemple :

«De façon plus précise, nous dirons que β^i peut avoir des traits de *PRO*, ou qu'il peut avoir un Cas (et doit en avoir un en vertu du Filtre des Cas, s'il est phonétiquement réalisé). Si, pour chaque i , β^i est un $[SN\ e]$ non marqué pour le Cas, la chaîne fonctionnelle A ne reçoit pas de Θ -rôle et, par conséquent, les éléments de β^i , y compris $\alpha = \beta^i$, ne reçoivent pas de Θ -rôle.»

«Admettons l'hypothèse que RES(NIC) est une condition sur les représentations en FL. Comme l'a remarqué Kayne, ces problèmes disparaissent si l'on dérive le Filtre $*[that-t]$ du Filtre du COMP doublement rempli, puisque le constituant *Qu* est présent en FL, de sorte que RES(NIC) n'est pas violé, ce constituant étant ultérieurement effacé en FP, conformément au Filtre du COMP doublement rempli.»¹

La notation du LADL a l'avantage d'être très connue, assez neutre et aisément appropriable. Nous ne reprendrons pourtant pas cette notation (No V N1 prép N2...) ni d'ailleurs celle de l'école culiolienne (Co V C1...) pour une raison de lisibilité.

En effet nous tenons, pour avoir la possibilité d'articuler des fonctions sémantiques à des positions syntaxiques, à distinguer nettement (au moyen de symboles employés hors contexte) les compléments introduits par une préposition et les compléments directs.

¹ N. Chomsky, *Théorie du gouvernement et du liage*, Paris : Seuil, 1991 [1981] : resp. 304 et 412.

Or la notation du LADL ne nous le permettrait pas, comme on peut voir dans ce qui suit :

	Système inspiré de celui du LADL	Système adopté ici
1. <i>Claude donne son Klee à Dominique</i>	No V N1 Prép N2	X V Y prép Z
2. <i>Cette plante donne du caoutchouc</i>	No V N1	X V Y
3. <i>La fenêtre donne sur la rue</i>	No V Prép N1	X V prép Z
4. <i>Claude donne à Dominique son Klee</i>	No V Prép N1 N2	X V prép Z Y
5. <i>Ce Klee est donné !</i>	No aux Vpp	Y être Vpp

On voit que *Dominique* est symbolisé tantôt par N2 ou N1, et *ce Klee*, par N1, N2 ou No.¹

La solution, pour (4) et (5), consiste à estimer que l'on a affaire à des transformations de (1), et qu'en tant que telles, on peut les écrire resp. *No V à N2 N1* et *N1 être Vpp*.²

La seconde notation permettra, à certains endroits, de mettre plus facilement en évidence des correspondances (ou non correspondances) entre des fonctions sémantiques et des positions syntaxiques, pour un verbe donné, sans devoir à chaque fois préciser (pas de prép) N1, ou (prép) N1.

Nous insistons fortement sur le fait qu'il **n'y a aucune théorie sous-jacente à notre système de notation**, dont la motivation est **purement pratique**. Il ne s'agit nullement d'un formalisme, c'est-à-dire que cette notation ne prétend en aucun cas refléter des structures linguistiques ; son propos n'est que, répétons-le, d'alléger l'écriture.

¹ Les choses sont plus complexes, dans la mesure où le choix de l'indice des compléments ne repose pas uniquement sur leur ordre linéaire, mais aussi sur «leur propriété de présence : facultative ou obligatoire.» Le problème, qui se pose d'ailleurs pour *donner*, est le critère alors retenu lorsque les deux compléments ont la même propriété de présence : on adopte les indices de «la classe syntaxique (i.e. la table) à laquelle [ce verbe] appartient.» M. Gross (1975 : 13) D'une part, il y a là un danger de circularité. D'autre part, la notation numérotée qui, rompant avec S V O..., a pour avantage une grande neutralité et pour but de rendre compte de structures de phrases, se trouve d'emblée infléchie par une analyse valencielle.

² C'est ce à quoi se résigne M. Gross : «nous sommes opposé, bien que nous l'utilisions par commodité, à la formulation du passif *No V N1 -> N1 est Vpp par No.*» (1975 : 28)

Au risque, donc, de choquer, nous associerons différentes positions¹ à un même symbole, selon que l'on aura une construction active ou passive, ou une construction pronominale par *le, la, y, lui, ou leur*.

Ainsi, Z renverra indifféremment à *la terrasse, Place St Pierre, le travail*, et au terme construit à travers y dans :

On va sur la terrasse
On va Place St Pierre
On va au travail
On y va

Ainsi, les séquences :

- (1) *Claude passe le plancher à la cire (tous les six mois)*
- (2) *Le plancher est passé à la cire (tous les six mois)*
- (3) *Claude passe de la cire sur le plancher (tous les six mois)*

seront-elles transcrites, lorsqu'une généralisation sera nécessaire ou commode, et selon le degré de précision souhaitable :

- (1) *X V Y prép Z*
- (1) *X V Y à Z (= LE N)*
- (2) *Y est Vpp prép Z*
- (3) *X V Y prép Z*
- (3) *X V Y (= DE LE N) sur Z*

Dès lors, il nous faut **assumer la contradiction suivante** : nous ne reconnaissons pas à la notion de transformation un pouvoir d'explication de la nature des phénomènes, et nous associons un même symbole à des éléments dont seule une manipulation transformationnelle permet de poser l'équivalence.

Mais ce n'est un paradoxe qu'apparent. Si nous **désignons par Z le pied de l'arbre** dans (a) tout comme ce à quoi renvoie y dans (b) :

- (a) *Les bonnes truffes ² se trouvent au pied de l'arbre ³*
- (b) *Les bonnes truffes s'y trouvent*

¹ De fait, la définition d'une position paraît assez souple : se côtoient des déterminations géométriques (une certaine fixité de la place) et fonctionnelles, et dans une faible mesure, catégorielles. Aucun de ces critères n'est absolu.

Reste l'accord, censé distinguer la position de sujet ; c'est faire peu de cas de l'accord avec le complément direct dans la construction réfléchie (*Les ennuis qu'il s'est lui-même créés. Elle se l'est offerte hier, et elle ne veut déjà plus la mettre !*) et aux temps composés avec *avoir*. Pour une interprétation de ce dernier cas comme signe d'atypicalité, voir MILNER 1989 : 402, n.1, et KERLEROUX 1995 : 166 à 169.

² En chocolat. Les ratées sont restées au frigidaire.

³ De Noël.

cela ne signifie nullement que nous considérions avoir affaire à "la même chose", puisque la relation construite avec *y* pose problème dans (b') :

(a') *Les bonnes truffes*¹ *se trouvent au pied de l'arbre (et nulle part ailleurs)*

(b') ? *Les bonnes truffes s'y trouvent*

Nous estimons au contraire que le fait que *Z* corresponde à un syntagme nominal en position de complément prépositionnel, ou à un clitique synthétique, ne lui attribue ni ne lui autorise les mêmes caractéristiques.

Notre choix est certes motivé par le désir d'éviter de trop longues périphrases, mais aussi par celui de mettre en lumière des similitudes, d'un exemple, d'une question, ou d'un verbe à l'autre.

C'est pourquoi nous nous autoriserons, autre licence, à adjoindre à la notation argumentale un indice renvoyant à des paramètres sémantiques, rejoignant en cela une tradition fort répandue.

L'hérésie n'en serait d'ailleurs pas une, si l'on considérait, avec M. Gross que la caractéristique "humain"/"non-humain" des arguments (*N_{hum}* vs *N_{-hum}*) a un statut syntaxique,² ou si, comme Dominique Willems,³ on la faisait figurer comme propriété syntaxique du verbe, dite "de sélection", au côté des propriétés distributionnelles et transformationnelles.

Comme nous n'avons pas, pour notre part, la volonté de nous limiter aux phénomènes traitables d'un point de vue purement syntaxique, nous ne sommes pas empêchée de conférer un statut résolument sémantique à ces notions, rejoignant en cela J. Picoche.⁴

Dès lors, pourquoi se limiter à ces deux catégories ? On rencontre d'ailleurs au fil des travaux proches du LADL divers autres traits, comme partie du corps (pc), terme de durée (AdvDur)... tous ayant un répondant au travers de propriétés formelles qui en soulignent la pertinence linguistique.

¹ Les vraies. (Nous n'avons pas vérifié auprès des trouveurs l'exactitude de cette allégation...)

² Le répondant formel du trait "humain" d'un N étant la question par *qui* ?, et celui du trait "non humain" étant l'acceptabilité de *cela, quelque chose*. M. GROSS (1975 : 48 et 50)

³ WILLEMS 1981 : 28-31. La sélection comprend également le choix de l'auxiliaire *être* ou *avoir*.

⁴ La nature des actants est partie intégrante de la description des différentes saisies jalonnant les cinétismes allant de l'emploi le plus riche aux plus abstraits.

Les nécessités de la description nous ont donc amenée à nous munir des quelques traits suivants, pour marquer telle ou telle caractéristique d'un argument : s, \$, tps, p.

De même, nous serons amenée (surtout dans l'étude de *prendre*) à distinguer différents types de repérage : Qlt, Qnt, Loc.

Il ne s'agit nullement pour nous d'employer ces indices pour manifester une propriété fondamentale de tel verbe¹ ou de tel type de phrase.

Ils n'ont vocation qu'à **décrire** certains emplois et nous intéressent uniquement dans la mesure où les caractéristiques des termes sont liées à des contraintes d'emploi et à des comportements du verbe, qu'elles induisent ou modifient.

L'utilisation de ces traits nous ayant été dictée par l'examen des données, leur nombre, restreint, n'a d'autre motivation qu'empirique.²

L'étude d'autres verbes en aurait peut-être évité certains, ou nécessité d'autres.

On peut seulement souligner leur "rentabilité" pour la description des quatre verbes que nous avons choisis.

Mais le rapport avec ce qu'A. Culioli nomme "propriétés primitives" est évident : il s'agit du temps, de l'humain, de l'espace, du procès.

¹ J-C. Milner a montré la trivialité de cette conception en prenant l'exemple d'*apporter* et *amener*, et mettant en lumière que «la règle n'est pas du tout : "*apporter* prend un complément d'objet inanimé et *amener* prend un complément d'objet animé". Cette description qui s'exprime en termes de *sélection* n'est qu'une conséquence secondaire des propriétés intrinsèques des verbes, considérés isolément.» (1989 : 335, n.19). Observant pour sa part une différence de type continuité / rupture dans le mouvement, «*amener* décri[van]t un mouvement continu, qui demeure en contact permanent avec la surface sur laquelle il se déploie», alors qu'« *apporter* [...] dénote un changement de lieu, quittant la surface sur laquelle sont situés le point de départ et le point d'arrivée.», l'auteur se demande «Comment noter cela en termes de traits ?». (1989 : 335)

Notre attitude ne débouche pas sur de telles questions. Il nous suffit que l'intérêt porté à la nature humain / inanimé de Y avec ces deux verbes conduise à mettre au jour une telle différence, dont on voit que l'on pourrait la relier à des propriétés valables pour *mener* et *porter*, resp. solidarité mais autonomie potentielle du localisé, *vs* extériorité mais non autonomie spatiale du localisé. Comme on sait, *Chacun mène sa vie en portant sa croix...*

² J-C. Milner, examinant la pertinence de ce type de trait comme propriété distinctive de signification lexicale, soulève le problème de la possibilité de disposer «dans la théorie de la signification lexicale d'un ensemble fini et universel de traits, comme il est vraisemblable en phonologie», et du «solide de référence objectif des traits distinctifs de signification, comparable au solide de référence objectif que constitue pour les traits phonologiques la substance phonétique». MILNER 1989 : 335.

Assez rarement, nous aurons à nous préoccuper de l'appartenance catégorielle de certains termes, et nous utiliserons alors une notation traditionnelle ne demandant pas d'éclaircissements.

1.4.3.2. Liste des symboles utilisés

Notation renvoyant à des paramètres syntaxiques (position et appartenance catégorielle)

V	le verbe étudié dans le passage
X	le terme (syntagme nominal, nom propre, pronom, proposition...) argument du verbe, en position de sujet syntaxique ou de complément introduit par <i>par</i> ou <i>de</i> dans la tournure passive
Y	le terme argument du verbe en position de complément direct ou de clitique <i>le</i> , ou de sujet grammatical dans la tournure passive
Z	le terme argument du verbe en position de complément introduit par une préposition ou de clitique <i>lui</i> , <i>y</i> , <i>en</i>
Z₁, Z₂	utilisé lorsque l'on a deux compléments prépositionnels : <i>de Z₁ à Z₂</i>
Ω	un complément quelconque, dont la nature est sans importance pour le propos
V_{inf}	verbe à l'infinitif
V_{pp}	participe passé du verbe
prép	préposition
N	nom
Adj	adjectif
Adv	adverbe
dét	déterminant
◦	utilisé pour marquer qu'un syntagme nominal ne comporte pas de déterminant. (XV◦Y pour <i>Claude prend place</i> , vs <i>Claude prend une / la place</i>). Lorsque aucun signe ne figure, le déterminant du syntagme nominal n'est pas pris en compte dans la description
#	utilisé pour marquer l'absence de suite à un syntagme ou à une proposition (XVY# pour <i>Claude met le chauffage</i> , vs <i>Claude met le chauffage en marche</i>)

Notation renvoyant à des paramètres sémantiques

R	relation validée à partir du procès recouvert par V ("à partir" correspond selon les cas à "concomitamment à l'effectuation du procès", ou à "conséquemment à l'effectuation du procès")
P	le procès recouvert par le verbe dont il est question.
t_i	instant ou sous-classe d'instant correspondant à l'actualisation du procès,
S	Une instance subjective (ou un mode subjectif de construction d'une relation)
T	Un ensemble de déterminations spatio-temporelles (ou un mode de construction d'une relation à travers un ancrage spatio-temporel)
S_o	l'énonciateur, instance abstraite de prise en charge de la construction des relations opérée dans et par l'énoncé dont il est question.
S_o'	le co-énonciateur, instance abstraite de prise en charge potentielle de la construction des relations opérée dans et par l'énoncé dont il est question.
So	Le locuteur, source physique de l'énoncé
S1	L'allocutaire, personne(s) physique(s) à qui l'énoncé est adressé
Sx	Un sujet non-interlocuteur ; soit délocuté, soit fictif.
⊆	$X \subseteq Z$ se lit : X est repéré par rapport à Z
⊇	$Z \supseteq X$ se lit : Z est le repère de X
'	autre que... ("différent de..." ou "non...") k' correspond à ce à quoi k s'oppose : absence de k, autres occurrences de la classe, termes h, j, différents...
<i>Indices</i>	
s	"sujet humain" (animé, agent potentiel, susceptible d'être à l'origine d'une visée)
\$	inanimé
p	procès, ou prédicat (proposition infinitive ou introduite par <i>que</i>)
tps	durée
Loc	repérage de type localisation spatiale
Qnt	repérage mettant en jeu l'existence même du repéré
Qlt	repérage mettant en jeu les propriétés notionnelles du repéré

Exemples de notation composite :

- Xs** terme en position de sujet syntaxique ayant la caractéristique "sujet humain"
Zp terme en position de compl. prépositionnel ou de clitique *y* correspondant à un procès
Y\$ terme en position de compl. direct ou de clitique *le* ayant la caractéristique "inanimé"
Ytps terme en position de complément direct ayant la caractéristique "durée"

$\begin{matrix} \subseteq \\ \text{Qlt} \end{matrix}$
X **Y** se lit : X est localisateur de Y, et X est repéré qualitativement par rapport à Y
 $\begin{matrix} \supseteq \\ \text{Loc} \end{matrix}$

1.4.3.3. Signalisation des énoncés (attestés) et séquences (construites)

- Les énoncés provenant de sources écrites seront entre guillemets européens : « ». Les énoncés tirés de corpus oraux figureront entre guillemets américains : " ".

- Les séquences précédées de ? sont présentées comme "bizarres", celles précédées de ?? comme difficilement attestables, et celles précédées de * comme inattestables.¹

- Les énoncés et séquences qui feront l'objet d'une description importante pour le propos, et auxquels il pourra être fait référence à plusieurs reprises sont numérotés par ordre d'apparition dans chaque partie (et, pour la partie 6, de chaque chapitre).

Au sein d'une même partie, les numéros se suivent à partir de (1), éventuellement accompagnés de lettres pour les variantes : (7a), (7b)....

Tous ces exemples (énoncés ou séquences) sont répertoriés en fin de document.

- Les séquences évoquées ponctuellement sont éventuellement précédées par une lettre seule : (a), (b)...., et ne sont pas répertoriées.

¹ Nous préférons ce terme à *incorrectes* ou *impossibles*, l'un parce que normatif, l'autre parce que faisant l'impasse sur de nombreuses productions "détournées" qui sont loin d'être si marginales que l'on veut croire. La notion de degré d'attestabilité recouvre la possibilité d'assigner à une séquence un degré plus ou moins grand de proximité avec un énoncé qui serait produit spontanément par un locuteur natif, sans intention de transgression des règles appropriées.

2. Défense et illustration **de la "consistance"** **de *mettre***

"je voulais partir de chez mes parents j'avais pas de
boulot alors je me suis fait mettre enceinte"

Stagiaire, janvier 1989

2. Défense et illustration de la "consistance" de *mettre*

Le verbe *mettre* semble, en première approche, remarquablement "plat" ; nous voulons dire par là qu'il paraît ne sélectionner que faiblement ses arguments (on peut *mettre n'importe quoi n'importe où*)¹, et que l'on peut lui opposer, dans le champ sémantique de la localisation spatiale, toute une classe d'autres verbes :

ranger, suspendre, installer, disposer...

qui, eux, vont générer des contraintes aisément repérables.

Nous nous proposons de montrer que sous cette apparente platitude, est à l'oeuvre un fonctionnement certes abstrait mais précis, à l'origine de contraintes qui, si elles sont fines, n'en sont pas moins significatives, et de valeurs spécifiques dont on peut rendre compte de façon cohérente.

2.1. *Mettre* verbe vide ?

Le fonctionnement de *mettre* soulève une question valable pour beaucoup de verbes fortement polysémiques, et spécialement ceux que nous nous proposons d'étudier : en quels termes proposer une analyse sémantique d'un tel verbe n'aboutissant pas à une définition comme non-spécifique, général, peu précis,² quand ce n'est pas "sémantiquement vide" ?

¹ Ainsi Christophe Bogacki choisit-il *mettre* pour l'opposer à des verbes à argument incorporé (donc obligatoire, comme *fleur* dans *fleurir*) : «Le verbe se construit avec trois arguments dont aucun n'est contraint. On trouve en effet *Jean met le briquet / le livre / la serrure, etc. sur la table / dans sa voiture / à côté du cendrier*. Il est évident que la liste des substantifs employés dans chacune des trois positions (x - sujet, y - objet, z - circonstant de lieu) est loin d'être épuisée.» (1988 : 15) Tout cela ne s'impose pas avec autant d'évidence. Le terme en position x est contraint, dès lors que l'on a une structure à trois arguments nominaux. De plus, le contexte d'énonciation de *Jean met le briquet sur la table* est plus complexe qu'il ne paraît ; *pose, laisse* demanderaient moins d'efforts d'interprétation. Avec *mettre*, on est conduit à supposer soit qu'il s'agit d'un code convenu, ou que le briquet est rendu, de la sorte, accessible pour quelqu'un.

² Le TLF ouvre sa "remarque générale" sur *mettre* par l'observation suivante : «Dans la langue soutenue et notamment dans la langue écrite, on emploie souvent un verbe plus précis que *mettre* ou *se mettre*. Ainsi *insérer, introduire* ou *loger* peuvent se substituer à

Deux approches très différentes de *mettre* se rejoignent quant à cette pauvreté :

- une analyse de type componentiel étudiera *mettre* en relation avec d'autres verbes (*fixer, installer, placer, enfiler...*) dans le champ sémantique de la localisation spatiale ; *mettre* apparaîtra dès lors comme un archilexème, avec un sémème comportant un nombre minimal de sèmes se réduisant à ceux de l'archisémème du groupe de verbes.
- l'analyse distributionnelle s'intéressera au fonctionnement de *mettre* comme verbe opérateur (comme dans *mettre qqn au courant*), porteur uniquement d'un élément de causation, ou verbe support, (comme dans *mettre une amende*) dont le rôle se limite à fournir la catégorie verbale à des noms prédicatifs.¹

Par ailleurs la grammaire de l'aspect se penche sur *mettre* comme auxiliaire d'inchoation, sans jamais faire référence au verbe lui-même, considérant la périphrase (*se mettre à*) comme inanalysable. Dès lors *mettre* est plus que vide, il est absent.

Nous tenterons dans cette partie introductive de montrer les limites de ces approches, ce qui permettra du même coup une familiarisation avec les données.

Entendons-nous bien, ces descriptions ne sont pas fausses, mais elles sont morcelées et réductrices, et ne peuvent tenir lieu d'analyse.

2.1.1. Contre un traitement "hyponymique" de *mettre*

On peut appeler description actancielle l'élaboration d'une glose consistant à articuler des rôles sémantiques (d'agent, localisateur, localisé) à des positions syntaxiques.

Ce type de description privilégiera un type particulier d'énoncé, représentatif d'une certaine classe d'emplois au sein desquels le verbe est censé

mettre dans + complément de lieu, *appliquer* ou *poser à mettre sur*, *revêtir* ou *chausser à mettre* (un vêtement, des souliers), *s'installer à se mettre* + prép. + complément de lieu.»

¹ Selon la terminologie adoptée dans les travaux du LADL. Pour une définition des noms prédicatifs sur critères syntaxiques : GIRY-SCHNEIDER (1978 : 27-32).

avoir "son sens plein", qui correspond le plus souvent à la valeur décrite en tête des articles lexicographiques consacrés au verbe.

Ainsi, pour *mettre*, ce sera la valeur correspondant à la première définition du PR :

«I. Faire changer de lieu. 1° Faire passer (une chose) dans un lieu, dans un endroit, à une place (où elle n'était pas).»

Les autres emplois sont alors présentés comme une dérivation, un affaiblissement, une abstraction, voire une "dégénérescence" de ce sens premier.

Dans ce cadre, une séquence comme :

(1) *Claude a mis le vélo au garage*

se décrira :

Claude fait que, en *ti ... ti+n*, <*le vélo* est localisé par *le garage*¹>, étant donné l'absence de cette relation avant *ti*.

Les emplois ainsi donnés comme prototypiques de *mettre* seront invariablement de la forme *Xs V Y\$ prép Z\$*.²

De fait, les exemples servant de base à une description actancielle d'un verbe sont toujours construits selon la valence maximale du verbe.

Ceci a l'avantage méthodologique de fournir d'emblée toutes les positions à prendre en considération, et l'inconvénient heuristique de laisser une grande place aux déterminations liées aux caractéristiques des termes en interaction avec le verbe.

Or, les termes de la description proposée pour (1) s'appliquent à un ensemble assez considérable de séquences de structure syntaxique similaire, construites avec différents verbes du français :

(a) *Claude a rangé le vélo au garage*

(b) *Claude a accroché le mobile dans sa chambre*

(c) *Claude a installé une douche dans la cuisine*

¹ Cette apparente simplicité masque des choix dont la motivation n'est pas explicitée ; ainsi, pourquoi pas <*le garage* localise *le vélo*> ? Alors que *Claude a mis du sel dans la soupe* donnera plutôt R : <*la soupe* localise *du sel*>. Ceci montre que ce sont les propriétés relatives des termes (liées à leurs caractéristiques et aux opérations de détermination), qui, si la relation en jeu doit être exprimée dans ce style, vont orienter la focalisation de l'état résultant du procès, et non le verbe *mettre* en lui-même.

² La préposition étant variable (*contre*, *à côté*, *sur*, *sous*, *entre*, *derrière*...), et liée entre autres aux caractéristiques de Z.

- (d) Claude a planté des bégonias derrière la maison
- (e) Claude a inscrit mon nom sur la mauvaise liste
- (f) Claude s'est collé une mouche sur la joue
- (g) Claude a enfilé un pantalon à Dominique ¹

etc.

On ne peut que souligner l'intuition largement partagée d'une moindre précision sémantique de la relation construite à travers *mettre*, ce verbe étant perçu comme plus général, ou plus abstrait.²

On va dès lors considérer *mettre* comme un hyperonyme (ou archilexème, métaverbe..., selon la terminologie), par rapport à d'autres verbes comme :

coller, fixer, accrocher, incorporer, inscrire...,

ces derniers étant "plus riches d'information" : une formule comme <FAIRE ETRE_{LOC}> sera suffisante³ là où, pour les autres verbes, il sera nécessaire d'ajouter des déterminations quant au type de localisateur, d'instrument, de caractéristiques du mouvement...

Cela revient à donner une caractérisation négative de *mettre* : ce verbe ne marque ni ceci, ni cela, et la relation construite sera considérée comme quelconque.

Pourquoi ne pas s'en satisfaire ?

¹ Plus naturel sous cette forme : *J'ai dû lui enfiler son pantalon (tellement il était saoul)*.

² C'est ce qui conduit certains auteurs à employer *mettre* comme matériel descriptif du sens de certains autres termes, soit qu'on lui confère un statut métalinguistique, soit qu'on le reprenne en tant que composante d'une paraphrase.

Ainsi, dans GARY-PRIEUR (1980), la règle de dérivation sémantique N°4, rendant compte de la relation entre *argent, carreau, beurre, badigeon...* et *argenter, carreler, beurrer, badigeonner...* est formulée «X METTRE (du/une couche de) N (dans/sur) Y». Le choix de *mettre* par rapport à *passer*, dans le cas de *badigeonner*, est expliqué par la plus grande extension de l'ensemble des N compatibles avec *mettre* (P 200) ; on voit donc que malgré les majuscules, le statut du verbe descripteur n'est pas purement métalinguistique.

De même, chez BOGACKI (1988), bien que *mettre* ne symbolise pas un prédicat élémentaire (cas de *se trouver, causer, avoir...*), il est donné comme exemple de «verbe opérateur sémantiquement vide» contenu dans la paraphrase d'un «verbe à argument incorporé» (comme *huiler, sucrer, fleurir, enterrer, charger...*).

³ C'est ce à quoi aboutit MANTCHEV (1967) : 39. L'élégance de la description de tout un groupe de verbes à partir de *être, avoir* et *faire* est séduisante, mais il s'agit en fait de décrire la place de tel ou tel verbe dans un système de valeurs référentielles pré-organisé conceptuellement par l'auteur, plutôt que de décrire, comme l'annonce le titre, «la hiérarchie sémantique des verbes français contemporains».

L'argument d'une approche "unitaire", selon lequel cette caractérisation ne convient que pour un emploi de *mettre* et non pour les autres serait à la limite réfutable, pour peu que l'on mobilise des phénomènes de subduction, métaphore, ou restriction argumentale.¹

C'est ce que fait par exemple J. Picoche à partir de sa première définition :

«A1, sujet de *mettre*, est cause qu'un A2 concret a un nouvel A3»²

Plus décisif, à notre sens, sera le fait que ce type de description ne permet pas de rendre compte des différences avec *poser* et *placer*, par exemple dans :

Claude a mis un bouquet sur la cheminée
Claude a posé un bouquet sur la cheminée
Claude a placé un bouquet sur la cheminée

On ne peut, comme pour la comparaison avec *coller*, *inscrire*..., invoquer leur richesse sémantique par opposition à la pauvreté de *mettre*, car une interprétation en termes de plus ou moins spécifique, ou tout simplement différenciée³, ne va pas de soi.

Autre raison de dépasser la vision hyperonymique : on voit mal comment articuler une plus grande généralité de *mettre* au fait que contrairement à d'autres verbes moins "généraux", il est difficilement compatible avec un sujet syntaxique de type inanimé.

Ainsi, dans certains emplois trivalents à valeur spatiale, on observe les restrictions suivantes avec X\$:

Cela a (??mis / amené) plein de feuilles mortes dans le hall
Cela a (??mis / poussé / déporté) les cailloux sur la grand-route
La crue a (??mis / entassé / coincé) des branchages sous le petit pont
Toute manifestation festive (??met / répand / laisse / sème) un tas de déchets sur les lieux

¹ Cela n'est pas le cas pour tous les verbes, cette position étant bien plus difficile à tenir pour le verbe *prendre*, comme on le verra au chapitre suivant.

² PICOCHÉ (en cours). Cela ne va pas toutefois sans quelque difficulté : L'ordre change pour *La révolution met le trouble dans la société* : A1 met A3, nom abstrait d'état, dans A2 ; ceci en raison de la glose dominant le paragraphe : A1 est cause que A2 se trouve dans un nouvel état A3. Un A4 apparaît pour la description de *Luc met de grands espoirs dans la privatisation des entreprises* : A1 met A3, nom de sentiment, en/dans A4.

³ On peut se demander quels sèmes ou traits sémantiques distinctifs une analyse componentielle classique permettrait de mettre au jour afin de différencier ces trois verbes dans le champ sémantique du changement de localisation spatiale.

Par contre, la construction pronominale est possible, et dans ce cas la localisation de X\$ est évaluée négativement :

La suie se met dans les conduits et ça bouche...

Si tu fais pas attention ça se met dans les plis du tissu et alors...

Concernant, donc, les propriétés de sélection, *mettre* a un comportement pour le moins non quelconque, lié à des propriétés sémantiques dont la glose proposée plus haut ne rend pas compte.

Enfin, on observera que :

(2) *Claude a mis la voiture au garage*

n'est pas si neutre qu'il y paraît et ne marque pas "tout purement" une localisation spatiale. On aurait plutôt :

Claude a rentré la voiture au garage

Claude a laissé, emmené la voiture au garage

selon qu'il s'agit d'un garage domestique ou d'un garagiste.

(2) suppose un contexte où l'accent est mis sur les conséquences de la relation $\langle \textit{la voiture} \sqsubseteq_{\text{Loc}} \textit{le garage} \rangle$. On dit cela à quelqu'un pour qu'il sache où reprendre la voiture ; ou bien, on indique que l'on a dégagé l'endroit où elle stationne habituellement ; ou encore, on signifie que c'est fait, que l'on peut aller se coucher...

Or, si l'on s'en tient à "*Claude* fait que *la voiture* est localisée par *le garage*", comme description du fonctionnement de *mettre*, on ne prend pas en compte cette particularité.

Le choix de parler en termes de pauvreté ou généralité, s'il permet de comprendre l'intuition d'hyponymie et la productivité de *mettre* comme auxiliaire périphrastique, laisse de côté tout un ensemble de données, comme la bizarrerie de (a) vs (b) :

(a) ?? *mettre une caresse, une bise*

(b) *mettre une gifle, un coup de pied*

ou les contraintes sur la nature des sujets représentés par *ils* dans :

Ils se sont mis place Payot.

Si l'on veut saisir la cohérence de ce type de phénomènes, ou du moins leur accorder toute l'attention qu'ils méritent, il devient nécessaire de donner plus de consistance à la description.

2.1.2. Limites d'une description de *mettre* en termes d' "opérateur causatif"

Une autre solution consiste à conférer à *mettre* un statut, abstrait, de marqueur de causation, les emplois spatiaux n'en étant que la version la plus concrète.

Ainsi, un grand nombre d'emplois de *mettre* sont répertoriés et décrits dans les travaux des distributionnalistes comme l'application d'un opérateur causatif à une phrase simple.

Si l'on reprend la terminologie employée entre autres par Robert Vivès et Gaston Gross¹, on analysera certains emplois de *mettre* comme l'application d'un opérateur ajoutant un argument à une phrase simple construite avec un verbe support² de type *avoir* ou *être*.

Ce sera le cas pour l'exemple souvent cité³ :

Claude a mis Camille en colère/rage <- *Camille est en colère/rage*

On décrira donc *X met Y prép Z* comme une transformation causative-aspectuelle de *Y est prép Z*, ou *il y a Y (prép Z)*, ou *Z a Y*, avec ajout d'un agent, la transformée étant d'ailleurs une glose possible de l'état résultant du procès.

Par exemple dans :

<i>Claude a mis ton pyjama au sale :</i>	<- <i>Ton pyjama est au sale</i>	+ <i>Claude faire que</i>
<i>Claude a mis Camille au courant :</i>	<- <i>Camille est au courant</i>	+ <i>Claude faire que</i>
<i>Claude a mis du sel dans le café :</i>	<- <i>Il y a du sel dans le café</i>	+ <i>Claude faire que</i>
<i>Claude a mis 8/20 à Dominique :</i>	<- <i>Dominique a 8/20</i>	+ <i>Claude faire que</i>

Une telle approche ne saurait fournir le point de départ d'une analyse d'un verbe tel que *mettre*.⁴

¹ VIVES (1988), GROSS G. (1989).

² Rappelons qu'un tel verbe est considéré comme un pur support des marques temporelles et de personne, la fonction prédicative étant portée par le substantif. Ainsi, par exemple, de *avoir*, *être*, *faire* dans *avoir de l'influence sur*, *être sous l'influence de*, *faire une allusion à*...

³ Par M. GROSS 1986 [1968] : 117 et 1981 : 24 ; VIVES 1984 : 166 et 1988 : 148.

⁴ Les critiques qui suivent ne s'appliquent pas à l'analyse distributionnelle en soi, qui a d'autres objectifs (décrire des structures phrastiques et les relations qu'elles entretiennent), dont découlent ses objets et méthodes privilégiés.

D'une part, le fait de ne s'intéresser qu'aux séquences possibles comme la structure des contraintes qui régissent l'utilisation de *mettre* avec tel terme et non tel autre.

D'autre part, lorsque ce fonctionnement d'opérateur causatif est observé, aucune conséquence n'est tirée quant aux propriétés du verbe en relation avec l'ensemble de ses emplois.

Enfin, le fait d'analyser les séquences avec *mettre* en partant d'une phrase sans *mettre* (la structure "de base" transformée), court-circuite l'étude de la relation entre *mettre* et ses arguments, c'est-à-dire le fait que ce verbe va mobiliser certaines propriétés plutôt que d'autres des termes qui lui sont associés.

Quoi qu'il en soit, une analyse de *mettre* comme simple opérateur de transformation se heurterait au fait suivant : on observe des exceptions dans les deux sens. Certaines structures avec *mettre* n'ont pas de "base" correspondante, et certaines structures "à support" *avoir* ou *être* n'acceptent pas la "transformation" avec *mettre*.

Il existe même des cas d'exclusion mutuelle :

- (a) *La mode est aux matières naturelles*
- (b) * (*La mode se met* / *On met la mode*) *aux matières naturelles*
- (c) ?? *Tout le monde est aux matières naturelles*
- (d) *Tout le monde se met aux matières naturelles*

Les caractéristiques de X (s vs *mode*) vont autoriser tel ou tel type de repérage par rapport à un terme comme *matières naturelles*, ce qui induit les contraintes ci-dessus avec *être* vs *se mettre*.¹

Il convient d'envisager l'éventualité d'une cohérence de ces contraintes, si l'on s'intéresse à *mettre* et non à la classification de différentes constructions ou expressions.

¹ Proposer *tout le monde en est aux matières naturelles* comme "base" éventuelle de (d) ne nous paraît pas justifié : s'il fallait trouver des correspondances, le rapprochement de *en être* avec *en venir* serait plus rigoureux.

C'est à travers ce genre de comportements que se dessine la spécificité de *mettre*, qui ne peut gérer n'importe quel rapport entre des termes.

Sans épuiser la description, nous examinerons quelques cas de non correspondance, qui constitueront une première approche de ce verbe.

2.1.2.1. Emplois auxquels on ne peut faire correspondre aucune expression en *il y a* ou en *être*

2.1.2.1.1. Un grand nombre d'expressions, plus ou moins rigides syntaxiquement, sont dans ce cas :¹

X mettre Y (prép Z)

avec * *il y a Y (prép Z)* - * *Z a Y* - * *X a Y* impossibles

Y =

les voiles/bouts, le paquet, le prix, du sien, son veto, le holà, son grain de sel, la touche finale (à), son point d'honneur à, du temps à, la dernière main à, fin à, obstacle à, son nez qqpart, la main/le doigt sur...

X (se mettre / mettre Y) prép Z

avec * *Y est prép Z* - * *X est prép Z* impossibles

prép Z =

à bas, à sac, à nu, à profit, à exécution, à gauche, à la boîte (à lettres), en commun, en musique, en pratique, en doute, en oeuvre,² en valeur, de côté, à mort, à mal, au monde, aux fers, au ban de la société, en bière, en boîte, en garde, sur le compte de qqn...
avec *se* : *en quatre, en frais, à l'espagnol, à l'aïkido, au vert...*

On ne peut mettre cette non-correspondance sur le compte du figement, puisque beaucoup d'expressions idiomatiques comme :

se mettre sur son trente et un, mettre qqn à la porte, mettre qqch à jour,

peuvent aussi être construites avec *être* (ou *rester*) :

être sur son trente-et-un, être à la porte, être à jour...

¹ Les listes qui suivent ne sont pas exhaustives. D'une part, notre propos n'étant pas descriptif, mais démonstratif, nous n'y prétendons pas. D'autre part, nous ne retenons que les expressions pour lesquelles la correspondance nous paraît strictement impossible. C'est pourquoi notre choix est plus restrictif que celui d' A. Schmid (1991 : 60), qui fait figurer dans une énumération similaire *mettre aux normes, mettre en terre, mettre au rancart...* (Par exemple nous acceptons *être aux normes*.)

² C'est à *l'oeuvre* qui accepte les deux constructions, avec *mettre* et *être*.

Il peut donc bien y avoir, à travers *mettre*, construction d'une relation entre certains termes, sans que l'on puisse véritablement parler de transformation.

Dans certains de ces cas l'analyse distributionnelle décrirait alors *mettre* comme un verbe support, ne servant qu'«à conjuguer le nom».¹

Outre que les noms impliqués ne sont pas tous prédicatifs, et donc pas tous conjugables, il est dommage d'ainsi couper court à toute réflexion sémantique sur le verbe : les expressions possibles seulement avec *mettre* constituent un objet d'étude privilégié, en ce qu'elles manifestent une spécificité de ce verbe, irréductible à la simple marque d'une transformation causative.

Nous donnerons dès à présent deux exemples de ce que peuvent apporter à l'étude du verbe de telles expressions, en nous arrêtant sur *mettre à mort* et *mettre fin à*.

2.1.2.1.2. Dans *X mettre Y à mort*, il y a l'idée que d'une part la mort est programmée de toute façon, et que X ne fait qu'exécuter le programme ; d'autre part que ce qui est visé n'est pas tant le sort de Y pour lui-même que le fait même qu'il y ait événement de *mort* de Y.

Ainsi, on peut opposer :

mettre le taureau à mort
tuer le cochon

Dans le deuxième cas, c'est le cochon (en tant que mort) qui est en jeu, alors que dans le premier, c'est l'événement de la mort (du taureau).

Lorsque ce qui est visé par l'agent est un certain état de l'objet, on n'aura pas *mettre* ; même s'il y a un caractère rituel, on aura alors plutôt *donner*.

¹ GIRY-SCHNEIDER (1987) : 204. Cela concernerait par exemple *mettre son veto*, *mettre fin à*, *mettre en doute*, *mettre à exécution*, mais pas *mettre en musique*, *mettre le prix*, *mettre du sien*.

D'où la bizarrerie de :

??*se mettre à mort*¹

par rapport à :

se donner la mort.

Ce qui est privilégié, avec *mettre*, est l'indépendance a priori des termes de la relation en jeu : l'occurrence de *mort*, avec *mettre à mort*, ne tire ses déterminations quantitatives (le fait que *mort* ait un statut spatio-temporel) ou qualitatives (le fait que cette occurrence soit souhaitable, redoutable...) ni du point de vue de Y, ni du point de vue de X qui n'est source que de la mise en relation, à un moment donné, de Y et de *mort*.

2.1.2.1.3. Une expression comme *X mettre fin à Z* est doublement intéressante.

- D'une part elle fait partie des très rares locutions de structure V °Y construites avec *mettre*.² Si l'on considère que l'absence de déterminant est la marque d'une forme de "coalescence" ou solidarité sémantique entre le verbe et le nom, on peut en déduire que cela est lié à ce que *fin* a de particulier, et que les propriétés de ce terme sont en rapport étroit avec le fonctionnement de *mettre*.

- D'autre part, on observe que :

**mettre (le) début, (le) départ, (les) bases (à/de) quelque chose*³

sont totalement exclus. Ces termes ont ceci de commun que l'existence de Z est tributaire de la construction de *début, bases, départ... de Z*.

Alors qu'au contraire *fin* opère par rapport à un terme préconstruit, auquel *fin* s'applique.

¹ Dans l'interprétation réflexive, et non réciproque, de *se*.

² Ce qui n'est pas le cas de *prendre* (*feu, froid, fin, femme... goût, part, plaisir à...*), *donner* (*vie, forme, lieu, tort à...*), ou *tenir* (*parole, conseil, boutique... chaud, tête à...*), par exemple.

³ Pour lesquels *faire, donner, jeter* sont requis.

Par ailleurs avec *mettre fin* à Z, on observe des contraintes sur la nature de X.

Les emplois qui viennent le plus spontanément à l'esprit sont ceux pour lesquels "il n'y a plus Z" (autrement dit Z') est visé, donné comme bonne valeur.

On *met fin* :

*à des exactions, à ce genre de plaisanterie, à la contrebande,
à la vague de xénophobie, au scandale...*

Par contre *mettre fin* semble assez contraint avec :

à l'épluchage des légumes, à la confection d'un gâteau...

Ainsi,

mettre fin au repiquage des salades

demanderait un contexte où il serait question de mettre fin au repiquage symbolique des salades par les écologistes (contre l'aménagement futur du terrain en mini-golf), par exemple.

Z peut être visé, mais on aura alors un sujet syntaxique de type inanimé et processif :

*cela a mis fin à nos rêves
la guerre a mis fin aux recherches sur le virus H
la crise a mis fin aux augmentations de salaire...¹*

Ainsi :

?? les ouvriers ont mis fin à la construction du barrage

n'est pas bon s'il s'agit des ouvriers qui construisent le barrage ; on aurait plutôt (toujours dans un contexte où Z est visé) :

les ouvriers ont achevé/terminé/interrompu la construction du barrage.²

Par contre on aura :

*les effondrements de terrain ont mis fin à la construction du barrage
l'intervention de l'armée a mis fin à la construction du barrage.*

¹ Même *le patronat a mis fin aux augmentations de salaire* reste mauvais.

² Si c'est Z' qui est visé par X, on aura *les ouvriers ont arrêté / interrompu la construction du barrage*.

On peut résumer ces éléments ainsi :

	Z	Z
	détrimental	bonne valeur
Xs	+	-
X\$	+	+

Dans tous les cas X ne peut conditionner l'existence de Z et de Z' à la fois, comme c'est possible (pour Y/Y') avec *finir*, *achever*, *terminer*...

Et lorsque Z est valué positivement, la nature de X est contrainte, ce qui n'est pas le cas avec *interrompre*, *supprimer*...

Quant au sujet, toujours là (même lorsqu'on a X\$, nous avons vu la pertinence d'un point de vue subjectif), l'un ou l'autre lui échappe.

Contrairement à *finir* Y, où ce qui nous intéresse est l'état de Y, exprimable par *Y est fini*, avec *mettre fin* à Z, *fin* est dans un rapport d'extériorité par rapport à Z.

Ce n'est nullement *la fin de Z*, mais la mise en présence de deux termes dont aucun ne se définit relativement à l'autre. *Fin* n'introduit pas une stabilisation qualitative de Y (en tant que *fini*), et l'accomplissement de Y n'est pas ce qui conduit à *fin*.

Faire porter au substantif la composante sémantique, ne concédant au verbe d'une locution qu'un rôle de marqueur de la fonction verbale, revient à ignorer les différences fondamentales entre des verbes comme *terminer*, *finir* et *mettre un terme à*, *mettre fin à*, qui présentent des distributions quasiment complémentaires.

Ce phénomène se retrouve pour de très nombreuses locutions, dont la parenté sémantique avec un verbe simple est problématique, comme le montrent les différences d'interprétation maintes fois soulignées dans les travaux de la grammaire distributionnelle.¹

¹ C'est en particulier le cas dans l'étude de J. Giry-Schneider pour *faire V-n* (*faire le nettoyage de*) par rapport à *V* (*nettoyer*), l'auteur s'appuyant par endroits sur une parenté sémantique donnée comme évidente, mais montrant à d'autres que tel n'est pas le cas (1978 : surtout 66-74), et chez G. Gross, qui souligne les différences sémantiques et de

2.1.2.2. De nombreuses expressions en *être* ou *il y a* n'acceptent pas de construction correspondante avec *mettre*

Les exemples suivants montrent que toute relation de localisation ne peut pas être construite avec *mettre*, et que les contraintes mettent en jeu des équilibres précis (et parfois difficiles à définir) entre localisateur et localisé.

Ainsi :

Les patates sont au feu
Claude a mis les patates au feu
Il y a le feu à la maison
Claude a mis le feu à la maison
La maison est en feu
?? Claude a mis la maison en feu

Ce qui bloque *mettre Y en feu*¹ pourrait être l'absence d'autonomie des termes impliqués, les fonctions localisé/localisateur n'étant pas nettement assignables à *feu* ou à *Y* dans *Y en feu*.

Ceci est lié aux propriétés de *feu* telles qu'elles sont mises en oeuvre à travers *en feu*, et non à la présence de *en* en elle-même, puisqu'on a par ailleurs un grand nombre d'expressions construites avec *en*, telles que :

mettre qqn en colère, en disponibilité, en sueur, en cage, en retard...
mettre qqch en terre, en pièces, en attente, en tas...

Avec *maison en feu*, on a une altération des propriétés de *maison*, celle-ci "devient" *feu*, et fait l'objet d'une déstabilisation notionnelle.

Ce n'est pas le cas avec *feu à la maison*, où l'autonomie de chaque terme est préservée.²

construction entre *aviser N / donner un avis à N, instruire N / donner des instructions à N...* (1982 : 18).

¹ Sur le plan diachronique, de nombreuses expressions, dont *mettre en feu, mettre en mer, se mettre en voyage* ont été en usage. Il est vrai que le PR et le TLF mentionnent *mettre en feu*, sans autre précision ; l'expression nous semble malaisée à contextualiser, et nous sommes tentée de voir dans cette mention un automatisme lexicographique (reprise de dictionnaires parus). Ainsi A. Schmid ne fait-elle pas figurer *mettre en feu* dans sa liste (très fournie) des "lexies complexes" construites avec *mettre* (bien qu'elle mentionne *mettre en flammes*). De fait, quelque chose a "bougé" dans les propriétés de *mettre*, se traduisant à la fois par une compatibilité moindre avec certains termes, dans les locutions, et par un développement des emplois périphrastiques. C'est du moins ce qui frappe à la lecture chronologique des articles lexicographiques depuis le XVII^e siècle.

² Tout ceci reste très hypothétique. Il peut s'agir de tout autre chose : le fait que la construction "en bloc" de la relation, en particulier à travers l'inchoation, de *en feu* soit difficile, pour des raisons extra-linguistiques. Une fée pourrait peut-être *mettre un château en feu*, d'un coup de baguette magique ?

2.1.2.2.1. On trouve beaucoup d'autres exemples de non correspondance, dont l'élucidation demanderait une analyse très détaillée, et qui montrent en tout cas qu'il y a des restrictions certaines sur le paradigme des termes pouvant être arguments de *mettre* :

Camille est à l'aise
(Claude / Ça) a mis Camille à l'aise
Camille est au septième ciel - aux anges
?? (Claude / Ça) a mis Camille au septième ciel - aux anges

Camille est en colère
(Claude/Ça) a mis Camille en colère
Camille est en plein délire, en pleine crise
** (Claude / Ça) a mis Camille en plein délire, en pleine crise*

Claude est /reste en retrait - à l'écart
Claude se met en retrait - à l'écart
Claude est /reste à la traîne - sur son quant-à-soi
**Claude se met à la traîne - sur son quant-à-soi*

Camille est en alerte
Ça a mis Camille en alerte
Camille est sur le qui-vive
**Ça a mis Camille sur le qui-vive*

Claude est en route
Claude s'est mis(e) en route
Claude est en voyage / en mer
**Claude s'est mis(e) en voyage / en mer*

On peut commenter brièvement trois corps de contraintes relativement systématiques :

2.1.2.2.2.

Claude est debout - à genoux
Claude se met debout - à genoux
Claude est couché(e), assis(e)
**Claude se met couché(e), assis(e)*

On pourrait penser qu'une distinction morphologique (participe passé - en emploi adjectival - vs locution prépositionnelle) est pertinente. De fait, *mettre* fonctionne très mal avec un adjectif.¹

¹ On ne trouve que (*tout*) *nu* (supplanté par *à poil...*), et *enceinte* (pour lequel la préposition n'est pas si loin).

Ainsi a-t-on :

mettre en joie, en rogne, au désespoir, à mal...

en regard de :

rendre joyeux, grognon, désespéré, malade...

Mais on peut avoir, dans un contexte de cours de relaxation, les gens étant étendus au sol, la voix lénifiante de l'animatrice :

Maintenant, mettez-vous assis, lentement...

De même une infirmière à un malade alité, dans le but de lui administrer un soin.

Il reste qu'on peut difficilement *se mettre assis* depuis la position debout.

Très concrètement, il faut avec *mettre* que le sujet passe à une position requérant une dépense d'énergie, ceci en vue d'une activité dont il sera le support.

Ceci est à relier à une caractéristique que nous examinerons plus loin : *mettre* ne construit jamais R (l'état résultant du procès) en tant que <ne plus R'>, mais comme positivité première.

Or *couché*, et dans une certaine mesure *assis*, peuvent s'interpréter comme position de repos, d'arrêt ou abandon d'une autre position. Ce qui n'est pas le cas de *debout*, à *genoux*, *accroupi(e)*...

2.1.2.2.3.

Il y a de l'ambiance, de la vie, de la joie, de l'animation
Ça met de l'ambiance, de la vie, de la joie, de l'animation
Il y a de l'air, de la lumière, du bruit, une odeur, un goût
??Ça met de l'air, de la lumière, du bruit, une odeur, un goût

Il semble qu'avec *mettre*, si l'on a un localisateur tel que "la situation", on ne puisse avoir un localisé qui fasse l'objet d'une perception sensorielle.¹

Apparemment il faut avoir des termes référant à un élément à la fois plus global et plus abstrait.

¹ Cette différence pourrait avoir quelque pertinence. La nature "sensorielle" des localisés comme *bruit*, *goût*... va de pair avec un statut irréductiblement lié à leur perception par un sujet qui en est le support. Les termes comme *ambiance*, *joie*..., bien que ressortissant à une évaluation subjective de la situation, ne supposent pas forcément pour être perçus que le sujet participe (ou soit support) de cette *joie*, *ambiance*... En ce sens, ils ont davantage d'autonomie.

Ceci n'est pas sans évoquer le contraste :

Ça met du temps
Ça prend du temps
**Ça met de la place*
Ça prend de la place

L'occupation d'un espace renvoie à *ça* comme à un objet concret, alors qu'une durée le donne comme processif.

Nous verrons dans d'autres emplois que l'on a souvent un effet de dématérialisation du localisé avec *mettre*.

2.1.2.2.4.

Dominique a eu trois heures de colle
Claude a mis trois heures de colle à Dominique.
Dominique a eu trois jours de congé
**Claude a mis trois jours de congé à Dominique*

Dominique a eu une amende de 100F
Claude a mis une amende / 100 F d'amende à Dominique
Dominique a eu une prime de 100 F
*?*Claude a mis une prime / 100 F de prime à Dominique*

On voit que ce qui est en jeu ici est le caractère bénéfique/détrimental de Y pour Zs (*Dominique*), localisateur. La tendance à ce que R soit détrimentale pour un sujet impliqué (en position Y ou Z) est très forte avec *mettre*.

Cela peut également être à l'origine de la contrainte suivante :

Camille est en retard
Ça a mis Camille en retard
Camille est en avance
**Ça a mis Camille en avance*

Nous reviendrons sur cette question ultérieurement.

2.1.2.2.5. En dehors des expressions, on rencontre également des contraintes, dans le domaine de la localisation spatiale.

Ainsi :

Claude est au salon
Claude s'est mis(e) au salon
Claude est au Portugal
** Claude s'est mis(e) au Portugal*

La construction réfléchie n'autorise pas, avec *mettre*, n'importe quel rapport entre un sujet localisé et un lieu.

Ce point fera également l'objet de remarques plus loin.

2.1.2.2.6. On voit donc pour finir que la correspondance est loin d'être systématique, et qu'il est difficile de concevoir un plan de la langue sur lequel des relations transphrastiques pourraient exister en soi et structurer les données et les possibles indépendamment des caractéristiques des termes en présence.

Si le verbe *mettre* a à l'évidence des propriétés d'opérateur (marqueur d'opération), ce n'est pas en tant que facteur¹ neutre de phrases "de base", n'affectant les éléments de ladite phrase que par l'ajout d'un argument (le "causateur").

Les contraintes ne sont pas arbitraires et l'on peut les relier à des paramètres sémantiques.

Partir des séquences contraintes plutôt que des régularités massivement observables peut sembler tortueux. C'est néanmoins la seule façon de faire émerger la consistance (ou résistance) du verbe. C'est aussi plus risqué, et le travail n'est pas abouti. Nous voulons simplement indiquer des pistes, en souligner la productivité potentielle.

2.1.3. Les emplois inchoatifs : par-delà la catégorie d'auxiliaire

En français écrit, la fréquence d'emploi de *se mettre à Zp* est loin d'être insignifiante. Elle est moins grande que celle de *commencer à/de*, dans l'ensemble du corpus diversifié de Gérard-Raymond Roy : resp. 117 et 195/17 occurrences. Mais le décompte de *se mettre à* est supérieur à celui de *commencer à* dans le corpus de romans "non policiers".²

Si l'on se penche sur la langue parlée par contre, on trouve une fréquence nettement moindre de *se mettre à* : pour le corpus d'Orléans (1969-70)

¹ Au sens de "mise en facteur".

² ROY 1976 : 281 et 284. Il s'agit de romans "à prix", de C. Bourniquel, J. Freustié, F. Marceau, M. Tournier et E. Wiesel.

resp. 20 et 71/0 occurrences,¹ et pour le corpus d'émissions radiophoniques de G.-R Roy (vers 1970²) : resp. 15 et 41/6 occurrences.³

Cette seule observation autorise à poser que *se mettre* à + *inf* a des propriétés différant de celles de *commencer* à/de, et que l'on ne peut régler son compte ni à l'un ni à l'autre verbe en les réduisant à une fonction d'auxiliation à valeur inchoative.

Etiqueter *mettre* "auxiliaire" dans des emplois comme :

Et c'est là qu'il se met à pleuvoir !

sans faire le lien avec les autres emplois est encore un moyen d'éviter l'analyse sémantique et participe du même postulat : il y a des endroits où les termes se vident.

Par ailleurs les limites entre auxiliarité, périphrase verbale et complémentation classique peuvent faire l'objet de discussions sans fin. Ces notions contribuent peut-être davantage à brouiller les pistes qu'à éclairer les phénomènes.

Pour ce qui est de *mettre*, nous passerons outre ces préoccupations, un des arguments en faveur d'un tel choix résidant dans la continuité observable avec les autres emplois de *mettre*, des points de vue tant synchronique que diachronique.

2.1.3.1. Point de vue synchronique

Rares sont les auteurs qui évoquent le verbe *mettre* dans le cadre d'une étude de *se mettre* à + *infinitif*.

Lorsque c'est le cas, aucun lien n'est fait entre la description sémantique de la périphrase et certaines propriétés de *mettre*, ces dernières n'apparaissant pas dans les gloses.

¹ GREIDANUS 1990 : 168-166 et 205.

² On peut regretter que l'auteur ne précise ni les dates, ni les stations de radio choisies pour l'enregistrement de ses 25 h d'émissions.

³ ROY 1976 : 281 et 284.

Ainsi de B. Peeters, qui demande, en commentant un rapprochement que H. G. Schogt paraît opérer avec le verbe simple :

«A-t-on le droit de le faire ?»

Sa réponse est nuancée :

«(...) le vidage sémantique du verbe simple dans la "périphrase grammaticale" *se mettre à* est loin d'être un phénomène qui se renouvelle constamment d'un acte communicatif à l'autre : il a eu lieu lors de la grammaticalisation de la périphrase. Encore a-t-il dû s'agir d'un processus incomplet : ce qui restait du sens de *mettre* a fini par s'amalgamer avec le sens du pronom réfléchi et de la préposition, donnant lieu à une valeur tout à fait propre au verbe aspectuel, une valeur qui s'oppose à celle du verbe *mettre*, d'une part, et à celle du verbe *commencer*, de l'autre. Si le vidage sémantique avait été total, *se mettre à* serait devenu un verbe aspectuel neutre qui puisse être suivi de n'importe quel verbe à l'infinitif. (...) De même, la différence entre *commencer* et *se mettre à* aurait été d'ordre syntaxique seulement.»¹

Mais la suite des remarques ne fait jamais référence "au verbe simple", et la description axiologique du "verbe aspectuel", valant pour la construction nominale ou infinitive, n'établit pas de lien explicite :

«au temps t, X se met à (Z(p))² =
avant t, (Z(p)) n'a pas lieu
à t, (Z(p)) a lieu
j'éprouve qqch à cause de cela
je veux ceci : tu éprouves la même chose
l'on peut penser à t : plus de (Z(p)) aura lieu après maintenant»³

De fait, la réponse (négative) semble être donnée plus loin :

«M. Gross [souligne] qu'en tant que verbe aspectuel *se mettre à* ne saurait être "le réflexif de *mettre*" [...]. Je crois que M. Gross a raison : le verbe *se mettre à* a une valeur qui lui est propre, plutôt qu'une valeur dérivée de celle du verbe simple.»⁴

Il demeure qu'en fin d'article, gêné pour justifier l'absence d'une caractéristique ("prise de position") qu'il estime fondamentale, dans des énoncés où figurent :

se mettre à la recherche de, à la poursuite de, au petit trot, au pas,

¹ PEETERS 1993 : 38.

² Les symboles de B. Peeters sont différents des nôtres, que nous leur substituons pour éviter au lecteur une fastidieuse gymnastique. (Zp s'écrit Z chez Peeters ; Z(nominal) s'écrit Y chez Peeters)

³ PEETERS 1993 : 44. Il est intéressant de noter que l'expression *avoir lieu* est volontairement opposée à la tournure *il y a* (employée pour la description de *commencer*), qui ne permettrait pas d'éliminer «les verbes d'état sans composante d'action». On peut y voir aussi que la localisation spatiale n'est qu'à distance métaphorique.

⁴ PEETERS 1993 : 45. C'est oublier que le fonctionnement de *se* n'est pas réductible à la construction d'une valeur réflexive.

l'auteur en vient à dire :

«On a l'impression, que d'autres recherches devront confirmer, qu'il y a deux cadres "X se met à [Z]", dont seul le premier concerne le verbe aspectuel *se mettre* à. L'autre se rapproche, de par son sens, des verbes de mouvement (cf. *partir* / *s'élancer* / *se lancer à la poursuite de*, *partir au trot*, *aller au pas* ; cf. ?*se lancer au travail*, **partir au travail*, **courir au chinois* etc.).»¹

C'est là un bel exemple de non rupture entre les emplois à valeur aspectuelle et les emplois à valeur spatiale.

Nous pensons pour notre part qu'il est non seulement possible, mais nécessaire, de référer aux propriétés générales de *mettre* pour rendre compte de façon cohérente des contraintes à l'oeuvre dans les emplois périphrastiques, et de certaines différences avec *commencer* (à/de).

Par ailleurs la continuité nous paraît évidente entre des phrases comme :

- (a) *Claude a mis la télé à la cuisine / à la salle de bains*
- (b) *Claude s'est mis(e) à la cuisine / à la salle de bains*
- (c) *Claude s'est mis(e) à la cuisine / à la vaisselle*
- (d) *Claude a mis Camille à la cuisine / à la vaisselle*
- (e) *Claude s'est mis(e) à faire la cuisine / à laver la vaisselle*

Sur le plan formel, le parallélisme que l'on peut établir entre (a) et (b) d'une part, entre (c) et (d) d'autre part, autoriserait à analyser *X se mettre* à... comme une construction pronominale à valeur réflexive.²

Le caractère contraint³ de :

- (f) ? *Claude a mis Camille à faire la cuisine / à laver la vaisselle*

inciterait à considérer que l'on a affaire avec (e) à un cas de ce qu'on appelle "moyen".

Ces appellations masquent là aussi l'unité de la construction avec *se*, l'erreur étant de rapporter celle-ci au "canon" de la voix active, ou au fonctionnement de la voix passive.⁴

¹ PEETERS 1993 : 46. Notons que *partir au travail* ne nous paraît pas franchement inattestable, ni même *courir au (restaurant) chinois*...

² Contre l'avis, donc, de M. Gross (1975 : 164) et de B. Peeters.

³ Pour notre part nous n'acceptons pas, sans plus de précisions contextuelles ou stylistiques, l'exemple donné par F. Réquedat : *Paul a mis Marie à peindre la cuisine*. (REQUEDAT 1980 : 42). Le sexe des actants ne suffit pas (tout à fait...) à rendre explicites les conditions auxquelles la séquence serait naturelle.

⁴ Jean-Claude Chevalier (1978) a montré en quoi cette attitude entrave l'analyse cohérente de la voix pronominale.

Et par ailleurs, les emplois de *mettre quelqu'un à Zp* ne sont pas si rares, en particulier dans des contextes adversatifs comme :

Je vais te mettre à décharger la camionnette moi, tiens, tu vas voir si tu vas rigoler !
ou argumentatifs, ce qui est le cas de l'occurrence suivante, relevée dans le corpus d'Orléans¹ :

«tu ne veux tout de même pas me dire qu'une femme qu'ils la mettent à faire de la soudure ?»

Le fait que la relation entre un sujet (Ys) et un procès s'établisse à partir d'un autre terme (Xs) va de pair avec un effet "coup de force de Xs sur Ys", ce qui donne des séquences marquées axiologiquement.

2.1.3.2. Point de vue diachronique

Il semble que l'emploi de *mettre* dans la construction *X se mettre à Zp* se soit développé assez tardivement, y compris par rapport aux autres emplois de la forme pronominale.

Les datations des dictionnaires apportent peu de renseignements.

Le FEW donne certes des datations très anciennes :

«mettre qn à qch, initier à (Eneas, Bartsch). se mettre à + inf, commencer à (depuis Roland). se mettre à qch, s'occuper de, s'appliquer à (depuis 1538).»

Le TLF et le GLLF, partie étymologique, ne donnent que :

«mettre cuire, XIIe siècle» ; «se mettre en mer, XIIe siècle.»

Mais rien sur *se mettre à + inf*, non plus que le DHLF.

Le Littré signale dans son historique :

«Montaigne : se mettre à [faire quelque chose]»

sans donner d'exemple, et il peut s'agir d'une structure à complément nominal.

¹ GREIDANUS 1990 : 204.

Si l'on se penche sur l'importance accordée à cette forme dans les articles consacrés à *mettre*, on ne relève aucun exemple de la forme *se mettre à + inf* (alors que des emplois pronominaux sont signalés), dans :

- **Huguet** (XVI^e s.) (*mettre* = 2,5 col.) : *se mettre* tavernier ; la monnaie *se met* (= a cours) ; *se mettre* sur mer, *se mettre* à la voile, *se mettre* en/à chemin, *se mettre* en grand danger.

- **Furetière** (fin XVII^e s.) (*mettre* = 5,5 col.) On dit aussi, qu'un valet *se met* à tout, pour dire, qu'il offre de rendre toute sorte de services. *Mettre*, signifie aussi, s'appliquer, s'employer à quelque chose, travailler. *Se mettre* à l'estude, au négoce.

A l'opposé, les dictionnaires les plus récents, comme le **GRobert** de 1985, consacrent un paragraphe conséquent et nettement délimité à la forme périphrastique, parmi les emplois de la forme pronominale.

De toute évidence, le spectre des emplois de *se mettre à + infinitif*, tant en importance qu'au point de vue du classement parmi les différents emplois de *mettre*, n'a cessé d'évoluer.

Ainsi l'emplacement choisi pour la description de cet emploi de *mettre* a-t-il été extrêmement variable selon les dictionnaires, et selon les différentes éditions d'un même dictionnaire.¹

Pour ce qui est de la valeur sémantique, il est intéressant de se pencher sur les exemples du **Littre**, classés comme emplois figurés de la forme réfléchie :

- **Littre** (1859-1872) (*mettre* = 10 col.) : ²

«Fig. *Se mettre à*, désigne vaguement quelque situation, quelque occupation. *Ils se mirent l'un et l'autre au service d'un riche fermier.* / (...) *Se mettre à quelque chose*, s'en occuper / *Se mettre à tout*, se rendre utile en toute occasion, ne se refuser à rien / *Se mettre au régime*, *se mettre au lait*, *au petit-lait*, commencer à user d'un régime, du lait, du petit-lait. (...)»

Se mettre à, suivi d'un infinitif, marque ordinairement le commencement d'une action. **Boileau** : *Tous mes sots à la fois, ravis de l'écouter, Détonnant de concert, se mettent à chanter.* **Fonten** : *Les hommes sont faits pour être ridicules, et ils le sont, cela n'est pas étonnant ; mais une déesse qui se met à l'être l'est bien davantage.* (...)»

Absolument. *S'y mettre*, s'occuper d'une chose, avoir une intention opiniâtre. **Sévigné** (1686) *Je ne vous écris pas souvent ; mais vous m'avouerez que, quand je m'y mets, ce n'est pas pour peu.* **Regnard** (1708) *Je suis, quand je m'y mets, plus têtu qu'une mule.*»

¹ C'est le cas pour le **DAc**, où le paragraphe change quatre fois de place, et l'on peut gager que la 9^e édition la modifiera encore : dans la 8^e le § est noyé au milieu de l'article entre *se mettre à deux*, *à trois pour faire qqch* et *mettre un homme en prison...* ; la tendance actuelle est de situer l'emploi périphrastique en fin de description.

² C'est nous qui allons à la ligne.

On voit d'une part que l'on n'isole pas la périphrase à valeur inchoative des autres emplois, d'autre part qu'apparemment deux effets de sens différents se dégagent selon que l'on a ou non une construction pronominale de Z : resp. "pour de bon" et incongruité.¹

Les différentes éditions du *Dictionnaire de l'Académie française* semblent témoigner que ces deux effets de sens, auxquels nous accorderons de l'importance dans ce qui suit, ont été durant une période nettement perçus et distingués, avant d'être noyés dans une vision exclusivement aspectuelle² :

- 1ère éd., 1694 (mettre = 9 col.)

«*Mettre*, Se construit quelque fois avec le pronom personnel et un autre verbe à l'infinitif régi de la particule *à* ; Et alors il signifie ordinairement le commencement d'une action. *Dès qu'on luy en parle il se met à pleurer. aussi-tost il se mit à parler tout bas. dès qu'ils furent à table ils se mirent à boire etc. tout le monde se mit à crier etc.* Ce qui veut dire proprement il commença à pleurer, ils commencerent à boire, tout le monde commença à crier.

Quelque fois pourtant il a une signification un peu différente, et il marque continuation d'action et d'application, comme dans ces phrases. *Il s'est mis tout de bon à estudier. depuis qu'il s'est mis à jouër il a entierement quitté l'estude. quand on s'est mis une fois à ne rien faire ;* ce qui veut dire proprement, il s'est addonné, appliqué à estudier ; depuis qu'il s'est addonné à jouër, quand on s'est addonné une fois à ne rien faire.»

- 5e éd., 1798 (mettre = 9,5 col.)

«*Se mettre à*, suivi d'un infinitif, marque ordinairement le commencement d'une action. [suite id.]

...et il marque commencement et continuation d'action et d'application [suite et fin id., sauf orthographe et virgule entre la principale et la subordonnée]»

- 6e éd., 1835 (mettre = 5 col.)

«*Se mettre à*, suivi d'un infinitif, marque ordinairement le Commencement d'une action. *Dès qu'on lui en parle, il se met à pleurer. Aussitôt il se mit à parler tout bas. Tout le monde se mit à rire, à crier. Il s'est mis tout de bon à étudier. Depuis qu'il s'est mis à jouer, il a entièrement quitté l'étude. Quand on s'est mis une fois à ne rien faire, on a bien de la peine à reprendre le travail*» [Suppression des deux parties]

- 8e éd., 1935 (mettre = 4 col.)

«*Se mettre à*, suivi d'un infinitif, marque ordinairement le Commencement d'une action. *Dès qu'on lui en parle, il se met à pleurer. Aussitôt il se mit à parler tout bas. Tout le monde se mit à rire, à crier. Il s'est mis tout de bon à étudier.*» [Suppression des deux derniers exemples]

¹ Ce dernier effet transparaissant non dans la glose, mais dans les exemples de la première partie.

² C'est nous qui soulignons.

On peut donc faire l'hypothèse, d'une part, que les effets de sens et contraintes que l'on pourra observer étaient présents d'emblée et peuvent être éclairants quant au fonctionnement fondamental de la périphrase ; d'autre part, que cet emploi de *mettre* s'est généralisé et systématisé en fonction de propriétés, déjà relativement stabilisées en français¹ dans les emplois à valeur spatiale, et particulièrement adéquates pour marquer un type de construction temporelle d'une occurrence de procès dans le système de cette langue.

Ce processus de constitution d'une valeur d'auxiliaire aspectuel à partir de valeurs de localisation spatiale d'un verbe s'est d'ailleurs produit pour *aller*, dont Gougenheim mentionne un emploi inchoatif ayant précédé l'emploi à valeur dite de "futur proche".

Cette valeur de *aller* + *infinitif* a couvert à peu près la période du moyen français :

«les premiers exemples d'un emploi net et constant de *aller* inchoatif se trouvent au XIV^e siècle.»²

«Les derniers exemples sont du premier tiers du XVII^e siècle. Il faut les chercher dans les textes de caractère populaire.»³

L'auteur note :

«Nous avons employé jusqu'ici le mot "inchoatif" pour désigner le sens de cette expression. Il importe de préciser. Le tour exprime toujours une soudaine entrée en jeu ; *Il va dire* signifie non pas "il commença à dire", mais "il dit tout d'un coup". (Français moderne : *Il se mit à dire*.)»⁴

Parallèlement se développait, en concurrence avec *vouloir* + *infinitif*, un emploi de "futur proche" sous les formes *s'en aller* ou *aller*. La valeur actuelle de *aller* + *inf.* semble s'être stabilisée et généralisée dans la deuxième moitié du XVII^e siècle.

Ceci paraît correspondre à peu près à la période de développement des emplois inchoatifs de *se mettre à* + *inf.*, si l'on se fie aux pratiques lexicographiques décrites plus haut.⁵

¹ Et fort éloignées de celles de l'étymon latin : le DHLF signale que «Avec un infinitif, *mittere* signifie "omettre de, cesser de".»

² GOUGENHEIM 1929 : 95.

³ GOUGENHEIM 1929 : 96.

⁴ GOUGENHEIM 1929 : 96.

⁵ On peut regretter que G. Gougenheim n'ait pas intégré *se mettre à* + *inf.* à son étude sur les périphrases verbales.

Il y a donc eu une propension générale en moyen français à marquer, à travers l'emploi d'un verbe de localisation, une opération complexe qui construit la mise en relation avec un procès d'un sujet en tant que ce sujet est à la fois agent ou support du procès et repéré par rapport au procès.

Ces hésitations mêmes avant l'élection de *se mettre à*, et le succès croissant de cette forme, montrent que l'on a un mode de construction d'une relation qui a sa place dans le système, et qui répond et contribue à la prégnance d'un type de représentation.

Quelles sont les caractéristiques de *mettre* et celles de la structure pronominale et prépositionnelle qui s'entrecroisent pour un tel résultat, c'est ce qu'il faudrait définir.

Dans le chapitre 2.4, consacré aux emplois à valeur inchoative de *mettre*, nous aborderons cette question. Nous ne pouvons, pour l'heure, proposer une réponse aboutie. Mais nous indiquerons la démarche qu'il nous paraît souhaitable d'adopter pour étudier les données dans toute leur complexité.

2.2. Caractéristiques de la construction d'une relation à travers *mettre*

Nous avons, jusqu'ici, fait entrevoir quelques éléments à l'oeuvre dans certains emplois de *mettre*.

Avant de proposer une hypothèse sur le fonctionnement de ce verbe, nous exposerons plus systématiquement certaines données afin de mettre au jour les caractéristiques de la construction d'une relation entre des termes (R) telle qu'elle est opérée par *mettre*.

Les exigences de l'exposé nous amènent à présenter séparément des aspects dont il faut garder à l'esprit qu'ils sont intimement liés.

2.2.1. Statut du localisateur (Z)

Rares sont les verbes fortement polysémiques pour lesquels on peut poser une correspondance régulière entre une position et une fonction sémantique.¹

Or c'est le cas de *mettre*, pour lequel on peut avancer que lorsqu'un argument figure en position de complément prépositionnel, il remplit la fonction de "localisateur".

- Nous défendons l'idée que ce terme (Z) est prédominant, ce qui se
- manifeste à travers une structure argumentale, des contraintes et des orientations interprétatives que nous décrivons ci-dessous.

Sur le plan sémantique, cela se traduira essentiellement par le fait que le localisateur n'est pas "le localisateur du localisé".

Nous entendons par là que Z ne se définit pas comme "là où se trouve le localisé" consécutivement au procès *mettre*, mais est envisagé d'emblée eu égard à des propriétés de localisateur.

Tout ceci s'éclairera progressivement au long des exemples qui suivent.

2.2.1.1. Trivalence

On peut déjà voir une manifestation syntaxique de la nécessité (ou du statut premier) du localisateur dans le fait que le verbe *mettre* est fondamentalement trivalent.

Par exemple, on remarquera qu'avec la construction *X\$ mettre Ytps* :

(3) *Ça a mis trois heures*

on suppose nécessairement un procès rapporté à *ça*, tel que *cuire*, *sécher*...

¹ Comme exemple de verbe pour lequel ce n'est absolument pas le cas, voir la partie 3 sur *prendre*.

Si X\$ est lui-même processif, et ne requiert pas d'être implicitement en relation avec un procès spécifié contextuellement, *mettre* sera alors moins bon que *durer* ou *prendre* :

? *La traversée a mis trois heures*
La traversée a duré trois heures
L'opération a mis trois heures
L'opération a pris/duré trois heures

Avec *l'opération*, on voit que s'il s'agit du démantelage de la porte blindée de la salle des coffres, *mettre* est bon, ce qui n'est plus le cas s'il s'agit d'une opération chirurgicale. Dans le premier cas, *opération* suppose un procès défini contextuellement (l'opération de démantelage). Dans le deuxième, *opération* est un terme qui se suffit à lui-même.¹

2.2.1.1.1. Pour ce qui est de l'importance en emploi, la fréquence des occurrences de constructions transitives ou pronominales avec complément prépositionnel est très nettement dominante, comme en témoignent les chiffres ci-dessous :²

Construction	Exemples	Effectif	%
Xs V Y prép Z (ou Zloc)	<i>je casse les oeufs je les mets dans un récipient</i> <i>vous mettez un morceau de beurre dedans ou de l'huile</i> <i>quand la pièce est bien mise dans le mandrin je la serre je mets ma machine en plongée</i> <i>ils nous ont mis la TVA</i> <i>moi on m'a mis à l'école jusqu'à seize ans</i> <i>je ne vois pas pourquoi que ses parents l'ont mise dans le commerce</i> Passif : 7 occ <i>ensuite les gros animaux sont mis dans des caisses</i> <i>[...] quand il a été mis en maison de l'Enfance</i>	151	33,8
Xs V Y prép Z (ou Zloc)	<i>mettre le frein dans qqch, en mettre plein les yeux</i>	2	0,4
Xs V Y\$ ³	<i>on met du persil quand on n'a pas de fines herbes</i> <i>mon fils met des disques de grande musique</i>	56	12,5
Xs V Y\$	(Y\$ = parure) <i>on met un petit chapeau des bottes ou des tennis</i>	10	2,2
Xs V Y\$	Y\$ = des claques, de l'ordre, de la pagaille, la table	4	0,9

¹ Cette double interprétation nous a été signalée par Rémi Camus (nous ne pensions qu'à la première).

² Occurrences du Corpus d'Orléans, relevées par GREIDANUS 1990 : 203-206. Nous avons opéré des regroupements pour alléger le tableau, et nous donnons les constructions avec notre système de notation. On trouvera en annexe I les données telles qu'elles sont présentées par l'auteur.

³ T. Greidanus commente : «Le complément de lieu est sous-entendu.»

Construction	Exemples	Effectif	%
Xs V Ys à Zs	<i>il nous mettait bien une claque et des fois il nous punissait</i>	1	0,2
X V Y prép Z	Expressions : prép Z = à jour, à part, au courant, sur pied, en cause, en colère, de côté, à part... Passif : 3 occ prép Z = à l'épreuve, au point, à la porte	22	4,9
X V Ytps prép Zp	<i>vous mettrez trois semaines pour exécuter un grand [vitrail]</i> <i>ça mettra longtemps à changer mais j'espère que ça changera</i>	9	2,0
Xs V Ytps ¹	<i>on met une heure</i>	3	0,7
Xs V Ys à Zp	<i>[...] ils la mettent à faire de la soudure</i>	4	0,9
Xs se V prép Z (ou Zloc)	<i>ils se mettent dans la voiture</i> <i>donc par définition ils se mettaient en marge de la société</i> Expressions : 27 occ prép Z = à son compte, en grève, en rapport...	38	8,5
X\$ se V prép Z (ou Zloc)	<i>il y en a quatre [pièces] qui se mettent sous la carcasse d'un moteur</i> <i>mon pied s'est mis sur le bout de la planche</i> <i>il y a eu un petit mouvement politique qui s'est mis là-dedans</i>	3	0,7
X\$ se V	<i>des industries qui se sont mises</i>	1	0,4
Xs se V à Zp	<i>ils se sont mis à bien parler tout d'un coup</i> <i>alors là on s'y met tous les deux</i>	20	4,5
Xs se V prép Z de/que p	<i>tant que le gouvernement ne se sera pas mis dans la tête que la femme couturière [...] devrait bénéficier de la Sécurité sociale...</i> <i>mon beau-père [...] qui s'était mis dans la tête d'apprendre le français à un Allemand</i>	2	0,2
Vimp que p	<i>mettons que le soir elle lave le linge</i> <i>mettons qu'ils paieraient 6000 francs</i> <i>mettons que ce soit utile quoi</i>	6	1,3
Vimp #	<i>mettons (100 occ) - mettez (8 occ.)</i>	108	24,2
Divers	<i>se mettre ensemble (1 occ)</i> Nom de métier : 3 occ <i>il y en a qui se mettent vendeuses</i> Complément de temps : 2 occ <i>elle met ses rendez-vous quand elle veut</i>	6	1,3
	Total avec Z	252	56,5
	Total sans Z	74	16,6
	Total hors comparaison	120	26,9
	TOTAL	446	100

¹ T. Greidanus commente : «Le troisième actant est sous-entendu.»

2.2.1.1.2. Pour ce qui est du "répertoire syntaxique" théorique, si l'on se réfère aux têtes de § des dictionnaires, on constate que la grande majorité des emplois de *mettre* sont de la forme *X V Y prép Z* ou *X se V prép Z(p)*.

Les emplois de la forme *X V #* sont quasi inexistants. Tout au plus aura-t-on :

C'est Claude qui met

s'interprétant comme "alimenter la mise" dans un contexte de jeu de cartes.

Cela ne va pas de soi, beaucoup de verbes fréquents considérés comme trivalents ou bivalents ayant des emplois intransitifs :

*Claude pose, celle que tu as connu n'est plus, J'aime...¹ Tu vois...
Ça prend, ça passe, ça tient, ça arrive, ça sent, ça rend (bien), ça va,
ça craint, ça aide, ça promet, ça jette, ça coince ...*

Il y a cependant un emploi intransitif de *mettre*, d'ailleurs très proche d'un emploi de *admettre* :

Mettons !

On a pu voir dans le tableau ci-dessus que sa fréquence est loin d'être négligeable en français parlé.

On pourrait peut-être considérer que l'on a l'ellipse d'une complétive :

Mettons (que ça soit vrai), (que tu aies raison)...

Mais on peut aussi avoir :

*Au début tu demandes... mettons 300 francs
Mettons que tu demandes 300 francs...*

Nous avons traité cet emploi à part dans le tableau, et il est vrai que si on l'adjoint aux occurrences d'emplois transitifs ou pronominaux où ne figure pas *Z*, cela relativise la prédominance des constructions prépositionnelles.

2.2.1.1.2. Dans le même esprit, alors que l'on peut *mettre* comme *placer de l'argent sur un compte*, la seule mention du verbe *mettre* dans le contexte suivant passerait mal :

«Acheter ? Vendre ? Emprunter ? Placer ? Mieux vaut avoir un banquier qui voit clair.»²

¹ Entendu comme *Je suis amoureux/se*.

² Publicité CIC, octobre 1994.

Si l'on voulait renvoyer au simple fait d'alimenter un compte, on emploierait plutôt :

Déposer ?

2.2.1.1.3. De fait, on observe que, hormis l'emploi de l'impératif *mettons que...*, les emplois bivalents (*X mettre Y #*) sont ramenables à quatre grands types :

1 - Des cas d'ellipse manifeste de Z, comme dans :

*Et maintenant, je mets la teinture ?
Ben dis-donc, tu as mis le temps !*

2 - Quelques expressions telles que :

mettre les voiles, mettre les bouts, les mettre

3 - Des emplois où l'on pourrait paraphraser *mettre Y#* par :

mettre Y en marche, allumer, déclencher, enclencher Y...

On aura, parmi les termes pouvant figurer en position Y :

(a)

*le chauffage / la télévision / la radio / le son / les phares / le starter / la sirène / les
essuie-glaces / le clignotant / le répondeur / le réveil / l'alarme / le verrou / la lumière /
les projecteurs*

Par contre, on n'aura pas : ¹

(b)

*?? mettre la douche / la lampe / le sèche-cheveux / l'aspirateur / la cafetière /
l'ordinateur / le klaxon / l'avertisseur / la sonnette / la clé / le son briquet*

Or, alors que les caractéristiques matérielles des objets en question ne sont pas aisément différenciables, on observe que la plupart des termes de la série (a) s'insèrent sans problème dans une structure *il y a Y #*, séquence peu naturelle avec les termes de la série (b).

Ce type d'emploi du verbe *mettre* paraît donc illustrer parfaitement le fonctionnement d'un opérateur causatif, tel que décrit dans le §2.1.

¹ Sinon dans un contexte où l'expression sera paraphrasable par *installer Y, mettre Y en place*, ce qui est toujours possible et ne nous intéresse pas ici.

En fait, l'élément déterminant tient à la propriété qu'ont certains termes de pouvoir figurer comme "élément d'ambiance", ce que traduit la construction en *il y a*.

Ici, le localisateur qui s'impose est "la situation", c'est-à-dire le localisateur par excellence, présent contextuellement. Donc un élément crucial, une sorte de donnée a priori.

Là aussi, on voit que Y doit avoir certaines propriétés, en l'occurrence être susceptible de figurer au nombre des éléments constitutifs d'un environnement, d'une situation.

Les termes des listes (a) et (b) se différencient sur la base de ce type de propriété. Ce n'est d'ailleurs pas une propriété rattachée immuablement à tel ou tel terme, mais plutôt une propriété construite à travers une structure en *il y a Y*, ou en *mettre Y #*. Selon le contexte, un terme sera plus ou moins compatible avec ce type de construction.

En effet, on peut rendre certaines suites acceptables à condition que Y acquière le statut d'"élément d'ambiance". Par exemple,

mettre la douche

se conçoit dans un contexte d'ouverture de la piscine, le matin, un des employés peut dire à l'autre :

Vas-y, mets les douches !

ou encore, dans un contexte de bruitage radiophonique, on pourrait avoir identiquement, pour une scène de pluie :

Juste après ce passage tu mettras la douche.

L'important étant que l'existence de *douche* ne soit pas rapportée à un sujet bénéficiaire singulier.

De même, on peut concevoir

La première chose quand tu arrives, c'est mettre l'ordinateur

s'il s'agit d'un ordinateur qui surveille l'activité de l'atelier et comptabilise automatiquement la production, par exemple.

Ce qui bloque ordinairement cette expression est le fait que le fonctionnement d'un micro-ordinateur est rapporté a priori à l'activité singulière d'un utilisateur.

On voit donc que la mise en oeuvre de Y par X revient à une simple actualisation d'un fonctionnement dont le sujet ne profite qu'à travers ses conséquences situationnelles.

Cette différence apparaît de façon particulièrement nette à travers l'opposition *télévision* (b) / *ordinateur* (a).¹

Il semble donc que ce qui est central dans ce type d'emploi, c'est un certain état du localisateur.

4 - Les cas où Y est ce que nous appellerons un élément de parure :

mettre une robe, un collier, du rouge à lèvres, des bretelles, des boutons de manchette...

Dans ce cas le localisateur est Xs.

On peut se demander pourquoi l'on n'a pas obligatoirement Xs se *mettre* Y, avec marquage systématique par la construction pronominale de la coréférencialité du localisateur et de l'agent.

Ces emplois représentent la valence minimale de *mettre*, et à ce titre méritent toute notre attention. Si le localisateur n'a nul besoin d'être spécifié, c'est que les propriétés de Y par rapport à un être humain sont telles que ce terme donne à lui seul l'exacte teneur de la relation entre localisé et localisateur telle que construite à travers *mettre*, et qu'il suffit à orienter l'interprétation vers "X localisateur".

C'est pourquoi nous reviendrons sur ces emplois en détail dans le corps de la description.

2.2.1.2. Structure des expressions idiomatiques

La grande majorité des expressions idiomatiques avec *mettre* supposent la présence de Z, que Z en soit le constituant nominal, ou que l'emploi de l'expression *mettre* Y requière la suite *prép* Z.

On utilise alors les substituts *qqn* ou *qqch* :

mettre fin à qqch, mettre la faute sur qqn
mettre qqch en scène, mettre qqn dans l'embarras...

¹ On peut même faire l'hypothèse qu'au début de l'arrivée du petit écran dans les foyers, *allumer* devait être privilégié par rapport à *mettre*, dont l'emploi est favorisé par un mode d'utilisation de la télévision comme objet de compagnie.

Si l'on examine la structure des expressions répertoriées dans le *Dictionnaire des Expressions et Locutions*,¹ la comparaison avec *prendre* est éclairante :

	<i>Mettre</i>	%	<i>Prendre</i>	%
V Y	34	10,1	108	55,7
V prép Z	199	59,4	46	23,7
V Y prép Z	95	28,3	29	14,9
Autres	7	2,1	11	5,7
TOTAL	335	100	194	100

La coïncidence remarquable entre la trivalence en emploi et la structure tripartite des expressions idiomatiques confirme que l'on a bien là affaire à une manifestation des propriétés fondamentales de *mettre*.

L'attitude courante, qui consiste à dénier aux constituants nominaux de la locution un statut valenciel plein, ce que résume ainsi A. Schmid :

« Dans les L[exies] C[omplexes], la combinaison figée verbe - valence(s) devient le support d'une signification nouvelle, qui n'est pas directement déductible de la sémantique des éléments. Le lien fixe entre le verbe et sa/ses valence(s) signifie la perte du statut propre de "valence", la pronominalisation et l'interrogation étant généralement bloquées pour l'élément phraséologiquement lié. Ces valences figées sont souvent appelées "pseudo-valences". »²

est peut-être un peu rapide.

Si l'on veut bien admettre que :

- l'idiomaticité d'une expression indique que les propriétés des composantes s'appellent l'une l'autre ;
- une construction syntaxique a, comme toute forme linguistique, des propriétés sémantiques ;

on doit considérer que le fait qu'un verbe "capte" des termes plutôt dans une position que dans une autre est riche d'enseignements sur les propriétés du verbe.

En l'occurrence, ce fait confirme le statut prépondérant de Z dans la construction d'une relation à travers *mettre*.

¹ REY, CHANTEREAU (1988)

² SCHMID 1991 : 20-21.

L'interprétation des questions suivantes met bien en lumière la façon dont *mettre* conduit à focaliser l'interprétation sur le localisateur :

- (4) *Est-ce qu'il est bien mis ?*
- (5) *Est-ce qu'il est bien posé ?*
- (6) *Est-ce qu'il est bien placé ?*

(4) se dirait très naturellement dans le cadre d'un emploi "vestimentaire" : on se demande ainsi si un faux-col, un pareo, un casque de moto sont *bien mis*, c'est-à-dire si la localisation de Y est en adéquation avec ce localisateur-là.¹

En aucun cas dire qu'un objet est *bien mis* ne s'interprète comme "localisé au bon endroit" (ce qui est le cas avec *bien placé*), ni comme "localisé avec la bonne technique, les bons gestes" (cas de *bien posé*).²

Dans le cas du "bon endroit" (6), on a une focalisation sur les conséquences de la localisation pour le localisé.

Dans le cas de (5), on a une focalisation sur l'adéquation du procès lui-même.

Avec (4), on a une focalisation sur l'état résultant de la localisation envisagé du point de vue du localisateur.

Dans le même sens, on opposera :

- (a) *placer de l'argent sur un compte*
- (b) *mettre de l'argent sur un compte*

où l'on voit qu'avec (a) c'est l'argent qui y gagne (qui fructifie), alors qu'avec (b) c'est le compte (qui se renfloue).

Ainsi que :

- mettre une phrase en anglais*
- *mettre un roman en anglais*

où l'on voit qu'il faut que ce soit la pratique de l'anglais qui motive la mise en relation avec le texte. La contrainte avec *roman* vient du fait qu'a priori, c'est le roman qui est visé à travers la traduction.

¹ Cela pourra aller jusqu'à dire de quelqu'un qu'il est *bien mis*, paraphrasable par *bien vêtu*.

² Notre intuition rejoint ici celle de Bescherelle : « Pour bien *poser*, il faut de l'adresse dans la main. Pour bien *placer*, il faut du goût et de la science. » Commentaires sur les synonymes, article *mettre*.

2.2.2. Autonomie du terme localisé par Z

Ce que nous appelons "autonomie" correspond au fait qu'avec *mettre*, le localisé n'est pas autrement déterminé que par le fait qu'il est localisé.

Autrement dit, le localisé n'est ni construit (prédication d'existence), ni qualifié à travers le procès.

Ceci est à l'origine de certaines des contraintes d'emploi de *mettre*.

2.2.2.1. Absence de prédication d'existence

Avec *mettre* l'existence du localisé est indépendante de sa mise en relation avec le localisateur.

Cela apparaît nettement dans des emplois où l'on a Xs, Y\$ et Z\$, certains termes dont l'actualisation est liée à leur localisation n'autorisant pas une construction de la relation avec *mettre*.

En regard de :

Il y a ton nom sur la boîte à lettres
Il y a un coeur sur ce tronc d'arbre
Il y a une tache sur ton pantalon,

les séquences correspondantes avec *mettre* excluent certaines interprétations.

Il faut interpréter *nom* dans :

Claude a mis ton nom sur la boîte à lettres

comme le nom dans sa globalité plutôt que comme le signe graphique, qui est tributaire de son tracé.

En effet on voit nettement dans :

(7) *Claude a mis un coeur sur ce tronc d'arbre*

qu'il ne s'agit pas du dessin d'un coeur dans l'écorce mais d'un coeur en carton, préexistant à sa mise en relation avec le localisateur, qui est fixé tel quel. Avec *mettre*, le procès ne saurait être à l'origine de l'existence même du localisé.

C'est ce qui rend impossible¹ :

**Claude a mis une tache sur son pantalon*

De même :

(8) Claude a mis une question sur l'avortement tout au début

ne s'interprète que comme : faire figurer la question par écrit au début d'un texte, et non la formuler oralement, ce que l'on a sans problème avec :

Claude a posé une question sur l'avortement tout au début.

En fait la relation entre X et Y est très différente.

Dans le cas de *Xs poser une question à Zs*, Xs est source de Y, et secondairement, Y est localisé par Zs.

Avec *mettre*, X n'est en relation avec Y qu'à travers la relation <Y localisé par Z>.

Cet aspect est déterminant pour ce qui est du contraste qui se fait jour dans :

(9) Claude a posé de la moquette tout l'après-midi

(10) ? Claude a mis de la moquette tout l'après-midi.

où l'on voit qu'avec *mettre*, on ne peut prédiquer une relation entre *Claude* et *moquette* indépendamment de la relation de *moquette* avec un localisateur spécifique.

2.2.2.2. Un contre-exemple apparent

Il s'agit d'emplois tels que :

(11) Claude a mis une gifle à Dominique

Dans ce cas il semble bien que l'on n'ait *gifle* qu'à travers le procès : la gifle n'existe que d'être mise.

Or, ce type d'emploi n'est possible que sous certaines conditions : une relation tendanciellement détrimentale pour Zs, et une contrainte de registre de langue.

¹ Hormis la fausse tache des farces et attrapes, bien sûr.

2.2.2.2.1. On ne trouve dans ces emplois que des termes détritimaux pour le localisateur :

*mettre une claque, un coup de poing, une volée, une râclée,
mettre une (de ces) engueulade, un PV, une amende*

et non pas :

*??mettre une caresse, un baiser, un (de ces) compliment,
??une flatterie, une récompense, un bon point...*

Avec des termes valués positivement, il est difficile de faire l'impasse sur une construction du localisé liée à une visée de Xs par rapport à Zs.

Or, on a l'intuition, avec *mettre*, que le point de départ de la relation est tout autant Zs que Xs. Tout ce qui approche de près ou de loin le cadeau est exclu, la source de *cadeau* étant exclusivement du ressort de l'offreur, et ne pouvant s'interpréter comme réponse à un comportement du destinataire.

C'est peut-être cet aspect "réactif" qui est en jeu, plutôt que le caractère bénéfique ou détrimental en lui-même ; on a d'ailleurs aussi bien :

*mettre une mauvaise note
mettre une bonne note*

Dans le même sens, on observe les contraintes suivantes :

*(a) Claude est venue au jardin, elle a donné trois coups de pioche dans les framboisiers et elle est repartie
(b) ?? Claude est venue au jardin, elle a mis trois coups de pioche dans les framboisiers et elle est repartie*

Dans ce contexte, l'emploi de *mettre* est peu naturel. Mais on peut avoir aussi bien *mettre* que *donner* dès lors qu'il s'agit non pas de piocher, mais de heurter avec une pioche :

*(a') Claude a donné un coup de pioche dans les châssis
(b') Claude a mis un coup de pioche dans les châssis*

Une expression comme :

Mettre des coups de (marteau, pioche, râteau, balai...)

ne se conçoit que si cela est détrimental pour le localisateur de *coups*.

(b) et (b') montrent que l'emploi de *mettre* relègue à l'arrière-plan une éventuelle intentionnalité de Xs dans l'effectuation du procès.

On voit d'ailleurs qu'on ne saurait paraphraser, même grossièrement :

mettre un coup de balai, mettre un coup de scie

par resp. *balayer* et *scier*, ce qui est envisageable pour :

donner un coup de balai, donner un coup de scie.

Une relation parasynonymique avec le verbe dérivé est totalement exclue avec *mettre*.

Le localisé n'est donc pas au point de départ de la relation construite, ni de l'activité du sujet, alors que c'est très possible avec *donner*.

C'est pourquoi, contrairement à ce que pourrait laisser croire l'événement extra-linguistique du "giflage", on ne peut à proprement parler de prédication d'existence de *gifle* lorsqu'on y réfère à travers *mettre une gifle*.

2.2.2.2.2. Par ailleurs, et là n'est pas le moindre, il y a une question de registre de langue.

On concevrait difficilement :

? Et d'un geste mutin, elle lui mit un coup (avec/de) son éventail,

alors que *donner* ne pose pas ce problème.

De même pour :

donner/?mettre une chiquenaude, un reproche, une semonce, un soufflet...

par opposition à :

mettre un gnon, une engueulade, un pain, une dérouillée...

De fait, il y a une relation particulière de *mettre* avec ce domaine des pratiques langagières qu'il est convenu de rapporter au "familier" ou au "populaire".¹

Dans ce cas précis, l'emploi de *mettre* est lié à un mode de construction des rapports entre Xs, Y et Zs.

¹ En témoignent peut-être les expressions, assez marquées, telles que *mettre les voiles, mettre les bouts, se mettre buraliste, en mettre un coup, s'en mettre plein la lampe, se faire mettre...* Il est également remarquable que l'on ait trois parasynonymes pour *mettre* : *flanquer, foutre, fiche(r)*, ce qui n'est pas le cas des autres verbes de fréquence similaire, sauf peut-être *faire* (*fabriquer, foutre, fiche(r)*).

Aussi, si l'on oppose *donner une gifle* à *mettre une gifle*, il convient de dépasser le simple étiquetage de la deuxième forme comme "variante stylistique", sans plus de commentaire.¹

Il faut considérer que cet emploi de *mettre*, qui paraît contredire l'idée d'autonomie de Y, est mis en oeuvre dans des conditions précises, et que l'on a conjonction entre une apparente atypicité et un choix discursif marqué.

Autrement dit, *mettre* autorise peut-être précisément la construction de *coups*, *amende*..., en tant que localisés par Zs, telle qu'elle est visée précisément dans certaines conditions énonciatives.

Nous reviendrons ultérieurement sur ce point.²

2.2.2.3. Absence de relation directe entre l'agent et le localisé

De là les contraintes syntaxiques évoquées plus haut, que l'on retrouve sur le plan sémantique :

Tiré(e) hors de la salle, Claude donnait des coups désordonnés
?? Tiré(e) hors de la salle, Claude mettait des coups désordonnés
Tout en avançant, les gardes mobiles donnaient des coups de matraque
?? Tout en avançant, les gardes mobiles mettaient des coups de matraque

¹ C'est ce à quoi s'en tient par exemple G. Gross (1989) lorsqu'il associe à *donner* un ensemble de verbes «qui ont la même interprétation mais qui constituent par rapport au support standard [i.e. *donner*] un écart stylistique, qu'il est convenu d'appeler "niveau de langue", toutes les autres propriétés syntaxiques étant constantes. Le nombre et la diversité des variantes dépend de la nature du substantif prédicatif.» (172) Curieusement, il ne mentionne pas *mettre* dans la liste d'une cinquantaine de verbes qui suit, et c'est bizarrement à *passer* (comme variante de *donner*) qu'il associe des séries lexicales comprenant *gifle*, *claque*, *correction*, *bécot* et *bise*. D'une part, nous préférons, pour les trois premiers, *mettre* à *passer*. Par ailleurs, considérer *mettre* comme variante de *donner* pour ce type de termes est difficilement compatible avec la position de l'auteur, qui observe que «*donner* est sémantiquement plus "simple", chargé de moins d'information aspectuelle que ses variantes qui, par rapport à lui, représentent des incréments sémantiques déterminés [...]

(172) Si cela se conçoit pour *conférer*, *notifier*, *offrir*, *administrer*, c'est plus problématique pour *mettre* (mais aussi pour *passer*, *lancer*, *faire*, également cités comme variantes de *donner*).
Notons que le point de vue adopté est celui des constructions à support des substantifs prédicatifs, desquels on part. Comme ces substantifs sont seuls responsables de la valeur prédicative, et qu'ils sont considérés comme "autoconstruits", on ne peut que lister les verbes qui les accompagnent, et former des classes en fonction de compatibilités distributionnelles inanalysées.

² § 7.2.1.

Lorsque le localisateur-destinataire de *coups* n'est pas spécifié, et que le seul repère de *coups* est l'agent, le localisateur n'étant que résultatif et non premier, alors *mettre* est assez peu naturel.

De même, lorsqu'on a un geste machinal, pour lequel le localisateur importe peu, l'emploi de *mettre* sera compromis :

Claude réfléchissait en donnant de petits coups sur sa feuille avec son stylo
?? Claude réfléchissait en mettant de petits coups sur sa feuille avec son stylo

La relation X - Y n'est pas envisageable en dehors de la prise en compte du localisateur considéré comme tel.

Il semble donc qu'avec *mettre*, le localisé ait une forme d'autonomie par rapport au procès, son existence n'étant pas conditionnée par sa mise en relation avec le localisateur, et ses déterminations qualitatives n'étant pas rapportables exclusivement à une visée de l'agent .

Ainsi aurait-on :

- avec *faire*, l'existence du localisé est conditionnée par le procès :
faire une tache, faire un coeur sur un tronc,
faire une caresse
faire du feu, faire feu ;
- avec *donner*, les déterminations quantitatives (existence, délimitation...) du localisé peuvent être liées à l'agent, et sa qualification est nécessairement rapportée à un localisateur ("bénéficiaire") de type S :
Claude a donné une gifle/un baiser à Dominique
la vache est là pour donner du lait
la terrasse donne sur la mer ;
- avec *mettre*, les déterminations quantitatives du localisé ne se définissent pas à travers le procès ni sa valuation par rapport à l'agent du procès.

En liaison étroite avec ce qui a été dit dans le paragraphe précédent, la comparaison des séquences suivantes :

(11) *Claude a mis une gifle à Dominique*
(12) *Claude a donné une gifle à Dominique*

met au jour une "nuance" d'interprétation.

Avec *mettre*, il semble que "la gifle n'était pas volée".

Ceci est lié au fait que l'agent ne fait en quelque sorte qu'actualiser une relation qui tire ses déterminations (cause, origine, nécessité...) d'ailleurs.

Si l'on s'interroge sur les contextes les plus naturels pour (11) et (12), on aurait :

- Avec *donner*, un contexte où le locuteur raconte où en sont arrivés les rapports entre Claude et Dominique :

Tu te rends compte, Claude a donné une gifle à Dominique !

- Avec *mettre*, un bon contexte serait celui où l'on raconte une soirée mouvementée, certains protagonistes (dont Dominique) étant particulièrement excités :

...et là, Claude a mis une gifle à Dominique !

Ce qui est en question est le fait qu'il y a eu gifle, plutôt que le choix par *Claude* d'un mode de relation avec *Dominique*.

L'exemple suivant illustre bien ce type de circonstance :

"- Elle dort la petite ?

- Oui.

- Elle vous laisse dormir ?

- Il y a intérêt ! [rires]

- Tu lui mets une volée quand elle dort pas ? [rire]"¹

La séquence (11) revient à construire la relation entre Xs et Y (*gifle*) comme secondaire : *gifle* n'a pas de statut particulier par rapport à Xs qui n'est, par rapport à *gifle*, que la source de sa mise en relation avec Zs dans le temps.

De là des nuances interprétatives possibles telles que "Zs ne l'a pas volée", soulignée plus haut, mais aussi "on met une gifle pour se débarrasser de quelqu'un, plutôt que pour le punir", ou encore, "ce n'est pas dramatique".

En fait, cela tient à ce qu'avec *mettre*, on n'envisage une relation <Xs - Y> ou une relation <Xs - Zs> qu'à travers la relation Xs - <Y - Zs>.

¹ A = client, B = boulanger d'un village. Mai 1993.

2.2.2.4. Le localisé n'est pas qualifié à travers le procès

2.2.2.4.1. Les contextes auxquels on peut associer une séquence :

Y est à mettre,

sont restreints à des situations en cours comme la confection d'un texte, Y correspondant à une phrase, une idée... Ce qui est premier c'est le texte, donc le localisateur.

Encore plus contraint serait :

C'est de l'Y à mettre

sans ellipse d'un localisateur déterminé.

On ne peut avoir quelque chose qui soit à *mettre* indépendamment d'un localisateur spécifique déjà construit comme tel, comme c'est possible pour :

*de l'argent à placer, du tissu à poser*¹

2.2.2.4.2. L'emploi du participe passé à valeur adjectivale de *mettre* en apposition est contraint.

Comparons par exemple :

Le bouquet, placé sur la cheminée, devait donner la touche bucolique exigée par le thème de la conférence.

Le bouquet, posé sur la cheminée, rappelait cruellement à Dan les promenades passées.

?? Le bouquet, mis sur la cheminée, devait donner la touche bucolique exigée par le thème de la conférence / rappelait cruellement à Dan les promenades passées / avait fière allure / gênait le passage du chat...

Ou encore, cette fois sans l'apposition :

Les bibelots placés sur le guéridon n'étaient pas à vendre

Les bibelots posés sur le rebord de la fenêtre menaçaient de tomber

? Les bibelots mis sur la table devaient être rangés à part

Dans ces séquences, l'emploi adjectival revient à qualifier un terme (pris par ailleurs dans une autre relation) à travers la propriété d'avoir fait

¹ C'est-à-dire "fait pour être posé".

l'objet d'une localisation, la relation avec le localisateur faisant fonction de repère qualitatif du localisé.

Or *mettre* à lui seul ne construit pas une relation centrée sur un terme localisé, dont la localisation par tel localisateur contribuerait à définir les propriétés qualitatives.

Ce type de contrainte semble liée au domaine de la localisation spatiale, car d'autres contextes autorisent une telle construction, spécialement les expressions idiomatiques :

mis au rancard, au ban de la société, en demeure de...

Par ailleurs on peut avoir des séquences comme :

(13) *Une fois mis, il tombera droit,*

s'agissant d'un manteau, par exemple.

Mais dans ce cas, *mis* s'oppose à *pas encore mis*, le paramètre aspectuel étant fondamental, comme l'atteste la nécessité de *une fois* pour que la séquence soit naturelle.

Enfin, on trouvera plus aisément cette construction lorsqu'il s'agit d'un conseil technique à l'agent potentiel, concernant la conformité de la localisation et non les propriétés du localisé.

Ainsi :

Le blanc mis trop près de la paupière durcit le regard
paraît assez naturel.

Quoi qu'il en soit, *mettre* a là aussi un comportement bien distinct de *placer* et *poser*,¹ dont il faudrait rendre compte.

Si l'on a sans problème :

On avait posé ses affaires sur le lit
On avait mis ses affaires sur le lit
On avait placé son sac contre la fenêtre
On avait mis son sac contre la fenêtre

¹ Comportement qu'un caractère de "généralité" ne peut expliquer à lui seul, puisque d'autres verbes tout aussi "généraux" ne le présentent pas ; ainsi de *prendre*, *faire*... On peut cependant évoquer l'emploi adjectival très contraint ou impossible des participes passés de *avoir* et de *être*.

les différences d'attestabilité sont nettes dans les séquences suivantes :

Ses affaires l'attendaient, posées sur le lit
?? Ses affaires l'attendaient, mises sur le lit
Son sac, placé contre la fenêtre, empêcha le battant de claquer
?? Son sac, mis contre la fenêtre, empêcha le battant de claquer

Mettre n'autorise pas à lui seul une spécification du localisé sur la base de la propriété "être mis" ; seule la construction d'une altérité sur le plan temporel permet d'introduire sans problème une propriété distinctive *mis/non mis*.

2.2.2.5. Bien qu'autonome, le localisé ne peut être repère au sein de R

2.2.2.5.1. On peut à cet égard opposer :

(a) *Claude a mis la table en morceaux, le moteur en pièces, le service à thé en miettes, le tissu en charpie, les meringues en compote...*

(b) *?? Claude a mis le café en poudre, le moteur en pièces détachées, le pain en tranches, la pâte en boulettes, le tissu en bandes, les pommes en compote...*

Avec *mettre Y en Z*, Y en tant que tel ne peut figurer le repère au sein de R, i.e. le terme premier par rapport auquel l'autre terme (Z) se définit.

Aussi peut-on avoir la forme Z (= DE LE N) de °Y pour (b) :

des tranches de pain, de la compote de pommes,

mais pas pour (a) :

des miettes de service à thé,¹ de la compote de meringues...

Cela va de pair avec un état résultant détrimental pour Y, dès lors que l'on a des termes à la fois extérieurs et reliés par *en*, qui marque une forme de repérage solidaire entre deux termes.

2.2.2.5.2. Remarquons, dans le même sens, que la construction *la mise de Y* avec valeur processive, comme on a *la pose de Y*, est très contrainte.

¹ Les miettes du service à thé, concevable, serait autre chose.

On ne rencontrera ce cas que dans des expressions plus ou moins lexicalisées, ayant la forme *mise prép Z de Y* : ¹

la mise-en-train, la mise-en-scène, en ondes, en images, la mise sur pied...

pour lesquelles *prép Z* associé directement à *mise* prend en charge la nature processive du domaine ainsi construit.

Ceci confirme le statut prépondérant du localisateur. C'est par rapport à *Z* (*scène, ondes, images...*) que peut s'inscrire un point de vue subjectif sur *Y*, et non l'inverse. Dit autrement, c'est à travers *Z* que *Y* se manifeste pour un sujet.

2.2.2.5.3. De même, le fait que le localisé ne puisse être au point de départ de la construction de la relation apparaît dans la différence déjà mentionnée entre :

(14) *Claude a mis de la moquette*

(15) *Claude a posé de la moquette.*

Dans (15) il peut être question de l'activité de *Claude* (qu'a fait Claude cet après-midi ?).

Alors que (14) ne renvoie qu'à un choix de revêtement de sol pour un espace à aménager : *moquette* s'opposant à *linot, tapis etc.*

On n'a pas de :

*metteur de portes, metteur de carrelage...*²

se définissant hors temps par rapport au fait de *mettre quelque chose*, alors qu'il y a des :

metteurs-en-scène, metteurs-en-ondes, metteurs-au-point...

Le pôle par rapport auquel va pouvoir éventuellement se définir l'activité d'un sujet est le localisateur, le localisé ne pouvant fournir le support d'une activité de l'agent.

2.2.2.5.4. On notera également qu'un emploi avec *Ys* tel que :

? *Claude a mis Camille à la cuisine / à la salle de bains*

est relativement contraint.

¹ Plutôt que ??*mise de Y prép Z*.

² Comme on a un *placeur de portes*, un *poseur de carrelage* (PR). On peut même se demander si la survivance de *bailleur de fonds* parallèlement à *mise de fonds* n'est pas liée à ce blocage.

Deux contextes rendent cette séquence acceptable :

- *Camille* est un bébé, un chat..., et durant le traitement à l'insecticide, restera à l'abri à la cuisine ;
- Il s'agit de distribuer des postes (d'observation, de nettoyage) entre différentes personnes, dont *Camille*.

Si l'on compare :

(16) *J'ai mis ta mère dans la chambre de Dan*

(17) *J'ai installé ta mère dans la chambre de Dan*

on voit que (16) ne peut référer, comme (17), à un contexte où il s'agit d'un lieu où *ta mère* attend l'allocataire, se repose un moment, vient regarder un film qui l'intéresse...¹

Un bon contexte pour (16)² est celui où il s'agit d'attribuer un lieu pour dormir à *ta mère*, qui est venue, ou doit venir en visite.

Le devenir du localisé pour lui-même (ce que fait *ta mère* pour elle-même dans *la chambre de Dan*, indépendamment du fait de s'y trouver) n'est pas ce qui compte avec *mettre*.

2.2.2.5.5. On voit donc que l'autonomie du localisé n'est pas du tout du même type que celle du localisateur.

Le localisateur a une autonomie en tant que terme préconstruit, et eu égard à ses propriétés de localisateur.

Cette forme d'autonomie apparaît dans le contraste :

Claude s'est mis(e) à la poursuite de Dan

Claude s'est mis(e) à la recherche (# / de Dan)

?? *Claude s'est mis(e) à une poursuite*

?? *Claude s'est mis(e) à une recherche*³

Claude s'est lancé(e) / engagé(e) dans une poursuite

Claude s'est lancé(e) / (engagé(e) dans une recherche

¹ S'il s'agit de construire la localisation de *ta mère* comme "on s'en débarrasse", on emploierait plutôt *coller*.

² Également bon pour (17).

³ Alors qu'avec *commencer* on aurait une contrainte inverse : *commencer une recherche # / ?commencer la recherche de Dan*. B. Peeters, bien qu'il évoque les termes *recherche* et *poursuite*, ne relève pas la contrainte : «On peut à la limite commencer une poursuite et une recherche» et il donne l'exemple : «Avec des gestes agiles et presque joyeux, il commença la recherche.» Plus loin, il oppose les prépositions dans «se mettre à la recherche de qqn / qqch et se mettre en quête de qqn / qqch», sans établir de rapport. PEETERS 1993 : 46.

Le localisé a l'autonomie d'un terme qui ne fait l'objet d'aucune détermination au travers du procès et qui n'est pas lui-même source de déterminations (en dehors de sa présence comme terme de la relation).

2.2.3. Extériorité du terme constructeur de la relation

L'extériorité de X, constructeur de R, par rapport aux termes de la relation pris en eux-mêmes, ressort déjà nettement de la trivalence de *mettre*.

Dans le même sens, on observe dans les emplois de la forme *Xs mettre Y\$ à Zp* des contraintes sur *Zp* allant dans le sens d'un "non interventionnisme" direct sur *Zp*, *Xs* ne faisant qu'autoriser le déclenchement d'un processus autonome.

Comparons :

mettre le linge à sécher, à tremper
**mettre le linge à laver, à repasser*
mettre le poisson à dessaler, à décongeler
**mettre le poisson à vider*
mettre les concombres à dégorger, à macérer
**mettre les concombres à râper, à trancher*

ou même, semble-t-il :

mettre les pommes de terre à mijoter, la viande à rôtir
?mettre les pommes de terre à sauter, la viande à griller

Il faut donc :

- une absence d'agentivité dans l'effectuation de *Zp*, même s'il s'agit d'une agentivité purement mécanique, de source extérieure à *Xs*, comme dans :
?? mettre les blancs d'oeuf à monter, la farce à hâcher...
- une positivité¹ de la relation *Y\$ - Zp*, car on n'a pas non plus :
?? mettre la crème à tourner, le linge à jaunir, la viande à brûler...
- une autonomie de *Y*, car on n'a pas non plus :
??mettre le ciment à prendre,
qui réunirait pourtant les deux conditions ci-dessus.

¹ A laquelle peut être rattaché un point de vue sur la relation comme "bonne valeur". Soulignons que si visée il y a, elle n'est pas rapportable à *Y\$* pris isolément, mais à la relation *<Y - Zp>* prise en bloc, et qu'elle est dans une certaine mesure prise en charge par à.

Cette extériorité de X peut paraître moins évidente dans les cas où il est, en même temps qu'agent, localisateur (emplois "vestimentaires") ou localisé (emplois à valeur inchoative).

Nous verrons qu'elle a cependant une pertinence.

2.2.4. Positivité de R

Le statut prépondérant du localisateur (explicité ou non à travers Z) aura d'abord une conséquence quant à ce que l'on pourrait appeler une forme de positivité absolue de R, qui ne peut être construite en tant que <ne plus R'>.

Comparons :

- (18a) *Claude a mis son manteau sur le lit*
- (19a) *Claude a posé son manteau sur le lit*
- (18b) *Claude a mis son manteau*
- (19b) *Claude a posé son manteau*

Si (18a) et (19a) ont des interprétations proches, celles qui s'imposent pour (18b) et (19b) en l'absence de tout autre contexte, diffèrent radicalement.

Hors contexte, (18b) s'interprètera le plus immédiatement comme :

Claude a revêtu son manteau.

Même en dehors de ce cas, (18b) conduit à construire une positivité de R, en trouvant un contexte allant de pair avec un localisateur préconstruit situationnellement : dans le coffre de la voiture où on entasse des choses, sous la tête en guise d'oreiller (tout le monde souffrant de la dureté du sol), sur une bouteille pour la protéger...

Cette interprétation est impossible pour (19b), où ce qui est construit est le fait qu'à travers le procès, X ne localise plus Y.¹

¹ Ceci n'épuise pas ce qu'on peut dire de *poser* et n'est pas à prendre comme une caractérisation du fonctionnement de ce verbe. Il s'agit d'un élément de glose qui lui est applicable dans ce type d'emploi.

2.2.5. Spécification de R en relation avec un repère externe

La positivité de R, associée au fait que ni le localisé, ni le localisateur ne sont source de la construction de la relation, et que le constructeur n'est pas a priori le repère de la nécessité, ou de la valuation de R, aura pour conséquence que R pourra être spécifiée à partir d'un point de vue extérieur aux termes en présence.

2.2.5.1. Dans la continuité des exemples décrits précédemment, comparons :

(20) *Pour répondre au téléphone, Claude a posé le bouquet sur le guéridon*

(21) *Pour répondre au téléphone, Claude a mis le bouquet sur le guéridon*

Si, dans (20), Claude est une jardinière peu soigneuse, dans (21), ce pourrait bien être une dangereuse espionne...

En effet, un contexte plausible pour (20) est celui où l'on se rend les mains libres (au péril du guéridon, irrémédiablement taché).¹

On voit que ce qui est pertinent **eu égard à répondre au téléphone** n'est pas précisément la relation $\langle \text{le bouquet} \subseteq_{\text{Loc}} \text{le guéridon} \rangle$, mais le fait que *bouquet* ne soit plus localisé par *Claude*.

(21), par contre, n'est interprétable que dans un contexte où *Claude* a besoin de $\langle \text{le bouquet} \subseteq_{\text{Loc}} \text{le guéridon} \rangle$ **pour répondre au téléphone**, ce qui oriente l'orientation vers : elle se cache derrière.

Ainsi, avec *mettre*, la positivité de R est réinterprétée en relation avec un repère externe. L'emploi de *mettre* dans (21) contraint l'interprétation à solliciter ce qu'un bouquet sur un guéridon peut bien avoir à voir avec le fait de répondre au téléphone.

2.2.5.2. C'est ainsi que l'on peut expliquer le fait que lorsque $X = \text{ça}$, il y a de grandes chances que l'on ait Ytps :

(3) *Ça met trois heures.*

Ce type d'emploi suppose qu'un repère externe fonde un point de vue sur la relation entre *trois heures* et le procès dont *ça* est le support, un des

¹ Il faut bien *ça* pour motiver la profération d'un tel énoncé.

repères qui s'imposent en l'absence de spécification étant un point de vue subjectif. Et cela s'interprète tendanciellement comme "c'est long", dans la mesure où ce repère subjectif n'est aucunement repère de l'ancrage temporel de la relation.

De même, on observe qu'avec *X\$ se mettre qqpart*, R sera interprétée comme détrimentale, ce qui mobilise le point de vue d'une instance subjective concernée par la relation :

«Ça ressemble à un détournement de fonds, une escroquerie assez complexe mais très bien ficelée... Et puis, il y a eu un grain de sable qui s'est mis dans l'engrenage et à partir de là, tout a commencé à se compliquer.»¹

C'est ainsi qu'une vision "romantique" de (22) est exclue, alors qu'elle est possible avec (23) :

(22) *La neige s'est mise sur les fils électriques*

(23) *La neige s'est (dé)posée sur les fils électriques*

2.2.5.3. Avec des emplois à valeur de localisation spatiale de la forme *Xs se mettre à Z*, on observe des contraintes quant à la relation possible entre *Xs* et *Z*.

Ainsi, la séquence :

(24) *Ils se sont mis Place Payot*

demande un contexte particulier.

Seuls des gendarmes, des surveillants de rallye, des compteurs de trafic ou des quêteurs de l'Armée du Salut pourront *se mettre Place Payot*.

On ne dira pas de personnes attendant pour un rendez-vous, faisant une halte pour se reposer, ou emménageant dans un domicile, qu'elles *se sont mises place Payot*.²

Il doit y avoir entre le sujet et le localisateur un rapport tel que ce dernier ne soit pas pour *Xs* un simple repère spatial, mais le point de départ d'une activité de *Xs* liée à certaines propriétés non exclusivement spatiales du localisateur.

¹ G. Lecas, *Le syndrome du volcan*, Série noire, 1993, p 227.

² Le cas du vendeur ambulant (s'il ne participe pas à une activité commerciale plus vaste impliquant une forme de répartition du territoire) ou du quêteur isolé étant peut-être intermédiaire.

Autrement dit, Xs dans ces emplois est le déclencheur de la localisation, mais cette localisation doit être interprétable d'un point de vue beaucoup plus général, ou encore, "partageable". La relation doit avoir un statut pour autre que Xs.

Cette composante est bien liée à la présence de *mettre*, l'emploi de *s'installer* ne requérant aucune des conditions décrites ci-dessus.

2.2.6. L'emploi de *mettre* dans le domaine de la parure

2.2.6.1. Nous partirons de l'idée que la valence minimale offre un accès privilégié au fonctionnement d'un verbe, pour la raison que les déterminations externes sont aussi réduites que possible.

Si l'on a un contexte très pauvre, on peut penser que l'interprétation se trouve canalisée vers une configuration caractéristique de ce que met en place le verbe.

Le verbe *mettre* n'ayant pas d'emploi intransitif, les emplois "vestimentaires" en représentent la valence minimale.

Ils constituent un des rares cas où le localisateur n'est pas spécifié par Z. Dans la mesure où l'on a également :

Pourquoi est-ce que tu lui as mis ses habits du dimanche ?¹
Je déteste les (femmes / hommes) qui se mettent de la (laque / brillantine)

il faut s'interroger sur ce qui rend possible cette non spécification, c'est-à-dire l'absence de marque de la dissociation agent / localisateur par une construction pronominale.

Ceci pose problème, dans la mesure où cela paraît remettre totalement en question ce que nous avons appelé l'extériorité du terme déclencheur de la relation par rapport aux termes (localisé / localisateur) de la relation.

Cela nous contraint à aborder la question par un autre biais que la description actancielle : <X fait que <X localise Y>>.

¹ La très forte désagentivation de Y conduit à associer à *lui* un bébé, une personne impotente, un mort...

Il convient de réfléchir en termes de conditions de possibilité de l'interprétation "X localisateur" à partir d'une structure *X mettre Y#*.

Nous avons vu dans le cas de *Xs mettre le chauffage #* que le localisateur qui s'imposait alors était "la situation".

Avec *Ça met Y*,¹ on a deux types de localisateur : la situation (*ça met de l'ambiance*), ou un procès envisagé dans sa durée et comme étant à valider (*ça met trois heures*).

Autrement dit, qu'est-ce qui, lié à *mettre* et aux propriétés respectives de *Xs* et *Y_{parure}*, autorise l'absence de *se* ?

2.2.6.2. On peut associer à *se* la propriété de marquer un hiatus entre le point de départ d'une relation et le terme affecté par cette même relation.²

Soit la séquence :

(25) *Ce chien se lave*

Elle accepte deux interprétations :

1. Ce coussin synthétique en forme de chien est lavable
2. Ce (cette race de) chien se lave (en se léchant le poil, comme les chats)

L'interprétation (1) est la moins problématique : le terme affecté par le procès *laver* n'est pas le point de départ de sa mise en relation avec *laver*. En l'absence d'autre précision, on tombe sur "l'agent par excellence" qui correspond à "de l'humain". C'est l'interprétation qui s'impose chaque fois que les propriétés de *X* n'autorisent pas sa construction comme source du procès, comme dans :

(26) *La peau du potimarron se mange*³

L'interprétation (2) met en jeu un double point de vue sur *chien* : entité ayant des propriétés d'objet (physiques), et source potentielle de procès.

¹ Qu'on peut considérer comme elliptique, mais le fait que l'ellipse soit plus probable dans ces emplois que dans d'autres est significatif.

² Ce passage s'inspire de l'étude de G. Bernard (1987). Nous adoptons l'attitude inverse de l'auteur, qui considère que le "par défaut" intervient dans *la pomme se mange*. Nous sommes plutôt d'avis que le "par défaut" intervient plutôt dans *Claude se lave* ou *la neige se dépose en couche épaisse sur le toit des voitures* (il faut toutes ces déterminations pour avoir, avec *Xs*, des procès autres que *abîmer*, *fendre*, *casser*... D'ailleurs *la neige* n'est pas à proprement parler un inanimé.)

³ Cf. ce que dit G. Bernard sur *la pomme se mange*. Nous modifions *X* car l'énonciation de (26) n'est plausible que parce que la peau du potiron ne se mange pas.

Avec Xs se V :

(27) *Claude se lave*

l'interprétation (1) est très contrainte ; le sujet qui fait l'objet du procès l'est au titre de propriétés génériques :

Ah mais qu'est-ce que tu crois... une femme comme moi, ça se mérite !

et la reprise par *ça* permet de neutraliser l'opposition humain/inanimé.¹

On est tendanciellement canalisé vers l'interprétation (2) faisant appel à un double point de vue sur Xs.

Mais dès qu'un "candidat" à la fonction d'objet se présente (Y), le point de vue sur Xs en tant qu'affecté se trouve spécifié à partir de Y. C'est le cas de :

(28) *Claude se lave les mains.*

Dans ce cas Y vient spécifier Xs en tant qu'objet affecté, c'est-à-dire eu égard à des propriétés matérielles.²

Ceci conduit Gilles Bernard à considérer que *se* est la trace du terme source de la relation plutôt que celle de l'objet, seule façon cohérente de rendre compte de (27) en relation avec (26) et (28).³

De façon plus générale, nous retiendrons que *se* indique que cette source est dissociée du terme support du procès.

2.2.2.3. Tout ceci nous amène à poser qu'il n'y a pas de véritable co-référencialité avec *se*, au sens où, bien qu'il puisse y avoir un unique référent extra-linguistique, ce à quoi renvoie *se* n'est pas identique à ce à quoi renvoie X.

¹ Analyse d'A. Culioli, qui oppose *Un père, ça se respecte* / **Paul, ça se soigne*. (1985 : 102).

² D'où l'emploi de *les*, puisque Y n'est pas rapporté à Xs en tant que source, c'est-à-dire en tant que sujet, ce que marquerait *ses mains*.

³ N. Rivière adopte la même position que G. Bernard, en la reformulant ainsi : «Le sujet de l'énoncé pronominal n'est jamais le déclencheur, mais il peut posséder les propriétés primitives nécessaires pour jouer ce rôle : il pourra alors être identifié au déclencheur. On aboutit alors à un schéma où, à l'intérieur du groupe *sujet + se* avant le verbe, on a à la fois et dans l'ordre, le modifié puis le déclencheur.» (1995 : 198). Cette approche rejoint la nôtre pour ce qui concerne le statut du "par défaut". Nous ne dirions cependant pas que *se* est directement une «image de déclencheur», mais la trace d'un hiatus entre source et support du procès.

Et que donc, il est erroné de poser la question de l'absence de *se* dans l'emploi *X mettre Y_{parure}* en termes de co-référencialité agent / localisateur.

Ce que l'on s'attendrait à voir à travers *se*, et qui n'y est pas, c'est un hiatus entre le terme à l'origine de la construction de R dans le temps, et le terme affecté par la construction de R.

L'absence d'hiatus nous conduit à poser que c'est **en tant que source** que Xs est mobilisé dans la relation comme terme affecté. Autrement dit, c'est **comme** entité subjective que Xs est support de la localisation de Y.

- Nous avons vu avec d'autres emplois bivalents de *mettre Y#* (Y = *le chauffage*) que le terme non spécifié a les caractéristiques d'un repère "par excellence" ; en l'occurrence, il s'agissait de "la situation", repère de type T par excellence.

On a le même phénomène ici. Cela signifie que Xs est envisagé dans ses propriétés de repère par excellence, c'est-à-dire dans ses propriétés centralement subjectives (de type S).

2.2.2.4. Ceci est confirmé par les conditions dans lesquelles on rencontre des emplois de Xs *se mettre Y_{parure}*.

Dans notre corpus de DFM, nous avons trouvé :

- (a) «*Je me mets du rouge sur les joues, parce que j'ai le teint pâle [...].*»
- (b) «*Avant je me mettais des manches gigot, des choses qui ne m'allaient pas du tout, qui me déguisaient en petite fille, ou en mémé.*»
- (c) «*D'abord [...] je me passe la figure à l'eau, juste à l'eau, à cause de mes histoires de peau. Après je me mets de ma crème.*»
- (d) «*[...] je prends une douche ou un bain, je m'épile les jambes, je me fais les ongles, je me mets de la crème ; avant mes histoires de dermato, je me faisais un masque tout en sachant que ça ne servait à rien, mais j'aimais bien.*»¹

Il apparaît nettement que la localisation de Y est construite comme "pas normale" : Y est inadapté à Xs, ou Y vient "en réparation" (dans (c) et (d), il ne s'agit pas d'une crème de beauté, mais de soin).

Ceci est confirmé par l'affinité de chaque structure avec les contextes présentés ci-dessous :

- (29) *Je le soupçonne de mettre une perruque...*
- (30) *Avec les cheveux qu'elle a elle se met une perruque !*

si l'on nous accorde que la combinatoire inverse serait moins bonne.

¹ DFM, resp. 192, 229 et 36 (c/d).

On a affaire dans ce cas au même phénomène que dans les emplois de *Xs se V Y* tels que :

(31) *Claude se mange une pomme*

(31) s'interprète comme focalisation sur fait que *Claude* est "bénéficiaire"¹, mais présente aussi le procès comme incongru.²

2.2.2.5. Donc, l'analyse que l'on doit faire de ^{*Xs mettre Y_{parure}*}*V* est la suivante : l'hiatus, lorsqu'il y a, est marqué par *se*.

Hors de cela, *Xs* ne fait l'objet d'aucun dédoublement actanciel sujet-agent / objet-corps, parce que c'est en tant que entité subjective, et non en tant qu'entité physique ou destinataire, que *Xs* localise *Y_{parure}*.

Comment cela est-il possible ?

L'ensemble des termes pouvant figurer comme *Y* dans cette construction est assez clairement délimité :

Y	V
ventre, kilos...	<i>prendre</i>
barbe, moustache	<i>porter</i>
chemise, robe, jupe, pantalon, short, manteau, gants, collant, châle, bottes, bretelles, chapeau, casque, ceinture, foulard, soutien-gorge, rouge-à-lèvres, fond de teint, parfum, boutons de manchettes, bigoudis, faux-cils, perruque, lunettes, lentilles, dentier, broche, montre, barrette, résille, bandeau, collier, cravate, pin's...	<i>mettre</i> <i>porter</i>
sac, épée, revolver, jumelles, parapluie, canne...	<i>porter</i> <i>prendre</i>

Cette propriété linguistique de figurer dans la construction *Xs mettre Y#* définit une classe d'objets entretenant avec un sujet une relation particulière.

A la fois, ils doivent avoir une une forme d'extériorité (ils ne peuvent être corporellement "auto-produits" - **barbe*), mais en même temps, il doivent

¹ Au sens large, car on peut *se prendre une pomme* dans la figure. On pourrait gloser (e) par "c'est pour Bibi" ou... "pour sa pomme" (en référence au caractère de familiarité de cet emploi).

² Un effet interprétatif possible de cette incongruité étant "Claude ne s'embête pas".

pouvoir être perçus comme partie intégrante de la personne, ce qui se traduit par "y adhérer" (**parapluie*).

De fait, les limites de l'emploi de *mettre* (telles qu'illustrées ci-dessus) sont le répondant linguistique de l'intuition que l'on peut avoir de l'existence d'une classe d'objets à la fois autonomes et indissociables de la personne.

2.2.2.6. On a donc d'une part une particularité de *mettre* dans le champ sémantique de la parure :

- *mettre* permet de délimiter un ensemble de termes dont le statut est définissable à partir de propriétés physico-culturelles précises.
- *mettre* peut marquer à la fois la localisation habituelle (Cf. *porter*) ou le passage de R' à R (Cf. *enfiler*, *passer...*), possibilité que ne présente aucun autre verbe.

Et de l'autre côté, on observe un comportement particulier de ces termes dans le spectre des emplois de *mettre*, qui autorisent des configurations morpho-syntaxiques peu coutumières de *mettre* :

- la bivalence ;
- le fait que les éléments de parure soient les seuls termes dont on peut dire qu'ils sont *mettables* ;
- le fait que l'un des rares¹ emplois de *la mise* renvoie à l'ensemble des éléments de parure d'un individu à un moment donné.

On peut considérer que le comportement spécifique de Y_{parure} en relation avec X_s à travers *mettre* est la trace du statut anthropologique particulier de ces termes.²

¹ Ce n'est pas le cas de *la pose*, *la passe*, *la prise...*, riches d'acceptions diverses, avec une possibilité d'interprétation processive.

² On peut évoquer à ce sujet la remarque d'Henri Frei qui relève dans d'anciens textes grecs, latins et germaniques des constructions comme : *brillant de selle*, *agité de casque*, *fameux de lance*, *brodé de tunique...*, et en déduit que : «la personne archaïque n'était pas limitée au corps comme la nôtre, mais comprenait aussi les armes et l'équipement [...], les bateaux, les chevaux, la famille et le groupe social.» (1939 : 191)

S'il est vrai que : «le français d'aujourd'hui restreint la sphère personnelle au corps et à l'esprit du sujet, tandis que certains indices font conclure à une plus grande extension

C'est ce statut qui autorise la non dissociation entre repère de la relation (comme source de sa construction dans le temps) et repère du localisé (comme localisateur).

Les conditions auxquelles le localisateur n'est pas spécifié par Z, ni distingué par *se*, sont donc les suivantes : il faut que le localisé participe de la définition même du localisateur.

Donc, en tant que repère, le localisateur est toujours premier, prépondérant, autonome : sa construction (comme existant ou comme souhaité) n'est pas conditionnée par sa mise en relation avec le repéré.

Mais il est envisagé comme localisateur eu égard aux propriétés du localisé.¹

2.3. Éléments pour une caractérisation du fonctionnement de *mettre*

2.3.1. Reprise des caractéristiques dégagées

- Les termes de R (localisé et localisateur) ont une **autonomie** (Qnt) par rapport au procès et au terme déclencheur de la localisation.
- Le localisé n'est **pas qualifié** à travers sa mise en relation avec le localisateur.
- Le localisateur est d'emblée mobilisé en tant que tel à travers la construction de la relation, et ne se définit en aucun cas comme "le terme

du moi dans le passé de la langue», on peut se demander si la spécificité de *Xs mettre Y #* ne serait pas la trace ténue du maintien d'une forme d'extension.

¹ Nous avons vu que l'on a un effet de sens "c'est long" lorsque le localisé = *Ytps*, comme dans *Ça met trois heures à cuire*, *Ça met cinq minutes* (qui conduit à interpréter *ça* comme : un calcul par ordinateur, par exemple - autrement on préciserait plutôt, pour marquer la brièveté, *ça met à peine cinq minutes*). Et que ceci est lié à ce qu'un point de vue subjectif externe (aux termes *Ça*, *trois heures* et *cuire*) est mobilisé.

Il faut compléter en disant que cela tient aussi à ce que *Zp (cuire)* est envisagé eu égard aux propriétés de *Ytps*, c'est-à-dire une "durée". Et lorsque *ça dure*, c'est long.

qui se trouve localiser ce localisé".¹ Il est appréhendé **comme localisateur** indépendamment de sa relation **dans le temps** avec le localisé.

- La relation du terme constructeur de R ("l'agent") avec l'un ou l'autre des termes de R est **médiatisée** par sa relation à R considérée "en bloc". Ceci peut aller de pair avec une forme de "solidarité" entre localisé et localisateur.

- On observe fréquemment une focalisation de l'interprétation sur un "effet" de R. Ceci est lié à la double caractéristique de la nécessaire **positivité** de R et de la non-implication des localisé, localisateur et agent en tant que source de la visée de R. De là la nécessité d'un point de vue externe comme repère de qualification de la relation.

Avec *mettre* la **spécification** (ce qui en fonde la pertinence d'un point de vue subjectif - valuation, nécessité, motivation...) de la relation entre les termes en position d'arguments est fondée **hors** de ces termes.

2.3.2. Proposition de formulation provisoire

Nous proposerions, comme point de repère pour une lecture cohérente de l'ensemble des emplois du verbe *mettre*, la formulation suivante :

Mettre marque qu'une relation entre un terme et un localisateur construits indépendamment est établie à travers l'implication d'un repère et qualifiée à partir d'un point de vue externe.

Une telle caractérisation présente les inconvénients d'une formulation synthétique² ; imitant pour ainsi dire la solidarité des différentes composantes, elle appelle quelques éclaircissements.

Commentaires :

¹ C'est une différence importante avec *poser*, pour lequel on pourrait avancer qu'un localisable se voit attribuer un localisateur effectif (stable).

² Elle n'est là que comme balise, et doit son principal mérite à sa brièveté. Au stade où nous en sommes concernant le verbe *mettre*, nous ne revendiquons pas cette formule comme la meilleure possible.

«**qu'une relation**» : c'est le premier terme de la formulation, ce qui renvoie au fait que c'est R, considérée "en bloc", qui est au premier plan, et qui a donc vocation à être globalement spécifiée.

Avec *mettre*, ce qui est en cause est une occurrence de relation, plutôt que des occurrences de termes l'un par rapport à l'autre.

Ce sont des déterminations externes (quantification, propriétés des termes) qui vont orienter éventuellement la prédication dans l'un ou l'autre sens :

- (a) *J'ai mis de la lavande dans l'armoire*
J'ai mis le sel (dans la soupe)
- (b) *J'ai mis la lavande dans l'armoire*
J'ai mis le sel dans la boîte étanche

c'est-à-dire, pour (a), l'état résultant quant à *soupe*, *armoire* (qui sont resp. salée, parfumée), et pour (b), ce qu'il en est de *lavande*, *sel* (resp. où la trouver, dans de bonnes conditions de conservation).

- «**un terme et un localisateur**» : volontairement, nous n'avons pas écrit «deux termes», ni «un localisé et un localisateur», pour renvoyer à la dissymétrie observable à maintes reprises entre les deux : le localisateur est impliqué d'emblée comme tel, alors que le localisé ne tire cette qualité que de l'effectivité de R.

C'est ce qui autorise la double interprétation de :

(32) *J'ai mis le poivre sur la table*

- soit comme "la poivrière (pour la dégustation)",
- soit comme "les grains de poivre (pour faire éternuer le conférencier)",

alors que :

J'ai posé / placé le poivre sur la table

n'acceptent que l'interprétation "poivrière".

Avec *mettre* des termes comme *poivre*, *eau...* peuvent renvoyer à la matière dense, sans que soit nécessairement supposé un contenant qui leur donne une forme, donc des propriétés d'objet doté par lui-même d'une configuration spatiale.

- «**construits indépendamment**» renvoie à l'autonomie quantitative et qualitative du localisé et du localisateur par rapport à la construction de R.

Le déclencheur de la relation n'est source que de la mise en relation dans le temps des deux termes construits par ailleurs. Il n'est source ni des déterminations quantitatives (de l'existence même) des termes¹, ni de leurs déterminations qualitatives².

On voit donc que le statut du localisé est assez précisément cerné : il doit être autonome (sur le plan Qnt) par rapport à sa mise en relation avec le localisateur, mais en même temps on ne prend en compte de ses propriétés que celles qui sont en jeu à travers cette relation avec le localisateur.

«**établie**» : nous employons ce terme pour renvoyer au seul fait que R a un statut dans le temps ; bien que peu précis, nous le préférons à «actualisée» (ce qui renverrait à l'effectuation d'un préconstruit) ou à «construite» (ce qui ne renverrait pas forcément à une construction temporelle).

«**point de vue externe**» : le repère source de l'existence de R (terme "déclencheur", si l'on veut) n'est pas, a priori, le repère de la qualification de R (comme bonne/mauvaise, normale/bizarre, nécessaire...). *Mettre* mobilise un point de vue selon lequel la relation est qualifiable, point de vue qui n'est jamais réductible à celui du terme déclencheur.

De là viennent un certain nombre d'effets interprétatifs, par exemple le fait que :

(a) *J'ai mis la voiture au garage*

(b) *Claude a mis son briquet sur la table*

appellent un élément de finalité ayant un statut pour autre que Xs. Avec (a), "tu l'y trouveras", avec (b), "comme enjeu du pari".

De là aussi l'interprétation "c'est long" qui accompagne les emplois comme :

Claude a mis une semaine à refaire les comptes

car la relation entre Y (*une semaine*) et Zp (*refaire les comptes*) est envisagée du point de vue d'une temporalité "collective" ou "partagée" qui par là même échappe à Xs (*Claude*).

¹ Ce qui peut être le cas, pour le terme localisé, avec *donner*.

² Ce qu'autorisent, pour le terme localisateur, *placer* ou *disposer*.

Ces caractéristiques qui nous paraissent pertinentes pour rendre compte du comportement du verbe *mettre* seront plus ou moins saillantes selon les contextes d'emploi. La nature (s/\$, processive...) des arguments, leur détermination, la construction prépositionnelle vont privilégier tel ou tel aspect (par exemple : construction purement factuelle de R, ou spécification à partir d'un repère externe), et dans ce cadre il doit être possible de rendre compte des emplois à valeur inchoative en cohérence avec le fonctionnement général de *mettre*.

2.4. Emplois à valeur inchoative de *se mettre* à ¹

On peut considérer que le succès de *mettre* comme auxiliaire d'inchoation² manifeste une affinité particulière entre ses propriétés et celles de la construction *se V à* pour opérer un certain type de repérage entre des termes et par rapport au localisateur par excellence qu'est la classe des instants.

Nous nous intéresserons plus spécialement aux cas où X est de type "humain", pour décrire la façon dont l'expression *se mettre à* autorise, privilégie, ou exclut tel ou tel type de repérage entre un sujet et un procès, particularité qui permet de comprendre que cette périphrase ne fasse nullement double emploi avec *commencer à/de*.³

Une des difficultés sera de faire la part de ce qui est lié à *se* et à la construction prépositionnelle, et de ce qui est lié au fonctionnement propre de *mettre*.

Dans cette perspective, nous serons amenée à comparer de façon plus ou moins systématique, pour un même verbe V :

- X V Y avec X *se V à* Z,
- X *se V à* Zp avec X V *de* Zp

¹ Dans ce chapitre nous ne préciserons pas X\$, dans la mesure où X correspondra dans tous les cas à un sujet.

² Ou noyau d'une périphrase à valeur aspectuelle, selon la terminologie adoptée.

³ Ce sera l'axe autour duquel nous organiserons la présentation des données, en nous appuyant sur quelques emplois avec X\$, comme *Il s'est mis à neiger juste quand on sortait*, dans la mesure où cela est éclairant quant aux caractéristiques de la relation construite entre les termes.

Une autre difficulté réside dans la mise au jour et la présentation des données pertinentes : tous les auteurs ne sont pas d'accord quant à la nature des contraintes et/ou effets de sens liés à l'emploi de *se mettre à*, qui est d'ailleurs le plus souvent étudié par opposition à *commencer (à/de)*.

Bien que notre but ne soit pas d'opposer *se mettre à* à *commencer (à/de)*, nous nous appuierons sur quelques contrastes, afin de mettre en lumière les particularités de *se mettre à* dont on ne peut rendre compte uniquement à partir de la notion large "d'inchoation" (celle-ci étant associable aussi à *commencer*).

2.4.1. Emplois à valeur inchoative de *se mettre à* Z avec Z complément nominal

Ces emplois manifestent la continuité entre les emplois à valeur spatiale et les emplois à valeur temporelle de *mettre*.

La valeur inchoative vs spatiale est liée aux propriétés de Z. Si Z est de nature exclusivement processive (comme avec un complément infinitif Zp), on aura la valeur inchoative.

Mais on peut tout à fait, avec un complément nominal, avoir des cas d'ambiguïté comme :

Claude s'est mis(e) à la cuisine.

S'arrêter sur les emplois avec complément nominal permettra de déterminer ce qui, au-delà de la distinction localisation spatiale / inchoation, est commun aux deux types d'emploi.

2.4.1.1. Statut de Z

2.4.1.1.1. Type d'autonomie

Le type particulier d'autonomie de Z par rapport à X avec *se mettre à* apparaît si l'on compare par exemple :

(33) *Claude commence son discours*

(34) *Claude se met à son discours*

Avec (33) deux interprétations au moins sont possibles : "écrit son discours", ou "prononce son discours".

Avec (34), l'interprétation "prononce son discours" est très contrainte. *X se mettre à Z* suppose une forme d'extériorité de *Z* par rapport à *X* incompatible avec la relation qui est celle d'un sujet avec un discours qu'il prononce, pour laquelle l'existence même de *discours* est construite comme prenant source à travers sa "profération" par le sujet.

L'écriture d'un discours, par contre, peut revenir non pas à fonder l'existence de *discours*, mais à le matérialiser.

Dans (34) on écrirait en fait *le texte du discours*, alors que l'existence du *discours* lui-même est construite par ailleurs.

Dans les séquences suivantes on a, identiquement, une gamme de rapports possibles plus larges entre *Claude* et *roman* avec *commencer* qu'avec *se mettre à*.

- (35) *Claude a commencé son fameux roman*
- (36) *Claude s'est mis(e) à son fameux roman*

(35) peut s'interpréter comme "lire l'oeuvre que Claude nous a tant vantée et qu'on a fait neuf librairies pour trouver", tout comme "écrire l'oeuvre dont Claude nous a tant parlé".

(36) s'interprète difficilement comme "lire" en dehors de toute idée d'étude, de travail sur le texte. L'interprétation en "écrire son chef d'oeuvre" va par contre très bien.¹

Or, cette restriction semble aller en sens inverse de l'explication proposée plus haut pour *discours* : avec un rapport de type "lire", *roman* a plus d'autonomie par rapport au sujet qu'avec un rapport de type "écrire".

¹ On en a une confirmation avec la difficulté d'interprétation de *Claude s'est mis à ce roman fameux*, un *roman fameux* le devenant en principe après publication. Cette séquence ne se rencontrera que dans un contexte comme : *A cette époque là, Claude s'était déjà mise à ce roman fameux...*

On peut déjà observer que dans les deux cas, *mettre* implique une matérialité du rapport de *Claude* à *discours, roman*, qui se traduit par l'interprétation "écrire".¹ Dès lors, la relation X - Z est appréhendable indépendamment de Xs : cette matérialisation va de pair avec une séparabilité de la relation, qui est manifeste pour autre que X.

Cette question de matérialité n'est pertinente qu'en relation avec la nécessaire autonomie de Z. Lorsque Z l'a d'emblée, la matérialisation de la relation n'est plus nécessaire.

Ainsi :

Claude s'est mis(e) au jazz

est très possible, qu'il s'agisse d'en faire figurer à son répertoire ou d'en écouter à haute dose, alors que :

Claude a commencé le jazz

sera bloqué pour l'interprétation "en écouter".

On a donc une interprétation, même à agentivité faible², de type "écouter", qui est aisée, dès lors que *le jazz* a intrinsèquement une existence indépendamment de l'activité particulière de X.

D'autre part, c'est le mode d'implication du sujet dans la construction de la relation qui est en cause ici.

On pourrait paraphraser (34) par "s'est attelé(e) à ce fameux roman".

Le rapport de type "lecture" est insuffisamment "mobilisateur". Il faut non seulement autonomie de Z, mais que le sujet puisse être repéré par rapport à l'activité dont Z est le support.

C'est ainsi que :

se mettre au piano

suppose, même dans les emplois à valeur de localisation spatiale ("s'y asseoir"), que l'on va en jouer.

¹ Ceci n'est pas sans évoquer le fait que *mettre une question* ne s'interprète que comme "la faire figurer par écrit" et non "l'énoncer" (bien que *question* soit en position Y, et non localisateur mais localisé).

² Relativement à "jouer", car l'élément de glose "à haute dose" proposé plus haut n'est pas anodin.

Alors que :

s'asseoir au piano,

bien que pouvant s'interpréter aussi comme "se préparer à en jouer", n'induit pas aussi fortement une activité pianistique du localisé.

On peut opposer :

*Elle souffrait cruellement de ne savoir jouer et s'asseyait au piano, immobile et rêveuse.
?? Elle souffrait cruellement de ne savoir jouer et se mettait au piano, immobile...*

On retrouve là un écho de la contrainte relevée au § 2.4.3.3.¹ à propos de séquences comme :

Ils se sont mis au carrefour

quant à la nécessaire "commensurabilité" du statut de X et de la nature de Z, la localisation de X allant de pair avec l'implication agentive de Xs par rapport aux propriétés notionnelles de Z.

Ce qui est à l'oeuvre ici est un élément crucial du fonctionnement général de *mettre* : Z a l'autonomie d'un repère, mais en même temps ses propriétés ne sont mobilisées qu'en égard à leur pertinence par rapport aux propriétés générales du localisé.

Propriétés générales signifie que le localisé n'est pas envisagé dans sa singularité.

Certains termes sont bloqués quel que soit le déterminant avec *se mettre* à Z (et non avec *commencer* Y) :

? Claude s'est mis(e) à s'aller visiter (a commencé s'aller visiter)

On a dans le même cas :

(a) promenade, voyage,² réunion, conférence³, aria⁴, sketch, speech...

De façon moins immédiatement explicable, *manifestation, défilé* paraissent bloqués, qu'il s'agisse de la valeur de localisation spatiale ou inchoative.

Claude s'est mis(e) au/à son défilé, Ils se sont mis au défilé,

qu'il s'agisse de mode ou d'anciens combattants, est très contraint. En fait, une interprétation générique de *le* serait bizarre (*le défilé* comme

¹ Page 20.

² *Claude s'est mis à la promenade, au voyage* seraient à la limite concevables dans l'interprétation "activité sportive / de loisir" ; on peut penser que *à faire des promenades, à voyager* seraient préférés.

³ Sauf avec l'interprétation de type "préparer", mentionnée plus haut pour Z = *discours*.

⁴ Sauf avec l'interprétation "travailler" ; l'interprétation "exécuter" étant bloquée.

style de vie), et une autonomie de *défilé* dans son *défilé* est exclue.¹ L'élément déterminant est le fait que *défilé* et *manifestation* se confondent avec l'activité de celui qui défile/manifeste.

Le comportement de *footing* est éclairant :

Claude s'est mis(e) au footing

est très naturel, alors que :

??Claude s'est mis(e) à son footing

ne l'est plus du tout, les deux constructions étant possibles avec *commencer*.

On voit qu'un sujet ne peut *se mettre* à une activité dont il est la seule source de détermination. En effet, si *le roman de Claude* peut avoir une certaine autonomie, *le footing de Claude* n'existe pas en dehors de sa mise en relation avec *Claude* dans le temps.

Il en va de même pour les termes cités plus haut en (a).

Dans tous les cas ce qui est en jeu est le degré d'autonomie du terme (Y ou Z) support ou point de départ de l'activité d'un sujet, Xs étant source de la mise en relation des deux termes dans le temps.

Le jazz, le texte d'un roman ou d'un discours, sont des entités existant en dehors de l'activité d'un sujet particulier. Par contre *la visite* est difficilement concevable en dehors de l'activité de visiteurs particuliers.

C'est ainsi que l'on aura nombre d'expressions de forme *se mettre* à Z, Z = le N, avec une interprétation générique de le N :

se mettre au travail, à l'ouvrage, au régime,

alors qu'avec *commencer* Y, Y = le N s'interprétera spécifiquement :

commencer le travail

en tant que "travail dont il est question", c'est la valeur anaphorique de *le* qui est sélectionnée.

¹ On peut avoir : *Claude a commencé son défilé* (elle est déjà en train de virevolter), *Ils ont commencé le défilé* (dépêchons nous).

Dans ce contexte, on ne saurait rapprocher qu'abusivement (35') de (36') :

(35') *Claude a commencé son roman*

(36') *Claude s'est mis(e) à son roman.*

On ne construit pas la même relation entre *Claude* et *roman* dans les deux cas.

Dans (36') on a : étant donné Z, il y a passage de R' à R, R s'interprétant comme "Xs est dans un rapport agentif à Z".

Dans (35') on a : X agent du passage de "pas Y" à "quelque chose de l'ordre de Y", la relation de X à Y étant actualisable sur une classe d'instantants (aspect "duratif") délimitable à travers l'achèvement de Y.

C'est ainsi que (35'') et (36'') auront des interprétations totalement différentes :

(35'') *Tous les matins, Claude se met à son roman*

(36'') *Tous les matins, Claude commence son roman*

Avec (35'') il s'agit du rythme de travail de l'écrivain, de son emploi du temps, le roman avançant en conséquence.

(36'') tend vers un effet de discours rapporté : "Tous les matins, Claude dit que cette fois, ça y est, l'inspiration est là, il commence son roman" ; on pourrait avoir le même effet avec *arrête de fumer*.

Une interprétation réellement itérative demanderait *recommencer*.

A travers *se mettre à*, le sujet n'affecte pas l'objet de son activité : il ne construit pas le passage de "non Z" à "Z", du point de vue de Z, mais seulement le passage à la relation X - Z dans le temps.

On retrouve un élément déjà observé dans le fonctionnement de *mettre*, qui est que la qualité des termes impliqués n'est pas directement en jeu. Ce qui est au premier plan est une relation entre des termes. Un procès, ou un terme support d'activité d'un sujet, sera alors envisagé de façon qualitativement homogène, et non comme ayant un début, un milieu, une fin.

On peut donc *se mettre à son roman* sans que cela induise une détermination du degré d'avancement de *roman*, ce qui n'est pas le cas avec *commencer*.

C'est aussi ce "non interventionnisme" sur le plan notionnel qui bloque *se mettre à Z₁ par Z₂*, dans par exemple :

?? *Claude (s'y est mise / s'est mise à son étude) par les expressionnistes.*

Claude a commencé (son étude) par les expressionnistes.

Avec *se mettre à* on ne prend pas en compte une hétérogénéité qualitative de Z, point de départ de l'activité.

2.4.1.1.2. Contrainte sur la détermination de Z

Ce qui précède peut être relié à une contrainte sur le déterminant de Z, éclairante quant au statut de ce terme. En effet, dans :

(a) ??*Claude se met à un régime, un roman*

l'emploi de *un* est très contraint, alors qu'on a par ailleurs :

(b) *Claude se met à faire un régime, à écrire un roman*

(c) *Claude se met au régime*

(d) *Claude se met à son roman*

(e) *Claude commence un régime, un roman*

Cette contrainte ne vient ni de l'inchoation en elle-même (puisqu'on a (e)), ni des caractéristiques notionnelles des termes (puisqu'on a b, c et d).

Elle n'est pas non plus liée à la forme *se V à*, puisqu'on peut avoir :

Claude s'attaque à un roman (après avoir écrit des nouvelles),

Claude s'intéresse à un roman, se cantonne à un roman...

Il convient tout d'abord de faire une remarque quant au comportement de la préposition *à* avant l'article *un*.¹

La valeur "locative" (pronominalisation conjointe en *y*) donne des contraintes du type :

*être à la plage / *à une plage / sur une plage*

*se mettre au jardin / *à un jardin / dans un jardin*

*prendre (emprunter) un livre à la bibliothèque / (*à une / dans une) bibliothèque*

*laisser son vélo au garage / *à un garage / dans un garage*

*porter le dossier au bureau / *à un bureau / dans un bureau*

¹ Nous nous appuyons, pour ce §, d'une part sur les observations de VANDELOISE 1987 quant à l'inattestabilité de *Elizabeth est à une plage* par rapport à *à la plage / sur une plage* ; d'autre part sur une forme de classification des valeurs de *à* opérée sur critères syntaxiques (pronominalisation conjointe / disjointe en *y*, *lui*, *là*, *à lui*, *à cela*) par HERSLUND 1988.

Les valeurs "dative" et "neutre" (pronominalisation disjointe en *à lui*) ne donnent pas de telles contraintes :

porter le dossier au chef de service / à un chef de service
laisser ses meubles à la gardienne / à une gardienne
prendre son fusil au prisonnier / à un prisonnier
penser à l'officier / à un officier
*ressembler au chef de gare / à un chef de gare*¹
mettre zéro au fraudeur / à un fraudeur

Claude Vandeloise a relevé une contrainte sur l'article indéfini après la préposition *à* en examinant le comportement de *être à*, *arriver à* et *aller à*. Il en rend compte par la raison suivante : pour lui, seule la préposition *à* a une fonction directement localisatrice, les autres (*près*, *sur*, *dans*) étant des «prépositions configurationnelles».

Et seule *à* exige que :

«la position du site [de la relation de localisation] soit spécifiée.»²
«[...] pour situer une cible qui se trouve généralement à une certaine distance des participants au discours, il faut que la position du site soit clairement déterminée par rapport au domaine de recherche. Parce que leur site n'a pas cette qualité, les phrases[**Léopold est à un arbre / à une tente / à une fenêtre*³ / *à une plage*] sont inacceptables, contrairement aux phrases [*Léopold arrive à un arbre / à une tente / à une fenêtre / à une plage*].»⁴

On voit en tout cas que, si la valeur locative de *à* est pour beaucoup dans la contrainte sur l'article indéfini, cette contrainte peut être filtrée ou non selon le verbe qui précède.

¹ Notons que pour ce verbe le passage de *mon (ou ce)* à *un* peut induire une pronominalisation en *y*, comme le montrent ces exemples de HERSLUND (1988 : 19) :
Ce bonhomme ressemble à mon (ce) perroquet : Ce bonhomme lui ressemble
Ce bonhomme ressemble à un perroquet : Ce bonhomme y ressemble
ce qui montre la "perméabilité" des valeurs dative (pronominalisation conjointe en *lui*) et neutre (pronominalisation conjointe en *y*).

² VANDELOISE 1987 : 81.

³ *Léopold est à une fenêtre* ne nous paraît pas si inacceptable, tout comme *Léopold est à une table*. En fait, le contraste révélerait plutôt la spécificité du comportement de *arriver*, la possibilité de *Z = un N* pouvant être liée à la nature contingente du localisateur tel que le construit ce verbe par rapport au localisé. (Voir à ce sujet FRANCKEL et al. (1992 : 12)).

⁴ VANDELOISE 1987 : 96. Nous ne retiendrions pas ce critère, *un N* ne nous semblant pas correspondre à un lieu dont la position spatiale serait insuffisamment déterminée, mais plutôt à un terme dont la construction ne doit pas nécessairement être opérée indépendamment de la relation construite à travers l'énoncé où cette forme apparaît.

De ceci, on déduira que :

- d'une part, on a bien affaire avec la structure *X se mettre à Z*, à un phénomène mettant en jeu une forme de relation de localisation non exclusivement temporelle (dont le seul terme d'inchoation ne suffit pas à rendre compte), alors même que le terme en position *Z* ne réfère pas à un localisateur spatial ;
- d'autre part, la contrainte sur *un* est rapportable à l'intrication des propriétés du verbe *mettre* et de la préposition *à*, et non à l'un ou l'autre isolément.

Il est donc justifié de tenter de rendre compte de ces contraintes en relation avec la présence du verbe *mettre*.

Avec *mettre* le localisateur (*Z*) n'est pas construit sur le plan Qnt à partir de sa mise en relation avec le localisé (en l'occurrence *X*) ; or c'est ce type de construction que donne la forme *un N*.¹

Par contre, la forme *le N* va de pair avec le fait qu'un terme préexiste à la construction de la relation au sein de laquelle il est pris ; cette forme aura donc des affinités avec *se mettre à*.

Aussi, la relation agent-activité, qui tendrait normalement vers un repérage de type $Xs \sqsubseteq Z(p)$ va basculer dès lors que cette activité est repérée par rapport à un support dont la construction échappe à ce même agent. Et l'on rencontrera nombre d'énoncés avec une pondération sur le caractère obligatoire, difficile, rébarbatif, astreignant de $Z(p)$:

«Passer l'aspirateur ou passer une serpillère c'est plus facile que de se mettre à la couture»²

Dans ce cas l'inchoation passe au second plan, et c'est la relation de localisation qui est mise en relief.

Ce qui ne se produit jamais avec :

commencer la couture.

Lorsque *un N* est argument du verbe au sein de $Z(p)$, comme dans :

Claude se met à faire un régime, à écrire un roman,

les données sont tout autres, et la contrainte n'a pas lieu d'être.

¹ Cf. *Un N* ! qui construit *un N* en tant que localisé par la situation.

² DFM : 27.

C'est pourquoi il serait préférable de ne pas interpréter les séquences de forme *se mettre à dét N, commencer N* comme des équivalents "elliptiques" de *se mettre à Vinf dét N, commencer à Vinf dét N*.¹

2.4.1.2. Rôle de la construction syntaxique *X se V à Z* (vs *X V Y*)

La question qui se pose est : quelle part revient à la structure *se V à* dans les contraintes et effets de sens observables avec *X se mettre à Z* ?

Pour tenter d'y répondre, nous examinerons quelques contrastes entre *X se V à Z* et *X V Y*, avec un même verbe.

Les séquences :

(37) *Claude attaque son discours*

(38) *Claude s'attaque à son discours*

présentent les mêmes différences d'interprétation que celles soulignées plus haut entre :

(33) *Claude commence son discours*

(34) *Claude se met à son discours*

- (37) (33) : "commence à en proférer le texte" et "se lance dans la rédaction" ;
- (38) (34) : seulement "se lance dans la rédaction".

La construction est donc susceptible de générer à elle seule cet effet.

Si l'on poursuit la comparaison :

(39) *Claude limite son discours*

(40) *Claude se limite à son discours*

on voit que dans (40) *discours* est dans un rapport d'antériorité et d'autonomie par rapport à l'activité de *Claude*. Alors qu'en (39) *discours* est affecté par cette activité.

Dans (34), (38) et (40), l'existence même de *discours* n'est pas en cause ; mais plutôt l'actualisation de R (une certaine relation de Xs à *discours*) construite par ailleurs (il en était question).

¹ Position de C. VERBERT, de W. BUSSE, de B. POTTIER, d'après PEETERS 1993 : 35-37.

La structure syntaxique $X \text{ se } V \text{ à } Z$ par rapport à $X V Y$ semble donc favoriser un certain type de relations entre le terme en position de sujet syntaxique et le terme en position de complément, l'orientation du repérage étant différente, comme il apparaît nettement dans le domaine de la localisation spatiale.

Ainsi on peut comparer par exemple :

- (41) *Claude tient la planche / se tient à la planche*
- (42) *Claude assoit son poste / s'assoit à son poste*
- (43) *Claude mesure les éléments / se mesure aux éléments*
- (44) *Claude essaie le vélo / s'essaie au vélo*

Dans (41) la structure $X V Y$ donne X localisateur, Y localisé ; $X \text{ se } V \text{ à } Z$ donne X localisé, Z localisateur.

Pour parler métaphoriquement, l'élément "en déséquilibre" et l'élément "stable" s'inversent selon la structure. Dans une relation de repérage, c'est tendanciuellement l'élément stable qui sera repère, et l'élément instable repéré.

Nous poserons donc que pour (41), on a du point de vue spatial les orientations suivantes :

$$X V Y : X \supseteq Y$$

$$X \text{ se } V \text{ à } Z : X \subseteq Z$$

Étant entendu que dans les deux cas, X est source de l'ancrage temporel de la relation de localisation.

Dans :

- (42) *Claude assoit / s'assoit à son poste*

on n'a de localisation spatiale qu'avec $X \text{ se } V \text{ à } Z$. On a bien dans ce cas une autonomie de Z , et une relation telle que décrite plus haut.

La forme $X V Y$ accorde un tout autre statut à *poste*. Comme pour (41), on a quelque chose de non stabilisé, mais sur le plan notionnel. C'est à travers le procès que peut s'opérer la stabilisation qualitative de *poste*. X est à la fois la source du point de vue sur la stabilisation de Y comme bonne valeur et la source de sa construction dans le temps.

On peut donc rendre compte de l'orientation de la relation de repérage selon le schéma $X \supseteq Y$.

Dans :

(43) *Claude mesure les / se mesure aux éléments*

on assiste à un changement de valeur référentielle de *éléments*.

Avec *X V Y* on a des *éléments de cuisine* ; avec *X se V à Z* on a les *éléments naturels*, de préférence *déchainés*.

On voit d'emblée que l'agentivité de *éléments* est en jeu dans le deuxième cas, ce qui va de pair avec une plus grande indépendance par rapport à *X*.

Pour mieux percevoir la différence, on peut prendre un exemple avec valeur référentielle constante du terme complément :

(43') *Le tailleur mesure son père¹ / Le tailleur se mesure à son père.*

Avec *X V Y*, on prédique de *père* qu'il partage avec toute entité dotée de dimensions spatiales une propriété quantifiable au moyen d'un étalon de référence (par exemple un mètre). Cet étalon est du côté de *X*.

Avec *X se V à Z*, d'une part, *père* est construit comme référence, c'est-à-dire pôle de comparaison possible en ce qui concerne la vérification d'une certaine propriété, qu'il possède à un haut degré (c'est un champion dans son domaine : vitesse, créativité, éloquence...).

D'autre part, l'agentivité de *Z* est nécessaire, sous forme d'une implication dans le processus d'évaluation. *David* ne peut *se mesurer à Goliath* si ce dernier l'ignore (aux deux sens du terme). On aurait alors :

David tente d'égaliser Goliath, rivalise avec Goliath...

On voit donc le même type d'équilibre inverse entre les statuts de repère/repéré que dans les deux premiers exemples.

Dans :

(44) *Claude essaie le / s'essaie au vélo²*

la dimension spatiale n'a pas de pertinence.

On voit déjà une différence de valeur de *vélo*, qui avec *X V Y* peut être l'objet matériel, alors qu'avec *X se V à Z* il s'agit exclusivement de l'activité sportive.

¹ Encore que ce soit plutôt le croque-mort de Lucky Luke qui *mesure*, le tailleur se contentant de *prendre les mesures*.

² Le verbe *essayer*, vérifiant les deux constructions infinitives *X essayer de p / X s'essayer à p*, nous offre un point de comparaison particulièrement intéressant : nous y reviendrons au § 2.6.2.2.

X V Y

Si l'on a la valeur "objet matériel", il s'agit, pour X, de tester une adéquation qualitative de Y à un préconstruit subjectif. C'est donc les propriétés de Y dont la stabilité est en jeu.

Si l'on a la valeur "activité", il s'agit, pour X, de viser un procès autre à travers sa relation avec *vélo* : déplacement, exercice amaigrissant, sport musclant...

Y n'a de statut qu'en tant qu'élément d'une classe de possibles pouvant donner accès à un effet visé. Un bon contexte pour cette valeur serait :

Je sais pas, moi... essaie le vélo !

X se V à Z

En fait, une telle séquence n'est naturelle que s'il s'agit par exemple du vélo de cirque, Claude pratiquant déjà par ailleurs l'équilibre sur poutre. On aura en effet difficilement :

Claude s'essaie à la lecture.¹

Par contre :

Claude s'essaie au ski de descente

va très bien, et l'on comprend que Claude est déjà une adepte du ski de fond.

L'effet de sens est assez complexe. D'une part, l'activité Z s'inscrit, comme dans le cas de X V Y (*vélo* = activité) dans un paradigme. D'autre part, elle est envisagée pour elle-même et non en tant que moyen. En ce sens ses propriétés sont hors mise en question ; c'est plutôt l'aptitude de X quant à la pratique de Z qui est non stabilisée.

On le voit à travers le fait que :

Claude s'essaie au vélo / à la lecture

sont très naturels si *Claude* est respectivement handicapé(e) ou jeune enfant.

La différence se situe en fait au niveau de ce qui fait l'objet d'une construction instable : Y dans X V Y ; X dans X se V à Z.

On peut donc là aussi réinvestir le schéma différentiel proposé plus haut :

$X \ni Y$ (instable) *vs* X (instable) $\in Z$

¹ ...lecture labiale est très naturel.

Est-ce davantage la construction prépositionnelle que *se* qui est à l'origine de ce phénomène ?

Oui, si l'on songe à la différence d'autonomie de *liberté* dans :

penser à la liberté / penser la liberté.

Alors que :

faire un scrabble / se faire un scrabble

ne donnent pas une telle différence.

Mais si l'on compare :

(45) *Claude tient à la planche*

(46) *Claude se tient à la planche*

où l'on a toujours *à*, on observe un phénomène apparenté :

- Avec *se V à*, c'est la localisation de X qui est potentiellement instable.
- Dans la construction *V à*, sans *se*, c'est la localisation de *planche* qui est potentiellement instable.

On voit que la prise en compte de nombreux paramètres interférant dans les séquences est nécessaire, et qu'une valeur sémantique ne saurait être rattachée trivialement et à coup sûr à telle ou telle forme de façon exclusive.

Nous retiendrons donc sans entrer davantage dans le détail que la construction *se V à Z* tend à fonder Z comme repère, ce qui, on l'a vu, est également le cas du verbe *mettre*.

2.4.2. Emplois de *se mettre à Zp* (proposition infinitive)

2.4.2.1. Remarque sur les emplois de *Xs être à Zp*

Les phrases comme :

Claude se met à travailler

sont-elles analysables en relation avec une phrase :

Claude est à travailler ?

Cette dernière forme est rarement attestée de nos jours, alors qu'au contraire la forme *se mettre à Zp* l'est de plus en plus.¹ Cela n'exclut pas que l'on porte intérêt à la structure avec *être*, en ce qu'elle a de commun

¹ Ce point a été examiné au § 2.1.3.2.

avec la structure avec *mettre*, c'est-à-dire construire un certain rapport de localisation entre un sujet et un procès.

Mais la perspective selon laquelle *X se mettre à Zp* est analysée comme transformation de *X être à Zp* par application d'un opérateur aspectuel *mettre* ne nous semble pas tenable en synchronie.

Si "transformation" il devait y avoir, la "base" serait alors :

Claude travaille.

Or nous montrerons que le rapport entre le sujet et le procès est de nature radicalement différente dans ces deux structures, et n'est pas réductible à une différence d'aspect.

Mais dans la mesure où il est question de l'orientation possible des relations de repérage entre un sujet et un procès, il est intéressant de se pencher sur une construction mettant en jeu la préposition *à* et le verbe *être*, verbe employé par ailleurs, comme *mettre*, dans le domaine de la localisation spatiale.

La construction en *être à + infinitif*, avec Xs sujet de l'infinitif,¹ est très contrainte en français contemporain.

Elle semble avoir été assez usitée entre le XVe et le XVIIe siècle, et sans doute encore vivace jusqu'au milieu du XIXe siècle.

On relève par exemple :

«... Claude Tillier, citoyen demeurant au dit lieu, lequel a déclaré que dans le courant du mois de juin de la présente année, étant à faucher le foin du pré Murat avec le citoyen Ballet, survint le citoyen Jean-Louis Grumet, cy-devant commissaire du Roy,...»²

«Il est vrai qu'elle [la maîtresse du locuteur, Châteaugredin] me croit garçon... Je lui ai brodé cette craque !... Par le fait, je le suis bien un peu... Voilà deux mois que ma femme est à prendre les bains de mer, à Trouville, sous l'égide de son oncle Hérissart. Je n'ai pas de conseil à donner aux dames... mais, franchement, laisser son mari... seul... à Paris... pendant deux mois... juillet et août encore !... dame !... c'est bien épineux !»³

«Emma, dans sa chambre, était à faire sa toilette ; il arrivait à pas muets, il la baisait dans le dos, elle poussait un cri.»⁴

¹ Différente de *Ce type est à ménager / à tuer*, où l'agent potentiel du procès est autre que X.

² 13 frimaire, an II. Registre des dénonciations.

³ E. Labiche, *Je croque ma tante*, Sc 1, 1858.

⁴ G. Flaubert, *Madame Bovary*, Poche, 1983, p68. [1857]

«Croyez-vous ça ! avez-vous jamais vu une abomination pareille !... J'étais à nettoyer mon rosier, je monte sur le dernier échelon, je me penche de l'autre côté, machinalement, et qu'est-ce que j'aperçois ?»¹

Puis elle a été progressivement écartée² en faveur de la forme *être en train de*.

G-R Roy en relève 6 occurrences dans un corpus parlé, journalistique et littéraire des années 1970³, et donne en exemple :

«(...) ces garçons brillants (...) sont toujours à vous lancer des défis.»⁴

La forme *être en train de* est très largement préférée actuellement.

Mais l'emploi régulier de *être à* présentait dès l'origine certaines caractéristiques qui font la spécificité de ses emplois actuels, et qui ne semblent pas marquer à ce point les emplois de *être en train de*.⁵

La majorité des énoncés mentionnés par Georges Gougenheim pour la période moderne font déjà état d'une valuation négative de Zp, et/ou d'un fonctionnement de type "arrière plan" de la périphrase, par rapport auquel vient s'inscrire la survenue d'un événement perturbateur.⁶

Ainsi, on trouve entre autres :

Il est donc avec quelque garce à consommer son bien. Tu as esté plus d'un mois à me prescher. Et puis après ou temps que tous ses parents [de Job] seoient a manger

¹ E. Zola, *La terre*, Garnier-Flammarion 1973, : 191-192. [1887]

² Y compris activement, comme en témoignent, d'après Gougenheim, les cacologies du XIXe et du début du XXe. Par exemple : «Ne dites pas *J'étais "à" travailler quand on vint me chercher*. Dites : *J'étais "en train" de travailler*.» (T. Joran, *Le péril de la syntaxe et de l'orthographe*, 1916. Cit. GOUGENHEIM 1929 : 52.) Il apparaît d'ailleurs que les exemples tardifs sont mis dans la bouche de locuteurs des classes populaires (domestiques, paysans), qui semblent avoir maintenu assez longtemps la construction de cette forme de représentation du rapport sujet/procès, contre la nouvelle norme.

³ ROY 1976 : 282. Le corpus d'écrits scientifiques n'en comporte pas.

⁴ ROY 1976 : 137. Extrait de J. Freustié, *Isabelle ou L'arrière-saison*, Paris, Table ronde, 1970, p 91.

⁵ J-J. Franckel et D. Paillard (1991 : 112-114) montrent que les deux caractéristiques que sont : il y a intervention d'un élément perturbateur de Zp, ou, Zp est une mauvaise valeur, sont à l'oeuvre dans les emplois de *être en train de*. Mais ce n'est qu'une possibilité, et l'on peut avoir, dans un commentaire de film documentaire : *L'artisan est en train d'évider la partie antérieure du sabot*, contexte où *être à* est exclu, de même que dans : *Où est Claude ? En train de téléphoner !* Le type de repérage construit à travers *en train de* est, certainement à cause de *en*, plus complexe, et paraît autoriser une double orientation $X \supseteq Zp / X \subseteq Zp$, avec une possible pondération sur $X \subseteq Zp$, alors que *à* ne construit que $X \subseteq Zp$.

⁶ Fonctionnement à l'oeuvre dans les deux exemples cités plus haut.

ensemble, il [le diable] fist par tempeste horrible la maison trebucher a terre. J'étais à souper avec mon épouse et mon monde ; v'là que j'entends frapper à la porte de la rue.

De fait, on rencontre $X \text{ être à } Zp$ en français contemporain lorsque Zp est qualifié comme mauvaise valeur. Les exemples suivants nous paraissent typiques :

*Je te parie qu'elle est encore à traîner dans les magasins ;
Celui là ! il est toujours à se mêler de ce qui le regarde pas !
Claude était là, à rire bêtement, pendant que ça commençait à brûler .*

Encore, toujours, là...pendant que sont nécessaires à l'attestabilité de ces séquences.¹

On a donc d'une part une relation $X-Zp$ nécessairement inscrite dans une durée, d'autre part Zp valué négativement.

Nous pensons que l'on a ici un mode de repérage d'un sujet par rapport à un procès qui revient à poser une relation $X \subseteq Zp$, alors que l'orientation agent/procès supposerait plutôt $X \supseteq Zp$.

Le fait même de repérer un sujet par rapport à un procès va de pair avec une construction détrimentale et/ou une focalisation sur l'aspect du procès, c'est-à-dire sur des déterminations (qualitatives ou temporelles) qui échappent au sujet.

On retrouve donc, dans une certaine mesure, l'orientation des repérages décrite plus haut pour $X \text{ se } V \text{ à } Z$, complément nominal.

2.4.2.2. Rôle de la construction $X \text{ se } V \text{ à } Zp$

On ne peut opposer à cette construction que des structures avec *de* ($X V \text{ de } Zp$), aucun verbe ne vérifiant à la fois la propriété $X \text{ se } V \text{ à } Zp$ et $X V \text{ à } Zp$, à notre connaissance.

Dans la mesure où l'on peut avoir $X \text{ commencer de } Zp$, il peut être intéressant de s'arrêter quelque peu sur les caractéristiques respectives des deux constructions $X \text{ se } V \text{ à } Zp$ et $X V \text{ de } Zp$, quant au rapport $X-Zp$.

¹ Le verbe *rester* se prête également à ce type de valeur : *Ne reste pas à discuter quand il y a à faire dehors, Je suis restée trois heures à poireauter en plein soleil* alors que ?? *rester en train de discuter/poireauter* sont mauvais voire impossibles.

On peut comparer :

(47a) *Claude décide de partir / Claude se décide à partir*

(47b) *Claude refuse de partir / Claude se refuse à partir*

Le structure *X se V à Zp* va de pair, ici, avec une pondération sur l'ancrage temporel du procès. La décision s'est fait attendre (47a), le refus perdure (47b).

Dans (47a) il est clair que l'on a :

- d'un côté, *X V de Zp* : X est la source de Zp, valeur visée exclusivement ; En fait, *partir* ne s'oppose pas à *ne pas partir* (Zp'), mais à tout autre procès que *partir*.

Cela apparaît mieux si l'on considère :

Claude décide d'apprendre l'arabe dialectal.

- de l'autre, *X se V à Zp* : *partir* s'oppose à *ne pas partir* (Zp') du point de vue de X, en tant que Zp' est également susceptible d'être la valeur visée. Et en même temps, du point de vue temporel, c'est Zp qui est privilégié. On a donc une forme d'hiatus entre le point de vue subjectif et le point de vue temporel.

Dans (47b) :

(47b) *Claude refuse de partir / Claude se refuse à partir*

la visée et la construction temporelle sont orientées vers *ne pas partir*. Dans les deux cas, *partir* comme bonne valeur a pu faire l'objet d'une construction par autre que X.

Pour éclairer un peu les phénomènes, on peut comparer :

le bébé refuse de manger (si ce n'est pas sa mère qui lui donne)

le bébé se refuse à manger...

Le deuxième est bizarre, parce qu'un bébé n'est pas a priori celui qui crée les conditions de l'actualisation de *manger*. Or, avec *se refuser à Zp*, X doit être à la fois la source de la construction subjective de Zp' (*ne pas manger*) comme visée, et la source des conditions de l'actualisation de Zp (*manger*).

Cela va avoir des conséquences très diverses selon les verbes :

(48a) *Nos voisins refusent de couper leurs vieux arbres fruitiers*

(48b) *Nos voisins se refusent à couper leurs vieux arbres fruitiers*

Dans (48b) les voisins sont des écologistes.

Dans (48a) les arbres en question nous font de l'ombre et on aurait aimé qu'ils les coupent : l'altérité Zp/Zp' repose sur une séparation des points de vue.

(49a) *Claude essaie de déchiffrer du Schönberg*

(49b) *Claude s'essaie à déchiffrer du Schönberg*

Dans (49b) *Claude* est censément meilleure musicienne, ou du moins plus désinvolte, que dans (49a).

En effet, dans (49a) *Claude* n'est pas forcément la source de la construction de Zp comme "à valider" ; le constructeur de la nécessité de Zp peut être autre que *Claude* (X').

Dans (49b) on a un effet de sens : "en dilettante", pour se distraire, sans trop d'acharnement non plus que de peine. Ce qui est en jeu dans (49b) c'est, étant donné une certaine compétence de X , mise en oeuvre de cette compétence dans le domaine de Zp . Simplement, on marque que Zp n'est pas validable a priori.

Alors que dans (49a) on a : étant donné Zp posé comme à valider, étant donné Zp' validable, on a $X \rightarrow Zp$ sur le plan subjectif, et $X-Zp'$ sur le plan temporel.

Cet hiatus génère un effet de sens de mise à l'épreuve de la compétence de X dans le domaine de Zp ; en bref : "c'est laborieux".

(50a) *Claude risque de demander une augmentation*

(50b) *Claude se risque à demander une augmentation*

Dans (50a) on envisage l'éventualité de Zp , à partir de Zp' actualisé.

Un bon contexte serait une discussion entre deux cadres quant à l'extension des responsabilités et des tâches incombant à *Claude*. Les retombées du risque sont du côté du locuteur.

Si l'on a :

Elle risque de chanter,

ou bien il s'agit de la Castafiore ; Zp est donné pour détrimental, que ce soit pour le locuteur, un autre sujet... Ou bien elle a postulé pour un rôle et semble devoir être choisie, donc elle ne sera probablement pas disponible pour le week-end dont on est en train de parler. On a donc Zp (*chanter*) actualisable (plan temporel) alors que Zp' (ne pas *chanter*, autre que *chanter*) est visé (plan subjectif).

Dans (50b) par contre, avec *se risque à*, c'est X qui est source à la fois de la construction temporelle et subjective de Zp. Il y a un niveau de détermination extérieure qui est source de Zp' valable, Zp' étant détrimental pour X. Les retombées du risque sont du côté de X.

La différence apparaît nettement au vu des contraintes suivantes :

*Claude (risque de / *se risque à) tomber*
*Claude (*a risqué de / s'est risquée à) déclarer sa flamme¹*

Le poids respectif de *se* vs *à* n'est pas non plus aisé à définir.

Concernant ce qui est lié à la préposition *à*, et qui sera dans une certaine mesure partageable par (ou neutralisé avec) *commencer à* + *infinitif*, on peut mettre en évidence un élément de différence avec *de* quant à la relation X-Zp.

Par exemple, on relève, avec *s'amuser de / à*, une affinité quant au choix de *voir* ou *regarder*, la tendance étant la combinatoire suivante :

(51a) *Claude s'amuse de voir trébucher les passants*
(51b) *Claude s'amuse à regarder trébucher les passants*

plutôt que l'inverse.

Dans (51a) la source de la mise en relation de X avec Zp dans le temps est du côté de l'événement perçu. Etant donné Zp (*les passants, trébucher*), Claude en tant que support de perception réagit en s'amusant. (On a d'ailleurs aussi la construction *Ça m'amuse de Zp*).

Dans (51b), Claude choisit à un moment donné une occupation, amusante de son point de vue, qui consiste à créer un événement perceptif en visant un élément dont l'existence est construite par ailleurs. Notons que les emplois de *s'amuser à* ont facilement une valeur péjorative, c'est-à-dire que la relation X -Zp est construite comme légère, futile...

De même, si l'on compare :

(52a) *Claude s'occupait de nettoyer la cuisine*
(52b) *Claude s'occupait à nettoyer la cuisine*

¹ Nous choisissons le passé composé pour bloquer l'interprétation "éventualité redoutée" toujours possible de *Claude risque de déclarer sa flamme*, la menace étant pour l'objet de la flamme en question.

Dans (52a) Z_p est un des procès préconstruits comme à valider (opposable à *passer l'aspirateur, faire les vitres...*), et l'on dit que c'est *Claude* qui en était l'instance de validation.

Dans (52b), d'une part *nettoyer la cuisine* perd tout caractère de nécessité, cela devient ce qui spécifie l'"occupation" de *Claude* ; d'autre part l'interprétation de *s'occuper* n'est plus du type "prendre en charge" comme dans (52a), mais "passer le temps".

On voit qu'avec *à*, d'une part X ne s'oppose pas à X' quant à Z_p (ce qui est le cas avec *de*), mais est la seule source de la construction de Z_p ; et que d'autre part le plan temporel est le vecteur de cette mise en relation de X avec Z_p , ce qui peut aller de pair avec une forme de contingence de la relation.

2.4.2.3. Contraintes d'emploi de *X se mettre à Z_p*

Il est difficile de rattacher les contraintes qui se font jour dans l'emploi de *se mettre à* de façon exclusive à des paramètres définissables en termes de présence/absence de tel élément. Les contraintes absolues sont peu nombreuses.

2.4.2.3.1. Caractéristiques de X

X inanimé

Certes, on observe :

??Ça se met à poser problème, le départ de Dupont

??Ça se met à aller mieux, toi, on dirait

??Le ciment se met à prendre

toutes séquences acceptables avec *commencer*.

Et l'on peut opposer :

Claude se met à embêter Camille, il va falloir les séparer

? Cette situation se met à embêter Marie¹

Cet acteur se met à être connu

? La réponse se met à être connue

¹ Exemple de Lamiroy (1987) p 281.

Mais on peut avoir :

*Si ça se met à déconner, il faut appeler le machiniste
Sous l'effet de l'explosion, les pierres se sont mises à glisser au bas du fossé.
Ce genre de bouquin se met à marcher très fort.
La musique traditionnelle s'est mise à inonder les programmes des radios locales.*

X impersonnel

On observe :

**Il se met à être rendu hommage aux victimes du Vietnam¹
??Il se met à manquer du pain
?Il se met à être banal de voir des gens mendier dans la rue / dangereux de sortir après 20h
?Il se met à venir pas mal de monde.*

Mais on peut avoir :

*Où va-t-on, s'il se met à être banal de ... / dangereux de sortir après 20h ?
Il s'est mis à arriver toutes sortes de gens
Il se met à pleuvoir vers six heures du soir / à faire drôlement chaud*

Xs = Je ²

Sans autre détermination, une séquence comme :

Je me mets à apprécier sa présence

peut paraître bizarre. Mais sous certaines conditions, on peut très bien avoir je :

*Quand je me mets à regarder la télévision, c'est mauvais signe
Je vais me mettre à travailler quand ce sera trop tard
Je m'y mets !*

Presque tout est possible, dès lors que les déterminations temporelles sont au premier plan.

2.4.2.3.2. Valeur aspectuelle de Zp

Verbe ponctuel ³ ou d'achèvement ⁴

Cette contrainte est liée à l'inchoation elle-même, et est valable aussi pour *commencer* à. Aussi n'est-elle pas pertinente pour notre propos.

¹ Modification d'un exemple de Béatrice Lamiroy (1987), donné comme acceptable, avec commencer : *Hommage commence à être rendu aux victimes du Vietnam.* (p280)

² Contrainte relevée dans FRANCKEL, contestée dans PEETERS.

³ LAMIROY (1987)

⁴ NEF (1980), contesté dans PEETERS.

Verbe d'état

La contrainte quant aux verbes dits "d'état"¹ est très souvent relevée² :

**Claude se met à posséder une belle collection de boîtes de camembert* ³

**On se met à voir des perce-neige*

**Tout le monde se met à le savoir, que tu as réussi tes examens !*

Mais elle n'est pas absolue :

Ils se sont mis à avoir (honte de tout / peur d'un rien)

On peut même cumuler X inanimé et verbe d'état :

Dans la cale, le fromage s'est mis à sentir mauvais.

Une étoile se met à briller au sud-est

B. Peeters insiste sur la nécessité d'une action ou activité de Xs («faire quelque chose»), ce qui le conduit à expliquer l'acceptabilité de :

«Alors pourquoi, brusquement se mettait-il à transpirer et à avoir soif et à avoir peur ?»⁴

par le fait que :

«néanmoins, il y a un élément d'action : le sujet de la question transpire, et la transpiration peut être conçue comme une manifestation de la soif et de la peur. Qu'est-ce qu'on fait quand on a soif ou peur ? On transpire.»⁵

Parallèlement à ces considérations, B. Peeters invoque une différence d'attestabilité entre :

Il se mit à avoir peur

?? Il se mit à avoir soif,

¹ La catégorie des compacts (telle que définie dans divers travaux de D. Paillard, A. Culioli, S. de Vogüé...) est trop large pour être pertinente dans le domaine précis des contraintes avec *se mettre à / commencer à*. Des verbes comme *dormir, contempler, détester, tolérer*, compatibles exclusivement avec un mode de quantification de type compact, acceptent très bien les deux constructions : *Claude s'est mise à dormir la fenêtre ouverte, à contempler son vis-à-vis, à détester l'école, à tolérer n'importe quoi*. On peut dans ce sens les distinguer des verbes d'état comme *être + adj, posséder, avoir, savoir...*, en ce que les premiers réfèrent à un procès dont le sujet est source en même temps que support (même involontaire) alors que le sujet n'est que support dans le cas des seconds. Ces différences autorisent, ce nous semble, le maintien de la distinction "état/activité" (point de vue S), indépendamment des questions de quantification (point de vue T).

² FRANCKEL, PEETERS...

³ Modification d'un exemple de Lamiroy (1987), donné comme acceptable, avec *commencer* : *Jean commence à posséder une sérieuse collection de voitures*. p282.

⁴ F. Sagan, *Des yeux de soie*, citée par PEETERS 1993 : 41.

⁵ PEETERS 1993 : 41.

qui ne nous semble pas justifiée. On peut très bien concevoir, par exemple :

Il se réveilla et resta un grand moment les yeux ouverts. La fièvre le reprit. Il se mit à avoir soif. Il appela l'infirmière.

pour lequel on ne voit pas nettement l'élément d'action.

De même pour les séquences suivantes :

*Claude se mit à recevoir des lettres de menace
Claude s'est mis(e) à souffrir de crampes à l'estomac*

Par ailleurs, pour rendre compte de la présence d'un verbe d'état dans l'énoncé suivant :

«Eh bien, la mère, on se met à être malade, tout comme les gens qui ont le moyen !»¹

Peeters y voit «un élément d'action (...) des plus clairs».

Ce qui est déterminant est plutôt le fait que Zp *être malade* ne soit pas a priori prédicable de X (*la mère*, reprise par *on*). Et non pas que X "fasse" quelque chose.

En fait, on rencontre surtout *se mettre à être* ... dans des subordonnées introduites par *quand*.

Dans le corpus littéraire de Discotext, on trouve seulement 6 occurrences de cette forme avec Xs (contre 86 occurrences de *commencer à être* ...).

Les voici (exceptée celle citée par B. Peeters et reprise plus haut) :

«J'ai rencontré des Allemands en affaires : ces gens-là sont presque tous de bonne foi, pleins de candeur ; mais, quand, sous leur air de franchise et de bonhomie, ils se mettent à être malins et charlatans, ils le sont alors plus que les autres.»²

«Et d'ailleurs, avec les habitudes d'insouciance des Américains, on peut dire que, quand ils se mettent à être prudents, il y aurait folie à ne pas l'être.»³

«Ces Anglais, quand ils se mettent à être originaux, le sont d'une manière plus carrée que les autres Européens.»⁴

«Je fis la connaissance d'une famille anglaise descendue au même hôtel que moi. [...] Il y avait deux fils [...] puis deux filles, l'aînée, une sèche, encore une anglaise de boîte à conserves ; la cadette, une merveille. Quand elles se mettent à être jolies, les gredines, elles sont divines.»⁵

«Le père Fouchard [...] s'était approché, debout devant la fenêtre, pour écouter ; et le récit de ce pillage le rendait soucieux : on lui avait dit que les Prussiens payaient tout, est-ce qu'ils allaient se mettre à être des voleurs, maintenant ?»⁶

¹ L. Hémon, *Maria Chapdelaine*, 1916, (cité par PEETERS 1993 : 41). C'est le médecin qui plaisante en arrivant pour examiner la malade.

² H. de Balzac, *Le Père Goriot*, 1835.

³ J. Verne, *Le tour du monde en quatre-vingts jours*, 1873.

⁴ Goncourt, *Journal T2*, 1878.

⁵ G. de Maupassant, *Contes et nouvelles T1*, 1884. :

⁶ E. Zola, *La débâcle*, 1892.

Il se dégage une remarquable cohérence (alors que les auteurs sont différents) : Xs est toujours étranger,¹ la propriété prédiquée étant contradictoire avec une propriété faisant partie des caractéristiques habituellement associées à Xs.

Dans quatre cas, l'expression figure dans une subordonnée introduite par *quand*, ce qui pour effet de sens "pour de bon".

Dans le dernier cas, avec *Est-ce que... ?*, on a au contraire un effet d'incongruité, d'inattendu.

On a ce même effet (avec la tournure exclamative) dans l'extrait cité par B. Peeters.

2.4.2.3.3. Remarque sur *Voilà que...*, *le voilà qui...*

Cette construction améliore la compatibilité de *se mettre à* avec les verbes d'état, comme dans :

«*Et que fait-il ? Ne le voilà-t-il pas qui se met à vouloir se quereller avec un bonhomme qui - prétendait-il ! le damoiseau ! - le bousculait !*»²

De même :

le voilà qui se met à être malade, aimer l'opéra...

J.-J. Franckel observe qu'elle améliore également l'attestabilité des emplois assertifs au présent simple avec *je*, comme dans :

Voilà que je me mets à dire n'importe quoi

et rapporte ce phénomène à :

«une forme de distanciation de l'énonciateur vis à vis de l'actualité de ce qui se produit».³

Cette distanciation vient de ce que la source de la mise en relation Xs-Zp est donnée situationnellement (*voilà*), donc hors de l'agentivité de Xs, et fondée comme repère à travers une reprise (*que*), donc hors de la prédication posée par So.

¹ On trouve dans LAFLEUR (1991) : «*Deux ou trois jours avant notre mariage, André Malraux ne m'a-t-il pas confié : "Nous autres, Français, il faut que je vous prévienne, vers quarante ans, nous nous mettons à ressembler à nos pères."*» Clara Malraux, Nos vingt ans.

² R. Queneau, *Exercices de style*, "Surprises" Folio, 13 ; cité aussi par B. Peeters 1993 : 41.

³ FRANCKEL 1988 : 229.

Dès lors, So peut prédiquer de lui-même qu'il est pris dans une relation dont la construction lui échappe et dont il est, dans un deuxième temps, le repère de spécification.

Ce qui reste "irréductible", c'est la nature de Zp :

??Voilà que je me mets à comprendre, à respirer mieux...

sont très peu naturels. Il reste nécessaire que Zp ne soit pas a priori prédictible de Xs=So.

Il faudrait :

Voilà que je me mets à tout comprendre sans effort / à comprendre même les criminels...

2.4.2.3.4. La négation

Cette contrainte, relevée par J.-J. Franckel, est la plus forte.¹

Il faut nécessairement *pas encore, pas vraiment...* pour avoir *ne pas se mettre à*.

Il faut que l'altérité soit prise en charge sur le plan plan temporel. Ceci pourrait être lié à la positivité de R, telle que construite avec *mettre*.

2.4.2.3.5. Détermination adverbiale

(53) *Il a bien commencé*

(54) *Il s'y est bien mis*

Hormis la valeur "confirmation" de *bien*, toujours possible, on voit que la valeur "appréciatif" s'impose avec (53) et non avec (54).

(53) se dirait en commentaire d'un discours, d'un oral d'examen, avec l'interprétation : "la manière dont il a agi au début est conforme à la bonne valeur, c'est la bonne façon de faire".

On a mise en saillance du plan qualitatif.

Dans (54), par contre, ce n'est plus la valuation de l'activité de X qui est en question, mais une forme de centrage sur la localisation de X par Zp : on pourrait gloser R par "X est vraiment en plein Zp", et corrélativement, "il y a vraiment occurrence de Zp".

¹ Elle est contestée par B. Peeters.

On voit qu'il ne s'agit toujours du plan spatio-temporel : occurrence de relation, occurrence de procès, dont on dit qu'elles sont stables.

La contrainte :

(53') ?? *Il s'y est mal/très bien mis*

(54') *Il a mal/très bien commencé*

est révélatrice : *se mettre à* n'est pas compatible avec une gradation qualitative.

Et ceci est bien lié à *mettre* et non à la construction syntaxique, car on peut voir la différence avec *s'y prendre* :

(55) *Il s'y est bien pris*

(55') *Il s'y est mal / très bien pris*

où la qualification de *Zp* est toujours en jeu de façon centrale. Avec *mettre* une éventuelle valuation ne s'opère que du fait de la mise en relation temporelle de *X-Zp*, elle en découle.

Ceci est confirmé par les différences d'attestabilité suivantes :

Claude ne sait pas comment commencer

? *Claude ne sait pas comment s'y mettre*

Claude ne sait pas comment s'y prendre

?? *Claude se met un peu à reprendre des forces*

Claude se met à reprendre des forces

Claude commence (un peu) à reprendre des forces

2.4.2.4. Effets de sens rattachables à l'emploi de *X se mettre à Zp*

2.4.2.4.1. Soudaineté ¹

Tout en soulignant la grande fréquence d'adverbes tels que *soudain*, *brusquement*, *tout à coup*... dans l'environnement de *se mettre à Zp*, B. Peeters en conteste la nécessité, et préfère ne pas attribuer l'effet de soudaineté à la périphrase, mais aux déterminations en question.

Il donne alors des exemples d'emplois où l'on a «des adverbes et des adjectifs marquant la lenteur ou la prévisibilité», tels que :

¹ Relevé par FRANCKEL, contesté par PEETERS en tant que lié à *mettre*.

- (a) «Après un temps, le vieux redresse le buste, et se met à parler, sans hâte, hâchant ses phrases, les yeux au loin.»
 (b) «Quand je lui demande d'aller à nouveau à Nancy, Lando, comme prévu, se met à râler.»¹

Nous dirions cependant que dans (b) la prévision n'est pas le fait de X (*Lando*), mais de So, et que Zp (*râler*) est une réaction à la demande inattendue d'aller à nouveau à Nancy.

Il convient de pas confondre soudaineté et imprévisibilité.

2.4.2.4.2. Statut du paramètre subjectif

Alors que J.-J. Franckel insiste sur l'absence de construction subjective de Zp, qui selon lui ressortit à une construction purement temporelle, B. Peeters associe l'emploi de *se mettre à Zp* à une prise de position de la part du locuteur.

La possibilité de ces analyses, fondées toutes deux sur des comportements observables de l'expression, est peut-être liée au fait que la spécification de la relation construite à travers *mettre* ressortit à un repère externe aux termes impliqués.

De ce fait, Xs en tant que terme impliqué n'est pas le repère de spécification de la relation, et d'autre part, So est tout indiqué pour l'être.

2.4.2.4.3. Incongruité

L'énoncé suivant illustre bien cette valeur assez fréquemment associée à l'emploi de *se mettre à Zp* :

«Bien sûr, approuva Jourdan qui se mit à rire sans raison apparente. - Qu'est-ce qui te fait rire ? - Des bêtises. Oh ! je peux bien te le dire, mais garde-le pour toi.»²

Il y a une forte compatibilité de *se mettre à Zp* avec des contextes où Zp est présenté comme «échappant au sujet»³.

Ne s'agit-il que d'une compatibilité, l'incongruité étant du ressort des déterminations externes, comme *par quel miracle, moi-même, un beau matin* dans l'énoncé suivant :

¹ Martin du Gard, *Le testament du père Leleu*, et Abelio, *Heureux les pacifiques*, cités par PEETERS 1993 : 40.

² M. Aymé, *Uranus*, op. cit. 94.

³ FRANCKEL 1988 : 231.

«Je ne comprends pas encore par quel miracle je me suis mis moi-même, un beau matin, à écrire mon premier roman.»¹ ?

Ou a-t-on au contraire une sélection par une forme qui en elle-même convoque ce type de déterminations ?

Les deux seuls exemples du PR, dont les dimensions réduites induisent un choix des «tournures les plus courantes»², sont *se mettre à rire*, à *pleurer*.

Il est difficile de déterminer dans quelle mesure cet effet de sens est exclu pour la construction *se mettre à Z*. Il est de toute évidence totalement absent de séquences comme :

Claude s'est mis(e) au saxophone, au régime...

Mais nous avons là, de toute évidence, un type de relation d'un sujet à un procès privilégié par la forme *X se V à Zp*, qui comme nous pensons l'avoir montré, induit une orientation $X \subseteq Zp$ des repérages.

2.4.2.4.4. "Pour de bon"

Cet effet de sens est invariablement présent avec la construction pronominale de *à Zp* :

Il suffirait que tu t'y mettes...

L'impossibilité d'ellipse du complément sans pronominalisation nous paraît déjà révélatrice du statut de *Z(p)*, et renvoie à la trivalence fondamentale de *mettre*.

On observe en effet :

Claude commence à /d' écrire des discours ; Claude commence.
*Claude se met à écrire des discours ; Claude s'y met ; * Claude se met.*

Cela n'est pas dû à la forme pronominale, car on peut avoir :

Claude s'habitue, s'exerce, se décide à écrire des discours ;
Claude s'y habitue / s'habitue, s'y exerce / s'exerce, ?s'y décide / se décide.

¹ Claude Mauriac, cité par ASHORI 1984 : 128. Cet auteur, qui ne s'intéresse pas à une spécificité par rapport à *commencer à*, pose une équivalence avec *je me suis mis à l'écriture de mon premier roman* (qui serait peu naturel dans ce contexte), *écriture* étant qualifié de "déverbal d'action".

² Préface : XV.

Et par contre on n'a pas :

Claude décide d'écrire des discours ; ??Claude décide.

Sur les 20 occurrences de la construction *X se mettre à + inf* relevées dans le corpus d'Orléans, on trouve huit cas de pronominalisation en *y*, pour lesquels, selon Tine Greidanus :

«il n'est pas toujours clair si ce pronom provient de *à inf* ou de *à Nqc* [= substantif référant à un inanimé]». ¹

On peut donner pour illustrer cette indétermination les exemples suivants :

*«Dans un panier j'ai des pulls, les serviettes de toilette, les torchons qui demandent plus de soin, plus de travail. Ça s'accumule. Les jours de grande lessive je m'y mets. Je lave à la main dans une grande bassine avec du savon de Marseille.»*²

*«Il peut m'arriver de laver dans le lavabo un soutien-gorge, parce que je n'en ai pas pour le lendemain [...] mais c'est très rare parce qu'en général j'y consacre au moins une demi-heure quand je m'y mets.»*³

Ceci montre que les différences de contraintes soulignées plus haut sont liées à la construction du terme complément.

Lorsque celui-ci est repris par *y*, on a la même antériorité et autonomie de *Z*, que *Z* soit exprimable par une proposition infinitive ou par un groupe nominal. La différence est neutralisée en raison du primat de la construction subjective de la relation *Xs - Z* sur sa construction temporelle.

Il y a là une manifestation évidente de "la sémantique de la syntaxe", une forme pronominale n'étant pas une pronominalisation d'une forme "de base" (ou "antécédente"), sans que soit affecté le statut des termes impliqués dans la relation.

¹ GREIDANUS 1990 : 205.

² DFM : 164.

³ DFM : 165.

2.4.3. Remarques non conclusives

Nous avons conscience de tout ce qui reste instable ou intuitif dans notre description des phénomènes.

Nous pensons cependant avoir montré qu'il était possible de mener un raisonnement sur les propriétés de *se mettre à Z(p)* en prenant au sérieux la présence de *mettre* et en tenant compte de ses propriétés, ainsi que de celles de la construction syntaxique.

Plusieurs points paraissent défendables :

- Le fait que la "captation réciproque" de *mettre* et de *se V à* puisse s'expliquer en raison de fonctionnements hautement compatibles ;
- La possibilité, à travers *se mettre à*, de construire une relation entre un sujet et un procès telle que le procès est repère ;
- La cohérence des contraintes et effets de sens avec certaines caractéristiques liées à *mettre* telles que la positivité de R, l'extériorité du repère de spécification, l'autonomie de la construction du procès (localisateur) par rapport à sa mise en relation avec le localisé ;
- La relation entre la non prise en compte du déroulement du procès (par différence avec *commencer*) et le fait qu'avec *mettre*, *Z(p)* n'est mobilisé **comme localisateur** qu'eu égard aux propriétés du localisé.

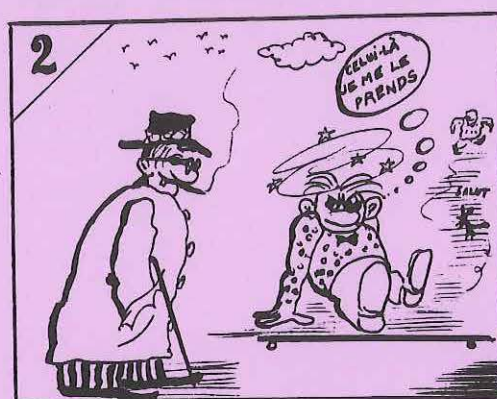
Dans le cas de *se mettre à Zp*, cela correspond simplement au fait que le procès est **processif**, c'est-à-dire qu'il est ce par quoi un sujet (en général) exerce une activité. On ne va donc pas s'intéresser au degré d'accomplissement du procès, ce qui supposerait qu'il est envisagé pour lui-même.

Tout ceci reste bien sûr hypothétique. L'essentiel, pour nous, est d'avoir préparé le terrain pour que d'autres analyses plus puissantes s'exercent sur ce verbe.

3. Unicité et polysémie de prendre



Drame en trois actes, Patrick Chenciner.



3. Unicité et polysémie de *prendre*

3.1. Opacité de *prendre un livre*

3.1.1. Statut prototypique dans la littérature

De Bescherelle à J. Picoche, on observe des tentatives de dériver l'ensemble des emplois de *prendre* d'un emploi comme :

(1) *Claude prend un livre,*

mobilisant en tout cas un sujet agentif en position X et un inanimé en position Y.¹ Cet emploi est censé exhiber le fonctionnement "plein" ou "de base" du verbe.

Ainsi Bescherelle défend-t-il, en déclinant ce sens prototypique, la cohérence de sa description :

«Le sens physique et primitif du v. *prendre*, c'est Saisir avec la main. On doit donc retrouver ce sens dans toutes les acceptions physiques du mot ; et on le retrouve en effet. [...]

S'éloignant toujours graduellement du sens primitif, on ne laisse pas de toujours le retrouver. Comment *prenez-vous une ville* ? En vous servant de vos mains pour combattre [...].

Parlez-vous de choses physiques inanimées ? C'est encore le même sens. Ces choses vous saisissent en vous atteignant, comme ferait votre semblable en mettant la main sur vous. [...]

Que signifie *prendre une leçon* ? N'est-ce pas saisir la vérité, l'enseignement qu'un autre vous donne ?»

J. Picoche² propose un classement des emplois de *prendre* en partant de :

«l'action de prendre un objet concret à son possesseur», donnée comme «saisie plénière», «la plus riche sémantiquement», «où le sens du verbe *prendre* est complet, avec tous ses actants et toutes les relations qu'ils entretiennent entre eux.»

¹ Il faut excepter O. Välikangas, qui ne s'intéresse qu'aux emplois «où *prendre* a pour sujet et pour objet direct un nom d'être humain». (1970 : 389)

² PICOCHÉ 1991 : 161-163. L'auteur tente une présentation harmonieuse n'écartant pas comme marginaux des emplois (ou "saisies") abstraits, qu'elle considère, dans sa perspective guillaumienne, comme «relev[ant] des grandes catégories par lesquelles l'esprit humain s'approprie l'univers [et qui] sont les plus "précoces"». Ce sont en fait celles-ci qui sont source des saisies les plus riches, mais J. Picoche opte pour une organisation rétrospective, «éclairant "les ténèbres du commencement par les lumières de la fin"». Cette présentation n'est pas neutre et, en l'absence de commentaires autres qu'une description actancielle, risque de faire apparaître les emplois plus abstraits, traités en dernier (*le bois prend feu, la mayonnaise prend...*), comme moins complets, moins éclairants, moins explicites (bien que telle ne soit pas l'intention de l'auteur).

L'auteur propose, pour cette saisie, la glose suivante :

«Actant 1 humain commence à avoir Actant 2 concret - aux dépens de
Actant 3 humain - pour utiliser librement Actant 2 concret.»

Le premier cinétisme (A1 commence à avoir A2) est illustré par l'exemple :

(1') *Jean prend un livre sur l'étagère.*

Isabelle Simatos prend également appui sur la description suivante du «sens» de *prendre*, tel qu'il demeure commun à ses emplois comme prédicat à part entière, prédicat dégénéré ou foncteur :

«X prend Y : en un temps T l'objet Y n'est pas localisé par rapport à X. En un temps T+1, l'objet Y est localisé par rapport à X et X est à la source de ce changement de localisation.»¹

Ce seraient là :

«[ses] propriétés stables projetées de son entrée lexicale, et [...] il existe un processus interprétatif qui lui assigne des propriétés non inhérentes, en somme "accidentelles", lorsqu'il est en emploi de prédicat dégénéré»,

ce dernier cas mettant en jeu une structure argumentale liée aux propriétés de l'unité lexicale en position de complément de *prendre*.

Ce type de terminologie² désignant *prendre* dans certains emplois différant de (1) traduit peu ou prou un caractère de filiation erratique ou d'appauvrissement.

Aucune des présentations des emplois de *prendre* que nous avons pu consulter ne s'écarte fondamentalement des descriptions lexicographiques traditionnelles, qu'illustre bien l'«observation linguistique» du Dictionnaire Encyclopédique Quillet :

«il [*prendre*] forme surtout avec un nom complément beaucoup de locutions dont les termes sont inséparables, et dans lesquelles *prendre* n'est plus guère qu'un mot-outil donnant à l'expression l'idée verbale.»

¹ SIMATOS 1986 : 403 et aussi 466. L'auteur précise en note (p 528) qu'elle reprend cette représentation de SAUNIER 1984 : cependant nous nous attachons dès alors à en montrer l'insuffisance et l'inexactitude, en particulier pour ce qui est de "X est à la source de ce changement de localisation".

² On trouve aussi «verbe vide» ou «semi-vide» (MEL'CUK 1983), «composant verbal sémantiquement absent» d'un «analytisme verbal» (LIPSHITZ 1981), et dans toutes les études relevant de l'analyse distributionnelle, «verbe opérateur», «verbe support» ou «extension aspectuelle de support» (GROSS G. 1982, GIRY-SCHNEIDER 1978, VIVES 1984).

Que faire alors des emplois intransitifs, très productifs, pour lesquels on ne peut reporter la charge sémantique sur le complément, et que l'on ne peut sans acrobatie considérer comme dérivés de (1) ?

3.1.2. Fragilité des caractéristiques habituellement attribuées à *prendre un livre*

En fait, que dit :

Claude a pris un livre (prép Z) ?

Rien, en soi-même, quant au statut **agentif** ou non de *Claude* :

*Claude a pris un livre sur le coin de la figure*¹

Prendre se distingue de verbes comme *donner* ou *recevoir* qui induisent fortement le statut agentif (*donner*) ou non agentif (*recevoir*) du terme en position de sujet syntaxique.²

Avec *prendre* la construction de la relation n'est pas attribuée a priori à l'un ou l'autre des termes en présence.

Ainsi :

Claude a pris huit jours

¹ Ici *prép Z* est nécessaire, de même semble-t-il que dans cet extrait d'un dialogue des Frères Ennemis :

« - Je suis ennuyé il y a mon oncle qui a pris l'autobus...
- Mais je connais des tas de gens qui prennent l'autobus !
- Oui, mais pas en pleine poitrine. »

Il existe des cas, lorsque le caractère détrimental de Y fait partie de ses propriétés intrinsèques, où cela n'est pas nécessaire : « [vous pensez bien que /] *prendre des missiles / et ne pas réagir...* » Ambassadeur de France en Israël, France Infos, 18.01.91. On observe le même phénomène avec *se prendre* Y : « Bon sang il est chiant celui-là quand on se le prend / j'ai pas freiné assez tôt », en voiture, à propos d'un passage à niveau mal nivelé. Femme env. 40 ans, classe moyenne milieu urbain, 6/05/90.

² A ce propos, évoquons la remarque d'E. Benveniste sur la forme gotique *niman* > all. *nehmen* : « Il y a donc une assez large prédominance d'emplois où *niman* signifie non "prendre", mais "recevoir". » Ce qui justifie son rapprochement avec le grec ancien *némo*. Mais l'auteur conteste ensuite qu'il puisse y avoir un rapport avec le latin *emo*, arguant du fait que : « [...] l'idée de "prendre < tirer, enlever, arracher " du latin n'a aucun rapport avec "prendre < recevoir, accueillir" du germanique. Ce sont des notions différentes à l'origine [...]. Chacune d'elles a son domaine et son histoire. C'est seulement au terme de leur évolution et par l'acception la plus banalisée que germ. *niman* et lat. *emo* se ressemblent. » (1975 : 85-86) On peut se demander si *prendre* ne présenterait pas cette conjonction.

ne permet pas, en l'absence d'autre précision, de décider si *Claude* est agent du procès (huit jours de congé) ou si la source en est extérieure (huit jours de prison).¹

Ni quant au caractère **transactionnel** ou non du procès :

Claude a pris un livre plutôt que des articles, comme option,

Ou quant à l'existence ou non d'un **localisateur "légitime"** de *livre* :

Claude a pris un livre, elle est renvoyée.

On peut d'ailleurs avoir mobilisation ou non d'un troisième actant, comme dans :

Claude lui a pris son livre,

dont on ne sait pas a priori s'il s'agit d'un "localisateur avant ti"

Claude lui a pris son livre par mégarde,

ou d'un "bénéficiaire" :

Claude lui a pris son livre à la médiathèque.

Ou encore, comme dans :

Claude a pris un livre dans sa voiture,

où *dans sa voiture* peut spécifier soit le localisateur avant le procès :

...et est allée lire sous un arbre

soit le localisateur après le procès :

...pour s'occuper en cas d'embouteillage. ²

La différence radicale entre les propriétés de Xs et de Y = *livre* va canaliser l'interprétation casuelle vers Xs - localisateur / Y\$ - localisé. Mais la nature du complément prépositionnel sera déterminante quant à l'agentivité ou non de X.

Si (1) ou (1') est pris comme point de départ des analyses, c'est parce que l'on a une représentation de "ce que doit être" la correspondance entre

¹ Alors que *récolter huit jours*, *attraper huit jours* tendent vers une interprétation détrimentale.

² Etablir une distinction quant au statut de complément nucléaire vs périphérique du groupe prépositionnel ne va pas de soi. La question (*à qui / où*), par contre, semble meilleure avec l'interprétation "localisateur avant le procès" qu'avec l'autre. Mais là n'est pas l'enjeu de notre propos.

position syntaxique et fonction casuelle : sujet syntaxique - agent ; premier complément - patient ; complément prépositionnel - source. ¹

Mais on peut très bien rencontrer <livre, prendre, Ys> dans ce type d'emploi :

*Ce livre fantastique vous prend du début à la fin.
Autant j'ai été prise par son premier livre, autant le deuxième... bof.*

Avec d'autres termes, la souplesse de position syntaxique est encore plus grande, comme on peut le voir dans ce qui suit.

3.1.3. Position syntaxique et propriétés des arguments

De fait, et cela nous paraît caractéristique² de *prendre*, un grand nombre de termes arguments de *prendre* entrent dans un rapport tel que l'orientation des repérages, faiblement canalisée, autorisera l'une ou l'autre position selon les propriétés mises en avant pour chaque terme.

Ces choix s'exerceront en fonction d'une pondération entre les termes quant à l'agentivité, aux propriétés spatiales (mobile/fixe)..., d'une part, et quant au terme donné comme point de départ de la relation, d'autre part.

Donc, il faut admettre qu'un terme n'a pas en soi telle caractéristique inchangeable, contraignant sa position comme sa fonction casuelle.

Un terme est construit à travers sa mise en relation avec un autre terme, et à travers la position qui lui est assignée.

Par "construit", nous voulons dire que telle ou telle propriété sera mise en avant, telle autre inactivée, parmi le faisceau des possibles.

¹ Selon la terminologie et les définitions de Longacre : *agent* : «the animate entity which investigates a process or which acts ; the inanimate entity which acts» ; *patient* : «the inanimate entity of which a state or location is predicated or which undergoes change of physical state or location» ; *source* : «the locale which a predication assumes as place of origin [*Tom fell off the chair*]». Cité par Danièle Dejay, qui commente : «La définition même d'un "agent" implique qu'il n'est pas affecté par l'action ; autrement il serait un "expérencier"». (DEJAY 1986 : 74)

² Dans l'ampleur, mais le phénomène n'est pas rare, comme on pourra le voir avec *passer*. Par contre *mettre* présente une forte régularité de correspondance entre statut argumental et statut sémantique.

Ainsi, on remarque dans les phrases d'origine littéraire une tendance à accentuer l'autonomie de termes comme *peur*, *dégoût*..., ce qui revient à les agentiver.¹

La façon dont *prendre* autorise une souplesse de jeu peut être illustrée à travers les exemples suivants :

«Mais c'est toujours la même atmosphère, les mêmes couleurs, les mêmes odeurs, les mêmes bruits, et le même plaisir qui nous prend - et que j'y prends - en arrivant là, le mardi ou le vendredi, de bonne heure ou en matinée selon l'envie de chacun, pour y retrouver NOS marchands, les mêmes clients fidèles, [...]»²

(Trois personnes ont pris le bus/ Le bus a pris trois personnes) à l'arrêt Bascule

«Ne voulant pas rentrer avec [Deloche], Denise [...] accepta d'accompagner Pauline chez Baugé. [...] On prit un fiacre, et Denise demeura stupéfaite [...].»³
«A chaque seconde, un appel de garçon en livrée retentissait, et un fiacre avançait, un coupé se détachait, prenait une cliente, puis s'éloignait d'un trot sonore.»⁴

«C'est pas l'homme qui prend la mer, c'est la mer qui prend l'homme.»⁵

«Bonbons La Vosgienne : quand la forêt vous prend... prenez-en !»⁶

*Le feu a pris à la palissade
La palissade a pris feu⁷*

"faut qu'on rentre, la nuit va nous prendre"⁸
"en cette saison ça va encore mais / l'hiver // quand vous commencez à prendre la nuit vers euh quatre heures et demie déjà // [...] c'est là que c'est la galère"⁹

«la recherche est aussi une passion / et cette passion peut prendre des jeunes / tout naturellement»¹⁰
"et le [Pritzner, compositeur allemand] voilà qui se prend de passion pour le passé romantique allemand"¹¹

¹ Dans un autre ordre d'idées, c'est aussi le cas pour les éléments naturels.

² Publicité de la Caisse d'Epargne de Besançon (prise de lyrisme...), 1984.

³ E. Zola, *Au bonheur des dames*, Poche : 177.

⁴ E. Zola, *Au bonheur des dames*, Poche : 499.

⁵ Chanson de Renaud.

⁶ Publicité télévisée, fin 1995. (Enoncé communiqué par Rémi Camus)

⁷ On peut relever aussi, en français moderne : *«La cour supérieure est aussi fort petite de sorte que le commandant m'a eu dit que sy le feu se prenoit au chasteau il ne s'y tiendrait assuré.»* XVIIe, dans Cornu, «Les formes surcomposées», p. 67, cité par Nilsson Ehle, *Studia neophilologica*, 26, 1953 : 165.

⁸ Homme env 40 ans, cadre supérieur, Janvier 84.

⁹ Femme env 45 ans, chauffeur de bus, 17 avril 93.

¹⁰ France Culture, émission scientifique, 4 avril 94.

¹¹ France Musique, 10 février 1993.

«C'est de toi la première qu'Oreste prendra horreur»¹
Oreste te prendra en horreur
Oreste fut pris d'horreur à l'idée de...
L'horreur le prit d'un tel crime perpétré sans même...

«Si un fameux médecin n'avait pris pitié de moi, j'étais morte.»²
A ces mots, elle fut prise de pitié pour lui
«Cet ennemi des siens, je veux que vous le preniez en pitié»³

«Mais la rumeur courait qu'il y avait des gendarmes à Saint-Thomas [...]. Comment le savait-on ? personne ne pouvait le dire. N'importe ! la peur les prenait, ils se décidèrent pour Feutry-Cantel.»⁴
«Justement, à la Victoire, un ancien porion tenait une cantine. Sans doute il avait pris peur, sa baraque était abandonnée.»⁵

Concernant les derniers exemples, on remarque que la position de sujet syntaxique est associée non pas strictement à l'agentivité, mais à l'autonomie de X par rapport à sa mise en relation avec Y. Cela va induire des contraintes, pour certains termes, qui ne seront pas compléments dans une tournure active.

Ainsi, lorsque le sentiment échappe à l'être qui l'éprouve, et/ou qu'il a des propriétés telles que sa source ne peut être qu'extérieure, il ne figurera qu'en position de sujet syntaxique, ou de complément prépositionnel dans une construction passive.

On n'aura pas :

**Claude prend, (ø/la/un(e)/de la) panique, terreur, folie, angoisse, épouvante...*

mais plutôt :

Claude est pris(e) (de/par la), panique, terreur, folie, angoisse, épouvante...

Par contre, *patience, conscience, habitude* ne figurent qu'en position de complément direct :

Claude prend courage, conscience...

??*Claude est pris de courage, de conscience..., le courage le prend...*

Certains termes comme *peur, froid, fantaisie...* sont compatibles avec les deux constructions.

¹ Giraudoux, *Electre*, p121. Cité par S. Björkman.

² Voltaire, *Candide*, cité par S. Björkman.

³ Mauriac, cit. PR.

⁴ E. Zola, *Germinal*, Poche, p318.

⁵ E. Zola, *Germinal*, Poche, p320.

Cette relation entre degré d'autonomie des termes par rapport à un sujet et position syntaxique apparaît assez nettement à travers la contrainte sur le déterminant (*LE* vs absence) et la différence d'interprétation entre (a) et (b) quant à la valeur de *froid* :

(a) *Trois des randonneurs ont pris froid à la sortie du col*

(b) *Trois des randonneurs ont été pris par le froid à la sortie du col*

- (a) s'interprète comme : "ce qui a provoqué l'état postérieur de faiblesse, de grippe... de X a sa source dans la relation avec *froid*", située en l'occurrence par *à la sortie du col*". *Froid* ne s'entend pas comme un degré de température extérieure,¹ mais comme vecteur d'altération (maladie) d'un sujet.
- Dans (b) *le froid* est envisagé comme source de sa mise en relation avec *les randonneurs*. On ne glosera pas l'état résultant du procès par "X, être malade", mais par "X, être immobilisé" ou même "X, être gelé, mort".
Dans ce cas le sujet est support d'une altération beaucoup plus radicale, mettant en jeu son agentivité.

Une étude exhaustive des termes figurant dans telle et/ou telle position nous en apprendrait sans doute davantage sur les représentations² associées à certains sentiments ou sensations, comme *envie*, *goût* (qui s'opposent), *horreur*, *pitié* (qui s'apparentent)... que sur *prendre* proprement dit.

¹ *Il a trouvé moyen de prendre froid aux Bahamas !* est possible. C'est la conjonction de l'état du sujet et d'un climat qui produit *prendre froid*. Ainsi on aura *Sans ses Damart / avec cinq pulls, elle a pris froid*, alors que *Sans ses Damart / avec cinq pulls, elle a été prise par le froid* ne sont pas très bons.

² Pour ce qui est de la différence *prendre peur*, **prendre terreur*, **prendre angoisse*, d'un côté, et *être pris par la peur*, **par la terreur*, *par l'angoisse*, de l'autre, à côté de *être pris de peur*, *de terreur*, *d'angoisse*, on peut méditer, quant aux différents types d'extériorité de ces trois termes par rapport à un sujet (radicale pour *terreur* (le terrible n'est pas celui qui l'éprouve, contrairement au *peureux*), de type autonomie pour *peur*, et de type détriment pour *angoisse*), le texte suivant : «Il me semble que l'angoisse se rapporte à l'état et fait abstraction de l'objet, tandis que dans la peur l'attention se trouve précisément concentrée sur l'objet. Le mot *terreur* me semble, en revanche, avoir une signification toute spéciale, en désignant notamment l'action d'un danger auquel on n'était pas préparé par un état d'angoisse préalable.» S. Freud, *Introduction à la psychanalyse*, PB Payot, 1962 : 372.

3.1.4. Aucune des composantes de (1) n'est indispensable à l'apparition de *prendre*

Nous avons vu que X n'est pas forcément source de l'effectuation du procès <prendre>, et que les fonctions localisé / localisateur ne sont pas rattachables systématiquement à telle et telle position syntaxique.

Deux autres caractéristiques de (1) méritent commentaire :

1 - "après le procès, le localisé n'est plus là où il était avant le procès".

Il suffit d'avoir Zs et Y abstrait :

Claude a pris son idée à Dominique / les tics de Dominique,¹

et déjà "après le procès, Dominique n'a plus Y" n'est pas valable.

Une glose comme "changement de localisation", supposant un passage d'un premier² à un second localisateur, ne vaut donc que pour une classe particulière d'emplois ;

2 - le caractère **inchoatif** du procès, souvent donné comme résidu sémantique à l'oeuvre dans des emplois d'opérateur causatif, n'est pas non plus nécessaire :

prendre un cours, prendre des risques, prendre un pot, prendre une douche, prendre de la place, prendre le soleil, prendre quelqu'un pour un imbécile, prendre qqch au sérieux...

ne peuvent être glosés au moyen de tournures telles que "commencer à..., passer de ne pas ... à ...".

De nombreux emplois présentent donc une organisation casuelle et une configuration aspectuelle très différentes de celles de (1), et l'on ne saurait baser l'analyse de *prendre* sur (1) sans vérifier que ce qui paraît "basique", "fondamental", "complet"... ne tient pas à des caractéristiques dépendant strictement de la position et de la nature des arguments en présence.

¹ La préposition a aussi son importance : *Claude a pris son nom à Dominique* laisse entendre que Dominique est spoliée ; *Claude a pris le nom de Dominique* n'induit rien de tel. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas *prendre* à lui seul qui implique la glose "Z n'a plus Y".

² Nous verrons plus loin quel est le statut de ce premier localisateur.

De ce qui précède, on retiendra l'importance des déterminations externes dans la variété des emplois de *prendre*, d'où découle la difficulté d'une description générale mobilisant des composantes telles que l'agentivité, l'inchoation, le changement de localisation, la nature abstraite ou concrète de la relation...

Pour souligner le caractère local des composantes attribuées à *prendre un livre* et données comme fondamentales, ou illustrant le plein déploiement du verbe, on peut proposer une vue générale sous forme de tableau de type componentiel :¹

	X source de la construc- tion de R	X localisateur Y localisé	Inchoation	Le localisé n'est plus là où il était avant le procès
<i>prendre un livre à la bibliothèque</i>	+	+	+	+
<i>prendre un livre sur le crâne</i>	-	+	+	+
<i>prendre le nom de sa mère</i>	+	+	+	-
<i>prendre le bus</i> ²	+	-	+	+
<i>prendre peur</i>	-	+	+	~
<i>prendre l'eau</i>	-	+	-	- ?
<i>prendre le soleil</i>	+	±	-	~
<i>prendre Camille pour Dominique</i>	+	+	-	~
<i>le mot "voix" prend un x</i> ³	-	+	-	~

¹ Les éléments en colonne faisant figure de sèmes. Nous limitons ce tableau à des exemples d'emplois trivalents ou bivalents, ce qui rend la démonstration plus forte. Notre propos est axé sur le fait qu'il n'y a pas de colonne sans signe -. La présence de ~ (indiquant que le trait est non pertinent pour l'expression - selon la notation de POTTIER 1974 : 62) ne l'invalide pas.

² Ici il est difficile de distinguer un emploi renvoyant à l'itération d'un procès inchoatif (*je prends le bus (à cette heure là)*), d'un emploi renvoyant à une propriété distinctive de X (*je prends le bus : le métro, très peu pour moi !*) En fait l'inchoation n'est pas ce sur quoi repose l'emploi de *prendre* dans cette expression.

³ J. Picoche classe cet emploi dans le cinétisme 1 d.1, «A 1 humain ou animé, non agent, commence à avoir A 2 (nouvel état, sensation, sentiment, effet de la marche du temps)», et le mentionne dans le § «"inchoatif" au sens strict, structure syntaxique avec déterminant». Elle s'en explique ainsi : «Comment expliquer l'emploi de *prendre* dans : *le mot "voix" prend un x* ? Pensons à la dictée d'un maître qui surveille la progression du mot écrit, lettre après lettre, par son écolier...» (1991 : 163).

Nous ne souscrivons pas à cette interprétation. Et cela n'explique pas pourquoi *le mot "voix" prend un v* est bizarre dans tous les cas (*il y a le mot voix qui a un v* est possible,

La recherche d'une cohérence paraît d'emblée découragée, comme à la lecture des inventaires lexicographiques mêlant les critères syntaxiques et sémantiques, et surtout, ne reposant que sur les possibles et non sur les contraintes.

Nous tenterons pour notre part de présenter la variété, les limites et l'organisation des emplois de *prendre* à partir d'une proposition de caractérisation générale.

Nous avons conscience que la formulation actuelle n'est pas encore satisfaisante. Nous l'espérons néanmoins suffisamment pertinente pour permettre une description raisonnée des données.

Ce qui suit doit donc être considéré comme l'illustration d'une approche plutôt que comme d'ultimes et catégoriques affirmations sur le fonctionnement du verbe *prendre*.

3.2. Proposition de caractérisation de *prendre*

3.2.1. Schéma général

Prendre marque la résorption d'une extériorité première entre deux termes, à travers la construction agentive d'une relation de double repérage, ayant pour corollaire la mise en jeu d'une propriété définitoire de l'un des termes.

Nous ferons quelques commentaires pour expliciter la terminologie employée, sans montrer ici le bien-fondé des propositions, qui seront étayées au travers des descriptions détaillées dans le paragraphe suivant.

- "**double repérage**" renvoie au fait que l'on a, entre les deux termes localisé et localisateur, une relation de nature quantitative (construction dans le temps d'une occurrence) OU spatiale (localisation d'une occurrence), ET une relation liée aux propriétés qualitatives des termes.

dans une situation de jeu de scrabble, par exemple). Nous reviendrons sur cette contrainte plus loin.

Ce que l'on peut traduire par :

(**Qnt ou Loc**) et **Qlt**,

L'orientation peut être soit identique (c'est le même terme qui est repéré dans les deux cas), soit réciproque (chaque terme étant repéré par rapport à l'autre).

"propriété définitoire" : le terme est volontairement imprécis, car pour l'ensemble des cas de figure, "propriété qualitative" serait trop faible, et "propriété primitive" trop fort.

En fait, avec X\$ et la construction X V #, on aura une propriété primitive ; avec Xs et la construction X V Y, une propriété distinctive.

"mise en jeu" : nous voulons dire par là que l'un des termes est soit affecté, soit qualifié à travers la mise en relation avec l'autre ; ce paramètre sera extrêmement variable.

"agentive" : il s'agit d'une acception très large du terme agentivité.

Tout d'abord nous utilisons ce mot pour renvoyer à une relation : un terme n'a pas "en soi" des propriétés d'agent ou non.

Mais plutôt, étant donné deux termes, l'un sera agent par rapport à l'autre, que ce soit de façon "primitive", ou par construction.

Ensuite, ce déséquilibre repose sur un faisceau de propriétés plus ou moins abstraites et plus ou moins composites.

Citons ici un passage d'A. Culioli qu'il conviendra de garder à l'esprit lorsque nous parlerons d'agentivité :

«A vrai dire, la relation d'agentivité est complexe et s'organise sur plusieurs domaines composés entre eux : 1° notion d'/animé/ : humain, animé, adulte, enfant, animal domestique, inanimé, forces de la nature... 2° notion de /déterminé/ : individuable, massif, insécable... 3° /téléonomie/ : processus finalisé, initiateur, conscient ou non, accidentel, erroné, contraint, forcé, instrument... 4° /appréciatif/ : bénéfique (pour soi, pour autrui), détrimental (pour soi, pour autrui), indifférent...» ¹

¹ CULIOLI 1982 : 9.

Tout ceci pour préciser que *prendre* mobilise le fait qu'un terme est primitivement susceptible d'agentivité par rapport à un autre terme ; que ce soit parce qu'il a une plus grande autonomie, qu'il est mobile et l'autre pas, parce qu'il est source de visée et l'autre non, parce qu'il est a priori localisateur et l'autre non, ou parce qu'il est hors d'atteinte ou hors enjeu...

C'est, pourrait-on dire métaphoriquement, le "terme dominant", ou premier au sein de la relation.¹

3.2.2. Quelques emplois emblématiques

Nous illustrerons brièvement l'essentiel à travers quelques commentaires sur *prendre feu*, *prendre froid*, *prendre le soleil* et *prendre la mer*.²

prendre feu

- Extériorité : X n'a pas vocation à localiser *feu*.
- Double repérage : 1. X est repéré qualitativement par rapport à *feu*. 2. *feu* est localisé par X (qui constitue le point d'ancrage, la condition d'existence de *feu*)
- Propriétés en jeu : celles de X, qui "devient *feu*".

prendre froid

- Extériorité : X n'a pas vocation à localiser *froid* ; la valuation négative de *froid* vs positive de *chaud* est à l'origine du contraste (*prendre froid* / ??*prendre chaud*).
- Double repérage : 1. X est localisé par rapport à *froid* (X est resté *au froid*) et de ce fait localise *froid*. 2. X est repéré qualitativement par rapport à cette localisation. X est forcément malade : on ne dit *j'ai pris froid* que s'il y a un état résultant (détrimental) de la mise en relation de *je* avec *froid* ; la

¹ Nous suggérons, à ce propos, un rapprochement entre ce que montrent C. Michard-Marchal et C. Ribéry (1982) quant à la construction du rapport à l'agentivité selon le sexe, et l'observation que G. Gougenheim fait d'une différence entre les hommes et les femmes ayant répondu à son enquête (où il demandait de faire une liste des verbes représentant les actions de la vie les plus importantes), quant à la place de *prendre*, cité par 54% des hommes contre 37% des femmes. (1954 : 88)

² Nous avons fait ailleurs (1984) une étude détaillée des locutions construites avec *prendre*, c'est pourquoi nous ne nous étendons pas sur le sujet ici.

sensation de froid ne suffit pas, et c'est ce qui fait la différence avec *j'ai eu froid*.

prendre le soleil

- Extériorité : il n'y a aucune commensurabilité entre *le soleil* et un individu particulier. D'ailleurs on ne peut *prendre du soleil*, comme on *a du soleil (le matin)*. Avec *prendre* on mobilise de *soleil* la propriété d'entité hors d'atteinte.
- Double repérage : 1. X est localisé par rapport à *le soleil* (X est *au soleil*) 2. X localise *soleil* (cet emploi ne se conçoit que pour référer à "se faire bronzer", "chauffer ses vieux os"), etc. La relation de localisation a un effet (bénéfique, cette fois).¹ Autrement dit, la localisation (intentionnelle) de Xs par *soleil* résorbe l'extériorité première entre *soleil* et Xs. L'intentionnalité est primordiale : on ne dira pas que des tomates *prennent le soleil*, sauf à les investir d'une téléonomie personnelle.

prendre la mer

- Extériorité : il s'agit de "partir en mer", et non de "faire trempette". La notion *mer* est sollicitée dans sa capacité à fonder un domaine qui se définit non pas comme un lieu parmi d'autres, mais comme un "univers" dans une relation d'altérité forte avec "la terre ferme" (là où l'on vit).
- Double repérage : 1. X est localisé spatialement par *mer*. 2. X est repéré qualitativement par rapport à cette localisation : X est marin, voyageur au long cours, navigateur...

On a le même phénomène avec *prendre le bus*, dont l'état résultant ne correspond pas seulement à *être dans le bus* (par exemple pour aider qqn à s'installer), mais à *être en bus*, en tant qu'usager. De même, quelqu'un qui *prend le maquis* est un maquisard, non un sympathisant porteur de messages.

¹ Si c'est *le soleil* qui est source de sa mise en relation avec Xs, on aura un effet détrimental : *prendre un coup de soleil*.

3.2.3. Variation autorisée par le fonctionnement que met en place *prendre*

Dès lors, selon le contexte, l'apparition de *prendre* pourra générer des valeurs différentes, fonction de la pondération sur tel ou tel élément à l'oeuvre dans l'opération complexe dont *prendre* est la trace.

Les aspects suivants pourront être prépondérants :

- extériorité première entre les termes
- mise en jeu d'une propriété définitoire de l'un des termes

Cela peut donner, grosso modo, quatre cas de figure :

- pondération sur l'extériorité de départ
prendre la part de son voisin, prendre des vessies pour des lanternes
- pondération sur la mise en jeu d'une propriété, se traduisant par une altération qualitative et/ou quantitative :
le ciment prend, prendre de l'âge, prendre femme,
- pondération sur les deux
prendre feu, prendre peur, prendre l'eau, le Doubs a pris cette nuit, prendre un livre sur le coin du nez, prendre le maquis
- absence de pondération
prendre sa source dans les Vosges, prendre une cigarette, prendre l'autoroute

Ces possibilités sont liées au fonctionnement même de *prendre*, et c'est ce que l'on pourrait appeler, à la suite de Jean-Jacques Franckel et Denis Paillard,¹ la "variation interne".

Les éléments en interaction avec *prendre* (structure syntaxique, nature et détermination des arguments) dans tel ou tel emploi, vont déterminer quel sera le pôle privilégié.

¹ Séminaire de DEA, Paris VII, 1993-94.

Nous allons, dans un premier temps, expliciter la formulation ci-dessus à l'aide d'exemples, qui illustreront également différents cas de figure autorisés par le dispositif mis en oeuvre par l'emploi de *prendre*.¹

Puis, nous examinerons plus précisément sur quelques exemples comment s'articulent à ce dispositif les sources de variation que sont le paramètre syntaxique et les caractéristiques des termes en position d'arguments.

3.3. Explicitation de la formulation et commentaires

Nous commenterons séparément les quatre expressions qui nous ont paru nécessaires pour rendre compte du fonctionnement de *prendre*, à savoir : "extériorité première", "construction agentive", "double repérage", "mise en jeu d'une propriété d'un terme".

De fait, les deux premiers aspects sont liés :

- plus l'extériorité de départ sera forte, plus l'agentivité présidant à la construction de la relation sera marquée ;

ainsi que les deux derniers :

- le double repérage mobilise à la fois des déterminations spatio-temporelles et des déterminations qualitatives, ce qui va de pair avec la mise en jeu d'une propriété définitoire de l'un des termes.

Aussi ces quatre éléments se trouvent souvent accentués deux à deux dans tel ou tel emploi.

Pour la clarté de l'exposé, nous en traiterons séparément, sachant que les séquences décrites sous une rubrique pourraient illustrer aussi d'autres aspects.

¹ On aura compris que, puisqu'il s'agit de présenter les données, on ne saurait illustrer le schéma isolément. Une séquence va forcément mettre en jeu l'une ou l'autre pondération.

Voici le **principe de présentation** que nous adopterons pour ce troisième paragraphe de la partie sur *prendre* :

Dans chaque partie, nous décrirons d'**abord** des emplois où l'aspect en question est particulièrement **prépondérant**. Ce sont en quelque sorte des emplois prototypiques.

Puis nous en montrerons la pertinence dans d'autres emplois, alors même que cet aspect **ne fait pas** spécialement l'objet d'une pondération. Cela se traduit par des contraintes plus fines, et ressort souvent d'une mise en contraste avec d'autres verbes.

3.3.1. Les termes de la relation sont dans un rapport d'extériorité première

Remarque :

Ce paramètre apparaît plus nettement dans les emplois transitifs, et l'extériorité en jeu est le plus souvent celle de Y, qu'il soit localisé (*prendre l'eau*) ou localisateur (*prendre la mer*).

Néanmoins cela peut être celle de X, comme dans :

Ça lui prend de temps en temps,

où nous analysons *ça* comme le terme localisé, source de sa localisation et ayant une forme d'autonomie.

Par ailleurs, cette extériorité est à l'oeuvre également dans les emplois intransitifs.

C'est pourquoi nous n'avons pas précisé "Y", ni "le localisé", dans la formulation.

Dans ce qui suit, nous envisagerons différents cas de figure.

Trois grands types de manifestation de l'extériorité des termes peuvent être distingués, parmi d'autres :

- le localisé est repéré au départ par rapport à un localisateur de référence (spécifiable par Z) ;
prendre son sac à une vieille dame
- Y (ou X) n'a pas vocation à être localisé par resp. X (ou Y),¹
prendre l'eau ; ça me prend la tête ; prendre un coup
- Y a vocation à localiser (aussi) autre que X, ou Y a vocation à être localisé (aussi) par autre que X
prendre le bus, prendre le pain, prendre la porte

Il s'agit dans tous les cas du même phénomène de base : un des termes a un statut indépendamment de sa mise en relation avec l'autre terme.

Il s'agit donc d'une forme d'extériorité qui ne se définit pas comme "les termes n'ont rien à voir l'un avec l'autre", ce qui donnerait de la contingence, ou peut-être de la prédication d'existence.

3.3.1.1. Le localisé est repéré au départ par rapport à un localisateur de référence

Les cas de pondération sur cet aspect sont illustrés entre autres par certains énoncés glosables par "un terme passe d'un premier localisateur à un deuxième localisateur".

La forme de ces emplois est préférentiellement *X V Y prép Z*, Z pouvant s'interpréter comme un localisateur de référence : le possesseur de Y, le lieu fait pour Y, le dépositaire de Y...

Selon les énoncés, la teneur du repérage $Y \subseteq Z$ variera considérablement.

¹ Avec une variante possible : Y n'est pas normalement rapportable à Z : *prendre quelqu'un au dépourvu, prendre plaisir à cracher partout, se prendre au sérieux...*

Ce repérage fonde l'extériorité X - Y, qui sera plus ou moins marquée selon les propriétés de Z : par rapport à Y = *livre*, Z peut être un sujet, un lieu de référence lié aux propriétés de Y (*bibliothèque*) , un localisateur de type "emplacement" (*étagère*).

3.3.1.1.1. Cas exemplaires ¹

Le rôle fondamental de Z se manifeste à travers l'interprétation qu'appelle l'emploi figuré de l'expression :

(2) *Où est-ce que tu as pris ça ?*

Une focalisation sur Z a pour résultat de mettre en saillance le caractère suspect, incongru, énigmatique² de la localisation de *ça* (Y) par *tu* (X), corollaire de la nécessité de rapporter Y à un autre repère que X.

Par ailleurs, il est remarquable que l'on puisse toujours donner d'énoncés tels que (1'), de la forme *X prendre Y prép Z* :

*Claude a pris un gâteau à la boulangerie,
Claude a pris un livre à la bibliothèque,
Claude a pris de l'argent chez Dominique...*

une interprétation où *prendre* sera paraphrasable par *voler*, dès lors qu'aucune marque explicite ne vient bloquer cette possibilité (cas de *tes dans* :

Tu a pris tes clés ?

par exemple).

Cela ne va pas de soi pour tout verbe. Ainsi, *saisir* ne peut s'interpréter comme "s'approprier illégitimement". Le cas où *saisir* réfère à l'acte de retirer ses biens à quelqu'un est éclairant à cet égard : c'est *la saisie* par huissier.³

¹ Typiques d'une pondération sur l'extériorité de Y par rapport à X liée à $Y \subseteq Z$.

² Caractère beaucoup plus marqué qu'avec *D'où tu tiens ça ?*. *Où avez-vous pris que les heures du dimanche seraient payées double ?* traduit que pour le locuteur-énonciateur, la relation décrite par la complétive n'est a priori pas validable.

³ Dans le même ordre d'idées, on comparera :

(a) «*Elle lui prit un morceau de chair à travers l'étoffe du pantalon, entre les ongles, et tordit méchamment.*» (R. Queneau, *Zazie dans le métro*, Poche : 97.)

(b) «*[...] puis, par une habitude rapidement prise, elle saisit à travers l'étoffe du pantalon un bout de chair de cuisse de l'oncle entre ses ongles et lui imprime un mouvement hélicoïdal.*» (id., 99.)

3.3.1.1.2. Contraintes liées à ce paramètre sans qu'il y ait pondération

C'est par exemple le cas lorsque Z est de type *étagère*. L'autonomie de Y par rapport à X est plus faible, le statut de Z n'étant apparemment que de spécifier "autre que X", mais n'en est pas moins nécessaire.

On peut voir que cette autonomie est à l'oeuvre quand même, à travers certaines contraintes sur Z ; un terme avec lequel Y serait dans une relation quelconque donnera des séquences instables, pour lesquelles *ramasser*, *cueillir* seront peut-être meilleurs.

Ainsi l'absence de spécificité de la relation Y - Z nous paraît être à l'origine de la légère bizarrerie de :

prendre une fleur dans un champ (vs *cueillir*),
prendre un chat dans la rue (vs *ramasser*),
prendre un enfant à son professeur,¹ (vs *enlever*, *arracher*, *retirer*)

par opposition à :

prendre une fleur dans un parterre, dans un bouquet ;
prendre un chat à la fourrière ;
prendre un enfant à ses parents ²

pour lesquels les propriétés de Z sont liées à celles de Y.

Là encore, *livre* est faiblement marqué quant à la spécificité des localisateurs possibles.

Mais même dans ce cas, traiter Z comme un "localisateur avant ti" est insuffisant et ne rend pas compte du caractère relativement contraint de :

(3) ?*prendre un livre dans la poubelle*

par différence avec :

prendre un papier dans la poubelle (pour *griffonner*) ;
récupérer, pêcher, attraper un livre dans la poubelle.

Dans (b), on ne peut avoir le datif ?*elle lui saisit ... un bout de chair de cuisse...*, (qui aurait pourtant écourté la cascade de génitifs).

Lorsque Y est associé de façon marquée (par le datif) à un repère subjectif (l'oncle) extérieur à X, *prendre* est meilleur que *saisir*, et en tout cas *saisir* ne focalise pas la mise en relation sur l'altérité entre les deux repères.

¹ On lui prend *un élève*, plutôt.

² Notons aussi que si l'on peut dire *Les Dupont ont mon fils tout le week-end*, on ne peut dire *Ils ont pris mon fils aux Dupont* (dans une situation de kidnapping chez les Dupont).

On voit donc que le degré d'extériorité de Y, dans ce type d'énoncé, dépend de l'environnement et non strictement de *prendre*.¹

Ce qui importe, c'est que Z s'interprète comme ce qui fonde l'extériorité première de Y par rapport à X.

Si l'on rencontre invariablement, dans les travaux sur *prendre*, l'exemple *Xs prend un livre*, c'est que la relation de *livre* par rapport à un sujet n'est pas ambiguë, un livre étant par sa définition même un support de lecture, et sa localisation généralement non quelconque.²

Par contre :

(4) *Claude prend une pierre*

n'est jamais donné en exemple, car cette séquence demande trop de précisions, ne pouvant référer à un simple rapport de localisation spatiale et appelant un contexte qui spécifie le localisateur de référence par rapport auquel est opérée la mise en relation de Y avec X.

Il ne suffit pas que *pierre* soit rapporté à une activité de X, par exemple dans une situation de préparation soudaine à un affrontement physique.

Ce qui serait le cas avec :

Claude saisit, ramasse, s'empare d'une pierre.

Avec (4), il faut que *une pierre* ait un statut antérieurement à P : il y a un tas de pierres dont il a été question, on est dans un chantier de construction, on fait un jeu avec des cailloux, on se prépare au combat et chacun choisit une arme, etc.

Le statut de *pierre* avant P n'est pas contingent, et c'est entre autres ce qui différencie *prendre*, ici, de :

saisir, ramasser, s'emparer de.

Si par exemple on se penche sur :

Claude a pris un mégot

on voit que l'interprétation de cette séquence ne va pas de soi, contrairement à :

Claude a pris une cigarette

¹ Le rôle de la préposition sera examiné au § 3.5.2.

² Là où sont les livres est un endroit dans la maison, plus que là où sont les stylos, par exemple. C'est la conjonction des propriétés "support de lecture", "discret", "localisation non quelconque" qui fonde le succès de ce terme dans les exemples.

Il faut que la localisation de départ de *mégot* ne soit pas quelconque, et en l'occurrence cela va pouvoir se traduire paradoxalement par le fait que *mégot* a à voir avec *Claude* (fait partie de sa provision de fumeur désargenté). On aura un contexte comme :

A ce moment là, Claude a pris un mégot et l'a allumé à ma cigarette.

Le cas où *mégot* est repéré par rapport à autre que *Claude* suppose qu'il soit dérobé à (ou offert par) quelqu'un d'autre (ce qui est moins courant qu'avec *cigarette*).

Cela ne peut correspondre à un localisateur fortuit comme un trottoir, auquel cas on aurait *ramasser, se trouver un mégot*.

Ce qui est prédiqué n'est pas seulement la construction de la relation de localisation de *mégot* par X, qui se gloserait par "passage de *ne pas avoir un mégot* à *avoir un mégot*". C'est aussi le fait que *mégot* avait dès le départ un statut, ce qui s'impose avec moins d'évidence que pour *cigarette*.

Donc, dans les cas les moins marqués, l'extériorité peut se réduire au fait que le localisé soit, en dehors de sa mise en relation avec le localisateur, dans une relation non quelconque, non contingente, avec un repère de départ.¹

3.3.1.2. Le localisé n'a pas vocation à l'être

L'extériorité entre les termes peut être liée à l'existence d'un état de référence (état normal, ou visé), l'important étant que cet état de référence situe d'emblée la relation d'un point de vue distinct de sa stricte actualisation dans le temps.

L'opposition entre l'état résultant du procès et l'état de référence est une des manifestations possibles de l'extériorité entre les termes.

¹ Les contraintes abondent : *J'ai pêché /ramené/pris un gros poisson ; J'ai pêché /ramené/*pris une vieille botte.* (à la pêche).

3.3.1.2.1. Cas exemplaires

- Xs

Outre le cas déjà mentionné de :

J'ai pris un livre en pleine poire,

on a ceux correspondant à l'expression :

(6) Qu'est-ce qu'on a pris !

(6), sans plus de précision, s'interprétera comme :

Quelle dérouillée/engueulade on a pris !" ¹

De même :

☛ C'est toujours moi qui prends, c'est encore toi qui vas prendre ²

suppose que quelqu'un est fautif. Cet emploi met en jeu un préconstruit que l'on peut formuler comme "il y a faute" incombant à autre que X, et c'est X qui est puni.

Donc, à contexte peu explicite, l'interprétation est canalisée vers "Y non spécifié n'a pas vocation à être localisé par X".

Le paradigme des termes pouvant figurer dans ces emplois est restreint et lié au registre de langue :

*prendre une baffe, une taloche, une engueulade,
une dérouillée, une râclée, un gnon, un savon...*

marchent mieux que :

*?prendre une réprimande, une remontrance,
des reproches, une leçon, une tape, un soufflet...*

Or, on a pu remarquer que la valeur détrimentale de *prendre une pierre, une balle...* était liée à la spécification de la partie du corps concernée : *sur la tête, dans les reins...*

On est dans le cas où le sujet est considéré eu égard à ses propriétés matérielles : un corps occupant un certain espace, les propriétés proprement subjectives étant justement laissées de côté.

¹ On peut citer aussi cette expression entendue chez des personnes âgées dans le Haut-Doubs : *Il a pris bon !*, interprétable comme "il en a eu pour son grade, il a bien morflé".

² La forme en *c'est... qui* est requise, ainsi que le marqueur aspectuel. On n'aura pas : *Je prends toujours, C'est moi qui prends*.

Lorsque la source de la mise en relation de Xs avec Y est un autre sujet, avec lequel la relation met a priori en jeu des propriétés subjectives, la mise de côté de ces propriétés nécessite un "revisitage" notionnel plus marqué (qu'avec Xs *prendre Y\$- pierre*). C'est cet écart que semble autoriser en l'occurrence le registre familier.

- X\$

Un cas typique nous paraît être l'expression *prendre l'eau*.

X doit être un terme qui justement a vocation à protéger de l'envahissement de l'eau :

barque, chaussures, imperméable, toiture...

«Tu peux les [gants de ménage] foutre à la poubelle, hein, ils prennent la flotte !»¹

On ne peut dire d'une éponge qu'elle *prend l'eau*.

3.3.1.2.2. Contrainte interprétative en l'absence de pondération

Considérons les expressions :

X prend plaisir à Zp

X prend un malin plaisir à Zp.

Une interprétation de *prendre* dans *prendre plaisir à* comme opérateur causatif d'une expression en *avoir plaisir à* serait erronée.

Tout d'abord on n'a pas ??*avoir un malin plaisir à Zp*, bien que *avoir plaisir à Zp* soit possible :

Claude avait plaisir à entendre chanter les enfants

Et l'on trouve facilement *prendre plaisir à Zp* dans un contexte où le normal, le bienvenu serait "pas de relation entre X et Zp".

On n'a rien de tel avec *avoir*, la séquence suivante étant bizarre :

Claude avait plaisir à les entendre chanter faux.

Par contre :

(7) *Claude prenait plaisir à les entendre chanter faux*

s'interprète très bien dans un contexte de rivalités divesques.

¹ Enseignant, 30 ans, 23/02/92.

Ce n'est donc pas exclusivement sur le plan temporel qu'est structurée l'altérité R/R'. Si l'on a bien toujours, avec *prendre*, construction de la relation R en tant qu'elle a un statut dans le temps, cela se double d'une hétérogénéité qualitative, qui peut prendre la forme d'un écart entre l'attendu et l'avéré.

Ainsi, *prendre du ventre* suppose que *ventre* ne soit pas localisable à ce point par X. Il est peu naturel d'employer cette forme pour une femme enceinte. C'est forcément d'un "surplus" qu'il s'agit.

De même, *prendre de l'âge* ne s'applique pas trivialement au fait de paraître quelques années de plus ; on ne dira pas d'une adolescente qui revient d'un voyage et qui a beaucoup grandi et mûri :

(8) *Elle a pris de l'âge.*

On trouve cette expression par exemple dans ce contexte :

«Les tavelures, c'est des taches sur la peau. C'est quand tu prends de l'âge.»¹

Enfin, il est un emploi tout à fait éclairant quant à la façon souterraine dont peut s'exercer cette condition d'extériorité première.

Il est illustré par l'exemple déjà mentionné :

(9) *Le mot "voix" prend un "x".*

Ce cas nous intéresse parce que précisément il met plutôt en jeu une pondération sur le double repérage, et que la construction de la relation ne repose pas sur l'inchoation.

Pour ce qui est du double repérage, on voit que d'une part Y (c'est-à-dire "x") est localisé par X (appartient au mot "voix"), et que d'autre part, sans cette lettre "x", le mot ne serait plus ce qu'il est.

Donc, Y contribue à définir l'identité même de X.

On a donc :

$$Y \subseteq_{\text{Loc}} X$$

$$X \subseteq_{\text{Qlt}} Y$$

¹ Homme, 49 ans, sept. 94.

La raison pour laquelle on a très difficilement¹ :

?? *Le mot voix prend un "v"*

est l'audibilité du "v", alors que le "x", lui, ne l'est pas. Il y a donc un point de vue (ici, celui de l'adéquation du signifiant écrit au signifiant oral, posé comme premier) selon lequel "x" n'appartient pas à "*voix*".

Par contre on ne voit guère ce qui fonderait l'extériorité de "v".

De la même manière, on opposera :

(10) *"Courir" ne prend qu'un "r"*

?? *"Courir" prend deux "r"*

alors que justement il y a deux "r" dans "*courir*".²

Mais l'un seulement nous intéresse, celui du milieu, qui se caractérise par le fait d'être isolé alors qu'un paradigme de mots s'orthographie avec un double "r" (*nourrir, pourrir, courrier, chasse à courre...*).

En effet on n'entendra pas non plus :

"Cravate" ne prend qu'un "r"

"Cravate" prend un "r"

On voit donc que ce qui est en jeu avec *prendre* est le caractère imprédictible de la localisation de Y par X.

3.3.1.3. Le localisateur (localisé) l'est pour d'autres que le localisé (localisateur)

Cette variante peut donner des effets de sens à l'opposé de ceux liés aux deux précédentes.

L'un des termes, qu'il soit localisé ou localisateur, n'est considéré dans sa mise en relation à l'autre terme qu'en tant qu'il a ce statut (de localisé / localisateur) en dehors de cette mise en relation.

Cela pourra donc, dans certains cas, se traduire par "le localisé a vocation à l'être", attendu que c'est par autre que X.

¹ Même au scrabble, on dira : *Mais si, (tu as / il y a) un "v" dans "voix" !* et non *Mais si, voix prend un "v" !*

² Soulignons, avec F. Bailly (thèse en cours), que l'on aura : "*courir*" comprend deux r, un c, et trois voyelles (par exemple).

3.3.1.3.1. Cas exemplaire

Dans les emplois où *prendre* est paraphrasable par *acheter* :

*Tu penseras à prendre le pain,
On prend notre essence chez...,
Il vaut mieux prendre les oeufs à la ferme...*

il s'agit le plus souvent de produits de consommation courante qui, à ce titre, sont destinés à être localisés par tout sujet. Leur statut ne dépend pas de leur relation avec un sujet particulier, autrement dit, *le pain* se définit comme "localisable" indépendamment de Xs.

Par contre :

*(11) C'est là que vous prenez le caviar ?
(12) On prend notre herbe au coin de la rue W.
(13) Claude prend ses bijoux chez...*

sont sans doute moins prévisibles.

En termes de condition d'apparition de ces séquences, par opposition avec :

acheter du caviar, de l'herbe, des bijoux,

qui ne demandent rien de spécial, il faut un contexte tel que :

- (11) les interlocuteurs sont coutumiers du fait ;
- (12) cela se passe dans un milieu où la chose est banale ;
- (13) Claude vend des bijoux, est habilleuse pour une troupe de théâtre... Les bijoux sont un élément du milieu ambiant, de la situation. Leur existence est autonome. Ce ne sont pas les bijoux de Claude, mais ceux qu'elle vend ou met à d'autres.

3.3.1.3.2. Contraintes hors pondération

Alors même que l'on a une pondération sur "le localisé n'a pas vocation à l'être", dans des emplois où R est détrimentale comme avec *prendre peur*,¹ on peut avoir une pertinence (apparemment contradictoire) de cet aspect : "le localisé l'est pour d'autres que le localisateur".

¹ Cette pondération se manifeste à travers la désagentivation de S qu'implique *prendre peur*, beaucoup plus forte qu'avec *avoir peur*. Ainsi on peut entendre *J'ai eu peur, mais j'ai continué à maîtriser la situation* ; alors que *J'ai pris peur, mais j'ai continué à maîtriser la situation* est vraiment problématique.

Cela se manifeste à travers le contraste :

(14) *Claude a eu peur*

Claude a eu très peur / une peur bleue / peur de Dominique / peur que tout foire

(15) *Claude a pris peur*

** Claude a pris très peur / *une peur bleue / * peur de Dominique / *peur que tout foire*

Avec *prendre* le terme *peur* n'est pas spécifiable à travers sa mise en relation avec *Claude*, comme c'est le cas avec *avoir*. C'est *peur* telle qu'elle existe en dehors du ressenti d'un sujet particulier à un moment particulier.

On peut faire la même remarque concernant :

avoir froid / très froid / froid aux pieds

*prendre froid / *très froid / *? froid aux pieds*¹

Le fait qu'un des termes de la relation soit en-deçà de toute détermination constitue un indice de l'extériorité de ce terme, condition nécessaire à l'emploi de *prendre*.

Avec *prendre*, *peur* n'est pas redéfinie à travers sa mise en relation avec le sujet (ce serait la sorte de peur que le sujet éprouve à ce moment-là), mais est construite comme localisée en tant que, a priori, *peur* affecte d'une certaine façon tout sujet.²

Dans un autre domaine,

(16) *Ça prend trois heures*

se distingue de :

Ça met trois heures

principalement parce qu'avec *prendre*, la durée *trois heures* est rapportée à un quantum disponible au départ.

Y (*trois heures*) a un statut relativement à un "emploi du temps", ce qui lui confère une forme d'extériorité par rapport à X (*ça*).

Y n'est pas construit seulement comme la durée délimitée par *ça*, mais aussi comme la durée que "autre que *ça*" ne pourra occuper, le "autre que

¹ Notons à ce propos que la contrainte est moins stricte avec *attraper froid*, car on peut dire *attraper froid aux pieds*, ou encore *J'en ai attrapé froid dans le dos* !

² De façon encore plus apparente, *prendre froid* n'implique nullement *avoir froid*, ce qui transparaît dans la possibilité de *prendre froid sans s'en rendre compte*, alors que *avoir froid sans s'en rendre compte* est d'interprétation plus difficile.

ça", soit X', s'entendant comme une occupation meilleure : plus agréable, plus nécessaire.

La relation *ça - trois heures* fait l'objet d'une évaluation subjective étant donnée une durée de référence disponible pour une classe de localisables.

Enfin, on peut avoir :

*prendre / emprunter l'autoroute, un GR, la nationale, ...*¹

Mais on aura plus difficilement :

(17) ? *Ils ont pris le lit de la rivière,*

alors que :

Ils ont emprunté le lit de la rivière

est très bon.

Il faut un minimum de prédétermination de Y du point de vue de l'activité d'un sujet en général pour que *prendre* puisse fonctionner. Ne peuvent figurer comme compléments dans ce type d'emploi que des termes normalement destinés à localiser une classe de termes rattachables à X.

La mise en relation singulière de Y avec un terme singulier ne suffit pas à fonder Y comme localisateur avec *prendre*.

Nous avons donc pu voir, d'après différents cas de figure, que ce que nous appelons extériorité est très loin d'impliquer une absence de relation entre les termes, mais peut consister en ce que la qualité de localisateur/localisé d'un terme n'est pas fondée par sa mise en relation avec l'autre.

3.3.2. Construction agentive

Avec *prendre* la validation d'une relation repose sur la mobilisation d'un terme pouvant se définir à travers le fait de ne pas donner lui-même prise à un autre terme. C'est ce que nous appelons pour faire court "construction agentive".

¹ Dans ce cas X est localisé, Y localisateur.

Cette agentivité va de pair avec l'extériorité entre le localisé et le localisateur, que l'un des deux ou qu'un troisième terme soit source de la mise en relation. Plus l'extériorité entre les termes sera forte, plus le caractère agentif de la construction sera saillant.

La source de l'actualisation de R sera dans certains cas un sujet, dans d'autres un inanimé abstrait ou concret agentivé, ou pourra correspondre à un élément contextuel "hors d'atteinte" dans les emplois intransitifs : le temps (durée), le temps (climat), un engouement collectif...

Là encore, position syntaxique et degré d'explicitation du terme sont variables.

3.3.2.1. Cas typique de pondération

On l'a par exemple dans :

(18) *Ils ont pris les voleurs*

dont on peut souligner les caractéristiques par comparaison avec :

(18') *Ils ont attrapé les voleurs*

Ce que dit *prendre les voleurs*, par différence avec *attraper les voleurs*, c'est que c'est la police, ou un gardien à l'affût... qui est déclencheur de la localisation, et non un individu quelconque sur le trajet des dits voleurs, qui lui ne pourrait justement que les *attraper*.

Attraper les voleurs suppose de mettre fin à une poursuite, la localisation des voleurs étant aléatoire.

Avec *prendre les voleurs* on ne dit pas forcément que les voleurs sont en fuite. Ce qui importe davantage est la nature volontaire du procès. Un même terme (X) est source de l'actualisation et de la visée de R.

3.3.2.2. Contraintes liées à ce paramètre en l'absence de pondération

L'importance de la construction agentive apparaît, pour les énoncés que l'on ne peut gloser par "X fait que Y...", à travers des contrastes tels que :

Tes draps sont à l'air, sur la terrasse

??*Tes draps prennent l'air, sur la terrasse*

??*Claude est à l'air, sur la terrasse*

Claude prend l'air, sur la terrasse

?? Tu m'as oubliée ici et j'ai pris le soleil pendant deux heures !
Tu m'as oubliée ici et je suis restée au / sous le soleil pendant deux heures !
*Je reste habillé, sinon je vais prendre le soleil
Je reste habillé, sinon je vais prendre un (des) coup(s) de soleil.

Une des façons dont le caractère agentif de la construction de la relation se manifeste plus subtilement est l'impossibilité d'avoir une mise en relation totalement fortuite.

Les contraintes qui sont liées à ce paramètre peuvent être fines.

Cet aspect paraît être à l'origine de différences d'interprétation qui se font jour entre *prendre* et *attraper* dans de nombreux autres emplois.

La différence entre :

(19) *prendre le ballon*
(19') *attraper le ballon*

c'est qu'avec *attraper* la localisation de *ballon* peut être contingente. Le ballon est lancé à un endroit donné et il se trouve que X est positionné de telle façon qu'il devient localisateur de ballon.

Ainsi, il peut s'agir d'un ballon envolé en dehors d'un terrain, qu'un passant *attrape* et ne peut *prendre*.

Avec *prendre*, le *ballon* a un statut par rapport à sa mise en relation avec des sujets, dont X, et X est distingué à travers le fait d'être localisateur de ballon.

Avec *attraper*, on a une priorité quant aux conditions spatio-temporelles de la mise en relation des deux termes ; X étant un sujet, le fait même que cette mise en relation soit envisagée du point de vue temporel va de pair avec un aspect contingent, et une non singularité du sujet par rapport à cette mise en relation.

Avec *prendre*, la mise en relation entre les deux termes est envisagée par rapport aux propriétés spécifiques de ces termes, et à l'orientation des relations primitives (préexistant aux déterminations prédicatives et énonciatives) entre ces termes.

C'est relativement qu'est construit l'ancrage temporel de la relation.¹

¹ De là la différence entre *attraper le train* (la mise en coïncidence spatio-temporelle est en jeu de façon centrale) et *prendre le train* (la relation voyageur / moyen de transport est en cause, soit ponctuellement : *Claude prend le train tout à l'heure*, et l'on a une différence radicale avec *monter dans le train*, soit "durativement" : *Claude a pris le train de Paris à Menton*, soit encore habituellement : *Claude préfère prendre le train*).

Des contraintes distributionnelles président à l'emploi de ces deux verbes alors même que leur sémantisme paraît apparenté :

(prendre / *?attraper) du poids, de l'âge, du ventre
(*?prendre / attraper) la grippe, des poux, des boutons, un bleu

Un processus de type "contagion" (*grippe, poux, saloperie*) suppose que le contaminé le soit de façon totalement fortuite, ne se distinguant en rien de tout autre sujet quant à la propriété "être localisateur de".

Cette forme de contingence est peu compatible avec *prendre*.

Dans d'autres contextes *prendre* est paraphrasable par *recevoir*, et l'on peut là aussi percevoir certaines nuances dues à l'élément d'agentivité à l'oeuvre dans l'emploi de *prendre*.

En effet une différence fondamentale apparaîtrait si l'on substituait *recevoir* à *prendre* dans l'énoncé suivant :

(20) «Jacques Villeneuve a pris un mur de béton à plus de 300km/h. Hospitalisé, son état est jugé satisfaisant.»¹

L'emploi de *recevoir* ne se concevrait que si le mur s'était effondré sur le pilote et sa voiture ; dès lors à *plus de 300km/h* deviendrait difficilement interprétable.

Avec *prendre* le mur est là de toute façon, et c'est la localisation de Xs qui est la source du procès. L'altérité est maintenue, les caractéristiques agentives du sujet sont d'une certaine manière prises en considération, en tant qu'il est source de sa localisation là où est, par ailleurs, *mur*.²

¹ Libération, mai 1984.

² Gardons bien à l'esprit que ce qui est mis en saillance dans un tel énoncé est l'altération subie par X, et le fait que R n'a pas vocation à être actualisée.

3.3.3. Mise en jeu (i.e. altération) d'une propriété de l'un des termes

3.3.3.1. Remarque terminologique

"de l'un des termes"

Nous n'avons pas associé de position syntaxique, ni de fonction sémantique (localisé/localisateur) au terme en question.

Le terme dont les propriétés sont en jeu occupe :

- préférentiellement la position Y lorsqu'on a $X V Y \text{ prép } Z$,
- nécessairement la position X lorsqu'on a $X V$,
- la position X ou Y lorsqu'on a $X V Y$.

Une pondération sur la mise en jeu d'une propriété revient, avec *prendre*, à en construire l'**altération**.

Le terme "altération" a été choisi pour sa généralité, comme renvoyant à "devenir autre" en quelque manière.

Différents types d'altération sont possibles, selon la propriété affectée.

Pour un être humain cela pourra être la mobilité, l'intégrité physique, l'aspect, le statut, l'état affectif... qui sera en cause.

Pour un inanimé ce pourra être la délimitation ou les coordonnées spatio-temporelles, la typicalité, l'existence (ou plutôt la manifestation de cette existence), la stabilité...

Nous avons vu dans la présentation (§3.1) que l'état résultant du procès peut être bénéfique ou détrimental pour un des termes, qu'il se conforme ou qu'il s'oppose à un état de référence, ou relation normalement valable.

Si *prendre* induit cette forme de valuation relative, il n'induit pas l'orientation similaire ou inverse de R par rapport à l'état de référence.

Ainsi, avec Xs et Ys, sans complément prépositionnel,¹ le terme affecté sera Y, et :

(21) *prendre Camille*
pourra s'interpréter :²

- *Camille* est un résistant, un escroc... Dans ce cas R est détrimentale pour Y.
- *Camille* est un postulant, ou un bébé ; dans ce cas c'est plutôt bénéfique.

C'est donc le contexte et non pas *prendre* à lui seul qui va déterminer le caractère bénéfique ou détrimental de R.

Mais ce qui nous paraît pertinent quant à *prendre* est le fait que l'altérité qui se joue à travers la mise en relation des deux termes aille de pair avec la reconnaissance, la confirmation, l'attribution ou la suppression d'une propriété (primitive ou distinctive) d'un des termes.

Comme si (exprimé très métaphoriquement) se payait l'espèce de "coup de force" que constitue la résorption de l'extériorité première.

Là encore,

prendre un livre sur une étagère

laisse relativement dans l'ombre cet aspect, la propriété en jeu se réduisant au fait que *livre* est par lui-même doté de coordonnées spatiales fixes.

Nous soutiendrions néanmoins que l'on a dans tous les cas une opération complexe, dépassant la simple localisation d'un terme par un autre, et allant de pair avec le double repérage entre les termes.³

¹ Cette restriction afin de ne pas analyser la quantité impressionnante d'expressions à composante prépositionnelle comme *prendre Camille en pension, en pitié, au dépourvu, au sérieux, en main, de haut, sur le fait...*

² Dans l'emploi de *prendre Camille* à référence sexuelle, l'accent est davantage mis sur le point de vue de Xs (comme a priori extérieur à Ys et déclencheur de la résorption de cette extériorité) que sur l'effet détrimental pour Ys, qui peut être neutralisé par des déterminations contextuelles.

³ Altération et double repérage sont étroitement liés. Nous ne les dissocions que dans le but d'explicitier les termes de la formulation proposée ; les exemples sont choisis parce qu'ils nous paraissent éclairants, et non parce qu'ils relèvent exclusivement de l'aspect traité dans la partie où ils apparaissent.

3.3.3.2. Cas typique de pondération

Nous avons évoqué dans ce qui précède nombre de cas où, un sujet étant impliqué dans une relation dont il n'est pas la source, celle-ci est détrimentale pour ce sujet.

Cela n'a rien de surprenant et se retrouve avec beaucoup d'autres verbes comme dans :

recevoir (une gifle), faire (une bronchite), avoir (un choc)...

Cependant l'affectation d'un des termes est bien liée, non seulement aux relations primitives entre les termes, mais au dispositif mis en oeuvre par *prendre*. Pour le percevoir, il faut considérer des séquences où un sujet est mis en relation avec un terme non marqué a priori comme devant en affecter les propriétés.

Les emplois tels que :

prendre un verre de lait, un jaune d'oeuf...

sont particulièrement éclairants.

En effet une séquence comme :

(22) *Qu'est-ce que vous avez pris aujourd'hui ?*

peut être paraphrasable par :

(22') *Qu'est-ce que vous avez mangé (et bu) aujourd'hui ?*

dans un contexte médical. Un médecin enquêtant sur l'état de santé d'un malade peut employer (22), comme (22').

Mais dans une situation plus neutre (question de parents à des enfants au retour d'une excursion, par exemple), (22) sera employé difficilement ((22') ne posant pas de problème).

Cette restriction sur l'emploi de *prendre quelque chose* interprétable comme *ingérer quelque chose* montre que le localisé est construit en tant que sa localisation peut être de quelque conséquence sur le sujet localisateur (certaines propriétés du localisateur sont affectées, pourrait-on dire).

Prendre quelque chose va de pair avec ce type d'état résultant, ce qui n'est pas le cas de *manger*.¹ Et c'est bien *prendre* qui induit cette

¹ Cet état résultant peut être bénéfique ou détrimental : rien ne s'oppose à *prendre* dans *Claude a pris cinquante valium*.

interprétation, puisque l'on n'a nullement cet effet de sens avec d'autres verbes.

Prendre suffit à introduire l'idée d'ingestion à vertu curative ou liée au maintien de la santé, comme on le voit dans la dernière phrase de :

« Si je me prenais en charge sur le plan de la maladie je me soignerais par homéopathie. Mais l'idée de prendre des petits trucs tous les jours, c'est au-dessus de mes forces. »¹

D'où le fait que (a) est plus probable que (b) :

(a) *prendre un jaune d'oeuf*

(b) *prendre un oeuf.*

D'où aussi l'emploi nécessaire de *prendre avec médicament*, alors que :

??Xs *manger un médicament*

est bloqué.²

On aura par contre :

(23) *Le chien a mangé les médicaments !!*

et non :

(23') ??*Le chien a pris les médicaments !!*

dans un contexte où l'animal a avalé ce qui traînait sur la table.

C'est bien de la relation construite entre les termes qu'il s'agit, et non pas seulement des propriétés de *médicaments* par rapport à un organisme localisateur.

Prendre des médicaments doit s'assortir non seulement d'un effet potentiel sur X, mais d'une prise en considération de cet effet par X lors de la mise en relation. On retrouve là la pertinence de la nature agentive de la construction.

Qu'il s'agisse des médicaments du chien ne change d'ailleurs rien ; ce qui compte dans les emplois de ce type c'est ce qui en fait plus qu'une activité d'ingestion, c'est-à-dire le fait que X s'inscrive dans une forme de procédure.

La prise en compte de la fonction curative, des conséquences biologiques de l'absorption est nécessaire.

¹ DFM : 211.

² Notons au passage que *bouffer des médicaments* (à longueur de journée) n'est pas exclu, ce qui confirme l'existence de propriétés propres à ce verbe, dépassant, ou en-deçà, d'un étiquetage en termes de registre de langue. Voir aussi à ce sujet FRANCKEL (1992: 21).

Ceci est cause du blocage d'énoncés qui par exemple réfèrent exclusivement à une sensation plaisante liée à l'ingestion même :

(24) ??*J'adore prendre des bonbons en regardant la télé.*

On peut dans le même esprit opposer :

prendre un repas léger
faire un bon repas
?faire un repas léger
?prendre un bon repas.¹

Cette idée d'inscription de Xs dans une procédure peut conduire à un effet de rituel, dans des expressions comme :

prendre le thé, prendre l'apéritif,

effet lié certes à l'article défini, puisqu'on l'a avec :

boire l'apéritif, boire le thé,

mais renforcé par *prendre* et perceptible aussi dans :

« - A quelle heure se lève-t-il ?
- Monsieur prend son chocolat à onze heures. »²

Si l'on a aisément :

(25) *Les soirs d'été il prenait une bière sur la terrasse,*

la séquence suivante est contrainte avec l'interprétation "ingestion" :

Claude a pris une bière (à la hâte / en vitesse) avant de sortir,

alors qu'elle est parfaitement attestable avec :

boire, avaler, siffler...

Avec *prendre*, dans ces emplois, le procès est envisagé non pas comme ingestion d'un aliment, mais comme occupation à quelque degré partageable, ou régulière, inscrite dans un rituel. Autrement dit, Xs se trouve "en situation" avec Y, donc, en quelque mesure, repéré.

«Avant je me maquillais en prenant mon café, [...] c'était un moment que j'aimais beaucoup [...].»³

Xs est dans une activité définie relativement à *bière, café, apéritif...* et non pas seulement en train de boire.

¹ Ce dernier redevient bon dans un contexte où un hôte dit à un voyageur efflanqué : *Vous allez prendre un bon repas, après ça ira mieux.*

² E. Labiche, *Deux gouttes d'eau*, 1852, Sc 3.

³ DFM : 23.

Notons que :

On a bu un truc bizarre

fonctionne très bien, alors que :

On a pris un truc bizarre

n'est pas paraphrasable par *aval*er, *boire* ou *manger*. *Un truc* est insuffisamment défini pour servir de repère à une activité.

S'il s'agit d'ingestion, cette séquence n'est possible que si le *truc* est de la drogue. Et dans ce cas on rebascule du côté de l'altération résultant du procès pour Xs.

Dans le même ordre d'idées, on peut relever chez Furetière l'expression :

elle prend le bain

sous le paragraphe "se dit en médecine des remèdes dont on use".

Ce qui évoque également l'expression anciennement très en vogue¹ :

prendre les eaux,

On voit que l'article défini, en renforçant l'autonomie de Y, va autoriser des emplois où l'altération est également primordiale, comme dans *prendre la pilule*.

Une pondération sur un aspect (extériorité première *vs* altération d'une propriété d'un des termes) ne va donc pas forcément de pair avec une mise à l'arrière plan de l'autre aspect.

Un autre groupe d'emplois paraît mettre en jeu une pondération sur l'altération. Dans :

prendre du ventre, du poids, de l'âge...

ventre, poids, âge sont source de détermination qualitative de X. Il est significatif que l'on ne dise de quelqu'un qu'il *prend de l'âge* que si ce quelqu'un devient, par là-même, *quelqu'un d'âgé*, et non pour signifier qu'un enfant a atteint l'âge de raison, par exemple.

¹ Signalée depuis 1661 dans le DHLF, parallèlement à *prendre un bain*, datée de 1673.

D'où l'impossibilité de :

?? prendre des cheveux, des dents ¹

(alors qu'on peut les *perdre*), parce que *cheveux* ou *dents* ne sont pas a priori dans un rapport d'extériorité à un sujet ; leur localisation n'affecte pas Xs.

3.3.3.3. Contraintes interprétatives en l'absence de pondération

Des expressions comme :

prendre le bus, le train, prendre la mer, prendre la fuite, prendre la parole...

s'opposent à :

monter dans le bus, le train, aller à la mer, se sauver ou fuir, parler...

en ce qu'elles induisent que X est resp. usager, marin ou pêcheur, fugitif, orateur...

A travers l'actualisation de R, la détermination qualitative de X est en jeu.

Dans un autre domaine, cette altération peut se traduire par le caractère exclusif de la localisation. ²

En effet, un paramètre invisible avec *livre* est, lorsqu'on a changement de localisation, la "radicalité" du repérage de Y à travers sa mise en relation avec un sujet localisateur.

En effet,

(4) *Claude prend une pierre*

ne peut référer, comme :

saisir, choper une pierre,

à un contexte (d'escalade par exemple) où il s'agit de "s'y agripper, s'y accrocher".

Avec *prendre* la localisation de *pierre* par X induit qu'à partir du procès, il n'y a pas/plus d'autre repère spatial de *pierre* que X.

La localisation a un caractère exclusif, dû au fait que le terme localisé est globalement affecté quant à ses coordonnées spatiales.

¹ Un enfant *fait ses dents*.

² Ce qui fait dire à J. Picoche (en cours) : «après t, A3 n'a plus A2» n'est qu'un des effets possibles du fait que l'actualisation de R va de pair avec l'altération d'une propriété d'un terme, en l'occurrence une propriété d'objet doté de coordonnées spatiales.

De même,

*?prendre la poignée d'une valise,
?prendre une branche basse d'un arbre*

sont contraints, contrairement à :

*saisir la poignée d'une valise
empoigner une branche basse d'un arbre*

qui ne posent pas de problème d'interprétation.

Dans ce dernier cas *poignée* et *branche* sont toujours repérées spatialement par rapport à *valise*, *arbre*.

Si *saisir* est compatible avec une forme de "coexistence des repérages", *prendre* suppose, avec ce type d'actants, une altération radicale de la localisation de Y.¹

De même,

(26) Prends !

n'est pas très bon dans un contexte où le locuteur resterait localisateur du terme dont il est question, comme par exemple lorsqu'on tend ou lance l'extrémité d'un drap à quelqu'un pour le plier.

Ce que l'on dit est :

Attrape !

3.3.4. Le double repérage

3.3.4.1. Cas typiques

Nous illustrerons ce que nous appelons "double repérage" à travers trois exemples, sachant que bien d'autres emplois mettent en jeu avec évidence ce phénomène.

¹ Il est toujours possible de spécifier, à travers *par*, le processus de localisation, comme dans *prendre une valise par la poignée*, ou, pour un costaud, *prendre un arbre par sa plus grosse branche*. Dans ce cas ce sont *valise* et *arbre* qui sont localisés.

- le ciment prend

Cette expression marque à la fois :

- qu'il y a occurrence de *ciment*, c'est-à-dire construction quantitative ;
- qu'un terme qualitativement instable est identifié au type notionnel *ciment*, c'est-à-dire stabilisation qualitative.

Ce que nous représenterions par :

$$X \subseteq_{Qnt} Sit \text{ et } (X, X') \subseteq_{Qlt} X$$

- X prendre feu

Cette expression fonctionne de la même manière. Il y a matérialisation de *feu* à travers sa localisation par X, et altération qualitative de X consécutivement à sa mise en relation avec *feu*.

Donc : $Y \subseteq_{Qnt} X \text{ et } X \subseteq_{Qlt} Y$

- prendre le soleil

Nous proposons d'analyser une séquence comme :

(27) *Claude a pris le soleil (à la piscine) (toute l'après-midi).*

en passant par la glose "*Claude* fait que *Claude* est localisé par *soleil* de façon que *Claude* localise *soleil*".

Une relation entre un sujet et *le soleil* peut être orientée dans le sens : *le soleil*, localisateur de Xs, ce qui donne des formes comme :

Claude est (va/reste/se met) au soleil.

La relation peut également être orientée en sens inverse :

Ici au moins on a le/du soleil !

Tu me caches mon soleil !

Dans ces séquences Xs n'est pas constructeur de la relation <le/du soleil est localisé là où est Xs>. Xs n'est que l'agent de sa propre localisation par *le soleil*, c'est-à-dire là où il y a du soleil.

A priori, *soleil* ne peut faire l'objet d'un prélèvement, mais on rencontre *prendre du soleil*, comme dans :

Plus tard, on est partis sur la rivière avec un pique-nique. Louvier tenait à m'offrir un week-end pépère et fraternel, avec beaucoup de soleil, du vin frais accroché derrière la barque au bout d'une ficelle, et des oeufs mayonnaise. [...] On s'est regardés, avec Jean-Jacques. Un sourire. Puis on s'est foutu à poil et j'ai pensé que j'avais bu trop de rosé et pris trop de soleil, moi qui n'avais plus l'habitude de rien.»¹

¹ A. Demouzon, *Un point bas sur l'horizon*, (1989), dans *Histoires de crimes passionnels*, Presses Pocket, p 271. Le narrateur est un prisonnier en permission.

«- *Je vais prendre un peu de soleil*, a continué l'Agathe. *M'installer sur une chaise longue et attendre. Attendre, c'est le lot de nous autres, femmes...*»¹

Ces emplois sont perçus comme "déviant" par certains locuteurs. Ils sont néanmoins possibles, et privilégient l'orientation $Xs \supseteq \text{soleil}$, alors que *prendre le soleil* maintient l'équilibre entre $Xs \supseteq \text{soleil}$ et $Xs \subseteq \text{soleil}$.

Si l'on compare :

Claude s'est mis(e) au soleil
Claude a pris le soleil,

outre des différences aspectuelles², il apparaît³ que *prendre le soleil* va de pair avec un état résultant, lié à cette forme de localisation de *soleil* par *Claude*.

On a donc une relation de repérage double, chaque terme étant à la fois localisé et localisateur. La validation de cette relation est liée à l'intentionnalité de *Claude*, l'extériorité de *soleil* (en tant que repère non altéré) par rapport à la relation étant maintenue.

- prendre le bras de Ys

(a) «Mme Archambaud saisit le bras de la jeune fille qui était devenue écarlate et l'entraîna hors de portée des paroles du père.»

(b) «Il prit sa femme par le bras, l'entraîna hors de la cuisine et ouvrant une porte de l'autre côté du couloir la poussa dans l'entrebâillement [...]»⁴

Dans ces deux contextes, *prendre le bras de...* est exclu.

Ainsi :

saisir le bras de quelqu'un

s'interprète comme un toucher vif pour attirer l'attention, ou pour retenir un élan, alors que :

prendre le bras de quelqu'un

¹ René Réouven, *Le bouton du mandarin*, Denoël, 1976, p110.

² *Ça fait une heure que tu prends le soleil !* vs **Ça fait une heure que tu te mets au soleil !*
La configuration aspectuelle de *se mettre au soleil* est complexe : on peut avoir *Je me suis mis au soleil une heure ou deux ; Il doit se mettre au soleil deux heures par jour...*

³ Ce "il apparaît" correspond à une glose intuitive sur laquelle s'accordent spontanément les locuteurs. Trouver une trace formelle de cette localisation, autre que *prendre lui-même*, est difficile.

⁴ M. Aymé, *Uranus*, Folio, 1972 : 11 et 17.

s'interprète comme former un couple avec quelqu'un pour l'acheminement, ou (s') aider (de) quelqu'un pour marcher, le "quelqu'un" étant dès lors impliqué dans une activité.

La relation doublement orientée apparaît assez nettement : chacun des deux termes est repéré par rapport à l'autre.

On peut avoir :

(28) *Claude, déjà fatigué(e), prit son bras dans la descente,*

tout comme :

(29) *Claude, toujours attentionné(e), prit son bras dans la descente.*

Comme un sujet a par rapport à un autre sujet des possibilités plus variées de repérage que par rapport à un inanimé, on peut

prendre le bras de qqn

sans le délocaliser, ce qui n'était pas le cas avec :

? prendre la poignée d'une valise.

Mais cela va aller de pair avec une double orientation du repérage Zs - Xs, parce que l'on doit alors avoir plus qu'une localisation spatiale.

Par opposition,

prendre Ys par le bras

qui ne se différencie guère de :

prendre Ys par le cou, la taille, les épaules, les pieds...,

peut être rapproché de :

prendre la valise par la poignée,

et convient mieux pour le contexte (28) que pour le contexte (29).

3.3.4.2. Particularités interprétatives en l'absence de pondération

Faisons retour ici sur l'emploi de *prendre* dans :

(1') *Jean prend un livre sur l'étagère*

Si cet emploi est aussi opaque à l'analyse, c'est parce qu'il se caractérise par une absence de pondération.

On ne voit pas, a priori, en quoi *livre* est doublement repéré, ou en quoi *Claude* est repéré par rapport à *livre*.

Il est clair que cet aspect ne fait l'objet d'aucune mise en saillance.

Mais que l'on se penche sur des exemples attestés, et déjà, quelque chose point à l'horizon.

En voici un qui nous paraît absolument exemplaire :

"Comme j'avais pas envie de travailler à l'étude j'ai pris un livre à la bibliothèque" ¹

Le contexte est le suivant : la locutrice explique comment se fit la rencontre qui fut pour elle bouleversante avec *Crime et châtiment* de Dostoïevski.

On voit que *prendre un livre à la bibliothèque* peut renvoyer, comme c'est le cas ici, au fait que le sujet se met dans une certaine activité par rapport à *livre* considéré à travers sa propriété définitoire d'être support de lecture. Et non pas à "Xs fait que *livre* est localisé par Xs", point à la ligne.

Citons encore :

"d'abord le titre m'a sauté aux yeux / j'ai pris le livre / j'ai commencé à le parcourir [...] ça a été une révélation pour moi" ²

Ce "supplément d'être" est ce que ne donneront jamais :

choper, attraper, piquer, saisir un livre

Et de fait, le cas n'est pas si rare ; l'exemple de Furetière mobilise également ce paramètre :

«"Quand il est seul, il prend un livre pour se désennuyer", c'est-à-dire il le parcourt, le feuillette, le lit.»

Et cet exemple où l'on voit que *prendre* renvoie au fait que le sujet "s'y occupe" :

«Mais il en était de ses lectures comme de ses tapisseries, qui, toutes commencées, encombraient son armoire ; elle les prenait, les quittait, passait à d'autres.» ³

¹ Danièle F... (?), France Culture, 22 oct. 1994.

² France Culture, 21 déc. 1994. Il s'agit du livre : *La vie après la vie*.

³ G. Flaubert, *Madame Bovary*, Flammarion, Poche, p157.

3.4. Présentation synthétique de quelques cas de figure

	extériorité	double repérage	terme source de la construction de R	terme dont les propriétés sont en jeu
<i>X prendre un livre à Z</i>	$Y \in Z$	$Y \in_{Loc} X$ $Y \in_{Qlt} Z$	X	livre (être séparé du localisateur de référence)
<i>X prendre un caillou sur la tête</i>	X (spéc. Z) n'a pas vocation à localiser Y $Z(X) \not\subseteq Y$	$Y \in_{Loc} X$ $X \in_{Qlt} R$	Y	X (être blessé)
<i>X prendre le bus</i>	Y localisateur pour autre que X	$X \in_{Loc} Y$ $X \in_{Qlt} Y$	X	X (être passager)
<i>X prendre peur</i>	<i>peur</i> telle qu'en elle-même, non spécifiable à travers le procès	$Y \in_{Qnt} X$ $X \in_{Qlt} Y$	Sit	X (éprouver la peur)
<i>X prendre froid</i>	X n'a pas vocation à localiser <i>froid</i>	$X \in_{Loc} Y$ $X \in_{Qlt} Y$	Sit ($X \in_{Loc} Y$)	X (être malade)
<i>X prendre un médicament</i>	Y n'est pas a priori localisable par tout S	$Y \in_{Loc} X$ $X \in_{Qlt} Y$	X	X (être sous action thérapeutique)
<i>la mayonnaise prend</i>	ingrédients disparates	$X \in_{Qnt} Sit$ $(X, X') \in_{Qlt} X$	S temps chrono	ingrédients (être indistinctement mayonnaise)
<i>le fleuve a pris</i>	X n'a pas vocation à localiser autre que "eau"	$X' \in_{Loc} X$ $X \in_{Qlt} X'$	temps météo	X (ne plus être fluide)
<i>la grange prend feu</i>	grange n'a pas vocation à localiser feu	$Y \in_{Loc} X$ $X \in_{Qlt} Y$	Y	grange (être en feu)
<i>le feu prend</i>	inertie de départ	$X \in_{Qnt} Sit$ $(X, X') \in_{Qlt} X$	temps chrono	matière à brûler (être du feu)
<i>prendre le soleil</i>	soleil autorepéré (identifié et qualifié comme localisateur indépendamment)	$X \in_{Loc} Y$ $X \in_{Qlt} Y$	X	X (être bronzé)

	extériorité	double repérage	terme source de la construction de R	terme dont les propriétés sont en jeu
<i>prendre la poussière</i>	X n'a pas vocation à localiser Y	$Y \in_{Loc} X$ $X \in_{Qlt} Y$	Y (en tant qu'élément de Sit)	X (être poussiéreux)
<i>ça (la cuisson) prend trois heures</i>	durée susceptible d'une autre "occupation"	$X \in_{Qnt} Sit$ $X \in_{Qlt} Y$	Ytps	X (être cuit)
<i>l'envie me prend de Zp</i>	Zp saugrenu	$X \in_{Qnt} Y$ $Y \in_{Qlt} X$	Sit	Y (ne pas être maître de ses sentiments)
<i>X prendre toute la route</i>	Y a vocation à localiser autre que X	$X \in_{Loc} Y$ $Y \in_{Qlt} X$	X	Y (ne plus être "empruntable")
<i>X prendre l'eau</i>	X a vocation à ne pas localiser Y	$Y \in_{Loc} X$ $X \in_{Qlt} Y$	Sit (est à l'origine de la mise en présence de X et de Y)	X (ne pas être imperméable)
<i>X prend Y pour Z</i>	Y et Z sont distincts	$Y \in Z'$ $X \ni (Y \in Z)$	X	Y (être assimilé à Z)
<i>X prend du ventre</i>	X n'a pas vocation à avoir du ventre "en surplus"	$Y \in_{Loc} X$ $X \in_{Qlt} Y$	X	X (être ventru)
<i>la police a pris les voleurs</i>	Y est insituable, hors d'atteinte	$Y \in_{Loc} X$ $Y \in_{Qlt} Sit$	X	Y (ne plus être agent de sa localisation)

3.5. Variation liée à la structure syntaxique

Isoler une source de variation supposerait dans l'idéal de travailler, pour le reste, à contexte constant.

Si c'est possible dans certains cas pour la variation de source lexicale, cela l'est moins pour la variation syntaxique.

Nous tenterons néanmoins de neutraliser tant soit peu la variable lexicale pour dégager quelques effets liés à la construction syntaxique.

Nous prendrons donc en compte dans certains cas la nature subjective ou non des termes en position X, Y ou Z.

Dans tous les cas, cette question étant très délicate et rarement traitée, nous nous bornerons à formuler quelques observations demandant à être étayées, dans l'unique but de susciter la réflexion.

3.5.1. Structure argumentale

Pour y voir un peu clair, il s'est avéré nécessaire de prendre en considération la différence Xs/X\$.

Le tableau suivant permet d'observer quelques tendances grossières :

	X V #	X V Y	X V prép Z	X V Y prép Z
Xs	contraint (ellipse) relation R détrimentale 1	très varié 3	contraint 5	Si Z partie du corps, R détrimentale. Sinon, très varié 7
X\$	"stabilisation" 2	très varié 4	inchoation ou localisation spatiale 6	contraint 8

Commentaires :

1 - A part l'emploi très spécifique en situation de jeu de cartes, on ne rencontre la forme Xs V # que rarement.¹

Par exemple :

*"J'étais vraiment mal, j'suis rentré, j'te jure... tout le monde a pris !" ²
C'est moi qui ai pris, comme d'habitude...*

L'interprétation de l'état résultant pour Xs est forcément détrimentale.

2 - Nous traiterons de ce cas en détail plus loin (§ 3.6.1).

3/4 - La structure X V Y est la moins "canalisatrice", c'est celle qui oriente le moins l'interprétation. Il faudra faire intervenir les caractéristiques s/\$ et la détermination-quantification de Y.

¹ Y étant marqué par *que* (->ce) dans la tournure *Qu'est-ce qu'on a pris !*

² Homme dans un bar, sept 1984.

5 - Il s'agit d'emplois tels que :

«L'escalier prenait à gauche [...] une lucarne s'ouvrait sur la paroi.»¹

«Au moment où prend ce récit, il [Justin] avait à peu près vingt ans.»²

«Ecumer quand le sirop prendra sur une assiette.»³

«L'opération s'est bien passée mais on ne saura pas avant six mois si la moëlle de Besançon a bien pris sur le pilote soviétique.»⁴

6 - A part quelques emplois assez datés :

«Ce jeune homme a bien pris dans le monde»⁵

«Il est aisé d'avoir de la résignation [...] lorsqu'on ne prend à rien, qu'on s'ennuie de tout.»⁶

on rencontrera essentiellement deux tournures :

«Se dire (ou lui dire s'il s'agit d'autrui) : "Prends sur toi !". Incapable de le faire, tout en sachant pertinemment qu'on a "tout pour être heureux" [...]»⁷

«Faut d'abord prendre à gauche, et puis ensuite à droite, et puis [...] vous vous engagez dans la troisième rue [...]»⁸

7/8 - On a le comportement inverse de 1/2. La construction X V Y prép Z favorisant une pondération sur l'extériorité, le point de départ de la construction (fût-elle contre-agentive) doit être un terme susceptible d'agentivité.

Ce tableau, à notre sens, souligne la nature fondamentalement bivalente de *prendre*.⁹

A part X V Y, les autres constructions sont fortement tributaires des caractéristiques des termes.

¹ J. Romain, Cit. Grand Robert.

² Duhamel, Cit. GLLF.

³ «Les confitures de nos grands-mères», *Le Pont*, avr. 78, p 42.

⁴ Est Républicain, 29/4/90, à propos d'une greffe de moëlle. Notons la valeur ambiguë de *bien* : appréciatif ou confirmatif ?

⁵ Exemple du DAF, 1935, entrée *prendre*. L'emploi de *marcher* nous paraît aujourd'hui plus naturel.

⁶ Châteaubriand, Cit. GLLF. On utiliserait plutôt *mordre* que *prendre* aujourd'hui.

⁷ *Marie-Claire*, oct 1984.

⁸ R. Queneau, *Zazie dans le métro*, Poche, p 110.

⁹ Ce qui n'était pas du tout, on l'a vu, le cas de *mettre*.

3.5.2. Nature de la préposition

Là aussi, nos remarques resteront allusives.

Dans les emplois de type Xs V Y prép Zs, une paraphrase par *voler* sera fortement favorisée par prép = à. Ainsi entre :

(30) *Claude a pris un livre à Dominique*

(31) *Claude a pris un livre chez Dominique*

l'interprétation de type "voler" s'impose pour (30) et n'est que possible pour (31).

Dans (31) la nature du complément est douteuse, l'antéposition de Z étant meilleure qu'avec (30) :

(30') *A Dominique, Claude a pris un livre*

(31') *Chez Dominique, Claude a pris un livre*

(30') se conçoit si Claude est une voleuse ayant sévi largement, et l'on précise ce qui est échu à Dominique. Y (*un livre*) s'oppose à d'autres objets.

Dans (31') on peut considérer *Claude a pris un livre* en bloc, *chez Dominique* étant localisateur de ce bloc, autrement dit ayant un statut de complément périphérique.

L'interprétation "voler", "emprunter" ou "emporter" dépendant d'autres paramètres.

Avec Xs V Y prép Zs, la différence d'interprétation peut également être grande :

(32) *Claude a pris un livre à la bibliothèque*

(33) *Claude a pris un livre dans la bibliothèque*

Dans (32) la préposition à est compatible avec "voler" ou "emprunter".

Dans (33) *la bibliothèque* est un meuble, donc un localisateur n'ayant de propriété par rapport à *livre* que spatiales, et non de type "possession".

L'autonomie de Y par rapport à X est la plus faible, le statut de Z n'étant apparemment que de spécifier "autre que X".

Dans ce cas la préposition à est bloquée :

*prendre Y sur/*à la table,*

*prendre Y dans/*à un press-book, la corbeille, le porte-monnaie...¹*

¹ On opposera **j'ai pris 100F au porte-monnaie*, vs *j'ai pris 100F à la cagnotte*, qui paraît possible, dès lors que la relation Y-Z dépasse la simple localisation spatiale.

Prép = en se rencontre souvent lorsque X est un sujet et Z un sentiment, un état d'esprit. Beaucoup d'expressions, existant en l'absence d'une forme *Y être en Z*,¹ sont construites sur ce modèle :

prendre qqn en haine, en amitié, en aversion, en horreur, en pitié,

où la source de Z est X, à distinguer de :

*prendre qqn en faute, en flagrant délit, en défaut.*²

où la source de Z est Y. La préposition *en* marque déjà par elle-même une forme de double repérage, et c'est cet aspect qui est accentué : il y a Z, et Y est qualifié à travers Z, ou à travers la relation X-Z.

Prép = de ira de pair avec un caractère détrimental de Z pour Y :

prendre Y d'assaut, de court, de force, de haut,

prendre Y de front, de plein fouet, de travers.

Ce qui est accentué est l'extériorité de Z par rapport à Y.

Prép = à est beaucoup plus souple :

prendre Y au sérieux, au tragique, au mot, au dépourvu, au piège...

3.5.3. *X se V à Zp* ³

Nous avons vu dans le chapitre sur *mettre* que la relation entre un sujet et un procès, telle qu'elle est gérée par la structure *Xs se V à Zp*, est déstabilisée par rapport à une orientation attendue du repérage $Xs \cong Zp$.

Avec *prendre*, on a de surcroît un effet très fort d'incongruité ou illégitimité de *Zp* :

Je me suis prise à dire n'importe quoi

Si je te prends à souhaiter qu'il lui arrive malheur !

Je l'ai pris à tricher aux dames...

On peut paraphraser *prendre* par *surprendre*.

¹ Ce qui serait par contre le cas de *prendre Camille en pension*, par exemple.

² *Prendre qqn en traître* se glose "comme un traître prend qqn", et non "en tant que ce qqn est un Z", comme les exemples de cette ligne.

³ On peut traiter *se* dans cette construction pronominale comme ayant une valeur réflexive, puisqu'on a *Claude a pris Camille à voler dans les placards*. Cela n'invalide pas notre propos, ce qui est dit pour *Xs* repris par *se* valant également pour *Ys*.

Ce que donne *se*, c'est que X est le siège d'un procès mobilisant un double point de vue.¹

Ce que donne la structure avec *à*, c'est l'extériorité a priori de Zp par rapport aux autres termes.

Avec *mettre*, nous avons vu que cela se traduisait par une autonomie de Zp, que Zp soit construit par ailleurs, ou qu'il n'ait de relation avec Xs qu'à travers sa construction dans le temps.

Dans les deux cas X n'est pas source d'une construction subjective de Zp. Dès lors le point de vue subjectif se traduit soit par "enfin !", soit par "soudain".

Avec *prendre*, le mécanisme est proche, mais la construction temporelle opère par rapport à une extériorité notionnelle première entre Xs et Zp, par rapport à laquelle on dit qu'il y a malgré tout mise en relation. Xs n'a pas vocation à Zp.

Ce qui donne de l'insensé, du mauvais...

3.6. Variation liée aux propriétés des termes

3.6.1. X dans les emplois intransitifs

Comme on a pu le voir, la structure X V # sélectionne un ensemble restreint de termes inanimés. Au sein même de ce paradigme, on observe une hétérogénéité de valeurs référentielles, qui ressortissent donc, toutes choses étant égales par ailleurs, aux propriétés des termes.

Cela peut donc être un terrain d'étude privilégié pour ce qui concerne la variation lexicale.

¹ X n'est pas forcément source du point de vue subjectif, ainsi dans *l'airielle se mange* ; et n'est pas non plus forcément agent et objet du procès, ainsi dans *Claude se prend une pomme*.

Les emplois intransitifs de *prendre*, toujours traités à part,¹ donnent selon la nature de X des effets de sens qui en première approche n'ont pas grand chose à voir, et que l'on peut désigner par :

- "durcir-épaissir",
- "réussir",
- "s'enraciner-adhérer".

Le premier effet est totalement absent des énoncés :

En automne il faut attendre longtemps avant que le bois prenne.

«Au départ quelques syndicalistes de la revue Collectif qui décident de dire "Assez !" au scandale du chômage. [...] Le mouvement prend : des dizaines de collectifs locaux voient le jour dans toute la France, regroupant [...]»²

«En hiver, Vallyeuse était plongé dans un sommeil léthargique. Jamais on n'avait pu faire de cet endroit isolé une station à la mode : elle ne prenait pas.»³

« ... et qui lui permettait de conserver le film à l'affiche jusqu'à ce que le film prenne...»⁴

Par contre il est difficile de voir un élément de "réussite" dans :

L'eau a pris dans la cuvette

«La Tamise prit, ce qui n'arrive pas une fois par siècle, la glace se formant difficilement à cause de la secousse de la mer.»⁵

L'effet "réussite" peut aller de pair avec "adhérence", comme dans :

«D'abord, les sangsues ne prirent pas. [...] Enfin, une goutte rouge parut, les sangsues prenaient.»⁶

ou avec "durcissement", comme dans :

«Glisser à four très chaud jusqu'à ce que le blanc soit pris. [...] Lorsque le blanc commence à prendre, ramenez-le délicatement sur chaque oeuf [...]»⁷

Beaucoup d'emplois ayant la valeur "adhérence" vont de pair avec la spécification par prép Z d'un localisateur, dont il est difficile de dire s'il s'agit du localisateur de X ou de celui du procès.

¹ Cela va d'une section spéciale (TLF, Grand Robert), à un *prendre* 2 (DFC).

² Vert Contact 1994, N°341, p 1.

³ Boris Vian, «*Le voyeur*», dans *Le Loup garou*, 10-18 1976, p159.

⁴ France Culture, Oct 91.

⁵ V. Hugo, Cit. Grand Robert.

⁶ E. Zola, *Une page d'amour*, Poche : 206. Si la localisation de sangsues n'est pas à vocation médicinale, on ne peut avoir *les sangsues prennent / avaient pris*.

⁷ F. Bernard, *Les recettes faciles*, resp. "oeufs cocotte aux fines herbes", p 378, et "oeufs pochés", p 386.

La valeur "réussite" n'est pas obligatoire, comme dans :

La sauce a pris au fond de la casserole.

Reste *le feu a pris*, que l'on ne peut rattacher trivialement à aucune des valeurs ci-dessus.

De nombreux emplois "à valeur mixte" ("solidification" et "réussite") se présentent, au sein desquels *mayonnaise* occupe une position privilégiée, la preuve en étant un grand nombre d'emplois métaphoriques.¹

Si l'on se penche sur cet exemple, on peut l'analyser comme : étant donné une occurrence non stabilisée qualitativement, sous forme d'ingrédients hétérogènes, identifiable à un repère notionnel "être mayonnaise", *prendre* marque la matérialisation, dans le temps, d'une occurrence de "*mayonnaise*".

Ce qui est en jeu ici est le rapport de l'occurrence à la notion, ce rapport faisant l'objet d'une visée, et tel que son actualisation se traduit par une stabilisation de l'occurrence de départ.

Il peut paraître surprenant de juxtaposer des éléments de description aussi abstraits que "rapport de l'occurrence à la notion", et aussi concrets que "durcissement". Ce dernier n'est-il pas marginal, atypique, bref, encombrant ?

Or, on ne dira pas qu'un bouillon cube ou qu'une soupe en sachet *prend*, même si l'on a bien, concrètement, une localisation dans le temps de "être bouillon", "être soupe", à partir d'un composant non stabilisé et hétérogène, et que cela fait l'objet d'une visée.

Même remarque pour :

le kéfir, la vinaigrette, les pâtes...

¹ Par exemple : «[...] ou bien [le néologisme] ne dure pas, parce que mal formé, ou peu utile [...] ; ou bien il "prend" (telle une mayonnaise), et perd alors assez vite son état fragile de néologisme pour devenir un mot vivant parmi les autres.» J-P. Colin, Cours de lexicologie, 1981-82. «pour que ça [un accord flûte-basse] soit juste il faut que le son, il prenne quoi, comme la mayonnaise» H. Sage, musicienne, juillet 1984. «Un produit [région vouée au tourisme] affligé d'un nom aussi barbare part avec dix longueurs de retard l'Auvergne, l'Ile de France ou la Provence-Côte d'Azur. On l'a appelé "pays franc". La mayonnaise n'a pas pris.» Libération, 15/10/84.

L'idée de "durcissement", que l'on pourrait gloser par "acquisition d'une forme stable" n'est donc pas marginale, mais a sa source dans le fonctionnement fondamental de la forme *X prendre* #.¹

De là la possibilité de ces emplois d'où la visée est absente, comme

«le froid est si intense que la Seine, malgré sa rapidité, ne tardera pas à prendre».²

Dans ce cas, ce qui est en jeu est l'absence de forme intrinsèque d'un liquide, et son rapport à un localisateur (*lac, fleuve, cuvette...*) qui lui donne, provisoirement, forme.

Dire que *l'eau a pris dans la cuvette*, ou que *le fleuve a / est pris*, c'est prédiquer de X que l'altérité de forme entretenue par "la fluidité" est résorbée, et que le rapport forme-matière est stabilisé.

Ces effets de sens apparemment éloignés fournissent la matière d'une présentation homonymique de *prendre* au sein même des emplois intransitifs, dans les grands dictionnaires.

Nous dirions pour notre part que la structure X V # induit un type d'altération qui revient toujours à une forme de stabilisation :

- "stabilisation" notionnelle, d'un terme qualitativement instable, dont les propriétés sont rapportées à une occurrence de référence faisant l'objet d'une visée,³

X = mayonnaise, ciment, feu, caillé, gelée, plaisanterie...

- "stabilisation" par confirmation de la localisation d'un terme qu'on pourrait dire "injecté du dehors dans un milieu" susceptible d'être délocalisé ou non pris en considération (connu, vu, lu, écouté...)

X = greffe, plante, émission, livre...

¹ Cette version très concrète de la "stabilité" n'est pas sans évoquer celle tout aussi concrète de la "discontinuité", dans une des valeurs d'emploi de *repasser* (infra, 4e partie). Le fonctionnement métaphorique opérerait-il aussi sur un plan situé en-deçà des unités lexicales ?

² Exemple de Bescherelle.

³ L'importance de la visée dans ce cas apparaît à travers la différence d'attestabilité de *le feu a pris* # selon qu'il s'agit d'un feu domestique ou d'un incendie (sauf incendie volontaire dont le locuteur serait le criminel), le premier contexte étant bien meilleur. S'il s'agit d'un feu accidentel, on aura plutôt *le feu a pris prép Z*, et ce que l'on prédique est davantage la localisation de la source de *feu* que l'occurrence même de *feu*.

- "stabilisation" d'un élément ayant a priori des propriétés d'être spatialement instable, ou "fluide" :

X = gelée (de groseilles), fleuve, lait, blanc d'oeuf...

Il faut avoir également à l'esprit que cette stabilisation s'opère moyennant une altérité forte entre R et R', ce qui donne soit l'altérité <être X / ne pas être X>, ou <y avoir X / ne pas y avoir X>, soit l'altérité reposant sur l'existence d'une propriété cruciale de X (être fluide pour l'eau, être lu pour un livre, être incorporé pour une greffe...).

Si l'on considère que les expressions à valence minimale donnent un accès privilégié aux éléments du fonctionnement d'un verbe (puisque les déterminations liées aux propriétés des arguments et à la préposition sont réduites d'autant), on ne s'étonnera pas de retrouver clairement les deux grandes possibilités de pondération : sur l'extériorité de départ et/ou le double repérage lié à l'altération par rapport l'état de référence.

Ce dernier pouvant être l'état de départ ou d'arrivée, d'où la possibilité d'avoir aussi bien :

le lait a pris / le caillé a pris,

ou encore :

«Il n'y a plus qu'à attendre que la neige tombe et que les glaces prennent»¹

«Ces glaces n'ont pas bien pris»²

aussi bien que :

«La tamise prit [...]»³

«Ce qui se passait en lui ressemblait à ce qui se passe lorsqu'une rivière commence à prendre.»⁴

Nous ferons pour terminer une remarque concernant l'alternance possible de l'auxiliaire dans les emplois intransitifs.

On pourrait faire l'hypothèse que :

- la forme *X a pris* # va de pair avec une focalisation sur le rapport de l'occurrence à la notion, comme point d'arrivée ; on aurait alors une pondération sur le double repérage consécutif au procès (Qnt/Loc et Qlt).

C'est le cas pour *Y = la plaisanterie, la mayonnaise, la greffe.*

¹ Hebert, cit. GLLF.

² Ac. 1935, Cit. par le TLF sous "le sujet désigne de l'eau".

³ V. Hugo, et E. Zola, cités plus haut.

⁴ B. Clavel, *Seigneur du fleuve*, Paris, Laffont, 1972, p 201. Cit. TLF.

- la forme *X est pris* # opère une focalisation sur l'altération de l'occurrence de départ, en ce qu'elle exclut une forme d'intervention ou de modification, autrement dit comme point de non retour; donc on aurait une pondération sur l'extériorité notionnelle entre X et autre que X avant ou après le procès. Beaucoup d'énoncés attestés avec la valeur "geler" apparaissent avec l'auxiliaire *être*.¹

Les termes compatibles avec les deux formes (*gelée, ciment...*) pouvant ressortir aux deux interprétations.

3.6.2. Y dans les emplois de type *prendre du ventre*

Nous voudrions souligner ici la subtilité de l'équilibre entre différents paramètres qui se conjuguent pour autoriser, ou exclure, l'apparition de *prendre*.

Prenons l'exemple des éléments localisés par le corps humain.

C'est le désordre à première vue. On a :

*avoir de la graisse, du ventre, des boutons, des poux, des poils, des rides, des cheveux, des bonnes joues...
être gras, ventru, boutonneux, pouilleux, poilu, ridé, chevelu, joufflu...*

et l'on peut :

prendre de la graisse, du ventre, de l'âge, des rides, des bonnes joues

mais pas :

??prendre des boutons, des poux, des poils, de la barbe, des cheveux

En fait, la motivation de la contrainte n'est pas liée exclusivement à la détermination des termes ou à des compatibilités avec *avoir* ou *être* :

*prendre / *avoir de l'âge / être âgé
prendre / avoir des couleurs / *être coloré*

La représentation, pour chaque cas, du type d'extériorité de Y par rapport à Xs et de sa capacité à qualifier Xs est fondamentale.

¹ «L'eau d'un baquet était prise, il gelait dans l'atelier aussi fort que dehors.» (E. Zola, *L'Oeuvre*, Cit. TLF, entrée *geler*).

Nous proposerions de définir quatre groupes, dont seul le dernier (ligne du bas) comprend des termes (Y) possibles dans Xs *prendre de Y*¹ :

	contingence	qualifiant	volonté de Xs
<i>microbes, poux, boutons, poils</i>	+	+	-
<i>dents, cheveux</i>	-	-	-
<i>barbe, ongles</i>	-	+	+
<i>ventre, poids, âge, rides, couleurs</i>	-	+	-

Ici la pondération sur l'altération d'une propriété et le double repérage est très nette, l'extériorité se réduisant au fait que la localisation échappe à la volonté du sujet, et la construction agentive au fait que la totale contingence est exclue.

Ce qui est saillant est le double repérage $Xs \in_{Qlt} Y$ et $Y \in_{Qnt} Xs$ consécutif à l'altération qualitative.

Il faut, non pas que Xs veuille la localisation de Y et oeuvre en conséquence (impossibilité de *prendre de la barbe, des ongles*, interprétables comme "les laisser pousser"), mais que la présence de Y soit rattachable à un comportement, un itinéraire... de Xs.

Sont donc exclues, à la fois la totale contingence, et la programmation raisonnée.

On peut dire d'un chat :

Il a pris du poil autour du cou, il a pris son poil d'hiver,
mais un être humain peut difficilement :

prendre du poil (dans les oreilles / derrière les cuisses),
alors qu'on peut avoir :

à quarante ans, (ils/elles) attrapent du poil (dans les oreilles / derrière les cuisses).

Cela vient peut-être du fait que la présence de *poil* n'est pas rattachable à un comportement ou style de vie.

Les propriétés des termes sont tout autant déductibles de leur comportement avec *prendre* que l'inverse.

¹ Le premier comprenant des termes compatibles avec *attraper*.

L'impossibilité de :

?prendre des boutons (vs attrapper des boutons)

nous dit que la représentation du surgissement des boutons cutanés est celle d'un phénomène contingent.

La possibilité de :

prendre de la poitrine

et l'impossibilité de :

**prendre des seins,*

pour exprimer une augmentation de volume, nous dit que *poitrine* et *seins* ne sont pas identiques, le premier terme se rapprochant de *ventre* et le second de *dents*.¹

3.7. Articulation entre détermination et caractéristiques des termes

3.7.1. Mise en contraste avec Y = *place*

Comparons :

(34a) *Claude prend place, et on commence*

(34b) *Cela prend place dans le projet Luna*

(35a) *Claude prend une place pour le concert*

(35b) *Cela prend une place, mais ce n'est pas gênant*

(36a) *Claude prend de la place, dis-donc...*

(36b) *Cela prend de la place, c'est sûr*

(37a) *Claude a pris la place sans rencontrer de résistance*

(37b) *?Cela prend / a pris la place*

Les propriétés de *place* en font un terme particulièrement compatible avec *prendre* en position Y.

¹ Ce que confirme la différence d'interprétabilité de *je préfère les femmes qui ont de la poitrine* (glosable par "pas mal / suffisamment de poitrine") par rapport à *? je préfère les femmes qui ont des seins*, ce dernier demandant *vrais/gros seins* pour être aussi facilement interprétable que le précédent. De même, (rem. de R. Camus) *perdre ses seins* fait penser à une ablation, et *perdre sa poitrine* à un amaigrissement.

D'autre part *seins* n'est pas, comme *rides* ou *couleurs*, susceptible d'une quantification indéterminée qui autorise une forme de prélèvement. Mais la détermination n'est pas seule en cause, puisqu'on peut avoir *elle a pris des joues*.

Ce terme marque la construction d'un espace à la fois extérieur et circonscrit, dont l'extériorité et les limites sont liées à la localisation de X' (autre que X).¹

Dès lors, *prendre* va pouvoir gérer le rapport X - *place* comme un rapport d'extériorité résorbée à travers la localisation spatiale de X, selon différentes modalités.

Il est clair que l'article modifie le degré d'extériorité de Y par rapport à X, ainsi que l'orientation des repérages.

Absence de déterminant

Considérant les séquences (34), on voit que se dessinent les configurations suivantes :

(34a) *Claude prend place, et on commence*

C'est là que l'extériorité est la plus faible, le "formatage" de *place* étant dès l'abord établi par rapport à un sujet. Il s'agit pour X, par exemple, de "se placer" au sein d'une disposition spatiale définie mobilisant un ensemble de sujets dont X (pièce de théâtre, équipe sportive...).

Prenez place !

réfère à la localisation d'un terme en adéquation avec la localisation d'autres termes. La présence d'autres que X est nécessaire :

Claude rentra chez elle et prit place à la table

est peu probable si l'on imagine Claude seul(e) et n'attendant personne.

C'est donc la relation préconstruite *place* - X et la nécessité de X' qui traduit l'extériorité de *place* : la relation X - Y n'est pas quelconque, mais pas non plus singulière.

La pondération s'opère davantage sur la relation de double repérage. Il ne s'agit pas que de localisation spatiale, X étant qualifié à travers le fait de *prendre place* quelque part. Cela apparaît encore plus nettement dans :

(34b) *Cela prend place dans le projet Luna*

Et d'un autre côté, *place* devient qualitativement distinguée du fait d'être "celle de X".

¹ Nous reprenons cette caractérisation de FRANCKEL 1993 : 212.

Déterminant UN

(35a) *Claude prend une place pour le concert*

(35b) *Cela prend une place, mais ce n'est pas gênant*

L'article *un* n'est pas loin ici d'une valeur cardinale. (35a) ne se distingue guère de *prendre un livre* dans l'interprétation agentive, et l'on n'a pas de pondération sur l'un ou l'autre aspect.

Par contre avec (35b), l'agentivité se réduit au rapport que tout objet entretient avec l'espace tel que construit à travers *place*¹, et l'extériorité entre X et Y est plus forte : cela s'interprète comme "une place qui ne pourra être occupée par autre que X".

Déterminant DE LE

(37a) *Claude prend de la place, dis-donc...*

(37b) *Cela prend de la place, c'est sûr*

On aura (37a) dans un contexte où l'on dit quelque chose du comportement, du caractère... de *Claude*. Cette séquence s'interprète comme "trop / beaucoup de place". La relation entre X et Y n'a pas vocation à être actualisée.

On n'a guère de différence ici entre (37a) et (37b). Dans les deux cas, X est "encombrant".

La pondération nous paraît double, à la fois sur l'extériorité des termes et le double repérage : X est repéré qualitativement par rapport à *place*, et *place* est affectée à travers le fait de localiser X, au lieu d'être disponible.

Déterminant LE

(38a) *Claude a pris la place sans rencontrer de résistance*

(38b) ?*Cela prend / a pris la place*

Ici on a une pondération sur l'extériorité de Y, (38a) s'interprétant comme "prendre la place (de / occupée par) le voisin, l'adversaire..." *Place* est a priori repérée par rapport à X', la définition de X' ne se définissant pas, comme en (35a), que relativement à X.

Cette pondération sur l'extériorité première de Y, corollaire du primat de la construction agentive, rend (38b) d'interprétation difficile.

¹ FRANCKEL 1993 : 212. *Place* renvoie à un espace qui a entre autres propriétés «vocation à être occupé». Le localisé, fût-il inanimé, a donc un statut d'*occupant*.

La détermination de Y joue donc un rôle important dans la mise en relief de tel ou tel élément, mais interfère avec les propriétés (en particulier s / \$) des termes.

Les tendances suivantes seraient à vérifier, sachant que les propriétés des termes¹ et la structure syntaxique plus large peuvent les contrebalancer :

- ° : ↗ double repérage
- LE : ↗ extériorité
- DELE : ↗ les deux
- UN : ↗ aucun

3.7.2. Tendances² observables au sein d'un groupe d'expressions idiomatiques

Il peut être intéressant de rapprocher certains effets de sens de l'articulation entre les caractéristiques des termes et le type de déterminant du syntagme nominal en position de complément direct (Y), dans les expressions de la forme X V Y #.

Le tableau ci-dessous tente d'en rendre compte :

Déterminant de Y dans X prendre Y # ->	°	LE	DE LE
X s	<i>peur, froid</i>	<i>pouvoir, parole fuite, maquis mer, large frais, soleil, air</i>	<i>ventre, poids, âge, rides,³ couleurs, forces, assurance</i>
X \$	<i>consistance forme, corps, vie, tournure, effet, fin, feu</i>	<i>eau, poussière, graisse, humidité, lumière, chaud</i>	<i>temps, place, volume, valeur, ampleur, importance</i>

¹ Ainsi de *prendre une maîtresse / un amant*, dont les propriétés sont telles que l'on a une pondération plus forte sur le double repérage qu'avec *prendre une place*. On a à la fois $X \sqsubseteq_{Qlt} Y$ et $Y \sqsubseteq_{Qnt} X$; autrement dit "c'est comme ça qu'est X" et "il y a Y". Mais si l'on contraste avec *prendre femme / prendre mari*, on voit que d'une part le repérage qualitatif est ici encore plus fort : "X passe de l'état de célibataire à l'état de marié(e)" ; d'autre part que l'extériorité de *femme/mari* est moindre que celle de *maîtresse/amant*, X ayant davantage vocation à localiser *mari* que *maîtresse/amant*. Les deux pôles (extériorité / double repérage) restent plus équilibrés avec UN qu'avec °.

² Nous insistons sur ce terme, car on peut toujours rencontrer des contre-exemples.

³ Classer *rides, couleurs...* dans cette rubrique peut être abusif : n'a-t-on pas plutôt le pluriel de *une ride* que le partitif contracté ? Nous laissons la question ouverte, tout en nous référant à la position de G. Guillaume, qui considère qu'en fait *un* n'a pas véritablement de pluriel, et que c'est «un article spécial composé *des*, porteur de l'idée de quantité restreinte finie, non croissante, [qui] sert en tout état de cause de pluriel à l'article *un*.» GUILLAUME 1969 : 173.

Commentaires :

- Absence de déterminant

Xs

La désagentivation de Xs est fondamentale, d'où l'interprétation tendanciellement détrimentale.

La source de Y est extérieure à Xs, qui n'est que le support de Y.

Les termes Y dans les expressions :

prendre peur, prendre froid,

se distinguent de par leurs propriétés par une forme d'existence en dehors de leur manifestation en un point déterminé.

C'est ce qui pourrait bloquer :

??prendre faim,

ce terme n'ayant pas de statut hors de son existence chez un sujet particulier (*faim* n'est apparemment pas partageable).

X\$

Des propriétés participant de l'identité notionnelle de X sont en jeu, c'est-à-dire des propriétés qui font que X est (vraiment) X ou n'est plus X.

En même temps Y n'a de statut que par rapport à X.

- Déterminant LE

Xs

Ici la construction est agentive, et R tendanciellement bénéfique, ou susceptible d'être visée.

On a une autonomie de Y (sauf peut-être avec *fuite*).

Ainsi on ne *prend la parole* que là où ça parle déjà / à autre que soi / en dehors de soi. On ne peut employer l'expression pour référer à un soliloque, ou à une conversation deux à deux.

X\$

R est détrimentale, par rapport à l'état de référence (tel que visé par un sujet) de X. On a la mise en relation de deux termes autonomes sur le plan quantitatif, c'est-à-dire dont l'existence ou la non existence n'est pas

liée au procès. Y est une composante de la situation, et en tant que tel, source de sa mise en relation avec X.

Il n'y a pas de visée, car la localisation de Y n'est pas du ressort d'un sujet. Comme avec *prendre* la relation est nécessairement qualifiée, cela va induire une interprétation détrimentale.

«Il faut le [extincteur] vérifier régulièrement, car la charge de gaz peut fuir au bout d'un an ou la poudre prendre l'humidité. Il ne sert alors plus à rien.»¹

«Le frigidaire qui sert de plan de travail, là aussi ça a pris un peu la graisse»²

L'aspect détrimental est fondamental ; on ne dira pas :

**la terre de sienne prend l'huile*

**les cristaux [des déshumidificateurs] prennent l'humidité.³*

**l'aspirateur prend la poussière,*

De même,

prendre la lumière

ne se conçoit que d'une pellicule photosensible. Des plantes *reçoivent* ou *ont de la lumière*, et ne la *prennent* pas.⁴

- Déterminant *DE LE*

Xs

On a pour ainsi dire des propriétés qualitatives "périphériques" :

**prendre de la gentillesse, de la méchanceté, de la taille (grandeur)...*

Xs

Par contre ici ce sont les déterminations concernant l'ancrage spatio-temporel ou la position dans une échelle de valeurs de X qui sont en jeu.

¹ Conseils bricolage, oct-nov 1993, p29.

² DFM : 161.

³ Dans ces deux cas on a *boire*, *absorber*.

⁴ Il n'est pas exclu d'avoir : *Tu devrais la mettre là, cette pauvre plante, qu'elle prenne un peu la lumière !* Dans ce cas on investit la plante d'un sensibilité quasi subjective.

3.8. Remarques conclusives

L'état résultant du procès (la relation R) tend à s'inscrire dans un rapport d'altérité avec R' que l'on peut qualifier d'altérité forte, et qui pourra reposer sur :

- l'opposition de deux localisateurs exclusifs l'un de l'autre ;
- une opposition entre la relation validable et la relation actualisée ;
- une stabilisation notionnelle pouvant s'interpréter comme prédication d'existence ;
- le fait que des propriétés fondamentales d'un des termes (mobilité, intégrité, identité, statut...) soient en jeu.

Selon les cas on pourra envisager cette construction :

- du point de vue de R' : focalisation sur l'aspect "délocalisation", le localisé n'est plus là où il est a priori, a perdu son autonomie ;
- du point de vue de R : focalisation sur l'aspect "localisation", et la qualification qui en résulte.

Les caractéristiques (en particulier s/\$) des termes vont déterminer des équilibres entre paramètres, comme le degré d'autonomie d'un terme dans sa mise en relation avec l'autre (s sera "identitairement" autonome - \$ sera susceptible d'altération radicale).

Plus les relations primitives entre les termes sont orientées a priori, plus l'interprétation de la valeur de *prendre* sera canalisée.

Dans le cas de Xs et Y = *livre*, c'est le contexte qui déterminera le type d'extériorité en jeu, le terme source de la mise en relation et le terme affecté.

Bien que les emplois auxquels il est généralement conféré un statut prototypique soient trivalents, nous pensons avoir montré au fil des remarques que le schéma associable à *prendre* mobilise fondamentalement **deux** termes plutôt que trois.

4. *Passer* et l'altérité faible

«Qu'est-ce que passer ? C'est à la fois
être en un lieu et n'y être pas.»

Jean-Paul Sartre, 1943, (*Cit. TLF*)

4. *Passer* et l'altérité faible

Le propos de ce chapitre ne sera pas, contrairement aux deux précédents, de défendre une caractérisation du fonctionnement du verbe, soit comme aboutissement, soit comme point de départ d'un examen de l'éventail des emplois de ce verbe.

Ce travail sur *passer* a été fait par ailleurs, et il en est rendu compte dans un texte à paraître.¹

Nous nous limiterons ici à examiner un point précis lié au fonctionnement sémantique de *passer*, en relation avec un ensemble de phénomènes traduisant la spécificité de *passer*, sur les plans interprétatif, argumental et syntaxique.

Notre présente contribution consistera donc en une proposition de présentation des données.

4.1. Forme schématique de *passer* et condition d'altérité faible

Nous partirons d'une formulation² associant à *passer* la "forme schématique" suivante :

«Etant donnée une discontinuité sur une continuité première, *passer* reformule cette discontinuité comme continuité.»³

Nous ne nous attacherons ni à étayer cette proposition, dont la pertinence a été montrée par les auteurs, ni à illustrer les différents cas de figure⁴ autorisés par ce schéma et contribuant à la polysémie de *passer*.

¹ FRANCKEL, PAILLARD, SAUNIER (à paraître).

² Cette formulation et l'approche en termes de pondération sont dues à J.-J. Franckel et D. Paillard, que nous remercions de nous avoir permis de bénéficier de ce travail. Séminaire de DEA 1993-1994, Université de Paris 7.

³ FRANCKEL et al., op. cit. : 2.

⁴ En termes de pondération sur la continuité (*Passer l'antirouille, Un passant, De nos jours ça passe, mais il y a seulement dix ans...*), sur la discontinuité (*Passer le mur, Le passeur, Prenez cette dose et ça va passer...*), ou équipondération (*Passer le café, Un passage, Si tu manoeuvres bien, ça passe...*). Op. cit.

Pour notre part, nous développerons un point qui nous paraît important, si l'on tente de rendre compte de comportements de *passer* et de contraintes précises observables dans ses emplois : la cohérence du fonctionnement de ce verbe, liée directement au schéma proposé plus haut, se manifeste entre autres à travers la mise en oeuvre de ce que l'on proposera d'appeler une "condition d'altérité faible".

En effet, une discontinuité, pour être "reformulable" comme continuité avec *passer*, ne peut reposer sur un rapport d'hétérogénéité radicale entre des termes.¹ Que la discontinuité en jeu ne repose que sur une altérité faible est le corollaire de son articulation étroite à la continuité : elle en part, elle y retourne.

Nous avons conscience de l'insuffisance de statut théorique de cette notion d'"altérité faible", qui certes s'éclairera au fur et à mesure de la description, mais demanderait à être davantage formalisée.²

Nous proposerons une certaine lecture des données, avec des contrastes entre *passer* et d'autres verbes, fournissant des exemples de ce qui nous paraît mettre en jeu différents degrés d'altérité entre des termes : selon que ces termes pourront ou non être rattachés à un même domaine, seront ou non dans une relation fortement dissymétrique avec un troisième terme, s'opposeront sur le mode du "plus ou moins" ou du "tout autre", etc.

Si l'on peut montrer que ce critère est à l'oeuvre de façon centrale, en ce qu'il génère des contraintes dans de nombreux emplois de *passer*, il

¹ Une première observation des données (SAUNIER 1986 et 1989) nous avait amenée à proposer la caractérisation suivante : «*passer* marque la construction d'une relation de repérage (R) entre un localisé et un localisateur, ce localisateur étant appréhendé en tant qu'élément d'une classe de localisateurs envisageables ; dès lors, le rapport R/R' ne peut être qu'un rapport d'hétérogénéité faible.»

² Ce que nous appelons "altérité faible" pourrait certainement être mieux formulé à l'aide des outils d'analyse topologique introduits par A. Culioli, que sont les positions I (intérieur), E (extérieur), IE (hors-altérité). Nous ne les maîtrisons pas suffisamment pour en faire état dans notre travail.

pourrait être pris en compte dans une caractérisation de ce verbe, dont il améliorerait la spécificité.¹

Nous envisagerons successivement, comme étant directement liés à cette condition d'altérité faible :

- des cas d'ambiguïté interprétative ;
- des restrictions sur le paradigme des termes pouvant figurer comme arguments de *passer* ;
- des comportements syntaxiques.

Une mise en contraste avec d'autres verbes soulignera la spécificité de ces phénomènes, qui donnent à voir l'ipséité de *passer*.

4.2. Souplesse interprétative et non dissymétrisation des repères

Un nombre non négligeable d'emplois de *passer* est compatible avec une double interprétation, moyennant un certain degré de sous-détermination contextuelle. Cette labilité interprétative est d'ailleurs loin d'être propre à *passer*.

Le fait remarquable, c'est que l'existence même d'une relation de repérage est en cause dans la différence entre deux interprétations concurrentes.

Selon les cas :

- l'état résultant de *X passer prép Z* s'interprète comme "X est localisé par Z" ou "X n'est pas localisé par Z" ;
- celui de *X passer Y (prép Z)* comme "Y est toujours repéré par rapport à X" ou "Y n'est plus repéré par rapport à X" ;
- celui de *X passer* comme "X est localisé" ou "X n'est plus (localisé)".

¹ Ce point a une importance, sinon théorique, du moins méthodologique. La consigne "trouver la discontinuité", si elle rend compte de tous les emplois de *passer*, rendrait peut-être compte de nombre d'emplois d'autres verbes. Nous pensons que le critère d'altérité faible permettrait de réduire la puissance de la caractérisation.

4.2.1. Emplois de type *X passer* + complément locatif ¹

Une séquence telle que *ils sont passés au salon* peut correspondre à deux contextes différents :

- (1) *Ils sont passés au salon, il y a des traces de boue*
- (2) *Ils sont passés au salon, on peut aller débarrasser la table*

(1) serait une remarque d'un inspecteur de police, concernant le trajet des cambrioleurs (*ils*) ;

(2) serait dit par un maître d'hôtel pressé de remettre en ordre la salle à manger qu'*ils* (les convives) viennent de quitter pour le salon.

La tournure *X passer* + complément locatif peut donc se prêter à deux interprétations quant à l'état résultant de *X, passer*, autrement dit la localisation de *X* consécutive à l'effectuation du procès marqué par *passer*.

On peut en rendre compte à l'aide des gloses suivantes² :

- (1) "Après être passé prép *Z*, *X* n'est pas prép *Z*"
- (2) "Après être passé prép *Z*, *X* est prép *Z*"

Dans les deux cas, la discontinuité entre *salon* et "autre que *salon*" est réenvisagée comme continuité, s'inscrivant dans la trajectoire de *X*.

Dans les deux cas, on dit que pour finir, il y a un point de vue selon lequel *Z (salon)*, ne se distingue pas de *Z' (autre que salon)*.

Mais l'équilibre entre *Z* et *Z'* ne se réalise pas de la même façon.

¹ Ce terme permet de regrouper des expressions de la forme *X passer prép Z*, mais aussi *X passer* + nom propre (*place St Pierre*) / pronom locatif... Cette notion de complément locatif a fait l'objet de nombreuses études, en relation avec celle de déplacement - BOONS 1985, GUILLET 1990 (cité par LAUR), LAMIROY 1987a, LAUR 1991. Nous reprenons le terme par commodité, comme renvoyant à un complément nucléaire (par opposition aux circonstanciels de lieu, périphériques), auquel on peut faire correspondre une question de reprise *Où ça ?*. (Nous ne reprenons pas le critère traditionnel de la question *Où V X ?* pour des raisons qui apparaîtront plus loin - § 4.4.3)

² Cette écriture rappelant celle adoptée par J-L. Gardies (1986), B. Peeters (1993)..., ne prétend à rien d'autre qu'à donner une représentation simple et contrastée des deux valeurs référentielles en cause.

- Dans (1), on dit que du point de vue de X (*ils*, les cambrioleurs), Z (*le salon*) n'est pas un point distingué de "autre que Z" (Z', i.e. d'autres localisateurs : pièces de la maison, terrasse...), dans la mesure où la localisation ponctuelle de X par Z est indissociable de sa localisation par Z'. Ce qui structure l'espace support de la trajectoire de X, dans (1), c'est Z', c'est-à-dire des lieux dont la trajectoire de X fait une classe de localisateurs.

Ceci constitue une différence majeure avec *traverser le salon*,¹ où le pôle positif de structuration de l'espace (l'intérieur) reste *le salon*.

De fait, dans le champ de la localisation spatiale, la structure *X passer à Z* permet d'exprimer en quelque sorte une relation de localisation "minimale" de X par Z, Z n'étant envisagé que pour autant qu'il n'est pas l'unique localisateur de X.

Cela apparaît dans le contraste :

(3) *On passe à Arbois ? Oui, mais sans traverser, il y a une déviation.*

(4) * *On traverse Arbois ? Oui, mais sans y passer.*

Bien que les deux verbes puissent construire une relation de localisation transitoire,² le statut du localisateur est différent.

Avec *traverser* on a une prise en compte du localisateur telle qu'il puisse être envisagé indépendamment de son appartenance à un système plus vaste d'organisation spatiale, autrement dit, il a une positivité intrinsèque.

C'est ainsi que l'on peut opposer :

la traversée de Paris (a été courte / longue...)

? le passage à Paris (a été court / long...)

¹ La différence de construction syntaxique n'est pas gênante pour le propos de ce paragraphe. Nous comparerons, plus loin, *traverser Y* et *passer Y*.

² Selon la classification mise au point par J.-P. Boons, reprise par D. Laur, ce sont tous deux des "verbes locatifs médians internes", sur la base de critères tels que : "où est la cible (i.e. le localisé) avant, pendant, et après le déplacement ?", "la cible est-elle totalement ou partiellement incluse dans le LRV (= lieu impliqué de manière intrinsèque par le verbe) ?".

Soulignons que D. Laur ne fait figurer *passer* que comme "médiat interne" avec changement de lieu (1991 : 217), ce qui correspond exclusivement à l'interprétation (1) ; alors qu'existent dans sa classification des catégories "pluripolaires" : les emplois locatifs de *passer* ressortiraient à une classe "médians - finaux internes", non prévue d'ailleurs. En fait, l'auteur traite de *passer par* (cette préposition se trouve elle-même répertoriée avec le type "médiat interne" - 1991 : 237), et non de *passer*.

La prise en compte de la positivité de Z autorise une focalisation sur son "épaisseur" avec *traverser* ; Z peut donc être intérieurement structuré, comme il apparaît dans :

traverser la chambre d'un bout à l'autre.

Avec *passer* le localisateur Z est pris en compte autant par rapport à ce dont il se distingue (Z') que pour ce qu'il est. La différenciation Z/Z' ne repose pas sur leurs propriétés particulières mais sur celle d'être des occurrences distinctes de localisateurs de X.¹

D'où la fréquence et la valeur emblématique des constructions avec *ne... que*, qu'illustre :

«Le 18 mai 1890, Vincent quitte Saint-Rémy. A Paris, il est heureux de retrouver Théo [...] il a plaisir à serrer la main des amis qui viennent le voir. Il ne fait que passer. Le 21 mai, il est déjà installé à Anvers.»²

- **Dans le cas (2)**, que l'on rappellera avec l'énoncé suivant :

«Hyppolyte, avant que nous passions au salon, ouvrez les fenêtres et donnez de l'air !»³

la discontinuité par rapport à laquelle opère *passer* consiste en une frontière entre Z (*le salon*) et autre que Z (Z', en l'occurrence la salle à manger).

Z est le terme par rapport auquel on réenvisage Z', localisateur distinct, comme s'inscrivant dans la continuité ordonnée de la trajectoire de X (représenté ici par *nous*, le locuteur et les convives).

Dans cette configuration la positivité de Z suppose la possibilité pour *salon* de s'inscrire dans la succession d'un premier localisateur, succession dont le principe est donné par ailleurs. Cet ordre a priori fonde la "continuité première" et confère un statut non quelconque à Z' comme à Z.

¹ De là le succès actuel des emplois qu'on pourrait dire euphémiques (comme *Je peux passer ? Passe quand tu veux...* où *passer* permet de relativiser l'importance d'une visite, pour le visiteur comme pour le visité), *passer* convenant mieux que *venir* à l'impératif de légèreté qui gouverne jusques aux relations interpersonnelles.

² C. Terrasse, préf. de *Van Gogh, lettres à son frère Théo*, Grasset, p15.

³ E. Zola, *Germinal*, Poche, p 215. Madame Hennebeau s'adresse au domestique, après que les mineurs sont sortis du salon où ils se sont expliqués avec Monsieur Hennebeau.

L'état résultant de P n'est pas très loin en fait de "en être au salon", glose qui s'impose pour les emplois non spatiaux tels que :

passer au dessert, à la conclusion...

De là le caractère ritualisé ou programmé de *passer au salon* avec cette interprétation, effet de sens absent dans le cas (1).

Là réside aussi la différence avec :

ils sont allés au salon

qui ne construit pas *salon* comme localisateur attendu, et ne définit pas Z' davantage que comme "autre que Z".

On voit que, de même qu'en (1), l'emploi de *passer* va de pair avec une trajectoire, que celle-ci soit fondée de façon purement temporelle (le déplacement effectif des cambrioleurs, cas (1)), ou rapportée à un ordre préconstruit (le scénario d'une réception bourgeoise, cas (2)).

Ce qui varie, et que justement *passer* ne construit pas, c'est quel terme, de Z ou de Z', va être le repère de la continuité, c'est-à-dire le terme à partir duquel la trajectoire de X est structurée, ou orientée.

Ceci est confirmé par l'interprétation différente de :

Ils ne sont pas passés au salon

glosable dans le cas 1 (cambrioleurs) par "ils sont passés autre part", et dans le cas 2 (invités) par "ils ne sont pas encore passés au salon".

On voit que dans 1 le lieu de référence est Z' (là où ils sont effectivement passés), et que dans 2 cela reste Z (*le salon* où ils vont passer).

Certains termes se rencontreront plutôt dans le cas (1) ou (2), selon leur propension à s'inscrire dans une trajectoire "convenue", comme localisateur de référence :

salle de bains, cuisine, cave, toilettes... pour (1) ;
fumoir, salle à manger, salle d'audience... pour (2).

Insistons sur le fait que cette souplesse interprétative est bien liée à *passer*, et n'est pas due qu'à la présence de *à*.

En effet, si toutes les prépositions ne sont pas également compatibles avec ces deux interprétations, *à* n'est pas seule dans ce cas.

Dans, sur, devant, en, par exemple, autorisent les deux :

- (1a) On va passer *dans* la salle des tapisseries, en silence pour pas déranger
- (2a) On va passer *dans* la salle des tapisseries, on y sera plus tranquilles
- (1b) Pour ne pas remouiller son maillot, elle voulut passer *sur* le pont
- (2b) Pour mieux voir les poissons volants, elle voulut passer *sur* le pont (du navire)
- (1c) Il est passé *devant* moi sans me voir
- (2c) Il est passé *devant* moi sans même s'excuser
- (1d) Ils sont passés *en* Franche-Comté, et la foule était nombreuse pour les acclamer
- (2d) Ils sont passés *en* Suisse, ils ne risquent plus rien

Par contre, *par* induira nécessairement l'interprétation 1 (cambricoleurs).

Sous et *chez* vont plutôt de pair avec (1), sans exclure 2 (invités).

L'important, pour nous, reste que les propriétés de *passer* sont telles que ce verbe ne donne pas en lui-même la polarité du rapport Z/Z' (lequel des deux est repère de la positivité de la trajectoire).

C'est le contexte (nature de X, de Z et dans une certaine mesure préposition), et non *passer*, qui détermine quel est le terme positif (ceci est mis en lumière par la localisation de X résultative de P, et l'interprétation de l'énoncé négatif).

Avec la préposition *à* et le terme *salon*, on a pu voir que toutes deux sont également possibles, et c'est le fonctionnement même de *passer* qui autorise cette labilité : l'altérité Z/Z' est réduite à sa plus faible expression et ne repose pas sur une dissymétrie telle que l'un soit nécessairement le point d'ancrage de la continuité.

4.2.2. Emplois de type "transmission"

Il s'agit d'emplois de *passer* où ce verbe peut être paraphrasé, selon les cas, par *donner* ou *prêter*, le contexte ou les caractéristiques de Y déterminant l'interprétation.

Ainsi dans l'énoncé :

«Dans la cave, j'avais encore le couffin de Laurence, bébé. Je l'ai passé à la gardienne quand elle a eu sa petite fille.»¹

c'est le contexte qui lèvera, plus loin, l'ambiguïté :

¹ DFM : 169.

«J'avais le couffin, le baby-relax, le parc je pensais que ça pouvait servir. J'ai prêté le couffin, le parc, on me les rendra ; j'imagine qu'un de mes frères aura un bébé.»¹

un terme comme *couffin* ne privilégiant en lui-même aucune des deux interprétations.

A cet égard, on peut mettre en contraste :

(5) *Passe-moi une cigarette, s'il te plaît. (donne-moi/?prête-moi)*

(6) *Tu peux me passer 50 F ? (me donner/me prêter)*

(7) *Il m'a passé son appartement. (?donné/prêté)*

L'interprétation en *prêter* (7) ou *donner* (5) dépend des propriétés du terme localisé, dans une relation avec un sujet.

Ainsi, "périssable", "insignifiant", (??*Je possède une cigarette*), favoriseront une interprétation en "donner"; et "permanent", "repère potentiel de X" (*je suis à l'appartement*), en "prêter".

Il s'agit bien sûr de tendances, car on peut toujours construire un contexte pour lequel l'autre interprétation sera valable.

Un localisé du type *maison, voiture...* comme dans (3), peut s'inscrire par rapport à un sujet dans une relation de possession :

La voiture est à Claude

ou de localisation simple :

Claude a la voiture

Le repérage de type possession détermine le terme localisé non pas sur un plan spatial, mais sur un plan qualitatif, et ceci repose sur la possibilité qu'a un sujet d'être repère d'un objet en dehors de critères matériels (partie de, source de, localisateur de..., toutes relations possibles entre des inanimés).

C'est un type de relation que seul un acte volontaire peut altérer, à la différence des rapports de localisation spatiale, beaucoup plus lâches.

L'opération correspondant à un changement de repère met donc en jeu une altération plus forte dans le cas d'un repérage de type possession que dans celui d'un repérage de type localisation spatiale.

¹ DFM : 170.

Donner comme *prêter* prennent en compte ces propriétés des sujets localisateurs, en mettant en jeu la dissymétrie entre Xs et Zs par rapport à la possession de Y.

Avec *donner*, on dit que, à travers le changement de localisation, s'opère un changement de possession, et que Zs se substitue à Xs comme terme de référence pour Y.

Avec *prêter*, on dit que la relation Xs - Y est maintenue, c'est-à-dire que Xs reste le terme de référence, alors que Zs devient localisateur de Y.¹

Passer ne signifie pas tantôt *donner*, tantôt *prêter* ; ce verbe ne prend pas en compte les propriétés subjectives des localisateurs, dont la mise en jeu est source d'altérité forte quant au statut du terme localisé.

Dès lors, l'interprétation en "donner" ou "prêter", s'il en faut une, sera déterminée par d'autres paramètres.

Mais fondamentalement, ce que dit *passer*, c'est l'indifférenciation de Xs et de Zs, pour ce qui est de Y. Aucun des deux ne s'oppose à l'autre comme localisateur de référence à travers le procès.

Comme *donner*, par contre, marque une relation de repérage dont la singularité repose sur la mise en jeu des propriétés subjectives d'un des termes de la relation, on observera dans certains contextes des différences d'interprétation qui n'apparaissent pas dans les emplois comme

passer/donne - moi une cigarette.

Par exemple :

(8a) *Passe-moi la réponse !*

(8b) *Donne-moi la réponse !*

(9a) *Passe-moi un verre de vin !*

(9b) *Donne-moi un verre de vin !*

(10a) *Passe-lui sa bouillie !*

(10b) *Donne-lui sa bouillie !*

Dans les séquences (a), le premier localisateur (ici, l'allocutaire) n'intervient pas comme source de la définition de Y (c'est-à-dire ne contribue pas à faire de Y ce qu'il est), ce qui est par contre le cas avec les séquences (b).

¹ Ce que rend bien *Dominique a la voiture de Claude*.

Cela apparaît nettement si l'on contextualise (8) (9) et (10) :

- (8a) : la réponse est sur un morceau de papier qu'il s'agit de transmettre au locuteur (Zs, représenté par *moi*).
- (8b) : la réponse est connue de l'allocutaire, et le locuteur lui demande de la formuler pour lui.
- (9a) : des verres de vin sont à disposition sur un buffet (par exemple) auquel le locuteur peut accéder moins aisément que l'allocutaire. Ou encore, une tierce personne est en train de servir des verres et l'allocutaire en est plus proche.
- (9b) : l'allocutaire est sollicité pour servir un verre de vin au locuteur.
- (10a) : cet énoncé laisse supposer qu'on laisse le bébé se débrouiller avec sa bouillie.¹
- (10b) : l'allocutaire est invité à faire manger le bébé "à la cuillère".

Si *donner* est particulièrement apte à marquer que Xs est non seulement agent de la mise en relation Y - Zs, mais participe de la construction même de Y, *passer* ne peut opérer ce type de construction, la relation "être source de " allant aussi de pair avec un statut fortement singularisé de Xs par rapport à Y.

L'emploi de *passer* est donc bloqué lorsque l'existence de Y est en jeu.

C'est ce qui apparaît dans (a) vs (b) :

- (a) **Cette vache passe beaucoup de lait.*
- (b) *Cette vache donne beaucoup de lait.*

A l'inverse, lorsque le localisé est un sujet, les emplois de *donner* seront très contraints :

- (11a) *Passe-moi Camille !* (au téléphone)
- (11b) **Donne-moi Camille !* (id.)

Dans (11b) *Camille* ne pourrait être qu'un bébé, et nullement répondre au téléphone. Dans ce contexte où *avoir Camille* recouvre un type de repérage qui n'altère pas les propriétés d'auto-détermination de *Camille*, c'est-à-dire son agentivité quant à sa localisation, l'emploi de *passer* est tout à fait adapté.

Enfin, l'exigence de symétrie contraint l'effacement de Zs (12c) ou de Xs dans la construction passive (13c), ce qui n'est pas le cas avec *donner* ou *prêter*:

- (12a) *Je les ai donnés - Tu devrais les donner*
- (12b) *Je les ai prêtés - Tu devrais les prêter*
- (12c) ??*Je les ai passés - Tu devrais les passer*
- (13a) *Ils seront donnés aux étudiants*
- (13b) *Ils seront prêtés aux étudiants*
- (13c) ??*Ils seront passés aux étudiants*

¹ D'où l'impossibilité de **passer le/son biberon au bébé.*

On voit donc que *passer* ne construit "Y localisé par Zs" que dans la continuité de "Y localisé par Xs", cette forme d'indifférenciation se traduisant :

- soit par le fait que "Y repéré par rapport à Xs" n'est pas exclu par "Y localisé par Zs", ou reste envisageable (interprétation type "prêter"),
- soit par le fait que la localisation de Y n'a pas une importance telle qu'elle mobilise les propriétés subjectives des localisateurs (être source de visée, possesseur...),
- soit encore par l'autonomie de Y par rapport à Xs.

Nous soulignerons pour finir que le développement de l'emploi de *passer* pour référer à une transaction est relativement tardif, et figure au nombre des innovations de la langue courante. Il est ressenti dans certains contextes comme plus familier que celui de *donner*, *transmettre* ou *prêter*.

Ainsi peut-on opposer :

?Vous lui passerez mes meilleurs vœux, mes salutations
Tu lui passeras le bonjour.

Nous reviendrons sur ce point,¹ car nous pensons que cette question de registre de langue peut s'éclairer en référence à la caractéristique de non-dissymétrisation des repères.

4.2.3. Autres exemples

4.2.3.1. L'interprétation des séquences suivantes ne va pas de soi :

(14) *La jalousie, ça passe*
(15) *Claude lui passe tous ses caprices*

L'ambiguïté tient à ce que, dans les deux cas, le repère de la continuité peut être aussi bien "localisation de..." que "absence de...".

¹ § 7.2.1.

En effet, (14) peut s'interpréter comme :

- il arrive un moment où *jalousie* (X) cesse d'exister, et dans ce cas l'état de référence est "ne pas jalousie" (X'), l'occurrence de X fondant la discontinuité ;
- dans cette pièce de théâtre, ce scénario..., *jalousie* est plausible, acceptable, cohérente... (14) suppose aussi qu'autre chose "ne passe pas" (la cruauté, le mensonge...), ceci étant lié à la construction disloquée. En tout cas l'état de référence est "localisation de X", accepté par un public, un entourage...

(15) peut s'interpréter comme :

- "Comblé" : Xs (*Claude*) satisfait toujours aux exigences déraisonnables de Zs (*lui*) de sorte que l'occurrence de Y (*caprices*) cesse, faute de raison d'être. L'état de référence est alors "absence de Y" (Y', pas de caprices), et le comportement de Xs ramène constamment Y à Y'. Ici Y reste repère de la discontinuité par rapport à Y', repère de la continuité. C'est cette interprétation que privilégient *fantaisie, volonté...* comme dans :

«Sa mère [...] lui passait toutes ses volontés »¹

- "Tolérer" : Xs ne réprimande pas Zs, qui dès lors ne cesse de faire des caprices. C'est cette interprétation que privilégient *faiblesse, impertinences...* comme dans :

«Comme on est sévère avec les personnages de roman ! pensait Henri, on ne leur passe pas une faiblesse »²

L'état de référence est alors "Y" (occurrences continues de caprices), repère de la continuité. Alors que l'attitude normale exigerait de s'arrêter sur l'occurrence de Y pour l'exclure (soit en y mettant fin, soit en marquant la visée de Y'), du point de vue de Xs, Y et Y' ne sont pas différenciés, pour ce qui est de Zs.

Ce sont donc d'autres formes, et non *passer*, qui vont décider de l'interprétation.

Dans (14) (X, *ça passe*), le possessif *sa jalousie* induirait X comme terme de référence, de même que X = *le bikini*.

Par contre *le trac* orienterait la continuité du côté de X', "absence de trac".

¹ Alain-Fournier, *Le grand Meaulnes*, 1913, p194. [Cit. TLF]

² S. de Beauvoir, *Les mandarins*, 1954, p267. [Cit. TLF]

4.3.2.2. C'est ainsi que toute une classe d'emplois de structure *Xs ppv passer Y* s'interprète, en fonction de la nature de Y, soit comme "permettre Y", soit comme "omettre Y".

Un exemple d'interprétation de type "permettre" :

«Irma - Il est très laid.

Tourillon - Ah ! nous avons beaucoup de maris dans cette position... médiocre...

Malheureusement le loi protège la laideur.

Henriette - Comment ?

Tourillon - Ce qui nous prouve que le code civil n'a pas été fait par des Apollons...

C'est un trait d'esprit... passez-le moi... un dimanche !... N'importe, madame, remettez-moi votre dossier...»¹

Dans ce cas, la requête peut se gloser par "ne relevez pas le fait que Y n'est pas dans la norme". Le norme est Y', et *passer* dit que du point de vue de Xs (l'allocutaire), dans sa relation à Zs (le locuteur), il n'y a pas lieu de distinguer Y de Y' (ce qui est dit d'autre).

Un exemple d'interprétation de type "omettre" :

Voilà ce qui s'est dit - je te passe le discours des officiels - en substance : ...

Et dans ce cas la norme serait de mentionner Y, qui fait partie de l'événement relaté. Mais à travers *passer*, on dit que l'absence de Y ne nuit pas à la compréhension générale du propos adressé à Zs par Xs.

On voit donc que ce qui varie entre les deux types d'énoncés est le repère de la continuité : tantôt Y, tantôt Y', cela étant également autorisé par le fait que *passer* ne polarise pas en lui-même l'altérité entre les termes au regard desquels auxquels se joue le rapport continuité/discontinuité.

4.2.3.3. De même :

C'est passé

s'interprète :

- soit comme "c'est fini", il n'y a plus Y, tout est rentré dans l'ordre de Y' ;
- soit comme "ce film a effectivement été donné", "l'armoire a franchi la porte", "la proposition a été acceptée"..., et c'est la localisation de Y qui est l'état de référence.

¹ E. Labiche, *Deux gouttes d'eau*, 1852, Sc 10.

Cela va dépendre de ce à quoi renvoie *c'*, mais ce n'est pas *passer* qui privilégie Y ou Y' comme repère de la continuité.

4.2.3.4. La double interprétation de :

Vous passez le pont Battant, et puis vous tournez à gauche
ressortit, de façon plus subtile, au même phénomène.

On peut rendre compte approximativement des deux possibilités en disant que

- dans un cas on passe sur le pont,
- dans l'autre on passe à côté, en suivant une voie sur laquelle débouche le pont.

Ce qui importe, c'est que le statut de Y (*le pont*) par rapport à la trajectoire de X donnant la continuité est différent.

- Dans le premier cas, l'orientation du pont donne celle du déplacement de X ; autrement dit, Y fournit en quelque sorte le vecteur de la continuité.
- Dans le deuxième cas, l'orientation du pont est perpendiculaire au déplacement, et Y n'est pris en compte que comme point de discontinuité (un repère spatial distinct) dont on dit qu'il balise mais ne modifie pas la trajectoire de X, et l'on pourrait aussi bien avoir *passer la Mairie*. Dans ce cas la continuité est articulée prioritairement à Y'.

Si l'on compare :

prendre le pont
dépasser le pont
traverser le pont

on voit que ces séquences n'autorisent pas la même souplesse interprétative.

Prendre va sélectionner la première interprétation, et *dépasser* la deuxième.

Par contre *traverser* va s'interpréter comme "aller d'un bord ou d'un bout à l'autre du pont", ce qui est lié, on l'a déjà vu, à la prise en compte de la positivité intrinsèque de Y.

Aucun de ces verbes n'autorise ici une double interprétation.

4.2.3.5. Enfin, sur le plan diachronique, il faut mentionner ici l'évolution remarquable de l'interprétation de la forme *X se passer de Z*, que l'on rencontre actuellement dans des énoncés comme :

«*Les fleurs, je ne peux pas m'en passer. Je les achète au marché.*»¹
et où l'on interprète *se passer de Z* comme "vivre sans Z".

Or on rencontrait, par exemple chez Molière² des emplois de cette forme qui s'interprétaient comme "vivre avec Z" :

« [...] et ce que je trouve admirable, c'est qu'un homme qui s'est passé durant toute sa vie d'une assez simple demeure en veuille avoir une si magnifique pour quand il n'en a plus que faire. »

A. Blinkenberg donne une explication éclairante de ce qui semble un revirement quasi antonymique :

«Les commentateurs expliquent *se passer de* par *se contenter de*. Et il est facile de trouver d'autres exemples de ce sens au XVII^e siècle. Il ne s'agit cependant pas de l'évolution d'un sens à l'autre, qui serait difficile à comprendre ; d'ailleurs le sens moderne est largement représenté au XVII^e siècle et avant.

Aussi l'opposition entre les deux sens se révèle-t-elle inexistante, dès que l'on fait remonter l'expression à son point de départ, c'est-à-dire au moment où *se passer* constitue un groupe verbal intransitif suivi d'un complément circonstanciel, déterminant de phrase, introduit par *de* au sens de *pour ce qui est de, quant à*. A cette étape de l'évolution, *se passer* signifie *continuer son chemin, passer outre, ne pas s'arrêter*, pris dans un sens figuré. On se désintéresse de la situation donnée, que celle-ci implique une présence ou une absence qui cause l'insatisfaction, mais à laquelle on veut marquer qu'on ne s'arrête pas.»³

Ces deux acceptions qui nous paraissent diamétralement opposées ont donc coexisté. Cela, à y bien regarder, n'a rien de plus surprenant que les possibilités interprétatives évoquées plus haut pour d'autres constructions.

Ce qui est en jeu dans les deux acceptions de *se passer de* est la nature de l'état de référence.

- Ou bien (exemple de Molière), l'état de référence est "X avoir Z", Z' s'interprétant comme "mieux que Z (qu'une simple demeure)", et dès lors la localisation de Z appelle en principe sa substitution par Z' (discontinuité). Mais pour X, Z vaut pour Z', pour ainsi dire, et ce point de vue fonde la continuité Z/Z'.

¹ DFM : 85.

² *Dom Juan*, III, 5, 1665.

³ BLINKENBERG 1960 : 31.

- Ou bien (acception actuellement privilégiée) c'est "X avoir Z" qui est attendu, et l'on dit que pour X, l'absence de Z ou même la localisation d'autre moins intéressant que Z (soit Z'), qui normalement est détrimentale, ne l'est pas. Ou encore, si l'on peut dire, X "fait avec" Z' comme quiconque fait avec Z.

Donc, au fil des siècles, la localisation de Z s'est imposée comme repère de la continuité.

Mais la coexistence des deux interprétations a été possible parce que ce que dit *passer* c'est justement que l'opposition Z/Z' ne repose pas sur une altérité radicale.

4.3. Contraintes argumentales

Dans ce paragraphe, nous montrerons avec quelques exemples que certains termes seront contraints parce qu'ils vont de pair avec une forme d'hétérogénéité forte, soit qu'ils introduisent en eux-mêmes une rupture par rapport à un domaine préconstruit, soit qu'ils fonctionnent comme repère exclusif, ou fortement singularisé, ou affectant le terme repéré. Ceci, dans les trois positions Z, Y et X.

4.3.1. Z dans *X passer (prép) Z*¹

4.3.1.1. On relèvera tout d'abord la contrainte suivante :

- (16) *Ça ferme, on va devoir aller à côté*
- (16') *Ça ferme, on va devoir passer à côté*
- (17) *Ça ferme, on va devoir aller ailleurs*
- (17') **Ça ferme, on va devoir passer ailleurs*²

Alors que à côté prédique d'un localisateur repéré qu'il est contigu à un localisateur repère (là où *ça ferme*), au sein d'un même domaine spatial,

¹ Nous notons (*prép*) Z pour renvoyer à la fois aux compléments locatifs (qui ne sont pas forcément introduits par une préposition) et aux compléments de forme à Z (qui ne sont pas forcément locatifs).

² Cette contrainte ne joue de façon marquée que pour l'interprétation 2. On peut avoir (interprétation 1) : *Par là c'est inondé, on va passer ailleurs.*

ailleurs construit l'espace du repéré comme en rupture avec les coordonnées du repère.

Le type d'altérité entre un *là* et un *ailleurs* est trop fort pour que *passer* la "reformule" comme continuité.

Il est bien question du fonctionnement de *passer*, car cette contrainte ne vaut pas pour *aller*.

On peut aussi opposer :

(18) *passer à table*

(18') ? *aller à table*

(19) ?? *passer au lit*

(19') *aller au lit*

car le statut du repas et du coucher par rapport aux autres activités n'est pas le même : le premier ponctue mais, étant un élément d'une suite d'activités, n'instaure pas de rupture ; le second va de pair avec le changement jour/nuit, et l'on a une forme d'altérité plus radicale.

Passer au lit ne se concevrait que du récit gaillard d'une soirée d'amants.

4.3.1.2. Certains termes ne seront pas impossibles, mais ne pourront apparaître que dans certains contextes bien précis. Ainsi en va-t-il de *poubelle*.

Si l'on dit d'un objet X qu'il est

passé à la poubelle

on a deux contextes possibles :

- Soit l'objet a été mis à la poubelle par inadvertance :

(20) *Si ça se trouve c'est passé à la poubelle*

(20') *Si tu le laisses là il risque de passer à la poubelle*

Le changement de localisation s'effectue en dehors de la visée d'un sujet, *la poubelle* n'étant pas pris en considération dans ce qu'il a de radicalement spécifique comme localisateur.

D'autre part X est pris au sein d'un groupe d'objets : dans la foulée, X y a droit. Le caractère fortuit de la mise en relation de X et de *poubelle* est lié au fait que Z n'est pas irréductiblement singularisé par rapport à Z', du point de vue de X.

Remarquons que *atterrir* construirait une localisation de X par *poubelle* contingente du point de vue de X, mais au contraire en accentuant la singularité de Z par rapport à Z', posé comme légitime.

- Soit il s'agit d'un objet plutôt méprisable, dont la "survie" est injustifiée :

(21) *Un de ces jours ce vieux nounours dégoûtant va passer à la poubelle !*

Les propriétés de X sont telles que X devrait déjà être à la poubelle. Il ne reste plus qu'à actualiser cette relation construite subjectivement.

Ce qui est une autre façon de dire que l'altérité entre "X être à la poubelle", soit R, et "X ne pas être à la poubelle" (R'), tient à peu de chose.

On ne peut pas avec *passer* introduire R (X localisé par Z) à la fois en tant que première construction, et comme relation visée.

Ainsi, on n'aura pas très naturellement l'expression d'une décision sous la forme :

? *Ça doit passer à la poubelle / Il faut que tout ça passe à la poubelle.*

Dans ce cas :

partir, aller, fiche(r) le camp, être mis... à la poubelle
seront sans doute meilleurs.

4.3.1.3. De même que pour l'interprétation 2 (invités) des emplois locatifs, Z est rapporté à un premier terme, en tant qu'élément d'une trajectoire.

Par exemple :

«En ce moment je lis un séminaire de Lacan... [...] J'ai lu Freud. Je passe à Lacan... parfois, j'écris mes rêves»¹

«J'ai deux cuvettes [...] je mets [les vêtements] qui se lavent bien à tremper pendant un petit moment, et dans l'autre cuvette je lave ce qui déteint [...]. Quand j'ai fini de laver ça, je passe à la cuvette où les choses trempent depuis une demi-heure, et je les lave ;»²

Il suffira que Z soit susceptible de succéder à un terme préconstruit. De fait, rares sont les termes que l'on ne peut envisager sous cet angle.

Dès que l'on entend :

passer à la lampe allogène, au pain biologique, à l'opéra vériste
passer à la mouche, au PC...

on peut reconstruire un contexte donnant un terme de départ,³ ou localisateur avant P, (par exemple, pour *la mouche*, la pêche aux vers, pour *le PC*, le PS ou la marque Macintosh...) dans le rapport d'altérité souhaité.

¹ DFM : 12. *J'ai lu Freud. Je passe à Chandler...* demanderait un certain effort de contextualisation.

² DFM : 165.

³ Ce terme de départ est spécifiable en position Z1, avec une structure *X passer de Z1 à Z2*, dont nous parlerons plus loin.

Ceci générera, autant que des contraintes, des expressions qui, sans forcément être répertoriées comme des "locutions",¹ ont une forme d'inscription mémorielle² :

passer à l'acte, à l'ennemi, passer au dessert, au rouge, passer aux choses sérieuses, aux aveux...

et pour lesquelles le terme dont Z est le complémentaire est donné soit culturellement (*dessert, rouge*), soit notionnellement (*acte, ennemi*).

On remarque néanmoins que les termes sont meilleurs s'ils font l'objet d'une qualification différentielle, étant compris dans un paradigme d'éléments appartenant au même domaine, et dont l'altérité se résume à une propriété distinctive (objet de la qualification).

Ainsi a-t-on une différence de probabilité d'apparition entre les couples suivants, la séquence (a) étant moins bonne :

- (a) *Ils sont passés à la drogue*
- (b) *Ils sont passés aux drogues dures,*
- (a) *passer au café*
- (b) *passer au déca*
- (a) *passer au parfum*
- (b) *passer au parfum de marque...*

Lorsqu'il y a une forme de hiérarchie ou de chronologie "normale", la propriété est implicite et n'a pas lieu d'être spécifiée.

Ainsi de *Lacan*, dans l'exemple plus haut, ou de *passer à l'alto* ou *au traverso* (par rapport au violon ou à la flûte traversière), etc.³

On voit donc que Z doit à la fois, par rapport à Z', être distinct (on a une discontinuité correspondant à un changement de repère), appartenir à un même domaine, et être envisageable comme "second", ou relatif, Z' étant le terme de départ.

¹ Excepté *passer à l'acte*, ces expressions ne figurent pas, par exemple, dans le *Dictionnaire des expressions et locutions* d'A. Rey et S. Chanterreau.

² Nous reprenons cette terminologie de B.-N. Grünig (à paraître). Si l'on applique un des critères définis par l'auteur, soit le détournement ludique, le statut privilégié de certains syntagmes apparaît : *passer aux Actes* (du Colloque), *passer à l'ami*, *passer au désert...* pourraient fonctionner comme plaisanterie en faisant écho aux expressions citées).

³ On dira que *Harnoncourt est passé à Mozart, puis à Beethoven*, mais difficilement que *?Boulez est passé à la musique baroque*. On aurait plutôt *Boulez en est venu / s'est mis à la musique baroque*.

Peut-être le contraste :

*passer à la clandestinité,
??passer à la notoriété.*

tient-il au caractère relatif de *clandestinité*, que l'on peut gloser par "hors du visible qui est la norme", alors que *notoriété* se définit positivement plutôt que comme "non inconnu".

Ce caractère "relatif" de Z explique aussi qu'il ne sera pas envisagé en tant qu'élément ayant un statut particulier (central, ou délimitant) dans la classe.

En effet on peut percevoir une différence d'attestabilité entre :

*passer à la suite, à la deuxième partie, à l'introduction, à la conclusion
? passer au commencement, à la fin, au fait*

pour lesquels *en venir, (en) arriver* semblent meilleurs.

De même, la relation X-Z ne peut recouvrir un repérage affectant certaines propriétés "identitaires" de X :

(22) Il est passé au christianisme

s'interprète difficilement comme "il est devenu chrétien", mais plutôt, par exemple, "après avoir étudié les fondements du judaïsme, il étudie ceux du christianisme".

4.3.1.4. Enfin, dans le domaine de la localisation spatiale, on observera des contraintes variant en fonction de l'interprétation 1 (cambricoleurs) vs 2 (invités) et des caractéristiques de Z, selon qu'il s'agit d'un terme renvoyant à un lieu ponctuel, comme les noms de villes, ou renvoyant à un lieu plan, comme les noms de pays. On peut opposer :

- (a) Certains responsables sont passés au Portugal dès le début des événements (en Espagne)*
- (b) ? Certains ont voulu passer au Portugal pour voir le Tage (en revenant de Séville)*
- (c) * Certains résidents de Buvilly sont passés à Arbois dès le début des éboulements*
- (d) Certains ont voulu passer à Arbois pour acheter du vin*

(b) est peut-être acceptable, mais paraît meilleur avec *par*, alors que (d) est bon avec *à* comme avec *par*.

Quoi qu'il en soit la contrainte est forte pour (c), qui exigerait :

partir, déménager, se réfugier... à Arbois

Dans le cas d'un nom de ville, donc, on ne peut avoir que l'interprétation 1 (cambricoleurs), c'est-à-dire que ce qui fonde l'orientation de la trajectoire de X est nécessairement Z'.

Avec l'interprétation 2 (invités), on a vu que la positivité de Z (comme localisateur de X après le procès) doit être contrebalancée par son caractère second par rapport à Z' (comme apparenté et "lui succédant"), cette forme de relativité reposant sur un ordre donné par ailleurs. Sur un plan exclusivement spatial, la "succession" repose nécessairement sur un rapport de contiguïté.

Un pays entretient des rapports de contiguïté avec une classe restreinte d'autres éléments, les pays frontaliers.

Par contre, un nom de ville ne renvoie pas à un lieu pouvant s'inscrire dans un rapport de contiguïté, même si c'est parfois le cas matériellement (certaines villes se touchent).

Le caractère "isolé" est au nombre des propriétés centralement constitutives de l'entité notionnelle à laquelle renvoie un nom de ville.

Si donc l'aspect spatial est au premier plan, on ne peut avec *passer* revenir sur cette forme de discontinuité radicale, dès lors que Z s'interprète comme apparenté à Z', car alors Z' doit être également de type "ponctuel". Autrement dit, il n'y a aucun moyen, du seul point de vue spatial, de construire Z (= une ville) comme succédant à (ou plutôt, comme "débouchant sur") une autre. *Passer* ne peut "reformuler" cette discontinuité-là.

Par contre si des déterminations autres que spatiales interviennent prioritairement, comme dans :

Après deux ans au CNSM de Lyon, il était temps pour elle de passer à Paris
(et l'on comprend "au CNSM de Paris"), on se retrouve alors avec une interprétation proche de celle de :

passer au salon après dîner,

où la possibilité d'interprétation 2 repose sur un ordre fondé par ailleurs (un rituel), qui donc ne tire pas sa pertinence de la seule effectivité de la trajectoire de X.

Dans le cas de l'interprétation 1 (cambrioleurs), la positivité est du côté de Z', et c'est Z' qui fonde l'orientation de la trajectoire de X organisant la classe.

Dès lors le statut de Z est celui d'un élément parmi d'autres, et l'appartenance de Z à cette classe ne repose justement pas sur une autre propriété de Z' que celle d'être support de la trajectoire de X.

On peut donc penser, contrairement à l'idée courante, que les emplois comme *passer au dessert* ne sont pas dérivés métaphoriquement des emplois spatiaux¹ ; ils répondent d'emblée aux conditions nécessaires à tout emploi de *passer* allant de pair avec un état résultant tel que <X est localisé par Z>.

Ce cas de figure correspond à l'interprétation 2 (invités) qui, pour être envisageable, suppose que Z soit dans un rapport de continuité première avec Z'.

Si l'on reste sur un plan spatial, cela impose au minimum² une contiguïté entre Z et Z'.

Si le spatial est relayé par des propriétés qualitatives, alors cette continuité se définira comme appartenance de Z à un domaine au sein duquel il présente des propriétés complémentaires de celles de Z'.

Mais si aucune de ces deux conditions (revenant à relativiser l'altérité Z/Z') n'est remplie, l'interprétation 2 est bloquée.

On voit là que les conditions auxquelles *passer* est susceptible de marquer une localisation résultante avec un complément locatif, comme :

aller, aboutir, arriver, déboucher... prép Z

sont finalement très strictes. Le terme explicité (Z) se voit par là-même conférer une forme de positivité qui tend à le poser comme singulier par rapport à tout autre.

Or, *passer* ne mobilise deux termes distincts qu'en tant qu'ils sont faiblement singularisés l'un par rapport à l'autre. Il faut donc, dans ce cas, que Z' ait un mode de présence plus "positif" que simplement "autre que Z". Lorsque Z' n'est pas, comme avec l'interprétation 1 (cambrioleurs), le localisateur après le procès (ce qui lui donne cette positivité), il faut qu'il soit spécifiable comme "ce qui débouche sur Z".

¹ «...la métaphore, contrairement à ce que la rhétorique a longtemps pensé, est un travail de langage privé de toute vectorisation : elle ne va d'un terme à l'autre que circulairement et infiniment.» BARTHES 1984 : 331 [1971].

² De fait, *passer en Suisse, au Mexique...* vont presque toujours de pair avec un contexte guerrier (militaire, policier ou sportif) qui suppose que Z est envisagé non seulement comme lieu, mais comme territoire, ou lieu approprié, donc dans une relation complémentaire avec d'autres lieux différemment appropriés.

4.3.2. Z₂ par rapport à Z₁ dans X *passer de Z₁ à Z₂*

4.3.2.1. On rencontrera fréquemment dans cette construction des termes dont les propriétés primitives sont telles que Z₂ est d'emblée relié à Z₁, soit selon une trajectoire parcourant une classe ordonnée, par exemple des données quantitatives :

«Si l'on s'en tient aux prévisions de trafic, le nombre de poids lourds journalier va passer de 130 actuellement, à 960 dans vingt ans...»¹

soit comme occurrence n'ayant de statut que relativement à Z₁, et l'on aura les formes Z₁ = *un N*, Z₂ = *l'autre*, comme dans :

«Pont transbordeur à Canfranc. De tous temps, on a su faire passer les marchandises d'une voie ferrée à l'autre.»² ;

soit comme second terme d'un rapport d'antonymie :

passer de vie à trépas, de l'amour à la haine, du rire aux larmes...

viennent plus facilement à l'esprit que :

passer de l'amour à l'amitié, passer du rire au sourire

Néanmoins ces derniers sont tout à fait possibles.

Eu égard aux restrictions soulignées plus haut pour Z dans *passer à Z*, la double construction prépositionnelle va permettre à certains termes contraints en position Z de figurer en position Z₂.

Ainsi, on peut avoir :

passer de l'anonymat (le plus complet) à la notoriété
passer du judaïsme au christianisme³
passer du divan au lit
passer du thé au café

4.3.2.2. Or, si dans ces cas la structure syntaxique prend en charge la complémentarité de Z₁ et de Z₂, la contrainte discutée plus haut sur les lieux ponctuels reste valable. L'attestabilité de :

??Aujourd'hui tu passes de Besançon à Paris en deux heures

fait problème, ce qui n'est pas le cas de :

¹ *Silence* 174, Fév. 94 : 9.

² *Silence* 174, Fév 94 : 11. De fait : *Dans sa fuite éperdue, il passait d'une ville à l'autre sans jamais s'arrêter* est peut-être possible. Mais le renforcement contextuel n'est pas mince.

³ Avec l'interprétation "se convertir".

*Aujourd'hui tu vas de Besançon à Paris en deux heures*¹

Avec *passer* on ne peut pas prendre en compte positivement le trajet à travers sa durée ; il ne peut avoir "d'épaisseur".

On trouve cependant dans le GRobert l'exemple suivant, assez daté :

*«...j'ai eu le temps de passer de Surinam à Bordeaux, d'aller de Bordeaux à Paris,... et la belle Cunégonde n'est point venue !»*²

Cet exemple est apparemment contradictoire, l'altérité entre Surinam (Guyanne) et Bordeaux pouvant paraître plus forte que celle entre Bordeaux et Paris, si l'on se base sur l'éloignement.

En fait, cet emploi repose sur le fait que Surinam peut être opposé à Paris sur le plan notionnel (deux univers, modes de vie...), ce point de vue n'étant pas privilégié ici pour Bordeaux vs Paris.

On retrouve la nécessité, avec *passer*, que l'expression ne réfère pas uniquement à un changement de localisation spatiale ; il faut qu'il y ait un autre enjeu :

Ce n'est pas évident de passer de Besançon (ville verte) à Paris (ville moins verte).

Et l'on entend : "habiter", "travailler" à Paris vs à Besançon.

Ce sont ces propriétés qualitatives qui fourniront la configuration conditionnant l'emploi de *passer* avec des noms de ville, c'est-à-dire un critère assignant aux deux termes une position dans une classe, relativement au point de vue d'un sujet.

Ceci confirme ce que nous avons vu plus haut : il faut que des propriétés pertinentes pour un sujet soient privilégiées, plutôt que celles "objectives" liées exclusivement à la localisation spatiale.

4.3.2.3. En fait, *passer de Z1 à Z2* opère une focalisation sur l'absence de transition séparant la localisation par Z2 et par Z1.³ On dit que du point de vue du sujet, les deux localisateurs ne sont pas séparés, l'écart n'est pas pris en compte.

¹ La nécessité de *en deux heures* ressortit au fonctionnement plus général de *de Z1 à Z2*, dont nous ne traitons pas ici. Il suffit à notre propos que les deux verbes se comportent différemment.

² Voltaire, *Candide* XXIV.

³ Là aussi, si les deux localisateurs sont contigus, l'attestabilité est meilleure : *Quand tu passes du Jura au Doubs, c'est tout de suite plus sombre.*

On peut opposer :

- (23) *Cela va du tragique au burlesque*
- (24) *Cela passe du tragique au burlesque*

Dans (23) on parle du répertoire d'une troupe ou d'un théâtre, par exemple, et l'on dit que tout un éventail de genres sont représentés.

Dans (24) il est plutôt question d'un passage d'une pièce de théâtre, et l'on insiste sur la brusquerie du changement.

Ou encore :

- (a) *Le prix des places va de 60F à 100F*
- (b) *Le prix des places passe de 60F à 100F*

Avec *passer*, la "tranche" définie par un intervalle quantitatif n'en est pas une. Mais il s'agit moins de réduire à rien un intervalle que de dire que 60F et 100F ne sont pas les bornes d'un intervalle.

Du fait qu'avec :

passer de Z₁ à Z₂,

la trajectoire est délimitée par Z₁ et Z₂, la continuité ne peut venir de Z' (autre que Z₁ et Z₂), qui constituerait un extérieur strict de la trajectoire.

Par contre on a vu qu'avec :

passer à Z

(interprétation 1 (cambrioleurs)), Z' est non défini et ne s'interprète que comme ce qui fonde la positivité de la trajectoire de X. On n'a donc pas d'espace borné.

Ceci est étroitement lié à *à*, puisque *par* dans le même contexte renvoie à la continuité d'une trajectoire bornée :

aller de Z₁ à Z₂ en passant par Z.

4.3.3. Y dans *X passer* ° Y # (auxiliaire être)

Les contraintes sur le paradigme de Y sont éclairantes :

- Il est passé capitaine.*
- ?? Il est passé épicier.*
- ?? Il est passé violoniste.*
- Il est passé premier violon.*

Y doit faire référence à un "grade", autrement dit un élément d'un domaine notionnel intrinsèquement structuré selon un ordre.

Ce n'est pas le cas de *épicier* qui ne réfère pas en lui-même à "autre que *épicier* dans le domaine de..." et qui demanderait comme *violoniste*, l'emploi de *devenir* pour référer à un changement d'état.

Le fonctionnement de cet emploi n'est pas limité dès lors que Y est rapportable à un terme possédant une propriété à un degré moindre ; ainsi peut-on entendre des figurants professionnels employer couramment l'expression *passer acteur* :

"[est-ce que vous vouliez être uniquement figurante] ou alors est-ce que vous vouliez / est-ce que vous espériez passer actrice ?" ¹

Et l'on peut toujours élaborer un contexte où quelqu'un *pass*e *épicier* : le vendeur de légumes ambulant, par exemple. Le procédé de construction du dit-contexte exhibe les fondements mêmes de la contrainte.

4.3.4. Remarque

Concernant l'importance des contraintes lexicales, on peut comparer trois formes construites avec l'auxiliaire *être* :

- *passer* °Y
- *passer* à Z ²
- *passer* de Z₁ à Z₂.

Plus la structure est complexe, moins les contraintes lexicales sont fortes.

En effet, si l'on se restreint à un contexte peu explicite, soit la première question d'une interview d'un inconnu :

Comment êtes-vous passé (de Z₁ à Z₂ / à Z / °Y) ?

on observe que :

- La suite **de... à...** prend totalement en charge la complémentarité des deux termes, condition de la reformulation comme continuité. Le paradigme des termes est donc très extensible, excepté, comme on l'a vu, lorsqu'il s'agit de localisation purement spatiale.
- Avec **à Z**, Z doit être susceptible de s'inscrire comme second terme dans une trajectoire dont l'orientation est donnée par **à**.

¹ France Culture, *Le physique de l'emploi : les figurants*, 19/03/94.

² Avec l'interprétation 2 (invités).

- Avec °Y, Y doit fournir lui-même l'axe de sa "reformulation comme continuité", en étant par définition un élément d'une classe parcourable selon un ordre.

4.3.5. Y dans X *passer* Y # (auxiliaire *avoir*) ¹

4.3.5.1. X = localisé, Y = repère

Il s'agit d'emplois tels que :

(25) «*Quand ils eurent passé le canal au pont Magache, et qu'ils se présentèrent devant la Victoire, ils étaient deux mille.*»²

Un petit croquis pourrait faire apparaître une similitude entre le statut de Y et celui de Z dans X *passer au salon* avec l'interprétation 1 (cambricoleurs) : on verrait la trajectoire de X "traverser" Y/Z, la glose de l'état résultant étant identiquement : "X n'est pas localisé par Y/Z".

De fait,

passer la frontière
traverser la frontière

ont une valeur très proche.

Mais des contraintes montrent qu'en fait, on ne peut parler d'une relation "X localisé par Y" (*canal* dans (25)), alors que "X localisé par *salon*", nous l'avons montré, avait un statut.

Si l'on reste dans le domaine "aquatique", par exemple, on peut opposer :

passer le canal, le fleuve, la rivière, la Manche...
??passer l'étang, le lac, l'océan, la Méditerranée...

Ce qui est pertinent est le fait que Y sépare deux espaces. La forme linéaire s'impose, mais cette caractéristique géométrique ne suffit pas : Y doit aussi être envisageable comme pure négativité, et non à proprement parler comme un localisateur "plein".

¹ Concernant les emplois où Y correspond à un élément de parure (*manteau, bracelet, collant...*), le paradigme de *passer* est plus restreint que celui de *mettre*, et le vêtement que l'on *pass*e par excellence paraît être *robe de chambre*.

² Zola, *Germinal*, Poche : 319. Ici *le pont Magache* est un complément périphérique. Il ne serait pas impossible d'avoir : *Quand ils eurent passé le pont Magache...* Nous avons traité de ce cas plus haut.

De là le fait que *la rue*, qui a cependant une forme linéaire, donne une interprétation différente :

(a) *On a traversé la rue des Sources*

(b) *On a passé la rue des Sources*

Avec *passer* la rue n'est pas envisagée comme un espace "en plein", comme c'est le cas avec *traverser*.

Dans (b) *la rue des Sources* est un repère situé le long d'un itinéraire ; un bon contexte serait celui où des gens se rendent quelquepart dans un quartier inconnu, (b) répondant à la question :

Où est-ce qu'on est, là ?

L'interprétation "aller d'un bord à l'autre de la rue" est bloquée car on ne voit pas, dans ce cas, où serait la discontinuité.

Il ne faut donc pas interpréter :

passer la rivière

comme "aller d'un bord à l'autre", mais bien comme "intégrer à une trajectoire un élément d'hétérogénéité de façon que la trajectoire n'en soit pas altérée".

Ou bien Y fait obstacle, et n'a vocation qu'à introduire une discontinuité dans l'espace support de la trajectoire de X.

Ou bien Y est une balise, et n'a pas le statut d'un localisateur, comme dans l'interprétation "aller plus loin que" de *passer le pont*.

L'important est non seulement que X "ne s'y arrête pas", mais que le repère Y ne fonde pas un système de coordonnées spatiales autonome, différent.

Cela apparaît mieux si l'on compare :

(c) *Ils ont traversé le mur*

(d) *Ils ont passé le mur*

Dans (c) la matérialité et la forme intrinsèque de *mur* est prise en compte.

Il y a bien une focalisation sur la localisation de X par Y.

Dans (d) on a une focalisation sur la localisation de X par Y' après le procès, *le mur* n'étant qu'un repère de type balise ou obstacle, envisagé en complémentarité avec d'autres localisateurs.

On peut voir à travers le contraste :

passer la montagne

??*passer la mer*

prendre la mer

??*prendre la montagne*

la différence entre les propriétés physico-culturelles de *mer* et de *montagne* pour ce qui est de leur degré d'extériorité par rapport à "l'humain".

Dans sa relation à un sujet, *mer* peut être envisagée comme milieu extérieur (on n'y vit pas) ($\Rightarrow$ *prendre*)¹ et constitue un domaine spatial "en plein" ($\Rightarrow$ **passer*).

Avec *la montagne*, qui peut faire obstacle sur un trajet ($\Rightarrow$ *passer*), on reste sur la terre ferme ($\Rightarrow$ **prendre*).

4.3.5.2. *Passer Y # vs dépasser Y #*

Les contraintes seront différentes pour *passer* et pour *dépasser*, ce dernier introduisant, à travers *dé-*, une altérité radicale.

Les dictionnaires proposent pour les exemples comme :

passer les bornes, la mesure, l'imagination

une paraphrase avec *dépasser*.

Il était également possible de paraphraser (a) par (b) :

(a) *on a passé la rue des Sources*

(b) *on a dépassé la rue des Sources.*

Dans ce dernier cas, on a envie de rajouter *zut*, au début de la séquence.

En fait, les conditions d'emploi de *dépasser* sont légèrement différentes.

Tout d'abord, si l'on compare :

dépasser la porte, le pont

passer la porte, le pont,

on voit qu'à la différence de *passer*, *dépasser* n'est compatible qu'avec l'interprétation "aller plus loin que", et non avec l'interprétation "traverser".

Par ailleurs, nous avons relevé cet énoncé pour lequel *dépasser* serait bizarre :

(26) «...prendre le boulevard Diderot, passer la rue de la Mouillère, puis tourner à droite juste après la passerelle pour piétons»²

¹ Nous devons cette remarque à Isabelle Simatos, qui a écrit récemment un article sur les expressions idiomatiques (nous n'avons pas encore eu accès à ce texte).

² Courrier associatif, octobre 1994.

Dans ce cas *dépasser* n'est pas très bon car ce verbe oriente l'interprétation vers "par erreur" : on aurait dû peut-être *prendre* la rue de la Mouillère et on est allé trop loin.

Si *passer* ne bloque pas ce genre de contexte, il n'y conduit pas. Dans (26) la *rue de la Mouillère* est un jalon construit d'emblée comme ne devant pas infléchir la trajectoire.

Peut-on, dans le cadre de l'interprétation "aller plus loin que", formuler la différence ?

Sur la base de :

(27) *On a passé l'heure*

(28) *On a dépassé l'heure*

on voit se dégager deux modes de construction de la relation X/Y.

Pour (27), on aura un contexte où des personnes prises dans une activité n'ont pas prêté l'attention requise à un événement devant se produire à une certaine heure (une éclipse, l'annonce des résultats du tiercé...), ou n'ont pu se rendre à temps sur le lieu d'un événement.

Y a le statut d'un repère ponctuel et on dit que l'on est au-delà.

On retrouve cette valeur dans :

(29) *On a passé l'âge*

qui s'interprète spontanément comme :

On a passé l'âge de faire ce genre de folies

où l'on a une focalisation sur : l'âge qu'on a n'est plus cet âge, on est autre part.

Dans (28), il s'agit de l'heure à laquelle l'activité mobilisant les personnes devait prendre fin. Cette activité ayant duré plus que le temps imparti au départ.

Dans ce cas Y a le statut d'une borne supérieure d'une classe d'instant, par rapport à laquelle il y a eu débordement.

On retrouve cela dans :

(30) *On a dépassé l'âge*

qui s'interprète bien comme :

On a dépassé l'âge limite pour s'inscrire à ce concours.

où l'on a une focalisation sur "l'âge que l'on a est supérieur à l'âge requis", ce n'est pas le bon.

Dépasser donne une forme d'hétérogénéité irréversible entre l'en-deçà et l'au-delà de Y, liée au fait que *dé-* permet d'introduire une altérité radicale.¹

Passer privilégie le point de vue de X, et le fait que l'on est en Y' tout en ayant été en Y. Y n'introduit pas de rupture, ou structuration intérieur / extérieur sur la base d'une propriété qualitative (l'âge requis).

C'est pourquoi on *dépasse une voiture*, alors qu'on ne peut *passer une voiture*, sauf si elle est à l'arrêt.

Car avec *dépasser* on prend en compte l'orientation devant / derrière qui structure l'espace. Il y a une forme de "non réversibilité" qui est essentielle.

Alors que *passer* ne prend pas en compte cette structuration de l'espace ; les repères sont interchangeables.

On comprend dès lors que *dépasser* génère moins de contraintes sur la nature de Y que *passer*, car il construit lui-même l'altérité entre les termes.

Il est peut-être significatif que, par différence avec la plupart des verbes dits classiquement "de déplacement" :

aller, venir, partir, arriver, traverser, franchir, entrer, rentrer, sortir...,

passer puisse être préfixé par *dé-*.²

Il partage d'ailleurs ce comportement avec *filer*, avec lequel il a d'autres propriétés en commun.

4.3.5.3. Y = localisé

Il s'agira ici d'emplois tels que :

passer la soupe

¹ Cette remarque fait suite aux observations de D. Paillard sur *dé-* (qui n'est pas responsable de leur éventuelle dénaturation). (Séminaire, Paris VII, 1994).

² *Départir* est un dérivé de l'homonyme *partir* "faire des parts".

De même que pour *X passer* "Y", le terme en position de complément direct devra être susceptible de fournir lui-même les termes sur lesquels reposent la discontinuité.

La synonymie possible avec *mouliner*, et impossible avec *moudre*, par exemple, montre que *passer* ne permet pas de construire un état résultant tel que Y soit altéré radicalement.

Les séquences a sont paraphrastiques, alors que les séquences b s'interprètent très différemment :

- (a) *passer les pommes de terre,¹ la soupe*
- (a') *mouliner les pommes de terre,² la soupe*
- (b) *passer le café*
- (b') *moudre le café*

On voit qu'une condition de l'emploi de *passer* est d'aboutir à l'homogène à partir de l'hétérogène (ce qui est le cas avec a, a' et b) et non à l'émiettement (ce qui est le cas pour la mouture du café en b').

Lorsque le procès a pour résultat de discriminer deux éléments, on observe que *passer*, à la différence de *filtrer*, donné comme synonyme, sélectionne tendanciuellement pour Y l'élément "non retenu" :

- filtrer les impuretés*
- filtrer une lotion*
- il faut passer le lait*
- ?il faut passer la peau*
- puis, on passe la sauce pour éliminer les grumeaux...*
- ?puis, on passe les grumeaux (pour éclaircir la sauce)*

Mais lorsqu'aucun élément n'est "retenu", on peut avoir les deux :

- passer les pommes de terre*
- passer la purée.³*
- passer les légumes*
- passer la soupe*

Dans le premier cas, on a une hétérogénéité qualitative de type "visé" (*lotion, sauce*) / "non-souhaitable" (*impuretés, grumeaux*).

Dans le second (*légumes - soupe*), "tout est bon", si l'on peut dire.

Y ne peut avec *passer* être défini comme "autre que Y", ce qui est le cas pour *les grumeaux, la peau...*

¹ Exemple du Grand Robert : *passer des pommes de terre pour en faire de la purée*.

² Exemple du PR., entrée *mouliner*.

³ Exemple du séminaire de J.-J. Franckel et D. Paillard, 1993-1994.

4.3.6. Conditions de la permutabilité de Y et de Z dans deux constructions en miroir

Il s'agit d'emplois en relation paraphrastique, tels que :

(construction A)	(construction B)
<i>passer le parquet à la cire</i>	<i>passer de la cire sur le parquet</i>
<i>passer la barrière au minium</i>	<i>passer du minium sur la barrière</i>
<i>passer ses pinceaux à l'eau bouillante</i>	<i>passer de l'eau bouillante sur ses pinceaux</i>
<i>passer un dessin à l'encre</i>	<i>passer de l'encre sur un dessin</i>
<i>passer une plaie à l'alcool</i> ¹	<i>passer de l'alcool sur une plaie</i>
<i>passer des chaussures au blanc</i> ²	<i>passer du blanc sur des chaussures</i>
<i>passer les murs à la chaux</i>	<i>passer de la chaux sur les murs</i>
<i>passer une étoffe à l'apprêt</i>	<i>passer un apprêt sur une étoffe</i>

La structure est contrainte :

<i>passer Y (quelconque) à Z (= Art. Déf. + N)</i>	<i>passer Y (= Art Indéf./Part. + N) sur Z (quelconque)</i>
--	---

La contrainte sur le déterminant affecte le terme localisé, de type "dense", qui, lorsqu'il se trouve en position de complément introduit par *à*, doit avoir l'autonomie nécessaire - conférée pour lors par l'article défini à valeur générique.³

¹ Ex du PR.

² Ex du TLF.

³ On peut évoquer à ce sujet les remarques de P. Cadiot quant à l'alternance entre *à* et *avec*, mettant en lumière la typicalité de l'association du prédicat et de l'instrument avec la préposition *à* : «Avec *à* donc, on est près de la lexicalisation. Gross (1990) parle de «relations de fusion» : *cuire au grill* = "griller", *cuire à la poêle* = "poêler". On pourrait ajouter *passer au noir* = "noircir" [...]. Bien sûr tout cela est très déficient. Mais ce processus-limite s'explique de toute façon par l'effet de centralité déréférencialisante et catégorisante de *à*. Il n'est pas différent de celui qui (par contraste avec *avec* toujours) fait de *chauffer au gaz*, [...] *écrire à la main*, etc. des procès-types. Il s'agit de droit de sous-entrées lexicales compositionnelles.» CADIOT (1991a : 8-9, n.1)

L'auteur parle plus loin de «l'opposition entre un repérage empirique (lié à une source informative autonome) et une typification avec effet de construction de classe», et signale à ce propos un contraste comme *passer une ligne d'écriture (au + avec du) noir, nettoyer (au + avec du) savon*. (id. : 10)

Puis, à propos de l'article défini : «Avec la préposition incolore (*à*), il correspond à une forme d'anaphore [...], après la préposition sémantique (*avec*), il traduit un renvoi à l'expérience située. [...] introduit par *à*, un instrumental est saisi dans la continuité du prédicat : le locuteur ne lui alloue pas d'autonomie ; il le présente comme si sa possible autonomie référentielle pouvait être mise hors-circuit. [...] L'article défini lié par la préposition s'interprète alors anaphoriquement dans le cadre du scénario du prédicat.» (id. : 11).

L'auteur ne s'intéresse pas à l'autonomie relative des termes mis en relation à travers le verbe (par exemple, *la ligne d'écriture / le noir*) mais à celle du complément introduit par la préposition par rapport au prédicat.

L'omission de Z n'est possible que dans la construction B,¹ où Z est localisateur :

(a) *j'étais en train de passer de la cire, de passer un apprêt, passer l'encre...*

(b) **j'étais en train de passer la table, de passer l'étoffe, de passer le dessin...*

(a) relevant du même fonctionnement elliptique que :

passer l'aspirateur, passer la serpillère, passer l'éponge

Pour que les deux constructions soient possibles, il faut bien sûr que Z dans la construction A soit, sur le plan spatial, localisable par Y ; on n'a évidemment pas permutabilité avec :

passer un plat au four

**passer du four sur le plat*

D'autre part il faut que la relation de localisation ait un effet sur l'état du localisateur.

Ainsi peut-on opposer :

**passer ses ongles au vernis*

passer du vernis sur ses ongles

passer ses ongles au fortifiant

passer du fortifiant sur ses ongles

ou même :

**passer les étagères au chiffon*

passer (un coup de / un / du) chiffon sur les étagères

passer les étagères au papier de verre

passer (un coup de / un / du) papier de verre sur les étagères

On voit donc que pour que ce genre de paraphrases soit possible, il faut que le terme qui, sur le plan spatial, est localisé, ait, sur le plan notionnel, un statut de repère : d'où sa présence nécessaire.

Cet effet de miroir des deux constructions, qui mérite peut-être d'être signalé, requiert donc des caractéristiques précises de chacun des termes, qui reviennent à ce qu'on pourrait appeler une forme d'équilibre entre leur poids respectif : l'un est repère sur le plan spatial, l'autre sur le plan notionnel.

Pour notre part, parler d'autonomie de *le N* dans les exemples qui nous préoccupent renvoie au fait que le terme ainsi construit a un statut indépendamment de sa mise en relation avec d'autres termes, et n'est pas quantifié, ni qualifié à travers cette relation. Pour P. Cadiot au contraire, l'autonomie d'un terme est fondée par sa correspondance avec un référent "situé dans l'expérience" du locuteur.

¹ On aura alors plus facilement l'article défini.

4.3.7. X dans X *passer* # ¹

Cette structure peut donner, quant à l'état résultant de P sur X, des valeurs apparemment très différentes. Comparons :

(31) *C'est pas parce que la douleur passe que tu es guéri forcément.*

(32) «Il [l'adhésif Venilia] ne se décolle pas, ne se déchire pas. Sa couleur ne passe pas.»²

(33) «[...] si je me trouve vilaine je me dis : "je mets quelque chose de facile, une combinaison-pantalon c'est facile à porter", si on ne se sent pas bien dans sa peau, ça passera. Sinon, si je me trouve plus en forme, je mettrai quelque chose de plus drôle [...]»³

Selon les termes, l'effet de sens pourra être "disparaître" (31), "s'affadir" (32), "être neutre"⁴ (33).

Dans tous les cas on a quelque chose de l'ordre de "l'effacement" d'un élément saillant : *ne pas trancher*.

X est construit en tant que susceptible d'être contrasté par rapport à un ensemble (autres couleurs, autres vêtements), et l'on dit avec *passer* que ce contraste n'est pas.

Mais sur le plan des contraintes, il y a une différence entre (31)-(32) d'une part, (33) d'autre part.

Dans le cas de (33) ce qui est construit, comme état résultant, c'est la localisation de X. Et cet emploi accepte la plus grande diversité de termes.

Dans les cas (31) et (32), l'état résultant du procès revient à une forme de dé-localisation, disons une localisation de X' (absence de X pour (32), autre que X pour (31)).

Et dans les deux cas X est contraint.

Si l'on a une expression comme :

(34) *Le rouge passe (plus facilement que le bleu)*

la relation validée à partir du procès correspond à : *rouge* se définit comme autre que (vraiment) *rouge*, dans le domaine de *rouge*. La classe des localisateurs est réduite aux valeurs plus ou moins centrées appartenant au domaine du rouge.

¹ Les emplois qui vont suivre font partie de ceux pour lesquels l'auxiliaire est assez peu contraint. Nous reviendrons sur ce point dans le 3e § de ce chapitre.

² Verso d'adhésif, 1991.

³ DFM : 221.

⁴ Cette valeur n'est pas sans relation avec l'épithète *passe-partout*.

Passer opère bien par rapport à la propriété *être rouge*, mais sans qu'il y ait sortie du domaine, car cette opération mettrait alors en oeuvre une trop forte extériorité.

"Autre que *rouge*" ne peut avec *passer* renvoyer à "bleu". Ce type d'opération serait à l'oeuvre dans :

Le rouge a viré/tourné (au brun),
par exemple.

Tous les noms de couleurs n'ont pas la même probabilité d'apparition dans cette position. On trouve toujours, dans les citations, *rouge* et *bleu*. Le *noir*, par contre, semble exclu, alors que cette couleur déteint et s'affadit aisément.

L'emploi épithétique du participe passé est inégal :

un rouge passé, un bleu passé, un rose passé, un violet passé...
?? un jaune passé, un brun passé, un gris passé
?? un noir passé, un blanc passé

Peut-être a-t-on là trace d'une différence entre des termes qui seraient des couleurs par excellence (susceptibles de fonder un domaine complexe avec du "pas vraiment"), des couleurs sans plus, et des non-couleurs ?

Soulignons par ailleurs que dans ces emplois la métonymie a des limites : on dira d'une photo, d'un tissu, d'un tapis, d'une tapisserie qu'ils *passent*, mais pas de cheveux, d'une prairie...

La propriété contrastive de la (ou des) couleur(s) doit être fondamentale.

Concernant (31), on observe là aussi des tendances quant aux substantifs pouvant figurer en position du sujet syntaxique.

On aura :

Plutôt que :

<i>fièvre, crise, mal de dents</i>	<i>maladie, ulcère</i>
<i>malaise</i>	<i>coma</i>
<i>migraine, démangeaison,</i>	<i>méningite, infection</i>
<i>tristesse, mélancolie,</i>	<i>désespoir</i>
<i>beauté, charmes,</i>	<i>santé, intelligence</i>
<i>bonne /mauvaise humeur</i>	<i>bonté, méchanceté</i>

pour lesquels *finir, partir, baisser, disparaître, s'en aller...* conviennent mieux.

Passer ne peut marquer l'actualisation de X' = ne plus X que si X est tel que sa localisation est a priori provisoire, et/ou n'affecte pas le localisateur "en profondeur" (*être de mauvaise humeur* vs *être méchant*).

La différence entre présence ou absence de X ne doit pas se traduire par du radicalement autre ; c'est ce qui bloque les termes de droite.

4.3.8. X dans *X se passer* Ω

Pour marquer la localisation d'un événement, *se passer* est en concurrence avec tout une série d'expressions verbales :

se produire, se dérouler, avoir lieu, arriver, advenir, survenir, se déclencher...

qui marquent par elles-mêmes l'effectivité de l'ancrage temporel de X, et qui acceptent un complément locatif qui en spécifie la localisation spatiale.

Le tableau suivant fait état de contraintes permettant de saisir quelles sont les caractéristiques de X privilégiées avec *se passer* :

X	<i>se dérouler</i>	<i>se passer</i>	<i>avoir lieu</i>	<i>arriver</i>	<i>se produire</i>
<i>vacances,</i>	+	+	-	- ¹	-
<i>cérémonie, scène</i>	+	+	+	-	-
<i>explosion, épidémie</i>	-	-	+	+	+
<i>quelque chose, des trucs</i>	-	+	+?	+	+
<i>rien</i>	-	+	-?	+	+
Ω					
#	-	-	+	+	?
<i>bien</i> ²	+	+	-	-	-
<i>lentement</i>	+	-?	-	-	-
adv. de fréq. ³	-	+	+	+	+

L'événement a une sorte de "neutralité qualitative" avec *se passer*, par différence avec *arriver* ou *se produire*. Lorsque X est détrimental et que sa localisation est contingente, *se passer* ne peut en construire la localisation, identique en cela à *se dérouler*..

¹ Enfin ! les vacances sont arrivées... ne nous concerne pas ici ; cet emploi de *arriver* accepte tout type de terme ayant un ancrage temporel.

² Avec la valeur appréciative, et non de confirmation, de *bien*.

³ Souvent, jamais, quotidiennement...

La différence avec *se dérouler* réside dans la prise en considération de la durée de X. *Se dérouler* ne prend pas en charge l'existence même de X, mais plutôt ses déterminations spatio-temporelles ; la prise en compte de la durée est donc essentielle, et X est doté d'une positivité absolue, ce qui bloque rien, des trucs..., bref, les termes sous-déterminés.

Par contre *se passer* ne considère pas X dans "son épaisseur" : l'événement X n'est pas envisagé pour lui-même, mais par rapport à un contexte sur le fond duquel il se découpe ; autrement dit, X', qui a une positivité en tant que repère de la continuité première.

On retrouve des éléments de glose déjà employés pour d'autres emplois : *se passer* s'oppose à *se dérouler* comme *passer Y* à *traverser Y*, ou encore comme *passer* à *s'écouler*.

4.3.9. Yp (= $V_{inf} \Omega$) dans X *passer* Yp

Les contraintes sont sans surprise :

La diva est passée voir sa mère à Besançon

?? *La diva est passée chanter à Besançon*

La diva est passée voir la basilique

?? *La diva est passée contempler la basilique*

La diva est passée voir les rossignols du jardin chinois

?? *La star est passée écouter les rossignols du jardin chinois*

On pourrait avoir sans trop de mal :

En partant la diva est passée écouter une dernière fois les rossignols du jardin oriental

Les séquences suivantes semblent assez peu naturelles avec *passer* :

? *Je passerai m'asseoir (à la loge)*

Je viendrai / J'irai m'asseoir (à la loge)

? *Claude est passé(e) discuter (avec moi)*

Claude est venu(e) / resté(e) discuter (avec moi)

? *Je vais passer prier*

Je vais entrer prier

Il faut limiter la durée, ou minimiser l'importance de Yp :

Claude est passé(e) discuter un coup / le bout de gras

Claude est passé(e) s'asseoir un moment

? *Je suis passé(e) lire*

Je suis passé(e) lire un article

C'est ainsi que (a) est plus naturel que (b) :

(a) *Est-ce que je peux passer manger ?*

(b) *Est-ce que je peux passer dormir ?*

De même, Yp fera difficilement l'objet d'une valuation :

? *Elle est passée l'embêter*

Elle est venue l'embêter

? *Ils sont passés accuser leur fils*

Il sont entrés accuser leur fils

? *On est passé dire des bêtises*

On est allé dire des bêtises

Tout ce qui tend à finaliser, à singulariser ou à stabiliser Yp compromet l'emploi de *passer*, en radicalisant l'altérité Y/Y'.

4.4. Propriétés syntaxiques

Est-il possible d'établir un lien entre certains comportements syntaxiques de *passer* et son fonctionnement sémantique ?

La condition d'altérité faible a-t-elle des répercussions sur des propriétés syntaxiques spécifiques de *passer* ?

Nous ne prétendons pas apporter ici une réponse catégorique à ces questions ; nous tenterons, à titre exploratoire, d'indiquer quelques pistes pour la réflexion.

4.4.1. *X *passer de* Z

En fait, il semblerait que, plus généralement, il y ait une incompatibilité pour un même verbe entre les deux structures, *X V de Z* et *X V de Z1 à Z2*. Si l'on examine quelques-uns des verbes dits de déplacement et/ou de mouvement, on observe :

	<i>X V de Z</i>	<i>X V de Z1 à Z2</i>	<i>X V à Z</i>
<i>partir</i> <i>arriver</i> <i>venir</i> <i>rentrer</i>	+	-	+
<i>passer</i> <i>aller</i> <i>se rendre</i> <i>courir</i>	-	+	+
? ¹	+	+	-

¹ Si certains verbes pourraient peut-être vérifier à la fois *V de Z* et *V de Z1 à Z2*, c'est qu'ils vérifient aussi *V à Z*. Par exemple, *monter*, *descendre*, *sauter*.

Le cas de *passer* n'est donc pas isolé et correspond à un fonctionnement sans doute motivé par la différence entre les repérages opérés à travers *de* et *à*.

De introduit un repère-origine qui a par là un caractère de nécessité, ce qui va de pair avec une dissymétrie marquée entre Z et Z'. Le complémentaire d'un terme construit comme nécessaire a un statut très faible.

Lorsqu'on a *de* Z₁ à Z₂, on contrebalance le poids de Z₁ par le fait que Z₂ est repère au sein de la relation résultant du procès (X est localisé par Z₂). Aussi la dissymétrie entre Z₁ et Z₂ n'est-elle pas aussi forte qu'entre Z et Z'.

Sous toute réserve, on peut avancer que le type d'altérité entre Z et Z' n'est pas le même pour les deux groupes de verbes ;

- le groupe *partir, venir...* fondant l'altérité sur une forte dissymétrie des repères en jeu,¹
- le groupe *passer, aller...* ne les différenciant que sur la base d'une hétérogénéité de coordonnées, ces repères appartenant à un même plan. Ce qui peut se traduire par une forme de continuité entre ces repères.²

Il y a cependant une exception à cette contrainte, avec **Z = mode**.³

Le fait que l'on ait un hapax montre que les propriétés typiques de *mode* sont centralement en jeu dans la construction, et que ce sont elles qui peuvent revenir sur la dissymétrie Z / Z' instaurée par *de*.

Une *mode* se définit elle-même comme "ce qui passe". Il y a une affinité entre les propriétés de *mode* et celles de *passer* :

La mode a / est passé(e)
*??La mode est terminée, finie*⁴
??La mode est partie, s'en est allée
??La mode a disparu

On pourrait décrire **X passer de mode** comme suit :

¹ Par exemple pour *venir*, D. Lebaud (1990) a montré qu'on a la construction d'un repère de référence. Dès lors ce terme singularisé se trouve dans un rapport d'altérité forte avec ce dont il se distingue.

² On retrouve un écho de cette forme d'altérité faible par exemple dans l'emploi de *aller + inf.*, qui contrairement au futur simple, n'instaure pas de rupture avec l'instant origine de l'énonciation, et qui tout en validant p n'exclut pas p'. (Voir à ce sujet FRANCKEL 1984)

³ *Aller* aussi a la sienne, avec Z = soi : *aller de soi*.

⁴ *Ça fait longtemps que c'est fini, la mode des... !* est autre chose.

Etant donné *mode*, i.e. Z, qui se définit intrinsèquement comme "ce qui fait inévitablement place à Z' ", Z est donné par *de* comme le repère-origine de X, i.e. ce qui le fonde comme discontinuité.

Mais cette discontinuité repose sur une altérité faible, puisqu'on sait qu'avec Z = *mode*, "Z' n'est pas loin". C'est cela qui convient à *passer*.

C'est du point de vue de *mode* que X est *passé*, c'est-à-dire n'a plus de statut. Cela ne veut pas dire que X disparaît, mais qu'on ne le voit plus : X ne constitue plus une discontinuité.

On retrouve un fonctionnement similaire à celui qui est à l'oeuvre dans *un rouge passé*.

De même que *mode* rend possible *de* avec *passer*, *passer* rend possible *de* avec *mode*, car on n'a pas :

**C'est de mode / *C'est de la mode (vs à la mode)*

4.4.2. Construction pronominale de Z

4.4.2.1. Conditions de l'emploi de la forme X y *passer*

4.4.2.1.1. On observe une incompatibilité entre certaines valeurs interprétatives des emplois de *passer* et une construction avec le clitique y :

?? Lacan, j'y passe, je vais y passer, j'y suis passée

alors que c'est possible avec d'autres verbes :

Lacan, j'y viens, je vais y arriver, j'y ai abouti

Cette contrainte est pertinente également pour les emplois à valeur de localisation spatiale susceptibles de l'interprétation 2 (invités), mais ne l'est pas pour l'interprétation 1 (cambrioleurs)¹ :

Voilà le petit salon, on y passe pour aller sur la terrasse (1) ²

?? Voilà le petit salon, on y passe après le dîner (2)

Voilà le petit salon, on (y reste / y vient / y va / s'y rend) après le dîner

Cela nous paraît être un exemple de contrainte syntaxique directement liée à un paramètre sémantique.

¹ Ainsi, une séquence de type *Il faudra bien que tu y passes !* renvoie à l'interprétation (1), et non à l'interprétation (2). Elle est paraphrasable par *Il faudra bien que tu en passes par là !*, et non par *...que tu en arrives là !*

² Exemple de contexte : description des lieux du crime.

Le morphème *y* n'est pas qu'un substitut qui remplace un groupe prépositionnel sans affecter la représentation des termes. Le terme auquel *y* renvoie a fait l'objet d'une première construction et, de ce fait, a d'emblée le statut de repère.

Tout verbe met lui-même en jeu un équilibre ou déséquilibre entre les termes en position d'arguments (préconstruit / construit, localisé / spécifié...).

La présence de *y* va pouvoir ou non modifier cet équilibre en raison des caractéristiques que ce morphème en position clitique assigne au terme auquel il renvoie.¹

On peut faire l'hypothèse que la positivité de *Z* associée à l'interprétation 2, est ce qui bloque la construction de ce terme à travers *y*.

En effet, *Z* se trouverait à la fois repère comme préconstruit (à travers *y*), et repère comme localisateur de *X* (relation résultant du procès *passer*). *Z* a donc, par rapport à *Z'*, une double positivité, et les deux pôles se trouvent dès lors dans un rapport dissymétrique.

Ce déséquilibre n'a pas lieu d'être avec l'interprétation 1 (cambrioleurs), puisque dans ce cas *y* représente le terme qui fonde la discontinuité, la continuité étant organisée, on l'a vu, par rapport à *Z'*.

On remarque d'ailleurs que *venir*, qui construit le repère de la localisation résultant du procès comme nécessaire,² aura le comportement opposé :

- (35) *Quand tu n'auras plus ces ballonnements, tu passeras au pain complet*
- (35') ??*Quand tu n'auras plus ces ballonnements, tu y passeras (, au pain complet)*
- (36) ??*Quand tu n'auras plus ces ballonnements, tu viendras au pain complet*³
- (36') *Quand tu n'auras plus ces ballonnements, tu y viendras (, au pain complet)*

4.4.2.1.2. Il est des énoncés où la forme *y passer* peut difficilement s'analyser comme une "pronominalisation" d'une forme *passer prép Z*.

¹ On a pu le voir avec *s'y mettre* vs *se mettre à Zp*, et l'on retrouvera ce phénomène avec *y tenir* vs *tenir à Zp*.

² LEBAUD 1990.

³ *Tu en viendras au pain sous plastique* est un autre problème.

Par exemple :

«D'ailleurs, il paraît que le carnage va continuer. Les coquins créent des rayons de fleurs, de modes, de parfumerie, de cordonnerie, que sais-je encore ? Grognat, le parfumeur de la rue de Grammont, peut déménager, et je ne donnerais pas dix francs de la cordonnerie Naud, rue d'Antin. [...] Après ceux-là, d'autres, et toujours d'autres ! Tous les commerces du quartier y passeront.»¹

(37) *Toute sa fortune y est passée*

(38) *Si tu les laisses rentrer, ton tapis va y passer*

Dans ces emplois le repère représenté par *y* est le pôle "homogénéisateur", ou repère de la continuité, mais en tant que source d'altération de *X* (*les commerces, sa fortune, ton tapis*) autrement dit du passage de *X* à *X'*. La discontinuité potentielle est constituée par le fait que *X* "résiste", ne vérifiant pas une propriété contextuellement ou normativement prédictible : être dépensé pour une chose ruineuse mais avidement désirée, s'il s'agit d'argent, disparaître sous l'effet d'un phénomène ambiant, être abîmé par des animaux domestiques dévastateurs, etc.

Cette particularité interprétative est liée de près aux propriétés de *y* ; on observe un fonctionnement similaire avec la forme *y rester*, qui donne aussi un renversement quant à la localisation de *X* :

*Le pauvre homme est resté
Le pauvre homme y est resté
Cette oeuvre est restée
Cette oeuvre y est restée*

Les limites interprétatives concernant ce à quoi renvoie *y* sont assez étroites. On ne dira probablement pas :

Tout mon argent y est passé

s'il s'agit d'argent perdu, ou volé.

De même :

Tous les immeubles y sont passés

évoque moins les conséquences d'un tremblement de terre que celles d'une opération de démolition ou rénovation.

Une glose comme "*X disparaît*", "*X est altéré*" est donc insuffisante. Il faut que la source d'altération puisse s'inscrire dans un processus dont l'existence n'est pas contingente.

¹ E. Zola, *Au bonheur des dames*, Livre de poche, p 433.

L'expression :

(39) *Ils y sont tous passés,*

interprétable comme "ils sont tous morts" pourrait contredire la remarque sur la contrainte de l'emploi de *y* avec l'interprétation 2 (invités). Dans ce cas nous soutiendrions que ce à quoi l'on réfère est le fait de trépasser plutôt que l'état résultant.¹ Et que ce à quoi renvoie l'expression n'est pas une localisation par *Z* (*y*) résultant du procès, mais une non-localisation par *Z'*.

Z en effet ne représente pas un localisateur de *X*, mais un repère de type processus qui a *X* pour objet.

C'est ce processus, représenté par *y*, qui "donne le fil" structurant la continuité.²

De même qu'avec l'interprétation 1 (cambricoleurs) où dans *passer aux toilettes* la continuité est du côté d'une classe de localisateurs non explicitée correspondant à "autre que *les toilettes*", ici la continuité est du côté de "autre que *X*", ou *X'*, conditionné par la mise en jeu d'un terme non explicité mais préconstruit et spécifié contextuellement.

Notons que si l'on a :

Ton tapis va passer au soleil,

on ne peut lui faire correspondre (a) mais seulement (b) :

(a) *Ton tapis va y passer*

(b) *Ton tapis va passer.*

Dans ce cas ce qui est en jeu n'est pas *tapis* / absence de *tapis*, autrement dit on n'a pas une altération radicale.

Ainsi, lorsque ce qui est en jeu est "*X* / ne plus *X*" ou "*X* / tout autre que *X*", cela conduit à une construction à travers *y* de la source d'altération.

¹ Que l'on aurait peut-être avec *il y sont tous restés*.

² On voit que c'est le contraire de ce qui se produit avec un *y* de type anaphorique, (*Tu y passes, au secrétariat ?*) où là, c'est le terme auquel *y* renvoie qui est source de discontinuité, et le point de vue de *X* qui fonde la continuité.

4.4.2.1.3. Le tableau suivant peut donner quelque idée des équilibres en jeu dans les trois cas de figure dont il a été question dans ce paragraphe :

	<i>X y passer</i> <i>X passer à Z</i> [interprétation 1]	<i>*X y passer</i> <i>X passer à Z</i> [interprétation 2]	<i>X y passer</i> <i>*X passer à Z</i> [X = <i>argent, tapis...</i>]
Discontinuité	Z	Z' / Z	X
Continuité	Z'	Z	X' [altération de X]
Préconstruit à travers y	Z	∅	source de X -> X'

La présence de y va de pair avec le fait que le pôle de référence de la continuité est un terme non spécifié, défini "en creux" (comme "autre que").

Lorsque c'est le terme positif qui est explicité à travers Z, y est contraint.

4.4.2.2. Représentation de la fonction "datif" par un clitique

En quoi la construction pronominale :

(40) *Je leur passe les détails*

(40') *??Je passe les détails à l'assistance*

améliore-t-elle nettement l'attestabilité de la séquence ? ¹

Ce comportement ne se retrouve pas avec :

(41) *Claude lui passe ses cours*

(41') *Claude passe ses cours à Dominique*

où la construction nominale ne pose aucun problème.

Mais contrairement à (41) où l'on a une transaction, dans (40) Z (l'auditeur potentiel) n'est jamais localisateur de Y (*les détails*).

Par contre X (le locuteur) est repère de Y comme de Y' (non explicité et correspondant à "autre que Y" : l'essentiel, l'important...).

Il y a donc un déséquilibre entre X (le locuteur) et Z quant à la propriété "être localisateur", sur le plan effectif.

¹ Ce qui n'est pas le cas pour d'autres verbes :

Elle leur cache / épargne / tait les détails

Elle cache / épargne / tait les détails à l'assistance

Là aussi on peut penser que la construction clitique donne à Z un statut de localisateur préconstruit, qui lui confère une forme de positivité par rapport à la mise en relation avec Y, face à X.

C'est peut-être l'antériorité de la place, caractéristique constante de la position du paradigme des représentants datifs "synthétiques"¹ qui est cause de la différence, car on peut opposer :

(42) ?*Ça passera à lui* ²

(42') *Ça lui passera*

(43) *Ç'est resté à lui*

(43') *Ça lui est resté*

(44) *Ça arrive à lui*

(44') *Ça lui arrive*

Comparant (43) et (44) à (43') et (44'), on observe que ces derniers autorisent une interprétation que les premiers acceptent difficilement :

- pour (43'), "cela a marqué son esprit",
- pour (44') : "cette expérience est vécue par cette personne".³

Dans tous les cas *lui* est localisateur de *ça*, mais la forme clitique favorise une construction du localisateur comme support passif de la localisation de *Ça* plutôt que comme destinataire qualifié (éventuellement même bénéficiaire).

Avec la forme disjointe on a une prise en compte de la spécificité du terme : ainsi a-t-on la différence masculin/féminin (*à elle/lui*, *à eux/elles*), qui n'est pas marquée avec le clitique. Dès lors on aura aisément un effet d'emphase avec la forme disjointe : Z et non Z'.

Par ailleurs la forme disjointe favorise une relation entre des termes concrets : (44) : le curseur sur le tableau se rapproche du nom ou de l'icône de *lui* ; (43) : ce terrain, malgré les tentatives d'appropriation des voisins, est toujours la propriété de *lui*.

¹ Intégrant pronom et préposition.

² L'attestabilité de (42) est problématique ; la séquence ne nous paraît cependant pas impossible, et elle est en tout cas interprétable dans un sens précis de "transmission de biens". La possibilité de (43) et de (43') nous paraît incontestable, et relativise (sans l'invalider) la remarque suivante : «Les formes clitiques *lui/me* et les formes fortes *à lui/ à moi* sont en distribution complémentaire : les verbes avec lesquels le clitique est possible excluent les formes fortes, et réciproquement.» DELAVEAU, KERLEROUX, 1985 : 59.

³ Dans tous les cas on peut avoir l'interprétation : "cet objet (continuera de lui appartenir / aura cet homme comme destinataire)", avec une nuance "plutôt qu'à autrui" pour (43) et (44).

Donc, cette position aurait des propriétés qui se traduisent sémantiquement par une relation entre les termes telle que X (*ça*) n'est pas seulement un localisé, mais a une autonomie supérieure à celle de Zs (ce à quoi renvoie *lui*) : X a un statut d'événement affectant Zs et il ne dépend pas de Zs que la relation en jeu soit ou non actualisée. Mais surtout, Z n'est pas un localisateur parmi d'autres.

4.4.3. Conditions d'emploi de la forme *où est passé X* ?

Faire correspondre à :

Ils sont passés dans la salle des miniatures

la question :

(45) *Où est-ce qu'ils sont passés ?*

ne va pas de soi.¹

Dans le cas de l'interprétation 2 (invités) :

Pour finir, les critiques sont passés dans la salle des miniatures

(45) est bizarre, et l'on aurait plutôt :

Qu'est-ce qu'ils ont fait ? / Où est-ce qu'ils (en) sont ?

selon que l'on focalise sur le procès lui-même ou sur l'état résultant.

Dans le cas de l'interprétation 1 (cambrioleurs) :

Pour sortir, les gardiens sont passés dans la salle des miniatures

(45) n'est pas impossible, mais c'est plutôt :

Par où est-ce qu'ils sont passés ?

que l'on entend, la représentation pronominale du groupe prépositionnel étant moins naturelle que celle du groupe nominal.

En fait, la question (45) ne peut sans autre précaution être considérée comme une "transformation" mécanique d'une forme affirmative.

¹ De là le critère que nous avons retenu (§4.2.1.) pour l'identification des compléments locatifs, qui était une question en écho de demande de répétition : *Où ça ?*, qui marche toujours. BOONS 1985 a montré par ailleurs que si la question *Où ?* est un critère suffisant de détermination des compléments de lieu (incluant locatifs nucléaires et circonstanciels de lieu), ce n'est pas un critère nécessaire.

Cette question renvoie directement à un contexte spécifique, de "disparition" de X, tel qu'illustré par les séquences :

(46) «*Mais où donc a bien pu passer Tintin ?*»¹

(47) *Ça c'est un comble : je me demande où sont passées les enveloppes mauves !*

Ici *où* ne représente rien d'autre que lui-même, c'est une construction du localisateur de X (soit Z dont *où* est la trace) comme indéterminé, cette indétermination étant prise en elle-même et non comme "en attente de détermination".

Une question avec mot interrogatif pose en principe l'existence d'un terme certes non identifié, mais qui est a priori distingué de tous les autres sur la base d'une propriété (ici, "localiser X").

Or avec *passer*, la question par *où* est soumise à des conditions spécifiques, liées au fait que le terme en question ne peut être à ce point distingué :

- D'une part, il y a un premier localisateur préconstruit, "là où on se serait attendu à trouver X".

(46) et (47) ne se disent qu'après avoir constaté l'absence de X en un certain endroit prévisible, soit Z'. C'est relativement à ce localisateur Z' qu'on pose l'existence de Z, comme localisateur autre de X.

On peut gloser ce mode d'être de la discontinuité par : X n'est pas là où il devrait être.

- D'autre part, Z n'est pas construit seulement comme "là où se trouve effectivement X", mais appartient à une classe restreinte d'endroits possibles, au sein de laquelle il s'agit de "tomber dessus". Cela s'interprète comme "pas loin d'ici", "dans cette maison, ce village", bref, on reste dans un espace délimité auquel Z appartient, se trouvant ainsi au voisinage de Z'.

C'est là le mode d'être de la continuité.

La spécificité du comportement de *passer* apparaît par comparaison avec :

Je me demande où sont / se trouvent les enveloppes mauves ?

¹ Milou, après le kidnapping de Tintin sur un cargo que tous deux visitaient. Hergé, *Le crabe aux pinces d'or*, p 11.

les enveloppes sont quelque part et on ne sait pas où, sans préjuger d'où elles devraient être ; on peut très bien ne jamais avoir eu connaissance de leur place. Et avec :

Mais où donc a bien pu aller Tintin ?

où l'on ne restreint pas le localisateur possible de Tintin à un élément d'un ensemble délimité (ici, les lieux d'un bateau) et rattaché à l'espace du locuteur. On peut se poser cette question sans nécessité de retrouver Tintin, "juste pour savoir".

Par ailleurs, une contrainte apparaît pour $X = je$:

Je ne sais plus où je suis / où j'ai été / où j'étais (ce jour-là)

Je ne sais plus où je vais / où je suis allé(e) / où j'allais

**Je ne sais plus où je suis passé(e) / j'étais passé(e)*

Etant donné que X ne peut être passé(e), dans cet emploi, que relativement au locuteur qui est repère du lieu (Z') fondant la classe d'appartenance de Z , et que le parcours a lieu sur une classe de termes faiblement différenciés¹ :

- d'une part on ne peut être en même temps repère (comme locuteur) et repéré (comme argument),
- d'autre part la propriété "être localisateur de celui qui dit *je*" est peut-être trop fortement singularisante, et Z serait alors difficilement assimilable aux autres éléments de la classe.

On observera également, pour des raisons similaires, l'impossibilité de la forme interronégative à valeur exclamative :

Mais où est-ce qu'il a pas été, celui-là ?!

Mais où est-ce qu'il est pas allé, celui-là ?!

**Mais où est-ce qu'il est pas passé, celui-là ?!*

Il y a un type d'emploi où l'on aurait une synonymie presque parfaite entre *aller* et *passer* avec où ?, qui est assez parlant :

On se demande où ça va, tout ça !

On se demande où ça passe, tout ça !

dans la bouche du père de famille légèrement dépité, à l'adolescent maigrichon qui dévore.

Aller ne l'impose pas comme condition, mais est compatible avec l'appartenance de Z à une classe restreinte de localisateurs.

¹ Parce qu'éléments d'un espace à la fois limité et rapporté à un même point de référence.

Dès lors que celle-ci est construite par le contexte (qui donne ici des limites claires à la classe de localisateurs potentiels), les deux interprétations sont très proches.

4.4.4. Double auxiliarité

4.4.4.1. Importance remarquable du phénomène avec *passer*

Le phénomène de double auxiliarité, s'il n'est pas réservé à *passer*, est particulièrement important avec ce verbe.

Nous partirons du bilan établi par Danielle Leeman,¹ pour situer le comportement de *passer* parmi différents cas de figure.

L'auteur observe, à partir du Nouveau Bescherelle,² que :

«moins d'une soixantaine de verbes admettent les deux auxiliaires, comme *accoucher* (*Elle a accouché / est accouchée cette nuit*) soit moins de 0,6%.»³

Elle distingue trois cas :

Cas 1 : une différence de sens est observable : *avoir* renvoie à l'action accomplie, et *être* à l'état résultant de l'action accomplie. Cela se traduit en particulier par la difficulté de spécifier les circonstances de l'événement avec *être* ; ainsi de :

*La réunion a commencé (sans vous) / La réunion est commencée (*sans vous)* ⁴
*Les fruits ont pourri (au soleil) / Les fruits sont pourris (*au soleil)* ⁵

On pourrait rapprocher de ce cas de figure l'alternance limitée dans l'emploi suivant de *passer* :

Les rideaux ont passé (au soleil)
*Les rideaux sont passés (*au soleil)*

¹ LEEMAN (1994).

² *Le Nouveau Bescherelle, 1. L'Art de conjuguer*, Paris : Hatier, 1980.

³ LEEMAN 1994 : 53.

⁴ SAUNIER 1984.

⁵ Ex. de D. Leeman.

Cas 2 : *avoir* et *être* sont également possibles pour traduire l'événement. Ici D. Leeman donne entre autres comme exemples :

Il a trépassé / est trépassé l'an dernier
Cette forme latine a passé / est passée en ancien français

Auxquels on peut ajouter :

- (a) «*Depuis longtemps sa douleur est passée*»¹ / *a passé*
- (b) *La douleur a passé / est passée avec ce médicament*
- (c) *Les années de gloire ont passé / sont passées*
- (d) *La récré a passé vite / est passée vite*
- (e) «*La loi a passé (ou est passée) à quelques voix de majorité*»²

On pourrait reprendre, pour une bonne part de ces verbes (*monter, descendre, éclore*), la remarque formulée par l'auteur concernant les verbes qui ne se conjuguent qu'avec l'auxiliaire *être* (comme *partir, arriver...*) : avec *être* la valeur d'action n'apparaît clairement qu'avec un circonstanciel ; autrement, on interprète plus naturellement le prédicat comme renvoyant à un état, ainsi que l'ont observé certains grammairiens.³ Tel est le cas par exemple pour (c).

Il reste néanmoins quelques verbes où ne se fait jour aucune différence d'interprétation, et où *être Vpp* renvoie à l'accomplissement du procès :

Les enfants ont accouru / sont accourus (pour goûter)
*Le soleil a paru / est paru (à l'horizon)*⁴

Dès lors, en éliminant également le groupe correspondant au troisième cas ci-dessous, ces verbes représenteraient à peine 0,1% des verbes du *Bescherelle*.⁵

On peut également faire correspondre à cette possibilité fort rare certains des emplois de *passer* :

Ça m'a passé / m'est passé, ce genre d'envie...
Il a passé / est passé (vite) (sur le budget)
*«Il avait faim, tout le plat y a (ou y est) passé.»*⁶
*«Nous avons passé (ou nous sommes passés) par de dures épreuves.»*⁷

¹ Ex. de BRUNOT (1936) : 299

² Ex. du GLLF.

³ D. Leeman cite GREVISSE, *le Bon Usage*, Duculot : 1980, 756-757.

⁴ Notons qu'avec *le livre a / est paru*, on peut retrouver une différence action/état.

⁵ «Ainsi le statut particulier de *être* nous apparaît-il : il n'y a que pour 0,1% des verbes environ [...] qu'il est susceptible d'exprimer l'événement, alors que partout ailleurs il est dévolu à l'état, soit qu'il n'ait que ce sens [*rajeunir*] soit qu'il puisse aussi indiquer l'action (valeur qui n'apparaît clairement qu'avec un circonstanciel) [*sortir*]. LEEMAN 1994 : 57-58.

⁶ Cit. GLLF.

⁷ Cit. GLLF.

On soulignera déjà la particularité que présente *passer* de pouvoir illustrer ces différents cas de figure.

Mais avec le troisième cas mentionné par D. Leeman apparaît toute la spécificité de son comportement.

Cas 3 : D. Leeman identifie un groupe de verbes pour lesquels

«la forme composée avec *être* paraît à l'heure actuelle sortir (ou sortie) de l'usage».¹

Ainsi de :

Le soleil a disparu / ??est disparu à l'horizon
L'hydravion a amerri / ??est amerri en catastrophe
Ils ont déménagé / ??sont déménagés l'an dernier

Ces données l'incitent à

«conclure que *être* régresse au profit de *avoir* lorsqu'on ne peut pas interpréter le participe passé comme un état. Une répartition paraît donc se dessiner entre les deux auxiliaires : *avoir* lorsqu'il s'agit de l'événement, de l'action (présentés comme accomplis), et *être* lorsqu'il s'agit du résultat, de l'état résultant de l'action accomplie.»²

Or, on observe l'évolution inverse pour une grande partie des emplois sans complément direct de *passer*.

Par exemple, on trouve, citée dans le PR, la comptine suivante :

«Il court il court, le furet [...] il a passé par ici, il repassera par là.»³

que nous avons personnellement apprise avec :

«...il est passé par ici, il repassera par là.»

Pour ne parler que des emplois locatifs, on rencontre de très nombreuses occurrences de *avoir passé quelque part* dans la littérature du XIXe siècle :

«Il avisa rue du Coq une boutique modeste devant laquelle il avait déjà passé, sur laquelle étaient peints en lettres jaunes, sur un fond vert, ces mots : Doguereau, Libraire.»⁴

«Je t'ai commandé tantôt ton linge de corps et j'ai passé chez le tailleur pour les habits.»⁵

«Lucien, à part ; il a passé à gauche. / Desruel, à part [...] (Il passe à droite) (Buzonville a reporté au fond à droite la chaise [...]) Lucile a passé près de sa marraine.)»⁶

¹ 55.

² 55.

³ Cit. PR, entrée *repasser*.

⁴ H. de Balzac, *Illusions perdues*, p 165.

⁵ G. de Maupassant, cit. PR.

⁶ E. Labiche, *Un notaire à marier*, 1853. Indications de jeux de scène.

Les lexicographes signalent d'une façon ou d'une autre le phénomène de double auxiliarité, et l'évolution des remarques laisse percevoir l'avancée progressive de *être* au détriment de *avoir* :

Huguet signale en fin d'article : «*Passer* construit avec l'auxiliaire *estre* : «*Quand il fut passé lhuys, a peine eust lon peu dire quil peult cheminer ne se soubtenir.* (1537) *Nearco et Onesichrite ne fussent passez és Indes, ne icelles visitées, sans l'aide et confort d'Alexandre le Grand.* (Thevet)» On ne peut discerner si cette remarque est destinée à souligner le caractère atypique de ces deux emplois de *estre* (dont l'un est transitif), car aucun des exemples cités n'est à la forme composée dans le reste de l'article.

Bescherelle : «Faut-il dire *a passé* ou *est passé* ? Si l'esprit considère l'action du passage comme se faisant à telle époque, on emploie l'auxiliaire *avoir* : *Il a passé en Amérique en un tel temps* ; et si l'esprit considère la même action comme étant absolument faite, *passer* prend l'auxiliaire *être* : *Il est passé en Amérique depuis tel temps.* D'Olivet a donc pu se tromper, en condamnant le second de ces vers de Boileau : *Et si leur sang tout pur, ainsi que leur noblesse, Est passé jusqu'à vous de Lucrèce en Lucrèce* ? Mascarón l'a considéré de même dans cette phrase : *D'un royaume temporel elle est passée dans un empire éternel.*»

GRobert 1966 : «Rem. D'une manière générale, *Passer* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* ou *être* selon que l'on veut exprimer l'action ou l'état ; cependant l'usage semble faire prévaloir l'emploi de *être*, là où avoir serait normal.»

GLLF : Pas de remarque mais 5 occurrences de formes composées parmi celles figurant dans la section de *passer* intransitif pour lesquelles la possibilité d'alternance est explicitement signalée.

TLF : «Rem. gén. *Passer*, dans ses emplois intrans., se conjugue avec *avoir* ou *être* selon que l'on veut exprimer l'action ou l'état, *être* semblant, d'une façon gén., l'emporter.»

GRobert 1985 : «Rem. D'une manière générale, *passer* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* ou avec l'auxiliaire *être* selon que l'on veut exprimer l'action ou l'état ; cependant l'usage semble faire prévaloir l'emploi de *être*.»¹

Si l'on examine les énoncés intransitifs (exemples ou citations) avec une forme composée, tels qu'ils se présentent dans quelques dictionnaires, on

¹ La suppression du passage souligné dans l'édition précédente est parlante.

observe, pour ce qui concerne les exemples, un renversement de tendance entre le XIXe et le XXe siècle :

		Furetière	Bescherelle	T.L.F.	GLLF	G.R.1985 ¹
<i>avoir</i>	citations		24	38	13	16
	exemples	31	32	3	9	5
<i>être</i>	citations		2	7	4	3
	exemples	6	5	1	12	13

On voit donc que *passer* va à contre-courant de la tendance observée par D. Leeman.

De fait, imitant en cela les cycles économiques, l'évolution des formes se fait peut-être à vitesses différentes. La tombée en désuétude de *être* pour les verbes du Cas 3 correspondrait à un mouvement à relativement court terme, alors qu'une évolution inverse, d'*avoir* vers *être*, semble s'être produite sur une période beaucoup plus longue.

En effet on lit chez Ferdinand Brunot que :

«On a distingué, jusqu'au XIXe siècle : *il a rentré* (puis il est sorti), et : *il est rentré* (et il est resté chez lui).»²

Par ailleurs Jean Stefanini³ signale de nombreux cas d'emploi de *avoir* avec une construction pronominale en moyen français, tournure dont l'emploi avait pu être neutre durant l'époque médiévale, mais dont les occurrences en moyen français sont déjà clairement désignées comme "populaires".

Quoi qu'il en soit, mouvement inverse (par rapport au court terme) ou retard considérable (par rapport au long terme), la singularité du comportement de *passer* mérite pour le moins que l'on s'y arrête.

Doit-on conclure de cette évolution vers *être* que la double auxiliarité de *passer* disparaît en français actuel ?

Sans contester la tendance officialisée par les dictionnaires, on rencontre encore beaucoup d'énoncés avec *avoir*.

¹ Quatre occurrences (2 pour *avoir* et 2 pour *être*) consistent en un exemple renvoyant à une citation qui figure à une autre entrée. Nous n'en tenons pas compte dans ce tableau.

² BRUNOT (1936) : 502, § 781.

³ STEFANINI (1962).

Nous avons par exemple lu ou entendu, sans spécialement chercher :

*"Nous avons un quartier qui a été réhabilité. Il a bénéficié d'une légère amélioration pour certains bâtiments qui a passé complètement inaperçue et était complètement inutile. [...] Pour eux c'étai(en)t les meilleurs vergers du village, il y a eu des expropriations qui se sont faites, la maison Peugeot a passé par là, c'est vrai que les gens ont été arnaqués, et eux ils ont jamais admis ça."*¹

*«Je n'aime pas jeter et gaspiller la nourriture ; les fruits qui s'abîment sont mis en compote [...] ; je jette au chien des restes qui ont passé deux fois et je lui fais la soupe avec les restes de pain.»*²

"A - C'est le sortant qui a passé au premier tour.

*B - Oui ils sont deux à être passés au premier"*³

*"[on ne peut court-circuiter les étapes d'une complexification progressive] et on (n')aurait jamais pu créer un super-ordinateur sans avoir passé par toutes les étapes successives"*⁴

*"Le film de Resnais a été interdit / il devait passer à Cannes il n'a pas passé à Cannes."*⁵

Chez un même auteur, on a en concurrence dans le même roman :

«J'ai pris à droite à Sèvres Babylone, et puis encore à droite à travers ce quartier de ministères et de coûteux immeubles anciens, j'ai passé devant la propriété de feu Onassis et rejoint le boulevard Saint-Germain.»

«J'ai laissé la 2 CV trois cents mètres plus loin, après être passé devant les lieux à vitesse modérée en tâchant de voir s'il n'y avait pas des flics sur le tas.»

*«Après que nous sommes sortis de l'autoroute, j'ai guidé Haymann en consultant la carte. Nous avons passé à bonne allure devant la maison, sur l'étroite route forestière.»*⁶

Nous avons fait un test en transformant l'énoncé :

*«Leur [déshumidificateurs] principe de fonctionnement est finalement très simple : l'air est aspiré à l'arrière de l'appareil. Après être passé dans un filtre anti-poussière, il est projeté contre des tubes froids.»*⁷

avec :

« ... Après avoir passé dans un filtre... »,

et en le donnant à lire assorti de la consigne suivante :

«Voyez-vous quelque chose qui cloche ou qui vous choque ?»

¹ Homme 55 ans, responsable CSCV, Bethoncourt, juillet 1991.

² DFM : 169.

³ A = maire d'une petite commune, env. 50 ans. B = interlocuteur du même âge. Dialogue entendu dans le TGV, juin 1994.

⁴ France-Culture. Marcel Loquin, Emission "perspectives scientifiques", octobre 93.

⁵ J.-L. Godard, Festival de Locarneau, été 1995.

⁶ J.-P. Manchette, *Que d'os !*, Folio, resp. p 14, 45 et 42.

⁷ Conseils bricolage, oct-nov 1993, p10.

Réactions au texte proposé (sans l'original), dans ce contexte incitant fortement à relever une "anomalie" :

Sur 20 personnes (niveau scolaire minimum : Bac + 3),

- 13 ont indiqué l'auxiliaire *être*,
- 4 ont mentionné un autre aspect¹
- 3 n'ont rien trouvé à redire.

Plus d'un tiers de ces personnes fortement scolarisées, donc, n'a pas été choqué par *avoir*.

Fluctuations diachroniques et appartenance de plein droit aux quelque 0,1% de verbes doublement auxiliés nous paraissent liées au fonctionnement général de *passer*, et en particulier au corollaire de l'altérité faible.

4.4.4.2. Interprétation de cette spécificité

On a pu constater l'unanimité pour interpréter l'auxiliation avec *avoir* ou avec *être* au travers de l'opposition action / état résultant.

Ainsi, les emplois où X correspond à un terme à valeur temporelle :

les années passent

sont paraphrasés dans le GRobert par *s'écouler* lorsqu'on a l'auxiliaire *avoir*, et par *cesser d'être* lorsqu'on a l'auxiliaire *être*.

Outre que cela est exclu pour nombre d'emplois de *passer*, on peut se demander si le passé composé avec *avoir* exprime toujours aussi clairement l'action que cela.

Dans :

Comme il a changé !

Il a changé, dis-donc

il semble que ce qui est prédié est davantage une qualité résultative que l'accomplissement du procès.

On peut aussi évoquer l'exemple fort connu :

Mais tu as bu !!

¹ Par exemple : *aspiré par l'arrière* et non à.

Mieux, les propriétés interprétatives de la forme *Xs passer* # manifestent le comportement inverse :

(48) *Claude a passé*

(49) *Claude est passé(e)*

C'est (48) que l'on peut interpréter comme la prédication d'un certain état de *Claude*, alors que (49) ne s'interprète que¹ comme renvoyant à l'action révolue de *Claude*.

Cependant, la possible paraphrase de (48) par :

Claude est mort(e)

ne doit pas masquer ce en quoi (48) s'en distingue radicalement. Le caractère d'euphémisme que l'on peut attribuer à (48), ainsi que sa coloration archaïque sont fondamentaux. Ces phénomènes sont liés aux caractéristiques de (48) qui proviennent du fait que *avoir passé* :

- ne construit pas l'altération radicale du localisé que serait une sortie du domaine "animé", et là ce sont les propriétés de *passer* (vs *mourir*) ;
- reste repère par quelque côté, la mort étant ici un comportement de *Xs* plus qu'une fatalité s'abattant sur lui. Et là, ce sont les propriétés de *avoir*.

Pour ce qui est de (49), on ne peut l'interpréter qu'avec une valeur référentielle "déplacement".

Passer ne fait pas partie des verbes pouvant construire l'état résultant d'une forme d'altération, même faible, d'un sujet, qui serait le pendant de :

Ton tapis est passé

On aurait :

Claude est diminué(e), amoché(e), affaibli(e), usé(e)...

Il y a certainement des liens entre les caractéristiques de *X*, l'auxiliaire et les options interprétatives (telles que l'on peut en rendre compte en termes de focalisation).

¹ Du moins, en synchronie, Cf. infra 4.5.

En synchronie, on a :

	X _s <i>Claude</i>	X _{\$} <i>ce tissu</i>	X _{tps} <i>les belles années</i>
Auxiliaire <i>être</i>	Focalisation sur l'apparition de <i>Claude</i>	Focalisation sur l'état résultant ; détermination qualitative de X	Focalisation sur les moins belles années qui restent
Auxiliaire <i>avoir</i>	Focalisation sur la disparition de <i>Claude</i>	<i>...au soleil</i> Focalisation sur la source externe d'altération	<i>...trop vite</i> Focalisation sur la fuite des belles années

Dans tous les cas le point de vue de X est au point de départ de la continuité.

Selon les termes, la discontinuité s'accompagnera ou non, avec *être*, d'un état résultant quant à X : X_s n'est pas affecté autrement qu'à travers sa localisation spatiale, X inanimé est affecté qualitativement, et avec X_{tps} on passe à l'extérieur.

Avec *avoir*, il semble que l'on ait moins de différence en fonction de la nature des termes, en ce que cet auxiliaire mobilise davantage le point de vue externe sur X, qui est celui de la délocalisation.

Tendances générales :

- avec *avoir*, X est repère au sein de la relation, mais en même temps la relation est envisagée dans sa contingence. On dit quelque chose de R'.
- avec *être*, X est repéré, mais la relation est donnée comme première. R' n'est pas a priori "dans l'air".

Avec *passer* la relation de repérage est assez lâche pour que la dissymétrie repère / repéré soit minimale. Un même terme peut se trouver d'un côté ou de l'autre.

Comme la discontinuité et la continuité peuvent reposer chacune aussi bien sur la présence que sur l'absence d'un terme ou d'une relation, la pure positivité liée à *être* comme la relativité liée à *avoir* sont gérables.

Soulignons pour finir la prédominance régulière de *être* dans les emplois de type :

Claude est passé chef de bureau.

On pourrait penser à une analogie avec
Claude est devenu un chef de bureau tâtilon.

Or on trouve dans Huguet¹ de nombreux emplois à valeur factitive, qui exigeraient aujourd'hui *faire passer*, ou même *faire tout court* :

«...il y [...] a trois [chefs d'oeuvres] que j'ay choisis, sur lesquels ... vous pouvez passer maistre celui qui s'en sera bien acquitté.» (Aubigné)

«... saint Louys, quand il fist chevalier son fils aîné Philippe III, qui depuis aussi passa chevalier Philippe le Bel.» (Bodin)

«... donner licence à quelcun de porter un anneau d'or estoit l'ennoblir et passer gentilhomme.» (Cholières)

«... les solennels sermens que font les medecins quand on les passe docteurs à Montpeslier.» (Estienne)

«L'on passa licentié en loix quelcun des escolliers de sa cognoissance.» (Rabelais)

L'origine de *X est passé capitaine* paraît bien être un passif, dont les exemples abondent :

« Grant temps y a que suis passé docteur Dedans Paris par ceulx de la Sorbonne.»
(M. de Navarre)

«... il feut passé chevalier d'armes en campagne et en tous essays.» (Rabelais)

«... Disant qu'on doit honorer la vertu Et les sept arts dont il fut passé maistre.»
(Saint-Gelais)

Furetière semble donner ici l'articulation :

«Il faut essayer un rude examen pour estre passé Licentié & Docteur en Theologie, en Medecine. Il faut faire des chef-d'oeuvres pour estre passé Maistre Cordonnier, Sellier, Rotisseur, &c. On dit aussi, qu'un homme est Maistre passé en quelque Art, quand il y est fort habile.»

Ceci nous amène directement au point suivant : l'affinité remarquable de *passer* avec le factitif.

4.4.5. Passer et le factitif ²

4.4.5.1. On peut analyser (ainsi que font les dictionnaires) :

*X passe la soupe, X passe le café, X passe un film,*³

où l'on a dissociation des fonctions d'agent et de localisé, comme : *X fait passer Y (quelque part)*, ce qui peut se reformuler : X est le terme du point de vue duquel la localisation de Y est envisageable comme continuité.

¹ HUGUET (1961), T5, 669.

² NB : on distingue les emplois factitifs d'un verbe, c'est-à-dire lorsqu'il est auxilié avec *faire* : *X faire V Y* ; et les emplois à valeur factitive d'un verbe : lorsque *X V Y* peut être glosé par "*X fait que Y V*".

³ «La salle de cinéma, qui passait le dernier Bresson, était éteinte depuis un moment [...]» J.-P. Manchette, *Que d'os !*, Folio, 1976, p 17.

Passer a des affinités évidentes avec le factitif.

Certains emplois trivalents :

passer le code à son voisin, passer ses envies, passer le fil dans l'aiguille
peuvent être analysés en ces termes, ce qui n'est pas le cas avec :
*donner le code, satisfaire ses envies, introduire le fil...*¹

On trouve d'ailleurs dans les dictionnaires anciens un certain nombre d'emplois à valeur factitive dans le domaine spatial, par exemple dans Huguet :

«Les passant par une aultre grande salle, les mena en sa chambre»
«[...] et l'ayant pris vif [l' = le taureau], le passa à travers la ville, à fin qu'il fust veu de tous les habitants»

On y trouve également :

«Lequel François estant interrogué en latin par l'évesque qui le devoit passer prestre, pensa [...]» ,

dont nous avons parlé plus haut à propos des emplois de type *passer capitaine*.

Mais on rencontre aussi, plus récemment :

*«Allons, va-t-en, reprit Cruséo avec douceur. Je n'ai pas toute ma raison, je pourrais aussi bien te passer par la fenêtre.»*²

4.4.5.2. En fait, la particularité de *passer* réside en ce que l'on a, pour un même type de localisé, possibilité d'avoir aussi bien

- des emplois non factitifs (a),
- que des emplois à valeur factitive (b),
- que des emplois factitifs (c),

comme le montrent les exemples ci-dessous³ :

- (a) *«Avec moi, un pareil article n'aurait jamais passé (...)»*
- (b) *«C'est dégueulasse d'avoir passé cet article sur Dubreuilh, le mois dernier.»*
- (c) *«Entre le rédacteur qui veut faire passer sa copie et les linotypistes qui [...]»*

- (a) *On se demande comment ces armes ont pu passer (# / la frontière / à l'ennemi / en France)*
- (b) *«Frampas [...] était devenu un village sans poste de douane, où l'on pouvait passer librement les marchandises.» - On lui a passé le message.*
- (c) *On lui a fait passer le message ; On lui a fait passer la frontière.*

¹ Dans ce dernier cas, *glisser* pourrait également avoir une interprétation factitive.

² M. Aymé, *La Rue sans nom*, 1930. Cit. TLF.

³ Toutes les séquences qui figurent entre « » sont des citations du TLF, sauf deux tirées du GRobert, et une du GLLF. Les autres séquences sont construites.

- (a) *Pendant que le café passe, on va nettoyer la table.*
- (b) *«On passe le liquide à travers une toile ou tamis»*
- (c) *«L'extrait gras du haschisch [...] s'obtient en faisant bouillir les sommités [...]. On fait passer, après évaporation complète de toute humidité, [...].»*
- (a) *Comme le temps passe !*
- (b) *«Nous essaierons de passer le temps agréablement»*
- (c) *Ça fait passer le temps, au moins.*
- (a) *«Mais il ne tient qu'à vous que son chagrin ne passe.»*
- (b) *«Il me faut quelqu'un pour passer ma mauvaise humeur»*
- (c) *Il vous ferait passer le goût du pain.*
- (a) *«Il y a dix-huit cents ans, les chrétiens passaient pour des impies [...].»*
- (b) *«Ils passent pour tyran quiconque s'y fait maître ; Qui le sert, pour esclave, et qui l'aime, pour traître.»¹*
- (c) *«On a essayé de faire passer Napoléon pour un homme terrible, implacable »*

Aucun autre verbe, à notre connaissance, n'est susceptible d'une telle labilité.

4.4.5.3. Enfin, le fait que la dérivation nominale par suffixation en *-eur* donne une valeur factitive (le *passeur* est celui qui *fait passer*) est remarquable.

Cette dissociation des fonctions agent/support du procès ne se produit que pour des verbes ayant un emploi à valeur factitive,² le suffixe *-eur* privilégiant la fonction agentive (un *grimpeur* est celui qui *grimpe* et non celui qui "fait grimper").

Le fait est rarissime : ainsi, l'emploi à valeur factitive de *sortir* n'a pas donné **sorteur* (on parlera de *videur*) ; *descendeur*, *monteur* n'ont pas de valeur factitive.

4.4.5.4. La relation agent - localisé est une des plus dissymétriques qui soient.

Lorsque ce sont des termes différents, l'agent s'impose soit comme constructeur du localisé, ou bénéficiaire de la localisation, ou source de détriment pour le localisé... si les propriétés du verbe construisent ce type de caractéristiques.

¹ Cet énoncé est de Corneille et n'est plus usité, mais ne pose aucun problème d'interprétation.

² C'est le cas pour *Quel tombeur ! (de filles)*.

La valeur factitive (et non l'emploi factitif) repose sur la possibilité d'associer à la construction de type (b) une construction de type (a), Y dans (b) et X dans (a) étant identiques :

(a) *Camille V*

(b) *Claude V Camille*

Cela suppose que l'agent peut aussi bien fonder un point de vue externe par rapport à l'altérité dont le localisé est le support, que s'y trouver pris. Cela va donc de pair avec une relativisation de la dissymétrie agent - autre qu'agent.

Or on a vu à plusieurs reprises qu'avec *passer* l'agentivité¹ d'un terme par rapport à l'autre tend à être atténuée.

4.4.6. L'alternance *passer* / *se passer*

4.4.6.1. Les deux formes *X passer* # et *X se passer* # paraissent actuellement bien distinguées lorsque X correspond à un événement, comme on peut le voir dans ces exemples de contraste volontaire :

*«Vous savez que je me promène beaucoup dans Paris, comme les bibelotiers qui fouillent les vitrines. Moi je guette les spectacles, les gens, tout ce qui passe, et tout ce qui se passe.»*²

*«En somme, ce qui s'est passé - ce qui a passé - entre le Journal de voyage et la Chartreuse, c'est l'écriture. L'écriture, c'est quoi ? Une puissance, fruit probable d'une longue initiation [...]»*³

Pour de nombreux termes (X), il y a eu un flottement entre l'emploi de la forme réfléchie⁴ ou non, sur le plan diachronique.⁵

¹ Dans une définition large de l'agentivité, telle que nous l'avons formulée dans le § 3.2.1. à propos de *prendre*.

² Maupassant, *La Maison Tellier*, Poche, 1983 : 54.

³ R. Barthes, à propos de l'Italie dans l'oeuvre de Stendhal : présence plate («la beauté») dans le *Journal*, et glorieuse («la fête») dans la *Chartreuse. Le bruissement de la langue*, Seuil, 1984, 363. [1980]

⁴ Nous employons ce terme plutôt que *pronominal*, totalement inadéquat, en ayant en tête la distinction terminologique établie par J.C. Milner entre réfléchi (la construction avec *se*) et réflexif (l'interprétation co-référentielle des arguments occupant les deux positions, sujet et clitique.) MILNER 1982 : 43, n. 2.

⁵ Pas seulement d'ailleurs pour ce type d'emploi. Par exemple : *«Dernière édition. Revue, & corrigée de plusieurs fautes qui se sont passées aux précédentes impressions.»* Machiavel, *Discours de l'état de paix et de guerre*. Paris, Pierre Lamy, 1546, page de garde.

On en a gardé trace dans :

Il faut bien que jeunesse se passe

4.4.6.2. Cela est particulièrement accentué pour les emplois intransitifs avec Xtps, que l'on rencontre encore avec *se passer*.

Dans Furetière, ne sont signalés que deux exemples de Xtps, tous deux avec la forme pronominale, associés à des emplois à la forme active :

«*Passer*, se dit aussi de toutes les choses qui ne durent gueres. *Les pluies d'esté passent en peu de temps. Les plus grands plaisirs passent comme du vent [...]* On dit aussi, que *l'heure se passe*, que *le temps se passe*, pour dire, s'écoule»

Mais la forme simple existait déjà en ancien français, à côté de la forme pronominale :

*li jorz passet et il fut anoitiet
De jor en jor li tens passa
et quant il voit l'eure Qui se passe
Le temps si se passoit ensi*¹

La littérature antérieure au XXe siècle fourmille d'emplois de *se passer* avec Xtps :

«*Emile, le temps se passe, abrégeons cette visite.*»²

Un même auteur peut employer les deux, comme E. Zola dans *Le bonheur des dames* (1883) :

«*Denise, maintenant, avait du pain tous les jours. [...] Six mois s'étaient passés, on venait de retomber dans la morte-saison d'hiver.*»³

«*Trois mois se passèrent.*»⁴ «*Des mois se passèrent.*»⁵ «*Les semaines se passèrent, elle allait voir son oncle presque tous les après-midis [...]*»⁶

«*Un froid noir tombait du plafond ; des heures se passaient sans qu'une cliente vînt déranger cette ombre [...]*»⁷

En concurrence avec :

«*L'hiver passa de la sorte, Denise obtint enfin trois cents francs d'appointements fixes.*»⁸

Cette souplesse de *passer*, qu'on retrouve aussi quant à l'auxiliaire dans certains emplois, et au renversement diachronique du statut de Z dans *se passer de Z*, nous paraît symptomatique de la ténuité des facteurs qui privilégient continuité ou discontinuité.

¹ TOB-LOM, entrée *passer*.

² E. Labiche, *Un chapeau de paille d'Italie*, 1851, I, 5.

³ E. Zola, *Au bonheur des dames*, Livre de Poche, p 225.

⁴ Id. p 236.

⁵ Id. p 256.

⁶ Id. p 439.

⁷ Id. p 422.

⁸ Id. p 162.

Actuellement, on rencontre assez souvent encore la forme avec *se* :

«Il me semble qu'avant je faisais plus de choses. [...] je tourne, je vire, je viens dans ma chambre, je regarde dehors, je prends un livre, je ramasse un jouet, je remets une photo droite, je regarde encore dehors. L'après-midi se passe. Je me rends compte que je n'ai rien fait.»¹

Par différence avec la forme non réfléchie, les énoncés avec *se passer* se présentent souvent dans les cas où Xtps est qualifié à travers un terme en position de complément prépositionnel référant à une activité humaine. Ainsi :

«Les jours suivants se passèrent assez paisiblement, à jouir entre nous de l'idée de notre bonheur, et à nous confier nos projets.»²

«Deux mois se passèrent ainsi en sollicitudes et en embarras,[...]et je crois que je serois mort à la peine si le grand vizir n'avoit pas jugé à propos de [...]»³

Ces exemples se rapprochent d'emplois contemporains tels que :

"heureusement que je n'ai pas les grandes encyclopédies parce que / c'est tellement tentant pour moi de chercher le sens des mots que / ma vie / ce qui me reste de vie / se passerait à ça"⁴

La construction impersonnelle avec négation suivie de *sans que*, comme dans :

«Tous lui souriaient, il ne se passait point de semaine sans qu'elle ["la jolie dame"] entrât au Bonheur, toujours seule.»⁵

semble pouvoir actuellement se rencontrer aussi bien avec les deux formes :

Il ne se passe pas de semaine sans que...
Il ne passe pas de semaine sans que...

4.4.6.3. Une fois de plus, on a une grande souplesse de construction. Quel est le principe de chacune d'elles, qu'est-ce qui les rapproche avec *passer*, comment analyser le succès croissant de l'une au détriment de l'autre ?

¹ DFM (1980) : 37.

² Ch. Nodier, *Les quatre talismans, Contes fantastiques*, G. Crès, p 104. (1820-1835)

³ Id. p 120.

⁴ France Culture, 30 mars 1994, écrivain.

⁵ Id. p 189.

Pour y voir plus clair, on peut se pencher sur ce qui se produit lorsque Xtps est à la fois sous-déterminé et maximalement autonome, c'est-à-dire lorsque X correspond à *le temps*.

Une interrogation de Discotext a donné :

- 37 occurrences de ***Le temps passe***, parmi lesquelles nous donnons les expressions présentes plus d'une fois (représentant les 2/3 environ) :

- 1) *le temps passe (vite / (si , plus, très) vite)* (8)
- 2) *Comme le temps passe !* (6)
- 3) *(mais / et / en somme) le temps passe #* (5)
- 4) *Le temps passe et (m'emporte / nous emporte (sur sa croupe/à son aile))* (3)

- 8 occurrences de ***Le temps se passe***, que nous donnons toutes :

- 1) *le temps du quart se passe à veiller au milieu de ces grandes paix*
- 2) *mais enfin, le temps se passe ! C'est l'important. Il serait moins long, princesse, si je recevais tous les jours des billets comme celui de ce matin*
- 3) *le temps se passe en conversation sur le monument à élever à Nodier*
- 4) *trêve de façons : le temps se passe ; je me nomme [...] Vous aimez ma nièce [...] mais il faut parler.*
- 5) *Il me faut encore cette semaine [...] Il me semble que je suis prêt. Et pourtant je reste flottant dans les limbes [...] Cette attente est fort pénible. Cependant le temps se passe. [...] Le retard est grave pour moi, pour le public aussi [...]*
- 6) *le temps s'y [à Paris] passe de la façon la plus inoccupée et la plus occupante, à des riens de visites, de conversations [...]*
- 7) *Tout le temps se passe en toilette, en visites à faire ou à recevoir [...]*
- 8) *Le temps se passe, pensa-t-il, et je le perds dans ces pauvretés insignifiantes, comme si je ne voulais qu'amener la fin de cette visite.*

4.4.6.4. Interprétation

Si l'on reprend l'idée défendue plus haut quant au fonctionnement de *se*, on se souvient que ce terme introduit un hiatus entre la source de construction de la relation en jeu - qu'il s'agisse d'une source de type S ou de type T - et le terme affecté à travers la relation, c'est-à-dire, dans le cas le plus courant, X, ici *le temps*.

Et ceci s'opère à travers la mobilisation d'un point de vue externe à celui de X.

A partir de là, on peut interpréter la différence entre les deux groupes d'énoncés ci-dessus.

- Avec *passer* on a l'impression que le temps échappe au sujet, et qu'il s'en inquiète (ça va trop vite).
- Avec *se passer*, on a souvent des groupes prépositionnels (*le temps se passe en/à Z(p)*) qui renvoient à des occupations humaines, plutôt insignifiantes (c'est bien long...).

On peut formuler ces différences ainsi :

Le temps se passe

C'est à travers l'activité du sujet que *le temps* est en relation avec *passer*. Le point de départ de *le temps*, *passer* est, comme dans *la peau se mange*, une instance subjective. *Le temps* n'est que le support de *passer*.

On a quelque chose qui est de l'ordre de la consommation. Le sujet est dans le mouvement du temps, il est ce à travers quoi s'opère le "cheminement" du temps.

Le temps passe

C'est *le temps* qui est seul impliqué dans sa relation à *passer*, comme point de départ et support du procès.

Le sujet est témoin du mouvement du temps, ne peut qu'assister à ce défilement. Il n'y a pas d'interférence. Dès lors, on n'aura plus de la consommation, mais de la perte, du "à rattraper".¹

Dès lors, on peut comprendre que l'on trouve (a) meilleur que (b) :

(a) «*Quatre années atroces se passent* »²

(b) ??*Quatre années atroces passent*.

car *atroces* renvoie au vécu d'un sujet.

Encore que façon non exclusive, la forme standard actuelle semble globalement stabilisée sans *se*.

La forme réfléchie privilégie la relation de *le temps* à la situation dont est partie prenante un sujet dans son activité.

La forme simple reconnaît à *le temps* une autonomie, ce qui assigne au sujet une position à la fois reléguée (de "témoin" impuissant) et privilégiée (comme point de vue particulier).³

¹ Nous avons trouvé dans TRÉVOUX un commentaire qui va dans le même sens : «Quand on parle du tems seulement pour exprimer la rapidité avec laquelle il s'échappe, on dit *le tems passe* ; mais lorsqu'on parle du tems par rapport à l'usage que nous en faisons, on dit, *se passe*.» [XVIIe s.]

² Préface de Van Gogh, *Lettres à son frère Théo*.

³ Cette hypothèse, en tout cas, ne serait pas contradictoire avec l'évolution historique des représentations dominantes qui vont dans le sens d'une séparation des déterminations temporelles vs subjectives. (On en a un écho dans l'évolution des valeurs de *RE-*, dont seules sont actuellement productives l'itération et la reprise après interruption.)

4.5. Remarques finales

Si l'on se penche sur l'évolution des emplois de *passer* au fil des siècles, on pourrait faire l'hypothèse que les choses ont bougé, et que **la condition d'altérité faible s'est développée progressivement**.

On peut s'en rendre compte en opposant les possibilités que *passer* n'a plus, et les emplois qui se sont au contraire développés.

4.5.1. On trouve chez Furetière :

«*St Louïs passa la mer, c'est à dire, la traversa pour aller en Orient.*»

Ainsi que : *passer en Amérique*, certainement entendu comme "depuis l'Europe".

4.5.2. Nous avons déjà souligné qu'un emploi comme :

«*Le type a passé pendant qu'on l'opérait d'urgence*»¹

est systématiquement qualifié d'archaïque, vieilli, dialectal, régional... dans les dictionnaires du XXe siècle.

Or, non seulement il était très vivant jusqu'à la fin du XIXe siècle, mais on a pu employer l'auxiliaire *être*. Ainsi trouve-t-on dans Furetière, pour l'interprétation "être mort" :

«On dit [...] qu'un homme est passé, pour dire, qu'il est tout-à-fait mort.»

Et jusque chez Bescherelle :

«Fig. *Passer de cette vie en l'autre* [...] et absol. *passer*. Mourir, expirer. *Il est à l'agonie, il va passer. Voir passer quelqu'un. Il a passé, il est passé.* [...] *Leur cher oncle est passé* (Boileau).»

A une époque plus reculée, il semble que l'on ait même pu dire *il est passé* pour un sujet, avec une interprétation finalement assez proche de celle de :

La tapisserie est passée

si l'on en croit le commentaire de Godefroy, qui mentionne :

«*Passé, part. passé, vieux, usé : Wardes vous dou radot, car vous iestes passes*. Gillon le Muisit.»

4.5.3. On pouvait avoir *passer de* :

TOB-LOM : «*Ainz qu'il passast de ceste vie, ("trépasser")*»

GLLF : «Class : *Passer de la tête*, sortir de la mémoire, être oublié : *Il y a cent choses comme cela qui passent de la tête.* (Molière)»

¹ Aragon, *Les beaux quartiers*, cité par GRobert.

4.5.4. A l'opposé, les emplois référant à une transmission se sont développés tardivement, et ont encore actuellement le vent en poupe.

Si l'on en croit le peu de renseignements dont on dispose à ce sujet,¹ il faut attendre le XVIII^e siècle (le FEW et le GLLF donnent 1735 comme première attestation²).

La place qui lui est conférée s'accroît régulièrement depuis :

- DAC 5e éd. : Une phrase entre *passer son habit* et *passer le temps* : «On dit aussi Passer, pour, Transmettre. Passez-moi ce volume.» (sur 7 col.)
- DAC 6e éd. : Entre *passer une chose au gros sas*, "Ne l'examiner que superficiellement" et *Passer un billet à l'ordre de quelqu'un* : «Passer, signifie encore, Transmettre, *Passez-moi ce volume, Passez cela à votre voisin.*» (sur 8,5 col).
- DAC 8e éd. : idem plus : «Fam., *il m'a passé son rhume*, il me l'a communiqué.»
- GLLF : 5 lignes : «Remettre, transmettre un objet à quelqu'un : *Veux-tu me passer les ciseaux ? La communication est pour vous, je vous passe l'appareil. Passer le ballon à un de ses équipiers. Passer un livre à un ami.*»
- TLF : Cet emploi est noyé au sein de différents §, sous IV. On relève : «*Passe-moi tes allumettes, que j'allume.* - *Le receveur : La monnaie s'iou plaît. (Des voyageurs lui passent la monnaie).* - *Proverbe. Passez-moi la rhubarbe, je vous passerai le séné.* - *Allo... [...] Je suis dans son bureau et je vous le passe tout de suite...* - *Fam. Passer une maladie à qqn.* Donner, transmettre à quelqu'un de son entourage l'affection dont on est atteint. *Il m'a passé son rhume.* - *Fam. Passer le bonjour, ses amitiés à qqn.*»
- GRobert : Exemples donnés au sein du paragraphe 7 "Remettre", d'une trentaine de lignes : «*Passez-moi le sel.* - *Fam. Passons la monnaie !* - *Loc. prov. Passez-moi la rhubarbe...* - *Récipr. Ils se sont passé le mot* - *Fam. Passer un coup de fil à qqn - Passer une maladie à qqn, la lui donner par contact, par contagion.*»

Or, si notre description est correcte, c'est la condition d'altérité faible qui est à l'origine de cet emploi de *passer* en concurrence avec *donner* ou *prêter*, le choix de *passer* allant de pair avec un "allègement" de la transaction.

4.5.5. La complexité des phénomènes impose une certaine prudence. Nous avons voulu souligner que des tendances sont observables, et que

¹ Rien dans PICOCHÉ (1971) ni dans le DHLF.

² Repérée par Littré, exemplifiant ainsi la 37^e acception de *passer* : «Transmettre, remettre de la main à la main. *Passez cela à votre voisin. Avec plaisir, dit la prieure toute radoucie, et qui nous passa ce qu'il fallait pour le billet, Marivaux, Marianne, 3e partie.*» On ne peut que regretter l'absence totale de commentaire sur cet emploi dans le DHLF.

l'on peut, s'appuyant sur des données, proposer un parcours des phénomènes qui fasse sens, y compris sur le plan diachronique.

Notre description du comportement de *passer* s'est permis de nombreux détours, le parti pris - peut-être volontariste - de la cohérence nous amenant à aborder des questions qui débordent le cadre de la sémantique lexicale traditionnelle.

Mettre au jour la contribution d'un terme à la construction du sens n'est possible que de façon approchée, puisque les facteurs ne sont jamais isolables les uns des autres, si l'on compte à leur nombre aussi bien les propriétés du lexique que celle des morphèmes grammaticaux et de la syntaxe.

Dans le contraste suivant, dont on a l'intuition qu'il est éclairant pour le fonctionnement de *passer* par opposition à *venir* :

Qu'est-ce qui te vient à l'esprit ?

**Qu'est-ce qui te vient à la tête ?*

Qu'est-ce qui te passe par la tête ?

??Qu'est-ce qui te passe par l'esprit ?

construction prépositionnelle et caractéristiques de Z interfèrent avec les propriétés des verbes.

Ainsi faudrait-il se pencher sur les propriétés de *tête* et de *esprit*, qui transparaissent dans la possibilité d'opposer *le grand, le pur esprit* à *la petite, la sale tête, la tête folle* à *l'esprit sage*, et surtout, *l'esprit fort* à *la forte tête*, (quand ce ne serait pas *l'homme d'esprit* à *la femme de tête...* ¹).

Le travail de désintrication est inépuisable, et nous l'avons jusqu'à présent mis en oeuvre de façon assez irrégulière et parfois inaboutie.

Le chapitre suivant offrira l'occasion d'un traitement plus systématique des interactions dans un domaine restreint.

¹ Le Petit Robert cite *Un homme, une femme de tête* mais uniquement *Un homme d'esprit*. Une interrogation de Discotext donne un résultat de seulement 2% d'*homme(s) de tête* contre 98% d'*homme(s) d'esprit*, et de 33% de *femme(s) de tête* contre 67% de *femme(s) d'esprit*.

5. Ce qui tient à *tenir*
dans *TIENS* !

5. Ce qui tient à *tenir* dans *TIENS* !

Nous centrerons l'étude de ce verbe sur celle de la forme *tiens* !/*tenez* !¹
Ce choix nous permettra de mettre l'accent sur l'intérêt d'une caractérisation suffisamment abstraite d'un lexème verbal lorsqu'il s'agit d'en étudier l'interaction avec des marques flexionnelles ou prosodiques. Il offre par ailleurs l'intérêt d'une présentation des données assez différente de celle adoptée pour les trois autres verbes.

Notre propos sera de montrer :

- d'une part, que le fonctionnement général de *TIENS* ! ne peut être mieux décrit qu'à partir du dispositif sémantique mis en place par *tenir* ;²
- d'autre part, que l'on retrouve un écho de la déformabilité de *tenir* dans la diversité des emplois de *TIENS* ! ;
- enfin, que l'on peut mettre en rapport les contraintes limitant les contextes d'apparition de *TIENS* !, dans de nombreux emplois, avec des propriétés fondamentales de *tenir*.

Nous ferons donc le pari de la cohérence, nous attachant à rendre compte du comportement de *TIENS* ! en relation avec les propriétés du verbe *tenir*.

Il convient toutefois de ne pas attribuer à *tenir* ce qui revient à d'autres facteurs. *TIENS* ! est en soi-même un agencement de formes, et s'insère diversement dans tel ou tel contexte.

Se pencher sur *tenir* dans *TIENS* ! suppose un travail de désintrication qui prenne en compte les propriétés des autres composantes concourant aux diverses valeurs de l'expression.

Soulignons que la désintrication ne saurait reposer sur l'idée simplificatrice d'une addition de ces propriétés, l'interaction entre composantes n'étant pas de type mécanique.

¹ Désormais, lorsque nous ne prendrons en compte ni l'opposition singulier/pluriel, ni l'intonation, nous noterons cette forme *TIENS* !

² Nous sommes évidemment en désaccord avec WOLANCZYK-KEDZIERSKA (1984 : 137) lorsqu'elle conclut : «Le travail qui suit montre les divers emplois du verbe *tenir* et met en évidence une variété de sens particulièrement riche. Aussi, sommes-nous tentés [sic] de prétendre que c'est un verbe qui est sémantiquement vide.»

Cette approche repose, plus généralement, sur une certaine conception de l'idiomaticité, que nous étayerons dans la partie comparative.

Nous nous contenterons, pour lors, d'avancer que l'idiomatique comme cristallisation¹ d'un agencement de formes (marques et lexèmes) met en jeu des caractéristiques fondamentales de ces formes.

Cette solidarité entre éléments manifeste un haut degré de compatibilité, dû à des affinités entre leurs propriétés respectives.

Or, *TIENS!* peut être considéré comme une expression idiomatique : la maîtrise de son emploi en français langue étrangère ne s'appuie pas sur une mise en oeuvre consciente de *tenir* et de l'impératif ; la forme est relativement figée (on ne peut avoir **Tenons !*, par exemple).

Loin de prétendre, donc, que le sens de *tenir* est amoindri, dégénéré, vidé... dans *TIENS!*, nous estimons qu'il joue pleinement ; et pour soutenir cette thèse, il s'impose de faire la part des choses.

5.1. Remarques préliminaires sur l'expression *TIENS!*

Dans cette partie introductive :

- nous montrerons que cet emploi de *tenir* n'est nullement marginal (5.1.1.),
- nous définirons les éléments à prendre en considération dans l'étude de cette expression (5.1.2.),
- nous décrirons les valeurs qui lui sont associées et donnerons les critères de notre propre classement (5.1.3.).

¹ Cristallisation correspondant sur le plan syntaxique à un figement de degré variable (le figé et le libre étant deux pôles d'un continuum, comme l'a montré M. GROSS (1982 :160)), et sur le plan cognitif à ce que B-N. Grünig (à paraître) appelle "inscription mémorielle", ou à un statut "d'objet stéréotypique" tel que défini par D. Dubois (à paraître).

5.1.1. Importance de cette forme

5.1.1.1. Fréquence et précocité

Ne serait-ce que sur un plan quantitatif, cet emploi de *tenir*, loin d'être marginal, est le plus courant, si l'on en juge d'après les fréquences relevées dans des corpus que l'on peut considérer comme de bons exemples de français oral détendu en situation non familière :

- il constitue 158 des 281 occurrences de *tenir* relevées dans l'enquête statistique sur la langue parlée ayant servi de base à l'élaboration du "français fondamental" (101 *tiens* et 57 *tenez*).¹
- il constitue 67 des 134 occurrences de *tenir* relevées dans 60 interviews du corpus d'Orléans (63 *tiens* et 4 *tenez*).²

TIENS! représente donc au moins la moitié des occurrences de *tenir* dans ce type de contexte.

De surcroît, il apparaît très tôt dans le langage enfantin, et avec différentes valeurs. Nous avons par exemple relevé :

- 1;4 : *tiens ! [en tendant un objet à sa mère]* ³
- 2;0 : *tenez [tenci], maman !* ⁴
- 2;1 : *tiens, un [t]anier, papa. (panier)* ⁵
(pe)tit suc(re), facteur, tenez ⁶
- 2;2 : *tiens ! une boum-boum* ⁷
- 2;3 : *ôtez l'ag(r)afe, maman, tenez*
tenez, la voilà !

¹ GOUGENHEIM 1964 : 111. Pour l'essentiel, interviews et conversations inégalement diversifiées réalisées au début des années 1950.

² GREIDANUS 1990 : 251. Interviews diversifiées quant à l'âge, au sexe et à la catégorie socio-professionnelle ; réalisées en 1968-71.

³ FONDET 1979 : 189. L'auteur signale dès 0;11 la répétition (imitative) de *tiens !* sous la forme [tje] puis [tjẽ].

⁴ GREGOIRE 1947 : 210. Famille bourgeoise de Liège, où le vouvoiement est souvent employé entre parents et enfants. L'auteur date (p 412) l'apparition de *tenez* chez Charles à 2;0, et note : «interjection dont l'enfant se montre prodigue.» Il relève (p 434) *tenez* au même âge chez le cadet Edmond, le cadet, mais cette fois en concurrence avec *tiens* dès 2;1 (cet enfant ayant été moins rigide ment contrôlé que l'aîné - p 443).

⁵ GREGOIRE 1947 : 210.

⁶ GREGOIRE 1947 : 207.

⁷ FONDET 1974 : 219. "*boum-boum*" = *voiture*. L'auteur relate qu'à cet âge «M. multiplie les emplois de [tjẽ]» et signale également un emploi de *i(l) tient*, en parlant d'un jouet qui ne tombe pas.

- enco(re) une co(r)de, tenez*¹
 3;7 : *tiens ! la voilà ! ma langue au chat bleue !*²
 4;8 : *qu'est-ce qu'il y a dans le paquet ? (Rép Adulte : du pain de seigle)*
*tiens, comme aigle !*³

5.1.1.2. Développement cumulatif des valeurs

Les emplois de *TIENS!* n'ont cessé de se développer depuis l'époque médiévale, les extensions n'étant pas compensées par la perte de valeurs anciennes.

Le FEW⁴ et le DHLF⁵ permettent de distinguer cinq étapes, auxquelles on peut rattacher des classes d'emplois couramment distinguées par la plupart des dictionnaires contemporains :

- 1- "prenez, prends (ce que je présente)" : depuis la fin du Xe s. (FEW) ;
 "prends, prenez" (ce que je tiens) : 1080 (DHLF) ;
- 2- "formule pour avertir de prendre garde à quelque chose" : depuis la fin du XIIe s. (FEW) ;
- 3- "formule pour attirer l'attention sur ce que l'on va dire" : depuis 1538 (FEW) ; "au figuré pour appeler l'attention" (DHLF, sans date précise) ;
- 4- "au figuré pour manifester un sentiment [d'] évidence" : 1793 (DHLF)
- 5- "formule qui marque la surprise" : depuis 1872 (FEW) ; "au figuré pour manifester [...] surprise ou étonnement" : 1832 (DHLF).

L'importance de la place accordée à *TIENS!* dans les dictionnaires va croissant :

- absence : DAF (Ancien français), Godefroy⁶ (IXe-XVe), Huguet (XVIe)
- brève mention de l'emploi "impératif absolu" sous le sens "avoir en main" de *tenir* : Furetière (fin XVIIe) *Tenez, je vous donne cela* ; Hatzfeld (finXVIIe-fin XIXe)
- paragraphe distinct au sein de l'article *Tenir* : Bescherelle (milieu XIXe) ; Littré (1863-1872), GRobert (1966) ; GLLF (1978) ; TLF (1995).
- attribution d'une entrée propre : GRobert (1985)⁷, Quillet (1963).

¹ GREGOIRE 1947 : 207. Ces énoncés ne sont pas contextualisés. L'auteur commente : «Charles prodiguera cette sorte d'exclamation, qui équivaut à ses yeux à un geste de générosité.»

² TAULELLE 1984 : 187. Michaël avait perdu sa bague bleue (qu'il appelle *langue au chat*) depuis la veille ; il la retrouve.

³ TAULELLE 1984 : 212. Michaël se fait appeler [mikaεgl] depuis quelque temps.

⁴ FEW t.13, 210, col 2.

⁵ DHLF t.2, 2100-2101.

⁶ On ne trouve pas d'entrée à *tenir* dans ce dictionnaire, bien que figurent *tenue*, *teneur* et des composés. Ceci montre que la palette d'emplois de *tenir* a très peu changé au cours des siècles.

⁷ Le GRobert (1985), bien que publié dix ans plus tôt, donne un reflet plus contemporain de la langue française que le TLF. L'entrée séparée consiste uniquement en un renvoi à *tenir*, avec le libellé «interj. et n. m.», alors que le Quillet développe un article.

Il est intéressant de suivre l'évolution de la description lexicographique en examinant les éditions successives du Dictionnaire de l'Académie Française :

- 1ère éd. 1694 à 3e éd. 1740 : aucune mention
- 4e éd., 1762 : «On dit absolument, *Tenez*, pour dire, Prenez ce que je vous présente. Et dans le discours familier on dit, *Tenez*, pour s'attirer l'attention. *Tenez, tout ce que vous me dites là ne me touche pas*. Il se dit aussi, pour avertir de prendre garde à quelque chose, et dans le même sens qu'on a accoutumé de dire, *Voyez. Tenez, le voilà qui passe*.
- 5e éd., 1798 : idem sauf «dans le même sens qu'on a coutume de dire»
- 6e éd., 1835 : «Absolt., *Tenez*, Prenez ce que je vous présente. *Tenez*, se dit quelquefois, dans le discours familier, uniquement pour s'attirer l'attention. *Tenez, tout ce que vous me dites là ne me touche pas*. (suite id.)»
- 7e éd., 1878 : Ajout de : «On dit de même, *Tiens. Tiens, le voilà qui passe. Tiens, je ne m'attendais pas à cela. Tiens, tiens, vous voilà*.»
- 8e éd., 1935 : «[Début id.] *Tenez*, se dit aussi, dans le langage familier, uniquement pour attirer l'attention. [Suite id.] On dit de même, *Tiens. Tiens, le voilà qui passe. Pour marquer la surprise, Tiens, je ne m'attendais pas à cela. Tiens, tiens, vous voilà*.»

On retrouve dans tous les dictionnaires contemporains les mentions "figuré" ou "familier" différemment attribuées à tel ou tel emploi.

Les derniers en date sont ressentis comme les plus familiers. C'est d'ailleurs le cas, actuellement, de l'emploi paraphrasable par *pardi !* et de *tiens donc !*

Un peu d'attention portée aux conversations spontanées entre proches suffit pour observer une surprenante abondance d'occurrences : gageons que les fréquences données plus haut, à partir de situations relativement formelles, sont très en-deçà de ce que l'on relèverait dans ce type de contexte.

5.1.2. Composantes à prendre en considération dans l'analyse de l'expression *TIENS!*

Dans le fonctionnement de cette expression s'entrecroisent des aspects lexical, morphologique, prosodique et macro-syntaxique.

Il faut prendre en compte six éléments pour la description, dont trois sont constants :

- 1 - le verbe *tenir*
- 2 - le mode impératif
- 3 - un détachement prosodique

et trois autres variables :

- 4 - l'alternance *tiens/tenez*
- 5 - un contour intonatif
- 6 - une place plus ou moins contrainte ¹

Cette liste appelle quelques commentaires.

5.1.2.1. Présence du verbe *tenir*

Actuellement la plupart des valeurs de *TIENS!* semblent ne plus être consciemment rattachées par les locuteurs au verbe *tenir*.

Par ailleurs, si les dictionnaires sont quasi unanimes pour considérer *TIENS!* comme un emploi de *tenir*, au sein des quelques travaux touchant à *tenir* ou à *TIENS!*, rares sont ceux qui établissent un lien.²

- *TIENS!* ne figure ni dans la description de *tenir* du *Dictionnaire des verbes français* de Caput, ni dans les 22 emplois de *tenir* répertoriés par le *Dictionnaire sémantique et syntaxique des verbes français* de Bogacki.³

- Halina Wolanczyk-Kedzierska, dans son «Etude des emplois du verbe *tenir*» ne mentionne nulle part l'emploi interjectif, alors même qu'elle prête attention à la diversité des structures syntaxiques, celles-ci constituant l'armature de ce qui :

«peut [...] être considéré comme la présentation d'un article de dictionnaire.»⁴

- A l'opposé, *TIENS!* peut être appréhendé au sein de toute une classe d'expressions sans que soit établie de relation avec *tenir*.

C'est le cas d'Elisabeth Gülich qui s'attache à montrer que :

«*tiens* oder *tenez* nur Eröffnungsfunktion haben und genausoviel oder sowenig bedeuten wie ein anderes Eröffnungssignal, z. B. *eh bien*».⁵

¹ Il s'agit des places possibles de *TIENS!* par rapport à une proposition, un syntagme... (p) qui lui est associable : avant, après, en incise.

² Il sera largement fait référence dans la suite de ce chapitre au travail d'E. Herique (1986), qui se propose de rendre compte du «phénomène interjectif» à partir de *TIENS!*, et de *TIENS!* en liaison avec *tenir*.

³ BOGACKI 1983 : 649-654.

⁴ WOLANCZYK-KEDZIERSKA 1984 : 136.

⁵ GÜLICH 1970 : 144. (*tiens* ou *tenez* n'ont qu'une fonction d'ouverture et ont autant ou aussi peu de sens qu'un autre marqueur introductif tel que *eh bien*.) L'auteur classe

Elle donne alors l'exemple attesté d'une locutrice qui ayant commencé une prise de parole ainsi :

Tenez : l'an dernier, j'avais rendez-vous avec un Suédois, à Luxembourg,

fut interrompue, puis reprit ainsi son récit :

Eh bien l'an dernier j'avais donc rendez-vous avec un Suédois.

E. Gülich commente :

«Die beiden Anfänge sind fast gleichlautend, es werden jedoch verschiedene Eröffnungssignale verwendet.»¹

On voit justement, avec cet exemple, à quel point le fonctionnement de ces deux "Gliederungssignale" est différent, ne serait-ce qu'en raison de l'impossibilité pour la locutrice de reprendre avec *Tenez*.

- Le lien peut également être fait pour une partie des emplois de *TIENS!* et non pour une autre.

C'est le cas de Claudine Olivier qui, dans une tentative de classification élaborée des interjections, aboutit à différencier les interjections proprement dites des "formules interpersonnelles stéréotypées", les deux catégories faisant partie des "signaux linguistiques".

Les formes construites avec un verbe à l'impératif peuvent en fait se retrouver sous l'un ou l'autre chapeau.

L'emploi présentatif de *TIENS!*, bien que non mentionné, se retrouverait classé au sein des formules, et l'emploi en contexte d'étonnement au sein des interjections, si l'on se base sur le traitement de *allez !* :

«Pour l'interprétation de certaines formules prenant leur source dans un verbe à l'impératif, il faut quelquefois faire intervenir une loi de discours : c'est le cas pour *allez !* qui est un marqueur de dérivation illocutoire et qui signifie de son emploi dérivé : *dépêchez-vous !* Cette valeur semble tirée d'un emploi de *allez !* qui serait une permission d'aller de l'avant : une allusion à cette permission permettrait de faire comprendre à l'allocutaire qu'il est souhaitable qu'il en fasse usage, c'est-à-dire qu'il "y aille". D'autres emplois dérivés déterminent une nouvelle unité lexicale *allez !* qui se rangerait parmi les interjections.»

On a donc deux unités lexicales distinctes.

TIENS! dans le type *tu sais / vous savez*, avec *tu comprends / vous comprenez*, *écoute(z)*, *remarque(z)*, *tu vois / vous voyez*. Elle s'attache à montrer qu'au sein des Gliederungssignale, ils appartiennent à la classe des "signaux d'ouverture".

¹ GÜLICH 1970 : 144. (*Les deux débuts de phrase sonnent de façon presque identique et pourtant différents marqueurs introductifs sont utilisés.*)

Comment s'opère cette rupture ? Par un procédé délimitant une sous-classe d'interjections, les "phrases tronquées en utilisation formulaire particularisante", qui sont des :

«délocutifs produits par la relecture, avec projection d'une valeur axiologique qui n'était pas présente à l'origine, de phrases ou de formules [...] renvoyant à un niveau sous-jacent à des structures phrastiques complètes. [exemple de *allons !*, *voyons !*, *tiens!*] [...] on n'a pas tout à fait ici une phrase complète, car après de tels verbes on attend une spécification sous la forme d'un complément de lieu (*aller*) ou d'un complément d'objet (*voir*, *tiens*¹) si le verbe est normalement transitif. L'absence de la spécification attendue oblige à la relecture : ces phrases connaissent donc ici un emploi dérivé.»²

Il y a donc une limite au-delà de laquelle la mise en rapport avec le verbe non seulement n'est plus consciente, mais ne se justifie plus.

On a là une conception fonctionnelle du verbe comme organisateur de la phrase, cadre dont il ne sort que pour se perdre.

Pour notre part, nous nous proposons au contraire de montrer que la connaissance des propriétés de *tenir* permet seule de rendre compte de façon pertinente du fonctionnement linguistique de *TIENS!* dans tous ses emplois.

D'ailleurs, l'origine indubitablement verbale de *TIENS!* et la cohérence qui a présidé au développement progressif de ses emplois devraient exclure l'abord d'un seul d'entre eux comme étant sans rapport, ou énigmatique.

Il existe un travail sur *TIENS!* qui part de ce même principe, l'auteur, Emmanuel Herique, optant résolument pour un rattachement au verbe *tenir* :

«Il y a bien un verbe *tenir* et un impératif à l'origine de cette interjection, et ces choix opérés dans le système langagier peuvent nous renseigner sur la nature de l'interjection.»³.

L'auteur privilégie les critères pragmatiques dans son analyse, et il est difficile de trouver une relation nettement établie et exploitée dans son étude.

¹ Le verbe *tenir* ne passe pas...

² OLIVIER 1986 : 71.

³ HERIQUE 1986 : 3.

Sur le verbe *tenir*, on peut trouver les éléments de description suivants :

«Notre hypothèse est que *tenir* est un *avoir* à l'intensif.»¹ «[...]le verbe *tenir* a dans son sémantisme deux niveaux que n'a pas *avoir* : a) la représentation de l'avoir ; b) plus qu'une représentation, *tenir* a une valeur déictique et dit le *je*, *ici* et *maintenant*. C'est le sens b) qui confère à *tenir* ses emplois en langue familière ou proverbiale, et aussi son utilisation en tant qu'interjectif. Ainsi le verbe *tenir* a une puissance, un dynamisme qui le rattache au présent de l'énonciation, au *je* de l'énonciateur.»²

S'intéressant en fait au "phénomène interjectif", plus qu'à la spécificité de *TIENS!*, il aboutira à une définition "fonctionnaliste" de cette forme, sans établir formellement un lien avec le verbe.

Voici ce que nous avons pu trouver comme caractérisation synthétique :

«*Tiens* a un fonctionnement double et paradoxal : il exprime la subjectivité, mais utilise le sens de l'objectivité.»³ «En résumé, *tiens* sert à indiquer (un objet, une évidence, le locuteur lui-même) et, ainsi, à introduire une conséquence à tirer (don, preuve, critique, question). Quel que soit son entourage syntaxique, *tiens* est toujours un signal qui renvoie à la situation.»⁴

On ne voit pas ce qui différencie *TIENS!* de *Oh !*, *Voilà !*, *Allez !*, *Dis-donc...*, dans cette caractérisation.

Sans prétendre apporter une solution définitive, notre travail a pour but essentiel de souligner que le pari d'une analyse motivée du fonctionnement de *TIENS!* n'est tenable que si l'on se dote d'outils d'analyse sémantique suffisamment puissants et abstraits.

Plus encore que dans les chapitres précédents, on conçoit que l'élection d'une valeur référentielle comme "sens propre", ou "valeur prototypique" ferait plus que compromettre la cohérence de la description.

5.1.2.2. Présence du mode impératif

Nous autorisant de la conjugaison *tiens/tenez*, et rejoignant en cela la tradition grammaticale, nous considérerons que le mode impératif est présent et à l'oeuvre dans le fonctionnement de *TIENS!*

¹ Id. p 51.

² Id. p 52.

³ Id. p 37.

⁴ Id. p 42.

Les emplois interjectifs de l'impératif existent déjà dès le latin, pour certains verbes, et semblent le fruit d'une évolution dont les étapes évoquent celles de *TIENS!* :

«Les types *audi, vide*, qui, à l'origine, expriment des commandements véritables pour les verbes *audire, videre*, assument facilement une fonction moins précise, c-à-d présentative : ils attirent l'attention de l'auditeur sur ce qui suit ou précède. Peu à peu les tours présentatifs commencent à apparaître dans les situations où le locuteur, en disant ce qui l'étonne ou le ravit, n'est pas sûr d'être entendu, et la fin de ce développement est marquée par l'impératif qui, employé seul, n'est qu'une interjection du [sic] sens indéfini.»¹

On a là un phénomène d'une assez grande généralité, semble-t-il, dans les langues romanes : une valeur de "présentatif-phatique" débouchant sur un emploi interjectif avec "cristallisation"² morphologique.

Le cas de *tenir* -> *TIENS!* semble typique du français, par rapport au latin³ et aux autres langues romanes⁴.

On retrouve, comme autres verbes employés en français à ce mode en tant qu'interjections, *aller, voir, dire* et dans une certaine mesure *penser, remarquer, écouter*.⁵

Les données sont hétérogènes, sur le plan

- des personnes :

*tiens / tenez / *tenons*

va / allez / allons

??vois / ?voyez⁶ / voyons

¹ LÖFSTEDT 1966 : 91.

² Terme de LÖFSTEDT 1966 : 92.

³ LÖFSTEDT 1966 : 95-96 : C'est le verbe *emere* ('prendre') qui «s'emploie nettement comme interjection et sans complément d'objet. [...] Le mot *em* est surtout présentatif. [...] Lorsque *em* est prononcé par un homme qui en bat un autre (et bien qu'on puisse, à la rigueur, considérer les coups comme un complément d'objet sous-entendu) on peut, à notre sens, y voir une interjection de joie maligne (... *em tibi male dictis pro istis*) [...] L'impératif *tene* n'est ni présentatif ni interjectionnel en latin. Il n'est aucunement comparable à l'impératif *tiens* du français. [...] C'est un cri 'au voleur' chez Plaute ([...] *perii, interii, occidi ! quo curram ? quo non curram ? tene, tene, quem ? quis ?*). Malgré le ton agité et exclamatif et malgré le fait que *tene* n'a pas de complément d'objet, nous devons souligner que *tene* a ici pleinement gardé son sens originel : le [...] commandement 'retenez-le' [...].»

⁴ On trouve souvent pour des emplois similaires (datif, étonnement, phatique...) l'utilisation de lexèmes verbaux traduisibles en français par *prendre, regarder*. Esp. *¡toma!*, *¡mira!* It. *tò!* [qui viendrait de *tògli!* (*tògliere* : "enlever, prendre")], *guarda!*

⁵ OLIVIER (1986 : 57) donne des exemples de l'affinité de l'impératif avec les interjections : provenance de *ouf !*, de l'impératif de *ouffler* (a.f., *souffler*), et de *aïe !*, impératif de *aidier* (a.f., *aider*).

⁶ Il n'est pas impossible qu'on ait là une élision du clitique *vous*, fréquente avant [v], *voyez !* étant une contraction de *vous voyez !* (et dès lors comparable à *tu vois !*)

*dis / dites / *disons*
*??pense / ?pensez / *pensons*

- de la compatibilité avec *donc* :

tiens donc / ??tenez donc
va donc / (et) allez donc / allons donc
??voyons donc
dis donc / dites donc
pensez donc

- du redoublement :

*tiens tiens / *tenez tenez /*
?va va / allez allez / allons allons
*voyons voyons*¹
**dis dis / *dites dites*

Une prise en compte du paradigme exigerait une analyse dépassant le cadre de cette étude. Nous ne mentionnons ces quelques exemples que pour montrer que *TIENS!* n'a rien d'un hapax, et que la prise en compte de l'impératif est justifiée.

Il convient de souligner que les valeurs non injonctives de l'impératif sont peu étudiées ; or on ne peut attribuer une valeur injonctive à toutes les expressions ci-dessus, ni à tous les emplois de *TIENS!*

Il sera donc nécessaire de partir de descriptions de l'impératif qui dépassent le cadre pragmatique de "l'ordre".²

5.1.2.3. Détachement et notion d' "interjection"

C'est le détachement qui distingue radicalement, par exemple :

- (a) *Tiens ton chapeau !*
- (b) *Tiens, ton chapeau !*

Dans (a) on a une valeur injonctive standard, avec un emploi de *tenir* que l'on peut rattacher au domaine de la "localisation spatiale agentive".

(a) est possible dans un contexte de sortie par grand vent, l'allocutaire étant coiffé d'un chapeau.

(b) est diversement interprétable, mais en aucun cas l'allocutaire n'est localisateur de *chapeau* avant l'énoncé.

¹ Le départ entre redoublement et répétition n'est pas toujours évident.

² Un exemple de la confusion fréquente entre la marque formelle "impératif" et la valeur injonctive : «L'impératif est un mode exprimant un ordre donné à un ou plusieurs interlocuteurs (dans les phrases affirmatives) ou une défense (dans les phrases négatives) : *Viens. Ne sors pas.*» DUBOIS et al. 1973 : 251.

Il semble qu'à l'époque médiévale, la forme (a) ait été attestée avec l'interprétation de (b) :

*Sire, tenés ma foi, loiaument vos plevi*¹

Actuellement le détachement est systématique, et c'est par ailleurs une des caractéristiques de l'ensemble de ce que l'on classe sous l'appellation d' "interjections".

Mais on conçoit la continuité diachronique selon laquelle s'opère le passage d'un emploi injonctif où le verbe régit le terme localisé, à un emploi injonctif détaché sans complément, puis à un emploi détaché non injonctif à valeur d'interpellation, et enfin à un emploi à valeur exclamative sans adresse à l'allocutaire.

Le statut grammatical de *TIENS!* échappe à la terminologie usuelle si l'on veut en rendre compte de façon unitaire.

Le détachement a rendu possible un fonctionnement qualifié d'interjectif, mais ne constitue pas un critère suffisant pour qualifier une forme d'interjection.

Nous estimons qu'il faut rendre compte de la fonction sémantique du détachement, en tant que marque d'une opération linguistique.

Le label "interjection" nous paraît problématique en général, et cet étiquetage d'intérêt contestable pour ce qui concerne *TIENS!*.

Le caractère "fourre-tout" de cette catégorie apparaît dans la multitude de critères hétérogènes et rarement infaillibles qui sont évoqués.

En témoigne par exemple la définition suivante :

«On appelle interjection un mot invariable, isolé, formant une phrase à lui seul, sans relation avec les autres propositions et exprimant une réaction affective vive.»²

TIENS! n'est pas invariable, sauf à ne retenir qu'une partie de ses emplois.

TIENS! ne se conçoit qu'en relation avec d'autres propositions (ce qui n'est pas le cas de *chut !*, par exemple).

¹ TOB-LOM, entrée *tenir*. Egalement chez HERIQUE. Exemples tirés du fichier de l'Inventaire Général de la Langue Française : *Tiens cecy, c'est pour ton renfort ; Tenez mon pain ; Sire, tenés chestui, si me rendés chelui*. (1984 : 63)

² DUBOIS et al., 1973 : 265.

Mettre en avant l'aspect affectif ou émotionnel, en prenant ces notions pour argent comptant, est une façon de ne pas prendre en compte le marquage proprement linguistique d'opérations prédicatives à travers ces formes qui sont bien de la langue, et non la sonorisation d'impulsions.

Cette conception "émotionnelle" se retrouve y compris chez des auteurs qui prennent des interjections comme objet d'analyse :

«Notre parti pris de donner à *mais* une fonction de connecteur conduirait [dans les emplois initiaux à valeur exclamative] à ne pas le considérer [...] comme la simple manifestation d'une émotion : il faudrait admettre, ou bien qu'il est plus qu'une interjection, ou bien que les interjections ont une valeur argumentative.»¹

«Pour nous, une interjection se reconnaît à deux propriétés complémentaires. L'une, négative, est qu'elle ne se présente pas comme destinée à fournir une information à l'auditeur - bien qu'elle puisse en apporter une et que l'intention non avouée de l'énonciateur puisse être de l'apporter. L'autre, positive, est qu'elle se présente comme arrachée au locuteur par la situation, c'est-à-dire comme une espèce de cri.»²

«[L'] impossibilité de répondre au moyen de *décidément* ! se comprend immédiatement si l'on admet que le locuteur présente son énonciation comme une interjection, c'est-à-dire comme une sorte de réflexe échappant à son initiative et dépourvue d'intention informative.»³

De tout cela il découle que seul l'emploi de *tiens* ! en contexte de surprise pourrait justifier l'appellation d'interjection.

Lucien Tesnière⁴ a établi un mode de classification en fonction du rapport entre le sujet et le monde, ce qui l'amène à distinguer les "phrasillons logiques" (*oui, non, voici, voilà*), qui expriment un procès purement intérieur au sujet parlant, des "phrasillons affectifs" ou interjections, réparties en trois groupes :

- interjections impulsives (*oh, ah, ouille*) : action du monde extérieur sur le sujet parlant ;
- interjections imitatives (*pan, paf*) : action extérieure au sujet parlant ;
- interjections impératives (*chut, pst, holà*) : action du sujet parlant sur le monde.

On peut regretter que *TIENS* ! ne soit pas mentionné, mais (et ceci explique peut-être cela), on voit d'emblée que plusieurs places seraient possibles.

¹ DUCROT 1980 : 130.

² DUCROT 1980 : 133.

³ DUCROT 1980 : 134.

⁴ TESNIERE 1936 : 347-352.

De même, Maurice Grévisse¹ classe les interjections «selon leur rôle dans la communication», et distingue ainsi «trois espèces de mots-phrases» :

- objectif, destiné à un interlocuteur :
oui, allo, OK, psst, stop, bravo...
- subjectif, expression «comme irrésistible» d'une sensation :
chic, flûte, hélas, ouf, dame, pouah...
- suggestif, par imitation :
vlan, paf...

Bien qu'ayant discuté le cas de *TIENS!* comme «mot-phrase accidentel», en tant que n'ayant pas les caractères morphologiques que le verbe a dans son emploi normal («*Tiens !* à une personne que l'on vouvoie»), cet auteur ne fait figurer *TIENS!* dans aucune des listes de ses trois classes, et on serait embarrassé pour choisir entre les deux premières.

Une vision exclusivement pragmatique n'aboutirait qu'à définir différentes valeurs illocutoires de *TIENS!*, comme en témoigne ce passage :

«[L'interjection] est le lieu privilégié où se marque l'interaction des individus. Cette interaction de l'énonciateur et du destinataire dans l'énoncé se manifeste de plusieurs façons. Par l'emploi de certaines interjections à valeur modalisatrice, l'énonciateur peut adopter des attitudes, jouer des rôles ; ces interjections lui fournissent tout un assortiment de personnages : étonné (*Tiens !*), heureux (*Chic !, Tant mieux !*) [...] L'énonciateur peut également se présenter comme agissant sur autrui en le faisant entrer dans son jeu, en le forçant en quelque sorte à tirer une conclusion qu'il a lui-même déterminée à l'avance ; c'est le rôle que remplissent les morphèmes interjectifs à valeur argumentative comme *Là !, Tiens, tiens ! [...] Eh bien !*»²

Envisager *TIENS!* dans le cadre du "phénomène interjectif" pose donc, à l'évidence, plus de problèmes que cela n'en résout.

Ce qui est en jeu ne se laisse pas cerner, de notre point de vue, par des critères d'attitude psychologique du locuteur, comme :

«Le locuteur réagit à S [la situation] en disant : *Eh bien Q*. C'est cet aspect de réaction spontanée ou simulée qui fait de *eh bien* une interjection.»³

L'important n'est pas de rattacher *TIENS!* ou non à cette catégorie problématique d'interjection, mais de prendre en compte le détachement

¹ GREVISSE 1986 : 1589-1591.

² DUCROT 1980 : 161.

³ DUCROT 1980 : 162.

qui manifeste (entre autres) que l'on n'a pas affaire simplement à un impératif.

De façon générale, nous défendons le statut pleinement linguistique de toute unité lexicale, qu'on l'appelle interjection ou non.

Reprenant le rejet des interjections dans le domaine de l'inalanalysable à quoi aboutit le raisonnement de Jean-Claude Milner¹, Françoise Kerleroux expose en ces termes ce qui selon elle fonde la spécificité et la non identifiabilité des interjections :

«En suivant cette ligne, on appellerait interjection des termes sans appartenance catégorielle sui generis ; on peut ajouter qu'ils sont également, de manière tendancielle, dénués de sens lexical, ou en cours de dénuement. Soit que les matrices phonologiques affectées à cet emploi (*oh, ah, hola*) présentent des interprétations peu spécifiables [...], soit que l'emploi interjectif de termes, par ailleurs dotés de catégorie et de sens, amène de façon concomitante une abrasion sémantique et une annulation de l'appartenance catégorielle.»

L'auteur poursuit sur un point qui nous intéresse particulièrement :

«Cette réduction d'un sens lexical distinct, tendant vers le point zéro de la pure production d'un bruit vocal expressif, rendrait compte des emplois de formes verbales à l'impératif qui ne maintiennent ni le sens du lexème ni le sens des désinences personnelles comme en témoignent les diverses incohérences sémantiques qui deviendraient visibles si ces termes étaient pris pour autre chose que ce rôle d'interjection, ainsi que les contradictions des marques personnelles. [En note :] *Allons ! reste là - Allez ! reste tranquille - Tiens, tiens, tiens ! ...Et vous ne l'avez plus jamais revu ? -Tiens ! ! Tenez ! Je vais vous raconter une histoire.*»²

Notre vision des phénomènes part d'un point de vue diamétralement opposé sur tous les points évoqués ci-dessus, ainsi que la description le fera apparaître progressivement.

5.1.2.4. L'alternance *tiens/tenez*

Ce point, variable selon les emplois de *TIENS!*, est de grande importance.

La marque du rapport avec l'allocutaire, rapport que le locuteur construit à travers le tutoiement (singulier familier) ou le vouvoiement (singulier

¹ MILNER 1989 : 353. «[...] il va de soi que la catégorie interjection est en réalité une non catégorie [...] On sait que la linguistique n'en parle guère et peut-être n'a-t-elle pas à en parler, même si une grammaire descriptive [...] ne peut les ignorer.» Cité par F. Kerleroux.

² KERLEROUX 1992 : 35-36.

distant, ou multiple), transparaît différemment dans les emplois de *TIENS!*.

Selon les valeurs, l'alternance *tiens/tenez* en écho au *tu/vous* sera obligatoire, possible, ou exclue.

Ce point sera précisé et exploité plus loin, mais soulignons d'emblée qu'il s'agit d'un paramètre morphologique qui joue dans la variété des valeurs de *TIENS!* un rôle distinct de celui du verbe *tenir* (auquel il convient de ne pas rapporter toute la variation, pas plus que toute la stabilité, de *TIENS!*).

5.1.2.5. La place de *TIENS!*

En fait, les contraintes strictement liées à l'emplacement (début ou fin d'énoncé, incise...) sont moins fortes que l'on pourrait croire.

Si l'on pense spontanément à une opposition entre antéposé (a-b) et postposé (c) pour des valeurs comme :

- (a) *Tiens, prends ta part !*
- (b) *Tiens !? Il est déjà là ?*
- (c) *Les gens comme ça vaudrait mieux les enfermer, tiens !*

on peut quand même concevoir l'inverse :

- (a') *Prends ta part, tiens !*
- (b') *Il est déjà là ? Tiens !?*
- (c') *Tiens, les gens comme ça vaudrait mieux les enfermer !*
- (c'') *Les gens comme ça, tiens, vaudrait mieux les enfermer !*

Ce qui va se jouer sera essentiellement le rapport de thématisation au sein de l'énoncé.

TIENS! peut constituer le thème de l'énoncé, explicité à travers une proposition, ou à l'inverse, venir en commentaire d'une proposition.

Cette possibilité est en elle-même intéressante, et autorise une variété de modes d'articulation entre préconstruit et prédiqué.

Il conviendra également de prendre ce facteur en compte, dans la mesure où la différence finale / initiale pourrait constituer un biais dans l'étude de l'intonation, pour ce qui est de la durée et de la courbe mélodique.

5.1.2.6. Le contour intonatif

Le critère de détachement rythmique est suffisant parmi les facteurs prosodiques,¹ pour délimiter un type d'emploi de *tenir* justiciable d'une analyse à la fois globale et particulière.

Comment la variable intonative s'inscrit-elle plus finement dans ce cadre ?

Nous avons souhaité étudier ce point, car nous avons l'impression qu'une grande variété de contours était susceptible d'illustrer tel ou tel emploi de *TIENS!*, et il est nécessaire de savoir si ce facteur contribue de façon déterminante à la définition de la valeur de *TIENS!*, ou s'il ne fait que la traduire.

En fait, si l'on se réfère aux dix intonations de base de Pierre Delattre,² il ne nous paraissait pas exclu a priori d'avoir au moins :

- | | |
|-----------------------------|---|
| - "exclamation" : | <i>Tiens ! Et pis quoi encore ?</i> |
| - "question" ³ : | <i>Tiens ! il a plu</i> |
| - "continuation majeure" : | <i>Eh ben moi, tiens, je vais t'en offrir une.</i> |
| - "continuation mineure" : | <i>Et tiens, l'autre jour, je rencontre sa fille...</i> |
| - "finalité" : | <i>Intéressant ! Je vais noter la référence, tiens!</i> |
| - "parenthèse basse" : | <i>Assieds-toi, tiens, on va en parler cinq minutes.</i> |
| - "implication" : | <i>Tiens !... Mais qui voilà donc ? On te croyait en pleine lune de miel...</i> |

Cet avis étant purement intuitif et personnel, un minimum de vérification s'imposait.

Aussi avons-nous procédé à une analyse instrumentale restée sommaire, mais qui permet du moins d'amorcer une réponse aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure le paramètre intonation est-il tributaire de la place de *TIENS!* ?
- L'expression se comporte-t-elle comme tout groupe en apposition ?
- Cette variable peut-elle constituer un critère de classification des valeurs de *TIENS!* ?

¹ Précisons que par prosodie, nous entendons l'ensemble des trois variables pertinentes que sont l'intonation, le rythme et l'accentuation. L'intonation consistant en une certaine configuration mélodique organisée, descriptible à l'aide d'un nombre restreint de caractéristiques.

² DELATTRE (1966). Bien que parfois remise en cause, cette classification est suffisante pour notre propos.

³ Delattre distingue nettement la question - dite parfois "fermée" (intonation montante convexe) de l'interrogation (intonation descendante concave), appelée parfois "question ouverte". On voit que la ponctuation écrite ne correspond ni à un contour intonatif, ni à un type de construction d'une relation prédicative (resp. saturée vs non saturée).

Descriptif de l'expérience :

Nous avons constitué un corpus illustrant 8 valeurs de *TIENS!*, ainsi qu'un emploi de *tiens tiens* et un emploi de *tiens donc*.¹

Pour neutraliser la variable microprosodique, et pour évaluer la pertinence de la place initiale ou finale, nous avons testé systématiquement deux suites identiques sur le plan segmental :

- (a) : [tjɛsɔʃapo]

- (b) : [sɔʃapotjɛ]

Nous avons également testé deux séquences témoin avec un emploi injonctif de *tenir son chapeau*, numérotées 0a et 0b, qui sont (dites par un metteur en scène à un machiniste en train de mettre en place des marionnettes) :

0a. *Fais-bien attention en la déplaçant. Tiens son chapeau, il va glisser !*

0b. *Et la troisième marionnette, regarde voir si son chapeau tient !*

Nous nous sommes limitée à cinq locuteurs, trois hommes et deux femmes, de milieu socio-culturel et d'âge proches : professions enseignants, étudiant, orthophoniste, entre 30 et 40 ans.

Nous avons attaché une grande importance au naturel des productions.

Les conditions d'enregistrement ont été les suivantes :

- Le lieu : domicile ou sur le lieu de travail du locuteur (absence totale de stress);
- La mise en contexte : pour chaque séquence, avant de montrer le texte au locuteur, nous avons commencé par poser les éléments du contexte, en disant par exemple :

Tu es commissaire, et tu soupçonnes un guide de malversations. Il y a un décès dans une excursion qu'il a menée. Tu l'apprends et tu penses à un meurtre. Sur ces entrefaites, arrive l'inspecteur qui te dit :«...». Et alors tu réponds : #.

Là seulement, le texte écrit était montré.² Puis, le locuteur le mémorisait et s'exerçait à énoncer la séquence, en réponse à la question qui éventuellement précédait et que nous prononcions, ou en faisant un geste... bref en prenant le temps de se "mettre dans le bain".

Les séquences n'étaient donc pas lues, et chacune était nettement séparée de la précédente par ce temps d'explication et de mémorisation.

De surcroît, nous avons enregistré plusieurs réalisations de chacune des séquences, noté celle qui nous paraissait, ainsi qu'au locuteur, la meilleure, et nous en avons choisi une pour l'analyse instrumentale, en fonction de ce critère et de l'impression d'auditeurs lors d'une écoute ultérieure.

Aspects techniques :

L'enregistrement s'est fait dans des lieux très calmes, avec un magnétophone Superscope CD 320 avec micro AKG D100, et la qualité de la cassette est excellente.

¹ Nous nous étions proposé d'étudier également *tiens tiens* et *tiens donc*. L'ampleur du travail d'analyse linguistique (redoublement, *donc*) nous fait repousser à plus tard cette étude. Nous faisons néanmoins figurer les courbes et les mesures qui concernent ces expressions, car leur comparaison avec celles de 8a et 8b est intéressante.

² Bien évidemment, nous ne prononcions surtout pas la séquence.

L'analyse instrumentale a été réalisée avec un sonographe Sona-Graph Kay 5500, au Laboratoire d'Analyse de la Parole du Centre de Linguistique Appliquée de Besançon,¹ avec l'aide généreuse et les conseils éclairés d'Abderraïm Amrani, phonéticien, que nous remercions grandement ici.

Le relevé des courbes figurant en annexe II a été fait par décalque, et les rares fois où cela était impossible (tracé trop long), par imitation.

Cette expérience n'est qu'un test exploratoire, et les observations que nous en tirerons sont tout sauf des conclusions.

Lorsque nous en commenterons les résultats, cela devra **toujours** s'entendre comme des propositions **très prudemment** avancées, en vue d'une vérification ultérieure plus systématique.

Mais nous tenions à aborder les aspects prosodiques autrement qu'en évoquant leur évidente pertinence.

5.1.3. Les valeurs de *TIENS*!

Nous illustrerons la remarquable diversité des valeurs par les exemples suivants ² :

- (1) *Tiens ! tes chaussures !* [don d'objet]
- (2) *Tiens ! ça t'apprendra !* [gifle]
- (3) *Tiens ! voilà ce que j'en fais de ton cadeau !* [déchiétant le cadeau en question]
- (4) *Tiens ! j'aime mieux m'en aller* [se levant avec fracas et sortant de la pièce]
- (5) *Tiens ! quand je vois ça ça m'écoeure...* [résumé conclusif]
- (6) *Tiens ! t'aurais mieux fait de rien dire* [avis synthétique]
- (7) *Tiens ! si tu allais la voir ?* [idée de solution]
- (8) *Tiens ! passe-moi donc le persil* [proposition soudaine, ou bifurcation clôturant ce qui précède]
- (9) *Tiens ! l'autre jour j'ai pris ta soeur en stop* [mention subite - cf. Au fait !]
- (10) *Tiens ! pas plus tard qu'hier, je me suis fait piquer mes essuie-glaces !* [ex. à l'appui d'une idée]
- (11) *Tiens ! tu vas voir qu'il va nous demander la voiture* [attente d'un fait prévisible]
- (12) *Tiens ! il manquerait plus que ça !* [réaction à la goutte qui fait déborder le vase - cf. Ben voyons !]
- (13) *Tiens ! qu'est-ce que je te disais ?* [observation d'un fait prévu]
- (14) *Tiens ! pas folle, la guêpe !* [constat d'évidence - cf. Pardi !, Dame !]
- (15) *Tiens !? comme par hasard...* [ironie, fausse surprise - cf. Tiens donc !...]
- (16) *Tiens ? intéressant...* [constat de coïncidence - cf. Tiens tiens !?]
- (17) *Tiens ? la clé est sur la porte !* [étonnement]

Le classement de toute occurrence dans un boîte étanche est exclu, la multiplication des valeurs retenues ne garantissant pas d'avoir couvert l'ensemble des cas de figure. Ainsi, le nombre de valeurs distinguées par les dictionnaires oscille entre trois et huit, et dans tous les cas, on peut

¹ Direction Elizabeth LHOUE.

² Nous faisons figurer entre □ des éléments de contextualisation, ou des termes pouvant commuter avec *Tiens* !

trouver des emplois qui ne sont rattachables trivialement à aucune d'entre elles.

Sachant que des valeurs intermédiaires pourraient être représentées entre la plupart des séquences (1-17) ci-dessus, ou que certaines se rejoignent par-dessus les autres, il convient d'appréhender la polysémie de *TIENS!* comme un motif continu plutôt que comme l'étagement de valeurs cloisonnées.

Cela ne veut pas dire que la diversité des valeurs de *TIENS!* ne relève d'aucun principe d'organisation. Sauf à opter pour le désordre, on doit supposer que le continuum et la polydirectionnalité de ces valeurs sont rapportables à des axes qui structurent ce déploiement.

Cette partie aura donc deux objectifs :

- souligner au fil de l'exposé de quelques classifications la grande diversité d'emplois de cette forme quant à l'interprétation que l'on peut en donner en termes pragmatiques, et la continuité que l'on peut établir entre bon nombre d'entre eux ;
- dégager un nombre restreint de valeurs polaires à partir desquelles structurer la description des phénomènes qui nous intéressent, tout en ne perdant pas de vue leur nature continue.

5.1.3.1. Descriptions lexicographiques

On trouvera une revue des plus grands dictionnaires chez E. Herique. Nous nous limiterons ici à quelques exemples, dont celui du TLF, paru depuis.

Le **Grand Robert de 1966-70**, qui ne réserve pas d'entrée spéciale à *TIENS!*, répartit les emplois sur deux paragraphes. Il distingue le premier type ("prends, prenez"), en y rattachant comme emploi ironique le cas où cela «se dit à quelqu'un que l'on frappe».

Puis vient le reste des emplois présentés comme figurés :

«Avec une valeur de simple interjection pour appeler l'attention de quelqu'un (vers 1190), ou encore pour manifester de la surprise, de l'ironie, de l'indignation, etc.»

Suivent 13 exemples, dont 12 présentent *TIENS!* à l'initiale de la séquence, le 13ème ayant la structure *Parce que, tenez : ceux qui...*

Le **Dictionnaire Encyclopédique Quillet** (1963), dans son effort de clarification, est finalement assez confus, et l'on oscille entre quatre et cinq valeurs.

D'une part, ce dictionnaire mentionne sous l'entrée *tenir* :
«*tiens* ou *tenez* employés absolument comme locutions interjectives»,
et distingue la signification "prends, prenez ce que je vous présente" des autres emplois présentés comme familiers, avec trois valeurs :
«soit pour attirer l'attention, soit pour avertir de prendre garde à une chose, soit pour terminer une discussion».
D'autre part *Tiens !* invariable, considéré comme une interjection, a une entrée séparée. Trois emplois sont répertoriés : pour attirer l'attention :
*Tiens, prends cela*¹ marquer la surprise, l'ironie :*Tiens ! c'est vous ?*
et familièrement, : «s'emploie souvent répété pour marquer l'étonnement.
Tiens ! Tiens ! il y a du nouveau ici.»²

On voit que les descriptions lexicographiques contemporaines s'accordent pour distinguer nettement le "don", mais varient quant à l'importance accordée aux valeurs telles que "appel à l'attention", "exemple", "surprise", et signalent plus ou moins des effets de type conclusif, ironique, d'insistance...

Il est clair que nombre d'emplois ne se laissent pas classer aisément à l'aide de trois ou quatre "chapeaux". Cela peut donner l'impression d'une description trop grossière, laissant dans l'ombre une bonne partie des valeurs de *TIENS!* dont la remarquable souplesse d'emploi fait écho à celle de *tenir*.

Il est tentant, dès lors, d'améliorer la description en affinant la typologie des emplois.

C'est ce qu'a fait Emmanuel Herique dans le cadre d'un travail sur "le phénomène interjectif", dont nous présenterons brièvement l'éventail des valeurs qu'il définit.

¹ Ce choix n'est pas des plus heureux, l'exemple pouvant s'appliquer au premier sens décrit sous l'entrée *tenir*. Le vouvoiement eût mieux fait ressortir la différence. On voit que si le Quillet tente d'organiser les données, le flottement interprétatif n'est pas contourné pour autant. Nous verrons que plutôt qu'essayer de réduire ce flottement, il convient au contraire de le faire jouer.

² Ici aussi, on pourrait inverser les fonctions attribuées à *Tiens !* et à *Tiens tiens !*

Le classement du TLF est tiré directement de son travail. Disons d'emblée que, si la description est incontestablement plus fouillée et plus riche que celle des autres dictionnaires, sa pertinence laisse encore beaucoup à désirer.

Ainsi, on ne trouve nulle part les emplois paraphrasables par *pardi*,¹ tels que (18) :

"- Et pis alors comment tu vas faire pour remettre les traits ?
(18) - J'vais les dessiner, tiens !" ²

5.1.3.2. Un exemple de classement pragmatique : les huit valeurs de Emmanuel Herique

E. Herique fonde son classement en huit effets de sens sur un critère pragmatique:

«Les huit catégories que nous proposons correspondent à un type d'action du locuteur par rapport à une situation donnée. Les zones sémantiques ainsi définies marquent toutes une attitude différente (donc un acte de parole différent) du locuteur par rapport à son interlocuteur.»³

Cela donne la palette de valeurs suivante :

- 1 - datif pur [TLF : «le locuteur interpelle qqn à qui il présente qqc.»]
Tiens, lis et juge-moi
- 2 - datif à valeur modale [TLF : «le locuteur active une situation»]
Tiens, le voilà ton litre. Il jette rageusement la bouteille.
- 3 - valeur phatique [TLF : «le locuteur entre en contact»]
Tiens, tu peux m'apporter un couteau, s'il te plaît ?
- 4 - appui d'un exemple, d'une preuve [TLF : «le locuteur justifie par un ex. ou par une preuve»]
Un mot, un simple mot, venant d'un peu loin, pas trop - tiens, le Caire, par exemple, ou Port-Saïd.
- 5 - argumentation [TLF : «le locuteur défend une opinion»]
Tiens, depuis que je te parle, il doit en être au moins à la rougeole.
- 6 - argumentatif absolu [TLF : «le locuteur exprime sa désapprobation franche, sa rancune»]
Tiens, dit celui-ci au gardien-chef, tu vas voir ce salaud-là ! il a encore recommencé,...
- 7 - étonnement [TLF : «le locuteur exprime sa surprise dans le discours dir. et ds le discours latent»]
Tiens ! je ne m'y attendais pas
Tiens ! pensa-t-il. A l'heure qu'il est mon livre a paru !⁴

¹ La raison en est le choix de l'exemple qui doit théoriquement en tenir lieu : «*Le prince hindou de l'autre bout de la salle fit un grand geste hautain pour appeler l'infirmier. - Tiens, dit celui-ci au gardien-chef, tu vas voir ce salaud-là ! Il a encore recommencé, j'en suis sûr. Oh mais cette fois...*» (M. Druon, *Les grandes familles*, 1948) et de l'interprétation "psychologiste" qui en est faite : «Le locuteur exprime sa désapprobation franche, sa rancune».

² Dialogue à propos d'une maquette dans un bureau d'études, mai 1995.

³ HERIQUE (1986), p 15.

⁴ Beauvoir, *Les mandarins*, 1954, 93.

8 - ironie, insinuation [TLF : «le locuteur retient sa surprise, ironise, insinue»]
Tiens, tiens ! ricana Jean.

La finesse de description chez E. Herique a deux origines :

- une attention portée aux énoncés oraux spontanés, dont plusieurs ne se laissent pas classer selon les catégories disponibles jusqu'alors.

Opérer, comme l'a fait l'auteur, des relevés dans les conversations, est un préalable indispensable. Les corpus littéraires sont loin de refléter la variété des emplois de *TIENS!*

- une approche où l'état d'esprit du locuteur, plutôt que d'être pris en compte en termes de condition d'apparition de *TIENS!*, est donné comme ce qui en fait le contenu même.

C'est postuler que le signe vient exprimer un sens qui se fonde dans un certain rapport d'un locuteur à une situation, «la distance première entre le dit et le monde»¹ étant de l'ordre de l'accident, et non plus au principe même de l'activité langagière : les locuteurs sont faillibles, mais les signes demeurent fondamentalement dociles.

Cette conception conduit à invoquer des variables psychologiques dont rien ne peut étayer ou réfuter la pertinence : c'est cher payer l'économie de l'analyse linguistique.

Ainsi, Tiens6 (argumentatif absolu) est distingué de Tiens5 (argumentation) essentiellement par le fait qu'il :

«sera teinté d'agressivité ou pourra exprimer la rancune.»²

Les exemples donnés par E. Herique pour ces deux valeurs nous semblent en fait très proches :

Tiens5 :

Je veux dire, pas sur la mer. Qu'il navigue comme toi, tiens! Sur le vieux port, ou sur les rivières (...)

Tiens6 :

T'entendais les Buls causer dans leur trou, rigoler, parfois, à cinq pas de toi ! T'étais là, couché, ton sifflet entre les dents. Tu savais que tu les possédais d'avance.... Tu jouissais, tiens !... Et puis, tu te décidais. (...)

¹ S. de Vogüé 1993 : 68.

² HERIQUE (1986), p 20.

Tout ceci fournit un cadre d'analyse basé sur l'interprétation de "ce que veut faire le locuteur" en énonçant *TIENS!* :

«Les huit sens de *tiens* correspondent aux actes suivants de la part du locuteur : 1. il donne; 2. il active la situation; 3. il entre en contact; 4. il justifie; 5. il défend une opinion; 6. il rabaisse son interlocuteur; 7. il exprime sa surprise; 8. il retient sa surprise, il insinue.»¹

E. Herique avait cependant posé d'emblée une perspective "unitaire" :

«Le but de cette étude sur *tiens* est de proposer un schéma abstrait rendant compte des différents effets de sens et des environnements syntaxiques de *tiens*.»²

Pour plusieurs raisons, nous ne reprendrons pas la classification d'E. Herique.

Bien que cette liste de valeurs soit plus détaillée que celles adoptées jusqu'alors par les dictionnaires, certains emplois ne se laissent toujours pas décrire par l'un de ces huit "sens".

Où classer :

(19) «*Toi, Marinette, va-t-en au jardin avec le chien. Je vous rejoins. Mais d'abord, débarrasse-toi du poussin. Mets-le sous cette corbeille, tiens.*»³

Cet exemple se rapproche fort, à notre sens, de :

Petit, donne-moi encore un croissant, tiens !

version modifiée de :

Tiens, petit, donne-moi encore un croissant,

qui est donné comme typique de la valeur "phatique",

Or, les rares exemples donnés pour cette valeur commencent par *TIENS!*, ce qui accentue un effet de "prise de contact" avec l'interlocuteur qui n'est peut-être pas fondamental, et que l'on ne peut pas associer à l'exemple (19) donné plus haut.

Du moins, lui appliquer le terme de "valeur phatique" reviendrait à supprimer toute limite contrôlable pour cette classe.

Concernant le sens 7 ("étonnement"), l'énoncé :

(20) «*Tiens ! pensa-t-il. A l'heure qu'il est mon livre a paru !*»⁴

¹ HERIQUE 1986 : 24. On voit que ce commentaire a directement inspiré les "chapeaux" du TLF.

² HERIQUE 1986 : 11.

³ M. Aymé, *Les contes du Chat Perché*, Folio 1991, p196.

⁴ Beauvoir, *Les mandarins*, 1954. Cit.HERIQUE (1986 : 22)

donné en exemple parmi d'autres nous paraît plutôt traduire la remémoration d'un fait prévu que l'"étonnement".

Comme les chapeaux sémantico-pragmatiques proposés constituent la base de la classification, on pourrait souhaiter une relative homogénéité, de ce point de vue, dans chaque catégorie. Or, la variation de *TIENS!* est telle que cette exigence conduirait inévitablement à laisser de côté des inclassables.

Certes, E. Herique souligne le caractère polaire de ces huit valeurs, un exemple pouvant "osciller" entre deux.

Mais du moins, un énoncé donné comme représentatif d'un sens ne doit-il pas passer à côté de ce qui fait la définition même de ce sens.

Ce qui nous paraît en fait le plus contestable, c'est le critère retenu ("attitude" du locuteur), manquant de rigueur linguistique.

Ainsi par exemple, la valeur *Tiens*⁸, "ironie, étonnement", qui concerne en fait exclusivement la forme *Tiens tiens !*, sera commentée sans qu'une analyse de la répétition comme forme linguistique soit intégrée à l'étude de l'effet de sens résultant, sinon comme "feinte" du locuteur :

«Si l'ironie consiste à dire une chose pour signifier son contraire, il faut voir en "tiens tiens" une insistance sur l'expression de la surprise qui, par contraste avec la situation réelle, sera automatiquement exclue.»¹

On peut regretter par ailleurs le faible parti tiré de la classification proposée, l'auteur soulignant sans cesse les filiations entre valeurs :

«Le sens 6 est une condensation, une concentration du sens 5.» (p19)

«Le deuxième sens provient d'une abstraction du sens premier» (p15)

«Insistons, pour bien distinguer [l'exemple et la preuve, sens4] de tous les autres, qu'ils peuvent ne porter aucune nuance d'étonnement ni d'insistance partisane.[...] Si le locuteur est plus passionné et défend à toute force un point de vue, il n'y a plus mention de preuve, mais argumentation (sens 5).» (p17-18)

«*Tiens* a une valeur argumentative dans la longue progression du dialogue, mais aussi une valeur d'exemplification, ainsi qu'une valeur atténuée de surprise. Ce cas² montre à quel point un énoncé peut osciller entre les sens que nous avons répertoriés [...].» (p41)

¹ HERIQUE (1986 : 23).

² Il s'agit de : «[...] je vais même essayer de t'en écrire et j'en demanderai aux copains. *Tiens*, ça serait tout à fait dans les cordes de Julien, je suis sûr qu'il t'écrira des chansons charmantes.» Beauvoir, *Les mandarins*, 1954.

Enfin, dans son travail sur les datations venant clôturer l'étude de *tiens*, E. Herique¹ en revient à quatre étapes, correspondant à ce qu'il nomme «sens principaux» :

- premièrement le "datif pur" (sens 1),
- deuxièmement une «abstraction du sens» aboutissant aux sens 3, 4, 5, et 6,
- troisièmement la surprise (sens 7), quatrièmement l'ironie (sens 8).

Le sens 2 n'étant pas mentionné.

Ce qui revient peu ou prou aux classifications lexicographiques.

5.1.3.3. Pôles retenus pour la présente description

5.1.3.3.1. Un critère morphologique de différenciation

Nous nous baserons sur un élément formel : la marque du rapport à l'allocutaire que construit le locuteur (à travers le tutoiement ou le vouvoiement), qui transparaît différemment dans les emplois de *TIENS!*, qui "obéit" (*tenez*) ou non (*tiens*) à la flexion en cas de vouvoiement.

Selon les cas, l'alternance *tiens/tenez* en écho au *tu/vous* sera obligatoire, possible, ou exclue.

On peut illustrer ces trois cas de figure par des exemples typiques :

Cas 1, alternance obligatoire :

Tiens, ton chapeau ! Par ce temps, ça s'impose...
Tenez, votre chapeau ! Par ce temps, ça s'impose...
** Tiens, votre chapeau ! Par ce temps, ça s'impose...*

Cas 2, alternance possible :

Je te dis qu'il est cinglé ! Tiens, l'autre jour...
Je vous dis qu'il est cinglé ! Tenez, l'autre jour...
Je vous dis qu'il est cinglé ! Tiens, l'autre jour, ...

Tiens, puisque c'est ça, tu vas prendre un verre avec nous
Tenez, puisque c'est ça, vous allez prendre un verre avec nous
Tiens, puisque c'est ça, vous allez prendre un verre avec nous

¹ HERIQUE (1986 : 68).

Cas 3, alternance exclue :

Tiens !? tu es là ?!

* *Tenez !? vous êtes là ?!*

Tiens !? vous êtes là ?!

Soulignons que l'on n'accorde pas à l'alternance l'attention qu'elle mérite. Le DAc (éd.1935) ni le Quillet (éd. 1977) ne font mention du phénomène.¹

En fait, c'est la non-alternance qui fera éventuellement l'objet d'une remarque à propos de la valeur "surprise".

Ainsi du GRobert :

«Rem : *Tiens !* est suffisamment lexicalisé pour pouvoir s'employer avec le vouvoiement. *Tiens ! vous êtes là ?*»

Le TLF prend ce critère comme mode de classement.², mais ne distingue que deux classes :

«a) [Sous les formes *tiens* ou *tenez*] - b) [Uniquement sous la forme *tiens*]»

Les rédacteurs se sont inspirés d'E. Herique (cité dans la bibliographie).

Or d'une part cet auteur n'accorde pas d'attention aux cas d'alternance possible (notre pôle 2).

D'autre part, ce critère n'est exploité que pragmatiquement, le cas de non-alternance étant interprété comme marque d'un tutoiement.

«[...] si le *tiens* de surprise peut s'analyser comme invariable car il est adressé au locuteur lui-même (qui se tutoiera), le *tiens* argumentatif absolu n'est pas une réflexion, un étonnement intérieur partagé à mi-voix. [...] Il semble bien qu'ici le tutoiement soit tourné vers l'interlocuteur, à l'inverse du *tiens* de surprise où le tutoiement est la marque de l'intimité du locuteur avec lui-même.»³

Que l'on ait affaire, dans la valeur "surprise", à une forme de réflexivité énonciative, c'est bien possible et nous y reviendrons.

Mais il est superflu et même erroné de parler de "tutoiement" **dans TIENS!**.

Cela revient en fait à substituer aux propriétés abstraites à l'oeuvre dans

¹ Le DAc commence par mentionner *tenez*. Puis la forme au singulier est introduite ainsi : «*Tenez, le voilà qui passe. On dit de même : Tiens. Tiens, le voilà qui passe. Pour marquer la surprise, Tiens, je ne m'attendais pas à cela. Tiens, tiens, vous voilà.*» Le Quillet ne reconnaît qu'à *tiens !* le statut d'interjection, cette forme faisant l'objet d'une entrée isolée. *Tiens* ou *tenez* sont dits, dans l'article *tenir*, "locutions interjectives". Les conditions de l'alternance ne sont pas définies.

Rappelons que Bescherelle ne mentionne que *Tenez*.

² Signalons que notre choix de critère ne doit rien à celui du TLF, le vol. 16 étant paru bien après.

³ HERIQUE 1986 : 129-130. H se réfère ici à un énoncé de R. Devos déjà cité plus haut, auquel il associe «un effet insultant, gouaillieur» et de la familiarité.

ces emplois de *TIENS!* un phénomène voisin qui, même s'il est rattachable à un mécanisme profond apparenté, est disjoint et ne doit pas être situé au niveau des principes explicatifs.

L'alternance est marquée, par exemple, dans un contexte autre que la transmission d'objet, comme :

Arthur [vantant "Frontin" (alias Thomas) qui est présent, à un groupe d'amis]
 - *C'est qu'en vérité il n'a pas son pareil !... Faut-il rapprocher deux amants ?... Frontin s'en mêle... le mariage est conclu. [...] faut-il ouvrir une prison ou gagner un procès, Frontin, toujours Frontin. [...] Et tout cela avec tranquillité, avec bonhomie, comme un homme qui ne voit rien, qui ne comprend rien... Tenez, regardez-le avec son air bête...* [à Thomas :] *Tiens, embrasse-moi !*
 Thomas (s'essuyant avec le revers de sa manche) - *Comment ! vous voulez ?...*¹

Le tableau qui suit rend compte des trois comportements, tels qu'ils apparaissent en cas de vouvoiement :

	<i>tiens</i>	<i>tenez</i>
(1)	-	+
(2)	+	+
(3)	+	-

Ce paramètre morphologique joue dans la variété des valeurs de *TIENS!* un rôle distinct de celui du verbe *tenir*, auquel il convient de ne pas rapporter toute la variation, non plus que toute la stabilité, de *TIENS!*

Ceci donne trois jalons (deux extrêmes et un centre) sur l'axe d'un continuum² où l'on pourrait situer tel ou tel emploi de *TIENS!*

Le passage de (1) à (14-17), dans les exemples donnés en 1.1., s'opère selon cet axe.

Ces types seront à considérer comme des pôles pouvant organiser le continuum des emplois possibles.

Nous ne leur assignerons pas d'étiquette, et nous les associerons, pour la commodité de l'exposé, aux numéros 1,2,3, rapportables pour mémoire aux séquences suivantes :

¹ E. Labiche, *Le Roi des Frontins*, II, 18. 1845.

² Le tableau est à concevoir avec des pointillés intérieurs, car dans certains cas, il est difficile de trancher quant à la possibilité d'avoir *tiens*, ou d'avoir *tenez*. Par exemple dans le cas d'une gifle, peut-on dire : *Tenez ! vous l'avez pas volée, celle-là !* Peut-on avoir : *Et tiens, vous vous trompez toujours à cet endroit... ?*

1. *Tiens ! Ton chapeau ! Par ce temps, ça s'impose...*
2. *Je te dis qu'il est cinglé ! Tiens, l'autre jour, ...*
3. *Tiens ! ? Il a plu !*

Ces séquences ne seront utilisées que comme repères^{et} n'ont pour nous aucune valeur "prototypique". Un emploi très différent de 3, paraphrasable par *pardî !*, tel que :

- *Vous avez vu ? Ils ont annoncé un financement des écoles privées*
- *Tiens ! C'est leurs gamins qui y vont, pas étonnant qu'ils leur donnent des sous...*

et dont le classement était malaisé au sein des huit sens de Herique,¹ sera rattaché pour la présente analyse au pôle 3, en raison de la contrainte :

??Tenez ! C'est leurs gamins qui...

5.1.3.3.2. Prévalence du continuum

Si les valeurs regroupables sous le pôle 3 sont assez aisément définissables, et si le rattachement de l'emploi "métaphorique-agressif"² comme :

Tiens ! tu l'as pas volée celle-là !

au pôle 1 se conçoit sans problème, on devine qu'un grand nombre d'emplois de nuances variées risque de se voir regroupé sous le pôle 2.

Les contextes où les deux sont possibles en cas de vouvoiement forment une large palette, et la simplicité du critère retenu semble recouvrir de nombreuses nuances ; de fait, quatre valeurs distinguées par E. Herique occupent l'éventail recouvert ici par le pôle 2.

Nous pensons qu'il est plus éclairant et plus élégant de conserver un système à polarités nettes, distinguables sur critère formel, que de

¹ HERIQUE (1986 : 20) donne un exemple assez proche qu'il classe en 6, "argumentatif absolu". Il s'agit d'une réplique de Raymond Devos à Jacques Chancel : "- RD : *Moi je suis ridicule, mais alors vous, vous êtes grotesque.* - JC : *Je suis grotesque ??* - RD : *Tiens !!!* " Si ce type d'emploi eût occupé toute la classe, cela aurait été cohérent. Mais rappelons qu'on trouve aussi pour le sens 6 : *Tiens, dit celui-ci au gardien-chef, tu vas voir ce salaud-là ! Il a encore recommencé, énoncé où tenez est possible, et tiens non paraphrasable par Pardî !*

² "Datif à valeur modale" de HERIQUE

détailler davantage au risque d'éliminer certains emplois ou de tracer des limites peu fiables.

Par contre, il peut être intéressant de pouvoir, étant donné tel ou tel emploi, le situer à un endroit quelconque du continuum, le pôle 2 constituant, tant diachroniquement que morphologiquement, une transition entre les deux autres.

Le critère d'alternance *tiens/tenez* pourrait nous donner une référence pour organiser le continuum des valeurs référentielles, en termes de plus ou moins bonne attestabilité : les emplois pour lesquels *tenez* est meilleur que *tiens* (les deux étant toujours possibles), se situant entre 1 et 2, ceux pour lesquels c'est l'inverse se situant entre 2 et 3.

De façon générale, la forme au singulier privilégie la rupture entre la proposition rattachée à *TIENS!* et ce qui est dit antérieurement, pouvant produire un effet d'aparté, alors que le pluriel privilégie la continuité.

Ainsi dans :

«-Voyez dans quel état s'est mis notre malheureux cochon pour n'avoir pas mangé à son appétit. Voulez-vous avoir comme lui la peau qui pende [...] ? Non, croyez-moi, tout ça n'est pas raisonnable. Et tenez, moi qui suis assez bien faite de ma personne et très joliment emplumée, je peux bien vous le dire : La beauté ne remplit pas la vie et il vaut mieux pour vous de savoir ourler des torchons que d'avoir sur le dos des grandes plumes de toutes les couleurs.»¹

on aura difficilement *tiens*, en raison de *et*.

Par contre, dans :

«(Les parents aux petites filles :) Eh bien, vous chercherez encore. Vous y passerez votre jeudi après-midi, mais il faut que le problème soit fait ce soir. Et si jamais il n'est pas fait, ah ! s'il n'est pas fait ! Tenez, j'aime autant ne pas penser à ce qui pourrait vous arriver.»²

on conçoit facilement *tiens*, la rupture étant nette par ailleurs, puisqu'on a une structure inachevée juste avant.

L'exemple suivant serait situable entre 2 et 3, plus proche de 3 :

«Entre deux films, je ne pense à rien, je n'ai aucune idée, aucun projet. Bien sûr, je lis, bien sûr, je regarde autour de moi. Mais je ne me balade pas en me disant: "Tiens, ça, ce serait un bon début pour un film". Je me balade comme un zombie ! Plus ma tête est vide, mieux elle pourra se remplir de l'histoire qu'on me proposera.»³

¹ Marcel Aymé, *Les contes du Chat Perché*, Folio 1991, p165.

² Marcel Aymé, *Les contes du Chat Perché*, Folio 1991, p130.

³ Stephen Frears à Isabel Danel, *Télérama* 2247, 3/02/1993, p 26.

Ici il n'y a pas d'allocutaire, et *tenez* paraît impossible ; si nous suivons notre critère, cela devrait donner une valeur 3 exclusive. Dans ce cas, une interprétation de type "vue soudaine d'une scène de rue inattendue et cocasse", par exemple, est favorisée.

Mais il suffit de se représenter le locuteur accompagné d'amis (parcourant par exemple une exposition) et :

Tenez, ça ce serait un bon début pour un film
devient possible, inclinant l'interprétation vers une valeur du pôle 2.

Le cas le plus fréquent reste celui où "quelque chose bouge" avec l'alternance, les deux étant également possibles avec une nuance ayant un écho dans la prosodie. Ainsi (21) :

(21) *Excuse-moi mais ces trucs là, tiens, ça m'écoeure !*

peut correspondre à (21a) ou à (21b) :

(21a) *Excusez-moi mais ces trucs-là, tenez, ça m'écoeure !*

(21b) *Excusez-moi mais ces trucs-là, tiens, ça m'écoeure !*

Mais nous dirions qu'en (21a), *tenez* est rattaché à *ça m'écoeure*,¹ qu'il introduit. Alors qu'en (21b), *tiens* est rattaché à *ces trucs-là*,² qu'il ponctue. Ayant fait l'exercice sur (21a) et (21b), on peut revenir à (21) et le prononcer des deux façons différentes.

L'observation d'énoncés attestés conduit le plus souvent à constater que la différence entre telle ou telle forme est ténue et qu'il est malaisé de statuer.

Ainsi, intuitivement, nous situerions (22) entre les pôles 2 et 3 :

(22) *"Tiens viens voir / je vais aller acheter des caleçons à Anaïs"* ³

Cela peut se justifier dans la mesure où :

(22a) *Tiens venez voir / je vais aller acheter des caleçons à Anaïs*
semble un peu meilleur que :

(22b) *Tenez venez voir / je vais aller acheter des caleçons à Anaïs*

Mais si l'on modifie l'implication des allocutaires dans l'activité, *tenez* redevient aussi bon :

(22c) *Tenez venez voir / on va aller acheter des caleçons à Anaïs*

¹ La hauteur mélodique de [ne] paraît proche de celle de [me], le détachement symétrique.

² La hauteur mélodique de [tjê] paraît proche de celle de [la], le détachement précédent plus marqué que le suivant.

³ Une jeune femme à son petit garçon, s'arrêtant soudain devant un magasin de vêtements, Besançon, 2.05.1990.

Cela correspond en fait à une nuance d'interprétation :

- Dans (22a - *tiens, venez / je*), l'effet phatique est accentué.
- Dans (22c - *tenez, venez / on*), c'est l'effet "voilà ce qu'on va faire, ça va vous calmer".
- (22b - *tenez, venez / je*) est instable.

Ces quelques exemples avaient pour but de montrer à quel point l'on peut raffiner les distinctions, au risque de s'y perdre.

Il reste que les phénomènes apparaissent plus nettement en cas de vouvoiement, et qu'il peut être utile de travailler sur cette base contextuelle.

5.2. Le verbe *tenir*

Ici plus encore que dans les chapitres précédents, la nécessité s'impose de recourir à des outils de description abstraits articulant ce qui est régulier avec ce qui est variable dans le fonctionnement sémantique de *tenir*.

En effet si l'on se basait sur une définition du sens de *tenir* correspondant peu ou prou (comme sens propre, sens complet¹, valeur prototypique...) à "avoir (un objet) à la main, de sorte qu'il ne tombe pas", le réinvestissement d'une telle glose dans l'analyse de *TIENS!* relèverait de l'acrobatie.

Cette partie visera à illustrer, à travers la description de quelques énoncés, les paramètres à prendre en compte dans la description du fonctionnement de *tenir*, sans épuiser tout ce que l'on peut en dire. Il s'agira de se munir d'outils d'analyse pour l'étude de *TIENS!*

Nous proposerons dès l'abord une formulation qui rend compte, selon nous, du dispositif sémantique propre à *tenir*, puis nous l'étayerons en insistant sur des contraintes pertinentes également dans les emplois de *TIENS!*

¹ Correspondant à la «saisie pleine» de l'approche guillaumienne.

5.2.1. Description générale du fonctionnement sémantique de *tenir*

5.2.1.1. Dispositif mis en place par *tenir*

La première définition du Petit Robert est la suivante :

«I. Verbe transitif. 1° Avoir (un objet) avec soi en le serrant afin qu'il ne tombe pas, ne s'échappe pas.»

On retrouve cet élément de définition résumable par "ne pas lâcher" dans beaucoup de dictionnaires.¹

Notre proposition n'est en fait qu'une formulation plus maniable de cette expression.

Prenons comme point de départ :

(23) *Claude tient le capot pendant que son cousin jette un coup d'oeil.*

On peut commenter ainsi cet emploi de *tenir* :

1 - On part d'un certain état de choses : le capot est dans une certaine position, plutôt verticale, liée à sa localisation par *Claude*. Appelons R cet état, ou relation de référence, qui, ici, est validée à la fois sur le plan temporel (effective) et sur le plan subjectif (souhaitée).

2 - En même temps il est fait référence au fait que le capot puisse être dans une position différente : en l'occurrence, étant donné son état ordinaire qui est d'être fermé, et les lois de la pesanteur, une position horizontale. On désignera cet état de choses "autre que R" par R'.

Donc, parallèlement à l'actualisation de R, il existe un point de vue selon lequel ce n'est pas R qui est envisageable : c'est un a priori, c'est-à-dire

¹ BOGACKI (*Serrer quelque chose, de manière à ce qu'il ne s'échappe pas*), GRobert (*Avoir un objet à la main, dans les mains ou entre les mains de sorte qu'il ne tombe pas, ne s'échappe pas*), DAc (*Avoir à la main, avoir dans les mains, entre les bras, de manière à ne pas laisser aller*), Picoche (travail en cours) : A1 a A2 concret, ne fait qu'un avec lui, et ne s'en sépare pas. Mais on ne trouve pas cette glose en bonne place dans le Quillet (*Avoir à la main, avoir entre les mains*) ni dans le TLF (*I. Disposer de qqn, être en possession de qqc, être en état de garder cette chose. I.A. Avoir (entre les mains, à sa disposition. Il faut attendre I.B., à la 8ème colonne : Avoir et faire en sorte de ne pas perdre ou que ne se perde pas, que reste dans une position [...] une personne, une chose.*)

que R' tout à la fois n'a aucun statut dans le temps, et n'est jamais totalement exclu.

Cela revient à poser une instabilité, que l'on peut figurer par (R,R').

3 - A travers l'agentivité de *Claude*, le point de vue selon lequel ce n'est pas R qui est privilégiée se trouve neutralisé, et la relation R demeure actualisée. On peut dire que Claude est source de la perennité de la validation de R, et que cela confirme la validité de R préconstruite.

Tous les emplois de *tenir* ne sont certes pas descriptibles de cette façon, mais nous partons de l'hypothèse que tous mettent en oeuvre un schéma que l'on peut formuler ainsi :

***Tenir* marque qu'étant données une relation de référence (R) et une instabilité (R,R') telle que "autre que R" est envisageable, un terme est source de la validation de R.**

Cette caractérisation constitue un point de départ qui va nous permettre de décliner les différents facteurs qui concourent à la polysémie de *tenir*, d'une part ceux qui sont propres à *tenir*, d'autre part ceux qui lui sont externes.

5.2.1.2. Paramètres concourant à la polysémie de *tenir*

5.2.1.2.1. Variation interne

Le fonctionnement même de *tenir* autorise une pondération (ou mise en relief, focalisation...) :

- soit sur l'**instabilité** (R,R'), donc sur l'altérité potentielle représentée par R';
- soit sur l'identité de R validée à R préconstruite (**R<->R**), donc sur l'**homogénéité** sur le plan temporel ou la **conformité** par rapport à l'état de référence ;

avec des cas possibles d'équipondération, où les deux aspects sont saillants.

On peut illustrer les trois cas de figure par les exemples suivants :

- Pondération sur (R,R')

(24) *Quand ça vous tient !*

Ce à quoi renvoie *ça* n'est pas a priori localisable, c'est plutôt détrimental pour le localisateur : besoin de fumer, passion dévorante...

- Pondération sur (R<->R)

(25) «*Ma mère et mon frère cadet tenaient la boulangerie et s'y tuaient de fatigue pour assurer mon entretien au grand séminaire.*»¹

Les propriétés mêmes de *boulangerie* supposent que pour qu'elle fonctionne, elle soit "tenue". Ici, la validation de R peut s'exprimer par : "X fait ce qu'il faut pour que *boulangerie* ait les propriétés de *boulangerie*". La présence de R' est très faible, mais l'instabilité, fût-elle tenue, est nécessaire. On aurait difficilement :

? *Le Père Bonnart tient une petite église dans le 9e arrondissement*
car *église* n'est pas supposée "fonctionner",² elle n'a vocation qu'à être là.

- Equipondération

(26) *La police tient un coupable*

- Altérité (R,R') : le coupable n'est pas forcément encore enfermé, mais il est repéré, identifié en vue de l'être. D'autre part le coupable a par essence le point de vue inverse sur ce qu'est sa localisation de référence. Localisation et non localisation sont en balance.
- Conformité (R<->R) : le localisé, parce que construit à travers *coupable*, est a priori localisable (par prison, poste de police...).

On n'aura pas :

?? *La police tient un innocent*

Elle peut seulement le *retenir*...

¹ Billy, *Introïbo*, 1939, p91. Cit. TLF.

² On ne dit pas "On ferme !" à la fin de la messe. Le pragmatisme ambiant n'épargnant pas grand chose, cela pourrait bien changer un jour...

5.2.1.2.2. Variation contextuelle

5.2.1.2.2.1. Un des facteurs lié aux éléments du contexte en interaction avec *tenir*¹ va jouer un rôle important : **la nature**, subjective (notée S) ou spatio-temporelle (notée T), **des repères**, qu'il s'agisse :

- de la préconstruction de R (ce qui fonde R comme état de référence) :

- . type T (R a déjà un statut dans le temps)

J'y tiens comme à la prune de mes yeux

- . type S (R est préconstruite comme visée, "normale", "attendue", "prévue", "bonne"...)

Je tiens à le revoir avant de partir

- . à la fois T et S (R est à la fois actualisée et visée)

Ça tient les repas au chaud

- de la source potentielle de validation de R' :

- . type T (si on "laisse faire" le cours normal des choses - le temps, les lois physiques ou psychiques - alors on aurait R' actualisée)

La neige tient à partir de 800m

- . type S (l'agentivité d'un sujet (ou assimilé) orientée vers la validation de R')

Tiens ta langue !

- . à la fois T et S

Cette fois nous le tenons ! Vite, alertez les patrouilles !

- du repère source de la confirmation de la validation de R :

- . type T (le phénomène est lié à des forces ou des rapports objectifs entre des éléments - concrets ou abstraits)

Ça tient du miracle

Les feuilles tiennent encore aux arbres

- . type S (le garant de la pérennité de R est l'agentivité d'un sujet (ou assimilé))

Assis en tailleur, il [Maître Park] tient d'une main ferme un étrange bâton.²

Tiens voir la porte pendant que je passe

- . indécidable

Apparemment leur couple tient...

¹ Nous entendons par "contexte" l'ensemble de déterminations présidant à tel ou tel emploi de *tenir*, c'est-à-dire la nature des termes en position d'arguments, la construction syntaxique, et des éléments liés à un environnement discursif plus large et à la situation d'interlocution.

²Géo Magazine 89, Juillet 1986, p 112.

5.2.1.2.2.2. Les **constructions syntaxiques** vont elles aussi jouer un rôle dans la définition de certaines valeurs.

Tenir n'a guère à envier à *passer* quant à la diversité des constructions avec lesquelles il est compatible :

Claude tient la glace de l'armoire (pendant qu'on démonte la porte)
Claude tient à l'armoire à glace (c'est un cadeau de sa mère)
Claude tient l'armoire à glace de sa mère (ça encombre mais c'est sacré)
Claude se tient à l'armoire à glace (mais on l'emmènera quand même chez le dentiste)
Claude se tient à L'Armoire à Glaces (le glacier qui a vue sur l'entrée de la banque)
Claude s'en tient à l'armoire à glace (comme revendication d'héritage)
Claude tient de l'armoire à glace (la pauvre...)
Claude tient dans l'armoire à glace (c'est l'amant idéal !)
 etc.

Ceci ne nous intéresse pas directement dans le cadre de l'analyse de *TIENS!*, aussi nous contenterons nous de quelques remarques :

- . **X V à Zp** : pondération sur (R<->R), nature subjective de la préconstruction et de la validation de R
- . **X V #** : pondération sur (R,R'), nature temporelle de la validation de R ; contrainte forte quant à X qui est difficilement de type s.
- . **X V à Z** : pondération variable selon les caractéristiques s/\$ de X et de Z.
- . **X V de Z** : pondération sur (R,R'), nature subjective du point de vue selon lequel R' est envisageable
- . **X V Y prép Z** : valeur et pondération soumises aux propriétés des arguments et de la préposition, peu contrainte.

Claude tient Camille par la bonne chair
Claude tient ses cheveux roux de Dominique
Claude tient Camille en grande estime
Claude tient Camille sur ses genoux
Claude tient sa conférence chez Dominique
Claude tient Camille à distance
Claude tient les réunions pour superflues
 etc.

- . **X V Y** : pondération ou absence de pondération totalement dépendantes des propriétés s/\$ des arguments, lesquelles ne sont pas contraintes.

Là encore, on observe que cette construction n'engendre pas de contrainte interprétative et ne privilégie pas une valeur plus qu'une autre au sein des possibles.

5.2.2. Trois aspects pertinents pour tout emploi de *tenir*

Nous nous pencherons plus précisément sur trois caractéristiques dont la pertinence se manifeste au travers de contraintes, et dont on verra qu'elles sont à l'oeuvre dans les divers emplois de *TIENS* ! :

- la nécessaire préconstruction de R, en tant qu'état de référence ;
- le mode de présence de "autre que R" (R')
- la prééminence du repère de la validation de R.

5.2.2.1. Préconstruction de R

Une contrainte illustre cette exigence :

Je tiens à ce disque, on me l'a offert pour mes 20 ans
J'adore ce disque, on me l'a offert pour mes 20 ans
 * *Je tiens à ce disque, tu me le prêtes ?*
J'adore ce disque, tu me le prêtes ?

(27a) *Je tiens à mes disques vinyle*
 (27b) *J'aime mes disques vinyle*
 (27c) ??*Je tiens à tous les disques vinyle*¹
 (27d) *J'aime tous les disques vinyle*

Ici R correspond à <*disques vinyle*, localisé par, X>. Les choses auxquelles X *tient* sont déjà dans une relation de repérage par rapport à X.

Le verbe *aimer* n'impose pas cette contrainte.

De même :

¹ Interprétation générique et non spécifique de *les*.

- (a) *J'aime beaucoup Camille, c'est vrai*
- (b) *Je tiens beaucoup à Dominique, c'est vrai.*
- (c) *J'aime beaucoup Depardieu, c'est vrai*
- (d) ?? *Je tiens beaucoup à Depardieu, c'est vrai.*

(d) redevient attestable dès lors qu'on construit un contexte dans lequel, par exemple, un metteur-en-scène pose comme visée une relation déjà envisagée de type <Depardieu, être, dans mon film>, en regard de la mise en question de cette relation.

R est une relation de référence en tant qu'elle a déjà un statut en dehors de la prédication de l'énoncé :

- sur le plan temporel : R est déjà actualisée, donnée comme d'ores et déjà localisée dans le temps : on ne construit pas le passage de R' à R, ce que feraient *lever, ouvrir...* dans :

(23) *Claude tient le capot pendant que son cousin jette un coup d'oeil.*

On a aussi ce type de préconstruction dans (a).

- et/ou sur le plan subjectif : R a déjà été construite (discursivement, contextuellement ou normativement) comme à valider, soit comme objet d'une visée, soit comme a priori validable.

Dans (27a) par exemple, l'instabilité (R,R') fait écho au statut des disques vinyle, objets menacés d'archaïsme, auxquels on pourrait n'attacher que peu d'importance.

Quelle que soit la nature du localisé, *tenir* indique qu'il faut chercher un point de vue selon lequel R' est envisageable. Ainsi :

(28) *Je tiens à ma superbe robe de chambre !*

paraît moins bon que :

Je tiens à ma vieille robe de chambre !

En fait (28) nous oriente vers une interprétation comme :

Quelqu'un a promis une superbe robe de chambre au locuteur ; on lui propose de faire quelque chose de déraisonnable qui compromettrait le cadeau (faire une scène à l'offreur) ; il refuse en arguant de (28).

C'est aussi la préconstruction de R qui rend (29a) plus difficile à interpréter que (29b) :

(29a) *Je tiens à mourir !*

(29b) *Je veux mourir !*

La bizarrerie de (29a) par rapport à (29b) vient du fait que *tenir à Vinf* ne fonctionne pas comme "cri du coeur" ; on ne peut avec *tenir* poser R (ici <X, mourir>) comme première construction.

(29a) se conçoit très bien dans un contexte où un acteur exige une fin de film pathétique, par exemple. Avec *X tenir à Zp* on a une autonomie de *Zp* par rapport à *X*, ce qui n'est pas le cas avec *vouloir*.²

Il y a un aspect "gestionnaire" dans *tenir à + inf*, qui s'oppose à l'aspect "impulsif" qui sera compatible sans problème avec *vouloir* : cela s'explique entre autres parce que l'on "gère" quelque chose qui a d'ores et déjà un statut.

L'emploi de *tenir* suppose donc que R est déjà construite comme relation de référence, qui en tant que préconstruite, se trouve en-deçà d'une altérité validée/non validée.

C'est son inscription dans une instabilité (R,R') qui fait que sa validation est pour ainsi dire "rejouée", et peut faire l'objet d'une confirmation.

5.2.2.2. Mode de présence de R'

Ce mode de présence a tout du "flottement" : R' se profile toujours à l'horizon (on ne peut pas lui "régler son compte") mais reste non avenue. Autrement dit, R' doit avoir un statut pour fonder l'instabilité (R,R') cruciale dans le fonctionnement de *tenir*. Cela lui confère une forme de nécessité (5.2.2.2.1.)

Et en même temps R' a un mode de présence "faible" dans la mesure où *tenir* dit précisément que R' n'a aucun statut dans le temps. (5.2.2.2.2.)

5.2.2.2.1. L'instabilité est fondamentale

L'expression fameuse :

J'y tiens comme à la prune de mes yeux !

désigne quelque chose dont la valeur est indissociable de la gravité de sa perte.

² La construction prépositionnelle participe de cette forme d'extériorité inter-actancielle : *boire la bouteille*, *boire à la bouteille* ; et les remarques du chapitre 2.

On retrouve là aussi un motif de l'interprétation "gestionnaire" de *tenir* à au regard de *vouloir* ou *aimer*.

Avec *tenir* on met en perspective R et R', ce qui requiert une position d'extériorité permettant de "voir les deux".

Cette extériorité se manifeste d'ailleurs à travers la construction avec à.¹

Alors qu'avec *vouloir* ou *aimer*, X n'envisage que R, qui occupe tout le champ.

Dès lors on comprend le dépit de l'amoureuse dans ce passage :

«Elle demanda : «Un mot d'amour s'il te plaît. Dis-moi à cet instant un mot d'amour.»
Il dit : «Je tiens à toi.» «Moi je tiens à cette montre que m'a offerte mon père, je tiens à un mouchoir qu'a brodé à mes initiales ma grand-mère avant de mourir», dit-elle. Il tourna la tête et lui serra la main. Une échappatoire, pensa-t-elle, une de plus. Pourquoi les hommes ne prononcent-ils pas les mots que l'on veut entendre ?»²

Il est intéressant de se pencher de façon plus systématique sur la spécificité de *tenir* dans les emplois de structure X V à Zp³ paraphrasables avec *vouloir* Yp ou *entendre* Yp.

Tenir à , *entendre* et *vouloir* peuvent tous trois opérer la construction d'un procès (p)⁴ dont l'actualisation est construite comme valeur à valider, visée par Xs, mais de façon différente.

Prenons pour base :

(30a) *Claude veut chanter en soliste*

(30b) *Claude entend chanter en soliste*⁵

(30c) *Claude tient à chanter en soliste*

Une première intuition ferait classer (30a) à part des deux autres séquences, sur la base d'un effet de sens "vélléité" pour (30a), et "détermination-fermeté" pour (30b) et (30c).

¹ Que l'on songe à l'effet de luxe dilettante produit par la construction au charme désuet : *aimer* à Zp.

² Y. Simon, *Sorties de nuit*, Grasset, 1993, p68.

³ Cette structure correspond soit à No V à V°, soit à No V à ce que Psubj, les deux formes étant des variantes combinatoires. Il en va de même pour *entendre* et *vouloir* : No V V° <-> No V que Psubj. Nous prendrons des exemples avec le verbe à l'infinitif, les cas de coréférentialité de No et du sujet de Vinf étant plus commodes à décrire.

⁴ Dans ce passage nous ne préciserons plus la position, celle-ci variant selon que l'on a *tenir* (Zp) ou *entendre*, *vouloir* (Yp).

⁵ Cet exemple figure dans FRANCKEL, LEBAUD 1990 : 36.

Ce qui distingue (30a) de (30b-30c) est le traitement de l'altérité p/p', dont on a un écho dans la moindre contrainte avec la négation :

- (a) ??Je veux ne pas (faire d'erreur / lui en parler aujourd'hui)
- (b) J'entends ne pas (faire d'erreur / ? lui en parler aujourd'hui)
- (c) Je tiens à ne pas (faire d'erreur / lui en parler aujourd'hui)

Avec *vouloir* la sélection de la valeur p (*chanter en soliste*) est opérée du point de vue de Xs sans être articulée à une construction préalable.

On a de la visée à l'état pur, c'est une première mention de <Claude, chanter en soliste> exclusivement subjective, et on ne dit rien de <Xs - p'>. La négation construisant p' à partir de p, il est difficile d'avoir une première construction avec une tournure négative.

Entendre et *tenir* dans (30b) et (30c) mettent tous deux en jeu un mode de préconstruction de R : il est question de <Claude, chanter en soliste> et également de < Claude, autre que chanter en soliste>, ou encore, resp. R <Xs - p> et R' <Xs - p'>.

Le point de vue de Xs (resélection de p) s'articule à une première construction de (R,R'). La valeur sélectionnée peut donc être p'.

Entre *entendre* et *tenir* à, c'est le mode de construction de R' qui va varier.

Si l'on compare :

- (31b) J'entends chanter tous les jours
- (31c) Je tiens à chanter tous les jours

on peut voir que les compatibilités diffèrent, selon qu'il s'agit de chanter en concert, ou de pratiquer ses exercices de culture vocale.

Avec (31b) seul le cas du concert donne un contexte naturel, l'origine de p' étant nécessairement en dehors de X, ce qui donne des effets facilement adversatifs.¹

(31c) n'est pas exclu avec cette interprétation, mais se prête particulièrement bien aussi à celle des vocalises, où la source de l'altérité n'est pas nécessairement en dehors de X.

¹ On pourrait presque parler de "contre-visée". Les exemples de FRANCKEL-LEBAUD en témoignent : *En agissant de la sorte, il entend marquer clairement les rapports de force en jeu / Par ce geste, les étudiants entendent protester contre les conditions qui leur sont imposées / J'entends chanter en soliste et non comme un obscur choriste du rang / Mme Thatcher entend poursuivre sa politique financière quelles que soient les critiques dont elle fait l'objet.*

D'ailleurs, $R' = \langle Xs - p' \rangle$ peut n'avoir aucun statut dans le temps : on peut avoir (31c) en réponse à :

Qu'est-ce que tu fais le matin ?

Je commence par faire mes vocalises - tu comprends je tiens à chanter tous les jours.

Ce qui est bloqué avec *entendre*.

Par ailleurs, hors spécification qualitative, ou délimitation d'un ancrage temporel, *tenir à* et *vouloir* seront meilleurs qu'*entendre* :

Je veux nager

? J'entends nager

Je tiens à nager

Avec *tenir à* on peut avoir une altérité purement quantitative (nager/ne pas nager), alors qu'*entendre* :

«entraîne une stabilisation [qualitative] de [p] (*chanter en soliste, [nager jusqu'au bout]*) opérée à partir de *chanter de telle ou telle manière* [p, p']».»¹

5.2.2.2.2. Il y a une **dissymétrie** entre le mode de présence de R et celui de R'. R' n'a de statut que comme envisageable, et non comme terme d'une alternative symétrique R/R'.

Cela transparait de l'interprétation qui s'impose le plus naturellement, quant à l'effectivité de R, dans les séquences suivantes :

(32) *J'ai voulu lui parler avant la réunion*

(33) *J'ai tenu à lui parler avant la réunion*

Contrairement à *vouloir*, *tenir* infléchit l'interprétation dans le sens de l'actualisation effective de R, autrement dit : $\langle X, \text{lui parler avant la réunion} \rangle$ a eu lieu.

La suite :

...mais elle était déjà partie

donne une séquence faiblement attestable avec (33), et très naturelle avec (32).

¹ FRANCKEL, LEBAUD 1990 : 36. Notons que *bien* améliore nettement l'attestabilité de *?J'entends (bien) nager*, déplaçant la stabilisation sur l'altérité So - Sx. Cette stabilisation qualitative est peut-être ce qui bloque **J'ai entendu lui en parler avant la réunion*, le passé composé introduisant une problématique de l'actualisation par le biais d'une singularisation temporelle, ce que n'accepte pas *entendre*. (FRANCKEL, LEBAUD 1990 : 45.)

Alors que l'instabilité est maintenue fortement avec *vouloir*, avec *tenir* la présence de R' s'interprète seulement comme "il y avait un point de vue (subjectif) selon lequel R' était envisageable" ; par exemple, on parle normalement durant la réunion, et il n'y a pas lieu de se concerter avant. Mais on marque que cette instabilité a été résorbée.

On ne peut, avec *tenir* et le passé composé, privilégier R' actualisée, même à partir d'une prédication externe (introduite par *mais...*).

De même, si l'on compare :

(34) *Je voulais lui faire plaisir*

(35) *Je tenais à lui faire plaisir*

on voit que (34) est compatible avec un ratage complet, alors qu'avec (35) le locuteur affirme du même coup avoir fait plaisir à la personne.

Ou encore :

Ça fait trois semaines que je veux lui parler

??*Ça fait trois semaines que je tiens à lui parler*

Cette dissymétrie engendrera éventuellement un effet interprétatif avec Xs *tenir* à Z que l'on peut gloser par "Z fait tenir Xs", et que les locuteurs ne se privent pas d'exploiter.¹

Ce mode de présence de R' va de pair avec le fait que R' est **non pas exclue** (on exclut ce dont la présence est forte) mais **neutralisée**.

C'est une différence essentielle de *tenir* avec *garder*.²

Avec *garder* le préconstruit l'est du point de vue spatio-temporel. Que l'on compare :

(36) *Claude tient un travail*

(37) *Claude garde un travail*

Avec (37) on part de la localisation effective de *travail* par *Claude*, alors qu'avec (36), qui s'interprète comme "ça y est, Claude va se faire embaucher", on part de la localisation en tant que souhaitée, et non effective.

¹ «Il existe donc un déploiement généralisé du lien : les sujets de la communauté se *tiennent* dans la mesure où la langue les *tient*, qu'ils *tiennent* à elle, et qu'en elle par une propriété suprême tout se *tient*.» Haroche et Maingueneau, «La coupure invisible», dans *La Linguistique fantastique*, Denoël, 1985, p 353.

² Ce qui suit doit beaucoup à de fructueuses discussions avec P. Jalenques, qui a entrepris un travail sur *regard*.

De même :

Pour que le pâté se tienne, enrobez-le de cellophane
Pour que le pâté se garde, enrobez-le de cellophane

Avec *tenir* on s'intéresse à la bonne forme volumique du pâté (qu'il ne s'affaisse pas). Avec *garder*, c'est la pérennité, l'existence même du pâté qui est en jeu.

On opposera également :

??Je me suis (bien) tenue de tout révéler
Je n'ai pu me tenir de tout révéler
Je me suis (bien) gardée de tout révéler
??Je n'ai pu me garder de tout révéler

Xs se garder de Zp : la source de *Zp* (tout révéler) est extérieure à *Xs*

Xs ne (pas) pouvoir se tenir de Zp : la source de (*Zp*, *Zp'*) est *Xs*

Ce mode "minimal" de présence de *R'* réduira le type d'altérité envisagée à des propriétés liées à la situation (dans le temps et l'espace) du localisé, plutôt qu'à des propriétés qualitatives définitoires du localisé.

Ainsi :

(38) *Le plus difficile c'est de tenir la note*

ne met en jeu que la pérennité : il s'agirait de continuer à jouer ou chanter une note pendant 16 mesures, par exemple.

Alors que :

(39) *Le plus difficile c'est de garder la note*

pourra mettre également en jeu une altération potentielle de la note : il pourrait s'agir de ne pas baisser, ou de ne pas sauter à l'octave, par exemple.

Cette différence entre *garder* et *tenir* quant au type d'altérité que ces verbes requièrent apparaît bien dans le contexte suivant, où la permutation des deux verbes serait contrainte :

«Reste la pédale du centre appelée parfois sostenuto. Conçue probablement pour tenir des notes que l'instrumentiste ne pouvait garder [...].»¹

L'instrumentiste est susceptible de localiser une autre note, qualitativement différente ; la pédale ne met en jeu que "absence de localisation / localisation" de telle ou telle note.

¹ C. Heffer, *Le piano*, Que sais-je ? 1985, p115. Exemple communiqué par R. Camus.

Enfin, on peut opposer la ténuité du mode de présence de R' à sa prédominance avec *rester*. Soit :

(40a) *Claude reste à son bureau après l'heure de sortie*

(40b) ?? *Claude se tient à son bureau après l'heure de sortie*

(41a) ? *Claude reste à son bureau tous les matins de 9h à 10h30*

(41b) *Claude se tient à son bureau tous les matins de 9h à 10h30*

Avec *rester* on a bien, comme avec *tenir*, R préconstruite <Claude, être à son bureau>, mais c'est sur le plan exclusivement temporel. Par contre R' est préconstruite sur le plan subjectif (*Claude ne devrait pas être à son bureau en ti*), et la dissociation entre les deux constructions est maintenue. On dit que la relation confirmée c'est le préconstruit T et non le préconstruit S.

Alors qu'avec *tenir*, la nature S/T de la préconstruction n'importe pas, mais l'état de référence ne peut être pris en charge comme "anormal".

5.2.2.3. Prééminence du repère de la validation de R

Le terme source de la validation de R sera tendanciellement X, et tendanciellement un sujet, qui se trouvera avoir par rapport aux autres termes un statut d'agent, de source d'une visée, une position "légitime"...

5.2.2.3.1. Statut de X

5.2.2.3.1.1. Cela est particulièrement saillant avec la structure *Xs se tenir prép Z*, or nous avons vu que *se* ne donne pas en lui-même un statut prééminent à Xs dans sa relation aux autres termes.

On peut ainsi opposer :

Claude se trouvait sur le balcon, évanoui(e)

* *Claude se tenait sur le balcon, évanoui(e)*

Claude était caché(e) derrière un buisson

Claude se tenait caché(e) derrière un buisson

Claude était caché(e) par un buisson

* *Claude se tenait caché(e) par un buisson*

Par ailleurs, on observe des contraintes quant au statut de Z par rapport à X. Bien que repéré sur le plan spatial (X est localisé par Z), la prééminence de X en tant que repère de la validation de R se manifeste à travers sa relation au lieu en question.

Soit :

Je me tiendrai à mon cabinet de 4 à 6. (Je = médecin)

??Je me tiendrai à ton cabinet vers 4 heures. (Je = non médecin).

Veuillez vous tenir à la caisse, Mademoiselle. (à une employée).

?? Veuillez vous tenir à la caisse, Monsieur. (à un client)

Le terme localisateur (*cabinet, caisse*) est aussi repéré par rapport au terme X localisé, en tant qu'il est "lié à X" par destination fonctionnelle.

Ici il faut, pour marquer l'actualisation de R, que celle-ci soit identifiée à une construction hors temps de R comme "conforme, ce à quoi on s'attend..." On n'a pas simplement construction d'une relation de localisation spatiale agentive, "ex nihilo".

5.2.2.3.1.2. Les emplois pour lesquels on a X\$, comme :

Les feuilles tiennent encore aux arbres

Ça tient la route

Le pont a tenu

Ça tient chaud

supposent quand même que R est la bonne valeur, le locuteur-énonciateur prenant en charge cette valuation.

Par exemple dans :

(42) Ce bassin a toujours tenu l'eau.¹

X\$ (*ce bassin*) est source de la validation dans le temps de R (*l'eau*, être localisée par, *ce bassin*) en regard d'une instabilité potentielle liée au fait que l'eau, étant fluide, n'a pas vocation à rester contenue.

Mais il est essentiel que ce statut de source matérielle qu'a X\$ soit relayé par un repère de type S : la localisation de cette eau est bénéfique et répond à une volonté subjective.

On ne dira pas :

?Cet étang a toujours tenu l'eau

si c'est un point d'eau naturel.

Une relation allant contre une visée demanderait en fait l'emploi de *retenir* :

**Les gros cartons tiennent les ordures dans le conduit du vide-ordures*

Les gros cartons retiennent les ordures dans le conduit du vide-ordures

¹Énoncé cité dans le Petit Robert.

Dans le cas où la source de l'actualisation de R est un inanimé, donc a priori dénué d'intentionnalité, c'est le locuteur-énonciateur qui, en tant que repère prééminent, fonde R comme état de référence.

5.2.2.3.1.3. Il est un emploi qui paraît marginal, mais qui de fait est relativement fréquent,¹ et qui nous intéresse parce qu'il peut sembler contradictoire avec la proposition défendue ici :

Dis-donc, tu tiens une sacrée crève !
*Il tient une bonne grippe*²
*Qu'est-ce que je tiens comme mal au crâne.*³
*Je tiens un de ces rhumes*⁴
*Il en tient une sévère !*⁵
*Quelle couche il tient !*⁶

Jusqu'à présent, avec Xs, la validation de R allait de pair avec une intentionnalité de Xs, ou avec une prédication de type "bon pour Xs".

Mais dans ce type d'emploi l'intentionnalité de Xs est absente, et la relation détrimentale.

Dans ce cas R correspond à <Xs, localise, *crève, couche...*>, et le repère de validation de R n'est pas un sujet mais la situation, le temps : "il y a R, et cela dure".

D'ailleurs, le passé composé est bloqué :

**J'ai tenu une de ces crèves !*

ce qui n'est pas le cas avec d'autres verbes :

J'ai eu une de ces crèves !
Je me suis payé une de ces crèves !

¹ Ici le TLF est lacunaire et désordonné. On trouve deux fois *En tenir une couche*, :
- sous I.A.4.a) "Avoir en sa possession, à son usage", catégorisé *loc*, entre *tenir la banque* et *tenir le bon filon*, col 5 ;
- et sous I.A.4.b) "En assumer la responsabilité de manière suivie, remplir les obligations qui s'y attachent", catégorisé isolément *Fam., pop.*, col. 6.
Puis sous I.A.4.d), col 7, on trouve l'énoncé de Sartre, présenté comme exemple de «*Tenir (une indisposition)* : (en) être victime. Synonyme de *avoir 1.*»

² Exemple de J. Picoche (à paraître).

³ Sartre, *Les mains sales*, 1948. Cit. TLF.

⁴ Exemple du GRobert 1964 : 230, col. 2.

⁵ Exemple du GRobert 1964 : 230, col. 2. Ces énoncés sont présentés comme "familiers".

⁶ Exemple de SCHNEIDER 1989 : 456. Etiqueté «populaire», et contextualisé ainsi : «A un gosse complètement réfractaire à une explication de texte : A - *Mais ce n'est pas possible d'être aussi bouché que ça ! Quelle couche il tient, ce gosse, jamais il ne s'en sortira !* B (méchant) - *Je dirai même que ce n'est pas une couche, mais une épaisseur !*».

On ne peut pas construire l'actualisation de R en singularisant ti (à travers l'emploi du passé composé) dans ce type de configuration complexe avec *tenir*.

Ceci peut provenir du fait que d'une part, la validation de R dans le temps s'opère, avec *tenir*, par identification à une première construction. Et que d'autre part, la préconstruction étant ici exclusivement temporelle, on ne peut à la fois dire que l'on a de l'homogène et du singulier.

Le point de vue à partir duquel R' est envisageable, lui, est celui d'un sujet (que ce sujet corresponde à Xs ou au locuteur-énonciateur), et la relation susceptible d'être visée est R'.

On a donc apparemment un fonctionnement atypique.

Mais, à notre sens, il faut prendre au sérieux le fait que ces cas soient très contraints syntaxiquement, car cela confirme la pertinence de la prééminence du repère de validation avec *tenir*.

En effet, le tour exclamatif est de rigueur :

**Je tiens la/une crève.*

**Il tient une couche (de bêtise)*

**Il tient la/sa/une cuite.*

L'exclamatif, tel qu'analysé par A. Culioli¹, revient à une forme de centrage qualitatif, ou construction du haut degré à partir de l'identification d'un terme (ici *couche*, *crève*) à un repère-étalon de cette occurrence.

On a ici une procédure de repérage circulaire du terme, qui revient à construire <X localise la crève qu'il localise>.

On relève en effet nombre de tours étudiés par Culioli²:

La crève que je tiens !

Qu'est-ce que je tiens (pas) comme crève !

*Il en tient une couche !*³

*Quelle cuite il tient !*⁴

où *tenir* est nettement meilleur que *avoir*.

¹ CULIOLI (1974).

² CULIOLI (1974 : 7).

³ Exemple de J. Picoche (en cours).

⁴ Cf. «*Quel vent il y a, depuis hier !*» CULIOLI (1992 : 227).

D'autre part, le type de termes pouvant figurer dans de tels énoncés est très restreint¹ :

- * *Il tient un de ces cancers ! / une de ces hépatites !*
- * *La tronche / le look / la dégaine qu'il tient !*

Pour qu'un sujet figure comme X alors que la validation de R est détrimentale pour X, il faut donc plusieurs conditions :

- que le localisé soit non-quelconque (*la crève* par excellence), donc "pèse" suffisamment pour que le point de vue prééminent puisse être celui de la localisation de *crève, couche...*
- que ce qui est ainsi prédiqué de X en tant que localisateur ne puisse affecter X que jusqu'à un certain point : durée limitée, défaut construit à travers *couche, dose...* comme localisé et non "consubstanciel".

Enfin, et là n'est pas le moindre, il faut tenir compte du paramètre stylistique : ces emplois sont systématiquement signalés comme *familiers* ou *populaires*.

Nous reviendrons sur ce point (§ 7.2.1).

5.2.2.3.2. Comportement avec *bien* et *bon*

5.2.2.3.2.1. Soit :

- Claude veut bien chanter en soliste*
- Claude entend bien chanter en soliste*
- * *Claude tient bien à chanter en soliste*²

Alors qu'avec *vouloir* on a une valeur concessive ("Claude se dévoue"), et avec *entendre* une valeur intensive de *bien* (renforcement de l'effet adversatif), *tenir à* est incompatible avec ces valeurs.

¹ Les limites du paradigme sont floues et varient probablement d'un locuteur à l'autre. Mais on peut comparer par exemple le paradigme compatible dans ce genre de tour avec *se payer*, beaucoup plus étendu. Notons que *se payer* s'accommode d'une valuation positive ou négative : *Tu verrais le logement qu'elle se paye ! (le grand luxe / un vrai taudis)*.

² La séquence serait peut-être possible dans le cas d'une valeur confirmative de *bien*, à laquelle nous ne nous intéressons pas ici, car elle opère par rapport à la proposition entière et non par rapport au procès : "Il est vrai, effectivement, que <Claude (veut, entend, tient à) chanter en soliste>".

Avec *tenir* à on ne peut opérer une identification du procès à une occurrence de référence, quel que soit le mode de construction subjectif / temporel de cette occurrence, quelle que soit l'altérité par rapport à laquelle s'opère l'identification (P/autre que P - P/non P).

Si l'on veut spécifier le procès on aura *dur comme fer, absolument, mordicus...*

Ce qui bloque *bien* (hormis peut-être avec la valeur de confirmation), avec *tenir*, est le fait que, étant donné que le repère de validation de R, ici Xs, est prééminent, on ne peut réinscrire un jugement de conformité ; Xs est le seul garant de la conformité de la relation validée à l'état de référence.¹

5.2.2.3.2.2. La compatibilité avec Xs / X\$ est éclairante.

D'une part, on observe avec *bien* les compatibilités suivantes :

(43) *Ça tient bien*

(44) **Claude tient bien*

L'opposition est nette : (43) est extrêmement courant et (44) totalement bloqué. On voit donc que le décrochement que requiert la problématique de la conformité déclenchée par *bien* s'applique parfaitement avec X\$. C'est le locuteur-énonciateur qui s'impose comme repère de référence de la conformité, et cela s'adapte parfaitement à la préconstruction de R comme visée. (Le repère de validation étant de type T).

Par contre, lorsqu'on a Xs, Xs est a priori repère de validation de R et repère du point de vue sur R.

Le locuteur, en tant qu'énonciateur,² ne peut se substituer à Xs en prédisant à travers *bien* la conformité de R validée à R préconstruite.

Or, on observe qu'avec *bon*, il n'en va pas de même.

(45) *Tiens bon ! On pense à toi !*

(46) *"une semaine après / les lithuaniens tiennent bon (...) / même s'ils (...) "*³

(47) *«Colles Bison, ça tient bon ! »*⁴

Outre cette compatibilité remarquable avec Xs, *tenir bon* se présente comme un **hapax**.

¹ Nous retrouverons cet aspect avec l'emploi de la forme *Xs tenir Y pour Z*.

² Que Xs renvoie au locuteur lui-même n'y change rien : **Je tiens bien*.

³ D. Trinquet, Journal de F. Musique, 27.04.1990.

⁴ Publicité Perfecta International, Octobre 1993.

A notre connaissance, seuls deux autres verbes son compatibles avec la construction *V bon*# :

Il sent bon

Il fait bon

mais *tenir* se distingue des deux autres quant à :

Il sent très bon / mauvais / meilleur

Il fait très bon / mauvais / meilleur

**Il tient très bon / mauvais / meilleur*

De cela nous déduisons que :

- comme hapax, *tenir bon* manifeste une compatibilité étroite et spécifique de *bon* avec *tenir*;
- il faut étudier le rôle de *bon* dans *tenir bon* en ayant à l'esprit les emplois de *bon* dans lesquels il ne peut commuter avec *mauvais*...

Contrairement à *bien*, *bon* peut renvoyer à une conformité de la construction d'un terme sur le plan non seulement qualitatif mais aussi quantitatif.

En témoignent les exemples :

(a) *Bon, il faut que j'y aille*

(b) *C'est bon ! tu peux y aller ils sont partis*

(c) *C'est bon, ok, ça va, n'en jetez plus !*

(d) *Vous m'en mettez un bon kilo*

(e) *Il est bon à jeter, ce truc*

(f) *Ah bon ?... Quelle horreur !!*

Dans tous ces contextes, une commutation avec *mauvais* ou *très bon* est exclue. C'est donc cette particularité de *bon* qui entre spécialement en résonance avec *tenir*.

On voit que ce qui est en jeu dans les séquences ci-dessus est la construction d'une limite, qui peut être quantitative et/ou qualitative à divers degrés (en fonction des propriétés des termes en interaction).

Avec *tenir bon* on a toujours un effet interprétatif tel que

- l'instabilité (R,R') est particulièrement marquée : il existe un terme source potentielle de R' qui exerce une contre-agentivité, qui fait obstacle. Cela peut être une tempête, un ennemi, un impératif de travail surhumain...
- la validation de R est envisagée de façon saillante sur le plan temporel. On sous-entend toujours une durée. Cette perennité

de la validation de R se présente à la fois comme sursitaire et comme victorieuse.

Nous analyserions donc *bon* dans *tenir bon* comme un intensif de *tenir*, qui met à la fois en saillance l'instabilité (R,R') et la pérennité de R en disant que la durée est constituée d'une succession continue d'instantanés qui tous sont susceptibles de localiser R', localisation que les propriétés de X (cf. (47), *la colle*) lui permettent de repousser continûment.

Le type de prééminence de X, repère de validation, ne ressortit pas tant à la visée qu'à des propriétés de résistance, donc pertinentes sur le plan T plutôt que sur le plan S. Dans ce cadre, Xs est, comme X\$, envisagé eu égard à ces propriétés, pas spécialement subjectives. Le locuteur-énonciateur ne risque donc pas de se substituer à Xs pour ce qui est de la conformité de R sur le plan qualitatif. Il n'y a pas d'interférence Xs-So.

5.3. Les autres composantes

5.3.1. L'impératif

On partira de cette observation d'André Martinet :

«Ce qui peut faire, de l'impératif, une unité distincte est le fait qu'en français, par exemple, il n'a pas toutes les compatibilités des autres modes personnels : il n'existe que là où est impliquée une deuxième personne, dans *va*, *allez* et dans *allons* où le locuteur se joint à ceux auxquels il s'adresse.»¹

L'impératif met en jeu de façon centrale la dualité des repérages subjectifs associables à une relation prédicative.

La description qui suivra s'inspire des observations d'Antoine Culioli, Denis Paillard et Sarah de Vogüé.²

Le premier point crucial pour nous est la façon dont la relation est prise entre deux repères subjectifs :

¹ BENTOLILA 1988 : 65.

² CULIOLI (1985), PAILLARD et DE VOGÜÉ (1987), PAILLARD (1992a).

«Dans un énoncé à l'impératif, la relation prédicative est un enjeu intersubjectif ; elle est doublement polarisée sur l'énonciateur d'une part, sur le coénonciateur d'autre part. A la différence des traitements pragmatiques de l'injonction où le coénonciateur n'est présent que comme cible de l'acte de langage, cette polarisation subjective signifie dans la théorie des repères que le coénonciateur a un statut de repère de la relation prédicative, tout comme l'énonciateur : l'un comme l'autre déterminent la relation.»¹

D. Paillard, qui s'intéresse ici aux valeurs injonctives, n'a pas lieu de distinguer locuteur/allocutaire (individus dans une relation d'interlocution) de énonciateur/coénonciateur (repères énonciatifs).

Nous aurons besoin de cette distinction ainsi formulée par A. Culioli :

«Les locuteurs sont nettement séparés, distingués l'un de l'autre. [...] D'un autre côté[...] énonciateur-coénonciateur [sont des] instances abstraites. [...] Les énonciateurs sont des instances que j'appellerai séparables et non pas nécessairement séparées. [...] Dans certains cas, vous allez avoir énonciateur-coénonciateur qui sont séparés : le locuteur est dans ce cas identique à l'énonciateur et l'énonciateur est identifié au locuteur puisqu'en fait l'énonciateur est construit à partir du locuteur. Dans d'autres cas ils vont pouvoir être confondus, au sens d'une coalescence. C'est ce qui va se passer [...] dans l'interrogation fictive d'un auteur qui au fur et à mesure écrit un article et se pose de fausses questions. Dans ce cas c'est un peu comme s'il construisait un interlocuteur fictif parce que tout énonciateur est en fait construit par rapport à soi-même comme son propre coénonciateur.»²

On voit que la dualité énonciateur-co-énonciateur, si elle peut se réinvestir dans un rapport d'interlocution, n'y est pas réductible.

La façon dont cette "séparabilité" est en jeu dans l'impératif est analysée par D. Paillard et S. de Vogüé en ces termes :

«La notion de séparabilité est cruciale pour comprendre en quoi l'altérité est déformable. La propriété d'être séparable conférée [au coénonciateur] s'oppose à la séparation nécessaire du locuteur et de l'interlocuteur en tant que personnes. L'examen du statut réservé à l'autre dans le traitement de l'impératif devrait permettre de mieux saisir les enjeux d'une telle distinction.»³

Statut qui est décrit comme suit :

«Le fait que [le coénonciateur] soit le repère énonciatif qui rend possible la prise en compte de p' [l'extérieur de la relation p posée comme bonne valeur] à côté de p (la bonne valeur), ne signifie pas qu'il soit le support de la seule valeur p'. Il correspond à la valeur p ou p' en tant que virtualité

¹ PAILLARD 1992a : 82.

² CULIOLI 1985 : 61-62.

³ PAILLARD-DE VOGÜÉ 1987 : 32.

de p ou de p'. Le rapport [du coénonciateur] à [l'énonciateur] est ainsi bien de l'ordre de la séparabilité.»¹

L'impératif est la marque, dans tous les cas, de la construction de deux repérages subjectifs d'une relation prédicative, dont D. Paillard précise la nature :

«[La relation prédicative est prise] dans un double repérage par rapport à deux repères distincts : repérage construction par rapport [à l'énonciateur] d'une part, repérage spécification par rapport [au coénonciateur] d'autre part.»²

On peut illustrer cela à travers l'exemple :

(48) *Tiens voir le capot, Claude, pendant que je jette un coup d'oeil !*

La relation prédicative <Claude, tenir, capot> est construite comme "à valider" (en regard de sa non actualisation au moment de l'énonciation) par le locuteur-énonciateur ; c'est une mention du domaine privilégiant la valeur positive.

En même temps, cette valeur reste instable, c'est-à-dire potentiellement validable, le valideur du possible n'étant pas le constructeur de la relation. En l'occurrence, c'est *Claude*, l'allocutaire, l'instance dont dépend la spécification de la valeur sélectionnée par construction : comme identique, ou autre.³

Mais le cas de l'injonction, où allocutaire et co-énonciateur coïncident, n'est qu'une des valeurs possibles de l'impératif.

Ce qui est commun à tous les emplois de l'impératif sera plus général : il s'agit de la mise en jeu de la séparabilité des positions énonciateur / co-énonciateur, au travers du fait qu'une relation en jeu est envisagée de deux points de vue distincts, une position "énonciateur", repère de construction d'une relation (R) comme bonne valeur, et une position "co-énonciateur" repère de spécification de (R,R'), comme virtualité de R ou de R'.

¹ PAILLARD-DE VOGÜÉ 1987 : 32.

² PAILLARD 1992a : 83.

³ Il ne s'agit pas de ce que fera l'allocutaire par suite d'un énoncé à l'impératif, mais de ce que construit l'impératif comme type de repérages distincts et solidaires. [En termes de positions sur un domaine notionnel, on pourrait dire que l'énonciateur est le repère de IE -> I, et le coénonciateur le repère de (I<->E).]

Nous poserons que dans tous les emplois de *TIENS!*, la séparabilité est en jeu soit comme séparation, soit comme non-séparation, entre la position abstraite d'énonciateur (notée *So*) et son pôle d'altérité, ou position de co-énonciateur (notée *So'*).

5.3.2. Interprétation de l'alternance morphologique *Tiens / Tenez*

Dès lors la question de l'alternance *tiens / tenez* devient interprétable. Selon les emplois, la position de co-énonciateur sera "incarnée" ou non (ou encore, "incarnable") par l'allocutaire.

Nous noterons :¹

- **p** la proposition associée ou associable à *TIENS!*
- **So** le locuteur-énonciateur de l'énoncé avec *TIENS!*, producteur de l'énoncé et origine de la construction d'une valeur associable à une relation (R) dont p est l'un des termes.
- **So** la position énonciateur lorsque nous voudrions y référer indépendamment du locuteur-énonciateur.
- **So'** le co-énonciateur, instance de référence abstraite, repère de spécification de cette valeur.
- **S1** le ou les allocutaire(s), personne(s) physique(s) à qui est destiné l'énoncé.
- **Sx** une instance de repérage subjectif fictive, ni *So* ni *S1*, instance construite comme susceptible de prendre en charge R.
- **Sit** la situation d'interlocution dans laquelle est produit l'énoncé. (Dans certains cas R va correspondre à <Sit localise p>.)

Selon les cas, donc, *So* pourra s'opposer soit à *S1*, soit à *So'*.

¹ Cette notation est de pure convention et ne vaut que pour le présent texte. La rigueur voudrait que nous désignions par *S1* le locuteur, *S1'* l'allocutaire, *So* l'énonciateur, *So'* le co-énonciateur, *S2* le sujet syntaxique de l'énoncé (CULIOLI 1985 : 60-61). Pour des raisons de simplicité typographique, et eu égard à la nature du phénomène étudié, nous nous autorisons à modifier les symboles.

Dans les cas où la forme *Tenez !* est requise en cas de vouvoiement (**pôle 1**), on considérera que S_1 incarne effectivement la position abstraite de co-énonciateur ; l'altérité So/So' s'exprime à travers la séparation locuteur / allocutaire (So/S_1).

Dans les cas où seule la forme *Tiens !* est possible (**pôle 3**), on considérera que la position So' est associée à un repère fictif (S_x), l'altérité So/So' se réalisant à travers l'écart que creuse le locuteur-énonciateur à soi-même en posant un repère subjectif décalé (qu'il s'agisse d'une instance générale (tout sujet raisonnable) ou de lui-même à un moment antérieur).

Les emplois rattachables au **pôle 2** seront compatibles avec les deux formes d'ancrage de la position So' : S_1 ou S_x .

Selon le rapport de So à Sit , ou le type de construction de R , on aura un co-énonciateur différemment incarné ou représenté, ce qui donnera des cas où le choix est possible.

Aussi, lorsque l'énoncé présente par ailleurs une marque sollicitant l'allocutaire, comme une forme d'adresse, cela tend à induire, dans le même mouvement, une construction allocutive de So' ($So' \rightarrow S_1$).

Ainsi, ce genre de séquence est plus naturelle avec *tenez* en cas de vouvoiement :

Tenez, mademoiselle, passez au tableau
Tiens, Mademoiselle, passez au tableau
Mais vous, tenez, vous y êtes bien allées ?
Mais vous, tiens, vous y êtes bien allées ?

Lorsque *TIENS!* vient clôturer l'énoncé, avec un effet de sens "conclusif", ou plutôt de retour sur ce que l'on vient de dire, la forme au singulier sera meilleure :

C'était... attendez... c'était dimanche, tiens
C'était... attendez... c'était dimanche, tenez
Puisque c'est ça je vous les prêterai, moi, tiens.
Puisque c'est ça je vous les prêterai, moi, tenez.¹

Dans tous les cas on a bien mise en jeu d'un double repérage énonciatif. Ce qui va varier (entre autres), c'est le type de "réalisation" de la position So' , incarnable ou non par l'allocutaire.

¹ On peut vérifier que l'on n'a pas cette différence à l'initiale : *Tiens, puisque c'est ça je vous les prêterai, moi* - *Tenez, puisque c'est ça je vous les prêterai, moi*.

5.3.3. Le détachement

Le détachement, noté à l'écrit par une ponctuation, est invariablement présent, et correspond à une constante dans le fonctionnement de *TIENS!*. Mais la présence d'une pause entre *TIENS!* et les autres éléments de l'énoncé n'est systématique que pour certains emplois, et pourrait recouvrir une opération spécifique.

5.3.3.1. Fonctionnement régulier lié au détachement

Ce qu'il y a peut-être de commun (dans tous les emplois de *TIENS!*) avec ce qu'on range classiquement dans les "interjections", et dont le détachement est la trace, c'est le rapport entretenu avec un élément de situation extra linguistique en quelque sorte "injecté", dans le système de repérages de l'énoncé, comme repère prédictif.

Que ce surgissement s'opère en dehors du locuteur :

Tiens, vous êtes encore là?

ou que celui-ci en ait l'initiative :

Tiens, ça t'apprendra !

ceci constituant l'une des sources de variation sémantique.

Le détachement donne la régularité du caractère de rupture associable à *TIENS!* dans tous ses emplois, et distingue radicalement (a) de (b) :

(a) *Tiens ton chapeau !* [il va s'envoler]

(b) *Tiens ! ton chapeau !* [avec ce soleil ça s'impose]

[que je t'ai offert, eh ben tu le mets jamais]

[qu'est-ce qu'il fait là ?]

Cela donne dans (b) une position isolée de *TIENS!* par rapport à *ton chapeau*, *ton chapeau* n'étant pas argument de *tenir* comme dans (a).

La relation de *TIENS!* avec le reste de l'énoncé sera d'ordre macro-syntaxique.

Le détachement marque l'introduction d'un paramètre construit comme échappant aux déterminations en jeu (paramètre situationnel, par exemple).

Ce paramètre ne donnant pas prise est en quelque sorte "auto-repéré", il a la propriété d'être hors enjeu.

Il va donc venir en quelque sorte prédéterminer R (on n'est ni dans la détermination totale, ni vraiment dans l'indétermination).

Dès lors, la stabilisation de (R,R') va être "amorcée", orientée vers la validation de R.

Ceci peut faire écho à ce passage d'A. Culioli :

«Lorsque nous travaillons sur la classe des instants, i.e. dans le temps, pour simplifier, ou sur des phénomènes d'aspect, nous avons nécessairement "détachabilité" ; nous avons des phénomènes de renvoi au déjà-écoulé ou des phénomènes d'anticipation. Dès que vous dites : *Tiens, la fleur n'est plus rouge*, vous avez travaillé sur la représentation d'un état antérieur. Dès que vous dites quelque chose du genre *Tu es donc là ?*, vous avez travaillé sur l'anticipation.»¹

De la sorte, le détachement prosodique peut s'interpréter comme la marque du rôle central de la "détachabilité" dans la construction de la relation associée à *TIENS!* ²

On pourrait parler de "mise en saillance" du décrochement consistant à dire que l'on dit (à partir) de quelque chose et que ce quelque chose est autre que ce que l'on dit, qu'il y a un hiatus.

Pour ce qui est de la pertinence du phénomène dans son ensemble, on peut comprendre en quoi le détachement, associé à *tenir*, peut autoriser cet équilibre paradoxal : un élément est donné comme nouveau et comme déjà là.

¹ CULIOLI 1985 : 87. On retrouve *donc*, dont on conçoit l'affinité avec les formes verbales interjectives.

² CULIOLI 1985 : 86. «La modalité en tant que représentation détachée de la réalité» Dans ce séminaire Culioli aboutit à poser que l'activité de langage en tant que construction de «substituts détachables de la réalité» met en jeu une représentation, et par là-même opère un «décrochement». A ce titre, toute modalité énonciative (y compris assertive) ressortit à cette détachabilité.

5.3.3.2. Réalisation du détachement

Il résulte des séquences que nous avons testées et analysées¹ qu'elle est pluriparamétrique, chaque locuteur optant pour l'un ou/et l'autre : rupture mélodique, inversion de la pente, rupture d'intensité, arrêt² (10 cs en moyenne), et surtout, allongement de la syllabe [tjẽ].

Les séquences 7 à 10 ayant un statut spécial, ce que nous dirons dans ce § sur le détachement proprement dit concerne essentiellement les séquences 1 à 6.

On trouvera en annexe II.5 des tableaux qui montrent, pour les trois séquences les plus comparables (entre elles et par opposition à la séquence témoin³) :

- 1a. *T'oublies rien ? Tiens, son chapeau... avec ce soleil c'est pas de trop*
- 2a. *Tiens ! Son chapeau, voilà ce que j'en fais !*
- 5a. *Je sais pas moi... Tiens, son chapeau !*

la façon dont chaque locuteur marque le détachement. Y figure aussi une comparaison de la durée et de l'intensité de [tjẽ] par rapport à la syllabe suivante [sɔ̃].⁴

On remarque la pertinence de la **durée** : [tjẽ] est toujours plus longue que [sɔ̃], mais l'écart est nettement différencié entre 0a (+3,5cs en moyenne) et les autres séquences : 1a = + 11,2cs ; 3a = + 9,6cs ; 5a = +8,7cs.

Pour illustration, on trouvera en annexe II.1 les tracés de deux réalisations contrastées de la séquence [tjẽlakɑ̃t], correspondant aux contextes suivants :

- (49) *Tiens, la carte...*
- (50) *Tiens la carte !*

¹ Analyse acoustique effectuée au Laboratoire d'Analyse de la Parole avec Abderraïm Amrani, Centre de Linguistique Appliquée de Besançon. Expérience décrite plus haut, § 5.1.2.6. Le corpus construit d'emplois contrastés (réalisés après mise en situation et mémorisation par cinq locuteurs) figure en annexe II.1.

² Parfois cette interruption (d'une durée insuffisante pour être qualifiée de pause) est le seul élément qui semble correspondre à l'impression auditive de détachement de la syllabe. Dans les emplois où l'alternance morphologique est nécessaire ou possible, cet arrêt n'est jamais présent chez tous les locuteurs.

³ 0a : *Tiens son chapeau, il va tomber !*

⁴ Nous avons manqué de recul et de temps pour procéder à une comparaison qui aurait été plus rigoureuse, avec les syllabes [ʃa] et [po], plus pertinentes que [sɔ̃] qui est inaccentuée. Nous espérons néanmoins que comme les points de comparaison sont constants, les différences d'écarts relevées restent significatives.

(49) : au distributeur automatique de billets, le locuteur tend à l'allocutaire une carte bancaire pour qu'il fasse un retrait ;

(50) : le locuteur punaise une carte géographique qu'il demande à l'allocutaire de maintenir en place.

On peut voir au tracé que c'est essentiellement la durée qui est à l'origine de l'effet de détachement.

Cela donne :

	(49)	(50)
[tjẽ]	19 cs	11cs
[la]	11,5 cs	12cs

L'écart d'intensité est également variable, et augmente régulièrement de 0a à 5a (ce qui correspond à un figement croissant de l'expression *TIENS!*), allant de +2dB à +5dB par paliers de 1dB.

Il n'est pas rare d'observer un **décrochement** allant de 1 à 4,5 tons entre la fin de [tjẽ] et le début de [sɔ̃], lorsque *Tiens* est à l'initiale.

On observe des cas de figure très différents, pour une même séquence, selon les locuteurs.

Par exemple, pour 6a, on a :

- Laurent : [tjẽ] descendant (- 3 tons) décr. de + 2,5 tons -> [sɔ̃]
- Evelynne : [tjẽ] ascendant (+ 1,5 ton) décr. de - 1,5 ton -> [sɔ̃]
- J-Paul : [tjẽ] descendant (- 1 ton) décr. de - 0,5 ton -> [sɔ̃]
avec une durée de [tjẽ] = 25 cs.
- Ir. et Fr. Très peu de pente et pas de décrochement, mais resp. un
arrêt de 8 cs et une pause de 34 cs entre les deux syllabes.

5.3.3.3. Paramètre lié à la présence et à la durée de la pause

Si l'on examine les productions individuelles de chaque locuteur, avec les différentes places conférées à *TIENS!* dans le corpus, on n'observe rien de systématique avant les emplois à valeur d'étonnement du pôle 3 - en

comptant l'emploi de *tiens tiens* et de *tiens donc* -, qu'il s'agisse d'étonnement réel ou feint.

Ces emplois se distinguent de tous les autres en ce que l'on a pour tous les locuteurs une pause¹, qui plus est, assez longue (entre 30,8 et 87,8 cs).²

Cette pause longue n'est donc pas à traiter simplement comme une des réalisations possibles du détachement. Elle a un statut d'élément autonome.

On pourrait faire l'hypothèse que la pause est la trace de l'écart qui doit être creusé entre *So* et *So'*, lorsque *Sx* et non pas l'allocutaire est le répondant de la position *So'*, et que *Sx* correspond en fait à *So* (à un moment antérieur) : ce qui est la caractéristique de l'étonnement.

Dans ce cas, on a une position *So'* qui doit être construite comme instance fictive, accompagnée d'une sorte de "dédoublement" du locuteur, qui de sa place, instancie les deux positions ; on mesure ce que ce type de construction mobilise comme travail réflexif.

Le temps de la pause serait la manifestation de ce travail.

Si par contre on se penche sur un ensemble plus homogène de comportements, à savoir la moyenne de la durée des arrêts pour l'ensemble des locuteurs, lorsque *TIENS!* est à l'initiale, c'est-à-dire rattaché clairement à ce qui suit,³ on observe des seuils, dont rend compte le tableau de la page suivante :

¹ Après *Tiens !* lorsque *Tiens !* est à l'initiale, avant lorsqu'il se trouve en finale.

² Le tableau des pauses réalisées par les cinq locuteurs pour l'ensemble du corpus de l'expérience figure en annexe II.3.

³ En effet, pour certaines valeurs, la position initiale est douteuse, les locuteurs rattachant en fait *Tiens* à ce qui précède. C'est le cas de la séquence 4a *Quand je vois ça, tiens, son chapeau, moi je lui ferais bien bouffer !* On a une moyenne de 18,4 cs entre *tiens* et *son*, mais nous ne pouvons considérer que *tiens* est à l'initiale, et l'intervalle qui compte est celui entre *ça* et *tiens*, dont la moyenne n'est que de 3,4 cs. Aussi 4a ne figure-t-elle pas dans le tableau qui suit.

		Nombre de locuteurs ayant marqué un arrêt ou fait une pause	Durée de la plus petite interruption réalisée (en cs)	Durée moyenne des arrêts ou pauses réalisés (en cs)
0a	<i>Fais bien attention en la déplaçant. Tiens son chapeau ! Il va glisser ! [séquence témoin : emploi injonctif de tenir Y]</i>	0	0	0
1a	<i>Vous pique-niquerez alors ? T'oublies rien ? Tiens, son chapeau... avec ce soleil c'est pas de trop.</i>	1	8	1,6
2a	<i>[déchiquetant le chapeau qu'un rival avait offert à l'allocutaire] Tiens ! son chapeau, voilà ce que j'en fais !</i>	1	25	5
3a	<i>Non, je te jure que ça n'a rien à voir avec ce que je dépensais avant. Tiens, son chapeau, (eh ben) il m'a coûté pas loin d'un mois de salaire !</i>	1	39	7,8
5a	<i>[Question : Qu'est-ce qu'on pourrait vite lui cacher avant qu'il revienne ?] Je sais pas moi... (euh) Tiens, son chapeau !</i>	2	11	11,2
6a	<i>[Question : Qu'est-ce que tu crois qu'il [un individu au prosaïsme indécorable] emmènerait sur une île déserte du Pacifique ?] Tiens, son chapeau ! Terre-à-terre comme il est !</i>	3	8	15,2
7a	<i>[Monsieur arrivant chez une dame après le départ précipité d'un autre monsieur, son "meilleur ami"] Tiens?! Son chapeau ! ... Il est venu ici ? Tu le connais bien ?</i>	5	11	30,8
8a	<i>[Inspecteur, au commissaire, qui soupçonnait le guide d'être un dangereux repris de justice : Et c'est là qu'en soulevant le corps de la victime, on a trouvé le chapeau du guide.] Tiens !? Son chapeau ?</i>	5	10	46,8

On peut donc distinguer trois cas de figure :

- un arrêt nullement systématique, comme réalisation possible du détachement , pour les pôles 1 et 2 ;
- une pause éventuelle, pour la zone des valeurs "évidence" et "idée !" du pôle 3 ;
- une pause longue systématique, pour la zone des valeurs "étonnement", "étonnement feint ou ironique" du pôle 3.

Soulignons à nouveau que tout ces résultats ne sont à prendre que comme base d'une hypothèse de départ en vue d'élaborer une expérimentation avec un corpus simplifié et amélioré, et un grand nombre de locuteurs.

5.3.4. Le contour intonatif de [tjɛ]

Nous n'avons pu faire le travail de définition d'une grille de niveaux à partir du fondamental de chaque locuteur, travail qui s'imposerait en toute rigueur.

Nous n'aborderons donc que l'aspect ressortissant à la configuration de la courbe, en tenant compte de l'importance du dénivelé mesuré au quart de ton.

Les remarques suivantes sont donc à prendre comme des jalons pour l'établissement d'un protocole de recherche mieux construit, qui pourrait alors être expérimenté avec un plus grand nombre de locuteurs.

Disons d'emblée que les contours sont extrêmement variables selon les emplois mais aussi selon les locuteurs, et ne correspondent que très rarement¹ à l'intonation classique "exclamation" (courbe fortement descendante et convexe), alors que l'on parle couramment de "*Tiens !* exclamatif".

Une première exploration expérimentale nous a permis d'observer que rien de systématique ne se dessine dans les contours, sauf pour ce qui est des emplois invariables déjà distingués par la pause.

Par exemple, pour 3b, Laurent produit une courbe de type "finalité" (- 2 tons), et Evelyne une courbe proche du "continuatif majeur" (+ 2,5 tons).

Mais au sein du sous-groupe des invariables, c'est effectivement le contour intonatif de *TIENS!* qui distingue les valeurs "étonnement sincère", "fausse surprise ironique", "coïncidence", et "évidence".

Ces valeurs correspondent aux séquences suivantes :

(1) Evidence :

[Qu'est-ce que tu crois qu'il emmènerait sur une île déserte du pacifique ?]

6a. *Tiens, son chapeau ! Terre à terre comme il est...*

6b. *Son chapeau, tiens ! Pas fou le mec.*

(2) Étonnement sincère :

[Monsieur arrivant après le départ précipité d'un autre monsieur, bien connu du premier]

7a. *Tiens ?! Son chapeau ! ... Il est venu ici ? Tu le connais bien ?*

7b. *Mais c'est son chapeau... Tiens !²*

(3) Étonnement feint ou (4) Constat de coïncidence :

[Inspecteur : Et c'est là qu'en soulevant le corps de la victime, on a trouvé le chapeau du guide.]

Commissaire :

8a. *Tiens !? Son chapeau ?*

8b. *Son chapeau ? Tiens !?*

¹ Cf. Laurent (2b), annexe II.10.

² Deux locuteurs ont demandé à réaliser cette séquence, qui leur paraissait manquer. Et de fait, à l'écoute, leur réalisation de 7b n'est nullement choquante.

Il se trouve en effet que les séquences 8 ont été interprétées de deux manières différentes selon les locuteurs :

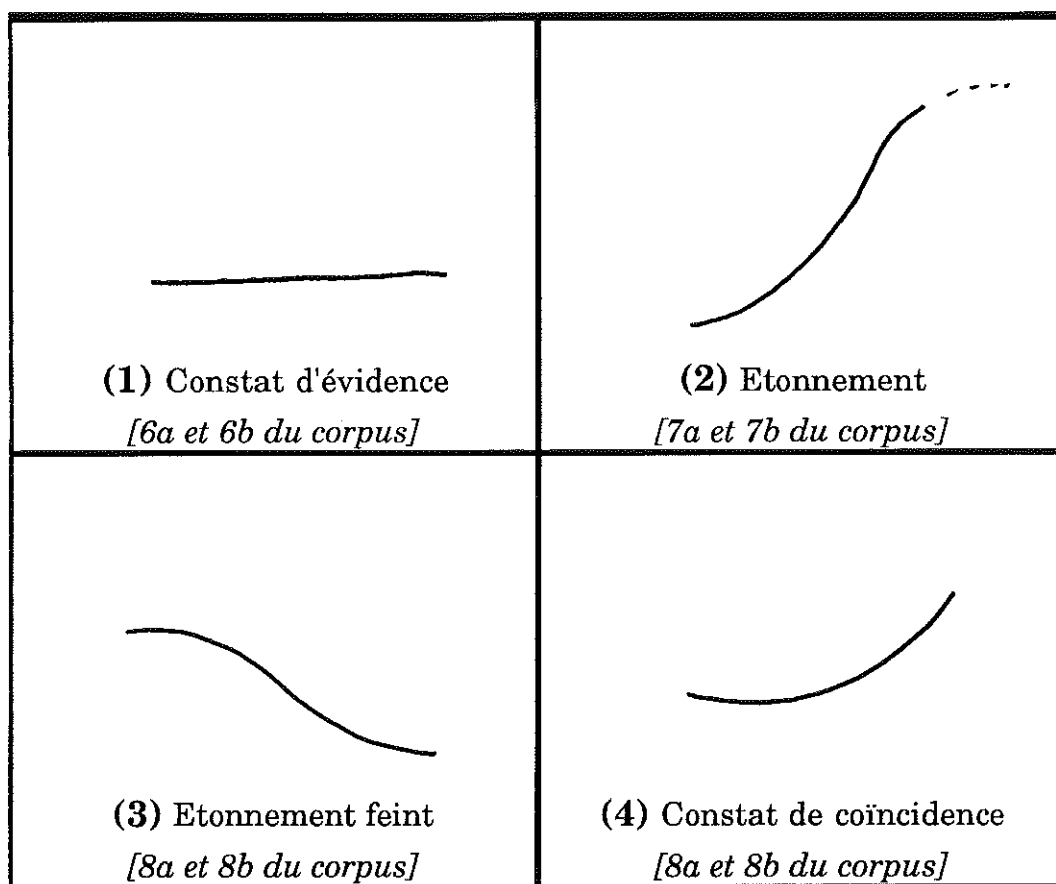
- proche de *tiens donc...*, avec une valeur ironique "comme c'est bizarre", où le commissaire n'est pas du tout surpris par la nouvelle : cela ne pouvait être que cet horrible guide.
- proche d'un *tiens tiens ?* avec lever de sourcil, ayant une valeur de "constat de coïncidence", où le commissaire fait à ce moment-là seulement le rapprochement avec l'idée que ce guide, *bon sang mais c'est bien sûr*, avait déjà un passé louche.¹

Cette variable serait à évaluer plus systématiquement à travers l'élaboration d'un corpus canalisant les deux interprétations au moyen d'un contexte mieux contrôlé.²

¹ La comparaison des courbes avec les séquences (10) a permis le rapprochement. Soulignons que *tiens tiens* est également susceptible de correspondre aux deux valeurs.

² Insistons encore sur toutes les précautions avec lesquelles nous avançons ces résultats.

Voici l'allure tendancielle de la courbe des contours de la syllabe [tjɛ̃] pour les quatre valeurs :¹



La courbe de (1) est le plus souvent plate. Elle ne semble pas influencée par les autres segments de la séquence, qu'elle figure à l'initiale ou en finale.

(2) correspond à l'intonation "question", mais très fortement ascendante (+5 tons en moyenne), et, dans le cas des locuteurs hommes, terminée par un recourbement (marqué en pointillés) qui n'est pas sans évoquer l'intonation "implication" de Delattre.²

¹ On trouvera les dessins des courbes par locuteur, précédés d'une planche représentant la superposition des courbes des cinq locuteurs, en annexe II (6 à 11).

² Peut-être le contexte donné pour la séquence (le mari qui rentre et trouve le chapeau de son meilleur ami) a-t-il induit une attitude différente, les femmes se mettant moins facilement "dans la peau du personnage". Cependant, si l'on regarde 0b, on verra que les deux femmes se sont nettement distinguées des trois hommes pour l'intonation de ce qui était présenté comme une injonction, et qu'elles ont produit là aussi une intonation de question.

On observe en (3) le "ton mélodique" sinueux, pouvant aller jusqu'à former une cloche (chez Laurent), dont Monique Callamand dit qu'il est :

«indissociable de l'expression des sentiments»¹

Ce tracé est caractéristique de l'ironie, du sous-entendu..., et se retrouve également pour *tiens tiens !* et certaines réalisations de *tiens donc !*

(4) correspond à l'intonation "question", comme (2) - version féminine -, mais avec un dénivelé moindre.

Nous reviendrons sur l'interprétation sémantique de ces courbes lorsque nous aurons davantage d'éléments pour décrire le fonctionnement général de *TIENS!*.²

5.3.5. La place de *TIENS!*

Il y a certes des affinités très fortes entre certains emplois et l'apparition de *TIENS!* à l'initiale (7 - étonnement ; 1 - "don d'objet") ou en finale (4 - dépit). Mais il faut souligner que ce ne sont pas des contraintes drastiques.

TIENS! peut se rencontrer isolément, dans les emplois situés aux extrêmes de l'axe défini par le comportement morphologique, c'est-à-dire l'emploi de type "accompagnement d'un don" (pôle 1), et les emplois de type "étonnement, coïncidence, évidence" (pôle 3).

Cette possibilité d'apparaître seul autorise dans une certaine mesure une étude isolée de la courbe de *TIENS!* dans ces emplois.

Ainsi, dans le cas de 6b (en finale), on pourrait être tenté de dire que l'on a une intonation caractéristique des segments post-rhématiques³ ; si l'on observe les fréquences, on voit une chute importante entre [po] et [tjẽ]. ce

¹ CALLAMAND 1987 : 68. «Le ton mélodique affecte la dernière syllabe prononcée du mot : il se caractérise par une variation "en cloche" de la hauteur sur la même syllabe, cela signifie qu'il y a perception d'une montée et d'une chute intonatives pendant l'émission de la voyelle toujours ressentie comme longue.» (60).

² § 5.4.3.3.3.

³ Tels que définis par L. Danon-Boileau et al. (1991 : 115).

qui va de pair avec un statut de commentaire second. On est dans le cas que les auteurs nomment "ajustement modal", où :

«le segment postrhématique permet à l'énonciateur de revenir sur son propre discours pour expliciter les contours du cadrage qu'il propose, ou son changement de point de vue sur le rhème précédent : (*en quelque sorte et vraiment*).»¹

A l'initiale par contre (6a), on n'a absolument pas l'intonation montante caractéristique d'un segment initial thématique, ni non plus l'intonation descendante que les auteurs associent au segment autonome qui précède parfois le segment thématique, et consiste soit en un écho d'une parole précédente de l'allocutaire, soit en une "balise" (*d'abord...*).

On peut dans ce cas précis poser une certaine indépendance de *TIENS!* par rapport à la place.

Lorsqu'on a, dans ces emplois, une séquence associée à *TIENS!*, dont la forme sera variable, comme dans :

Tiens ! tes chaussures
Tiens ? tu es là ?
Tiens ! tu vois !

la séquence vient spécifier le localisé au sein de R, qui peut être un terme (*tes chaussures*), ou une relation (*tu es là*), et dans ce dernier cas nous avons vu que R correspond à <la situation localise *tu es là*>.

Dans les autres emplois (pôle 2), *TIENS!* est nécessairement associé à une séquence consistant en une proposition (soit désormais p) articulée :

- soit à un préasserté q, et l'on présente p comme confortant q (cf. § 5.2),
- soit à un contexte discursif antérieur :

Tiens, hier j'ai croisé ton ex !

dans ce cas il y a eu un échange de paroles (même un simple bonjour), et l'on présente p comme une bifurcation.

Lorsque *TIENS!* est nécessairement associé à une proposition p, ce qui est le cas pour les emplois où l'alternance morphologique est possible, on peut distinguer trois cas de figure, pour ce qui est de la place de *TIENS!* par rapport à p :

¹ Mêmes références, 119.

- à l'initiale :

*Tiens ! passe-moi le persil !
Tiens ! quand je vois ça ça m'écoeure !
Tiens, tu en trembles encore !*

Dans ce cas l'élément thématisé à travers *TIENS!* est le fait même que p est rapporté à une relation de référence R (resp. <il convient de passer à cette phase de la préparation culinaire> - <ce comportement est écoeurant> - <tu as été ému par cette scène>), relation dont la validité se trouve confirmée.

- en finale :

*Passe-moi le persil, tiens !
Quand je vois ça ça m'écoeure, tiens !
Tu en trembles encore, tiens !*

Dans ce cas l'élément thématisé est p, que l'on reprend secondairement à travers *TIENS!* en lui conférant par là un statut de repère confortant la validité d'un préconstruit.

- en incise :

*Quand je vois ça, tiens, ça m'écoeure
L'autre jour, tiens, je voyais justement...*

On peut souligner que l'incise favorise *tiens* plutôt que *tenez* :

*Tenez, l'autre jour je voyais justement...
? L'autre jour, tenez, je voyais justement...*

Dans ce cas *TIENS!* fait irruption dans le discours du locuteur, et l'incarnation de la position de co-énonciateur par l'allocutaire est plus difficile (sans être impossible).

Il est difficile alors de déterminer si *TIENS!* est en rapport avec tel ou segment, ou sur la séquence entière.

Cela demanderait une étude beaucoup plus poussée de l'intonation de l'ensemble de la séquence, qui prenne en compte les «emboîtements» et les hauteurs relatives de façon systématique.¹

Ce qui est en jeu à travers la place est donc la structure des relations thématiques/rhématiques.

¹ De telles analyses intonatives ont été réalisées par M.-A. Morel et A. Rialland, à qui nous reprenons le terme d'«emboîtements». (1992)

5.4. *TIENS!* et *tenir*

Dans ce paragraphe :

- nous montrerons d'abord en quoi les propriétés du verbe *tenir* et de l'impératif se font écho, ce qui explique l'idiomaticité (à la fois le "haut rendement" et la cristallisation) de l'expression *TIENS!* ;
- puis nous examinerons ce qui dans la polysémie de *TIENS!* ressortit au potentiel de variation de *tenir* ;
- enfin, nous mettrons au jour quelques contraintes d'emploi de *TIENS!* rattachables aux trois caractéristiques du fonctionnement de *tenir* que sont la préconstruction de R, le mode de présence de R' et la prééminence du repère de validation.

5.4.1. Solidarité de *tenir* et de l'impératif dans *TIENS!*

L'impératif fournit d'emblée une structuration bipolaire des repères, dont l'un est associable à R, l'autre à (R,R'). Le mode de présence de R' est du même type avec l'impératif qu'avec *tenir*.

Les deux fonctionnements peuvent donc entrer en résonance, et l'on peut décrire les divers emplois de *TIENS!* à partir des éléments mobilisés que sont R, R', *So* et *So'*.

Nous le ferons pour les trois cas pris en exemple pour les différents pôles, qui ont en commun d'être mentionnés et différenciés par tous les dictionnaires des XIX^e et XX^e siècles, ainsi que pour la valeur paraphrasable par *pardi*, qui nous intéresse particulièrement.

5.4.1.1. Type "don d'objet"

(1) *Tiens ! tes chaussures !*

R = <L'allocutaire localise *chaussures*>. Relation visée, construite comme à valider.

(R,R') : <Il y a une éventualité que l'allocutaire ne localise pas *chaussures*> ; de fait, sur le plan factuel, au moment de l'énonciation l'allocutaire ne localise pas encore *chaussures*

So => locuteur, repère de la construction de R comme à valider

So' => l'allocutaire, source potentielle de l'actualisation de R ou de R', donc repère de l'instabilité (R,R')

R<->R : Le locuteur, en tendant l'objet à l'allocutaire, crée les conditions idéales pour l'actualisation de R, de sorte que la potentialité de R' soit neutralisée.

5.4.1.2. Type "appui d'un préasserté"

(10) *Tiens ! pas plus tard qu'hier, je me suis fait piquer mes essuie-glaces !*

(10) suppose un dit antérieur (que l'on désignera par q), comme par exemple :

On peut plus laisser sa voiture devant chez soi !

On a en fait : q - *tiens*, p , où **TIENS!** introduit p en relation avec q préasserté.

R = <q est vrai>

(**R,R'**) = il y a un point de vue selon lequel q est contestable (par exemple, "excessif") ; ce qui fonde <"autre que q (soit q') est vrai> comme envisageable.

So => locuteur, repère qui reprend en charge R et en confirme la validation

So' => selon les cas, l'allocutaire, ou une instance subjective fictive, pôle de prise en charge potentiel de R' (<q' est vrai>).

R<->R : En assertant p, le locuteur nous ramène sur q en neutralisant l'éventualité de <q' est vrai>.

Sans **TIENS!** on ne ferait qu'ajouter p à q.

Ce que donne **TIENS!** c'est un mouvement de retour sur q, qui est lié au fait que *tenir* suppose une première relation de référence à laquelle l'énoncé est rapporté.

5.4.1.3. Type "étonnement"

(17) *Tiens ? la clé est sur la porte !*

R = <La situation localise *la clé est sur la porte*>. R est actualisée. C'est une donnée situationnelle, un préconstruit de type T.¹

¹ Ce donné situationnel peut l'être factuellement (*Tiens, il pleut !*) ou discursivement (*Claude va venir. - Tiens !?*).

(**R,R'**) = <La situation localise *la clé est sur la porte*> est inattendu, autrement dit il y a un point de vue subjectif selon lequel la validation de R est problématique.

So => le locuteur, qui reprend à son compte le donné situationnel.

So' => par exemple le locuteur, antérieurement au moment de l'énonciation ; repère du point de vue selon lequel R n'était pas a priori envisageable.

R <-> R : A travers le constat de R, le locuteur pose l'identité entre la relation qu'il prend en charge et la relation préconstruite.

5.4.1.4. Type "constat d'évidence"

(14) *Tiens ! (pas folle la guêpe !)*

R = <Une situation donnée appelle normalement un comportement C> (préconstruit de type S)

Soit par exemple : <Quand on a été agressé par certaines personnes, on évite de se retrouver exposé au même danger.>

(**R,R'**) = <(C,C') est associable à la situation en question> L'allocutaire, ou un locuteur quelconque (p. ex. un présentateur à la télévision), peu importe, présente C (un comportement d'une personne désignée par *la guêpe*) comme n'allant pas de soi. Soit en le donnant comme sensationnel, ou bizarre, ou tout simplement en l'annonçant comme digne d'intérêt.

Par exemple : <Philippe Val a renoncé à participer au débat "*Libertés et catholicisme*" du 8 mars prochain".>

So => le locuteur, qui revient sur la mise en jeu de C à travers (C,C') en le re-présentant comme a priori prédictible, coupant court ainsi à l'aspect sensationnel.

Soit : *Tiens ! (Pas folle, la guêpe) Il tient aux molaires qui lui restent !*

So' => tout sujet (dont par contre-coup l'allocutaire) susceptible de reprendre à son compte ou d'accepter la présentation de C comme digne de prédication (c'est-à-dire susceptible d'être mis en balance avec C').

R <-> R : A travers la reprise de C comme a priori validable, le locuteur-énonciateur pose l'identité entre la relation qu'il prend en charge et la relation préconstruite, et la situe hors altérité.

Très souvent, on aura cet emploi de *TIENS!* en réponse à une question. Pour notre expérience, nous avons d'abord présenté un personnage d'un

pragmatisme et d'un terre-à-terre à toute épreuve, puis posé au locuteur pour la réalisation (6a) de :

Tiens, son chapeau !

la question :

Qu'est-ce que tu crois qu'il emmènerait sur une île déserte du Pacifique ?

5.4.2. Variation de *TIENS!* rapportable à la variation de *tenir*

On retrouve les possibilités de pondération sur (R,R') ou sur (R<->R), ou d'équipondération, facteur de variation qui préside à l'organisation du tableau figurant en fin de chapitre, et auquel on peut se reporter.

On aura par exemple, pour un même comportement morphologique :

Le don d'objet en réponse à une demande (R<->R) :

A - Vous n'auriez pas un stylo ?

B - Tenez !

ou la gifle (R,R') :

A - Allons, belle demoiselle, soyez gentille avec votre protecteur...

B - Oh!... Tenez ! ...et vous l'avez cherchée, celle-là !

L'inattendu (R,R') :

Tiens !? j'aurais pas cru ça de lui !

ou l'attendu (R<->R) :

Tiens ! ça m'étonne pas de lui !

Par ailleurs on a pu observer, au fil des exemples, la même possibilité de variation quant à la nature (T ou S) des repères en jeu dans la préconstruction, l'instabilité ou la validation de R. On se reportera là aussi au tableau, où nous faisons figurer les signes T et S renvoyant à l'une ou l'autre prépondérance.

5.4.3. Contraintes d'emploi de *TIENS!* rattachables aux propriétés du verbe *tenir*

5.4.3.1. Type "don d'objet"

Nous avons vu que cet emploi s'accompagne nécessairement d'un geste de tendre. Ceci est lié au faible mode de présence de R' supposé par *tenir*.

Tiens ! / Tenez ! s'oppose en cela à *Prends ! / Prenez !*, qui ne requiert pas un tel geste.

L'altérité ressortissant à la séparation des interlocuteurs est ramenée avec *TIENS!* à un simple décalage spatio-temporel.

Le locuteur, en tendant l'objet, inscrit d'emblée celui-ci dans une relation de localisation. On a donc une relation (dans (1), <Le locuteur, localise, *tes chaussures*>) qui préfigure l'actualisation de R.

Donc, on ne passe pas de "rien" à R, y compris sur le plan factuel. L'altérité se réduit à la séparation physique des interlocuteurs, altérité dont la neutralisation est amorcée à travers le geste de tendre, qui illustre la contiguïté, ou congruence, entre les positions *So-So'* incarnées par les interlocuteurs.

C'est cela qui est souligné à travers *TIENS!* : le fait que la validation de R, conforme à ce qui est visé, est privilégiée également sur le plan factuel, et que pour ainsi dire l'allocutaire n'a qu'à se glisser dans sa place de localisateur, telle que préparée par le locuteur.

Par ailleurs, nous avons observé ce que l'on pourrait appeler une contrainte pragmatique, qui fait écho à la prééminence du repère de validation de R caractéristique de *tenir*.

C'est le fait que le locuteur (repère de R, qui tend l'objet) ne semble pas pouvoir occuper une position hiérarchiquement inférieure à celle de l'allocutaire (repère de (R,R')).

Le relevé systématique de 240 cas de transmission d'objets avec commentaires entre personnages dans une cinquantaine de pièces de Labiche est éclairant.¹ On obtient :

T = Tiens, tenez **V** = Voici, voilà **P** = Prends, prenez **Ø** = Pas de marque particulière
Bourg. <-> Dom. = interactions entre bourgeois ou petits nobles (maîtres, invité des maîtres...) et domestiques ou gens de maison.
Sup. <-> Inf. = interactions entre deux personnes de statut inégal (client - garçon ; parents - enfants ou neveux ; locataire ou propriétaire - concierge ; bourgeois - coiffeur...)

	Bourg. -> Dom.	Sup. -> Inf.	Egaux	Dom. -> Bourg.	Inf. -> Sup.	Tous locu- teurs
TOTAL avec T	32	20	44	5	3	104
TOTAL V sans T	6	2	22	49	16	95
TOTAL Ø ou P seul	8	3	12	12	6	41
TOTAL GLOBAL	46	25	78	66	25	240
% T	69,5	80	56,4	7,6	12	43,3
% V	13	8	28,2	74,2	64	39,6
% Ø ou P	17,4	12	15,4	18,2	24	17,1
	100	100	100	100	100	100

Ainsi, *TIENS!* est dit par un supérieur à un inférieur, ou par un égal à un égal.

Et jamais par un inférieur à un supérieur, hormis quelques rares cas qui, lorsqu'on y regarde de près, confirment pleinement la prééminence du locuteur-énonciateur de *TIENS*.

Concernant les cinq occurrences de *TIENS!* d'un domestique à un bourgeois, on peut voir que chaque fois, le domestique est soit en position de supériorité, soit en colère contre le maître, avec lequel il a fréquemment des relations affectives :

1.
 [Doublemard est amoureux de Victorine et lui fait la cour.]
 Victorine (baissant les yeux) - Dame ! Monsieur... C'est mon devoir.
 Doublemard - C'est ton devoir !... Ah ! tu as bien dit ça ! (Avec passion) Tiens ! Victorine !... je vois un cheveu sur ton épaule !
 Victorine - C'est possible... Mais on ne touche pas... Ah !... **tenez**, monsieur, voici vos lettres et vos journaux.
 Doublemard - Petite sauvage ! ²

¹ On trouvera l'ensemble de ces contextes répertoriés en annexe III.

² *Une Chaîne anglaise*, I,2, 1848.

2.

[Antony est cuisinier chez Galimard, et croit reconnaître en lui son père ; il se comporte affectueusement avec lui.]

Antony (courant après Galimard) - *Un instant, vous ne sortirez pas comme ça !*

Galimard - *Comment ?*

Antony - *Le temps est pluvieux... vous n'êtes pas couvert !*

Galimard - *Bah ! bah !*

Antony - *Ah ! c'est que vos jours ne vous appartiennent plus, maintenant ! (Lui donnant un vieux carrick qu'il prend dans son paquet) Tenez, enveloppez-vous, bon vieillard ! là ! comme ça ! (Il l'arrange) Croisez sur la poitrine !... tous les boutons ! tous les boutons !*¹

3.

[Gudule est une domestique totalement atypique. Elle s'adresse ainsi à son maître: «Vous avez gobé ça... ah ! vous êtes ben de vot' pays, allez !» (Sc. 21)

Au lieu de «Madame est servie», elle clame : «A table !» (Sc. 23)]

Gudule [à Turpin, bourgeois ami de la famille] (lui mettant la casserole dans les mains) - *Tenez, tournez ça ! vous !*²

4.

[Mr de Rosafol, le maître de maison, a été le mari d'Antonina, avant d'épouser Mme Rosafol, mieux née, dont Antonina est la nouvelle femme de chambre.]

Rosafol (criant) - *La moutarde !*

[...]

Antonina (Haut et brusquement à Rosafol en le poussant par-derrière et lui donnant le pot de moutarde.) - *La voilà ! (Elle pose l'assiette sur la table de gauche.)*

Rosafol (posant le pot) - *La moutarde ne se donne pas comme ça ! on la présente sur une assiette ! Je veux une assiette ! (Il lui rend le pot.)*

Madame Rosafol (à Antonina) - *Faites ce que Monsieur vous dit...*

Antonina (très douce et reprenant l'assiette sur la table) - *Oui, madame. (Bas à Rosafol en lui présentant le pot de moutarde sur une assiette.) Tiens, misérable !*³

5.

[Ernest est l'ami de la maison, et a été l'amant de Lisbeth, la bonne, avant que celle-ci entre au service de Jobelin avec Krampach, son mari.]

Lisbeth (entrant et parlant à la cantonade) - *Attrape !... C'est bien fait !*

Jobelin - *Qu'est-ce ?*

Lisbeth - *Je viens de gifler Krampach . (Remettant des billets à Ernest) Tenez, v'là l'argent !*

Ernest - *Quel argent ?*

Lisbeth - *Celui que Krampach devait remettre au cocher et qu'il a gardé !*⁴

Les trois occurrences de *TIENS!* d'un inférieur à un supérieur se distinguent également en ce que le locuteur est très agacé ou en colère contre l'allocutaire :

1.

[Crevette est le portier de Chevillard. Ils se disputent. Chevillard vouvoie Crevette qui dans cette scène le tutoie en retour.]

Chevillard - *Insolent ! sortez !... je vous chasse... vous ne faites plus partie de ma maison.*

Crevette - *Ah ! c'est comme ça... eh bien ! j'y reste, dans ta maison !...*

Chevillard - *Ah ! c'est trop fort !*

[...]

¹ Voyage autour de ma marmite, 13, 1859.

² Mam'zelle fait ses dents, 18, 1851.

³ Le Dossier de Rosafol, 8, 1869.

⁴ Le Plus heureux des trois, III, 9, 1870.

*Crevette - ... et je cracherai par terre, si ça me fait plaisir... comme ça... (Il crache plusieurs fois par terre) Ah !... ([il] allait pour sortir, revenant vivement et mettant une pièce de monnaie dans la main de Chevillard) Tiens, voilà ton denier à Dieu ! (Il sort fièrement par le passage de gauche.)*¹

2.

[Plantureux, paysan peu au fait des mœurs citadines, s'assied à une table au Jardin des Tuileries.]

Plantureux - Garçon ! garçon !

Le Garçon - Voilà... Qu'est-ce que Monsieur désire ?

Plantureux - Qu'est-ce que vous avez ?

Le Garçon (très vite) - Orgeat, groseille, limonade, bière, cassis, rhum, cognac.

Plantureux - Très bien. Donnez-moi... une allumette.

Le Garçon - (lui offrant une allumette) Voilà. (A part) En voilà une pratique !

[...]

Plantureux - Garçon ! garçon !

Le Garçon - Voilà... Qu'est-ce qu'il faut servir à Monsieur ? Orgeat, groseille, limonade, bière, cassis, rhum, cognac...

Plantureux - Donnez-moi une autre allumette.

Le Garçon - Tenez ! prenez la boîte... ça sera plus vite fait !

*Plantureux - Merci !*²

3.

[Bernardon est le supérieur hiérarchique de Tapiou, dont il courtise la femme, Pauline. La scène se passe chez Tapiou.]

Tapiou (entrant avec son pot de graisse ; il est furieux) - Ah ben ! en v'là des histoires ! en v'là des histoires !

Pauline - Qu'as-tu donc ?

Tapiou - Je donne ma démission. (A Bernardon) Tenez ! v'là le pot de la compagnie !

*Bernardon (se reculant vivement) - Prends-donc garde !... tu vas me graisser !*³

Une telle régularité est particulièrement frappante : avec cet emploi de *TIENS!* le locuteur définit la relation de référence et doit pouvoir être garant du fait que l'on ne sortira pas de R, donc qu'aucun point de vue ne saurait se substituer au sien pour prendre en charge R', fût-ce celui de l'allocutaire, pure instance d'actualisation.

5.4.3.2. Type "appui d'un préasserté"

Le mode de présence faible de R' apparaît à travers l'impossibilité que R' soit donnée comme valeur privilégiée directement avant l'occurrence de *TIENS!*

Que R' soit explicitée par l'allocutaire :

A - On peut plus laisser sa voiture devant chez soi !

B - Alors là, t'exagères !

?? A - Tiens, pas plus tard qu'hier, je me suis fait piquer mes essuie-glaces

¹ Rue de l'homme armé, N°8 bis, IV, 5, 1849.

² Le Grain de café, III, 3, 1858.

³ Les Chemins de fer, II, 3, 1867.

Ou que R soit mise en balance par le locuteur, *TIENS!* s'opposant à cet égard à *justement* :

A - Claude va de plus en plus mal !

B - C'est le moins qu'on puisse dire. Tiens, l'autre jour, elle a pas pu conduire...

B - C'est le moins qu'on puisse dire. Justement, l'autre jour, elle a pas pu conduire...

B - Ah oui, tu crois ? Justement, l'autre jour, elle a pas pu conduire, et je me demandais...

?? B - Ah oui, tu crois ? Tiens, l'autre jour, elle a pas pu conduire, et je me demandais...

La prééminence du repère de validation de R se manifeste à travers le fait que l'inférence $p \rightarrow q$, qui fonde la confirmation de la validation de R (soit $\langle q \text{ est vraie} \rangle$), est posée à travers *TIENS!* comme étant hors enjeu argumentatif, donnée par ailleurs.¹ Le locuteur ne se donne pas comme l'instance qui construit l'inférence. Au contraire, celle-ci ne fonctionne qu'en tant qu'elle est hors discussion. De là la nature le plus souvent factuelle de p, qui commencera souvent par *l'autre jour..., pas plus tard qu'hier...*

Alors qu'une prédication mettant en jeu un pur jugement personnel sera difficilement acceptable :

?? Les élèves de ce groupe sont les plus difficiles. Tiens, Claude est vraiment pénible.

Les élèves de ce groupe sont les plus difficiles. Tiens, l'autre jour Claude m'a menacée.

Les élèves de ce groupe sont les plus difficiles. Par exemple, Claude est vraiment pénible.

5.4.3.3. Pôle 3

Si le figement maximal est un bon indice du degré d'idiomaticité, et si l'on tient que l'idiomatique exprime le degré d'affinité, à un moment donné, des propriétés des termes impliqués, alors les emplois invariables mettent en jeu de façon centrale ce qu'ont de commun, en particulier, *tenir* et l'impératif.

5.4.3.3.1. Type "étonnement"

Dictionnaires et auteurs associent à cet emploi le terme de "surprise", sans autre commentaire.

¹ C'est cet élément qui est "injecté" et dont le détachement traduit l'impact "de l'extérieur" sur l'argumentation.

Or, nous n'avons nulle part relevé la mention d'une restriction très importante à l'emploi de *Tiens !* dans ce type de contexte : l'étonnement, certes, mais pas la stupéfaction.

En effet, il doit y avoir un degré minimal de compatibilité de p avec ce que la situation est susceptible de localiser a priori, c'est-à-dire du point de vue d'un sujet.

Tiens, il a plu !

est très naturel au sortir du cinéma à Besançon, par exemple. Il le serait nettement moins en plein désert, dans un contexte de grande sécheresse.

De même :

Tiens ! une grenouille !

se conçoit au cours d'une promenade dans les tourbières, mais certainement pas à l'ouverture du réfrigérateur, la dite grenouille contemplant d'un oeil rond la ménagère par dessus la boîte à oeufs.

Ou encore :

Tiens ! Un cadavre !

ne peut sortir que de la bouche d'un héros de roman policier particulièrement flegmatique.

So pose qu'il se dissocie de S_x (repère de R'), prenant en charge la valeur R à partir de sa construction sur le plan temporel. Mais le point de vue subjectif sur R/R' est premier, et à ce titre R doit avoir un minimum de plausibilité.

Le fait que la première construction de R' soit de nature subjective revenait à privilégier R' en n'excluant pas R valable. La prise en charge de R , en tant qu'actualisée, réopère par rapport à cette alternative.

On n'aura donc pas *Tiens !* dans une situation où p est telle que la localisation temporelle de R était totalement imprévisible, ni non plus dans une situation où R est très dommageable pour S_o .

On aurait dans le premier cas *Ça alors !*, dans le deuxième peut-être *Hé ! mais..., Non !*. Ou encore *C'est pas vrai !*, qui marque que contre l'évidence de l'actualisation de R , S_o continue de privilégier R' du point de vue subjectif (ce qui est normal, bon pour $S...$).

Autrement dit, par rapport à Sit, et à So, R et R' doivent être potentiellement validables.

Le fait de ne pas relever cette contrainte limite considérablement l'analyse de cet emploi. Ainsi, E. Herique se contente d'observer :

«Tiens 7' part toujours de constatations, mais de constatations qui surprennent leur auteur, et de son propre aveu. [...] Une chose me surprend, je m'étonne et je dis *tiens*. Si l'on me demande ce qu'il y a, je répondrai soit que je suis étonné si cela échappe totalement à mon interlocuteur, soit l'objet de mon étonnement : *Tiens, il y a Philippe qui est dans le journal !*»¹

Une telle glose pourrait correspondre à toute une classe d'expressions :

oh !, pas possible !, ah bon!?, ça alors !, quoi !?, eh ben dis-donc ! whaow ! non!?...

Ce que l'on retrouve peut-être à travers cette contrainte est la prééminence du repère de validation. Le locuteur-énonciateur ne peut, en tant que repère de la validation de R, prédiquer de la situation qu'il "n'en revient pas". Ce serait renoncer à son hégémonie.

Ce terme doit pouvoir constamment avoir la position privilégiée qui lui permet d'envisager (R,R') de l'extérieur ; or, la stupéfaction abolit toute distance.

Si l'on prend les cas où *TIENS!* est énoncé en réaction à une assertion de l'allocutaire, on remarque que contrairement aux autres termes comme *ça alors!...*, les suites ci-dessous sont, sauf silence marqué après *TIENS!*, peu naturelles :

Tiens ! Répète voir un peu ?
Tiens ! Tu racontes des histoires, là !
Tiens ! Qu'est-ce que tu dis ?
Tiens ! J'ai bien compris ?
Tiens ! Tu dois te tromper !...

On aura :

Tiens ! J'aurais pas cru
Tiens ! C'est drôle ...,

c'est-à-dire des séquences qui ne demandent pas confirmation, qui ne remettent pas dans le jeu la relation.

¹ HERIQUE 1986 : 35-36.

On ne peut pas resélectionner R', parce que avec *TIENS!* l'altérité est à la fois posée (dans le cadre de la séparabilité $S\sigma/S\sigma'$) et neutralisée (à travers *tenir*), dans le même mouvement.

Les autres termes (*Ça alors*, etc.) construisent l'altérité et la laissent comme telle. D'où la possibilité de réintervenir par rapport à la validation de l'autre valeur.

On a également un répondant de la prééminence du repère de validation de R. La position $S\sigma$, repère de R conforme à R préconstruite situationnellement, ne peut être associée à un choix personnel du locuteur. On ne peut avoir une valuation de R comme support de la prédication marquée à travers *TIENS!*, car cette valuation consisterait à privilégier un point de vue subjectif particulier, se distinguant en tant que tel d'autres points de vue, et donc relativisé.

Ainsi, (51) sera bizarre par rapport à (52) et à (53) :

- | | |
|--|---|
| (51) ?? <i>Tiens ! La belle maison !</i> | <i>Tiens ! Comme il est méchant !</i> |
| (52) <i>Tiens ! Une belle maison !</i> | <i>Tiens ! Mais c'est qu'il est méchant !</i> |
| (53) <i>Oh ! La belle maison !</i> | <i>Oh ! Comme il est méchant !</i> |

R est validée par le locuteur en tant qu'il représente la position de tout sujet raisonnable face à l'évidence d'une relation de type "la situation localise p".

5.4.3.3.2. Type "évidence"

La contrainte que nous voulons commenter ici peut paraître ténue, mais nous l'estimons réelle et pertinente.

Sans contexte particulier, on s'attend à ce qu'un locuteur (Louise) réponde à une proposition de cadeau faite antérieurement par l'allocutaire (Alice) en ces termes :

Alice - *Bon alors, tu prends celui en soie ou celui en polyester ?*

par (54) plutôt que par (55) :

- (54) Louise - *Tiens ! celui en soie...*
(55) Louise - ?? *Tiens ! celui en polyester...*

Bien sûr, s'il va de soi que le foulard en polyester est plus beau, (55) est bon.

Ce qui nous intéresse est un autre contexte de choix du polyester, où, de notre avis, *TIENS!* ne sera pas possible.

Par exemple, Alice s'est ravisée et a expliqué laborieusement qu'en fait, celui en soie va si bien avec son tailleur ! Louise s'est rendue à cette vision des choses, et le consensus s'est fait, autrement dit il y a eu préconstruction subjective de la localisation de *celui en polyester* par Louise.

Prise d'un dernier scrupule, Alice pose quand même la question à Louise, et il ne s'agit plus alors que de reconfirmer la validation de R <Louise, prendre celui en polyester>.

Apparemment on a les mêmes conditions (consensus préalable, puis déstabilisation à travers la question) et cependant une réponse par (55) reste mauvaise, ou en tout cas nettement moins attestable que :

Louise : Ben... celui en polyester...

La seule chose qui diffère est que R reste, d'un commun accord, assez détrimentale pour So-Louise par opposition à R' <Louise, prendre celui en soie>.

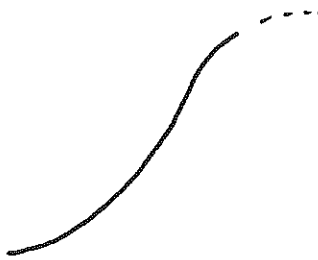
Le locuteur ne peut stabiliser la validation de R comme évidente avec *TIENS!* si cette validation est reconnue comme étant dommageable pour lui.

5.4.3.3.3. Hypothèse sur une correspondance entre paramètres mélodiques et pondération

On se souvient que la diversité des valeurs rattachables au pôle 3 est donnée par les contours intonatifs.

Rappelons par le tableau suivant les courbes typiques des quatre valeurs "évidence" (1), "étonnement" (2), "étonnement feint" (3), "constat de coïncidence" (4) ¹ :

¹ Cf. Annexe II (6-11).

 (1) Constat d'évidence <i>[6a et 6b du corpus]</i>	 (2) Etonnement <i>[7a et 7b du corpus]</i>
 (3) Etonnement feint <i>[8a et 8b du corpus]</i>	 (4) Constat de coïncidence <i>[8a et 8b du corpus]</i>

Le **dénivelé** de la courbe (qui oppose (1) vs (3-4) vs (2)) paraît augmenter en fonction de la pondération sur l'altérité (R,R'). Le dessin est :

- plutôt plat pour (1),
- descendant ou ascendant pour (4) et (3) [moy. resp. +3 tons et - 3 tons],
- très fortement ascendant pour (2) [moy. + 5 tons].

La **forme** (qui oppose (2 - 4) vs (3)) pourrait être liée à l'équilibre entre les repères S et T :

- une prépondérance de T serait liée à une forme concave : la surprise est effective - cas de (2) et (4) ;
- une prépondérance de S favoriserait une forme convexe : cas de (3).

Quant à l'**orientation** (qui oppose (3) vs (1) vs (4-2)), elle pourrait être liée au statut de So comme source de neutralisation de R' :

- avec l'étonnement ou le constat de coïncidence (2-4), So ne met en jeu que sa faculté à constater de l'existant. C'est une propriété triviale.

- avec l'évidence (1), So se place du point de vue d'un savoir partagé, c'est-à-dire dans ce qu'il a de commun avec "tout sujet humain raisonnable" ; ce qui est déjà plus complexe.
- avec l'étonnement feint par ironie (3), So fonde à lui seul et dans le même mouvement la conjonction de deux points de vue (R inattendue / R "guettée au tournant"), ce qui ressortit à une position à la fois maximale décrochée et hégémonique. D'où une forme de clôture, que marquerait l'intonation descendante.

5.6. Proposition de présentation synthétique

On peut donc partir, pour décrire le principe de fonctionnement de *TIENS!*, de la formulation suivante :

Etant donné une altérité intersubjective (So,So') quant à la validation d'une relation de référence R, source d'instabilité (R,R'), l'introduction d'un repère situationnel fonde la validation de R en neutralisant l'altérité liée à la position So'.

En relation avec cette caractérisation, nous proposons en page suivante une présentation systématique des valeurs de *TIENS!*, qui n'a pas vocation à répartir strictement les emplois dans différentes cases, mais permet de situer tel ou tel emploi en faisant jouer différents paramètres.

Faute de pouvoir situer les emplois dans un espace à plusieurs dimensions, nous proposons un tableau, ou grille de lecture, fondé sur trois des critères pertinents quant à la variation que nous avons pu mettre au jour :

- pondération sur la conformité ou l'instabilité, liée au verbe *tenir* ;
- nature subjective (S) ou spatio-temporelle / événementielle (T) des repères ;
- alternance morphologique singulier/pluriel.

	Pondération sur l'instabilité (R,R')	Mixte, équipondération	Pondération sur la conformité de R validée à R préconstruite (R<->R)
Fondement de (R,R')	S		T
$So' = S_1$	3. <i>Tiens, voilà ce que j'en fais de ton cadeau !</i>	2. <i>Tiens ! ça t'apprendra !</i>	1. <i>Tiens, (tes chaussures) !</i>
$So' = / \neq S_1$	4. <i>Tiens, j'aime mieux m'en aller !</i> 7. <i>Tiens, si tu allais la voir ?</i> 8. <i>Tiens, passe-moi donc le persil</i> 9. <i>Tiens, l'autre jour j'ai pris ta soeur en stop</i>	5. <i>Tiens, quand je vois ça ça m'écoeure !</i> 6. <i>Tiens, t'aurais mieux fait de rien dire!</i> 12. <i>Tiens, il manquerait plus que ça !</i>	10. <i>Tiens, pas plus tard qu'hier, je me suis fait piquer mes essuie-glaces</i> 11. <i>Tiens, tu vas voir qu'il va nous demander la voiture !</i> 13. <i>Tiens ! qu'est-ce que je te disais !</i>
$So' \neq S_1$	17. <i>Tiens !? (la clé est sur la porte !)</i>	<- 16. <i>Tiens ? (intéressant...)</i> 15. <i>Tiens !? (comme par hasard...)-></i>	14. <i>Tiens ! (pas folle, la guêpe !)</i>
Repère de R préconstruite	T		S

N.B. : Les traits intérieurs sont à concevoir comme des pointillés soulignant la nature continue des phénomènes.

6. Éléments d'analyse **contrastive**

6. Éléments d'analyse contrastive

Cette partie n'a pas pour but de comparer globalement les quatre verbes. Ce qui précède a suffisamment montré d'une part que ces verbes sont profondément différents, d'autre part que la description n'a pas encore atteint la pertinence qu'exigerait une réflexion synthétique, que d'ailleurs le nombre restreint de verbes étudiés n'autorise pas.

Il s'agira seulement de mettre à l'épreuve des éléments des caractérisations proposées en les réinvestissant dans l'analyse des différences interprétatives qui résultent de l'emploi de ces verbes dans deux constructions concernant chacune trois d'entre eux :

1 - Xs V (Ys) pour Zs

Claude a pris Camille pour (Dominique / un(e) imbécile)
*Claude tient Camille pour (*Dominique / un(e) imbécile)*
Claude passe pour (?Dominique / un(e) imbécile)

2 - Xs V Ytps pour / à Zp

*Claude a pris trois heures (pour / *à) ranger la salle de jeux*
Claude a mis trois heures (pour / à) ranger la salle de jeux
Claude a passé trois heures (??pour / à) ranger la salle de jeux

Bien que dans certains cas les caractéristiques de X, Y et Z puissent varier (Xs/X\$, Z/Zp...), nous centrerons notre propos sur les constructions présentant les caractéristiques ci-dessus, pour limiter le sujet et pouvoir décrire des données comparables.

Un des points les plus importants à examiner est la façon dont les propriétés du verbe vont réagir aux propriétés de la préposition. A cette fin, nous commencerons par donner quelques éléments de description de *pour*, en elle-même et comparée à *à*.¹

Ce que nous prendrons en considération dans cette partie doit être fondé à l'épreuve d'autres données, car il convient de ne pas tailler à la

¹ Une description de *à* en elle-même aurait une ampleur et un enjeu qui dépassent largement le cadre de notre propos.

préposition un vêtement qui ne lui aille que pour les deux emplois qui nous intéressent.

6.1. Remarques sur la préposition

6.1.1. Remarques sur *pour*

Afin de pouvoir faire la part du rôle de la préposition dans les phénomènes étudiés, nous partirons d'une hypothèse large sur le fonctionnement de *pour*, sans prétendre apporter une réponse aux problèmes que poserait une description systématique de ses emplois et de la variété des configurations autorisées par le dispositif qui lui est propre.¹

Il s'agira donc dans ce qui suit, davantage encore que dans le reste du travail, d'illustrer une approche. Il suffit que nos propositions puissent être discutées, et faire écho à des phénomènes observables dans d'autres emplois de *pour*.

Nous retiendrons cette hypothèse minimale sur *pour* :

***Pour* introduit Z comme repère d'un terme se trouvant déjà dans un rapport à un premier repère, en maintenant la validité de deux points de vue distincts.²**

Pour expliciter la formulation proposée plus haut, nous décrirons les quelques séquences suivantes :

¹ Pour une description très fouillée des données, voir CADIOT 1988. Les propos tenus ici ont grandement bénéficié de discussions avec D. Paillard et avec D. Lebaud, qui a également travaillé sur cette préposition (LEBAUD 1995), et que nous remercions vivement. Les erreurs nous incombent exclusivement, et les exemples (sauf reprises explicites) sont les nôtres.

² P. Cadiot mentionne, dans sa conclusion (1991 : 271), «la nécessité de recourir à des notions comme celles de point de vue, de disjonction des références, de scénario interprétatif impliqué, d'attribution de rôle [...] etc.». Nous retenons les deux premiers termes comme clés d'accès au fonctionnement profond de *pour*, plutôt que la glose proposée pour décrire «la valeur archétypique de *pour*, celle d'une trajectoire dont on n'implique pas qu'elle atteigne sa cible», dans les limites de ce que l'auteur appelle «une thèse localiste».

(1) 25 pour cent des chômeurs ne sont pas réellement demandeurs d'emploi

(2) C'est pour toi (!)

(3) Il est parti pour trois heures

(4a) «Il est sympa, comme chat, hein ?»¹

(4b) Il est sympa, pour un chat, hein ?

(4c) Il est sympa, pour un crocodile, hein ?

On peut analyser (1) comme suit : un nombre 25 est envisagé dans son rapport à 100, mais, et c'est là l'important, en tant qu'il représente un nombre n (d'occurrences vérifiant la propriété "ne pas être demandeur d'emploi") repéré par rapport à un nombre repère (soit N) ou ensemble de base (ici, *les chômeurs*).

La relation de 25 au repère introduit par *pour* n'est pas envisagée pour elle-même, mais eu égard à un premier repère (le nombre réel de base N) par rapport auquel on s'intéresse à 25.

Si l'on compare :

(1') 25 des (100) chômeurs ne sont pas réellement demandeurs d'emploi

on voit que dans ce cas 25 est repéré directement et uniquement par rapport au nombre de base N : *les (100) chômeurs*, repère introduit par *de*.

Avec *pour 100*, 100 vient se superposer au premier repère (N) d'une relation $\langle N \geq n \rangle$, mais sans s'y substituer ; N reste repère, et 100 a un caractère fictif.

Ainsi, 25 est 25 dans son rapport à 100, et renvoie en même temps à "autre que 25", soit n , dans un rapport au repère premier N . 25 a une double identité.

Ce point très important va faire la différence entre :

(1) 25 pour 100 ne sont pas réellement demandeurs d'emploi

(1'') 25 sur 100 ne sont pas réellement demandeurs d'emploi

On peut avoir l'impression que les deux expressions 25 sur 100 et 25 pour 100 signifient la même chose.

Or, 25 sur 100 ne dit rien d'autre que : chaque ensemble réel de 100 chômeurs comprend un ensemble réel de 25 chômeurs qui vérifient la propriété prédiquée.

¹ Enseignante, sept 94.

Et cette expression ne peut s'appliquer à un groupe inférieur à cent : si dans un groupe de 24 chômeurs, 6 ne sont pas demandeurs d'emploi, on ne peut dire que (1), et non (1").

D'autre part, *pour* et non *sur* autorise une mise en regard de deux ensembles **disjoints**, comme on voit dans :

Pour (100 / 50) vrais demandeurs d'emploi, il y a 50 faux chômeurs

** Sur (100 / 50) vrais demandeurs d'emploi, il y a 50 faux chômeurs*

Donc, avec *pour*, *cent* introduit comme repère fonde la validité de 25 sans annuler la pertinence du nombre *n* représenté, qui reste validé relativement à un premier repère *N*.

On a bien de la **pro-portion**, et l'introduction de *Z* par *pour*, à la différence de ce qui se passe avec *sur* ou avec *de*, autorise la coexistence de deux points de vue sur le repéré : $25 \subseteq 25$ et $25 \subseteq$ "autre que 25".

(2) *C'est pour toi !*

On aura le plus spontanément (2) dans un contexte où le terme repéré (représenté par *c'*) a déjà fait l'objet d'un repérage par rapport à un premier terme.

Deux situations nous paraissent typiques :

- L'offrande d'un objet qui est investi d'une forte valeur de la part du locuteur. On pense à un objet "fait maison", ou à un cadeau de quelque importance. Dans ce cas le repéré par rapport à *toi* à travers *pour* garde trace d'un autre repérage, par rapport au locuteur-offreur. Ce^{l'objet} en même temps, "a vécu" et "t'est destiné".
- Au téléphone : la communication a d'abord été prise par le locuteur (a déjà fait l'objet d'une première "localisation"), et est rapportée à un autre terme, l'interlocuteur.

Remarquons que l'on téléphone à *qqn* et non *pour qqn*¹. L'emploi de *pour* est bien requis par la circonstance particulière d'une première localisation par "autre que *toi*".

On retrouve donc dans les deux cas l'ambivalence, ou double identité, du terme mis en relation à *Z* à travers *pour*.

¹ Sauf à s'interpréter "à sa place".

(3) *Il est parti pour trois heures*

(3) va très bien¹ dans un contexte où Xs (*il*) aborde un sujet sur lequel il est intarissable.

Dès lors, il n'y a plus qu'à patienter. X sera écouté de mauvais gré, et en même temps il est exclu d'intervenir.

Z (*trois heures*) est le repère à partir duquel l'inaccessibilité de X est validée, alors même que X a toujours le statut d'interlocuteur (le premier repérage reste valide).

S'il s'agit de localisation spatiale, (3) serait peut-être plus naturel avec une durée moins précise :

Il est parti pour quelques heures

Comparons en effet :

Ils sont partis pour deux jours

Ils sont partis deux jours

Ils sont partis pour le week-end

? *Ils sont partis le week-end*

Quoi qu'il en soit, on aurait le type (3), contrairement à (3') :

(3') *Il est parti trois heures*

dans un contexte où l'on a besoin de X, où la présence de X est requise.

On voit que *pour trois heures* conduit à réenvisager la relation <*il, partir*> par rapport à une relation <*il, être là*> fondée par "on a besoin de lui", etc. Alors que *trois heures* sans *pour* ne fait que spécifier *partir* en lui assignant une durée.

(3) peut donc se gloser, dans les deux cas : "X qui devrait être disponible (X nous parle ; X est de permanence dans ce bureau) est, pour ce qui est de Z, pris dans une autre relation, qui n'exclut pas la pertinence de <X être là>".

Concernant le dernier point, le maintien de la validité du premier repérage est cause de l'interprétation "X est de la maison" associable aux séquences de type (3).

¹ On aura d'ailleurs une intonation exclamative, qui marque toujours la référence à un terme (notion, relation...) "par excellence". L'emploi de *pour* dans ce contexte fait donc jouer ses propriétés de façon centrale.

Ainsi on dira beaucoup plus facilement, dans un hôpital :

(a) *X est partie pour une semaine, mais elle sera là lundi.*

(b) *X est partie une semaine, mais elle sera là lundi*

(a) pour X médecin et (b) pour X malade ("partie" s'interprétant comme "partie en vacances, hors de la ville..., et ne pouvant venir à sa séance quotidienne de rééducation") par exemple.

A l'inverse :

X est ici pour trois heures

suppose que X n'appartient pas à la maison, ou est sans cesse en déplacement à l'extérieur.

(4a) *«Il est sympa, comme chat, hein ?»*

(4b) *?Il est sympa, pour un chat, hein ?*

Comme, sur d'autres exemples, le montre bien P. Cadiot,¹ la bizarrerie de (4b) par rapport à (4a) vient de ce qu'a priori, la propriété *être sympa* n'a rien d'inattendu s'agissant d'un chat.

Par contre l'énonciation de (4b) supposerait que pour le locuteur, il est généralement admis que les chats sont plutôt antipathiques.

De fait :

(4c) *Il est sympa, pour un crocodile, hein ?*

sera moins surprenant, la représentation du crocodile ne lui assignant pas spontanément la propriété *être sympa*.

C'est bien *pour* qui conduit à supposer une première relation *chat - ne pas être sympa*, car on n'a pas du tout cet effet avec :

Il est sympa, ce chat / crocodile

C'est sympa, un chat / crocodile

On voit également que le détachement prosodique, allant de pair avec une possibilité d'antéposition :

(4d) *Pour un crocodile, il est sympa*

marque que c'est la relation qui est repérée, et non directement un terme.

¹ CADIOT (1988) A propos d'un contraste tel que :

??*Marie a un nez droit pour nez ; ?Paul a Jean pour père*

Marie a une patate pour nez ; Paul a pour père un sacré alcoolique :

«il faut que *pour* introduise un N2 [Z] en le prédisquant *de l'extérieur* (de là en particulier la dimension évaluative de ces prédications) à propos du N1 "thème" [X]. Ainsi on retrouve une bonne acceptabilité lorsqu'on crée des conditions pour cette prédication non prédictible.» p. 83.

Si donc on pose la relation $R = \langle il \in \text{être sympa} \rangle$, on peut décrire (4c) ou (4d) ainsi :

- On construit R tout en prédisquant que *crocodile* est repère de *il*, en tant que terme pris dans une relation R' , qui peut se gloser aussi bien par $\langle \text{autre que } crocodile \text{ être sympa} \rangle$ que par $\langle crocodile \text{ être autre que sympa} \rangle$.¹
- La coexistence de R et R' , toutes deux validées (sur des plans différents), est justement ce qui vient spécifier le rapport particulier de *il* à la propriété *être sympa*.

6.1.2. Remarques sur *pour* vs *à*

Dans la construction avec Ytps, *pour* est employé en concurrence avec la préposition *à*. Nous avons souvent décrit, dans les parties 2 à 5, des emplois de l'un ou l'autre verbe avec *à*, sans réellement prendre en compte l'apport de cette préposition, car la question dépasse très largement le cadre de cette étude.

Nous aurons cependant besoin d'un point de vue même partiel sur les propriétés de *à* par opposition avec *pour*. Les remarques qui suivent ne valent que pour la description des séquences données en exemple, et notre propos ne vise que la construction *à/pour Zp*.

Comparons, dans le domaine temporel :

(5) *J'arriverai à midi*

(6) *J'arriverai pour midi*

Dans (5) on spécifie l'ancrage temporel de X , *arriver* à travers Z (*midi*), un élément parmi d'autres de la classe des instants. Il s'agit d'un moment précis correspondant à une partition de la classe des instants, moment à partir duquel l'état résultant de X , *arriver* est posé comme validé.

Avec (6), *midi* ne correspond pas au repère du procès *arriver*, mais est le point depuis lequel est réenvisagé l'état résultant de *arriver*. On n'est pas loin de :

(6') *Je serai là pour midi.*

¹ Ce qui montre que c'est bien la relation qui est l'opérande.

Alors que :

(5') *Je serai là à midi*

s'interprète très différemment de (5).

La préposition *à*, contrairement à *pour*, semble marquer une forme de collusion, un rapport non médiatisé entre repéré et repère.

Par ailleurs le localisateur *midi* est construit comme un élément d'une classe d'instants envisageables. De là un effet de sens de plus grande "précision".

(6) s'interprète comme : On a un procès préconstruit <X, arriver>, auquel on associe forcément l'état résultant <X être quelque part>.

Or, cet état résultant est réenvisagé indépendamment de son repère (ou source : <X arriver>) quant à Z (*midi*).

On dit que ce qui importe, ce n'est pas directement *arriver*, mais son état résultant par rapport à *midi*.

Dès lors, avec (6') :

(6') *Je serai là pour midi*.

le fait que *midi* soit un repère second, en quelque sorte "réinjecté", de *être là*, va orienter l'interprétation vers un premier repère de *être là*, et le plus immédiat est le procès dont *être là* est l'état résultant : *arriver, venir, se présenter...*

C'est *pour* qui déclenche cet effet de sens (la référence à un procès source de <X, être là>), effet totalement absent avec *à*, (5') n'induisant (ni n'excluant) un changement de localisation de X comme source de la localisation de X.

Examinons à présent ce qui se produit avec Zp :

(7) *J'arriverai à prendre la relève*

(8) *J'arriverai pour prendre la relève*

Ici la collusion avec *à* et la dissociation avec *pour* sont nettement contrastées.

Le statut de Zp (*prendre la relève*) dans (7) est ce qui fonde la raison d'être, l'existence même d'une relation Xs - *arriver*.¹

¹ Ceci a pour corollaire la possibilité de représentation du groupe prépositionnel par y avec *à*, et non avec *pour*.

Par contre dans (8) on redéfinit secondairement la relation *Xs - arriver*, dont l'existence est fondée par ailleurs, comme étant rapportée à *Zp*.

De façon plus subtile, car ne mettant pas en jeu de déterminations spatio-temporelles, on peut contraster :

(9) *Claude travaille à gagner leur estime*

(10) *Claude travaille pour gagner leur estime*

Les deux prépositions, dans (9) et (10), construisent *Zp (gagner leur estime)* comme repère de la relation *Claude, travailler*.

Mais avec (9), on ne peut dissocier *travailler* de *gagner leur estime*, qui spécifie en fait de quel "travail" il s'agit. Et justement, il peut s'agir de n'importe quel comportement, par exemple *les flatter*.

Avec (10), il s'agit d'un travail (professionnel par exemple) non spécifié. Par exemple, *Claude*, un fils de famille, a trouvé un petit boulot pour mieux s'intégrer au groupe de militants qu'il fréquente.

On a une première relation *Claude, travailler*, que l'on reconsidère d'un autre point de vue, avec un effet de sens en retour : si ça ne tenait qu'à lui, ou à l'ordre des choses, il n'est pas certain que *Claude* travaillerait.

Ce "revisitage" peut donc avoir pour effet de déstabiliser sur le plan subjectif la relation entre *Claude* et *travailler* : si *Claude* travaille, ce n'est que par rapport à *gagner leur estime*.

Au contraire, avec (9), *Zp* est ce qui qualifie le rapport entre *Claude* et *travailler*, et on a plutôt un effet de sens tendant vers une stabilisation globale de *Claude - travailler à Zp*, effet qui peut se gloser par "ça marche", il va y parvenir (ce malin).

On voit donc que *pour Zp* introduisant *Zp* comme repère externe, ce peut être en tant que repère second d'un terme repéré indépendamment. Ce qui pourra aller de pair avec un hiatus entre les deux repérages, du point de vue du repéré.

Par contre à *Zp* sélectionne *Zp* comme l'élément qui singularise directement un terme, sans recul.

Ainsi peut-on opposer :

- (11) *C'est à pleurer*
- ?? *C'est pour pleurer*
- ?? *C'est à rire*
- (12) *C'est pour rire*

Dans (11), c'est comme terme-limite que *Zp (pleurer)* qualifie *X (c')* : c'est ce que, et tout ce que, on peut en dire.

Dans (12), un terme déjà repéré comme "réel", "sérieux", est réenvisagé comme factice. *X* a eu lieu mais cela ne compte pas, il y a un déplacement de perspective.

Là où rire suppose une prise de distance, un écart, pleurer au contraire va de pair avec une non distanciation.

Comparons enfin :

- (13) *Je te les avais donnés à cuire !*
- (14) *Je te les avais donnés pour cuire !*

Avec *à*, on comprend que l'allocutaire, oublieux, n'a pas accompli la tâche requise.

Du point de vue du locuteur, *donner* n'était pas dissociable de *cuire* ; il n'y a pas eu véritablement *don* de *Y*, en dehors de la relation *Y-Zp (les cuire)*.

Avec *pour*, on comprend que l'allocutaire, le teint verdâtre, les a faits en salade.

La localisation de *Y* est dissociée de son repérage par rapport à *Zp (cuire)*. *Y* est *donné*, et en tant que tel repéré en premier par rapport à l'allocutaire "sans condition".

Pour réintroduit un repère qualitatif spécifiant le rapport attendu de l'allocutaire avec *Y* (*cuire* et non *manger cru*, par exemple). So privilégie $Y \subseteq \text{cuire}$ sans exclure l'indépendance du rapport $Y \subseteq S_1$.

Alors qu'avec *à*, la relation $\langle Y \subseteq S_1 \rangle$ passe par $\langle S_1, \text{cuire}, Y \rangle$, avec *pour*, la relation $\langle S_1, \text{cuire}, Y \rangle$ a comme toile de fond la relation $\langle Y \subseteq S_1 \rangle$.

Dans le même esprit :

- (15) *Il se force pour faire la cuisine*
- (16) *Il se force à faire la cuisine*

(15) peut être glosé par "lorsqu'il fait la cuisine, c'est en se forçant". Le fait de faire la cuisine existe indépendamment du fait de se forcer.

(16) renvoie au fait qu'il n'y a occurrence de *X*, *faire la cuisine*, qu'à travers *X*, *se forcer*.

Ce rapide aperçu d'un mécanisme pertinent dans le fonctionnement de la préposition *pour* nous permettra d'examiner comment chacun des verbes va être compatible ou non avec le type d'altérité introduit par *pour*, et comment verbe et préposition vont interagir, dans les deux emplois où nous nous proposons de les comparer.

6.2. *Xs V (Ys) pour Z* : l'identité à l'aune de l'altérité

6.2.1. Remarques générales

6.2.1.1. Statut du constituant *pour Z*

Pierre Cadiot, qui centre son propos sur le fait que *pour* introduise un terme par rapport à une relation prédicative saturée, regarde comme d'éventuels contre-exemples les cas où *pour Z* a à l'évidence un statut de complément nucléaire, comme c'est le cas dans les trois expressions qui nous intéressent.¹

¹ Le problème est posé ainsi : «Il se trouve que *pour* se prête avec beaucoup d'aisance à de nombreuses constructions de ce type [i.e. couplant un verbe avec un constituant prépositionnel pour former un prédicat unique ("prédicat complexe")], qui se présentent donc comme des contre-exemples à la propriété de saturation.» p 78.

La réponse est la suivante : «...il y a là un des processus transférentiels [...] au terme desquels *pour*, qui a son origine dans une position hors-saturation (c-à-d comme une marque du processus complémentaire de mise en discours d'unités saturées, comme opérateur non lexical, mais de discursivité), peut être restructuré de façon à correspondre à une relation d'actant (ou argument) supplétif.» p 68.

Pour le premier groupe de contre-exemples, constitué par des séquences paraphrasables avec une relative (*Je n'ai personne pour m'aider* - *Je n'ai personne qui m'aide*), P. Cadiot maintient la cohérence de l'analyse en montrant à l'aide de contraintes qu'avec la relative, on a «une homogénéisation (ou intégration dans une énonciation unique) des deux composants», alors qu'avec *pour* ceux-ci «restent dans une certaine mesure disjoints» (p 71)

Pour ce qui concerne par contre les "prédicats complexes", l'auteur paraît renoncer à en traiter de façon homogène avec les autres configurations. Ce que, nous semble-t-il, une approche en termes de repérage autoriserait.

Il considère que l'on a alors affaire à des «prédicats complexes», que l'on peut rapprocher des expressions (semi-)figées, ou de la notion de verbe support telle qu'employée par les membres du LADL.

Pour notre propos, il n'est pas crucial de statuer sur le caractère plus ou moins figé de l'expression ; dans tous les cas, *pour* met en oeuvre un même fonctionnement général.

La nature des termes impliqués variera selon que *pour Z* aura un statut de complément circonstanciel ("de phrase") ou de complément du verbe.

On peut se pencher sur la façon dont un verbe va autoriser tel ou tel statut. Si l'on compare :

- (1) *Ils tiennent cet infirmier pour un cas difficile*
- (2) *Ils gardent cet infirmier pour un cas difficile*
- (3) *Ils prennent cet infirmier pour un cas difficile*
- (4) *Ils passent pour vérifier les comptes vite fait*

on voit que :

- **tenir** n'est compatible qu'avec un statut d'argument du verbe de *Z* :

Ils tiennent cet infirmier

induit une toute autre interprétation, et :

??*Pour un cas difficile, ils tiennent cet infirmier*

est bizarre.

- **garder** au contraire assigne à *Z* une position de complément périphérique :

Ils gardent cet infirmier

Pour un cas difficile, ils gardent cet infirmier

- **prendre** est compatible avec les deux structures, et l'incidence de *pour Z* variera en conséquence, donnant deux interprétations totalement différentes, apparaissant dans les paraphrases possibles :

Ils se figurent que cet infirmier est un cas difficile

Ils embauchent cet infirmier pour qu'il s'occupe d'un cas difficile

- **passer**, avec *Zp*, autorise également deux lectures, dont rendent compte les paraphrases :

Ils passent pour une vérification rapide des comptes

Ils passent pour des vérificateurs laxistes

La nature de *Zp* sera la plupart du temps déterminante, selon qu'il s'agira d'une propriété :

Ils passent pour aimer la bonne chère

ou d'un événement :

Ils passent pour te montrer la maquette

les procès de type activité favorisant l'ambiguïté.

Nous nous intéresserons aux cas où *pour Z* est argument du verbe, avec une fonction d'attribut, sans approfondir la question de la nature de *V pour* : prédicat complexe, prédicat composé soudé¹, prédicat figé² ou semi-figé....

6.2.1.2. Domaine d'étude

D'une part, afin de limiter l'ampleur des phénomènes à traiter, nous ne prendrons en considération que les emplois caractérisés par :

Xs et Ys.

D'autre part, le verbe *passer* se distinguant des deux autres quant à la structure argumentale, nous serons amenée (à des fins comparatives) à tenir compte de *X passer pour Z* et de *X faire passer Y pour Z*.

Nous traiterons donc de quatre types d'énoncés illustrables par les séquences suivantes :

Claude prend Camille pour un génie
Claude tient Camille pour un génie
Claude passe pour un génie
Claude fait passer Camille pour un génie

6.2.1.3. Contraintes quant à la nature de Z

En voici un aperçu :

**Claude prend Camille pour responsable de notre échec*
Claude tient Camille pour responsable de notre échec
?Claude (fait passer Camille / passe) pour responsable de notre échec
Claude prend Camille pour responsable du service des ventes
**Claude tient Camille pour responsable du service des ventes*
Claude (fait passer Camille / passe) pour responsable du service des ventes
Claude prend Camille pour un responsable du service des ventes
??Claude tient Camille pour un responsable du service des ventes
Claude fait passer Camille pour un responsable du service des ventes
?Claude passe pour un responsable du service des ventes
Claude passait pour un haut responsable du service des renseignements généraux

¹ Ce qui serait le cas, d'après CADIOT (1988 : 102), de *passer pour*.

² Par exemple se *le tenir pour dit*, CADIOT 1988 : 104.

Claude prend Camille pour Dominique
**Claude tient Camille pour Dominique*
Claude fait passer Camille pour Dominique
??Claude passe pour Dominique

**Claude (prend/tient/fait passer) Camille pour aimer l'alcool*
Claude passe pour aimer l'alcool

Le tableau suivant peut rendre compte de façon plus lisible de ces contraintes :

Z =>	NPropre <i>Dominique</i>	un N Qlt <i>un imbécile</i> <i>un guide ca- pable</i>	un N <i>un guide</i>	°N <i>guide</i>	Adj <i>fou</i>	Vinf Ω <i>être jaloux</i> <i>chanter su- perbement</i>
<i>prendre</i>	+	+	+	+	-	-
<i>tenir</i>	-	+	-	-	+	-
<i>passer</i>	?-	+	?+	-	+	+
<i>faire passer</i>	+	+	+	-	+	-

Ce tableau reste grossier, car au sein de chaque catégorie, on observera des restrictions supplémentaires.

Ainsi, Adj = *fou* est meilleur que Adj = *gentil*, et Adj = *sérieux* est bloqué avec *faire passer*, pour lequel on doit avoir *quelqu'un de sérieux*.

Nous ne traiterons pas de façon exhaustive de tous les phénomènes intéressants ayant trait à ces contrastes.

Nous centrerons notre description sur le type d'altérité construite entre Z et le repéré Ys, avec chacun des verbes.

6.2.2. Spécificité de chacun des trois verbes

6.2.2.1. Prendre pour ou la méprise

La glose qui s'impose avec *prendre* quant à la suite Ys pour Z est : du point de vue (légitime) du locuteur-énonciateur, "Ys n'est pas Z", ceci quelle que soit la nature de Z.

Par exemple, avec $Z = \text{un } N \text{ Qlt}$, l'altérité portera sur Qlt :

« Vos copains qui vous protègent, ils sont bien loin d'imaginer la vérité. Ils vous prennent pour un petit trafiquant comme il y en a des centaines de mille. Un petit marchand de vins à Blémont, ils se disent, avec son air bête, qu'est-ce qu'il a bien pu mettre à gauche ? dans les trente ou quarante millions. Les coups de chance que vous avez eus, ils ne s'en doutent pas. Mais le jour où ils apprendront que vous avez gagné dans les six à huit cent millions, ce jour-là, Monglat, je vous en souhaite ! »¹

Petit trafiquant s'oppose à gros trafiquant, valeur prise en charge par So.

La nécessaire antinomie entre le point de vue de Xs et le point de vue attendu, repris par le locuteur-énonciateur, transparaît dans la contrainte d'emploi lorsque $Xs = je$:

** Je le prends pour un incapable
Je le prenais pour un incapable
Je l'ai (longtemps) pris pour un incapable
Je le prends pour ce qu'il est, figure-toi, un incapable !*

Ce qui est en jeu avec *pour*, c'est l'introduction d'un terme comme repère de Ys alors que Ys est d'ores et déjà repéré par rapport à autre que Z.

On comprend que *pour* ait vocation à s'adjoindre à *prendre*, puisque ce verbe marque la mise en relation de deux termes dans un rapport d'altérité première.

Pour introduit Z en tant qu'opposé à une propriété préconstruite de Ys, qui fonde l'extériorité de Ys par rapport à Z.

Cela apparaît dans le contraste :

*(5) Ceux qui débutent doivent prendre Camille, un guide expérimenté
(6) Ceux qui débutent doivent prendre Camille pour un guide expérimenté*

On interprète *devoir* dans sa valeur déontique avec (5), et dans sa valeur épistémique dans (6).

Du point de vue de Xs, cette extériorité est niée. Néanmoins *pour* bloque la totale résorption de l'extériorité entre Ys et Z, et celle-ci est maintenue au travers de deux points de vue incompatibles sur Ys : celui de Xs, et celui de So.

Par ailleurs, comme il était montré plus haut dans le tableau, *prendre* sélectionne comme formes possibles les cas où $Z = N$, mettant en jeu des propriétés définitoires plutôt que "périphériques", comme ce serait le cas avec $Z = \text{Adj}$ ou $Z = \text{Vinf}$.

¹ M. Aymé, *Uranus*, Folio : 129.

On voit donc que l'extériorité en jeu est radicale, ceci pouvant être modulé au travers du déterminant de N.

Selon qu'on a un *N* ou °*N*, l'interprétation sera différente.

(7) *Claude a pris Camille pour un accompagnateur*

(8) *Claude a pris Camille pour accompagnateur*

Dans (7), *Camille* est un chanteur, un concertiste..., mais aucunement accompagnateur.

Dans (8), la glose "Ys n'est pas Z" est sinon seule permise, du moins toujours autorisée :

Z = accompagnateur peut renvoyer soit à instrumentiste, soit à une personne "de compagnie".

Dans ce dernier cas, la propriété *être Z* est circonstancielle, et dans le premier, *Camille* ne se définit pas comme "accompagnateur professionnel". En tout cas, *Camille* peut très bien ne pas être accompagnateur, mais soliste, ou tout autre chose.

L'éventualité que *Camille* soit un accompagnateur choisi parmi d'autres n'est peut-être pas exclue, mais nous trouverions plus naturel, dans ce cas :

Claude a choisi Camille pour accompagnateur

Claude a pris Camille, comme accompagnateur

Ce qui variera en fonction de la forme de *Z*, c'est le type de repérage en question entre Ys et *Z*, vs entre Ys et *Z'* ("autre que *accompagnateur*").

Comparons :

(9) *Ceux qui restaient ont dû prendre Camille pour un guide*

(10) *Ceux qui restaient ont dû prendre Camille pour guide*

Dans (9), où l'on a la valeur épistémique de *devoir*, la relation <*Camille*, être un guide> n'a de pertinence que pour Xs.

Dans (10), où l'on a la valeur déontique, il y a bien une forme de validité de la relation entre *Camille* et *guide* : de fait, pour *ceux qui restaient*, *Camille* occupera la fonction de *guide*.

L'absence de déterminant limite l'extériorité de *Z* en opérant une pondération sur le double repérage qui se construira entre Ys et *Z* : *Camille* "fait fonction de" *guide*, et en même temps il n'y a occurrence de *guide* qu'à travers *Camille*, donc chaque terme est repère pour l'autre :

$$\begin{array}{ccc} & \in & \text{Qlt} \\ \text{Camille} & & \text{guide} \\ & \ni & \text{Qnt} \end{array}$$

L'extériorité de départ entre Ys et Z se voit réduite à "*Camille n'a nul besoin d'être guide*"; il n'y a pas de relation nécessaire entre Ys et Z.¹

Par contre avec *un guide*, on a une pondération sur l'extériorité de départ, qui se traduit par "*Camille n'est en aucune façon un guide*".

Dès lors le double repérage reposera sur la coexistence de deux points de vue, celui de Xs et celui de So.²

On voit qu'avec °Z, le rôle de *pour* passe à l'arrière-plan, la dissociation entre <Ys être guide> et <Ys être autre que guide> se réduisant à "Ys est guide pour la circonstance".

Rappelons que cette forme de Z est spécifique de *prendre*, par différence avec *tenir* et *passer*, qui ne l'acceptent pas.³

6.2.2.2. *Passer pour* ou la réputation

On retrouve dans une certaine mesure la souplesse syntaxique de *passer*, avec, outre la construction *Y passer pour Z*, un emploi factitif courant (alors que très rare pour les deux autres verbes)⁴:

«On a essayé de faire passer Napoléon pour un homme terrible, implacable ;»⁵

et un emploi pronominal ou transitif attesté du XIIIe au début du XVIIIe siècle :

«*soi passer pour* : "être considéré comme" (Fin XIIIe, Sone de Nansai, dans Tobler-L.) TLF, Rem. diachr.

«*passer qn pour* "croire que qn a telles qualités, tels défauts" (1640 - Sévigné 1690, Huguet) FEW vol. VII, 710.

«Class. *Passer pour* s'employait transitivement au sens de «considérer comme, tenir pour» : *Il faudra donc que nous passions pour honnêtes les impiétés et les infâmies.* (Bossuet)» GLLF.⁶

¹ Un fonctionnement parallèle avec *à*, quant à la pondération, pourrait être celui de *prendre sa femme à témoin*.

² On pourrait évoquer ici *prendre sa femme à un témoin*.

³ Avec N ≠ Adj. nominalisé (cas de *fou*).

⁴ La relation paraphrastique entre *faire passer* et *donner* souvent soulignée pour les emplois à valeur de "transmission" trouve un écho dans des emplois avec *pour*, puisque l'on a aussi *donner Y pour Z*, dont l'interprétation sera proche : «... toute l'excellence de leur art consiste en un pompeux galimatias, en un spécieux babil, qui vous donne des mots pour des raisons, et des promesses pour des effets.» Molière, *Le malade imaginaire*, III, 3 [1673]. Bérarde, parlant des médecins.

⁵ Las Cases, 1823. Cit. TLF.

⁶ Cf. également supra, § 4.4.6.

La source de validation de la relation *Xs - Z* n'a aucune singularité, et ne correspond donc à aucune position syntaxique marquée.

On reconnaît la propriété qu'a *passer* de ne pas dissymétriser les repères.

Cette même propriété va se traduire sémantiquement par "*Xs a la réputation de*" dans l'emploi qui nous intéresse. L'altérité des points de vue se réduit à dire que *<Xs être Z>* en est un, de point de vue.

Il importe de souligner que :

Claude passe pour un éminent spécialiste
Claude passe pour boire en cachette

n'induit en aucune façon que la relation *Claude - Z* soit invalidée par *So*, ou fausse dans les faits.

Simplement, on ne dit rien de sa véracité/fausseté.

Aucune valeur n'est privilégiée, car on n'a de repère de référence ni pour *<Xs est Z / fait Zp>*, ni pour *<Xs n'est pas Z / ne fait pas Zp>*.

On retrouve exactement la souplesse interprétative que nous avons décrite¹ dans nombre d'emplois de *passer* ; de même que ce verbe ne construit pas par lui-même quel est, de *Z* ou de *Z'*, le localisateur légitime, ou le repère situé du côté de la continuité, de même il ne dit pas ici, de *Z* ou de *Z'*, quel est le repère de *Xs* dans la relation effectivement validée.

Avec *faire passer (Y pour Z)*, on obtient automatiquement l'interprétation "*Y n'est pas Z*" :

«Au nom de la relance économique, du désenclavement régional, de la résorption du chômage, le BTP, bâtiments et travaux publics, s'impose dès lors que la crise sévit, se faisant passer pour la seule échappatoire possible.»²

Dès lors que l'on différencie explicitement le repère de construction (*Xs*) du repère de validation (*So*) de "*Y être Z*", la dissociation entre les deux points de vue opérée par *pour* peut être maintenue, et se traduit donc par "*il existe un point de vue selon lequel Y ne pas être Z*". La source de ce point de vue étant la première instance subjective qui s'impose : le locuteur-énonciateur.

¹ § 4.2.

² *Silence*, 174, Février 1994, p3.

Alors que *passer* a des emplois trivalents, on ne peut plus avoir actuellement *Xs *passer* Ys *pour* Z. Dans ce cas Xs représenterait une source singulière de validation de la relation <Ys être Z>. Or *passer* renvoie à une instance subjective indifférenciée (dont le point de vue sur le Y est représenté par cette relation).

Le fait que cette construction ait pu être usitée dans les siècles antérieurs confirme notre remarque concernant l'émergence progressive de la condition d'altérité faible.

6.2.2.3. *Tenir pour* ou la légitimité

On pourrait parler de légitimité "suffisante", pour renvoyer à "condition suffisante" comme à "suffisance".

La construction prépositionnelle est en rapport avec *tenir* de la même façon que *sous* dans *soutenir*, *moins* dans *maintenir*. Ceci est lié à l'évolution des emplois de *tenir*. *Pour* prend en charge un aspect contenu à titre potentiel dans le dispositif de *tenir*.

En effet, *tenir* à lui seul a pu signifier "estimer", comme en témoigne :

«Argan - *Quoi ? vous ne tenez pas véritable une chose établie par tout le monde, et que tous les siècles ont révérée ?*

Béralde - *Bien loin de la tenir véritable, je la trouve, entre nous, une des plus grandes folies qui soit parmi les hommes; [...]*»¹

C'est la construction Xs *tenir* Ys *pour* un N *qlt* qui apparaît le plus souvent, la construction avec Z = Adj étant plus contrainte et faisant parfois figure d'archaïsme.²

Considérons l'énoncé suivant :

[A propos de Jourdan, un jeune professeur, fils de bourgeois, communiste passionné et intransigeant.]

«Son savoir, l'ardeur de sa foi et sa facilité de parole lui valaient une considération certaine chez les communistes de Blémont, mais ceux auxquels il avait affaire le plus souvent, presque tous ouvriers, le tenaient instinctivement pour un étranger, un homme d'une autre condition que la leur. [...] En général, les autres professeurs avaient peur de lui et, en sa présence, surveillaient leurs paroles afin de ne rien laisser échapper qui pût faire l'objet d'un rapport. Watrin était seul à lui témoigner

¹ Molière, *Le malade imaginaire*, III, 3. [1673]

² Avec Ys, car ce n'est pas le cas avec Y\$, ainsi dans : *Tenez-vous le pour dit, Je tiens cela pour excessif, dangereusement tendancieux, grotesque, certain, acquis, vrai...*

*quelque amitié, mais Jourdan le [Watrin] tenait pour un vieux radoteur indifférent au sort du prolétariat.»*¹

Avec *tenir*, ce qui est en jeu fondamentalement n'est pas la validité ou non de la relation <Ys être Z> pour autre que Xs.

Ainsi, dans l'énoncé ci-dessus, on peut penser que du point de vue du narrateur-énonciateur, la relation <Ys être Z> est validée dans le premier cas (*Jourdan* est effectivement *un homme d'une autre condition*), et invalidée dans le second (*Watrin* n'est pas vraiment *un vieux radoteur indifférent au sort du prolétariat*).

En fait ce paramètre va varier considérablement en fonction de la relation entre le point de vue de Xs et celui de So sur Ys, comme on peut le faire apparaître en comparant :

(11) *Je le tiens pour supérieur aux autres*

(12) *Il se tient pour supérieur aux autres*²

(13) *Claude le tient pour supérieur aux autres*

La validité de la relation <Ys être Z> est plutôt confirmée dans (11), plutôt remise en question dans (12), et instable dans (13).

A la différence de *prendre*, *tenir* ne mobilise pas expressément le point de vue du locuteur-énonciateur.

Ce qui est pertinent, c'est le fait que cette relation (soit R) est construite en tant que la relation <Ys $\underline{\in}$ Z'> (soit R') a un statut, est envisageable, mais sans qu'elle soit précisément rapportable à autre que Xs, tout S, le locuteur-énonciateur... On reconnaît là le statut "flottant" de R', caractéristique de *tenir*.

En fait, *tenir* gère l'altérité allant de pair avec *pour*, altérité que l'on peut exprimer par : *pour* introduit Z comme repère de Ys (<Ys $\underline{\in}$ Z>) en regard de l'existence d'un repère autre que Z (<Ys $\underline{\in}$ Z'>). Et *tenir* marque que la relation (R) est privilégiée, ce qui relègue la première (R') du côté de l'envisageable inenvisagé par Xs.

Ce que l'on observe, par rapport à d'autres emplois de *pour* qui peuvent introduire Z comme second, marginal, périphérique..., c'est qu'avec *tenir*, Z est "le bon repère", du point de vue de Xs, seul point de vue qui compte.

¹ M. Aymé, *Uranus*, Folio : 270-271.

² Exemple de BOGACKI (1983 : 651)

Par ailleurs, avec *pour*, la construction subjective est au premier plan. Si l'on oppose :

(14) *Je le tiens informé*

(15) *Je le tiens pour informé*

on voit que dans (14), Xs est source de la confirmation de la validité de R : <Ys, être informé>, dans le temps.

Par contre avec *pour*, dans (15), Xs prend en charge <Ys, être informé> quelle que soit la valeur validée sur le plan factuel. Le point de vue de Xs et le plan factuel sont toujours dissociés, mais on dit qu'il n'est pas tenu compte d'une éventuelle différence entre les deux plans.

On a un rapport de synonymie avec *Xs considère Ys comme Z*, mais certaines différences apparaissent à travers des contraintes beaucoup plus marquées avec *tenir pour* :

Je le considère comme mon fils

??*Je le tiens pour mon fils*

Je le considérerai / l'ai considéré comme mon égal

??*Je le tiendrai / l'ai tenu pour mon égal*

En particulier, le passif ne donne pas les mêmes compatibilités :

En cas de malheur, ils te considéreront comme coupable / innocent

En cas de malheur, ils te tiendront pour coupable / innocent

En cas de malheur, tu seras considéré comme coupable

En cas de malheur, tu seras tenu pour coupable

En cas de malheur, tu seras considéré comme innocent

??*En cas de malheur, tu seras tenu pour innocent*

La forme *être tenu pour* sélectionne un terme valué négativement, ceci étant lié à *tenir* qui dissymétrise profondément Xs et Ys.¹

Cette dissymétrie est corollaire du fait que Xs se trouve en position d'"évaluateur de référence" par rapport à Ys.

Dire :

Je tiens Depardieu pour le meilleur acteur français actuel

suppose, pour le locuteur, de se positionner comme critique légitime. C'est à partir de la relation Xs-Ys que la propriété "être Z" est assignée à Ys.²

¹ Même sans *pour* : *Camille est (très) tenu(e)* s'interprète comme détrimental pour Camille.

² Peut-être retrouve-t-on là un écho du statut du repéré par rapport à Xs tel qu'il est construit à travers *Xs tient à Depardieu*.

On peut comprendre l'effet de style soutenu, voire affecté, des expressions construites sur ce modèle, alors que *considérer comme* d'une part, *prendre pour* d'autre part, sont beaucoup plus neutres du point de vue du registre de langue.

6.2.3. Un cas d'extériorité maximale : Z est un nom propre

Nous retiendrons ce cas de figure comme emblématique de cet emploi *prendre*, car il est possible seulement avec *prendre* et éventuellement *faire passer*.

Dans :

(16) *Claude a pris Camille pour Dominique*

on a une extériorité maximale, puisqu'il s'agit de l'identité même de Ys. Un sujet ne saurait être confondu avec un autre sujet. On retrouve l'extériorité de départ entre deux termes, caractéristique de *prendre*.

On a donc une double relation :

- *Camille* (Ys) est un terme autorepéré quant à son identité, qui ne peut dépendre d'un autre terme.
- *Claude* (Xs) est source d'une redéfinition de l'identité de *Camille*, comme identifiable à un repère externe, *Dominique* (Zs), introduit par *pour*.

Avec :

(17) *Claude a pris Camille à Dominique,*

à donne *Dominique* comme le repère de départ ("légitime") de *Camille*, dont il fonde l'extériorité par rapport à *Claude*. Et l'on dit qu'à travers le procès, Z perd ce statut de repère.

Dans (16), *pour* introduit *Dominique* comme repère second (distinct d'un repère préconstruit), donc en quelque sorte "illégitime" de *Camille*, la source de cette mise en relation étant *Claude*. Et les deux repérages coexistent.

Ce maintien de la validité des deux repérages a priori exclusifs l'un de l'autre, soit :

- $Y_s \in_{Q_{lt}/Q_{nt}} Y_s$, sur le plan factuel, pris en charge par S_o ;
- $Y_s \in_{Q_{lt}/Q_{nt}} Z_s$, sur le plan subjectif, dont le point de départ est X_s ,
est autorisé par *pour*.

En effet, avec *prendre*, on a seulement rencontré jusqu'ici un double repérage dissociant le repère Q_{lt} du repère Q_{nt} , de type :¹

$$\begin{array}{ccccccc} \begin{array}{cc} \in_{Q_{nt}} & b \\ a & \end{array} & (ou) & \begin{array}{cc} \in_{Q_{nt}} & b \\ a & \end{array} & (ou) & \begin{array}{cc} \in_{Q_{nt}} & b \\ a & \end{array} & (ou) & \begin{array}{cc} \in_{Q_{nt}} & b \\ a & \end{array} \\ \begin{array}{cc} \in_{Q_{lt}} & \\ & \end{array} & & \begin{array}{cc} \in_{Q_{lt}} & \\ & \end{array} & & \begin{array}{cc} \in_{Q_{lt}} & c \\ & \end{array} & & \begin{array}{cc} \in_{Q_{lt}} & a \\ & \end{array} \end{array}$$

mais pas :

$$\begin{array}{cc} \in_{Q_{lt}/Q_{nt}} & a \\ a & \\ \in_{Q_{lt}/Q_{nt}} & b \end{array}$$

Remarque :

On pourrait avoir l'impression que le double repérage consiste, plus simplement, en :

du point de vue de X_s : $Y_s \in_{Q_{lt}/Q_{nt}} Z_s$ et $Z_s \in_{Q_{lt}/Q_{nt}} Y_s$.

Cela paraît une formule possible pour l'énoncé suivant :

*«Les jeunes gens parlèrent de Gary Cooper, de Micheline Presle, puis de Jean Marais. Mme Archambaud aimait beaucoup Jean Marais. Marie-Anne fit à son sujet des réserves sévères. Appelé à donner son opinion, le père déclara qu'il trouvait l'acteur excellent, mais on ne tarda pas à s'apercevoir qu'il prenait Jules Berry pour Jean Marais.»*²

Ici, le terme dont il est question est *Jean Marais*, donc Z_s . Ce que X_s (il, le père) a dit de Z_s concernait en fait Y_s , *Jules Berry*. Donc dans ce contexte, on prédique plutôt que du point de vue de X_s , *Jean Marais* - Z_s est *Jules Berry* - Y_s , puisque Y_s est Z_s . Cette possibilité est due aux propriétés relatives de deux noms propres pareillement définis.

On ne la retrouve pas dès lors que Z_s est moins défini que Y_s , comme dans :

*Claude a pris Camille pour un imbécile
?? Claude a pris un imbécile pour Camille*

¹ Se reporter au tableau du § 3.4 pour des exemples.

² M. Aymé, *Uranus*, Folio : 33.

Même dans les rares cas où Ys peut être moins défini que Zs,¹ comme dans :

Première soirée dans le monde : j'ai pris un domestique pour le Duc de Z...

on n'a pas par exemple :

**le Duc de Z $\subseteq$ un domestique.*

Seule la relation :

un domestique $\subseteq$ le Duc de Z

est construite, l'autre relation, par rapport à laquelle *pour* s'inscrit, étant :

un domestique (comme occurrence) $\subseteq$ domestique (comme propriété).

Il nous paraît donc justifié de décrire le double repérage comme nous l'avons fait plus haut.

Le caractère très contraint de :

??Claude passe pour Dominique

est lié au fait que *passer* ne met pas en jeu l'identité-même des termes par rapport auxquels se fonde l'altérité sur laquelle ce verbe revient.

Mais on peut avoir un Zs spécifique, à certaines conditions :

(a) Claude passe pour la fille naturelle du Roi d'Espagne

(b) Claude passe pour le crétin qui a dénoncé les gars aux surveillants

On voit donc que ce qui est bloqué avec *passer* n'est pas directement Zs, mais le nom propre, autrement dit la propriété d'individualisation par identification référentielle particulière au nom propre.

Dans (a) et (b) on est ramené à un mode d'individualisation par définition, ne mettant en jeu que des déterminations somme toute relatives, gérables par *passer*.

¹ Ce cas de figure est contraint. On peut concevoir un titre de journal : *Claude avait pris un rôdeur pour son époux, et l'a laissé rentrer*. Il s'agit d'un rôdeur particulier, et le rôdeur serait peut-être meilleur.

P. Cadiot mentionne cette contrainte, à propos de *Paul passe pour un imbécile* / *??Un imbécile passe pour Paul*. Il souligne qu'elle est pertinente généralement pour les constructions avec copule. (1988 : 102).

Quant à *tenir*, il semble n'accepter l'identification de Zs ni par le nom propre, ni par la définition :

- (c) **Claude tient Camille pour Dominique*
- (d) ?? *Je la tiens pour la fille naturelle du Roi d'Espagne*
- (e) ?? *Je le tiens pour le crétin qui a dénoncé...*

mais :

- (f) *Je le tiens pour le plus grand crétin du siècle*

Seule la qualification convient comme mode de construction de Zs.

Le mode de présence de R' vient limiter l'hégémonie de Xs, repère de validation de R <Ys être Z>.

En effet, R' n'est, avec *tenir*, jamais exclue mais seulement neutralisée.

L'identification d'un terme défini avec un autre terme défini requiert l'exclusion de l'autre valeur, alors que la détermination purement qualitative va de pair avec la possibilité d'assigner d'autres propriétés au terme déterminé.

D'autres contraintes sont liées au fait que la combinaison *tenir* + *pour* laisse peu de jeu, requérant un équilibre bien particulier entre les termes. Il faut que la propriété "être Z" soit explicitement qualifiante,¹ d'où la bizarrerie de (c), et le contraste :

- ?? *Je le tiens pour un fonctionnaire*
- Je le tiens pour un fonctionnaire consciencieux*

On ne peut mettre en jeu l'identité même de Ys. Ce qui était possible avec *prendre*, dès lors que le point de vue de Xs était d'emblée construit comme erroné, ne l'est pas avec *tenir* car le point de vue de Xs a une forme de légitimité et n'est pas rapporté à celui de So.

Pour que l'altérité (R,R') soit neutralisable (ici, à travers le fait que la référence à Xs est exclusive), il semble que cette altérité doive reposer sur un rapport de localisation / absence de localisation plutôt que sur l'opposition d'un terme à un autre.

¹ P. Cadiot (1988 : 103-104) parle d'«effet classifiant» que doit nécessairement avoir la propriété. De notre point de vue, *un fonctionnaire* peut donner une propriété <être Z> classifiante, comme c'est le cas dans *je l'ai pris pour un fonctionnaire*. Il faut avec *tenir* que l'effet qualifiant (dirions-nous plutôt) soit explicitement marqué, que N soit une nominalisation d'adjectif (*un imbécile*), ou que N soit accompagné d'un adjectif.

6.2.4. En résumé

Nous espérons avoir montré que pour les trois verbes, on pouvait, au travers de contraintes, observer la manifestation de propriétés spécifiques de chacun d'entre eux, qui limitent le champ de l'interaction avec *pour*.

- On retrouve, avec *prendre*, la nécessaire extériorité de départ entre deux termes et la relation de double repérage, qui s'articulent à l'introduction d'un repère externe et au maintien de la validité du repère premier associables à *pour*.
- Avec *passer*, la condition d'altérité faible donne un statut indifférencié (comme bon, vrai... vs faux) aux repères en jeu, ce qui construit le flou de "la réputation".
- Avec *tenir*, le repère introduit par *pour* est certes construit en regard d'un autre repère potentiel, mais ce dernier est relégué à l'arrière-plan à travers la prépondérance du point de vue légitime de Xs.

6.3. *Xs V Ytps pour/à Zp* : modes de construction d'une relation entre sujet, temps et procès

Dans ce paragraphe nous étudierons le comportement de *passer*, *prendre* et *mettre* dans un type d'emploi illustré par les exemples suivants :

- (1) *Ce matin Claude a passé une heure à classer les adresses*
- (2) *Ce matin Claude a pris une heure pour classer les adresses*
- (3) *Ce matin Claude a mis une heure à/pour classer les adresses*

Une première lecture donne immédiatement l'intuition de différences interprétatives importantes, qui recouvrent des modes distincts de

construction de relations entre les trois termes mobilisés que sont un sujet (Xs), une durée (Ytps) et un procès (Zp).

D'autre part on observe des contraintes spécifiques de chaque verbe, et l'on peut résumer des différences de comportement souvent notées¹ entre les trois verbes qui nous intéressent ici² au moyen du tableau suivant :

	prép = <i>à</i>	prép = <i>pour</i>	accomplissement ou achèvement de Zp marqué
<i>passer</i>	+	-	-
<i>prendre</i>	-	+	~
<i>mettre</i>	+ ³	+	+

Plusieurs points appellent donc commentaire. Outre la préposition et la valeur aspectuelle de Zp, nous étudierons, pour chaque verbe, quel est le degré d'autonomie de Ytps par rapport à Xs, en faisant varier celui-ci du minimum (avec Ytps = *son temps*) au maximum (avec Ytps = *le temps*).

Auparavant, nous décrirons la nature des rapports entre sujet, temps et procès tels qu'ils sont construits à travers l'emploi de chacun des trois verbes, eu égard aux propriétés que nous avons pu mettre au jour dans ce qui précède.

¹ En particulier par BORILLO 1988.

² A. Borillo les choisit d'ailleurs comme prototypes de trois des quatre sous-classes de «verbes de mesure temporelle de durée» qu'elle examine - le quatrième étant le verbe *durer*. BORILLO 1988 : 369.

³ A. Borillo ne mentionne que la construction avec *pour* (BORILLO 1988 : 386-390). La construction avec *à* est tout aussi et même plus courante que celle avec *pour*. Une interrogation de la base Diskotext (avec Ytps = (n) *seconde(s)*, *minute(s)*, *heure(s)*, *jour(s)*, *semaine(s)*, *mois*, *an(née)(s)*, *siècle(s)*) a donné 89 occurrences de *prép = à*, et seulement 18 occurrences de *prép = pour*. Prendre en compte l'alternance prépositionnelle avec *mettre* résoudrait le problème que se pose l'auteur à propos du verbe *employer*, qu'elle hésite à rattacher à *passer* (*prép = à*) ou à *mettre* (*prép = pour*). Si tant est qu'il faille classer, puisque, comme le reconnaît A. Borillo, «à l'intérieur de chaque catégorie, des différences subsistent qui rendent difficile la formulation d'un lot commun de règles applicables à l'ensemble des éléments qui semblent devoir y figurer.» (391)

6.3.1. Propriétés des verbes et relations entre les termes

6.3.1.1. *Passer*

On peut analyser :

(1) *Ce matin Claude a passé une heure à classer les adresses*

comme : étant donnée une continuité première, soit le temps vécu par le sujet *Claude* ; étant donnée une discontinuité donnée par la mention d'une sous-classe d'instant distinguée (*une heure* comme "tranche de temps"), cette discontinuité est réinscrite dans la continuité du temps vécu, autrement dit des activités, à travers la relation de *Claude* à *Zp*, *classer les adresses*.

Ce qui est donc premier avec *passer*, c'est une relation du sujet avec la durée, que le procès ne fait que qualifier.

On peut d'ailleurs avoir :

A quoi est-ce que tu as passé ta matinée ?

La relation *Xs/Ytps* n'est pas subordonnée à la localisation du procès spécifique *Zp* considéré pour lui-même. Ce n'est qu'en tant qu'activité, donc en ce qu'il a de commun avec tout autre procès, du point de vue d'un rapport à *Xs*, que *Zp* est envisagé.

Le fait d'avoir une durée bornée est une condition nécessaire à l'emploi de *passer*, l'absence de limites ne pouvant fonder une discontinuité. De là la contrainte sur *Ytps* = *longtemps* :

**Il a passé longtemps à regarder la télévision*

*Il a passé un long moment à regarder la télévision*¹

On aura deux effets de sens, selon la façon dont on appréhende la discontinuité :

- si l'on focalise celle-ci sur les frontières qui bornent *Ytps*, on aura l'effet de sens "occuper" *Ytps* à..., ce qui correspond à "aller d'un bord à l'autre de *une heure*, de façon homogène, à travers *Zp*". Ce point de vue est renforcé par une sous-détermination de l'objet de *Zp* :

Ce matin Claude a passé une heure à classer des adresses

¹ Exemples d'A. Borillo (1988 : 385).

- si l'on focalise la discontinuité sur le rapport de Ytps à Ytps', donc en tant que "tranche de vie", on aura un effet de sens proche de "perdre" Ytps à... C'est ce qui est mis en saillance par une construction pronominale, comme :

Claude y a passé une heure
On ne va pas y passer trois heures !

Dans tous les cas, on part de Ytps en tant que durée rapportée à la durée vécue par le sujet, donc a priori support d'activité, et on spécifie que l'activité consiste en Zp. La "quantité de temps", première avec *perdre*, n'est envisageable qu'à travers l'activité du sujet ; d'où la nécessité de Zp, ce qui n'est pas le cas avec *perdre* :

On a perdu une heure
**On a passé une heure*

Ytps est nécessairement une durée qualifiée en relation avec un vécu du sujet. Dans ce cadre, Zp est nécessaire mais uniquement en tant que spécification.

On peut avoir aussi bien :

On a passé une heure à se les geler
On a passé une heure dans le hall
On a passé une heure merveilleuse

Dès lors Zp n'est investi d'aucune téléonomie : le procès n'est pas ce qui fonde la relation entre Xs et la durée. Aussi aura-t-on aisément :

Claude a passé toutes les vacances à dormir

6.3.1.2. Prendre

(2) *Ce matin Claude a pris une heure pour classer les adresses*

L'interprétation qui s'impose immédiatement est que cette heure aurait pu être dévolue à autre chose qu'à *classer les adresses*. Zp correspond à une nécessité première, qui a un statut sur le plan subjectif antérieurement à sa mise en relation effective avec Xs.

D'autre part, Ytps est prélevé sur une durée déjà quantifiée : le temps dont dispose *Claude*, ou l'équipe au sein de laquelle elle travaille.

Autrement dit, Ytps est construit relativement à une durée de référence repérée par rapport à Xs, susceptible de localiser des procès autres que Zp.

On a donc une extériorité première de Zp par rapport à Xs, qui s'oppose à Zp' sur le plan notionnel.

Cette extériorité est résorbée à travers la délimitation de Ytps par Xs, qui revient à une forme de prélèvement.

De là la possibilité d'aller jusqu'à une discrétisation de *temps* :

On va prendre un temps pour dire les choses ¹

Et l'impossibilité de :

**Claude a pris longtemps pour classer les adresses.*

Soulignons la possibilité d'avoir, par contre :

Ça a pris longtemps de classer les adresses ²

La permutation actancielle que l'on peut observer dans cet emploi :

Claude a pris une heure pour classer les adresses

Classer les adresses a pris une heure à Claude ³

n'est pas sans rappeler la possibilité d'avoir :

Trois personnes ont pris le bus à l'arrêt Duet

Le bus a pris trois personnes à l'arrêt Duet

Avec *prendre*, le statut (localisé ou localisateur) du terme source de la relation passe au second plan par rapport à l'extériorité des termes en relation.

6.3.1.3. *Mettre*

(3) *Ce matin Claude a mis une heure à/pour classer les adresses*

Sur le plan interprétatif, l'accent est mis sur l'adéquation de Ytps par rapport à Zp, eu égard à une durée de référence associable "normalement" à un procès tel que Zp.

Il y a donc un point de vue sur le rapport Ytps - Zp qui n'est pas réductible à celui, singulier, de Xs. L'effet évaluatif, comme il ne ressortit pas au

¹ Nous avons observé un emploi fréquent de cette construction dans les milieux psycho-éducatifs.

² A. Borillo accepte la construction avec *pour*, que nous trouvons moins naturelle qu'avec *de* : *Cela a pris longtemps pour l'apprivoiser* (1988 : 385). En fait, il y a interférence avec le paramètre aspectuel : *Ça a pris longtemps pour trouver les adresses ?* nous paraît meilleur, car on construit explicitement un état résultant de Zp.

³ Meilleur avec *lui a pris une heure*.

jugement du sujet, tendra¹ dès lors vers la valeur négative : "c'est long", Ytps pouvant parfaitement être construit comme tel :

Claude a mis longtemps à/ pour classer les adresses

Ceci est lié au fait qu'avec *mettre*, le procès a un statut indépendamment de sa mise en relation avec Xs en tant que sujet singulier. Zp a donc un statut de repère.

Ce qui est quantifié à travers Ytps n'est pas directement Zp, mais la relation entre Xs et Zp.

Cela apparaît nettement à travers une possibilité d'interprétation de *prép* Zp comme "avant de Zp", comme dans :

Claude a bien mis cinq minutes à/ pour décrocher (le combiné)

On voit que l'on ne quantifie pas l'ancrage temporel de Zp à travers Ytps, que Zp est d'emblée construit comme point d'arrivée, en tant que "à valider", et que Ytps a un statut pour autre que Xs (en l'occurrence, la personne qui l'appelle).

D'autre part, la relation de Xs avec Ytps n'est envisagée que par rapport à Zp (on ne part pas d'un vécu de Xs, ni de son "emploi du temps"), et sa relation avec Zp passe nécessairement par Ytps (d'où là aussi, un possible effet de conation).

On retrouve donc une propriété caractéristique de *mettre* : l'agent est constructeur de la relation (R), et non directement des termes de la relation.

6.3.1.4. En résumé

On peut décrire les relations entre les trois termes, telles qu'elles sont construites par chacun des verbes, de la façon suivante :

Avec *passer*, Ytps est au point de départ de² la relation entre Xs et Zp

Avec *prendre*, Xs est au point de départ de la relation entre Ytps et Zp

Avec *mettre*, Zp est au point de départ de la relation entre Xs et Ytps

¹ On peut toujours, par d'autres marques, orienter différemment la valuation : *Claude a mis très peu de temps pour/ à classer les adresses*.

² "Est au point de départ de" s'entendant comme "ce qui conditionne", "ce par rapport à quoi est envisagée" la relation.

6.3.2. Valeur aspectuelle de Zp.

Pour illustrer le comportement des trois verbes, reprenons :

- (1') *Claude a mis sa matinée à/pour classer les adresses*
- (2') *Claude a passé sa matinée à classer les adresses*
- (3') *Claude a pris sa matinée pour classer les adresses*

(1') et (2') sont possibles en raison de la souplesse aspectuelle de procès comme *classer les adresses*.¹

Mais en fait l'emploi de *mettre* induit un fonctionnement discret de *classer*. (1') a un état résultant : "les adresses sont classées".

Passer ne dit rien de l'achèvement ou non de *classer les adresses*, en cohérence avec son fonctionnement qui repose sur l'absence de bornage.²

Lorsque le verbe à l'infinitif est susceptible d'un seul type de quantification, l'emploi de *mettre* et de *passer* sera contraint :

- Claude a mis une matinée à trouver les adresses*
- ?? *Claude a mis une matinée à chercher les adresses*
- ?? *Claude a passé une matinée à trouver les adresses*
- Claude a passé une matinée à chercher les adresses*

Donc si *passer* ne dit rien en lui-même, il est incompatible avec un verbe qui autorise exclusivement l'interprétation télique.

Un procès discret³ requiert l'emploi de *mettre*, un procès dense,⁴ celui de *passer*.

Quant à *prendre*, il n'est pas sensible à ces variations aspectuelles :

- Claude a pris une matinée pour trouver les adresses*
- Claude a pris une matinée pour chercher les adresses*

¹ "Dense" dans la terminologie de l'école culiolienne.

² Nous reprenons la terminologie de FRANCKEL, PAILLARD et DE VOGÜÉ (1987).

³ Nous parlons bien de procès discret (c'est-à-dire ce à quoi réfère la séquence entière), et non de "verbe discret". Par exemple, *tomber* mais aussi *lire un article* ou *boire un verre*. On peut y faire correspondre les deux catégories "achievement" et "accomplishment" de Z. Vendler (décrites par L. Gosselin et J. François, dans FUCHS (1991 : 37-40).

⁴ De type "activity", dans la terminologie de Z. Vendler, reprise par BORILLO 1988 : 374. Par exemple *casser du bois* ou *lire*.

On peut rendre compte de ces différences, en reliant la donnée aspectuelle à la façon dont Z_p est construit au regard de son extérieur, c'est-à-dire au type d'altérité opposant Z_p et Z_p' dans chacun des cas.

Il est évident que la préposition interfère avec la question aspectuelle. Comme nous ne pouvons pas tout traiter de front, nous nous intéresserons d'abord au contraste entre *mettre* et *passer* pour faire la part de la détermination aspectuo-temporelle de Z_p , et nous neutraliserons le paramètre prépositionnel en comparant des séquences avec *à*.

Passer Ytps à Z_p

On peut formuler la question de la façon suivante :

En quoi un procès dont l'occurrence "n'est délimitée que par le biais de son ancrage situationnel"¹ a-t-il des affinités avec la construction de la relation telle que l'opère *passer* ?

Ce qui fonde l'altérité entre le procès Z_p et son extérieur Z_p' (*classer* / *ne pas classer*), avec *passer*, est exclusivement l'inscription dans le temps du procès Z_p .

On ne construit pas avec *passer* de frontière notionnelle ; le procès Z_p n'est pas investi d'une téléonomie. Z_p spécifie l'activité du sujet, ce par quoi Ytps s'inscrit dans la continuité de la durée vécue par Xs ("l'emploi du temps de Xs", pourrait-on dire).

Ce qui nous paraît important, ce sont les limites qu'impose cette réinscription quant au type d'altérité Z_p/Z_p' , qui ne peut consister en l'opposition "rien de stable quant à Z_p / état résultant de Z_p accompli", trop radicale, qui distinguerait la classe des instants en deux sous-classes, l'après Z_p étant opposé qualitativement à l'avant Z_p .

L'extérieur du procès Z_p se réduit à "il n'y a pas Z_p dans le temps" ; l'altérité Z_p/Z_p' a un statut purement temporel.

¹ FRANCKEL, PAILLARD (1991 : 119).

Mettre Ytps à Zp

En quoi un procès dont délimitation quantitative et qualitative sont solidaires et définies indépendamment de son ancrage temporel¹ a-t-il des affinités avec la construction d'un terme localisateur telle que l'opère *mettre* ?

Cela nous semble aller de pair avec l'autonomie et la primauté du terme en position de complément prépositionnel que nous avons pu observer dans le chapitre sur *mettre*.

La relation de Xs avec chacun des termes est déterminée par la relation Ytps - Zp. Pour ce qui est de Xs, il n'y a pas de rapport direct avec un des deux termes.

On ne dit rien de la relation de Xs à la classe des instants (repère de Ytps/Ytps') en dehors de Ytps. On ne dit rien non plus d'une visée de Xs par rapport au procès Zp.

Xs n'a d'accès à Zp qu'à travers Ytps, et n'a d'intervention sur Ytps qu'à travers son implication dans Zp. Ce qui "formate" Ytps (ce qui en délimite la durée) est l'aboutissement de Zp.

De là le fait que Zp soit appréhendé comme doté (en dehors de Xs) de ses déterminations Qnt (comme achevable) et Qlt (comme à achever), ce qui sélectionne des procès discrets.

On peut partir de la relation Xs-Ytps et la spécifier à travers Zp avec *passer* mais pas avec *mettre* :

Tu sais à quoi il a passé sa matinée ?

**Tu sais à quoi il a mis sa matinée ?*

Ceci étant corollaire du contraste suivant :

Je te parie qu'on va passer la matinée à recopier les adresses !

Je te parie qu'on va y passer la matinée !

Je te parie qu'on va mettre la matinée à recopier les adresses !

**Je te parie qu'on va y mettre la matinée !*

Avec *mettre* une relation directe Xs - Ytps n'a aucun statut en tant que telle ; Xs n'est en relation avec Ytps qu'à travers Zp, et inversement Xs n'accède à Zp qu'à travers Ytps.

¹ Idem p 118.

Cette solidarité Ytps-Zp est cause que l'on peut difficilement focaliser l'énoncé sur l'un indépendamment de l'autre.

On observe une autre différence, interprétative, entre *mettre* et *passer* :

- (4) *J'ai mis trois jours à envoyer les dossiers*
- (5) *J'ai passé trois jours à envoyer les dossiers*
- (6) *J'ai mis trois jours à envoyer mon dossier*
- (7) ??*J'ai passé trois jours à envoyer mon dossier*

(4), tout comme (6), peut être paraphrasé par :

*J'ai envoyé les/mon dossier(s) au bout de trois jours (d'hésitations, d'empêchements...)*¹

Ce n'est pas le cas avec *passer*, d'où la bizarrerie de (7), et l'interprétation de (5), qui renvoie à une tonne de dossiers dont l'expédition a occupé les trois jours de Xs.

Dans l'idée de "Xs a fini par Zp", on retrouve un écho de "enfin", glose possible, on l'a vu, pour certains emplois de Xs *se mettre à Zp*. Ceci est lié au fait que la spécification de R (c'est-à-dire : exécution de Zp à travers une certaine durée, en l'occurrence Ytps) ressortit à un repère externe : Zp est à faire d'un point de vue qui déborde celui particulier de Xs.

Et l'idée que "c'était bien long" est liée à l'autonomie de Ytps par rapport à Xs, qui n'est source que de sa mise en relation avec Zp, c'est-à-dire du fait que le procès Zp ait un ancrage temporel. En quelque sorte, le temps - localisation est du ressort de Xs, mais le temps - durée lui échappe.

Prendre

Pour finir, on peut dire un mot de l'insensibilité de *prendre* à l'aspect de Zp. Ce qui importe avec *prendre* c'est que du point de vue de Xs, Ytps est a priori localisateur de autre que Zp.

De même qu'avec *passer*, Zp est construit comme distinct d'autres procès rapportables à Xs ; Zp' est un extérieur qui a une positivité notionnelle, et ne se définit pas négativement par rapport à Zp (du fait de l'extériorité première de Zp par rapport à un préconstruit qu'est la durée de référence.

¹ Cette possibilité interprétative est bloquée avec *en* : ??*J'ai envoyé mon dossier en trois jours*.

Dès lors, cela relègue au second plan le caractère conclusif ou non du procès.

Donc, à la différence de *passer*, l'altérité $Z_p/Z_{p'}$ ne repose pas sur l'ancrage temporel de Z_p , ce qui peut aller jusqu'à autoriser que celui-ci soit nul :

J'ai pris cette demi-heure pour finir les comptes, et on n'arrête pas de me déranger !

6.3.3. La préposition

Examinons ce qui se passe lorsque l'on n'a pas de verbe :

(8) *Trois heures à préparer la réunion !?*

(9) *Trois heures pour préparer la réunion !?*

Si l'on propose comme suites :

(a) *C'est beaucoup trop !*

(b) *Ma pauvre, et tu es pas trop crevée ?*

on voit que l'on associe (a) avec (9) et (b) avec (8), l'inverse étant contraint.

Dans (8) ce qui est en cause est le vécu du sujet ayant préparé la réunion, qu'il s'agisse de son rapport à une durée, qualifié à travers le procès (et l'on entendra plutôt *passer*) ou de son rapport à une activité, médiatisé par une durée (et l'on entendra plutôt *mettre*).

Par contre dans (9) ce qui est en cause est la durée évaluée par rapport à ce qu'exige l'activité en question, le sujet étant à l'arrière-plan.

6.3.3.1. *Prendre et pour*

(3') *Claude a pris sa matinée pour classer les adresses*

L'emploi exclusif de *pour* indique que la relation en question de façon prioritaire avec *prendre* est celle qui est construite entre X_s et Y_{tps} (*Claude, sa matinée*).

Si l'on reprend l'hypothèse proposée plus haut sur *pour*, on peut gloser cet emploi de *prendre* par:

"étant donné une sous-classe d'instants a priori délimitée¹ et repérée par rapport à Xs, cette sous-classe est affectée à Zp, à l'exclusion de Zp' ; la source de cette partition étant Xs".

Avec *prendre*, la relation entre Ytps et Zp passe par Xs, qu'il s'agisse de délimiter Ytps ou de privilégier Zp par rapport à Zp'.

On a seulement *pour*, car *prendre* suppose une extériorité de Ytps en tant qu'ayant vocation à localiser autre que Zp, et donc existant indépendamment des caractéristiques (entre autres achevé ou non) de Zp.

C'est *pour*, et non *à*, qui permettra d'introduire Zp comme repère "secondaire" de Ytps, en venant spécifier la source de l'extériorité de Ytps par rapport à Xs.

Il faudrait se pencher plus à fond sur le type de rapport qu'entretient un sujet avec Ytps à travers *prendre*, car on a aussi :

Classer les adresses a pris une heure à Dominique

où l'on voit que Zs est le repère qui fonde l'extériorité de Ytps par rapport au procès Xp, mais qu'il se trouve affecté à travers la résorption de cette extériorité : on focalise l'énoncé sur le fait que Zs n'a rien pu faire d'autre durant cette heure.

6.3.3.2. *Passer et à*

(2') *Claude a passé sa matinée à classer les adresses*

Avec *passer*, la relation privilégiée est Xs - Ytps, et Ytps (*la matinée de Claude*) se trouve qualifié à travers la relation Xs - Zp (*Claude, classer les adresses*).

Ytps n'est pas construit par opposition à Ytps', de là la possibilité d'avoir :

Claude passe sa vie à faire des projets

par opposition à :

**Claude met sa vie à / pour faire des projets*²

**Claude prend sa vie pour faire des projets*

Avec *passer... à*, on dit que pour Xs, Ytps est une classe d'instantants qui sitôt distinguée, se trouve qualifiée uniformément à travers le fait de localiser

¹ D'où peut-être l'impossibilité d'avoir **prendre longtemps pour...*

² *Claude a mis toute sa vie pour faire aboutir ce projet* est possible, mais à travers *toute*, on réintroduit une altérité sur le domaine de *sa vie*.

l'actualisation de la relation Xs - Zp, qui est différenciée, mais non pas en rupture, avec son extérieur : Xs - Zp'.

Ytps est ce par quoi Zp s'inscrit dans la continuité des activités de Xs.

L'altérité Ytps/Ytps' repose sur l'altérité Zp/Zp', qui doit être faible, ce qui, rappelons-le, se traduit dans ces emplois par l'impossibilité de marquer l'accomplissement ou l'achèvement du procès.

Le degré minimal d'altérité est atteint lorsque Zp est vide de tout contenu, ainsi relève-t-on par exemple :

«Je me lève tard, je traîne, je travaille peu dans la matinée. [...] Je peux passer une journée à ne rien faire, et parfois même quinze jours.»¹

L'emploi de *mettre* ou de *prendre* serait bizarre.

Avec *passer*, *pour* est contraint dans cet emploi, car *pour* introduisant un point de vue second, cela a tendance à rendre le premier contingent. Nous l'avions constaté dans le commentaire de :

§6.1. (10) *Claude travaille pour gagner leur estime.*

Or avec *passer*, Ytps n'est pas envisagé de façon à l'inscrire dans un rapport d'altérité ni vis à vis du sujet, ni vis à vis du procès. Ytps est ce qui fonde la relation Xs-Zp, autrement dit le temps est le vecteur de la continuité, ce par quoi Zp, dans son rapport à Xs, ne se différencie pas de Zp'.

De là l'effet de sens : cela n'a rien de passionnant, c'est long... C'est la relation Xs-Ytps qui est au centre, et cela relègue la relation de Xs à Zp loin de la visée ou de la maîtrise du procès par le sujet.

Que la relation entre le sujet et le temps soit fondatrice, c'est ce qui apparaît dans la possibilité d'adjoindre un complément locatif au complément processif, comme dans :

«Elles [les clientes] sont chez elles, j'en connais qui passent la journée ici [au grand magasin], à manger des gâteaux et à écrire leur correspondance... Il ne me reste plus qu'à les coucher.»²

¹ DFM : 12.

² E. Zola, *Au bonheur des dames*, Livre de Poche, p 298.

On voit que Z_p spécifie, tout comme *ici*, la teneur de la relation $X_s - Y_{tps}$.¹ Le procès est donc à la fois indissociable de cette relation entre le sujet et le temps, mais n'est pas un repère qui en fonde la nécessité.

On comprend dès lors la contrainte avec *pour*, qui dit, dans la construction $X_s \text{ V } Y_{tps} \text{ pour } Z_p$, que le procès Z_p est à la fois :

- autonome : construit indépendamment de la relation $X_s - Y_{tps}$;
- nécessaire : comme repère de l'existence-même de la relation $X_s - Y_{tps}$, ceci à travers son rôle dans la délimitation de Y_{tps} - soit directement, cas de *mettre*, soit par le biais de l'agentivité de X_s (qui vise Z_p) - cas de *prendre*.

6.3.3.3. *Mettre* et l'alternance à/pour

(1') *Claude a mis sa matinée à/pour classer les adresses*

Avec *mettre*, on n'a pas de relation directe $X_s - Y_{tps}$ ou $X_s - Z_p$, l'enjeu étant la relation $Y_{tps} - Z_p$ envisagée globalement, plutôt que l'altérité Y_{tps}/Y_{tps}' ou Z_p/Z_p' du point de vue de X_s .

On retrouve là une des caractéristiques du mode de construction d'une relation telle que l'opère *mettre*.

Ce qui va varier avec la préposition, ce n'est donc pas le rapport de X_s avec un des termes de la relation, mais ce qui donne la positivité de la relation : soit de sa construction (ce qui en fonde l'existence), soit de sa spécification (le point de vue qui en fonde la valuation).

Et cela va autoriser le jeu de pondérations associable à *mettre* :

- soit sur l'extériorité du repère de la construction (X_s , source de la localisation de Z_p dans le temps, et uniquement de cela),
- soit sur l'extériorité du repère de spécification (un point de vue autre que celui des termes de R et celui de X_s sur R).

Nous considérons que l'emploi de la préposition *à* correspond au premier cas de figure, et celui de la préposition *pour*, au deuxième.

Avec la préposition *à* on met en saillance la solidarité $Y_{tps}-Z_p$, et dès lors c'est la construction de R dans le temps qui est au premier plan.

¹ Ce qui ne peut être le cas avec *prendre* (Z_p étant un des termes dont l'extériorité est en jeu) ou avec *mettre*, la relation $X_s - Y_{tps}$ passant nécessairement par la relation $Y_{tps} - Z_p$. Aussi ces deux verbes n'acceptent-ils pas de complément locatif avec Y_{tps} .

Lorsque ce qui est en jeu est prioritairement la construction temporelle, cela se traduit par le fait que la nécessité de Z_p comme localisateur est fondée par ailleurs (en dehors de X_s), et l'on aura la préposition *à*.

C'est ce qui se produit lorsqu'on a une construction du procès à travers y :

Tu y auras mis le temps !

ceci n'étant naturel qu'en relation avec *à* et non *pour* :

Tu y auras mis le temps, à envoyer les adresses !

?? Tu y auras mis le temps, pour envoyer les adresses !

D'autre part lorsqu'on a X_s , l'emploi de *pour* est contraint :

Ça met trois heures à cuire

??Ça met trois heures pour cuire

Avec *ça met* nous avons vu que le repère externe de spécification de R qui s'impose est une instance subjective : la place est occupée d'emblée, contraignant l'introduction d'un repère avec *pour*. Le procès a une seule construction possible : comme localisateur, terme nécessaire de la relation.

Avec une pondération sur l'extériorité du repère de spécification de R , on aura la préposition *pour*.

Ce que l'on a dit du statut du localisateur avec *mettre* ne laisse pas prévoir sa construction à travers *pour*, : ce que fait *pour*, c'est poser comme premier un rapport à la situation, c'est-à-dire mettre au premier plan la classe des instants comme localisateur.

On a alors une dé-solidarisation de Y_{tps} - Z_p , dans la mesure où l'on a mobilisation d'un point de vue premier, quant à la pertinence du repérage $\langle Y_{tps} \subseteq Z_p \rangle$. Z_p est autonome mais ne s'impose pas comme nécessaire, étant construit comme un repère "autre que" un repère préconstruit.

Avec *pour* il y a un premier repère de Y_{tps} , ou localisateur a priori, qui est la situation dans son ensemble, et qui fait fonction d'étalon (qui permet de mesurer) indépendamment d'un rapport direct avec l'activité d'un sujet particulier.

Alors qu'avec *à*, l'idée que "c'est long" n'est construite qu'à partir du fait que la relation Y_{tps} - Z_p est spécifiée d'un autre point de vue que celui de X_s (pur déclencheur), mais sans mobiliser d'autre localisateur de Y_{tps} que Z_p .

La mobilisation de ce "localisateur premier", en toile de fond, avec *pour*, apparaît dans la possibilité de détachement, que l'on a difficilement avec à :

Pour préparer la réunion, j'ai mis trois heures
??A préparer la réunion, j'ai mis trois heures

D'où peut-être la nuance interprétative qui se fait jour avec *pour*, que l'on pourrait rendre par : "étant donné du temps dévolu, c(e n)'est (que) cela à quoi (tout) ce temps a été dévolu".

Alors qu'avec à, on aurait seulement : "à cela a été dévolu (tout) ce temps".

6.3.4. Degré d'extériorité minimal / maximal de Ytps par rapport à Xs

6.3.4.1. Ytps = *son temps*

Dans ce cas où Xs est explicitement repère de Ytps, *mettre* se comporte différemment des deux autres verbes :

passer son temps à...
prendre son temps pour...
**mettre son temps à/pour...*

Par ailleurs, l'interprétation du rapport Xs - Zp sera totalement différente avec *prendre* et avec *passer*. Comparons :

- (a) «Je n'aime pas beaucoup le dimanche matin. Je passe mon temps à ranger le désordre de la veille.»¹
(b) Je prends mon temps pour ranger le désordre de la veille

(b), possible en soi, ne peut faire suite à la première phrase de (a).

passer

Claude passe son temps à faire des rapports que personne ne lit s'interprète comme "tout son temps y passe", et par conséquent suppose que "il y aurait mieux à faire de ce temps". Mais c'est comme conséquence et non comme mode de construction que l'on peut opposer ainsi Zp à Zp'.

Cela va dépendre bien sûr des caractéristiques de Zp, mais il faut relever cette compatibilité de *passer son temps* avec des procès fortement

¹ DFM : 18.

dévalués, alors que des procès très valorisés donneront des séquences bizarres. Ainsi de (c) dans la bouche du gérant :

(c) ?*Je passe mon temps à améliorer le rendement du magasin*

On pourrait se demander où est la discontinuité avec *Ytps = son temps*. *Ytps* est délimité d'emblée dans la mesure où *passer* nous dit qu'il s'agit de temps vécu par un sujet. Il y a certes des limites, ce qui se matérialise à travers la possibilité d'avoir :

«*Vivre [...] mariée à ce roi qui passe tout son temps à chasser ! Imbécile !*»¹

«*Je te disais donc que je passe à rêver le plus clair de mon temps*»²

mais si on ne les spécifie pas, comme il s'agit avant tout du rapport du sujet au temps à travers l'activité, cela va s'assortir éventuellement d'une valeur conative :

Je passe mon temps à le lui dire

Xs s'y épuise sans succès.

prendre

Claude prend son temps pour Zp

s'interprète comme "Xs accomplit Zp sans aucune précipitation", et tend donc soit vers "Xs apprécie Zp, tient à ce que Zp soit bien fait", soit vers "Xs rechigne à faire Zp":

Elle prend son temps pour se maquiller, celle-là !

Il prend son temps pour nous répondre, celui-là !

Avec X = je, la deuxième interprétation est plus contrainte :

J'aime bien prendre mon temps pour me maquiller

Je te garantis que je vais prendre mon temps pour leur répondre

mettre

Enfin on peut aisément rendre compte de la contrainte :

??*Claude met son temps à/pour Zp*

en raison de l'autonomie du localisé par rapport à l'agent, nécessaire avec *mettre*.

Cela est lié au fait que la quantification de *Ytps* est donnée par *Zp*, et non rapportée directement à Xs dont la relation avec *Ytps* passe par R.³

¹ V. Hugo, *Ruy Blas*, 1838, Corpus Discotext.

² Maupassant, *Contes et nouvelles*, 1882, Corpus Discotext.

³ Pour la même raison, ??*Claude a mis ses congés annuels à lire Guerre et paix* n'est pas bon, alors que *passer à* est très bon et *prendre pour* concevable.

6.3.4.2. Ytps = *le temps*

Lorsque par contre Ytps est en quelque sorte "autorepéré", avec une autonomie maximale marquée à travers *le*, cela va avoir des conséquences sur la structure dans son ensemble, avec les trois verbes.

Soit :

- (a) **Claude passe le temps à classer les adresses*
- (b) ??*Claude met le temps à/pour classer les adresses*
- (c) ?*Claude prend le temps pour classer les adresses*

Aucune des séquences ci-dessus n'est vraiment naturelle, telle quelle.

On aura bien plus naturellement :

- (a') *Claude classe les adresses, pour passer le temps.*
- (b') *Elle y met le temps, Claude, (à/?pour) classer les adresses !*
- (c') *Claude prend (toujours/à peine) le temps de classer les adresses !*

- Avec *passer* :

Le temps n'est pas envisagé en tant que sous-classe d'instant (ou "tranche", si l'on veut), mais de façon absolue. La discontinuité est minimale : elle tient au seul fait que Xs a un point de vue sur *le temps*.

Quand dit-on que l'on *pass*e *le temps* ? Quand on est en attente d'un événement ultérieur, ou de quoi que ce soit (même indéfini). C'est-à-dire lorsque le sujet envisage le temps "de loin", et considère comme nulle (inintéressante, sans conséquence...) la durée qui le sépare de cet événement.

Si une activité de Xs est impliquée, ce ne peut être que sur un plan périphérique. Cela se traduira par une relation "lâche" de *temps* et de Xs, d'où, l'ennui ou la futilité de Zp.

- Avec *mettre* :

On doit avoir une construction disloquée, et Ytps s'interprète comme "trop de temps".

D'une part le proclitique *y*, nous l'avons déjà vu, renforce le statut de repère de Zp en mettant en saillance la préconstruction. Cela est peut-être conditionné par la nécessité de contrebalancer le poids de *le temps*, (qui est a priori repère) afin de maintenir la dissymétrie.

Le "trop de temps" est lié au fait que plus encore que dans les autres cas, le point de vue extérieur à Xs quant à l'adéquation Ytps-Zp est prégnant.

Ce type de séquence se dit lorsque le locuteur, impliqué en quelque manière, attend impatiemment l'exécution de Zp.

- Avec *prendre* :

Le temps se situant hors altérité, il n'a pas le type d'extériorité nécessaire avec *prendre*, et ne peut être construit de cette façon sous-déterminée. Il faut qu'il soit inscrit dans un rapport d'extériorité pour être "*pris*", aussi Zp sera ce qui en fonde l'extériorité par rapport à Xs.

Dès lors Zp a le statut d'un repère nécessaire, et non plus dissocié, ce qui fait que l'on passe de *prép* = *pour* à *prép* = *de*.

De plus, une interrogation de Discotext révèle que la très grande majorité des emplois de *prendre le temps de Zp* consiste en tournures négatives ou restrictives, soit, pour 82 occurrences :

- 21 de la forme *Xs ne pas (même) prendre le temps de Zp*
- 14 de la forme *sans (même / presque) prendre le temps de Zp*
- 12 de la forme *Xs ne prendre que le temps de Zp*
- 10 de la forme *Xs prendre (à peine / tout juste / néanmoins) le temps de Zp*
- 3 de la forme *Xs ne (plus / jamais / pas encore) prendre le temps de Zp*

Les autres étant toutes modalisées : 13 occurrences à l'impératif, et 9 occurrences consistant en constructions hypothétiques et interrogative, avec modaux (*vouloir, falloir, pouvoir*)...

6.3.5. En résumé

Pour résumer les différences, nous proposerions le tableau suivant :

	Schéma global	Source de la délimitation de Zp	Altérité Zp/Zp'	Relation qui se trouve qualifiée	Rapport du sujet au temps
<i>passer</i>	$\langle Xs \in Zp \rangle \in Ytps$	Ytps	faible	Xs - Ytps	vécu
<i>prendre</i>	$Xs \ni \langle Ytps \in Zp \rangle$	Xs	forte	Xs - Zp	géré
<i>mettre</i>	$Zp \ni \langle Xs \ni Ytps \rangle$	Zp	Zp hors altérité	Ytps - Zp	subi

7. Bilan **et perspectives**

7. Bilan et perspectives

7.1. Bilan

7.1.1. Résultats

Avons-nous mis au jour *le* dispositif sémantique propre à chacun des verbes que nous nous étions proposé d'étudier ?¹

L'enjeu était peut-être moins de trouver la bonne caractérisation que de souligner la cohérence des comportements de ces quatre verbes, et la solidarité entre des effets interprétatifs, des propriétés syntaxiques et des contraintes sur les propriétés (primitives ou construites) des arguments.²

Il se peut que les formulations retenues évoluent, sous l'influence d'autres observations.

Nous espérons que les grandes lignes sont néanmoins dégagées, et constituent une base acceptable pour des développements ultérieurs.

Nous avons conscience que les notions employées pour la description sont restées locales. Formulées pour chaque verbe, sans intention d'harmonisation a priori, elles ont peut-être le mérite de rendre compte des données, mais manquent à constituer un matériel d'analyse contrôlé.

Nous avons pu entrevoir à plusieurs reprises des phénomènes qui pourraient déboucher sur une réflexion plus générale et plus profonde.

On peut citer, sans ordre, les éléments suivants :

- La spécificité de la localisation spatiale en tant que repérage autorisant un mode d'identification d'une occurrence (repérée) qui paraît tenir à la fois de la détermination qualitative (la spécificité de l'occurrence) et de la

¹ Le cas de *passer* étant à part.

² Pour notre défense, citons cette remarque d'O. Ducrot : «[...] l'objet de la recherche linguistique est de construire des rapports entre hypothèses et descriptions, et non de révéler la "vraie" signification des expressions considérées.» (1980 : 194, n.2)

détermination quantitative (l'existence même de l'occurrence, conditionnée par le fait que l'occurrence est dotée de coordonnées).

- La non-équivalence sémantique entre la construction pronominale proclitique et la construction *prép* + *N* d'un argument, peut-être liée à la pertinence de la place, qui pourrait participer de la construction du sens autrement que sur le plan de la thématisation.

- La neutralité de la construction *X V Y*, qui contraint moins fortement que toute autre les caractéristiques des arguments et paraît ne pas induire en elle-même de pondération sur telle ou telle configuration sémantique autorisée par le fonctionnement général du verbe.

- Le rôle central des caractéristiques s/\$ des arguments, qu'il s'agisse de la sélection d'une valeur référentielle ou des conditions de possibilité de telle construction syntaxique.

Les divers courants d'analyse linguistique sont tous amenés à intégrer cette donnée : que l'approche soit distributionnelle¹, générative², casuelle³, sémique⁴, ou psychomécanique⁵, la pertinence de ces caractéristiques doit être prise en compte.

Dans quelle mesure pourrait-on voir là une catégorie "cryptotypique"⁶ à l'oeuvre de façon tout aussi prégnante que dans certaines langues où elle est marquée par des désinences ?

- Sur le plan méthodologique, l'intérêt des emplois à valence minimale, et celui des expressions les plus figées.

¹ Les traits de sélection +/-hum du LADL.

² Les catégories sémantiques de Katz et Fodor (1966 : 61) tout aussi systématiques que les catégories grammaticales, et s'opposant en cela aux différenciateurs.

³ La teneur de certains rôles (par exemple "agent" et "instrument") dépendant strictement de ce type de caractéristiques.

⁴ Le "classème d'animation" de B. Pottier, par exemple.

⁵ Par exemple les principales catégories d'actants de J. Picoche : humain, concret inanimé, abstrait.

⁶ B.L. Whorf appelle "cryptotype" «une catégorie linguistique implicite [qui] peut n'avoir aucun rapport avec un vaste système dichotomique de répartition des objets[, et qui] peut avoir une signification très subtile et ne posséder aucune marque distinctive autre que certaines "réactances" avec certaines formes explicitement caractérisées.» (1969 : 29)

7.1.2. Prolongements

Au stade où nous sommes parvenue, outre l'amélioration de la description des verbes, divers développements s'imposeraient pour contrôler et consolider certains points.

7.1.2.1. Ne serait-ce que l'étude des dérivés nominaux et adjectivaux, celle d'autres verbes pouvant apparaître dans des paraphrases de tel ou tel emploi,¹ des morphèmes grammaticaux (prépositions, préfixes, pronoms...)² contribuant à la production d'un type de valeur en interaction avec le verbe, travail qui devrait être confronté aux résultats présentés.³

Nous avons amorcé une description de la préfixation des quatre verbes par *RE-*, ainsi qu'une étude comparative de *mettre* avec *porter*, *passer*, *enfiler* (dans le domaine de la parure), dont les résultats encore instables ne figurent pas dans ce travail.

7.1.2. Il ne pouvait être question pour nous d'aborder ici des langues différentes. La méthode adoptée, faisant appel à des variations d'interprétation relativement fines, mais qui, comme nous espérons l'avoir montré, pouvaient être décisives pour l'établissement d'une glose pertinente, requiert une grande familiarité avec la langue étudiée, une «connaissance intime et directe».⁴

Or la pertinence de la démarche gagnerait à être mise à l'épreuve dans des études comparatives. S'ils s'avèrent rentables, les éléments de description tels que autonomie des termes, degré d'altérité, type de repérage (construction/localisation/spécification)... pourraient permettre de dépasser le simple constat de non-recouvrement des aires d'emploi d'un terme par aucun autre.

¹ Une analyse approfondie de *poser*, *placer*, *filer*, *garder*, *recevoir*, *donner*, *saisir* ou *attraper* pourrait étayer certaines des propositions défendues ici, peut-être aussi les remettre en question, ou du moins montrer la nécessité d'une formulation plus précise.

² Ce qui ne fut qu'esquissé pour *se*, *pour*, *à-* s'imposerait également pour *dé-*, *en*, *y...*

³ Des travaux en cours sur *con-* (F. Bailly) et sur *garder* (P. Jalenques) ont déjà donné lieu à de fructueuses discussions. Par ailleurs J.-J. Franckel et D. Paillard ont entrepris un travail d'étude systématique des prépositions et préfixes du français.

⁴ BREAL (1913 : 281).

Que l'on songe seulement, pour l'anglais, aux expressions :

*to put on weight, to put a question to some one*¹

qui indiquent en tout cas que l'extériorité de Y par rapport à X n'est pas du même ordre avec *put* qu'avec *mettre*, et qu'il faut peut-être chercher de ce côté une différence fondamentale.

Le fonctionnement de ce que J. Picoche nomme :

«de puissantes machines sémantiques, extrêmement perfectionnées, servant à appréhender de vastes secteurs du réel»²

dans ce domaine large de la localisation en apprendrait sans doute autant sur la spécificité de différentes langues que la comparaison des options privilégiées sur les plans morphologique et syntaxique.

Ce travail ne peut qu'être un long tissage dont diverses équipes entrecroisent les fils.

7.1.2.3. L'amorce d'une étude de l'intonation à propos de *tenir* nous a conduite à postuler une pertinence de certains traits tels que la pente (forte ou faible), l'orientation (montante - descendante) ou la forme (concave - convexe) de la courbe.

Il conviendrait d'étudier plus globalement l'insertion de la courbe de *TIENS!* dans l'intonation d'ensemble de la phrase, ce que nous n'avons fait qu'en relevant les arrêts et les écarts de hauteur aux points de jonction.

Tout ceci appelle plusieurs vérifications, à commencer par une validation auditive du corpus analysé, et une confrontation à des données authentiques.

L'expérience devrait être améliorée moyennant une augmentation du nombre de locuteurs et une modification du corpus.

Si le protocole est correct, l'extension à d'autres marques également diversifiées sur le plan intonatif (comme *ah, voilà, allez...*) pourrait être envisagée.

7.1.2.4. L'étude de *tiens tiens* et de *tiens donc* serait nécessaire pour compléter la description de *TIENS!*.

7.1.2.5. Nous avons procédé çà et là à quelques tests, d'ampleur trop modeste, afin de vérifier nos intuitions d'attestabilité : *avoir / être passé*,

¹ Traduisibles par *prendre du poids, poser une question à quelqu'un*.

² PICOCHÉ (1986 : 3).

mettre un vêtement / *se mettre un vêtement*, *commencer à* / *se mettre à...*
Faute de temps et d'opportunités, ils ont été insuffisamment exploités. Nous attachons de l'importance à cette procédure de vérification qui est une enquête comme une autre et peut étayer la description si la méthodologie est rigoureuse. Nous nous proposons d'étendre le nombre de tests (avec un plus grand nombre de locuteurs testés), en particulier pour des contrastes tels que *mettre Ytps à/pour Zp*.

A part de ces prolongements immédiats, quelques réflexions nées de ce travail nous font souhaiter orienter nos recherches, à plus long terme, dans une direction dont nous donnerons ci-dessous les grandes lignes.

7.2. Perspectives

Certains phénomènes récurrents parmi ceux observés au cours de cette étude nous ont conduite à formuler quelques hypothèses dont la vérification pourrait constituer un programme de travail.

Nous évoquerons dans ce qui suit :

- les données qui sont au point de départ de ces hypothèses,
- les questions et présupposés constitutifs de la problématique,
- en écho, quelques éléments qui nous paraissent étayer les propositions avancées.

7.2.1. Observations de départ

Il est arrivé à plusieurs reprises durant la description du comportement des quatre verbes étudiés ici, qu'un emploi "accroche" : tout à la fois gênant pour une analyse de type componentiel, et séduisant parce qu'il faisait justement jouer subtilement les propriétés du verbe.

Il s'agissait de :

- *mettre une gifle à quelqu'un*,

qui remet apparemment en question le fait qu'à travers *mettre Y (prép Z)*, l'existence de Y n'est pas conditionnée par l'effectuation du procès".

- *prendre un livre sur le coin de la figure, prendre trois ans, prendre vingt-cinq francs*¹
qui invalide l'assignation systématique du rôle d'agent au terme localisateur en position de sujet syntaxique ;

- *tenir une bonne crève*,
qui va à l'encontre de l'idée que la relation actualisée est nécessairement une relation visée par (ou bonne pour) un localisateur de type S.

Or, dans les trois cas, ces constructions sont rattachables à une nébuleuse que l'on range ordinairement sous l'appellation de "registre familial".

Ainsi entendra-t-on sans doute plutôt (a) que (b) :

- (a) *Claude a pris une dérouillée, une taloche, une engueulade...*
- (b) ?*Claude a pris une correction, un soufflet, une réprimande...*

D'autre part le verbe *passer* dans :

Claude m'a passé son article

donne une séquence de tonalité plus familière que les verbes *donner* ou *prêter* dans le même environnement.²

Cela est moins net que dans les cas précédents, mais du moins cette intuition s'avère partagée par l'ensemble des locuteurs à qui nous avons posé la question.³

Il a pu être dénoncé comme tel :

«Desgrouais [1766 et 1812] condamne *passez-moi ce plat* : «*Passez* n'est point actif en ce sens. Il faut dire, *faites-moi passer ce plat*, ou *avancez ce plat, donnez-moi ce plat.*»⁴

¹ "j'ai pris vingt-cinq francs en demandant l'abonnement réduit / t'as déjà du mal à payer tu prends vingt-cinq francs par mois !" Métro parisien, mai 1995. [A propos d'une facture des Télécom.]

² Nous nous en tenons pour le moment à ce terme peu rigoureux de "familiarité"; les questions de terminologie et de définition seront abordées plus loin (7.2.2.).

³ On peut avancer par exemple que c'est ce caractère de familiarité qui contribue à l'effet comique recherché par Marcel Aymé (distorsion entre l'alexandrin classique et le registre) dans le passage suivant où Léopold, patron du café où se tient la classe de français, fasciné par la tragédie racinienne, s'y essaie à son tour. Cela donne :

Léopold : *Passez-moi Astyanax, on va filer en douce.*

Attendons pas d'avoir les poulets à nos trousses.

Andromaque : *Mon Dieu, c'est-il possible. Enfin voilà un homme !*

Voulez-vous du vin blanc ou voulez-vous du rhum ? (Uranus, Folio : p. 349)

⁴ GOUGENHEIM 1929 : 323.

On peut en tout cas déduire d'une étude du traitement lexicographique de l'emploi à valeur de "transmission" de *passer* que cet emploi s'est développé tardivement et sans doute en premier dans la langue parlée courante (peut-être n'a-t-il, comme tel, été répertorié que tardivement).

Si l'on observe le traitement de cet emploi dans différents dictionnaires, on remarque que la majorité des exemples donnés supposent une injonction ou une demande, excepté lorsque l'exemple est explicitement signalé comme familier.¹

Les emplois qui nous intéressent plus spécialement, au sein de tous ceux paraphrasables par "transmettre", sont ceux où la localisation n'a pas nécessairement un caractère transitoire qui va de pair avec un statut "collectif" du localisé, et pour lesquels une paraphrase avec *donner* est possible.

Ainsi, plutôt qu'à :

passer le sel, le témoin, la corbeille, le combiné... à quelqu'un

nous faisons référence à :

passer une cigarette, un coup de fil, des adresses, le bonjour... à quelqu'un.

Or dans ce cas, *passer* donne généralement une tournure jugée plus familière que *donner*.²

Chacun des verbes dont nous avons traité se présente donc, dans un emploi particulier, en concurrence avec un autre verbe (*donner, recevoir, avoir...*) en regard duquel^{il} produit une séquence de tonalité plus "familiale" ou "populaire" (selon des jugements dont le statut sera examiné plus loin).

Or, la façon dont on peut rendre compte de ce contraste dans chacun des quatre cas, autorise à opérer un rapprochement et à s'interroger : est-ce coïncidence ou y a-t-il dans tout cela un principe de cohérence ?

- Avec ***Xs tenir une bonne crève***, la source de confirmation de la validation de R (<Xs, localiser, *une bonne crève*>) n'est pas Xs, mais Sit, c'est-à-dire des déterminations d'ordre spatio-temporel (cela existe et cela dure). La

¹ Se reporter au § 4.5.4. où ces exemples figurent.

² Il faudrait vérifier cette intuition par une enquête où l'on pourrait par exemple demander : à qui diriez-vous (a) et/ou (b) ? à votre meilleur(e) ami(e), à votre supérieur(e) hiérarchique, à un(e) inconnu(e)...

relation est détrimentale pour le sujet, et c'est son point de vue (i.e. la visée de R', ne plus R), qui se trouve neutralisé.

- Dans *Xs prendre un livre sur le coin de la figure, une baffe...*, on a à peu près le même phénomène : Xs n'est pas la source de la construction de R (<Xs, localiser, livre/baffe>) dans le temps alors même qu'il est le localisateur. Cet emploi mobilise une propriété physique d'un être humain (matérialité dont rend compte la nécessité de spécifier une partie du corps lorsqu'on a des termes tels que *livre, ballon...*), autrement dit, le fait d'être "objet de", plutôt que "sujet de" (source d'agentivité, visée...). La localisation est opérée à partir de déterminations externes qui échappent à Xs, ce qui va de pair avec un effet détrimental.

- Nous avons pu voir que dans *Xs mettre une gifle à Zs* la construction de R (<Zs, localiser, gifle>) consistait davantage en la construction d'un événement dans une situation donnée (il y a occurrence de "gifle à Zs" en relation avec un comportement de Zs dans un contexte défini), plutôt qu'en une relation intersubjective directe Xs - Zs, où Xs serait source singulière de l'existence même de *gifle* et seul repère de la nécessité et du bien-fondé de sa localisation par Zs (comme ce serait le cas avec *donner*). Nous avons vu¹ que les contextes d'emploi typiques sont les cas où la gifle se présente comme une réponse adéquate à un comportement dérangeant.

L'occurrence de *gifle* n'est pas ce à travers quoi se matérialise la rencontre d'une subjectivité avec une autre, mais a d'abord une pertinence situationnelle, Xs n'étant dans un rapport à *gifle* comme à Zs qu'à travers un cadre situationnel, en tant que déclencheur de R.

L'emploi de *mettre* va de pair avec la construction d'un sens différent de celui que construirait l'emploi de *donner*, dans la conception du sens que nous défendons, non pas valeur référentielle mais relations abstraites et précises entre des termes non inertes.

Ce qui est au premier plan avec *mettre*, ce sont donc les déterminations spatio-temporelles, plutôt qu'une visée subjective. D'où la difficulté d'avoir *mettre* lorsqu'une construction générique de Y met l'aspect intersubjectif

¹ § 2.2.2.2.

(la punition) au premier plan au détriment de la localisation (**mettre/donner la fessée, le fouet à quelqu'un*). D'où peut-être également la nature nécessairement détrimentale de Y (*volée, gnon... vs câlin, bisou...*).¹

- **Xs donner Y à Zs**, au contraire, implique Xs comme source singulière de construction de Y et de la visée de R, et Zs comme localisateur distingué et pris en compte dans sa nature proprement subjective. Ce en quoi, dans le champ de la transmission, *donner* s'apparente avec *prêter*, tous deux mobilisant le fait que des humains peuvent être repères d'un objet indépendamment de la localisation spatiale de cet objet.

Le prêteur Xs n'est plus localisateur de Y mais en demeure le repère "légitime" ; en même temps Zs n'est que localisateur mais est impliqué dans la relation en tant que sujet.²

Le domaine de la possession mobilise donc centralement des déterminations non seulement spatio-temporelles mais subjectives, ce qui met en jeu des relations d'altérité plus forte entre R et R' que la simple localisation spatiale.

- Or l'emploi de ***passer*** dans le domaine de la "transmission", nous l'avons vu, présente la particularité de ne pas prendre en compte ce qui a trait à la possession (c'est-à-dire quel est, de Xs ou de Zs, le repère légitime, ou de référence, du localisé), mais seulement ce qui a trait à la localisation de Y en tant que localisable a priori par une classe de localisateurs. Ceci étant directement lié à la condition d'altérité faible, corollaire des propriétés fondamentales de *passer*.

On peut donc observer, dans ces quatre cas de figure associables à des pratiques linguistiques ressortissant à la "familiarité", une mise à l'arrière-plan des déterminations mettant en jeu les propriétés subjectives des repères (être source de visée, être agent dans une relation à un objet localisable, être possesseur de) au profit de paramètres de type spatio-temporel ou situationnel.

¹ Les données sont complexes, car si l'on *donne des coups, des gifles...*, on fait une *caresse, un mi...* On peut aussi opposer *donner un baiser et faire la bise*.

² On *prête à qqn* des caractéristiques subjectives telles que *des intentions, des sentiments*, et non des qualités externes comme *de beaux cheveux, une allure bizarre...*

D'autre part, il s'agit d'emplois de verbes qui peuvent être dits familiers, et non des verbes pris en eux-mêmes.

Cela montre que l'on a bien affaire à un mode de construction et non au simple choix d'un mot qui véhiculerait de la familiarité (en plus de son sens) et l'installerait "clés en mains" dans l'énoncé.

Tout ceci incite à réfléchir sur le statut du qualificatif "familier" par opposition au "recherché", sur son rapport avec le "populaire", et à critiquer l'usage purement "étiqueteur" qui en est fait, pour s'interroger sur une possibilité d'investigation raisonnée des données stylistiquement marquées.

7.2.2. Problématique

Avant de proposer une hypothèse comme cadre de référence général, nous examinerons les problèmes de constitution de l'objet d'une recherche sur le thème du statut sémantique¹ de la variation socio-stylistique.

7.2.2.1. Délimitation de l'objet

La première difficulté tient à ce que les phénomènes de registre ou de variation socialement motivée paraissent difficilement objectivables : le terrain est encore plus miné que celui de "l'acceptabilité".

Un recensement d'ensemble des formes aux fins de classification exigerait, pour être fondé sur un plan factuel et non plus seulement intuitif, une enquête dont le protocole devrait être d'une grande complexité et dont les critères de validité pourraient sans doute toujours être contestés de quelque point de vue.²

¹ Notion qui serait mieux exprimée, dans la perspective de l'école culiolienne, par "statut énonciatif", mais d'une part nous préférons éviter ce terme diversement revendiqué (et évoquant d'abord, pour la plupart, une approche pragmatique ou interactionniste) ; d'autre part, nous espérons avoir suffisamment témoigné de l'ampleur et de la complexité de ce que recouvre pour nous le terme "sémantique".

² F. Kerleroux a montré comment une vision réaliste des variétés de langue associée à une quête utopique d'une langue "naturelle" condamne par avance toute tentative d'investigation, y compris socio-linguistique, à «l'étude des locuteurs, individus qu'il faudra donc capturer un par un, sur le vif et dans tous leurs déterminismes sociaux, pour les transformer en données.» (1985 : 345)

Mais le recours à des productions attestées n'est pas le seul moyen dont dispose la science du langage pour faire état de régularités et de contrastes.

Nous nous appuyerons sur le fait que même sujet à caution, le jugement d'acceptabilité (qui repose sur l'idée généralement admise que toute combinatoire des unités d'une langue ne peut être reconnue comme séquence de cette langue) fournit un des outils de base de l'analyse linguistique, sans lequel on ne voit pas comment quelque étude que ce soit serait possible.

Ce jugement repose sur l'existence d'une compétence linguistique partagée. Si dans certains cas les avis peuvent être divergents, il reste qu'un consensus massif se fait jour pour accepter ou refuser certaine séquence comme étant acceptable ou non :

je peux (très) bien y aller
je veux bien y aller
**je veux très bien y aller*¹

ou telle séquence comme étant plus acceptable que telle autre :

des rideaux d'un bleu passé
des yeux d'un bleu !!
? des rideaux d'un bleu !!
? des yeux d'un bleu passé
?? des rideaux d'un noir passé
** des rideaux d'un passé !!*

Or, on ne peut nier que cette forme de compétence évaluative linguistique se double d'une compétence évaluative qu'on peut appeler pour faire court sociolinguistique.

Cela a été fermement établi par William Labov qui a montré que des locuteurs au statut différencié associaient les mêmes valeurs à telle ou telle production enregistrée², et ne cesse d'être confirmé par de nombreuses études, qu'il s'agisse de style articulatoire, de traits morphosyntaxiques ou de configurations transphrastiques.

Tout comme le matériau de base du linguiste repose nécessairement³ sur un consensus pour distinguer des séquences acceptables vs non

¹ Contraste de J.-J. Franckel (cours de linguistique, 1983).

² LABOV 1976 : entre autres 187, 228, 338.

³ Que l'on étende le domaine d'acceptabilité (comme c'est le cas pour les grammaires de l'oral, certaines études psycholinguistiques...) ou que l'on préfère à l'acceptable l'attesté,

acceptables (ainsi que des degrés d'acceptabilité), il doit être possible de construire un objet de travail en prenant au sérieux l'existence tout aussi manifeste d'un consensus pour distinguer certaines séquences, en les opposant sur l'axe "familier - soutenu" et/ou "dévalorisé - prestigieux", et/ou "élitaire - populaire", etc.

Mais, plus encore que pour ce qui concerne l'acceptabilité d'une séquence, dont on sait qu'elle ne fait pas toujours l'unanimité, il y a risque de désaccord quant au caractère "populaire", "familier", "recherché", "cultivé"... d'une forme. Ceci d'autant plus qu'**aucun de ces termes n'est satisfaisant**, et que les contrastes qu'ils tentent de désigner ne se recouvrent ni ne se distinguent nettement.

On se trouve donc confronté à une autre difficulté : faire le départ entre les différentes sources de variation que sont la tension situationnelle (plus ou moins formelle-officielle ou détendue-privée), les rapports entre les interlocuteurs (rôles hiérarchisés ou égalitaires, intimité ou non-connaissance), et la position sociale du locuteur (position objective au sein de groupes d'appartenance et position subjective en fonction des groupes de référence du locuteur).

La question la plus épineuse est sans conteste celle de la pertinence de la variable "position sociale", entendue comme une position située dans une topologie sociale structurée en différents champs¹ (et non comme l'appartenance à **un** groupe concret, dont la connaissance ne repose que sur une perception de sens commun).

Que l'image d'un type social rattachée à telle ou telle production linguistique corresponde ou non au véritable locuteur importe assez peu.² L'important est le fait même que tout locuteur puisse associer une position sociale typique (reposant sur un entrecroisement plus ou moins

cela ne fait que définir autrement les limites, sans remettre en cause le principe que toute combinatoire de signes n'est pas bonne à prendre (ce que J.-C. Milner appelle «le recours à un différentiel» 1989 : 71, n.41). La référence à l'acceptable se donne comme principe que "tout ne peut pas se dire", et la référence à l'attesté se soumet au constat que "tout n'est pas dit".

¹ Tels que définis par P. Bourdieu (1992 : 71-90).

² On sait que s'il se peut qu'aucun galet n'ait effectivement la taille du "galet moyen" de la plage, la taille moyenne des galets n'en reste pas moins un critère possible de description d'une plage.

défini de paramètres tels que profession, niveau d'études, revenu, lieu de résidence, origine culturelle, sexe, classe d'âge...) à certaines séquences.

Ainsi, dans la bouche du fils :

(1) *La mère vous donne le bonjour*

(2) *Mère vous donne le bonjour*

font situer diversement le fils au sein d'un certain type de famille, ou comme personnage dénué (1) ou empreint (2) d'affectation, alors que :

(3) *Ma mère vous donne le bonjour*

ne déclenche rien de particulier.

Mais il convient de couper court à une interprétation qui irait à l'opposé de notre propos : il ne s'agit **en aucune façon** de traiter de "la manière dont parlent ceux-ci ou ceux-là".

D'une part, quiconque écoute un peu sait que la compétence stylistique est indissociable de la compétence linguistique, et que tout locuteur fait entendre une distribution des formes d'une extrémité à l'autre d'un axe allant du plus détendu au plus contrôlé.

D'autre part, tout individu se trouve pris dans un entrelacs des représentations¹ plus ou moins fragmentées ou divergentes, parfois conflictuelles, qui organisent notre rapport au monde.

Tous les travaux sociolinguistiques concourent à montrer la diversité des pratiques d'un même locuteur, la complexité des facteurs qui président à l'émergence statistique d'une corrélation, et la subtilité des données à prendre en considération.

Et surtout, plus généralement, nous pensons avec Sarah de Vogüé que :

«Si un énoncé se trouve mettre en jeu des repérages, ce n'est pas parce qu'il trouve son origine dans le locuteur qui le profère : c'est parce que le langage s'ordonne sur des opérations abstraites de repérage. Les repères restent des paramètres abstraits : ils engagent sans doute le locuteur, embarqué dans son énoncé, mais ils sont construits indépendamment.»²

Aussi, il est clair pour nous que la question :

(4) *Quelle heure qu'il est, là ?*

¹ Le statut de ce terme, parfois contesté (BOUTET 1989 : 229, note 10 «cette notion me semble par trop vague et utilisée selon les auteurs et disciplines dans des acceptions différentes») sera explicité plus loin (7.2.2.3).

² DE VOGÜÉ 1994 : 250.

ne dit absolument rien de qui la profère ; en l'occurrence, une chargée de recherches au CNRS.¹

Mais elle fait signe à tout locuteur-auditeur, qui la classe du côté des formes dévalorisées, audible en contexte plutôt détendu, et productive dans les milieux faiblement scolarisés.

De même :

(5) *Parce qu'il a ce sens artistique que je crois un peu posséder*
en l'occurrence, d'un locuteur scolarisé jusqu'à 13 ans,² fait signe comme tournure valorisée, audible en contexte plutôt contrôlé, et productive dans les milieux fortement scolarisés.

Le jugement sur les formes est une réalité, qu'il soit ou non rigoureusement fidèle aux faits en associant tel type de forme à tel groupe (supposé cohésif) de locuteurs. Ce jugement en lui-même fait signe, et doit être pris au sérieux, aussi est-ce la cohérence des jugements qui nous intéresse, et non leur justesse ou fausseté.

Nous ne considérons pas pour autant que les enquêtes variationnistes ont un objet mineur ; si des pratiques linguistiques différenciées sont effectivement rapportables à des groupes sociaux, c'est au travail d'investigation sociologique d'en mettre au jour les manifestations réelles.³ Mais il suffit à notre propos que le classement des formes soit tout

¹ Janvier 1994, fin d'une répétition dirigée par la locutrice.

² Locuteur 001 du Corpus d'Orléans, patron boucher, 57 ans. (p 25 de la transcription.) Ce locuteur n'est nullement atypique.

³ Avec tous les problèmes que pose la détermination d'une position sociale dans un travail de recherche concret : il s'agit d'un calcul complexe mais pas impossible, dont la pertinence a été montrée dans nombre d'études dès lors que les variables prises en compte ne sont pas triviales.

J-C. Milner, lorsqu'il affirme : «[...] il peut arriver que le groupe, sociologiquement homogène, ne le soit pas quant au différentiel de langue [...] il peut arriver que le solide de référence, linguistiquement homogène, ne coïncide pas avec un groupe sociologique bien défini» (1989 : 79), semble considérer les groupes sociaux comme un donné, et la notion de groupe comme allant de soi. Les choses sont plus complexes. D'une part, les structures sociales s'appréhendent mieux en termes de positions, c'est-à-dire plutôt que des ensembles d'individus désignables, des configurations distinguées par un ensemble de traits, ou caractéristiques, dont peut-être aucun individu réel n'incarne effectivement l'agencement, mais par rapport auxquelles on peut situer, comme plus ou moins proche, tel ou tel individu.

D'autre part, la nature des éléments à prendre en compte et les méthodes d'investigation ne sont pas indifférentes à celle du différentiel considéré. Il n'est pas exclu que pour trouver ce qui réunit les locuteurs qui emploient massivement l'expression *vous voyez*,

aussi manifestement possible en fonction de critères tels que la position sociale et le registre, que leur classement selon des degrés d'acceptabilité.

La construction d'un tel objet de recherche peut donc reposer sur les mêmes bases que celle de la linguistique de "la langue".

A l'introspection et l'intuition partagée par l'entourage peuvent s'adjoindre des questionnaires évaluatifs, ainsi que le recours aux observations convergentes de divers linguistes pour lesquels ces préoccupations ne sont pas centrales.¹

C'est le cas par exemple pour le choix de l'auxiliaire *avoir* dans les constructions où l'usage de *être* est prédominant.

On trouve sous la plume de F. Brunot :

«On a distingué, jusqu'au XIXe siècle : *il a rentré* [...] et : *il est rentré* [...]. Aujourd'hui il a rentré a quelque chose de populaire, et *il est rentré*, devenu la manière habituelle de parler, n'exprime plus aucune nuance particulière de sens.»²

Ainsi que chez J. Stefanini :

«Voici comment [Barbusse] a entendu Volpatte parler d'un "planqué" [...] qui «s'était fait coller ordonnance pour couper à un départ.» : *J'm'ai arrêté pour voir ça.* [...] Ici *avoir*, sans l'exclure, concurrence *être* comme auxiliaire avec les verbes précédés d'un pronom réfléchi atone. Et dans le reste du livre, quand Barbusse donne la parole à l'un de ses humbles compagnons, il met des : «*On s'a harnaché*», «*quand j'm'ai installé*» dans sa bouche, tout en lui prêtant parfois la forme correcte : «*J'm'ai éloigné de trois pas pour attendre qu'il ait fini d'engueuler. Cinq minutes après, je m'suis approché du sergent.*» «[...] on relève [...] dans la langue cultivée ou simplement correcte, l'emploi de l'auxiliaire *être* aux temps composés ; en "parlure" vulgaire, ce [...] caractère n'existe plus.»³

Ou encore chez K. Nyrop :

«Dans la langue actuelle, un tout petit nombre de verbes intransitifs se conjuguent exclusivement avec *être* ; ce sont *aller, arriver, décéder, échoir, entrer, mourir, naître, partir, rentrer, retourner, sortir, tomber, venir*. Il faut pourtant remarquer que, dans le parler populaire ou vulgaire, on constate une certaine tendance à employer *avoir*. Ex : J'ai retourné chez ma tante [...] J'ai tombé[...].» «[...] on a dit autrefois *il s'a trompé* et cette manière de dire vit toujours dans le parler populaire.» «La langue vulgaire de nos jours se sert constamment de l'auxiliaire *avoir*.»⁴

Et beaucoup plus récemment, chez F. Gadet :

par opposition à ceux qui emploient plutôt *vous savez*, ou *vous comprenez*, il faille aller jusqu'à l'histoire de vie. (Ces différences nous sont apparues dans l'étude des interviews du Corpus d'Orléans).

¹ L'absence d'enjeu garantissant en quelque mesure l'objectivité des observations.

² BRUNOT 1936 : 502, § 781.

³ STEFANINI 1962 : 5-6.

⁴ NYROP 1930 : 208-209 et 214-215.

«La seule difficulté [pour ce qui concerne la morphologie des temps composés] provient de la répartition entre les auxiliaires *avoir* et *être*, difficile à établir dans l'usage normé ; l'usage populaire manifeste un certain flottement (*il est claboté, il a claboté*), ou généralise l'emploi de *avoir* (*j'ai resté toute la semaine au lit*), surtout avec les verbes pronominaux (*je m'ai trompé, elle s'a donné un coup*), ou encore généralise l'exploitation sémantique de la distinction : *avoir* exprime une action passée, et *être* l'état résultant de l'action antérieure (*il a divorcé* en face de *il est divorcé*), opposition qui peut être étendue à *il a mouru* en face de *il est mort, il est mouru, il est bu*, "il est ivre" en face de *il a bu*.»¹

Un tel ensemble indique que l'on a affaire à un phénomène cohérent dont on doit tenter de rendre compte autrement qu'à travers un constat, et qu'on ne peut dénier à ces observations toute pertinence sous prétexte que le terme "populaire" ne renvoie qu'à une pré-notion reprise telle quelle du sens commun.

Le phénomène des registres de langue (du style très recherché au style très familier, par référence à une abstraction que serait le "standard") est moins sujet à contestation, car il mobilise moins directement une visée normative ou une analyse des rapports sociaux.

Il est certes très important de garder à l'esprit que la variation à motivation stylistique et la variation à motivation sociale sont distinctes. Mais on ne peut nier non plus la **tendance** à ce que les formes du style familier soient dûment maîtrisées et parfois valorisées² par les locuteurs de milieux pauvres et/ou faiblement scolarisés, et que les formes du style recherché soient davantage appropriées par les locuteurs de milieux aisés et/ou fortement scolarisés.

La confusion "familier/populaire" et "soutenu/prestigieux", dans les esprits comme parfois dans les dictionnaires, si elle est abusive, n'en traduit pas moins des affinités de fait sinon de principe.³

¹ GADET : 1992 : 55.

² Du moins pour la population masculine.

³ P. Guiraud opte pour le fait : «[...] on relèvera que la parlure bourgeoise dans son usage *familier* présente de nombreux traits communs avec la parlure vulgaire. Il est notable, par ailleurs, que l'écart entre le français populaire et le français familier (d'usage cultivé) se réduit chaque jour. Cela tient, d'une part, à l'accès à la culture des classes populaires (scolarisation, information) ; au fait, d'autre part, que beaucoup de locuteurs bourgeois adoptent ou acceptent de plus en plus les formes vulgaires (voire argotiques).» GUIRAUD (1965 : 9-10)

Aussi nous autoriserons-nous à parler de composante "socio-stylistique", et à globaliser sous deux pôles d'un continuum¹ la description de cette composante axiale, pôles que nous désignerons par S, pour renvoyer à "soutenu - prestigieux - associable à une position sociale caractérisée par un capital culturel² fort" et par F, pour renvoyer à "familier - dévalorisé - associable à une position sociale caractérisée par un capital culturel faible".

C'est certes une option réductrice, que nous prenons pour faire court d'une part, et d'autre part parce qu'un nombre suffisant de données se laissent appréhender selon ce raccourci, pour donner une idée du programme de travail.

7.2.2.2. Pour une analyse sémantique de la variation socio-stylistique

Les descriptions en termes de registre de langue sont présentées dans les travaux linguistiques comme réflexion ultime : il y a des registres, comme sur un orgue, et il suffit de savoir lequel employer pour tel ou tel passage de la conversation. Une forme est alors dite "variante stylistique" d'une autre, sans plus de commentaire. Il en va de même pour les variétés socialement marquées.³

¹ Le terme continuum ne renvoie pas à une analyse de l'hétérogénéité sociale (stratifiée vs polarisée), mais au fait que : «On ne peut pas opposer ceux qui disent *je ne sais pas*, ou *où vas-tu ?* à ceux qui disent *chais pas* et *ousque tu vas ?* comme formant deux classes étanches. On ne peut que tenter de décrire des modalités d'un continuum, où les formes apparaissent selon des fréquences tendanciuellement inverses, en fonction et des classes et des situations.» KERLEROUX (1984 : 61). Reprenant les résultats d'une étude de P. Behnsted sur les constructions interrogatives dans un corpus socio-stylistiquement différencié de français parlé, A. Valdman arrive lui aussi à la conclusion que «le FP [français populaire] et le FS [français standard, qui «certes [...] reflète le comportement verbal de la bourgeoisie cultivée parisienne sous certaines conditions d'énonciation»] sont des abstractions idéalisées représentant les pôles d'un continuum linguistique où toute ligne de partage ne pourrait se tracer à partir de critères strictement descriptifs.» (1982 : 226)

² Il faudrait préciser qu'il s'agit de "la culture" reconnue à l'imitation de celle sanctionnée par des diplômes scolaires, et non de l'acception globale renvoyant à une approche "culturaliste". Par ce terme nous référons ici à ce «qu'il faudrait en réalité appeler *capital informationnel* pour donner à la notion sa pleine généralité, et qui existe lui-même sous trois formes, à l'état incorporé, objectivé et institutionnalisé.» BOURDIEU 1992 : 94-95.

³ Ainsi on (Labov, entre autres) repère l'occurrence de doubles négations (*I ain't see(n) nobody* - *J'ai pas vu personne*), sans en tirer autre chose que : "ce sont ceux-là qui l'emploient". A l'opposé J-C. Milner se place au niveau du système syntaxique, dont il

Or, comme c'est le cas pour tout énoncé, les caractéristiques d'une forme sont indissociables des opérations dont cette forme est la trace. La "familiarité" comme le "style châtié", le "parler populaire" comme le "parler académique" mettent en oeuvre des choix lexicaux et syntaxiques revenant à privilégier tel type de relation entre des termes, plutôt que tel autre.

Si l'on pose qu'il n'y a pas d'équivalence sémantique entre deux formes différentes, il n'y a aucune raison de faire une exception en considérant comme synonymes des formes différentes contrastées sur le plan socio-stylistique.

J.-C. Milner¹ considère comme crucial de différencier *cheval*, *rosse*, *monture*... :

«la différence qui [les] sépare [...] n'est rien d'autre que ce dont le lexique est censé faire la théorie.»

et relègue (hypothétiquement il est vrai) la différence entre *tête*, *tronche*, *caboche*... au rang de :

«jeu sur la langue - c'est pourquoi nous parlons d'argot ludique - dont le point consiste à laisser se multiplier des formes phoniques multiples pour un sens lexical donné.»

Il est conduit à ce renoncement par sa conception référentielle du sens, s'appuyant sur le constat que :

«il ne semble pas que les propriétés exigées de l'objet pour être désigné en référence actuelle comme *tête* et les propriétés exigées de ce même objet pour être désigné comme *tronche* ou *caboche* soient très différentes.»

Quelle est la teneur de ce *très* ?

La moindre enquête distributionnelle sommaire fait surgir des contraintes radicalement différentes : sur les adjectifs, sur les constructions (*en tête de*, **en tronche/caboche de...*), etc.²

dégage la cohérence en relation avec la théorie des domaines, sans rien dire d'un lien éventuel entre la polarité socio-stylistique et le choix d'un système plutôt que l'autre. (1989 : 73 et s.)

¹ MILNER 1989 : 343-344 et 346-347.

² J.-J. Franckel commente brièvement ce passage de J.-C. Milner. Il y conteste l'idée d'une synonymie parfaite entre deux termes, comme l'idée que l'on puisse interpréter un terme en dehors d'un environnement particulier. Il évoque le cas de *bouffer* / *manger*, et conclut que «*bouffer*, à côté de *manger*, possède des propriétés qui lui sont propres et déterminent étroitement la structure de ses différents emplois possibles.» (1992 : 20-21) Notre approche procède du même point de vue ; nous prolongeons l'investigation en intégrant dans le raisonnement la polarité socio-stylistique.

On voit que traiter ce genre de données est un enjeu fondamental pour la linguistique, parce que cela contraint à se donner des outils d'analyse sémantique non triviaux.¹

Par ailleurs, le fait, observé pour les quatre verbes que nous avons étudiés, que l'on puisse avoir des emplois marqués stylistiquement de termes et non seulement des termes marqués en eux-mêmes,² montre bien que l'assignation d'une valeur registrale repose sur la construction d'un certain type de repérage.

Le phénomène n'est pas limité aux verbes qui nous intéressent.

Henry Schogt remarque incidemment que *venir de* + inf. a une "variante" familière et moins répandue : *sortir de* + inf.³

On peut penser en effet à :

Je sors d'en prendre !

On trouverait sans peine beaucoup d'autres exemples :

*tirer dans se tirer,
donner dans ça donne !,
allonger dans allonger cent francs,
descendre dans descendre la bouteille,
faire dans ça me fait drôle,
jeter dans se faire jeter,
se poser dans pose-toi cinq minutes,
vouloir dans je veux !,
taper dans taper une cigarette à qn,
flanquer dans tout flanquer par terre*

etc.

De la même façon, certains emplois de verbes peuvent ne se rencontrer que dans un registre soutenu, les autres emplois n'étant pas marqués :

¹ Au nombre des trivialités, la "connotation", signification rapportée, dont on affuble certains lexèmes et dont on prive certains autres : «Une connotation est une signification "seconde", qui présuppose donc une première signification à laquelle elle s'ajoute. Pour reprendre un exemple classique, *godasse* et *chaussure* ont la même signification sur le plan dénotatif ; à cette signification s'ajoute, pour *godasse*, une signification connotative (familier, vulgaire) qui l'oppose à *chaussure*.» GARY-PRIEUR 1994 : 53. [L'auteur cite comme classique, sans la reprendre à son compte, cette analyse.] Nous rejoignons C. Michard-Marchal et C. Ribery dans leur critique : «Si l'on observe que les dictionnaires ne signalent de connotations que pour les registres dits "familier", "argotique", ou "grossier", on voit qu'ils sont fondés sur la même illusion d'une communication neutre, décalque transparent du référent, par rapport à laquelle se différencieraient les emplois "connotés".» (1982 : 13).

² Cas de *dégueuler*, *se magner*, *foutre*, ou *obtempérer*, *concéder*, *mésestimer*, par exemple.

³ SCHOGT 1968 : 17

entendre dans *j'entends que* + subj.
presser dans *presser qqn de...*
laisser dans *qqc ne laisse pas de...*
rester dans *il reste que...*

Avec des cas où la variation à motivation sociale ne recoupe pas forcément la variation à motivation stylistique.

Ainsi :

renvoyer dans *ça renvoie à...*¹

n'est pas réservé aux contextes formels ou tendus, ni :

faire dans *elle fait vendeuse*

aux contextes familiers ou détendus, mais leur probabilité d'apparition n'est sans doute pas indifférente à la position sociale.

Ce qui se traduit par une valeur socio-stylistique résulte donc moins d'un choix de terme que d'un **choix d'opérations**.

Si dans certains cas, on peut avoir l'impression que cette valeur est constituée au niveau des mots (cas de *pifer*, *seoir*, par exemple) cela est dû au fait que les propriétés fondamentales de certaines unités peuvent être parfaitement en adéquation avec ce qui est à l'oeuvre centralement dans un registre marqué.² Ces propriétés seront alors exclusivement mobilisées dans ce registre.

D'autre part, les emplois stylistiquement marqués de verbes sont loin d'être marginaux en fréquence comme en intérêt, et leur étude peut se révéler particulièrement éclairante pour celle du verbe.

Ainsi, il ne peut qu'être profitable à la sémantique lexicale de se pencher sur des emplois exclamatifs tels que :

Qu'est-ce qu'on lui a mis !
Qu'est-ce qu'on s'est mis !
*Qu'est-ce qu'on (a/s'est) pris !*³
Qu'est-ce qu'on tient !
Qu'est-ce qu'on lui a passé !

¹ Absent du PR.

² Le fait que la "densification" fonctionne mieux avec *bagnole* qu'avec *voiture* (*Il y a de la bagnole!*) n'est peut-être pas fortuit.

³ On voit que, par opposition avec *prendre*, la sensibilité de *mettre à se* ne donne pas à proprement parler du détrimental, mais de l'excès. Ceci rappelle ce que l'on a pu observer dans les emplois ayant trait à la parure, où l'on *se met* plutôt des vêtements inadaptes ou des ornements superflus.

qui mettent mieux que d'autres en lumière les caractéristiques par excellence du localisé tel qu'il est géré par l'un ou l'autre verbe, dans sa relation à un localisateur de type S.

Se préoccuper de la variation socio-stylistique n'est donc **ni un détour ni un luxe pour le linguiste** : c'est une nécessité.¹

Ainsi, prendre au sérieux le fait que *mettre une gifle* appartienne au pôle F évite de partir sur une fausse piste en raisonnant à partir de ce qui est apparemment commun à *donner* et *mettre une gifle*, sans même en avoir conscience.

Poser que les deux n'ont pas le même sens, et que c'est cette différence qui explique justement l'emploi de *mettre* de préférence à *donner*, permet en retour d'améliorer la description de *mettre* et de *donner*, en prenant en compte des déterminations moins apparentes mais tout aussi pertinentes.

Il est pour le moins expéditif de se satisfaire d'un simple étiquetage, par exemple en se cantonnant à l'observation que le verbe *donner*, en tant que support de *gifle*, a une "variante stylistique" parmi d'autres : le verbe *mettre*, qui "supporte" identiquement.²

D'ailleurs, le fait même que *mettre* soit dit variante de *donner*, et non l'inverse, reste inanalysé : la description obéit sans le dire à la perception d'une forme comme "normale" et de l'autre comme déviante ou périphérique.

Traiter avec légèreté la pertinence proprement sémantique du choix d'une forme plutôt qu'une autre repose sur l'idée mécaniste que le mot figure au sein d'un éventail de synonymes disponibles ; certains peuvent véhiculer, en plus du sens, un supplément stylistique.

Dans une vision libérale du locuteur, celui-ci évalue la situation, et choisit la forme qu'il estime la plus adaptée.

Dans une vision déterministe, des éléments de son histoire choisissent pour lui.

¹ Les travaux de "linguistique générale" confrontés à ces phénomènes de registre les traitent souvent de la même façon que l'intonation : on les évoque pour montrer que l'on en est conscient, mais pour aussitôt après raisonner comme s'ils n'existaient pas.

² G. GROSS 1989 : 172-177.

Mais dans les deux cas on a un ajustement fonctionnel à une exigence situationnelle.

Parler ne revient pas à exprimer un contenu (premier) au moyen de telle ou telle variante sélectionnée parmi un jeu, en fonction de la situation d'interlocution (on n'aurait dès lors que la mise en oeuvre d'un calcul pragmatique secondaire), mais procède de la construction de relations qui sont en accord avec leurs conditions d'énonciation.

De même que les coordonnées énonciatives subjectives, temporelles ou éventuellement spatiales ne sont pas gérées de façon externe, mais se trouvent au coeur même de l'activité énonciative, de même les conditions socio-stylistiques d'énonciation ne sont pas un additif externe venant colorer des énoncés par ailleurs identiques, mais conditionnent les choix énonciatifs d'une façon dont on peut rendre compte en termes de construction du sens à travers l'agencement de formes spécifiques.

Encore que nous ne nous préoccupions pas centralement du point de vue du locuteur, soulignons que c'est accorder à celui ou celle qui emploierait récursivement une forme dévalorisée en situation où justement la valeur de soi est en jeu (alors que la forme "neutre" n'est certes pas ignorée), bien peu de congruence par rapport à sa propre parole.

Ainsi de cet emploi exclusif et répété de *mettre une gifle* par un jeune adulte arrêté pour tentative de vol avec violence, en consultation avec son avocat (qui, lui, emploie *donner*) :

Prévenu - C'est vrai je lui ai mis une gifle là j'ai pas voulu (la,ø) frapper, j'avais une bague là / je (lui,ø) ai mis juste une gifle là mais euh / je suis parti voilà // je sais que ça se fait pas de taper les femmes.

Avocat - Ah ben ça non / c'est sûr...

P. - Mais il y en a ils profitent il y a des femmes aussi d'accord ils en profitent parce que c'est des femmes et malgré que... / je sais que ça se fait pas / je suis sorti avec des filles j'ai jamais tapé mes copines

A. - Ah ben ça c'est bien... // et euh... entre le coup de poing et la gifle euh...

P. - Non non je lui ai mis une gifle parce que c'(était,est) une femme ç'aurait été un mec je lui aurais mis un coup de poing.

[...]

A. - Pourquoi vous lui donnez une gifle ?

P. - Je lui ai mis une gifle parce que / quand je suis sorti du métro j'ai vu mon copain [...] j'ai été le défendre / et la femme elle criait "au voleur" et... ben moi je lui ai mis une gifle. [...]

P. - C'est ses lunettes / qui lui ont fait ça ! [une blessure profonde à la pommette] moi je lui ai mis une gifle ici je lui ai pas mis une gifle ici qu'est-ce qu'elle raconte ? parce qu'elle veut m'enfoncer.¹

¹ R. Depardon, *Délits flagrants*, film documentaire, 1994. Il s'agit d'une transcription exacte car nous avons enregistré les conversations de ce film.

N'est-il pas plus rigoureux de voir là le maintien cohérent de la prise en charge de la relation précisément construite ?

Nous soutenons que face à de telles données, on doit se poser la question de ce qui est construit quand on dit *mettre une gifle*, par rapport à *donner une gifle*, et de ce que cela a à voir avec le pôle F.

Laisser de côté ces éléments comme autant d'épiphénomènes, au lieu de les traiter en termes de choix énonciatifs, revient à considérer qu'il y a dans la langue un résidu inanalysable. De peur d'introduire des éléments d'analyse extra-linguistiques, c'est l'analyse linguistique elle-même que l'on écourte.

La conscience partagée que telle forme se distingue de telle autre quant à sa valeur socio-stylistique (au sens de position sur un axe passant continûment du très recherché au très familier, et/ou d'un bout à l'autre de ce que l'on appelle parfois l'échelle sociale) n'est pas un phénomène annexe, distrayant ou au mieux redevable d'un *pop.*, *fam.*, (quand ce n'est pas *vulg.*), ou d'un *didact.*, *littér.*¹

Ces données sont internes au champ d'investigation de la linguistique, et leur prise en compte contribue à la compréhension du fonctionnement même de la langue comme système et processus régulés.²

¹ Il s'agit des choix de commentaire du Petit Robert. Notons que pour ce qui est du pôle F, on a une motivation sociale (*pop.*), stylistique (*fam.*) ou esthétique (*vulg.*). Par contre le pôle S n'est représenté que par des champs culturels : l'écriture comme art (*littér.*), la langue du savoir (*didact.*). Ce qui est boiteux car les formes du pôle F sont abondamment présentes dans la littérature romanesque et dramatique.

Indépendamment de l'anarchie qui règne dans les critères d'assignation de l'un ou l'autre des trois premiers termes (pôle F), il faudrait en pendant un système de notation des formes les plus marquées du pôle S. Par exemple, signaler que l'impératif de *cesser* est recherché ne serait pas un luxe. Encore faut-il, pour en faire état, être tout aussi attentif aux particularités du pôle S qu'à celles, ô combien prisées, du pôle F. (J-C. Milner, qui ne mange pas de ce pain-là, parle de l'«audace délicate» qu'il y a à admettre dans les sources d'information linguistique «la jeunesse marginale». 1989 : 71.)

² Labov a déjà montré en quoi l'hétérogénéité socio-stylistique des pratiques langagières est fondamentale pour analyser et comprendre le changement linguistique. C'est en ce sens qu'il faut entendre son affirmation selon laquelle il ne peut «exister une théorie ou une pratique linguistiques fructueuses qui ne seraient pas sociales» (1976 : 37 [1972]) : redonner une place à l'explication en linguistique diachronique passe également par la prise en compte de ces paramètres.

Chaque fois qu'une étude détaillée des formes est menée dans le domaine (très large) de la socio-linguistique, on en voit le profit pour la compréhension générale des langues, et l'on peut dire du rapport entre les travaux de linguistique générale vs "périphériques", comme L.-J. Calvet (dans une étude sur le lien entre la simplification et la fonction véhiculaire d'une langue), qu'«il n'y a pas de centre et de périphérie, le dur est dans le mou et réciproquement.» CALVET 1991 : 119.

Dès lors que des différences formelles peuvent être établies, on se doit de rendre compte linguistiquement des principes de la variation socio-stylistique.

Dire que la variation socio-stylistique est motivée sémantiquement, c'est donc dire qu'étant donnée une situation (qui ne se réduit pas au plan strict de l'interlocution) produite, subie, subvertie... par un locuteur dans une certaine position, tel ou tel type de construction du sens émerge, en liaison avec l'analyse que le locuteur fait de cette situation et avec la représentation qu'il a de cette position. Ces éléments ne sont pas davantage "externes" que ce qui se joue dans le domaine de la modalité ou du repérage temporel.

7.2.2.3. Hypothèse générale

Nous ne prétendons donc nullement traiter de "la langue de tel ou tel groupe social", mais nous appuyer sur deux observations :

- d'une part sur le fait qu'une partie de la variété des formes peut s'organiser selon un axe qui repose sur des oppositions certes complexes mais appréhendables, et que cet écart mettant en jeu des relations inter-subjectives et des positions énonciatives est, comme tel, justiciable d'un traitement linguistique ;
- d'autre part, sur l'idée que quelque chose se joue, dans la valuation qui y est attachée, en rapport avec des corps de représentations¹ sinon conflictuelles du moins hétérogènes et diversement partagées selon la position sociale.

¹ Nous entendons par "représentations" des systèmes de concepts cohérents et structurés (en des relations d'opposition et de proximité) qui fournissent des cadres généraux de perception, catégorisation et évaluation des phénomènes qui nous entourent et dont nous participons. Divers systèmes ont cours dans une société donnée, inégalement prégnants, et diversement appropriés selon les milieux et les individus, en fonction de ce que P. Bourdieu appelle leur habitus, ou «système de schèmes de perception et d'appréciation, [...] structures cognitives qu'ils acquièrent à travers l'expérience durable d'une position dans le monde social.» (1987 : 156). Remplacer le terme (certes galvaudé) de représentation, comme le fait J. Boutet, par «connaissances sociales des agents sociaux [ou] activité cognitive» (1989 : 229), en soulignerait insuffisamment la dimension collective.

Il nous paraît défendable de considérer qu'historiquement, les variétés du pôle S (étiquetées "soutenu / recherché / littéraire") sont en accord avec l'élaboration et la défense de règles ou normes congruentes à l'idéologie dominante.¹

Parallèlement, les variétés du pôle F (étiquetées "familier / populaire / relâché") pourraient mettre en oeuvre d'autres normes,² allant de pair avec des représentations non dominantes.

Sur le plan diachronique, la construction de la langue française aboutissant à la forme actuelle semble (aller de pair avec / contribuer à reproduire) une conception du sujet telle qu'elle s'est élaborée en occident jusqu'à l'apogée du capitalisme : il s'agit du sujet libéral, individu singulier, inscrit dans un temps linéaire, mû par une visée rationnelle, s'accomplissant en une activité cumulative matérialisable sous forme de patrimoine.

On peut relever des traces de ce modèle du sujet dans le statut du nom propre, le marquage obligatoire de la position de sujet syntaxique avant tout verbe conjugué, la différenciation accrue féminin / masculin, celle de la personne, etc.³

Cependant les échappées foisonnent et perdurent, et peuvent s'interpréter comme marques linguistiquement pertinentes d'une résistance à l'hégémonie de cette conception du sujet.⁴

¹ Nous reprenons cette terminologie tant que personne n'en propose une autre meilleure. Une idéologie, telle que définie par L. Althusser (1970) est ce qui est au principe de la cohérence des représentations qu'une collectivité a de son rapport à ses conditions d'existence, et se réalise dans un système de régulation des pratiques dans différents domaines. Dire que des pratiques linguistiques entrent en résonance avec une idéologie ne revient pas à dire que la langue n'est que la matérialisation de l'idéologie, ce qui serait la vision réductrice du "reflet" maintes fois critiquée.

² Appelées contre-normes, déviances, simplifications, surcharge... selon le regard qui y est porté.

³ Ces données sont examinées par N. Bisseret (1974), dans un article dont la lecture a été décisive pour notre propos.

⁴ Ce terme de "résistance" ne sous-entend ni celui de lutte active, ni celui de frein par rapport à l'évolution. On voit souvent décrites les formes dites "populaires" comme résidus de l'ancienne langue, ou de patois. L'archaïsme a bon dos : on trouve des formes que l'on peut qualifier d'archaïques (tout comme des innovations) au sein des deux pôles, et cela ne fait que repousser la question d'un cran : pourquoi cet archaïsme-là perdure-t-il, et est-il situé ici plutôt que là ? En vertu de quelles affinités ?

Certes, comme le soutient J-C. Milner, c'est parce que le système offre telle ou telle possibilité de variation que peuvent s'y inscrire des pratiques linguistiques socialement différenciées.¹

Mais elles ne s'y inscrivent pas de l'extérieur, comme les garnitures variées d'un assortiment de toasts. Elles manifestent le travail énonciatif qui est au principe des propriétés générales de toute langue.

Il ne s'agit pas pour autant de rapporter les faits de langue à une causalité externe (par exemple d'essence sociale ou historique), idée contre laquelle s'insurge J-C. Milner. Y déroger condamnerait la linguistique :

«à se permettre des discours vagues ; en cela, elle ne ferait que rejoindre le lot commun des sciences dites humaines.»²

D'une part la question ne se pose pas en termes de causalité triviale : les conceptions de la langue comme reflet, enjeu, ou pratique distinctive ont été abondamment critiquées y compris dans la littérature sociologique. L'idée d'une relation dialectique³ est plus féconde et ne menace en rien le principe selon lequel :

«Seule une donnée de langue peut expliquer une donnée de langue.»⁴

¹ «Pour dire les choses brutalement, la plupart des différences entre correct et incorrect ne doivent rien aux différences sociales. En fait, elles leur préexistent et c'est pour cette raison même que parfois elles en deviennent le signal et la manifestation.» MILNER 1989 : 72. Alors que l'auteur refuse d'assujettir la forme de la langue à une pure fonction communicationnelle, il ne craint pas de ramener l'hétérogénéité socio-stylistique des formes à une pure fonction d'insigne. Faute d'être justiciables d'un rapport de causalité, les niveaux demeurent fondamentalement séparés : «Tout au plus peut-on poser une sorte d'axiome empirique : Il y a tendanciellement une harmonie entre la répartition sociologique et la répartition des différentiels. De là ne suit aucune causalité, ni dans un sens ni dans l'autre. On peut néanmoins s'attendre que la différenciation de langue se prête à des investissements symboliques de nature sociale.» (79)

² MILNER 1989 : 188.

³ Dont J-L. Houdebine tente de saisir la complexité, en commentant un passage des *Grundrisse* de K. Marx («Le langage est le produit d'une commune tout autant qu'à un certain point de vue, il est l'existence même de la commune : son mode d'expression verbal.») en ces termes : «[...] il ne suffirait pas de poser entre socialité et langage un rapport d'*implication réciproque* : encore faut-il que cette réciprocité soit elle-même, d'une part et à la fois, conçue comme *interne* à chacun des termes du rapport, et d'autre part, réglée en un point de ce rapport selon une relation de *non-équivalence* entre les termes envisagés (c'est la socialité qui est déclarée productrice du langage, et non l'inverse). Extrême difficulté de penser à la fois ce double rapport qui, "en un point", *dérègle* de manière interne la réciprocité de l'implication pourtant maintenue. Ce "en un point" : une antériorité-extériorité se *dis*-posant (donc de manière plurielle : le "un point" est en même temps multiple, il se démultiplie dès le départ sur toute l'étendue du langage) dans la matérialité pratique du langage *qui la contient aussi*.» HOUDEBINE 1977 : 95.

⁴ MILNER 1989 : 190.

D'autre part, nous défendons l'idée qu'articuler les données de nature proprement linguistiques (telles que la possibilité de situer des formes comme plus ou moins marquées) à des données de nature socio-historique n'est justement possible que si l'on s'appuie sur une analyse rigoureuse et fine des caractéristiques syntaxiques et sémantiques des formes linguistiques en question.

Cela veut dire poser comme "credo" qu'il est possible de dégager des régularités, c'est-à-dire une cohérence entre diverses constructions marquées soit comme S, soit comme F.

Dans cet esprit, nous nous proposons d'examiner dans quelle mesure un phénomène que nous avons pu observer dans les quatre cas mentionnés en 7.2.1. correspond à une tendance plus générale.

Autrement dit, dans quelle mesure une mise en saillance des déterminations situationnelles et/ou une mise à l'arrière-plan des déterminations subjectives, pourrait être caractéristique du pôle F, et s'il en va inversement pour le pôle S.

Nous nous donnerons donc comme hypothèse de départ que, tendanciuellement, les formes associables au pôle F privilégient le marquage des repérages dans le domaine spatio-temporel, et les formes associables au pôle S celui des repérages mettant en jeu visée ou hétérogénéité intersubjective.¹

¹ Cette hypothèse rejoint certaines observations de N. Bisseret, comme par exemple : «Les pratiques langagières des dominants sont celles de locuteurs qui se pensent et se parlent comme une collection d'individus définis chacun comme un tout, comme une collection de volontés agissantes, sujets de l'action et de l'histoire. Au contraire, les discours de la classe dominée sont plutôt centrés sur un procès exprimé par le verbe, sur une représentation de l'action se faisant ici et maintenant, et subie autant qu'agie par un tout anonyme et collectif.» (1974 : 247-248)

A ceci près : plutôt qu'à des discours séparés tenus par des groupes étanches, nous pensons avoir affaire à des tendances qui s'opposent mais se fraient, et dont les tensions informent les pratiques de tout individu (certes, de façon socialement différenciée).

7.2.3. En écho

Fort prudemment, nous évoquerons ci-dessous quelques données qui pourraient venir à l'appui de cette hypothèse, et qui illustreront mieux notre propos que de plus amples développements.

7.2.3.1. A propos de *on*

Les emplois de ce morphème se sont développés parallèlement à l'obligation croissante d'associer à tout verbe un clitique, fût-il "impersonnel" (mise à l'index de *vaut mieux pas*, *va falloir y aller*), et de marquer au niveau des personnes les distinctions de rang, de nombre et de genre (stigmatisation de *je vas*, *j'allons*, *ma femme il veut pas...*).¹

Cette règle ne s'est pas imposée sans mal. On trouve chez Damourette et Pichon de nombreux exemples, relevés dans les années 1930, de ce qu'ils appellent «emploi de la personne indifférenciée», en particulier dans les relatives. Dans «la bouche du vulgaire» :

C'est moi qui est en retard
C'est bien vous qui se nomme M. Damourette ?
*C'est nous qui fera ça*²

comme dans celle de «personnes cultivées» :

Probable qu'il n'y a que nous deux qui s'y intéresse(nt)
C'est toi qui ralentis ; c'est toi qui est-en retard
Nous n'étions que trois qui étaient de la bourgeoisie

Les dits "pronoms personnels"³ ont pour propriété d'articuler à des places d'interlocution (locuteur, allocutaire, délocuté et leur combinatoire) des positions énonciatives (énonciateur, co-énonciateur, non-énonciateur⁴).

Ce sont deux niveaux distincts dont les rapports ne sont pas figés.

¹ N. Bissieret analyse nombre d'usages hors-norme de désinences et pronoms personnels, et consacre un paragraphe à *on*, lui reconnaissant une «valeur de pluralité indéterminée» (reprenant une formule de G. Moignet).

² Cf. «*Alors c'est nous qui sera les maîtres, c'est nous qui fera l'gouvernement*», Chanson d'A. Bruant, *Plus de patrons*.

³ E. Benveniste a montré l'inadéquation de cette terminologie, *je* et *tu* n'étant pas à proprement parler des pronoms, et *il* n'étant pas "personnel". (1966 : 251-257, 261-262)

⁴ La "non-personne" d'E. Benveniste.

Ainsi, lorsque *il* réfère à un être humain, quelle que soit sa place d'interlocution, celui-ci est construit comme situé hors du domaine des personnes, c'est-à-dire des instances susceptibles de (re)prendre en charge la construction énonciative.

De même, on peut référer à un être humain occupant la place d'allocutaire en lui assignant différentes positions énonciatives à travers l'emploi de tout un éventail de pronoms :

De quoi je me mêle ?¹

Tu viens ?

Elle a pris ses médicaments aujourd'hui ? C'est bien !

Monsieur prendra-t-il du fromage ?

C'est à nous, monsieur...²

Vous êtes seule ?

Alors, on se promène ? Veinard, va...

Dans ce cadre, on peut souligner, à la suite de divers auteurs³, la grande diversité de valeurs référentielles de *on*, qui peut renvoyer à toutes les places d'interlocution :

Locuteur :

Client - je voudrais un chausson

Vendeuse - pomme ou abricot ?

Client : ah vous faites abricot ? Ben on va goûter abricot⁴

Bettina [camériste, à Panari, bibliothécaire, qui vient de lui proposer le mariage ; tous deux sont employés du palais] - (à part) Il est d'une niaiserie... et si je ne l'encourage pas un peu... (Haut.) Tenez, monsieur, voici ma main, on vous permet de l'embrasser.⁵

Allocutaire :

«- Ah ! dis-je, vous nous surpasserez toujours en tout. Comment pouvez-vous douter de moi ? car on a douté tout à l'heure, Henriette.

- Non pour le présent, reprit-elle en me regardant avec une douceur ineffable ...].»⁶

Délocuté :

¹ M. Rama (1991) a montré la singularité du mécanisme de "singerie" de la signification lexicale par la figure de l'inversion syntaxique à l'oeuvre dans l'expression. La possibilité d'une telle opération est conditionnée par la possibilité de jouer de l'écart entre place d'interlocution et position d'énonciation.

² Cas où le locuteur est exclu (p. ex. de la secrétaire médicale à un client, ouvrant la porte de la salle d'attente).

³ ATLANI (1984), FRANÇOIS (non daté), SIMONIN (1984), VIOLLET (1988), LEEMAN (1991).

⁴ Boulangerie, cité (pour *ah*) par E. Herique (1986 : 144 ; énoncé 191 de son corpus authentique).

⁵ E. Labiche, *Les manchettes d'un vilain*, 1849. (I,2)

⁶ Balzac, *Le lys dans la vallée*, Oeuvres complètes, t9, Paris : Rencontre, 1959. p467.

Le commandant - Ah ! tu m'éciras à Genève, poste restante... Tu me donneras des nouvelles de ta santé...

Joseph (flatté) - Mon commandant est bien bon !

Le commandant - Et puis tu me diras si l'on a eu du chagrin en apprenant mon départ... si l'on a pleuré...

Joseph - Qui ça, mon commandant ?...

Le commandant - Eh parbleu ! elle ! Anita ! »¹

Locuteur + Allocutaire :

On boit un pot ?

Locuteur + Délocuté :

On te rappellera

etc.

On peut aussi renvoyer à une entité humaine située hors altérité par rapport au système des places d'interlocutions, à valeur quelconque :

Comment on allume ?

collective :

Dans ce pays, on...

ou générique :

Ce dont on ne peut parler, il faut le taire.

Nous proposerions d'analyser le fonctionnement régulier de *on* comme suit : ***on* marque la construction d'une instance subjective sans qu'il y ait prise en compte d'une altérité énonciateur / co-énonciateur / non-énonciateur.**²

¹ Eugène Labiche, *Le voyage de monsieur Perrichon*, 1860, I, 7.

² Nous ne prétendons pas trancher la question ou innover sur un sujet aussi rebattu que le fonctionnement de *on*. Cependant les nombreuses descriptions disponibles nous paraissent peu satisfaisantes.

- Par exemple chez C. Viollet : «Le pronom *on* est un terme polyvalent, qui peut être la marque d'opérations diverses ; il pose le problème de la relation entre une forme linguistique et les multiples valeurs qu'il est possible de lui attribuer.» (1988 : 74)

- D. Leeman s'interroge sur le cadre de discours que définit *on* : «L'hypothèse peut être avancée qu'il s'agit tout simplement du point de vue fondateur de tout acte de parole, celui de l'humanité elle-même, source unique et obligée de toute communication linguistique - hypothèse conforme à l'étymologie.» Nous pensons que mettre en saillance les propriétés d'être parlant va de pair avec un marquage de l'hétérogénéité énonciative fondatrice de toute activité de langage. Et cela est contradictoire avec l'idée que : «*On* établit le cadre d'un discours anonyme, dont la validité est présentée comme valant relativement à une communauté.», avec laquelle nous sommes d'accord.

- La description de F. Atlani se rapprocherait le plus de la nôtre, en particulier à travers la notion de parcours, reprise d'A. Culioli : «*on* est le résultat d'une opération de parcours, doublement caractérisée : sémantiquement, puisque *on* est à la fois /être homme parlant/ et /être homme non parlant/, syntaxiquement, puisqu'il désigne une place de sujet dans la relation prédicative. [...] cette opération, dans le cas de cette forme,

L'emploi de *on* ira donc de pair avec un effacement des frontières intersubjectives, ce qui va générer certaines contraintes, en particulier pour ce qui concerne la valeur référentielle "allocutaire". On peut ainsi opposer :

(6) *Alors, on a oublié de poster le courrier ?*

(7) ?? *Alors, on a tué le chat ?*

Le "morigénage" propre à ce type d'emploi recouvre le fait que la faute de l'allocutaire ne peut être considérée comme grave, dans la mesure où *on* dit que locuteur et allocutaire, séparés physiquement, ne sont pas de surcroît séparés par la coupure énonciateur / co-énonciateur, mais envisagés dans ce qu'ils ont de commun (être humain).

Ce qui est prédiqué de l'allocutaire doit ainsi être prédicable aussi du locuteur, et ne peut donc consister qu'en une "faute vénielle" (ce qui peut être le cas de (6) mais non de (7)).

D'ailleurs, une grande majorité des occurrences de *on* référant à l'allocutaire sont introduites par *Alors,...* et en forme de question rhétorique.

D'une part, la situation est posée comme repère de la prédication (*alors*)¹ ; d'autre part, les positions énonciatives sont brouillées car la relation n'est pas prise en charge positivement (question), et sa stabilisation n'est pas non plus véritablement demandée (rhétorique).

De même, pour l'emploi à valeur de délocuté, dit "indéfini", *on* est contraint avec des prédicats évaluatifs :

la révèle comme une *frontière* entre ces deux classes, comme une ligne de partage qui les délimite en marquant bien le caractère indécidable de son appartenance à telle ou telle classe [...] C'est bien parce que *on* est une frontière qu'il n'est jamais clair, en situation de dialogue.» (1984 : 25-26) Cette figure de la frontière nous paraît par contre totalement inadéquate.

- Enfin, ce que J. Boutet annonce comme l'étude de «la diversité de construction de la place sujet» en différenciant les cas d'emploi exclusif de *je* des cas d'alternance *je/on* dans les réponses des interviewé(e)s à la question *Qu'est-ce que vous faites comme travail ?*, s'avère assez décevant. L'auteur s'en tient à la description des valeurs référentielles de *on*, en «recherch[ant] dans les énoncés eux-mêmes, des indices permettant de cerner l'interprétation de *on*.» (1985 : 92 et 95)

¹ Selon P. Achard, *alors* «est la trace d'un opérateur ayant pour effet de clôturer le contexte temporel antérieur, en le renvoyant dans la situation.» L'auteur rend compte de l'emploi argumentatif en précisant entre autres que «le discours antérieur, clos par *alors*, prend non seulement un statut *de re*, mais est présumé pris en charge dans un consensus commun aux énonciateurs, c'est-à-dire passe de la modalité de l'asserté à celle de l'avéré.» (1992 : 587 et 588).

(8) *Ils exagèrent !!*

(9) *??On exagère !!*

(9) ne peut s'interpréter qu'avec la valeur "locuteur + allocutaire", et avec un effet de complicité : les deux sont unis par un même comportement. Si le locuteur n'est pas inclus dans la valeur référentielle de *on*, alors il se situe du côté des juges (ou des victimes), et on ne peut avoir que (8) car l'homogénéisation est plus difficile.

Ce que l'on appelle parfois "dépersonnalisation", "absence de singularisation", "indéfinition", "intimité", "anonymat"... sont divers effets du fonctionnement général de *on* qui, en même temps qu'il construit une entité en tant que "être humain" (ce qui n'est pas le cas de *il/elle*), ne prend pas en compte la part de subjectivité qui a trait au statut énonciatif : ni pour singulariser, ni pour séparer.

Pour en venir à ce qui nous intéresse ici, nous pensons que les propriétés de *on* ne sont pas sans rapport avec le fait que certains emplois de *on* ont longtemps été condamnés (purchassés dans les rédactions d'élèves), et avec le fait que lorsqu'il peut commuter avec *nous*, en ayant une valeur référentielle similaire, son emploi est jugé plus familier¹ (ou plutôt, pour le français oral, moins recherché) que celui de *nous*.²

Ainsi peut-on avancer que dans des emplois où il renvoie à un ou des individus déterminés, l'affinité de *on* avec le pôle F résulterait du type de construction d'une entité "être humain" qu'il opère, la non prise en compte de la position énonciative allant de pair avec une représentation d'un individu comme lieu d'émergence d'une subjectivité partageable plutôt que comme source singulière de subjectivité, nécessairement située par rapport au système fondamentalement discriminant des coordonnées énonciatives.³

¹ «La plupart des grammaires modernes signalent l'emploi de plus en plus fréquent, dans le français familier, de l'indéfini *on* comme substitut du pronom personnel [...] *nous* ; bien entendu, elles condamnent cet usage comme un vulgarisme [...]» MULLER 1979 : 65. [1968]

² *Nous* construit une entité subjective en opérant une partition entre ce qui est identifiable (allocutaire et/ou délocuté) et ce qui est extérieur à la position d'énonciateur.

³ Nous avons fait référence (au sujet de *TIENS!*) au propos d'A. Culioli quant au fait que les interlocuteurs sont séparés, et les positions de (co-)énonciateurs séparables. *On* poserait d'emblée qu'il n'y a rien de spécial à séparer.

Ce type de représentation "singularisant" est en concurrence avec d'autres, et la vitalité de ces emplois de *on*, spécialement à travers le pôle F, témoigne de la nature plurielle (conflictuelle ou non) des conceptions informant les consciences, plutôt que, à strictement parler :

«d'une évolution des mentalités, d'un changement dans la conception que l'individu se fait du monde et de sa place dans le monde.»¹

7.2.3.2. *La Marie vs un Jean-Paul Sartre*

Ce titre veut mettre en regard deux façons de réinscrire l'identification d'un individu à travers le nom propre dans un travail de construction notionnelle.

L'étude de ces formes² est particulièrement éclairante quant à l'articulation entre la construction d'une identité individuelle socialement pertinente et des choix d'opérations énonciatives.

7.2.3.2.1. Spécificité des deux emplois en question

Nous voulons parler précisément des emplois de *le Np / un Np* qui réfèrent à l'individu même qui est porteur de ce Np³, considéré dans son unité et sa singularité.⁴

¹ LEEMAN 1991 : 111. Ce sont des rapports de force (de poids), qui bougent, et non pas "la conception" homogène de "l'individu" monolithique.

² Au moment où nous avons mis au point notre description (communication aux 1ères Rencontres de l'ADL de Paris VII, 10/12/94), nous ne connaissions pas encore la *Grammaire du nom propre* de M.-N. Gary-Prieur. L'auteur traite bien sûr des deux emplois qui nous intéressent, sans les rapprocher spécialement et sans référence à leur valeur stylistique. L'analyse sémantique qu'elle propose pour *un Np*, s'inspirant des travaux d'A. Culioli, et les remarques qu'elle fait sur *la Np* sont tout à fait compatibles avec ce que nous proposons.

³ Np est mis désormais pour "nom propre de personne".

⁴ On a une valeur proche avec *les*, comme dans : «*les Berger, les Peyrac, les Souchon enregistraient déjà depuis le début des années soixante-dix*» (France-Inter, 18/07/1995. Animateur de l'émission.) Mais cet emploi n'est possible que lors d'une énumération ; on n'aurait pas tout simplement : **Les Berger enregistraient déjà depuis le début...* Dans ce cadre les termes de l'énumération sont des représentants d'une propriété "être un certain style de chanteur". Nous ne traiterons pas de ce cas qui nous paraît moins typé socio-stylistiquement que les deux autres.

En effet, on rencontre divers cas de détermination du nom propre de personne avec l'article défini ou indéfini, dont nous donnerons quelques exemples afin de bien marquer la spécificité des deux seuls qui nous intéressent.¹

Un Np

- Abréviation d'un prédicat de dénomination

*Mais je vois un Paul là-bas !*²

dit dans une réception réservée exclusivement aux Joseph. Cet emploi peut renvoyer à un individu spécifique ou hypothétique :

Je connais une Emilie Zola

*Un Meyer est venu me voir ce matin*³

*«Je conviens que la Russie a ses beautés, entre autres un fort despotisme ; mais je plains les despotes. Ils ont une santé délicate. Un Alexis décapité, un Pierre poignardé, un Paul étranglé, un autre Paul aplati à coups de talon de botte [...]»*⁴

- Référence à un individu comme membre d'une famille ou dynastie :

*Waldo Cox (mon jardinier) est un Romanov.*⁵

- Description d'un état de l'individu à un moment donné :

*Vous trouverez un François rajeuni de 20 ans*⁶

*«Hier, les Charpentier m'ont montré un Zola que je ne connaissais pas, un Zola gueulard, gourmand, gourmet, un Zola dépensant tout son argent à des choses de la gueule [...]»*⁷

*"une troisième phase sur les [?] où on a vu un Jospin très efficace"*⁸

- Antonomase

Mais c'est un Mozart, ce petit !

*«Un professeur de ma connaissance [...] n'hésiterait pas à appeler M. de Maupassant un Zola sobre et gai, un Flaubert facile et détendu, un Paul de Kock artiste et misanthrope.»*⁹

*«Georges Renard, un Zola maigre et blanc, un exilé, me dit : - on me demande souvent, monsieur, si je suis parent de M. Jules Renard.»*¹⁰

L'emploi de *un Np* dont nous traiterons ne correspond à aucun de ces cas de figure. Il s'agit à travers *un Jean-Paul Sartre* de référer à Jean-Paul

¹ Nous excluons d'emblée les cas de référence métonymique à "une oeuvre de...".

² Exemple et contexte de G. Kleiber (1981 : 340).

³ Exemple de G. Kleiber (1981 : 332).

⁴ V. Hugo, *Les Misérables*, T1 (5), 1862, p795. (Corpus Discotext)

⁵ Exemple de G. Kleiber (1981 : 343).

⁶ Exemple de G. Kleiber (1981 : 339).

⁷ E. et J. Goncourt, *Journal*, T2, 1878, p1149. (Corpus Discotext)

⁸ Homme politique, commentaire du débat précédant le deuxième tour des présidentielles, 2 mai 1995, France Inter (ou France Culture).

⁹ J. Lemaitre, *Les contemporains*, 1885, p 309. (Corpus Discotext)

¹⁰ J. Renard, *Journal*, T5, 1910, p 737. (Corpus Discotext)

Sartre lui-même, en tant qu'individu singulier, et sans distinguer un aspect du personnage à travers une détermination qualitative.¹

En voici quelques exemples :

«La grossièreté tapageuse de l'oeuvre d'un Zola que l'on met au Panthéon ou du monument que l'on dresse à Gambetta dans la cour du Louvre fait mal, offense toute délicatesse [...]»²

«On parle encore longuement des procédés nouveaux et des recherches biscornues des peintres du moment, et Geffroy cite un Charles Maurin en train de peindre au vaporisateur, se vantant des effets inattendus qu'il va bientôt produire en public.»³

«C'est de la mythologie grecque que dut rayonner la lumière pour un Charles Maurras, quand il était encore un petit garçon, et des livres de Grimm, pour tant de jeunes filles élevées par des domestiques rhénanes.»⁴

«Mais Oriane était tellement plus intelligente [...] qu'elle avait compris que cette voix discordante c'était un charme, et qu'elle en avait fait, dans l'ordre du monde [...] ce que, dans l'ordre du théâtre, une Réjane, une Jeanne Granier (sans comparaison du reste naturellement entre la valeur et le talent de ces deux artistes) ont fait de la leur, quelque chose d'admirable et de distinctif [...]»⁵

"... celui qui est devenu maître et possesseur de la nature comme l'aurait dit un Descartes"⁶

«Un Pardo, un Casoni, pour ne citer qu'eux, sont "limite" au plan international!»⁷

Le Np

- Abréviation d'un prédicat de dénomination : très rare avec *le*, on le rencontre surtout avec *les* :

*Les Albert aiment le Riesling*⁸

Le Théodule ne court pas les rues, de nos jours.

- Référence à un individu différencié d'autres du même nom par un repère qualitatif ou un localisateur :

Le Frédéric François auquel je pensais n'est pas chanteur, mais linguiste

Le John Smith du pub a téléphoné

- Restriction quant aux propriétés d'un même individu envisagé sous un aspect donné :

Madame Sucre ne goûte que le Racine des Plaideurs ou le Zola du Rêve.

La Julie que tu as connue n'est plus !

¹ M.-N. Gary-Prieur parle pour cet emploi d'"interprétation exemplaire". (1994 : 31, 134 et s.)

² M. Barrès, *Mes cahiers*, T9, 1912, p 174. (Corpus Discotext)

³ E. et J. Goncourt, *Journal*, T4, 1896, p632. (Corpus Discotext)

⁴ M. Barrès, *Mes Cahiers*, T11, 1918, p 34. (Corpus Discotext)

⁵ M. Proust, *La Recherche : Le Côté de Guermantes*, 2, 1921, p495. (Corpus Discotext)

⁶ A.-M. Christin ou M. Gagnebin, France-Culture, 31/10/95. Emission sur la mélancolie. (*celui* = Faust).

⁷ Les Dernières Nouvelles, 22/02/1991, exemple cité par G. Kleiber (1994 : 94 et 112).

⁸ Exemple de G. Kleiber (1981 : 400)

- Antonomase avec restriction du champ de validité à travers *de* + GN :

*Ah... je te présente le Mozart de la famille !
On a cru voir en lui le Boileau du XXe siècle.*

L'emploi qui nous intéresse ne correspond exactement à aucun de ces cas de figure. Il s'agit d'emplois de *le Np* où il est fait référence à l'individu singulier qui porte le *Np*, sans sélectionner un aspect de sa personnalité par opposition à d'autres, ni le distinguer d'autres individus du même nom.

En voici quelques exemples :

«La petite bonne, qui a un moment remplacé Blanche et qui s'en va de chez moi, disait à Pélagie : "décidément, je vais chercher du travail chez une cocotte [...]" Toudouze, auquel je racontais le propos de la Marie, me disait : [...]"¹

«Et tout d'un coup, il se dit : "nom d'un nom, c'est une belle fille tout de même que la Martine." Il la regardait aller, l'admirant brusquement, se sentant pris d'un désir. [...] Alors il resta debout, plus pâle et plus tremblant qu'elle, balbutiant : "Me v'là, me v'là, la Martine."»²

«Et tout le beau monde des premières, l'éternel public au grand complet... Dans la loge d'avant-scène du rez-de-chaussée, la Jeanne De Tourbey trônant, posée de côté, en robe blanche, avec ses beaux yeux de trottoir ; [...]"³

«[...] le lendemain matin, Ragotte pleure. - Oh ! dit-elle, je leur avais bien dit : "ne parlez pas de ça !" et le Paul disait comme moi, et Philippe aussi, et il a eu tort de parler. Vous allez passer là-dessus, madame, vous qui êtes si bonne !"»⁴

«Comme je verrai demain le Charles Edmond et qu'il faut que j'aille à sa pièce, cela te répugne-t-il d'y venir avec ton ami ? Veux-tu que je lui demande deux stalles au lieu d'une ?»⁵

Nous désignerons désormais par *Sx* l'individu auquel il est fait référence à travers les constructions *un Np* et *le Np*, dans les emplois que nous étudions ici.⁶

¹ E. et J. Goncourt, *Journal*, T4, 1896, p 514. (Corpus Discotext)

² G. de Maupassant, *La Martine*, dans *Le rosier de Madame Husson*, Poche, 1984, p92. Dans toute la nouvelle, l'héroïne est appelée *la Martine*. Son nom officiel est Victoire-Adélaïde Martin.

³ E. et J. Goncourt, *Journal*, T1 (4), 1863, p908. (Corpus Discotext)

⁴ J. Renard, *Journal*, (, 1910, p851. (Corpus Discotext) *Le Paul* est le fils de Philippe, "vieux serviteur" de la famille Renard.

⁵ G. Flaubert, *Correspondance*, 1860. (Corpus Discotext)

⁶ *Sx* correspond à ce que M.-N. Gary-Prieur appelle «le référent initial d'un nom propre», défini comme «l'individu associé par une présupposition à cette occurrence du nom propre en vertu d'un acte de baptême dont le locuteur et l'interlocuteur ont connaissance.» (1994 : 29)

7.2.3.2.2. Interprétation

Nous partons de l'idée que *la Marie* et un *Jean-Paul Sartre* s'opposent sur l'axe de différenciation socio-stylistique tel que nous l'avons défini plus haut.

Le cas de *la Marie* est signalé comme "populaire", "rural", "vulgaire", "familier" par nombre de commentateurs.

En fait, on rencontre cette construction, comme on a pu voir, dans le journal ou la correspondance de "bons auteurs". Mais cet emploi s'assortit toujours d'une certaine familiarité de ton, ou d'un effet de bienveillante supériorité vis-à-vis de Sx.

Conformément à ce que nous avons dit plus haut, ce qui nous importe est qu'une forme comme *la Marie* fasse cliché, comme le montre la transcription de cette intervention dans un colloque, où l'on remarquera le marquage de la contraction de *il* juste avant *la Marie* et non dans les deux autres occurrences :

*«Je tiens d'ailleurs à préciser que beaucoup d'hôteliers n'ont pas voulu vendre la carte de pêche. Ils voulaient bien avoir beaucoup de clients, mais pas se charger des cartes : "y'a la Marie là-bas qui tient le petit bistrot-tabac au bout du village, elle va bien vous en vendre une" ; ou "il y a le marchand d'articles de pêche, oh, il est à 7-8 km, il n'y en a pas pour longtemps."»*¹

Cet emploi se présente le plus souvent avec Np = prénom féminin, mais on peut le rencontrer avec un patronyme, comme par exemple dans la bouche du chanteur-auteur du groupe *Les Escrocs*, (qui revendique une identité de "chanteur populaire"), et dont la conversation avec l'animateur-radio est familière (tutoiement) et très détendue :

*«- Quels sont ceux qui t'ont inspiré comme auteur(s) ?
- Ben toujours les mêmes quoi le Brassens le Trenet l'Aznavour...»*²

¹ P. Choulet, communication au colloque "Eau et insertion : équilibres naturels, équilibres sociaux", 21-23 sept 1993, Besançon, Transcription dans les Actes du colloque, p 59.

² France-Inter, 19 mai 1995. Autres exemples d'énoncés du chanteur : «*Dis pas ça ça fait crâne*» «*chez moi j'en ai un paquet qui sont en chantier quoi [...] c'est du boulot d'écrire des chansons*»

Le cas de *un Jean-Paul Sartre* n'est pas, lorsqu'il est évoqué, rapporté à une polarité socio-stylistique.¹ Nous soutiendrions néanmoins qu'une telle construction *un Np* référant à *Sx* est marquée de ce point de vue par rapport à l'emploi du *Np* sans déterminant, et va de pair avec une pratique langagière de prestige, ou se voulant telle - donc située du côté du pôle *S*.

Pour notre part, nous ne l'avons entendue que dans la bouche de locuteurs à fort capital scolaire et/ou culturel, et souvent dans un contexte d'affrontement polémique.²

Pour pouvoir rendre compte de cette opposition de *le Np* / *un Np* sur l'axe *S* <-> *F*, il convient d'analyser le type d'opération que recouvre chacune des deux formes.

On a affaire, dans les deux cas, à un détournement du fonctionnement particulier du nom propre, en tant qu'opérateur d'individualisation (selon la terminologie de Jean-Claude Pariente³).

Ce fonctionnement consiste à désigner directement un individu sans passer par son identification en tant qu'élément d'une classe. Avec le nom propre sans déterminant, la construction de l'occurrence ne passe pas par un rapport à une classe ou à une propriété. La spécificité du *Np* réside dans le fait d'individualiser sans prédiquer, ni décrire,⁴ ni repérer par rapport à un système de coordonnées (ce qui est le cas avec les indicateurs).

¹ Peut-être notre intuition demanderait-elle à être davantage confirmée. Nous avons interrogé quelques personnes qui, après réflexion, ont émis des jugements comme "pédant" ou "prétentieux", "je le dirais pas au petit-déjeuner"...

A notre connaissance, seule M.-N. Gary-Prieur fait état de cet emploi de *un Np*, sans lui associer de valeur sociostylistique particulière (alors qu'elle parle pour *La Léontine* d'«emplois dits "familiers" ou "campagnards"» (1994 : 103)).

G. Kleiber (1994) l'évoque rapidement sous l'appellation d' "emploi exemplaire" en référence à l'ouvrage de M.-N. Gary-Prieur.

² Au sein du corpus Discotext, cet emploi de *un Np* abonde plus que partout ailleurs dans les *Cahiers* de Maurice Barrès.

³ PARIENTE 1973, p ex. 55 et s.

⁴ «Assigner un nom propre à quelqu'un, ce n'est pas dire *en quoi* il est différent, c'est dire seulement qu'il est différent, ce n'est pas préciser le contenu des traits qui le différencient, c'est signaler qu'il présente un ensemble de traits qui le différencient. [...] peu importe la nature de ces différences, c'est le fait de la différence qui compte. Le nom propre est la forme vide, ou, au plus, quasi-vide de la différence.» PARIENTE 1973 : 81.

Or, les deux cas de détermination du nom propre de personne qui nous intéressent constituent ce qu'on pourrait appeler un "coup de force énonciatif", mais selon des voies diamétralement opposées.

La question est donc double : que recouvrent, comme mode de construction de l'identité de *Sx*, ces deux formes de détermination d'un *Np* ? ; comment interpréter le fait qu'elles soient contrastées stylistiquement ?

La réponse passe nécessairement par une prise en compte des propriétés de *LE* et de *UN*, qui tous deux construisent un certain rapport d'une occurrence à une propriété.

Nous nous appuierons pour ce faire sur ce texte de Denis Paillard :

«[Avec *un*] le rapport d'une occurrence de *x* à la propriété "être *x*" signifie qu'avec *un* on ne part pas de la propriété pour en construire une réalisation singulière ; au contraire on part d'une forme spatio-temporelle dont on pose qu'elle a à voir avec telle propriété.»¹

«Au contraire avec *le* on part de la propriété que l'on prédique d'une occurrence construite préalablement (identification différentielle). En disant *le x* j'épuise tout ce qui relève de la propriété "être *x*" dans le cadre de mon énonciation.»²

Il s'agit de déterminer, dans la référenciation à *Sx* à travers *le/un Np*, par quel mouvement une propriété est mobilisée et comment cela s'articule à la désignation d'une occurrence.

On peut résumer l'intuition que l'on peut avoir de ce qui s'opère dans les deux constructions en ces termes :

- Avec *un*, *Sx* est traité comme un objet de connaissance, il passe d'un statut d'objet empirique à celui d'objet épistémique.³
- Avec *le*, *Sx* est traité comme un objet de "reconnaissance", il passe d'un statut d'objet désigné à celui d'objet repéré.

¹ PAILLARD (1992b: 478-479).

² Même référence, 492, n.7. A titre d'illustration, avec un minimum de déterminations contextuelles, *Waow ! le mec !* donne une focalisation sur la propriété "être *mec*", que l'on a "par excellence" ; *Waow ! un mec !* donne une focalisation sur la localisation-même d'une occurrence de "*mec*" (contexte : inscription masculine inespérée à l'atelier d'expression corporelle, par exemple).

³ Nous reprenons ces termes à J.-C. Pariente, qui distingue ainsi deux processus de connaissance, selon que l'on recourt à un système (individualisation d'un objet empirique) ou à un modèle (individualisation d'un objet intelligible). (1973 : 234-235)

La Marie

On dit d'une occurrence construite indépendamment de l'énoncé qu'elle incarne la propriété "être Marie".

Cette propriété n'est pas fondée à partir de l'occurrence de "Marie" ; l'occurrence n'en est que la manifestation singulière.

Qu'est-ce donc qui fonde la propriété "être Marie", et qui garantit la stabilité de son rapport à l'occurrence, i.e. l'individu Sx ?

C'est une connaissance partagée, qui se fonde elle-même exclusivement sur la localisation de Sx au sein d'une communauté. Le rapport de la propriété à l'occurrence est établi hors de l'énonciation, déterminé situationnellement, et garanti collectivement.

Un Jean-Paul Sartre

On part de la construction de "Jean-Paul Sartre" comme occurrence, ou entité singulière spatio-temporellement délimitée, à travers laquelle la propriété "être Jean-Paul Sartre" est appréhendée et définie.

Deux procédés se trouvent articulés : le fait qu'une propriété, en tant que telle, est généralisable ; le fait que partir d'une occurrence suppose normalement la prise en compte d'une classe d'occurrences.

Ce qui fonde le statut notionnel de "Jean-Paul Sartre", c'est un savoir sur Sx, qui est d'abord celui du locuteur, et supposé entrer en résonnance avec le savoir de l'allocutaire.

Ce savoir sur Sx ne doit rien à la localisation spatio-temporelle de Sx ; il s'agit de certaines propriétés qualitatives spécifiques, qui sont définies en relation avec le propos de l'énoncé.

On extrait de *Jean-Paul Sartre* la "sartrianité", mouvement de généralisation qui autorise en retour l'application de cette qualité à l'occurrence qui n'est plus l'individu Sx mais une réalisation de "sartrianité" parmi d'autres envisageables.

Ce fonctionnement en boucle, du singulier au typique rabattu sur le singulier, ne repose sur aucune stabilité externe à l'acte d'énonciation. Le locuteur-énonciateur, en tant que sujet constructeur de *Jean-Paul Sartre* comme occurrence, et en même temps constructeur de la propriété, est

seul garant de ce mouvement qui ne cesse de maintenir la distance¹ de la propriété par rapport à l'occurrence (à travers la seule *idée* de classe), et la primauté de l'occurrence par rapport à la propriété.

On a donc **deux "atteintes"** à la propriété qu'un individu a d'être lui-même, point à la ligne, telle que la construit le nom propre de personne sans déterminant.

- Dans un cas (*le Np*), on accorde à Sx l'individualité (la singularité de "être Np") à travers sa localisation préconstruite et reconnue par la communauté.

Le locuteur-énonciateur ne pose pas la singularité de Sx à travers un acte de désignation, mais mobilise une connaissance partagée à travers la reprise d'une relation de localisation.

- Dans l'autre (*un Np*), on donne Sx comme "exemplaire", les deux sens de ce terme (comme nom et comme adjectif) étant matière à une instabilité créée-résorbée dans le moment même de l'énonciation.

Le locuteur-énonciateur fait jouer pleinement sa position de repère, seul garant de la mise en oeuvre du dispositif assignant à Sx ce double statut.

Si cette description a quelque pertinence, on est autorisé à établir un lien entre le fonctionnement de cet emploi de *le Np* et la mise en saillance des déterminations spatio-temporelles, comme entre celui de cet emploi de *un Np* et la mise en saillance des déterminations de nature subjective.

7.2.3.3. Autres données

Nous mentionnerons brièvement quelques autres contrastes qui pourraient conforter l'hypothèse de la cohérence et souligner l'intérêt d'articuler la description linguistique à une mise en perspective socio-stylistique.

¹D. Paillard parle du caractère «non nécessaire» du rapport d'une occurrence à la propriété avec *un*. (1992b: 480)

Là vs ici

Michèle Perret évoque dans un article l'extension des emplois de *là* alors que certains de ses contextes d'apparition requéraient obligatoirement *ici* jusqu'au français moderne.

L'auteur, qui se penche sur les emplois non anaphoriques de *là* dans un corpus littéraire du XX^e siècle,¹ souligne le caractère contraint de l'opposition suivante entre des énoncés relevés dans *Gros-câlin*, de Gary-Ajar :

«Rare[s] sont les autres occurrences non anaphoriques de *là* avec des verbes autres que *être*. J'ai rencontré *rester là, sortir de là, passer par là* [...] à raison d'une occurrence par construction : [...] *Salut. On passait par là, alors on s'est dit : on va voir le python. [...] on passait par là, me semble inexplicablement contraint*² (**je passais par ici*), comme le serait : *Si vous passez par là !*ici, venez donc nous voir* et s'oppose curieusement au *par ici* de (*venez*) *par ici* [dans, entre autres, l'énoncé suivant :] *Je vois que vous avez fait votre choix. Par ici.*»³

Effectivement, sans autre contexte :

(10) *Par ici !*

(11) *Par là !*

(10) suggère *venir* et (11), *passer*.

Nous avons vu que lorsqu'un locuteur invite à lui rendre visite à travers *passer*, il construit le localisateur (l'endroit où il se trouve) comme un élément faiblement singularisé au sein d'une classe de localisateurs. Dès lors, *là* sera meilleur (mais pas franchement exclu), pour construire un tel lieu, qu'*ici*, qui marque justement le contraire : que l'on a affaire à un endroit nettement singularisé (ce que fait également *venir*).

De même, on ne dit pas de quelqu'un ou quelque chose qu'il est *de là* (vs *d'ici, de là-bas*). Or nous avons vu que *de* introduit un repère fortement singularisé. L'expression *de là* existe, mais avec une valeur anaphorique, fonctionnement que l'on retrouve dans *là où, alors là...*

et qui va de pair avec le fait que *là* ne structure pas en lui-même un champ de coordonnées, qu'elles soient spatiales ou autres, contrairement à *ici*.

¹ Céline, Gary (2 ouvrages), Djian, Attali, Moreau...

² Comprendre "obligé".

³ PERRET 1991 : 150.

Cela est corroboré par cette observation de M. Perret :

«on rencontre assez fréquemment des emplois [de X=locuteur *être là*] où le locuteur est représenté par un N ou un pronom indéfini : «*Dors mon bébé, ta maman est là*» (Gary) «*On est là, debout... puis on va s'asseoir dehors*» (Céline)»¹

Alors qu'*ici* est construit en opposition avec (suppose) "autre que *ici*", mobilisant une frontière fondée énonciativement, *là* ne met en jeu qu'une positivité.

On peut ainsi évoquer le *là* "consolateur" :

Là, là... là... mon petit... ça va mieux ? on pleure plus ?

dans un contexte où l'on a mise en oeuvre d'une forme de "gommage" de l'altérité intersubjective.

Par opposition au :

Ici !

injonctif marquant fortement la dissymétrie entre le locuteur-énonciateur et l'allocutaire (cas illustre du chien).

Pierre Cotte conteste la présentation de *là* comme non marqué en ces termes :

«On peut être d'accord pour voir dans *là* un terme neutre, mais il est douteux que sa "sous-spécification" explique ses emplois familiers. Pourquoi dit-on *là* ! pour respirer, soulager, exprimer la tendresse ? Pourquoi dit-on *je serai là* pour assurer de sa loyauté ?»

Ce avec quoi nous sommes d'accord. Mais nous trouvons coûteuse l'explication proposée ensuite :

«Nous pensons que ces emplois reposent pour partie sur une inversion des repérages. Normalement *ici* définit strictement le lieu d'énonciation et *là* n'est pas le lieu d'énonciation et évoque un lieu en rupture avec celui qu'occupe l'énonciateur. Dans les emplois évoqués, l'énonciateur [...] rompt avec cette stratégie de repérage habituelle et organise le repérage en fonction de son interlocuteur, si bien que *là* n'est pas le hors-moi de l'énonciateur mais de cet interlocuteur. Dire *je serai là* de cette façon, cela ne veut plus dire *je serai en cet endroit-là* (en fait plutôt *j'y serai* en français contemporain), mais "je serai dans *ton* hors-moi, donc devant toi, en face de toi.»²

Si ces emplois donnent ainsi l'impression que le locuteur se projette à la place de l'allocutaire, c'est, pensons nous, en raison de l'effacement des frontières susceptibles de structurer les coordonnées (spatiales, intersubjectives...) à partir de la dissymétrie fondamentale des positions énonciatives.

¹ PERRET 1991 : 148-149.

² COTTE (1992 : 264).

On ne passe donc pas d'une position à l'autre, on revient sur l'hétérogénéité des positions.

Nous relions donc le fonctionnement de *là* au fait que dans certains contextes, *là* est opposé à *ici* comme le plus familier au plus soutenu.

On trouve chez H. Bauche :

«*Voici*, très rare en LP. On dit presque toujours *voilà* pour *voici* et *voilà*.»¹

Ou chez H. Frei :

«Ainsi les couples traditionnels *voici / voilà*, *ici / là*, *Çui-ci / çui-là*, ne correspondent plus à la différence entre "proche" et "éloigné", mais à celle entre "relevé" et "populaire". De même, la formule dans les magasins est *Et avec ceci ?* tandis que sur le marché en plein air on entendra *Et avec ça ?*»

«Le sens de *ici*, rendu populairement par *là*, donne par figure la locution *être là*, *être un peu là*, c'est-à-dire "solide, fort, avec qui l'on doit compter".»²

Nous ne voulons pas dire que *là* est plus familier en soi que *ici*. Mais seulement que l'impression de familiarité qui se dégage de certains de ses emplois (consolation, par exemple), ainsi que l'intuition d'une affinité (ou l'observation d'une plus grande fréquence) avec le pôle F, peuvent être liées aux propriétés abstraites de ce terme.

Ne vs pas

C'est dans cette même perspective que nous opposerions les deux termes de la négation *ne* et *pas*.

Nous n'ignorons pas les facteurs prosodiques qui ont pu présider à la réduction au seul terme *pas* en français oral.³ Notre analyse ne prétend pas statuer sur l'évolution de la négation, mais seulement rendre compte d'un contraste de registre entre par exemple les séquences suivantes :

(a) *Je ne sais s'il viendra - Je n'ose le dire - Je ne puis !*

(b) *Je sais pas s'il viendra - J'ose pas le dire - Je peux pas !*

qui s'opposent stylistiquement comme "recherché" (a) vs "courant, détendu" (b).

¹ BAUCHE 1920 : 142. LP = langage populaire. On peut évoquer aussi : *Nous voilà propres !* (**Nous voici propres !*).

² FREI 1929 : 86 et 247.

³ Position inaccentuable de *ne* vs accentuable de *pas*.

La concurrence entre *pas* et *non* dans les coordinations a fait l'objet de remarques en ce sens :

«Il est incorrect d'écrire : *Il faut travailler et pas dormir*. La négation est *non* ; dire : *il faut travailler et non dormir* ou : *ne pas dormir*.»

«C'est *non* qui est la vraie négation. On commet une faute en disant : *Venez si vous êtes guéri et pas dans le cas contraire*. C'est : *et non dans le cas contraire*.»

«Vous pouvez dire : *On peut louer son intelligence mais pas sa bonté*. Mais dites mieux : *On peut louer son intelligence, mais non sa bonté*. [...] Dans le style familier et la conversation, *pas* peut très bien s'employer seul à la place de *non*. On dit aussi couramment : *pas moi, pas lui*.»¹

La négation double repose sur l'intrication de deux opérations.²

- L'une, de parcours de la classe jusqu'à l'occurrence minimale de cette classe, on pourrait même dire jusqu'à un en-deçà de l'occurrence³, débouchant sur la sortie du domaine : ceci est marqué par *pas*. On est du côté de l'existence de la notion qui fait l'objet de la prédication, ce qui est en jeu est l'opposition présence/absence.

- L'autre, d'inversion, repose sur un zonage Intérieur/Extérieur et marque un passage de l'intérieur de la notion à l'extérieur, depuis une position "décrochée", qui mobilise nécessairement un point de vue subjectif. Ce qui est en jeu est l'hiatus, la bifurcation entre le chemin distingué prédicativement (vers l'Intérieur du domaine à travers sa mention dans l'énoncé) et le chemin privilégié (vers l'Extérieur du domaine en tant que visé par le sujet).⁴ On est donc du côté du rapport du sujet à la notion, d'essence téléonomique.

Cela se vérifie dans le changement d'interprétation d'une séquence avec *savoir* et le conditionnel, comme :

(12) *Je ne saurais répondre à cette question*

(13) *Je saurais pas répondre à cette question*

¹ J. Boisson, E. Le Gal, cités dans *Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain*.

² Nous nous référons pour ce qui suit aux textes d'A. Culioli (1990 : 91-95 et 107-113 ; 1981 : 72 ; 1985 : 49-50). Nous sommes seule responsable des mésinterprétations et erreurs éventuelles.

³ Avec *point*, on perçoit mieux que l'on atteint l'indiscernable.

⁴ A. Culioli rend compte ainsi de divers emplois de *ne* dit explétif, comme dans *Je crains qu'il ne vienne*, *Qui ne préfère prendre le train ?* On pourrait parallèlement évoquer un emploi de *pas* tout seul hors négation : *Qu'est-ce que j'ai pas dit ! Si c'est pas malheureux !*, également dans un contexte modal, où au contraire on n'a pas l'incertitude, ou l'instable, mais le renforcement intensif de la valeur prise en charge comme avérée.

où l'on voit que dans (12 - *je ne saurais*), il s'agit de la volonté personnelle du locuteur, motivée par des impératifs moraux, et dans (13 - *je saurais pas*), d'une impossibilité de fait, liée à des capacités échappant à la volonté du sujet.

On peut aussi faire la remarque que l'absence (exceptionnelle) de pronom de première personne se rencontre justement avec *pas* :

*Sais pas - Connais pas*¹

Ne et *pas* sont donc des marqueurs distincts qui peuvent, soit isolément, soit en conjugaison, construire la négation. Notre propos réside dans l'observation que l'opération dont *ne* est la trace repose sur la mise en jeu d'un point de vue subjectif, alors que l'opération (complexe) dont *pas* est la trace travaille, sans décrochement, à la configuration du domaine.

Il nous paraît plausible, là aussi, que l'opposition de ces deux marqueurs quant à la polarité socio-stylistique soit rapportable à leurs propriétés respectives.

Quantité d'**autres données** seraient peut-être à examiner de ce point de vue.

Nous avons mentionné plus haut la question du choix de l'auxiliaire des formes composées, où la forme en *avoir* plutôt qu'en *être* est une marque du pôle F.²

On peut évoquer aussi le contraste entre *Il n'y a qu'à...* et *Il n'est que de...*, ce dernier étant caractéristique du pôle S, avec l'emploi de *être* mais aussi de *de*.

Nous avons également l'intuition d'un contraste entre *à* et *de* dans certains contextes, en particulier après *commencer* et *continuer*, où la forme avec *de* nous paraît plus valorisée (elle gagne du terrain rapidement, en particulier à travers les médias).

Y a-t-il ou non un rapport avec le contraste souvent relevé des emplois possessifs (*le livre de Dominique* vs *à Dominique*³) ?

¹ Observation de F. Gadet (1992 : 70).

² Les données sont complexes, car on trouve aussi *Il est bu*, et H. Bauche oppose *Il est foutu le camp* comme "populaire" à *Il a foutu le camp* comme "familier".

³ Que l'on explique ce dernier emploi en relation avec la forme attributive *c'est à Dominique* ne remet pas en cause notre propos. Nous ne voulons pas expliquer que des

7.3. Pour finir, pour commencer.

Nous avons conscience du risque que nous prenons en plaçant certaines données dans une perspective traditionnellement exclue du champ de la linguistique.

Nous espérons ne pas tomber dans un travers pire que ceux dénoncés en ces termes par J.-C. Milner :

«on peut énoncer beaucoup de propositions de style sociologique sur les objets de langue. Quand elles ont un sens pour la linguistique, c'est qu'en réalité elles faisaient de la linguistique ou plutôt de la grammaire sans le savoir ; quand elles ne font pas de la linguistique sans le savoir, elles n'ont aucun sens, et, partant, aucune utilité pour la linguistique.»

qui serait d'énoncer des propositions d'aucun sens pour la linguistique en prétendant en faire.

Aussi n'insisterons nous jamais assez sur le caractère essentiellement heuristique de l'hypothèse : il s'agira d'abord de tester la productivité d'une approche, dont les lignes esquissées ici sont encore grossières.

Nous ne prétendons, à ce stade, qu'avancer qu'il y a quelque chose à creuser au vu de tendances observables.

Pas plus que de regarder la langue à travers le social, il ne s'agira de regarder le social à travers la langue. L'objet ultime est bien la description d'un mode d'organisation des données ayant une pertinence sémantique (donc linguistique).

A. Culioli a mis en garde contre :

«les dangereuses confusions [qui se glissent] dans [une] démarche éclatée, où chacun se taille un langage à la mesure de ses objets.»¹

gens disent à *Dominique* parce que ce sont de mauvais locuteurs (point de vue normatif), ni ni non plus parce que ce sont des locuteurs plus "systématiques" (point de vue structural). Nous voulons rendre compte du fait que la forme avec *à* donne un effet de familiarité que ne présente pas la forme avec *de*.

¹ CULIOLI (1978b : 482)

Mais ce qu'il propose est tout l'opposé d'une linguistique "protectionniste" :

«[...] les notions sont des systèmes complexes de représentations construits sur des ensembles structurés de propriétés physico-culturelles ; de même, parmi les opérations énonciatives, on peut distinguer celles qui produisent les valeurs modales, qui constituent des relations préconstruites, qui assurent le jeu de l'interlocution. Ici encore, on voit qu'une linguistique des énoncés prépare l'indispensable articulation avec l'anthropologie, la psychologie ou la logique discursive, pour ne citer que ces domaines, mais sans brouiller ses critères de cohérence.»¹

Les travaux de l'école culiolienne ont déjà montré² que l'on peut pratiquer, comme le suggérait R. Barthes, une linguistique moins «indifférente» au «style», prenant pour objet la langue débarrassée de l'impératif de la désignation et de la fonction, rendue à «sa puissance de fissure, de séparation», sa «force de rapt», dans le travail des mots et des formes.³

Nous tenterons d'y attacher nos pas, l'hypothèse étant là comme phare, mais, à l'imitation de ce qui s'est produit pour ce travail, les données nous mèneront peut-être ailleurs, tant il est vrai que :

*«Caminando no hay camino,
se hace el camino al andar»⁴*

¹ Mêmes références : 487.

² Nous pensons entre autres à l'article «Des temps et des modes» de S. de Vogüé (1993).

³ BARTHES 1984 : 300-301 [1972]. Ce qui n'est peut-être qu'un propos d'esthète évoque précisément pour nous le fait que les énoncés ne sont, pas plus que le "possible de langue", subordonnés à une élaboration conceptuelle première.

⁴ Vers attribués à Antonio Machado.

Répertoires

Index

Répertoire des principaux exemples

Partie 2. Défense et illustration de la "consistance" de *mettre*

(1)	<i>Claude a mis le vélo au garage</i>	45
(2)	<i>Claude a mis la voiture au garage</i>	48
(3)	<i>Ça a mis / met trois heures</i>	69, 92
(4)	<i>Est-ce qu'il est bien mis ?</i>	77
(5)	<i>Est-ce qu'il est bien posé ?</i>	
(6)	<i>Est-ce qu'il est bien placé ?</i>	
(7)	<i>Claude a mis un coeur sur ce tronc d'arbre</i>	78
(8)	<i>Claude a mis une question sur l'avortement tout au début</i>	79
(9)	<i>Claude a posé de la moquette tout l'après-midi</i>	
(10)	<i>? Claude a mis de la moquette tout l'après-midi</i>	
(11)	<i>Claude a mis une gifle à Dominique</i>	79, 83
(12)	<i>Claude a donné une gifle à Dominique</i>	83
(13)	<i>Une fois mis, il tombera droit</i>	86
(14)	<i>Claude a mis de la moquette</i>	88
(15)	<i>Claude a posé de la moquette</i>	
(16)	<i>J'ai mis ta mère dans la chambre de Dan</i>	89
(17)	<i>J'ai installé ta mère dans la chambre de Dan</i>	
(18a)	<i>Claude a mis son manteau sur le lit</i>	91
(19a)	<i>Claude a posé son manteau sur le lit</i>	
(18b)	<i>Claude a mis son manteau</i>	
(19b)	<i>Claude a posé son manteau</i>	
(20)	<i>Pour répondre au téléphone, Claude a posé le bouquet sur le guéridon</i>	92
(21)	<i>Pour répondre au téléphone, Claude a mis le bouquet sur le guéridon</i>	
(22)	<i>La neige s'est mise sur les fils électriques</i>	93
(23)	<i>La neige s'est (dé)posée sur les fils électriques</i>	
(24)	<i>Ils se sont mis Place Payot</i>	
(25)	<i>Ce chien se lave</i>	95
(26)	<i>La peau du potimarron se mange</i>	
(27)	<i>Claude se lave</i>	96
(28)	<i>Claude se lave les mains</i>	
(29)	<i>Je le soupçonne de mettre une perruque</i>	97
(30)	<i>Avec les cheveux qu'elle a elle se met une perruque !</i>	
(31)	<i>Claude se mange une pomme</i>	98
(32)	<i>J'ai mis le poivre sur la table</i>	102
(33)	<i>Claude commence son discours</i>	105, 114
(34)	<i>Claude se met à son discours</i>	105, 114
(35)	<i>Claude a commencé son fameux roman</i>	106
(36)	<i>Claude s'est mis(e) à son fameux roman</i>	
(35")	<i>Tous les matins, Claude commence son roman</i>	110
(36")	<i>Tous les matins, Claude se met à son roman</i>	
(37)	<i>Claude attaque son discours</i>	114
(38)	<i>Claude s'attaque à son discours</i>	
(39)	<i>Claude limite son discours</i>	
(40)	<i>Claude se limite à son discours</i>	
(41)	<i>Claude tient la planche / se tient à la planche</i>	115
(42)	<i>Claude assoit son poste / s'assoit à son poste</i>	
(43)	<i>Claude mesure les éléments / se mesure aux éléments</i>	115, 116
(44)	<i>Claude essaie le vélo / s'essaie au vélo</i>	115, 116
(45)	<i>Claude tient à la planche</i>	118
(46)	<i>Claude se tient à la planche</i>	
(47a)	<i>Claude décide de partir / Claude se décide à partir</i>	122
(47b)	<i>Claude refuse de partir / Claude se refuse à partir</i>	

(48a) Nos voisins refusent de couper leurs vieux arbres fruitiers	
(48b) Nos voisins se refusent à couper leurs vieux arbres fruitiers.....	
(49a) Claude essaie de déchiffrer du Schönberg	123
(49b) Claude s'essaie à déchiffrer du Schönberg	
(50a) Claude risque de demander une augmentation	
(50b) Claude se risque à demander une augmentation.....	
(51a) Claude s'amuse de voir trébucher les passants	124
(51b) Claude s'amuse à regarder trébucher les passants	
(52a) Claude s'occupait de nettoyer la cuisine	
(52b) Claude s'occupait à nettoyer la cuisine.....	
(53) Il a bien commencé	130
(54) Il s'y est bien mis.....	
(55) Il s'y est bien pris.....	131

Partie 3. Unicité et polysémie de *prendre*

(1) Claude prend un livre	137
(1') Jean prend un livre sur l'étagère	138, 179
(2) Où est-ce que tu as pris ça ?	155
(3) ?prendre un livre dans la poubelle	156
(4) Claude prend une pierre.....	157, 175
(5) Claude a pris un mégot.....	158
(6) Qu'est-ce qu'on a pris !	159
(7) Claude prenait plaisir à les entendre chanter faux.....	160
(8) Elle a pris de l'âge	161
(9) Le mot "voix" prend un "x"	
(10) "Courir" ne prend qu'un "r"	162
(11) C'est là que vous prenez le caviar ?	163
(12) On prend notre herbe au coin de la rue W.	
(13) Claude prend ses bijoux chez.....	
(14) Claude a eu peur	164
(15) Claude a pris peur	
(16) Ça prend trois heures.....	
(17) Ils ont pris le lit de la rivière.....	165
(18) Ils ont pris les voleurs.....	166
(18') Ils ont attrapé les voleurs	
(19) prendre le ballon	167
(19') attrapper le ballon.....	
(20) «Jacques Villeneuve a pris un mur de béton. »	168
(21) prendre Camille	170
(22) Qu'est-ce que vous avez pris aujourd'hui ?	171
(22') Qu'est-ce que vous avez mangé (et bu) aujourd'hui ?.....	
(23) Le chien a mangé les médicaments !!.....	172
(23') Le chien a pris les médicaments !!.....	
(24) ?? J'adore prendre des bonbons en regardant la télé.....	173
(25) Les soirs d'été il prenait une bière sur la terrasse	
(26) Prends !	176
(27) Claude a pris le soleil (à la piscine) (toute l'après-midi)	177
(28) Claude, déjà fatigué(e), prit son bras dans la descente,	179
(29) Claude, toujours attentionné(e), prit son bras dans la descente.	
(30) Claude a pris un livre à Dominique.....	185
(31) Claude a pris un livre chez Dominique	
(32) Claude a pris un livre à la bibliothèque.....	
(33) Claude a pris un livre dans la bibliothèque	
(34a) Claude prend place, et on commence.....	194, 195
(34b) Cela prend place dans le projet Luna	
(35a) Claude prend une place pour le concert	194, 196
(35b) Cela prend une place, mais ce n'est pas gênant	

(36a)	<i>Claude prend de la place, dis-donc</i>	
(36b)	<i>Cela prend de la place, c'est sûr</i>	
(37a)	<i>Claude a pris la place sans rencontrer de résistance</i>	
(37b)	<i>?Cela prend / a pris la place</i>	

Partie 4. Passer et l'altérité faible

(1)	<i>Ils sont passés au salon, il y a des traces de boue</i>	204
(2)	<i>Ils sont passés au salon, on peut aller débarrasser la table</i>	
(3)	<i>On passe à Arbois ? Oui, mais sans traverser, il y a une déviation</i>	205
(4)	<i>* On traverse Arbois ? Oui, mais sans y passer</i>	
(5)	<i>Passe-moi une cigarette, s'il te plaît. (donne-moi/?prête-moi)</i>	209
(6)	<i>Tu peux me passer 50 F ? (me donner/me prêter)</i>	
(7)	<i>Il m'a passé son appartement. (?donné/prêté)</i>	
(8a)	<i>Passe-moi la réponse !</i>	210
(8b)	<i>Donne-moi la réponse !</i>	
(9a)	<i>Passe-moi un verre de vin !</i>	
(9b)	<i>Donne-moi un verre de vin !</i>	
(10a)	<i>Passe-lui sa bouillie !</i>	
(10b)	<i>Donne-lui sa bouillie !</i>	
(11a)	<i>Passe-moi Camille ! (au téléphone)</i>	211
(11b)	<i>*Donne-moi Camille !</i>	
(12a)	<i>Je les ai donnés - Tu devrais les donner</i>	
(12b)	<i>Je les ai prêtés - Tu devrais les prêter</i>	
(12c)	<i>??Je les ai passés - Tu devrais les passer</i>	
(13a)	<i>Ils seront donnés aux étudiants</i>	
(13b)	<i>Ils seront prêtés aux étudiants</i>	
(13c)	<i>??Ils seront passés aux étudiants</i>	
(14)	<i>La jalousie, ça passe</i>	212
(15)	<i>Claude lui passe tous ses caprices</i>	
(16)	<i>Ça ferme, on va devoir aller à côté</i>	217
(16')	<i>Ça ferme, on va devoir passer à côté</i>	
(17)	<i>Ça ferme, on va devoir aller ailleurs</i>	
(17')	<i>*Ça ferme, on va devoir passer ailleurs</i>	
(18)	<i>passer à table</i>	218
(18')	<i>?aller à table</i>	
(19)	<i>??passer au lit</i>	
(19')	<i>aller au lit</i>	
(20)	<i>Si ça se trouve c'est passé à la poubelle</i>	
(20')	<i>Si tu le laisses là il risque de passer à la poubelle</i>	
(21)	<i>Un de ces jours ce vieux nounours dégoûtant va passer à la poubelle !</i>	219
(22)	<i>Il est passé au christianisme</i>	221
(23)	<i>Cela va du tragique au burlesque</i>	226
(24)	<i>Cela passe du tragique au burlesque</i>	
(25)	<i>«Quand ils eurent passé le canal au pont Magache...»</i>	228
(26)	<i>«...prendre le boulevard Diderot, passer la rue de la Mouillère...»</i>	230
(27)	<i>On a passé l'heure</i>	231
(28)	<i>On a dépassé l'heure</i>	
(29)	<i>On a passé l'âge</i>	
(30)	<i>On a dépassé l'âge</i>	
(31)	<i>C'est pas parce que la douleur passe que tu es guéri forcément</i>	236
(32)	<i>«Il [l'adhésif Venilia] ne se décolle pas[...] Sa couleur ne passe pas.»</i>	
(33)	<i>«une combinaison-pantalon [...]si on ne se sent pas bien dans sa peau, ça passera.»</i>	
(34)	<i>Le rouge passe (plus facilement que le bleu)</i>	
(35)	<i>Quand tu n'auras plus ces ballonnements, tu passeras au pain complet</i>	243
(35')	<i>??Quand tu n'auras plus ces ballonnements, tu y passeras (, au pain complet)</i>	
(36)	<i>??Quand tu n'auras plus ces ballonnements, tu viendras au pain complet</i>	
(36')	<i>Quand tu n'auras plus ces ballonnements, tu y viendras (, au pain complet)</i>	

(37)	<i>Toute sa fortune y est passée</i>	244
(38)	<i>Si tu les laisses rentrer, ton tapis va y passer</i>	
(39)	<i>Ils y sont tous passés</i>	245
(40)	<i>Je leur passe les détails</i>	246
(40')	<i>??Je passe les détails à l'assistance</i>	
(41)	<i>Claude lui passe ses cours</i>	
(41')	<i>Claude passe ses cours à Dominique</i>	
(42)	<i>?Ça passera à lui</i>	247
(42')	<i>Ça lui passera</i>	
(43)	<i>Ç'est resté à lui</i>	
(43')	<i>Ça lui est resté</i>	
(44)	<i>Ça arrive à lui</i>	
(44')	<i>Ça lui arrive</i>	
(45)	<i>Où est-ce qu'ils sont passés ?</i>	248
(46)	<i>«Mais où donc a bien pu passer Tintin ?»</i>	249
(47)	<i>Ça c'est un comble : je me demande où sont passées les enveloppes mauves !</i>	
(48)	<i>Claude a passé</i>	258
(49)	<i>Claude est passé(e)</i>	

Partie 5. Ce qui tient à tenir dans TIENS!

(1)	<i>Tiens ! tes chaussures !</i>	289, 340
(2)	<i>Tiens ! ça t'apprendra !</i>	289
(3)	<i>Tiens ! voilà ce que j'en fais de ton cadeau !</i>	
(4)	<i>Tiens ! j'aime mieux m'en aller</i>	
(5)	<i>Tiens ! quand je vois ça ça m'écoeure</i>	
(6)	<i>Tiens ! t'aurais mieux fait de rien dire</i>	
(7)	<i>Tiens ! si tu allais la voir ?</i>	
(8)	<i>Tiens ! passe-moi donc le persil</i>	
(9)	<i>Tiens ! l'autre jour j'ai pris ta soeur en stop</i>	
(10)	<i>Tiens ! pas plus tard qu'hier, je me suis fait piquer mes essuie-glaces !</i>	289, 341
(11)	<i>Tiens ! tu vas voir qu'il va nous demander la voiture</i>	289
(12)	<i>Tiens ! il manquerait plus que ça !</i>	
(13)	<i>Tiens ! qu'est-ce que je te disais ?</i>	
(14)	<i>Tiens ! pas folle, la guêpe !</i>	289, 342
(15)	<i>Tiens !? comme par hasard...</i>	289
(16)	<i>Tiens ? intéressant</i>	
(17)	<i>Tiens ? la clé est sur la porte !</i>	289, 341
(18)	<i>"J'vais les dessiner, tiens !"</i>	292
(19)	<i>«Mais d'abord, débarrasse-toi du poussin. Mets-le sous cette corbeille, tiens.»</i>	294
(20)	<i>«Tiens ! pensa-t-il. A l'heure qu'il est mon livre a paru !»</i>	
(21)	<i>Excuse-moi mais ces trucs là, tiens, ça m'écoeure !</i>	301
(22)	<i>"Tiens viens voir / je vais aller acheter des caleçons à Anaïs"</i>	
(23)	<i>Claude tient le capot pendant que son cousin jette un coup d'oeil.</i>	303, 309
(24)	<i>Quand ça vous tient !</i>	305
(25)	<i>«Ma mère et mon frère cadet tenaient la boulangerie...»</i>	
(26)	<i>La police tient un coupable</i>	
(27a)	<i>Je tiens à mes disques vinyle</i>	308
(28)	<i>Je tiens à ma superbe robe de chambre !</i>	309
(29a)	<i>Je tiens à mourir !</i>	
(30a)	<i>Claude veut chanter en soliste</i>	311
(30b)	<i>Claude entend chanter en soliste</i>	
(30c)	<i>Claude tient à chanter en soliste</i>	
(31b)	<i>J'entends chanter tous les jours</i>	312
(31c)	<i>Je tiens à chanter tous les jours</i>	
(32)	<i>J'ai voulu lui parler avant la réunion</i>	313
(33)	<i>J'ai tenu à lui parler avant la réunion</i>	

(34)	<i>Je voulais lui faire plaisir</i>	314
(35)	<i>Je tenais à lui faire plaisir</i>	
(36)	<i>Claude tient un travail</i>	
(37)	<i>Claude garde un travail</i>	
(38)	<i>Le plus difficile c'est de tenir la note</i>	315
(39)	<i>Le plus difficile c'est de garder la note</i>	
(40a)	<i>Claude reste à son bureau après l'heure de sortie</i>	316
(40b)	<i>?? Claude se tient à son bureau après l'heure de sortie</i>	
(41a)	<i>? Claude reste à son bureau tous les matins de 9h à 10h30</i>	
(41b)	<i>Claude se tient à son bureau tous les matins de 9h à 10h30</i>	
(42)	<i>Ce bassin a toujours tenu l'eau</i>	317
(43)	<i>Ça tient bien</i>	321
(44)	<i>*Claude tient bien</i>	
(45)	<i>Tiens bon ! On pense à toi !</i>	
(46)	<i>"une semaine après / les lithuaniens tiennent bon (...) / même s'ils (...) "</i>	
(47)	<i>«Colles Bison, ça tient bon ! »</i>	
(48)	<i>Tiens voir le capot, Claude, pendant que je jette un coup d'oeil !</i>	325
(49)	<i>Tiens, la carte</i>	330
(50)	<i>Tiens la carte !</i>	
(51)	<i>Tiens ! La belle maison ! - Tiens ! Comme il est méchant !</i>	351
(52)	<i>Tiens ! Une belle maison ! - Tiens ! Mais c'est qu'il est méchant !</i>	
(53)	<i>Oh ! La belle maison ! - Oh ! Comme il est méchant !</i>	
(54)	<i>Louise - Tiens ! celui en soie</i>	
(55)	<i>Louise - ??Tiens ! celui en polyester</i>	

Partie 6. Eléments d'analyse contrastive

6.1.

(1)	<i>25 pour cent des chômeurs ne sont pas réellement demandeurs d'emploi</i>	359
(1')	<i>25 des (100)chômeurs ne sont pas réellement demandeurs d'emploi</i>	
(1'')	<i>25 sur 100 ne sont pas réellement demandeurs d'emploi</i>	
(2)	<i>C'est pour toi (!)</i>	359, 360
(3)	<i>Il est parti pour trois heures</i>	359, 361
(3')	<i>Il est parti trois heures</i>	359, 361
(4a)	<i>«Il est sympa, comme chat, hein ? »</i>	359, 362
(4b)	<i>Il est sympa, pour un chat, hein ?</i>	
(4c)	<i>Il est sympa, pour un crocodile, hein ?</i>	
(4d)	<i>Pour un crocodile, il est sympa</i>	
(5)	<i>J'arriverai à midi</i>	363
(6)	<i>J'arriverai pour midi</i>	
(7)	<i>J'arriverai à prendre la relève</i>	364
(8)	<i>J'arriverai pour prendre la relève</i>	
(9)	<i>Claude travaille à gagner leur estime</i>	365
(10)	<i>Claude travaille pour gagner leur estime</i>	365, 394
(11)	<i>C'est à pleurer</i>	366
(12)	<i>C'est pour rire</i>	
(13)	<i>Je te les avais donnés à cuire !</i>	
(14)	<i>Je te les avais donnés pour cuire !</i>	
(15)	<i>Il se force pour faire la cuisine</i>	
(16)	<i>Il se force à faire la cuisine</i>	

6.2.

(1)	<i>Ils tiennent cet infirmier pour un cas difficile.....</i>	368
(2)	<i>Ils gardent cet infirmier pour un cas difficile</i>	
(3)	<i>Ils prennent cet infirmier pour un cas difficile.....</i>	
(4)	<i>Ils passent pour vérifier les comptes vite fait.....</i>	
(5)	<i>Ceux qui débutent doivent prendre Camille, un guide expérimenté</i>	371
(6)	<i>Ceux qui débutent doivent prendre Camille pour un guide expérimenté</i>	
(7)	<i>Claude a pris Camille pour un accompagnateur.....</i>	372
(8)	<i>Claude a pris Camille pour accompagnateur.....</i>	
(9)	<i>Ceux qui restaient ont dû prendre Camille pour un guide.....</i>	
(10)	<i>Ceux qui restaient ont dû prendre Camille pour guide</i>	
(11)	<i>Je le tiens pour supérieur aux autres.....</i>	376
(12)	<i>Il se tient pour supérieur aux autres</i>	
(13)	<i>Claude le tient pour supérieur aux autres</i>	
(14)	<i>Je le tiens informé</i>	377
(15)	<i>Je le tiens pour informé</i>	
(16)	<i>Claude a pris Camille pour Dominique.....</i>	378
(17)	<i>Claude a pris Camille à Dominique.....</i>	

6.3.

(1)	<i>Ce matin Claude a passé une heure à classer les adresses</i>	382, 384
(2)	<i>Ce matin Claude a pris une heure pour classer les adresses</i>	382, 385
(3)	<i>Ce matin Claude a mis une heure à/pour classer les adresses</i>	382, 386
(1')	<i>Claude a mis sa matinée à/pour classer les adresses</i>	388, 395
(2')	<i>Claude a passé sa matinée à classer les adresses.....</i>	388, 393
(3')	<i>Claude a pris sa matinée pour classer les adresses.....</i>	388, 392
(4)	<i>J'ai mis trois jours à envoyer les dossiers</i>	391
(5)	<i>J'ai passé trois jours à envoyer les dossiers</i>	
(6)	<i>J'ai mis trois jours à envoyer mon dossier</i>	
(7)	<i>??J'ai passé trois jours à envoyer mon dossier.....</i>	
(8)	<i>Trois heures à préparer la réunion !?</i>	392
(9)	<i>Trois heures pour préparer la réunion !?</i>	

Partie 7. Bilan et perspectives

(1)	<i>La mère vous donne le bonjour</i>	413
(2)	<i>Mère vous donne le bonjour.....</i>	
(3)	<i>Ma mère vous donne le bonjour</i>	
(4)	<i>Quelle heure qu'il est, là ?</i>	
(5)	<i>Parce qu'il a ce sens artistique que je crois un peu posséder</i>	414
(6)	<i>Alors, on a oublié de poster le courrier ?</i>	431
(7)	<i>?? Alors, on a tué le chat ?</i>	
(8)	<i>Ils exagèrent !!</i>	432
(9)	<i>??On exagère !!</i>	
(10)	<i>Par ici !</i>	442
(11)	<i>Par là !</i>	
(12)	<i>Je ne saurais répondre à cette question.....</i>	445
(13)	<i>Je saurais pas répondre à cette question.....</i>	

Caractérisations

Mettre marque qu'une relation entre un terme et un localisateur construits indépendamment est établie à travers l'implication d'un repère et qualifiée à partir d'un point de vue externe.

On marque la construction d'une instance subjective sans qu'il y ait prise en compte d'une altérité énonciateur / co-énonciateur / non-énonciateur.

Passer : Etant donné une discontinuité sur une continuité première, passer reformule cette discontinuité comme continuité.
Dès lors, la discontinuité en jeu repose nécessairement sur un rapport d'altérité faible.

Pour introduit Z comme repère d'un terme se trouvant déjà dans un rapport à un premier repère, en maintenant la validité de deux points de vue distincts.

Prendre marque la résorption d'une extériorité première entre deux termes, à travers la construction agentive d'une relation de double repérage, ayant pour corollaire la mise en jeu d'une propriété définitoire de l'un des termes.

Se marque l'existence d'un hiatus entre le point de départ d'une relation (ou d'un procès) et le terme affecté par cette relation (ou support de ce procès).

Tenir marque qu'étant donné une relation de référence (R) et une instabilité (R,R') telle que "autre que R" est envisageable, un terme est source de la validation de R.

TIENS! marque qu'étant donné une altérité intersubjective (So,So') quant à la validation d'une relation de référence R, source d'instabilité (R,R'), l'introduction d'un repère situationnel fonde la validation de R en neutralisant l'altérité liée à la position So'.

INDEX DES TERMES

*Lorsque le numéro de page est accompagné de n, la mention du terme ne figure qu'en note.
Les verbes mettre, passer, prendre et tenir sont indexés lorsqu'ils apparaissent au sein d'une
partie consacrée à l'un des trois autres verbes.*

à, 111-112, 118-121, 122-125, 145n, 185,
186-187, 207, 224-227, 234-235,
240-242, 270, 307, 309-314, 320-321,
363-367, 392-397, 378, 446, 446-447n
aboutir, 242
accompagnateur, 372
acheter, 72
acte, 220
admettre, 7n,
âge, 151, 161, 168, 174, 192, 193, 197,
231-323
ah!, 283, 285, 404
ah bon, 322, 350
aikido, 51
ailleurs, 217-218
aimer, 72, 308
air, 58, 166, 197
aller, 4n, 18, 67, 72, 177, 207, 217-218,
219, 223, 225-226, 232, 237, 240-241,
241n, 242, 250, 279, 280, 281, 285,
323, 404, 415
alors, 431, 442
amant, 197n
ambiance, 58
amende, 44, 59, 80, 82
amener, 38n, 47
amuser (s'), 124
anglais, 77
anglaise, 143, 144n
appétitif, 173
apporter, 38n
argent, 77, 85, 244
armoire à glace(s), 307
arrêter, 54n, 415
arriver, 18, 72, 221, 223, 232, 238, 240,
242, 247, 363-364, 415
asseoir (s'), 108, 115
assis(e), 57-58
attaquer, 111, 114
atterrir, 218
attrapper, 140n, 156, 164n, 167-168, 176,
180, 193-194, 403n
avalier, 173, 174
avance, 59
avoir, 4n, 46n, 49, 86n, 150, 158, 160,
162n, 163n, 164, 171, 177, 191, 251-259,
279, 404, 415-416, 446

badigeonner, 46n
baffe, 159, 408
baignole, 420n
bain, 174
baiser, 80, 83, 409n
ballon, 167
barbe, 98, 192, 193

bien, 77, 130-131, 238, 313n, 315,
320-321, 411
bière, 173
bise, bisou, 48, 82n, 409
blanc, 237
bleu, 236-237, 411
boire, 16, 171, 173, 174, 199n, 310n,
416, 446n
bon, 159n, 321-323
bornes, 230
bouffer, 172n, 418n
boulangerie, 305
bouquet, 47, 85, 92
boutons, 168, 192, 193
bras, 178-179
bruit, 58
bus (ou autobus), 139n, 142, 146, 150, 154,
175, 181, 386

ça (cela), 47, 59, 69, 92, 125-126, 153,
164-165, 182, 305
ça alors!, 349-350
cabinet, 317
cacher, 246, 316
cadeau, 80
café, 173, 201n, 220, 224, 233, 260
caillé, 190-191
caisse, 317
canal, 228
capitaine, 226, 261
capot, 303, 309, 325
caprices, 212-213
caresse, 48, 80, 82, 409n
carte, 330
cérémonie, 238
changer, 257
chapeau, 281, 288, 296, 328, 330,
333-334, 343
chat, 156, 359, 362

- chaud*, 53n, 149, 197, 306
chaussures (tes), 289, 338, 340, 344, 355
chauffage, 73, 95, 97
chef de bureau, 260
chercher, 388
cheveux, 175, 192, 193, 409n
chez, 185, 208
chien, 95, 172
chiffon, 235
christianisme, 221, 224
chut!, 282, 283
cigarette, 151, 157-157, 209, 210, 407
ciment, 90, 126, 151, 177, 190, 192
cire, 234-235
clandestinité, 221
claque, 71, 80, 82n
coeur, 78, 83
colère, 49, 56, 57
colle, 321, 323
coller, 46, 47
commencer, 60-63, 89n, 104-111, 113-114, 121, 127n, 128, 130-131, 133, 135, 251, 405, 446
commettre (se), 6n
compote, 87
comprendre, 130, 162n
conclusion, 207, 221
connaître, 16, 446
contenter (se), 18, 216
côté (à), 217
couche, 318-320
couffin, 208-209
couleur(s), 192, 193, 194n, 197, 236
coup (de...), 48, 80-83, 150n, 154, 167, 235, 407, 409n
coupable, 305, 377
courir, 63, 240
"courir" - "r", 162
courant (au), 44, 49
crève, 318-320, 406, 407
crocodile, 359, 362-363
croire, 4n
cuire, 64, 69, 100n
cuisine, 63, 88, 105, 207
cuite, 319

dame!, 284
dans, 185, 208
de, 122-125, 145n, 196, 197, 198, 216, 224-227, 240-242, 264n, 268, 307, 399, 400, 442, 446
debout, 57-58
décider, 122, 133-132
défendre, 33
défilé, 108-109
dents, 175, 193, 194

dé-, 232, 403n
Depardieu, 309, 377
dépasser, 215, 230-232
déposer, 73, 93, 95n
derrière, 316
dérouler (se), 18, 238-239
descendre (-eur), 240n, 262, 419
désespoir, 58, 237
dessert, 207, 220, 223
détails, 246
devenir, 227
dire, 4n, 279, 280, 281
discours, 105-106, 114
disparaître, 237, 241, 253
disposer, 43, 103n
disque(s), 308
donc, 275, 281, 288, 335, 404
donner, 18, 25, 35, 52-53, 56n, 80-84, 103n, 208-212, 269, 366, 373n, 403n, 406-409, 419, 421-423
douche, 45, 73, 74, 145
douleur, 236
drogue, 220
durer, 70,

eau, 146, 151, 153, 154, 160, 182, 188, 190, 192n, 197
écouler (s'), 239, 257
écouter, 280
église, 305
eh bien, 284
emere, 139n, 280n
emparer (s'), 157
emprunter, 72, 165
en, 56, 150, 186, 208, 307, 403n
encore, 121
enfant, 156
enfiler, 44, 46, 99, 403
engueulade, 80, 81, 159, 406
ennemi, 220
entendre, 15, 311-313, 320, 420
entrer, 232, 239, 240
envie(s), 144, 182, 261
épicier, 226-227
épidémie, 238
éponge, 160, 235
éprendre (s'), 6n,
esprit, 270
essayer, 115, 116-117, 123
étang, 228, 317
être, 4n, 46n, 49, 51, 72, 86n, (à/en train de) 118-121, 128, 150, 166, 191, 250, 251-560, 363-364, 404, 415-416, 446

faim, 198
faire, 4n, 46n, 49n, 53n, 55n, 81n, 82n, 83, 86n, 171, 260-262, 322, 370, 373-374, 406, 419, 420
falloir, 4n,
fameux, 106
femme, 53n, 151, 197n, 270, 373n
fessée, 409
feu, 53n, 56, 83, 137n, 142, 149, 151, 177, 181, 190, 191, 197
filer, 18, 232, 403n
film, 188, 260
filtrer, 233
fin, 51, 53-55, 75, 197, 221
finir, 55, 237, 241
flanquer, 81n, 419
fleuve [ou nom.de- voir aussi *rivière*], 181, 188, 190, 191, 228
folie, 143
footing, 109
forcer (se), 366-367
forme, 53n, 197
fou, 370
foutre, 81n, 419n
frais, 197
franchir, 18, 232
froid, 53n, 143, 144, 149, 164, 181, 197, 198
frontière, 228, 261
fuite, 175, 197, 198

garder, 314-315, 368, 403n
gelée, 190, 191, 192
génie, 369
genoux (à), 57-58
gentillesse, 199
gifle, 48, 79, 81-84, 171, 405, 408, 409n, 421-423 [voir aussi *claque*, *baffe*]
glace(s), 191
goût, 53n, 58, 144
greffe, 190, 191
grenouille, 349
grimper (-eur), 262
grippe, 168, 318
guide, 370, 371-372

heure, 231
homme, 270
horreur, 143, 144, 186

ici, 442-444
idée, 145
il y a, 49, 51, 74

il, 126, 432
imbécile, 145, 357, 370, 379, 380n
incapable, 371
infirmier, 368
installer, 43, 44, 45, 73n, 89, 94, 415
innocent, 305, 377

jalousie, 212, 213
je, 126, 129, 250, 301-302, 371, 428
jeter, 53n, 72, 419
jeunesse, 264
joie, 58
jours de congé, 59
justement, 348

l'autre jour..., 289, 296, 339, 348, 355
là, 121, 284, 442-444
là-bas, 442
Lacan, 219, 242
laisser, 48, 420
lait, 83, 191, 211, 233
lancer, 82n, 89
langue, 306
laque, 94
laver, 90, 95-96,
le (la), 194, 196, 197, 198, 234-235n, 399-400, 433-441
les, 433n
lieu, 18, 53n, 62n, 238
limiter, 114
lire, 26, 239
lit, 218, 224
livre, 27, 32, 137-141, 151, 155, 156, 159, 170, 175, 179-180, 181, 185, 190, 200, 406, 408
longtemps, 384, 386, 387
lui, 155n
lumière, 58, 73, 197, 199

maison, 56, 209
maîtresse, 197n
mal, 51, 58, 131, 142
maladie, 237, 269
malaise, 237
manger, 16, 95, 171-173
maquis, 150, 151, 197
mari, 197n
mauvais, 322
mayonnaise, 27, 137n, 181, 189, 191
mec, 439n
méchanceté, 237
médicament(s), 172, 181
mégot, 157-158
mer, 25n, 57, 64, 83, 150, 153, 175, 197, 229-230, 268
mère, 89, 128, 413,
mesurer, 115, 116

mettable, 99
metteur, 88
mettons, 71, 72
mettre, 141n, 177-178, 186-187, 228, 243n,
miettes, 87
mise, 87, 99
mode, 50, 241-242
montagne, 229-230
monter (teur), 167, 240n, 252
moquette, 79, 88
mort, 51, 52-53
moudre, 233
mouliner, 233
mourir, 18, 258, 309, 415, 416
mur, 168, 201n, 229

ne (négation), 130, 312, 400, 444-446
neige, 93, 95n, 306
noir, 237, 411
nom, 46, 78, 145n, 146
non, 283, 349, 350, 445
note, 315
notoriété, 221, 224
nous, 432
nu, 51, 57n
nuît, 142

obtenir, 6n
occuper, 124-125
océan, 228
oeuf [jaune/blanc d'], 171-172, 188, 191
oh!, 279, 283, 285, 350, 351
on, 301-302, 428-433
ongles, 193, 235
opération, 70
ordinateur, 73, 74, 75
où, 9n, 14n, 140n, 155, 204, 248-251, 442

pain, 87, 154, 163, 219 [biologique], 243 [complet],
panique, 143
par, 111, 176, 205n, 208, 226, 248, 270, 307, 316, 442
parapluie, 98, 99
pard!, 275, 292
parfum, 98, 220
Paris, 222, 224-225
part (prendre), 20n, 53n,
partir, 63, 219, 221, 232, 237, 240-241, 359, 361, 415
pas (négation), 444-446
passage, 201n, 205
passant, 201n
passé composé, 313-314
passe (la), 99n

passer, 46n, 72, 82n, 99, 141n,
passeur, 201n, 262
passion, 142
pâté, 315
payer, 318, 320n
pêcher, 156, 158n
penser, 280, 281
perdre, 175, 194, 385
perruque, 97, 98
peur, 127, 143, 144n, 146, 151, 163-164, 181, 197, 198
piano, 107-108
pierre, 157, 159-160, 175
pitié, 143, 144, 186
place, 59, 73n, 194-196
place Payot, 48, 93, 145, 197
placer, 44, 47, 72, 77, 85-87, 103n, 403n
placeur, 88n
plaisanterie, 190, 191
plaisir, 142, 154n, 160
pleurer, 366
poids, 98, 168, 174, 193, 197, 404n
poils, 192, 193
point, 445n
poitrine, 194
poivre, 102
police, 3166, 305
pommes; de terre, 233
pont, 215, 228n, 230
porter, 98, 99, 403
Portugal, 59, 221
pose, 87, 99n
poser, 44n, 47, 72, 77, 79, 85-88, 91, 92, 93, 101n, 403n, 404n, 419
poseur, 88n,
poubelle, 156, 218-219
pour, 145, 146, 262, 307, 358-369, 392-397
poursuite, 62-63, 89
poussière, 182, 197, 199
pouvoir, 4n, 315, 400, 444
poux, 168, 182, 192, 193
prendre, 47n, 53n, 59, 69n, 70, 72, 76, 86n, 90, 98, 116n, 126, 131, 215, 229-230, 280n
prêter, 18, 208-212, 269, 409
prime, 59
prise, 99n
priver (se), 18,
produire (se), 18, 238
promenade, 108
purée, 233
put, 404

quand, 129
que, 129
question, 79, 107n, 404n

ramasser, 156, 157
ranger, 43, 45
recevoir, 168, 171
recherche, 62, 89
refiler, 18,
refuser, 122
regarder, 280n
régime, 65, 111, 113, 109, 133
remarquer, 280
remettre, 6n,
remettre (s'en), 6n,
rendre, 72, 240, 242
rentrer, 232, 240, 255, 415
repas, 173
respirer, 16, 130,
responsable, 369
rester, 18, 121, 177, 239, 242, 244,
 247, 316, 416, 420
retard, 59
retenir, 317
réunion, 108
revêtir, 44n, 91
rhume, 269, 318
rides, 192, 193, 194n, 197
rien, 238
rire, 224, 366
risquer, 123-124
rivière (ou nom propre de), 151, 165[lit],
 191, 228, 229 [voir aussi *fleuve*]
robe de chambre, 309
roman, 77, 106, 110, 113
rouge, 27, 220, 236-237
rouge (-à-lèvres, à joues) 75, 97, 98
route (ou *autoroute*), 57, 151, 165,
 182, 317
rue, 229, 230, -231

saisir, 155, 157, 175-176, 178, 180,
 403n
salle de bains, 63, 88, 207
salon, 59, 204-207, 208, 222, 242
sangsues, 188
sauce, 189, 233
sauter, 18, 240n,
savoir, 4n, 16, 444, 445-446
se, 48, 50, 53, 59, 62n, 63, 93, 94-98,
 118, 186-187, 238-239, 263-267,
 316-317
sécher, 69, 90
seins, 194
sel, 45n, 49, 102, 269, 407

sentir, 72, 322
sentiments, 409n
soleil, 145, 146, 150, 167, 177-178,
 181, 197, 245, 251, 259

son (poss.), 397-398
sortir, 232, 262, [*-eur] 262, 415, 419
soupe, 189, 232-233, 260
sous, 208
Suisse, 208, 223n
sur, 185, 208, 234-235
surprendre, 186
survenir, 238
sympa, 359, 362-363

table, 21-22 (cit. Milner), 195, 218
tache, 78-79, 82
tapis, 244-245, 258
teinture, 73
télévision, 73, 75
témoin, 373n
temps, 51, 59, 73, 197, 262, 266-267,
 383, 396, 397-400
 [temps, durée : *heure*, *minute*, *mois*, *année*,
semaine...] 69-70, 71, 92, 95, 100n, 103,
 139-140, 164, 182, 257, 259, 264-265,
 267, 357, 359, 361-362, 382-400
tenir, 53n, 72, 115, 118, 155n, 243n,
terme, 55
terminer, 55, 241
terre, 51n
terreur, 143, 144n
tête, 53n, 270, 418
tirer, 419
tissu, 85, 87, 259
toilettes, 207, 245
tomber (-eur), 262n, 415
toujours, 121, 159
tourner, 237
train, 167n, 175
transmettre, 18
travail, 63 (et n), 109, 314
travailler, 365, 394
traversée, 70, 205
traverser, 18, 205-206, 215, 228-229,
 232, 239
très, 131, 164, 322, 411
tristesse, 237
trouver (se), 249, 316, 388
tuer, 52

un(e), 111-113, 194, 196, 197,
 433-441

vacances, 238
vaisselle, 63
venir, 4n, 18, 50n, 206n, 221, 232,
 239-243, 241n, 270, 415, 419, 442
ventre, 27, 98, 161, 168, 174, 182, 192,
 193, 194, 197
verniss, 235
vie, 53n, 58, 197, 224, 393

ville, 137
violoniste, premier violon, 28, 226-227
virer, 237
visite, 108
vite, 259
voici, 283, 345, 444
voilà, (que) 129-130, 279, 283, 345, 404, 444
voir, 4n, 16, 72, 280, 281
voiture, 209, 210n, 232
"voix" - "x", 146, 161
volée, 80, 84, 409
voleur(s), 166, 182
vouloir, 4n, 67, 310-314, 320, 400, 419
voyage, 57, 108

y, 36-37, 65, 126, 131, 133-134, 242-246, 390, 396, 399, 403

^o 53, 194-195, 197, 198, 227-228, 233

25%, 359-360

INDEX DES AUTEURS

Lorsque le numéro de page est en italiques, la référence à l'auteur figure en note. Comme nous avons utilisé préférentiellement les notes comme lieu de discussion, le passage auquel il est fait ainsi référence peut être assez développé.

Lorsque le numéro de page est en petits caractères, il est fait référence à l'auteur comme source de données langagières.

- Achard (P.), 431
 Althusser (L.), 425
 Amrani (A.), 289, 330
 Apresjan (J.), 15
 Ashori (R.), 133
 Atlani (F.), 429, 430-431
 Bailly (F.), 162, 403
 Barthes (R.), 13, 223, 263, 448
 Bauche (H.), 444, 446
 Bentolila (F.), 323
 Benveniste (E.), 139, 428
 Bernard (G.), 95, 96
 Bescherelle (A.), 77, 137
 Bissret (N.), 425, 427, 428
 Bogacki (C./K.), 43, 46, 276, 303
 Boons (J.-P.), 204, 205, 248
 Borillo (A.), 383, 384, 386, 388
 Bourdieu (P.), 412, 417, 424
 Boutet (J.), 413, 424, 431
 Bréal (M.), 403
 Brunot (F.), 252, 255, 415
 Cadiot (P.), 234-235, 358, 362, 367, 369
 Callamand (M.), 337
 Calvet (L.-J.), 423
 Camus (R.), 70, 142, 194, 315
 Chevalier (J.-C.), 12, 63
 Chomsky (N.), 34
 Cotte (P.), 443
 Cottier (E.), 1
 Culioli (A.), 1, 9, 10, 11, 13, 26, 28, 30, 38, 96, 127, 148, 202, 319, 319, 323-324, 325, 329, 329, 430, 432, 433, 445, 447, 448
 Curat (H.), 4
 Damourette (J.), 428
 Danlos (L.), 24
 Danon-Boileau (L.), et al., 337, 338
 Dejay (D.), 1, 141
 Delaveau (A.), 247
 Delattre (P.), 287, 287, 336
 Dubois (D.), 272
 Dubois (J.), 281, 282
 Ducrot (O.), 7, 283, 284, 401
 Fodor (J. A.), 402
 Fondet (C.), 273
 Franckel (J.-J.), 1, 11, 12, 13, 22-23, 28, 29, 30, 111, 120, 126, 127, 129, 130, 131, 132, 151, 172, 195, 196, 201, 233, 241, 311, 312, 388, 389-390, 403, 411, 418
 François (J.), 388, 429
 Frei (H.), 99, 444
 Freud (S.), 144
 Fuchs (C.), 1, 13, 388
 Gadet (F.), 415-416, 446
 Gardies (J.-L.), 204
 Gary-Prieur (M.-N.), 46, 419, 433, 435, 436, 438
 Giry-Schneider (J.), 44, 52, 55, 138
 Gorcy (G.), 1
 Gougenheim (G.), 4, 67, 120, 149, 273, 406
 Grégoire (A.), 273-274
 Greidanus (T.), 4, 61, 64, 70, 71, 134, 373
 Grevisse (M.), 252, 284
 Gross (G.), 49, 55, 82, 138, 421
 Gross (M.), 14, 15, 25, 35, 37, 49, 63, 234, 272
 Grünig (B.-N.), 220, 272
 Guiraud (P.), 416
 Gülich (E.), 276-277
 Herique (E.), 276, 278-279, 292-296, 297, 299, 350
 Herslund (M.), 111-112
 Houdebine (J.-L.), 426
 Jackendoff (R.), 17
 Jalenques (P.), 314, 403
 Katz (J.J.), 402
 Kerleroux (F.), 36, 247, 285, 410, 417
 Kleiber (G.), 19, 434, 435, 438
 Labov (W.), 411, 423
 Lafleur (B.), 129
 Lamiroy (B.), 125, 126, 127, 204
 Laur (D.), 204, 205
 Lebaud (D.), 1, 12, 111, 241, 243, 311, 312, 358
 Leeman (D.), 251-253, 429, 430, 433
 Lhopital (A.), 1, 12, 111

- Lhote (E.), 289
 Lipshitz (E.), 20, 138
 Löfstedt (L.), 280
 Mantchev (K.), 46
 Martin (R.), 26, 33
 Martinet (A.), 323
 Marx (K.), 426
 Mel'cuk (I.A.), 20, 138
 Michard-Marchal (C.), 149, 419
 Milner (J.-C.), 7, 21, 22, 36, 38,
 263, 285, 412, 414, 417-418,
 418, 423, 426, 447
 Moignet (G.), 428
 Morel (M.-A.), 339
 Muller (C.), 432
 Nef (F.), 126
 Nyrop (K.), 415
 Olivier (C.), 277-278, 280
 Paillard (D.), 13, 26, 28, 30, 120,
 127, 151, 201, 232, 233,
 323-325, 358, 388, 389-390,
 403, 439, 441
 Pariente (J.-C.), 438, 438, 439
 Peeters (B.), 62-63, 89, 114, 126,
 127, 128, 129, 131, 132, 204
 Perret (M.), 442-443
 Pichon (E.), 428
 Picoche (J.), 1, 5, 15, 15, 22-23,
 23, 33, 37, 47, 137, 146,
 175, 269, 303, 318, 319, 402
 Pottier (B.), 146, 402
 Quillet (A.), 138, 291
 Rama (M.), 429
 Rémi-Giraud (S.), 15-16,
 Réquédât (F.), 63
 Rialland (A.), 339
 Ribéry (C.), 149, 419
 Rivière (N.), 96n
 Robert (S.), 13, 26,
 Roy (G.-R.), 60-61, 120,
 Saunier (E.), 1, 138, 149, 201, 202,
 251
 Schmid (A.), 51, 56, 76
 Schneider (F.), 318
 Schogt (H.), 62, 419
 Schwarze (C.), 1
 Simatos (I.), 20, 138, 230
 Simonin (J.), 429
 Stefanini (J.), 255, 415
 Taulelle (D.), 274
 Tesnière (L.), 283
 Valdman (A.), 417
 Välikangas (O.), 137
 Vandeloise (C.), 111, 112
 Viollet (C.), 429, 430
 Vivès (R.), 49, 138
 De Vogüé (S.), 30, 127, 293, 323-325,
 388, 413, 448
 Whorf (B. L.), 402
 Willems (D.), 37
 Wolanczyk-Kedzierska (H.), 271, 276
 Zalizniak (A.), 1

Références bibliographiques

Références des ouvrages cités

- ACHARD Pierre (1992) «Entre deixis et anaphore : le renvoi du contexte en situation. Les opérateurs *alors* et *maintenant* en français», *La Deixis, Colloque en Sorbonne*, Dir. M.-A. Morel, L. Danon-Boileau, Paris : PUF, 583-592.
- ALTHUSSER Louis (1970) «Idéologie et appareils idéologiques d'Etat (Notes pour une recherche)», *La Pensée*, 151, 3-38.
- APRESJAN Jurij (1966) «Analyse distributionnelle des significations et champs sémantiques structurés» *Langages*, 1, 44-74. [1ère parution 1962]
- ASHORI Rokhsareh (1984) *Etude syntactico-sémantique du verbe commencer et des synonymes*, Paris 3 : Thèse 3e cycle.
- ATLANI Françoise (1984) «On l'illusionniste», dans *La langue au ras du texte*, Lille : Presses Universitaires de Lille, 13-29.
- BARTHES Roland (1984) *Le bruissement de la langue, Essais critiques IV*, Paris : Seuil (Points).
- BAUCHE Henri (1920) *Le langage populaire*, Paris : Payot.
- BENTOLILA Fernand (et al.) (1988) «L'impératif», *La linguistique*, 24,1, 57-83.
- BENVENISTE Émile (1966) *Problèmes de Linguistique Générale*, 1, Paris : Gallimard (Tel).
- BENVENISTE Émile (1975) *Noms d'Agent et noms d'Action en Indo-Européen*, Paris : Maisonneuve. [1ère parution 1948]
- BERNARD Gilles (1987) «La forme et le fond», *Formalisation des Relations prédictives*, Paris VIII : ERA 642.
- BISSERET Noëlle (1974) «Langages et identité de classe : les classes sociales «se» parlent», *L'Année sociologique*, 25, 237-264.
- BJÖRKMAN Sven (1978) *Le Type "avoir besoin", Etude sur la Coalescence Verbo-nominale en Français*. Uppsala : Thèse lettres.
- BLINKENBERG Andréas (1960) *Le problème de la transitivité en français moderne : Essai syntactico-sémantique*. København : Hagerup./ Copenhague : Munksgaard.
- BOGACKI Christophe (1988) «Les verbes à argument incorporé en français» *Langages*, 89, 7-26.
- BOONS Jean-Paul (1985) «Preliminaires à la classification des verbes locatifs : les compléments de lieu, leurs critères, leurs valeurs aspectuelles», *Linguisticae Investigationes*, 9,2, 195-267.
- BORILLO Andrée (1988) «L'expression de la durée : Construction des noms et des verbes de mesure temporelle», *Linguisticae Investigationes*, XII, 2, 363-396.

BOURDIEU Pierre (1987) «Espace social et pouvoir symbolique», dans *Choses dites*, Paris : Minuit, 147-166. [1986].

BOURDIEU Pierre (1992) *Réponses*, Paris : Seuil.

BOUSCAREN Janine, FRANCKEL Jean-Jacques, ROBERT Stephane, Dir. (1995) *Langues et langage : problèmes et raisonnement en linguistique, Mélanges offerts à Antoine Culioli*, Paris : PUF.

BOUTET Josiane (1985) *Construction sociale du sens dans des entretiens d'ouvriers et d'ouvrières. La qualification ouvrière : la dire, la subir, la construire*, Université de Paris VII : DRL.

BOUTET Josiane (1989) *Construction sociale du sens dans la parole vivante. Etudes syntaxiques et sémantiques*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris VII.

BRÉAL Michel (1913) *Essai de Sémantique (Science des Significations)*, Paris : Hachette. [1ère édition 1897]

BRUNOT Ferdinand (1936) *La Pensée et la Langue*, Paris : Masson. [1926]

CADIOT Pierre (1989) «La préposition : interprétation par codage et interprétation par inférence», *Cahiers de grammaire*, 14, 24-50.

CADIOT Pierre (1991a) «A la hache ou avec la hache ?», *Langue française*, 91, 7-23.

CADIOT Pierre (1991b) *De la grammaire à la cognition. La préposition pour*, Paris : Editions du CNRS.

CALLAMAND Monique (1987) «Analyse des marques prosodiques de discours», *Etudes de Linguistique Appliquée*, 66, 49-70.

CALVET Louis-Jean (1991) «Véhicularité / simplicité : Mythe ou réalité ?», *LINX*, 25, 107-120.

CHEVALIER Jean-Claude (1978) *Verbe et phrase. Les problèmes de la voix en espagnol et en français*, Paris : Editions Hispaniques.

CHEVALIER Jean-Claude (1988) «Le bien des mots», dans *Hommage à Bernard Pottier*, Dir. BENEZECH, Paris : Klincksieck, 165-171.

COTTE Pierre (1992) Commentaires et questions sur le texte de J. C. Smith : «Traits, marques et sous-spécification : application à la deixis», *La Deixis, Colloque en Sorbonne*, Dir. M.-A. Morel, L. Danon-Boileau, Paris : PUF, Texte : 257-264, Comm. : 264.

COTTIER Elisabeth (1986) *De quelques Verbes causatifs anglais et français*. Paris VIII : Thèse 3e cycle.

CULIOLI Antoine (1974) «A propos des énoncés exclamatifs» *Langue française*, 22, 6-15.

CULIOLI Antoine (1978a) «Valeurs modales et opérations énonciatives» *Le Français Moderne*, 46,4, 300-317 [Repris de *Modèles Linguistiques* 1.2 (1975)].

CULIOLI Antoine (1978b) «Linguistique du discours et discours sur la linguistique» *Revue Philosophique*, 4, 481-488.

CULIOLI Antoine (1981) «Sur le concept de notion» *BULAG*, 8, Université de Franche-Comté, 62-79.

CULIOLI Antoine (1982) «Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe» *E.R.A.* 642, Paris VII, D.R.L., 1-30. [XVIIe Congrès International des Linguistes, Tokyo 1982].

CULIOLI Antoine (1984) «Théorie du langage et théorie des langues» dans *Émile Benveniste aujourd'hui*, Actes du colloque CNRS Tours, 77-85.

CULIOLI Antoine (1985) *Notes du séminaire de DEA 1983-1984*, Poitiers : Université de Paris 7, DRL. 109p.

CULIOLI Antoine (1990) *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris : Ophrys.

CULIOLI Antoine (1992) «De la complexité en linguistique», *Le Gré des langues*, 3, 8-22.

CULIOLI Antoine (1995) «En guise de clôture», dans *Langage et sciences humaines : propos croisés, Actes du Colloque "Langues et langages" en hommage à Antoine Culioli (ENS, Paris, 11/12/1992)*, éd. Stéphane ROBERT, Paris : Peter Lang, 145-160.

CURAT Hervé (1982) *La Locution Verbale en Français Moderne, Essai d'explication Psycho-systématique*. Cahiers de psychomécanique du langage, Québec : Presses de l'Université de Laval.

DAMOURETTE Jacques, PICHON Edouard (1911-1930) *Des mots à la pensée. Essai de Grammaire de la Langue française*, Paris : D'Artrey. 7 vol, 2 suppl.

DANLOS Laurence (1981) «La morphosyntaxe des expressions figées» *Langages*, 63, 53-74.

DANLOS Laurence (1988) Dir. «Les expressions figées» *Langages*, 90, et auteur : «Les phrases à verbe support être Prép», 23-37.

DANON-BOILEAU Laurent, MEUNIER André, MOREL Marie-Annick, TOURNADE Nicolas (1991) «Intégration discursive et intégration syntaxique», *Langages*, 104, 111-128.

DEJAY Danièle (1986) *Les relations actanciels*. Nancy : Thèse 3e cycle.

DELAVEREAU Hélène, KERLEROUX Françoise (1985) *Problèmes et exercices de syntaxe française*, Paris : Armand Colin.

DELATTRE Pierre (1966) «Les dix intonations de base du français», *French Review*, 40,(1), 1-14.

DUBOIS Danièle (à paraître) «Catégories, prototypes et figements», *Colloque "La locution : entre lexique, syntaxe et pragmatique"*, E.N.S. Fontenay - Saint-Cloud, 24-26 novembre 1994.

DUCROT Oswald, Dir. (1980) *Les mots du discours*, Paris : Minuit.

FONDET Claire (1979) *Un enfant apprend à parler : récit et analyses d'un apprentissage de la langue maternelle de la naissance à six ans*, Dijon : Presses de l'imprimerie universitaire.

FRANCKEL Jean-Jacques (1984) «Futur "simple" et futur "proche"», *Le français dans le monde*, 182, 65-70.

FRANCKEL Jean-Jacques (1988) *Etude de quelques Marqueurs Aspectuels du Français*, Paris VII : Thèse d'Etat.

FRANCKEL Jean-Jacques (1989) *Etude de quelques Marqueurs Aspectuels du Français*, Genève : Droz.

FRANCKEL Jean-Jacques (1992) «De l'invariance opératoire à la polysémie : le sens du verbe *porter*», *Cahiers de lexicologie*, 61, 18-39.

FRANCKEL Jean-Jacques (1993) «Il y a lieu de prendre place dans un endroit facilement localisable», *Opérations énonciatives et interprétation de l'énoncé*. Paris : Ophrys, 209-221.

FRANCKEL Jean-Jacques, LEBAUD Daniel (1990) *Les figures du sujet : à propos des verbes de perception, sentiment, connaissance*, Paris : Ophrys.

FRANCKEL Jean-Jacques, LEBAUD Daniel, LHOPITAL Anne (1992) «Arriver», *L'information grammaticale*, 55, 12-16.

FRANCKEL Jean-Jacques, LEBAUD Daniel (1995) «Les échappées du verbe *sentir*», dans Bouscaren et al., Dir., Paris : PUF, 261-277.

FRANCKEL Jean-Jacques, PAILLARD Denis (1991) «Discret, dense, compact : vers une typologie opératoire», dans *Les typologies de procès*, Dir. Catherine Fuchs, Paris : Klincksieck, 103-136.

FRANCKEL Jean-Jacques, PAILLARD Denis (1993-94) Séminaire de DEA, Université de Paris VII.

FRANCKEL Jean-Jacques, PAILLARD Denis (1994-95) Séminaire de DEA, Université de Paris VII.

FRANCKEL Jean-Jacques, PAILLARD Denis, SAUNIER Evelyne (à paraître) «Modes de régulation de la variation sémantique d'une unité lexicale. Le cas du verbe *passer*», *Actes du Colloque "La Locution"*, E.N.S. de Fontenay - Saint-Cloud, 24-26 Novembre 1994. (15p)

FRANCKEL Jean-Jacques, PAILLARD Denis, DE VOGÜÉ Sarah (1987) «Extension de la distinction *discret, dense, compact* au domaine verbal», dans *Termes massifs, termes comptables, Actes du colloque de Metz*, nov. 1987, eds. J. David et G. Kleiber, Université de Metz.

FRANÇOIS Jacques (non daté) «Les fonctions énonciatives du pronom indéfini *on* : classification et heuristique» Document ronéoté, 6p, Paris VII.

FREI Henri (1929) *La grammaire des fautes*, Genève : Slatkine.

FREI Henri (1939) «Sylvie est jolie des yeux», *Mélanges Charles Bally*, Genève : Georg et Cie, 185-192.

- FUCHS Catherine, Dir. (1989) «Introduction : la polysémie de *pouvoir*» 3-8 ; «L'opérateur *pouvoir* : valeurs, interprétations, reformulations» 83-93, *Langue française*, 84.
- FUCHS Catherine, Dir. (1991) *Les typologies de procès*, Paris : Klincksieck (Actes et Colloques, 28).
- FUCHS Catherine (1992) «De la grammaire anglaise à la paraphrase : un parcours énonciatif», dans *La théorie d'Antoine Culioli : Ouvertures et incidences*, Paris : Ophrys.
- GADET Françoise (1992) *Le français populaire*, Que sais-je ? N°1172, Paris : PUF.
- GARDIES Jean-Louis (1986) «Principes logiques d'une classification des verbes» *Modèles linguistiques*, 8,1, .
- GARY-PRIEUR Marie-Noëlle (1980) *Contribution à l'étude de quelques règles sémantiques : les verbes dérivés de noms*. Paris VIII : Thèse d'État.
- GARY-PRIEUR Marie-Noëlle (1994) *Grammaire du nom propre*. Paris : PUF.
- GIRY-SCHNEIDER Jacqueline (1977) «Constructions à verbes opérateurs : notion d'opérateur et notion d'auxiliaire» *Le français dans le monde*, 129.
- GIRY-SCHNEIDER Jacqueline (1978) *Les Nominalisations en Français : l'Opérateur "faire" dans le Lexique*. Genève : Librairie Droz.
- GORCY Gérard (1990) «La polysémie verbale ou le traitement de la polysémie de sens : discussion à partir des normes rédactionnelles du *Trésor de la langue française*», *Cahiers de lexicologie*, 56/57, 109-122 [Discussion 149-151]
- GOUGENHEIM Georges (1929) *Etude sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris : Les Belles lettres. [Thèse de Doctorat]
- GOUGENHEIM Georges (1954) «Pour le français élémentaire. Résultat d'une enquête» *Vie et langage*, 23, 87-89.
- GOUGENHEIM Georges (1964) *L'élaboration du français fondamental*, Paris : Didier.
- GOUGENHEIM Georges (1966) «Recherches sur la fréquence et la disponibilité», *Études de grammaire et de vocabulaire français*, Paris : Picard, 57-66. [Extrait de *Statistique et analyse linguistique*, Paris : Presses universitaires.]
- GREGOIRE Antoine (1947) *L'apprentissage du langage : la troisième année et les années suivantes*, Liège, Paris : Droz.
- GREIDANUS Tine (1990) *Les constructions verbales en français parlé. Etude quantitative et descriptive de la syntaxe des 250 verbes les plus fréquents*, Tübingen : Niemeyer.
- GREVISSE Maurice (1986) *Le bon usage*, Paris : Gembloux - Duculot [12e éd. refondue]
- GROSS Gaston (1982) «Un cas de constructions inverses : "donner" et "recevoir"», *Linguisticae Investigationes*, IV, 1, 1-33.

- GROSS Gaston (1989) *Les constructions converses du français*, Genève-Paris : Droz (Langues et cultures, 22).
- GROSS Maurice (1975) *Méthodes en syntaxe*, Paris : Hermann.
- GROSS Maurice (1981) «Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique», *Langages*, 63.
- GROSS Maurice (1982) «Une classification des phrases "figées" du français», *Revue québécoise de linguistique*, 11,2, 151-185.
- GROSS Maurice (1988) «Les limites de la phrase figée», dans DANLOS (1988), 7-22.
- GRÜNIG Blanche-Noëlle (à paraître) «La locution comme défi aux théories linguistiques», *Colloque "La locution : entre lexique, syntaxe et pragmatique"*, E.N.S. Fontenay - Saint-Cloud, 24-26 novembre 1994.
- GUILLAUME Gustave (1969) «Logique constructive interne du système des articles en français », *Langage et science du langage*, Paris : A-G Nizet, Laval : Presses de l'Université. [1ère parution 1945]
- GUIRAUD Pierre (1965) *Le français populaire*, Paris : PUF, Que sais-je ? N°1172.
- GÜLICH Elisabeth (1970) *Makrosyntax der Gliederungssignale im gesprochenen Französisch*, München : Wilhelm Fink.
- HERIQUE Emmanuel (1986) *Etude de l'interjection Tiens : contribution à l'étude du phénomène interjectif*. Thèse : Nancy II.
- HERSLUND Michael (1988) *Le datif en français*. Louvain-Paris : Peeters. Bibliothèque de l'information grammaticale.
- HOUDEBINE Jean-Louis (1977) *Langage et marxisme*, Paris : Klincksieck.
- JACKENDOFF Ray S. (1976) «Toward an Explanatory Semantic Representation», *Linguistic Inquiry*, 7,1, 89-150.
- JULLIEN Jean-Paul (1982) *Quelques opérateurs et opérations liés à l'exclamation*, Thèse 3e cycle, Paris 3.
- KATZ Jerrold J., FODOR Jerry A. (1966) «Structure d'une théorie sémantique avec applications au français», *Cahiers de lexicologie*, II, 39-72. [1963]
- KERLEROUX Françoise (1984) «La langue passée aux profits et pertes», *L'empire du sociologue, Cahiers libres 384*, Paris : La Découverte, 53-69.
- KERLEROUX Françoise (1985) «Aspects utopiques d'un discours de la sociologie sur la langue», *La linguistique fantastique*, Paris : Denoël, 339-346.
- KERLEROUX Françoise (1992) *La coupure invisible. Etudes de syntaxe et de morphologie*, Mémoire d'Habilitation, Université de Paris X - Nanterre.
- KERLEROUX Françoise (1995) «Un accord discordant», *Le Gré des langues*, 8, 148-169.

KLEIBER Georges (1981) *Problèmes de référence : descriptions définies de noms propres*, Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz (Recherches linguistiques 6).

KLEIBER Georges (1988) «Prototype, stéréotype : un air de famille ?» *DRLAV*, 38, 1-61.

KLEIBER Georges (1994) *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Paris : Armand Colin.

LABOV William (1976) *Sociolinguistique*, Paris : Minuit. [1963-1972]

LAMIROY Béatrice (1987a) «The complementation of aspectual verbs in French», *Language*, 63, 278-298.

LAMIROY Béatrice (1987b) «Les verbes de mouvement, emplois figurés et extensions métaphoriques», *Langue française*, 76, 41-58.

LAUR Dany (1989) «Sémantique du déplacement à travers une étude de verbes et de prépositions du français» *Cahiers de grammaire*, 14, 66-84.

LAUR Dany (1991) *Sémantique du déplacement et de la localisation en français : une étude des verbes, des prépositions et de leurs relations dans la phrase simple*. Thèse : Toulouse 2.

LÉARD Jean-Marcel (1989) «Les mots du discours : variété des enchaînements et unité sémantique.» *Revue québécoise de linguistique*, 18, 1. 85-107.

LEBAUD Daniel (1984) *Problèmes de Transitivity : Approche énonciative, sémantique et syntaxique de la Transitivity*. Besançon : Thèse 3e cycle.

LEBAUD Daniel (1989) «Veni, vidi... vici ? Éléments d'analyse en vue d'une caractérisation générale du marqueur venir.» dans *La notion de prédicat*, ERA 642, Université de Paris VII, 117-139. 

LEBAUD Daniel (1990) «Savoir et connaître : 1ère partie.» *Le Gré des langues*, 1, 165-179.

LEBAUD Daniel (1991) «Savoir et connaître : 2ème partie.» *Le Gré des langues*, 2, 182-190.

LEBAUD Daniel (1992) «Venir de infinitif.» *Le Gré des langues*, 4, 162-175. 

LEBAUD Daniel (1995) «Pour : invariance et dispositif de variation», Communication au *Colloque Celsus*, Besançon, 14 septembre.

LEEMAN Danielle (1991) «On thème» *Linguisticae Investigationes*, XV,1, 48-62.

LEEMAN Danielle (1994) «Si j'aurais su, j'aurais pas venu, remarques sur les auxiliaires, la transitivité et l'intransitivité» *Le Gré des langues*, 7, 101-113.

LIPSHITZ E. (1981) «La nature sémantico-structurale des phraséologismes analytiques verbaux», *Cahiers de Lexicologie*, 36, 1, 35-43.

LÖFSTEDT Leena (1966) *Les expressions du commandement et de la défense en latin et leur survie dans les langues romanes*, Helsinki : Société Néophilologique.

- MANTCHEV Krassimir (1967) «La hiérarchie sémantique des verbes français contemporains», *Cahiers de lexicologie*, 10, 31-46.
- MARTIN Robert (1978) *La définition verbale*, Documents linguistiques du Centre d'Analyse Syntaxique de l'université de Metz.
- MEL'ČUK Igor' Aleksandrovič, IORDANSKAJA Lidija N., ARBATCHEVSKY-JUMARIE Nadia (1981) «Un nouveau type de dictionnaire : le Dictionnaire Explicatif et Combinatoire du Français Contemporain», *Cahiers de Lexicologie*, 36/1, 3-33.
- MEL'ČUK Igor' Aleksandrovič (1983) Notes de la conférence du 10 novembre, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Besançon.
- MICHARD-MARCHAL Claire, RIBERY Claudine (1982) *Sexisme et sciences humaines : Pratique linguistique et rapport de sexage*, Lille : Presses Universitaires.
- MILNER Jean-Claude (1976) «Réflexions sur la référence», *Langue française*, 30, 63-73.
- MILNER Jean-Claude (1982) *Ordres et raisons de langue*, Paris : Seuil.
- MILNER Jean-Claude (1989) *Introduction à une science du langage*, Paris : Seuil (Des travaux).
- MOREL Marie-Annick, RIALLAND Annie (1992) «Emboîtements, autonomies, ruptures dans l'intonation française», *Travaux linguistiques du CerLiCO*, 5, 221-243.
- MÜLLER Charles (1970) «Sur les emplois personnels de l'indéfini *on*», *Mélanges Georges Straka, Revue de linguistique Romane, N° spécial 34*, 48-55.
- NYROP Kr. (1930) *Grammaire Historique de la langue française, Tome VI : Syntaxe, Noms et pronoms*, Copenhague : Gyldendalske Boghandel Nordisk.
- OLIVIER Claudine (1986) *Traitement pragmatique des interjections en français*, Toulouse : Thèse 3e cycle.
- PAILLARD Denis (1992a) «Repérage : construction et spécification» *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, Paris : Ophrys, 75-88.
- PAILLARD Denis (1992b) «A propos de *un* en français» *Etudes de linguistique romane et slave*, Cracovie, 475-493.
- PAILLARD Denis, ROBERT Stéphane (1995) «Langues diverses, langues singulières», dans *Langage et sciences humaines : propos croisés, Actes du Colloque "Langues et langages" en hommage à Antoine Culioli (ENS, Paris, 11/12/1992)*, éd. Stéphane ROBERT, Paris : Peter Lang, 117-143.
- PAILLARD Denis, DE VOGÜÉ Sarah (1987) «Modes de présence de l'autre», *ERA 642*, Paris 7, 11-38.
- PARIENTE Jean-Claude (1973) *Le langage et l'individuel*, Paris : Armand Colin.
- PERRET Michèle (1991) «Le système d'opposition *ici, là, là-bas* en référence situationnelle», *LINX, Numéro spécial : Etudes de linguistique française à la mémoire d'Alain Lerond*, 141-160.

PEETERS Bert (1993) «Commencer et se mettre à : une description axiologico-conceptuelle» *Langue française*, 98, 24-47.

PICOCHÉ Jacqueline (1985) «Le schéma actanciel des verbes *endurer, passer, porter, souffrir*» *Actes du IV^e Colloque international sur le Moyen français* (Dir. Anthonij Dees) Amsterdam : Rodopi, 217-225.

PICOCHÉ Jacqueline (1986) *Structures sémantiques du Lexique français*, Paris : Nathan. X

PICOCHÉ Jacqueline (1991) «Structure sémantique du verbe *prendre* en français moderne et en moyen français» *LINX, N° spécial "Etudes de linguistique française à la mémoire d'Alain Lerond"*, 161-177.

POTTIER Bernard (1962) *Systématique des éléments de relation*, Paris : Klincksieck.

POTTIER Bernard (1974) *Linguistique générale : théorie et description*, Paris : Klincksieck.

RAMA Marie (1991) «De quoi je me mêle ?» *Le Gré des langues*, 2, 43-45.

REMI-GIRAUD Sylvianne (1986) «Etude comparée du fonctionnement syntaxique et sémantique des verbes *savoir* et *connaître*», dans *Sur le verbe*, Dir. Sylvianne REMI-GIRAUD, Michel LE GUERN, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 169-306. X

REQUEDAT François (1980) *Les Constructions verbales avec l'infinitif*. Paris : Hachette (Recherches/Applications).

RIVIERE Nicole (1995) «Le sens de *se*», dans Bouscaren et al., Dir., 185-199.

ROY Gérard-Raymond (1976) *Contribution à l'étude du syntagme verbal : étude morphosyntaxique et statistique des coverbes*, Paris : Klincksieck.

SAUNIER Évelyne (1984) *Amorce d'un tour de prendre en quatre-vingts locutions*, Université de Franche-Comté : Mémoire de maîtrise.

SAUNIER Évelyne (1986) *Éléments pour une description du fonctionnement sémantique et syntaxique des verbes passer et tenir*, Université de Franche-Comté : Mémoire de DEA.

SAUNIER Évelyne (1989) «De l'unicité de certains verbes d'emplois variés : polysémie ou ductilité ?», *La notion de prédicat, Collection ERA 642*, 85-115.

SCHMID Annemarie (1991) «*Mettre à toutes les sauces*» *Analyse sémantico-syntaxique des lexies complexe [sic] à base "mettre"*, Paris : Klincksieck. (Recherches linguistiques, 15)

SCHNEIDER Frantz (1989) *Comment décrire les actes de langage : de la linguistique pragmatique à la lexicographie*, Tübingen : Niemeyer.

SCHOGT Henry (1968) «Les auxiliaires en français», *La linguistique*, 2, 5-19.

SCHWARZE Christof (1985) *Beiträge zu einem kontrastiven Wortfeldlexicon Deutsch-Französisch*, Tübingen : Gunter Narr.

SIMATOS Isabelle (1986) *Eléments pour une théorie des expressions idiomatiques : identité lexicale, référence et relations argumentales*. Thèse : Paris VII.

SIMONIN Jenny (1984) «Les repérages énonciatifs dans les textes de presse», dans *La langue au ras du texte*, Lille : PUL, 133-163.

STEFANINI Jean (1962) *La voix pronominale en ancien et en moyen français*, Annales de la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, Gap : Ophrys.

TAULELLE Dominique (1984) *L'enfant à la rencontre du langage*, Bruxelles : Mardaga.

TESNIERE Lucien (1936) «Sur la classification des interjections», *Mélanges P.M. Haskovec*, Brno, 343-352.

VALDMAN Albert (1982) «Français standard ou français populaire : sociolectes ou fictions ?», *The French Review*, Vol LVI, 2, 218-227.

VÄLIKANGAS Olli (1970) «Analyse du verbe *prendre*. Mise en parallèle avec le verbe finnois *ottaa*.», *Neophilologische Mitteilungen*, 71, 388-450.

VANDELOISE Claude (1987) «La préposition *à* et le principe d'anticipation», *Langue française*, 76, 77-111.

VIVES Robert (1984) «L'aspect dans les constructions nominales prédicatives : *avoir*, *prendre*, verbe support et extension aspectuelle» *Linguisticae Investigationes*, 8/1, 161-185.

VIVES Robert (1988) «Lexique-grammaire, nominalisations et paraphrases» *Lexique*, 6, Lille : PUL, 139-156.

VIOLLET Catherine (1988) «Mais qui est *on* ?», *LINX*, 18, 67-75.

DE VOGÜÉ Sarah (1993) «Des temps et des modes», *Le Gré des langues*, 6, 65-91.

DE VOGÜÉ Sarah (1994) «L'effet aoristique», *Langues et langage, Mélanges offerts à Antoine Culioli*, Paris : PUF, 247-259.

X WILLEMS Dominique (1981) *Syntaxe, lexique et sémantique. Les constructions verbales*, Université de Gand, Gent.

WOLANCZYK-KEDZIERSKA Halina (1984) «Etude des emplois du verbe *tenir*», *Neophilologica*, 3, 135-145.

WHORF Benjamin Lee (1969) *Linguistique et Anthropologie*, Paris : Denoël [Traduction de *Language, Thought and Reality* (selected writings) J.B. CARROL éd., Cambridge : M.I.T. Press, 1956].

ZALIZNIAK Anna A. (1991) «De la nature du regret», *Bulag* 17, Université de Franche-Comté, 67-77

Sources Lexicographiques ou autres

[et éventuelles abréviations ou siglaisons correspondantes]

ACADEMIE FRANÇAISE (1694-1935) *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris : Hachette. 2 vol. (8 éditions échelonnées ; le second volume de la 9^e n'est pas paru à ce jour) [DAc]

BESCHERELLE Aîné (1843-1879) *Dictionnaire National ou Dictionnaire universel de la langue française*, Paris : Garnier. 2 vol. (17 éditions ne différant pas pour les verbes qui nous intéressent) [Bescherelle]

BLOCH Oscar, WARTBURG Walther von (1950) *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris : PUF [1^{ère} édition 1932] [DELF]

BOGACKI Krzysztof, LEWICKA Anna, Dir. (1983) *Dictionnaire sémantique et syntaxique des verbes français*, Warszawa : Państwowe Wydawnictwo Naukowe.

CAPUT Josette, CAPUT Jean-Pol (1969) *Dictionnaire des verbes français*. Paris : Larousse.

Dictionnaire Universel français et latin - vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux, (1771), Paris : Compagnie des Libraires Associés, 8 vol. [7^e et dern. éd., 1^{ère} éd. 1704] [TREVOUX]

DAUZAT Albert, DUBOIS Jean, MITTERAND Henri (1993) *Dictionnaire étymologique et historique du français*, Paris : Larousse. (1^{ère} éd. 1964)

DOAN Dominique et al. (1981) *Des femmes dans la maison. Anatomie de la vie domestique*, Paris : Nathan. [Entretiens enregistrés assez fidèlement restitués.] [DFM]

DUBOIS Jean et al. (1973) *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse.

DUPRÉ Paul (1972) *Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain*, Paris : Trévise, 3 vol.

ERNOUT Alfred, MEILLET Antoine (1932) *Dictionnaire étymologique de la langue latine : histoire des mots*, Paris : Klincksieck.

FURETIERE Antoine (1978) *Dictionnaire Universel*, Paris : Robert. (Rédaction 1672-1684) 3 vol. [Furetière]

GAMILLSCHEG Ernst (1969) *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache*, Heidelberg : Carl Winter. [EWFS]

GODEFROY Frédéric (1938) *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes. Du IX^e au XV^e siècle*, Paris : Larousse, 10 vol. (1^{ère} éd. 1901-1906) [Godefroy]

GREIMAS Algirdas Julien (1968) *Dictionnaire de l'Ancien Français (jusqu'au début du XIV^e siècle)*. Paris : Larousse. [DAF]

GUILBERT Louis, LAGANE René, NIOBEY Georges, Dir. (1971-1978) *Grand Larousse de la langue française*, Paris : Larousse. 7 vol. [GLLF]

HATZFELD Adolphe, THOMAS Antoine, DARMESTETER Arsène (1964) *Dictionnaire Général de la Langue Française du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours*, Paris : Delagrave, 2 vol. (1ère éd. 1890-1895), 2 vol. [Hatzfeld]

HUGUET Edmond (1961) *Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle*, Paris : Didier, 7 vol. (Préface : 1925) [Huguet]

IMBS Paul, QUEMADA Bernard, Dir. (1971-1994) *Trésor de la langue française*, Paris : Editions du CNRS. 16 vol. [TLF]

LA CHATRE Maurice de (1852) *Le Dictionnaire Universel, Panthéon littéraire et encyclopédie illustrée*, Paris : Administration de Librairie. 4 ou 2 vol.

LAFLEUR Bruno (1991) *Dictionnaire des locutions idiomatiques françaises*, Paris : Duculot.

LITTRÉ Paul-Emile (1863-1872) *Dictionnaire de la langue française*, Paris : Hachette, 6 vol. [Littré]

PICOCHÉ Jacqueline (1971) *Nouveau Dictionnaire Etymologique du français*, Paris : Hachette, Tchou.

PICOCHÉ Jacqueline (en cours) *Dictionnaire des mots de haute fréquence*. L'auteur nous a fort aimablement donné accès aux articles, encore provisoires, concernant les quatre verbes dont nous traitons, et autorisée à en faire mention.

QUILLET Aristide (1968-1970) *Dictionnaire encyclopédique Quillet*, Paris : Librairie Aristide Quillet, 8 vol. [Quillet]

RAT Maurice (1957) *Dictionnaire des locutions françaises*, Paris : Larousse, 430p.

REY Alain, CHANTEREAU Sophie (1988) *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris : Les usuels du Robert.

REY Alain, Dir. (1992) *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Le Robert, 2 vol. [DHLF]

ROBERT Paul (1951-1966) *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris : Société du nouveau Littré. 6 vol.

ROBERT Paul (1985) *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris : Société du nouveau Littré. 9 vol. [GRobert]¹

ROBERT Paul (1982) *Le Petit Robert*, Paris : Société du nouveau Littré. [PR]

TOBLER Adolf, LOMMATZSCH Erhard (1915-1974) *Altfranzösisches Wörterbuch*, Wiesbaden : Franz Steiner, 10 vol. [TOB-LOM]

WARTBURG Walther von (1967) *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Basel : Zbinden Druck und Verlag AG., 14 premiers vol. [FEW]

¹ Lorsque nous ne précisons pas de date, il s'agit de l'édition de 1985. Autrement, nous différencions le GRobert1985 et le GRobert1966.

Annexes

Les constructions du verbe *mettre* dans le Corpus d'Orléans

Extrait de l'ouvrage de Tine GREIDANUS :
Les constructions verbales en français parlé,
Tübingen : Niemeyer, 1990. p 203-206.

verbe	N	caract. synt. et sém.	construction	n	exemples et commentaire
mettre	446				
		v. à 3 pl.	Nqn V Nqc qp.	93	<i>je casse des oeufs je les mets dans un récipient vous mettez un morceau de beurre dedans ou de l'huile</i> Qp. = prép Nqc (68x) et adv (25x).
			Nqn V Nqc	56	<i>on met du persil quand on n'a pas de fines herbes c'est Luxembourg je crois on met ou Inter mon fils met des disques de grande musique</i> Le complément de lieu est sous-entendu.
			Nqn V Nqc prép Nqc	10	<i>je crois que je mettrais en premier l'ambiance familiale quand la pièce est bien mise dans le mandrin je la serre je mets ma machine en plongée</i> <i>vous savez on met toujours ça sur le rôle de l'instituteur</i>
			Nqn V Nqc à Nqn	4	<i>ils nous ont mis la TVA</i>
			Nqn V Nqc compl. de temps	2	<i>elle met ses rendez-vous quand elle veut</i> Compl. de temps = quand P et à Nqc.
			Nqn V Nqn qp.	37	<i>moi on m'a mis à l'école jusqu'à seize ans les parents les mettent là pour en être débarrassés on les met dans des HLM où ils vont payer de quinze à vingt mille francs</i> <i>je ne vois pas pourquoi que ses parents l'ont mise dans le commerce</i> Qp. = prép Nqc (25x) et adv (12x).
			Nqn V Nqn à inf	4	<i>tu ne veux tout de même pas me dire qu'une femme qu'ils la mettent à faire de la soudure?</i>
			Nqn V compl. de temps pour inf	5	<i>vous mettrez trois semaines pour exécuter un grand (= vitrail)</i> Compl. de temps = Nqc (4x) et adv (1x).
			Nqn V compl. de temps à inf	1	<i>vous mettez quinze jours à l'exécuter</i>
			Nqn V compl. de temps	3	<i>on met une heure</i> Le troisième actant est sous-entendu. Compl. de temps = Nqc.
			Nqc V compl. de temps à inf	2	<i>ça mettra longtemps à changer mais j'espère que ça changera</i> Compl. de temps = Nqc (1x) et adv (1x).
			Nqc V compl. de temps pour inf	1	<i>cette machine merveilleuse qui mettra quelque vingt minutes pour aller d'Orléans à Paris</i>
			Nqc être V é qp.	6	<i>quand la pièce est bien mise dans le mandrin je la serre ensuite les gros animaux sont mis dans des caisses</i> Qp. = prép Nqc (5x) et adv (1x).
			Nqn être V é qp.	1	<i>un avait six ans il a été mis en Maison de l'Enfance avec des petits Français</i>
			Nqc se V qp.	1	<i>il y en a quatre [= pièces] qui se mettent sous la carcasse d'un moteur</i>
		v. pron. à 2 pl. sens locatif	Nqn se V qp.	11	<i>ils se mettent dans la voiture</i> <i>donc par définition ils se mettaient en marge de la société</i> Qp. = prép Nqc (7x) et adv (4x).
			Nqn se V qp.	1	<i>mon pied s'est mis sur le bout de la planche</i>
			Nqc se V	1	<i>des industries qui se sont mises</i> Le complément de lieu est sous-entendu.

verbe	N	caract. synt. et sém.	construction	n	exemples et commentaire
mettre	446				
		v. à 2 pl. sens:supposer	Nqn V que P	3	<i>mettons que le soir elle lave le linge</i>
			Nqn V que Pind	2	<i>mettons qu'ils paieraient 6 000 francs</i>
			Nqn V que Psubj	1	<i>mettons que ce soit utile quoi</i>
			opérateur métadiscursif	100	<i>mettons</i>
			opérateur métadiscursif	8	<i>mettez</i>
		v. à 2 pl. mettre un vêtement, etc.	Nqn V Nqc	10	<i>on met un petit chapeau des bottes ou des tennis</i>
		v. pron. à 2 pl. v. aux.	Nqn se V à inf	20	<i>ils se sont mis à bien parler tout d'un coup alors là on s'y met tous les deux</i> Il y a huit cas de 'y'. Il n'est pas toujours clair si ce pronom provient de 'à inf' ou de 'à Nqc'.
		v. à 2/3 pl. v. support	Nqn V Nqc	4	Il s'agit des unités suivantes: mettre des claques, ~ de l'ordre, ~ de la pagaille, ~ la table.
			Nqn V Nqc à Nqn	1	<i>il nous mettait bien une claque et des fois il nous punissait</i>
			Nqn V Nqc prép Nqc	13	Il s'agit des unités suivantes: mettre qc. à jour (2x), ~ qc. à part, ~ qc. au point, ~ qc. de côté (3x), ~ qc. en cause, ~ qc. en marche, ~ qc. sur le dos de qn., ~ qc. sur pied, ~ du coeur à qc., y ~ un bon coup.
			Nqn V Nqn prép Nqc	3	Il s'agit des unités suivantes: mettre qn. au courant, ~ qn. en contact avec qc., ~ qn. sur pied.
			Nqc V Nqn prép Nqc	3	Il s'agit des unités suivantes: mettre qn. en colère, ~ qn. en rage, ~ qn. en rapport avec qc.
			Nqc V Nqc prép Nqc	1	Il s'agit de l'unité: mettre le frein dans qc.
			Nqc V Nqc	1	Il s'agit de l'expression: en mettre plein les yeux.
			Nqc être Vé prép Nqc	2	Il s'agit des expressions: être mis à l'épreuve, être mis au point.
			Nqn être Vé prép Nqc	1	Il s'agit de l'expression: être mis à la porte.
		v. pron. à 2/3 pl. v. support	Nqn se V prép N	27	Il s'agit des unités suivantes: se mettre à la place de, se ~ à la portée de (3x), se ~ à son compte, se ~ au rang de, se ~ avec qn. (2x), se ~ avec qc., se ~ en colère, se ~ en grève (15x), se ~ en rapport, se ~ en négligé.
			Nqn se V adv	1	Il s'agit de l'unité: se mettre ensemble.
			Nqn se V Nqn	3	<i>il y en a qui à seize ans se mettent vendeuses</i>
			Nqn se V que Pind prép Nqc	1	<i>tant que le gouvernement ne se sera pas mis dans la tête que la femme couturière [...] devrait bénéficier de la Sécurité Sociale de son mari</i>
			Nqn se V de inf prép Nqc	1	<i>mon beau-père [...] qui s'était mis dans la tête d'apprendre le français à un Allemand</i>
			Nqc se V prép Nqc	1	<i>en France il y a eu un petit mouvement politique qui s'est mis là-dedans</i>

Deux réalisations contrastées, avec et sans détachement, de la suite [tjɛ̃lakart]

(1) *Tiens, la carte...*

(2) *Tiens la carte !*

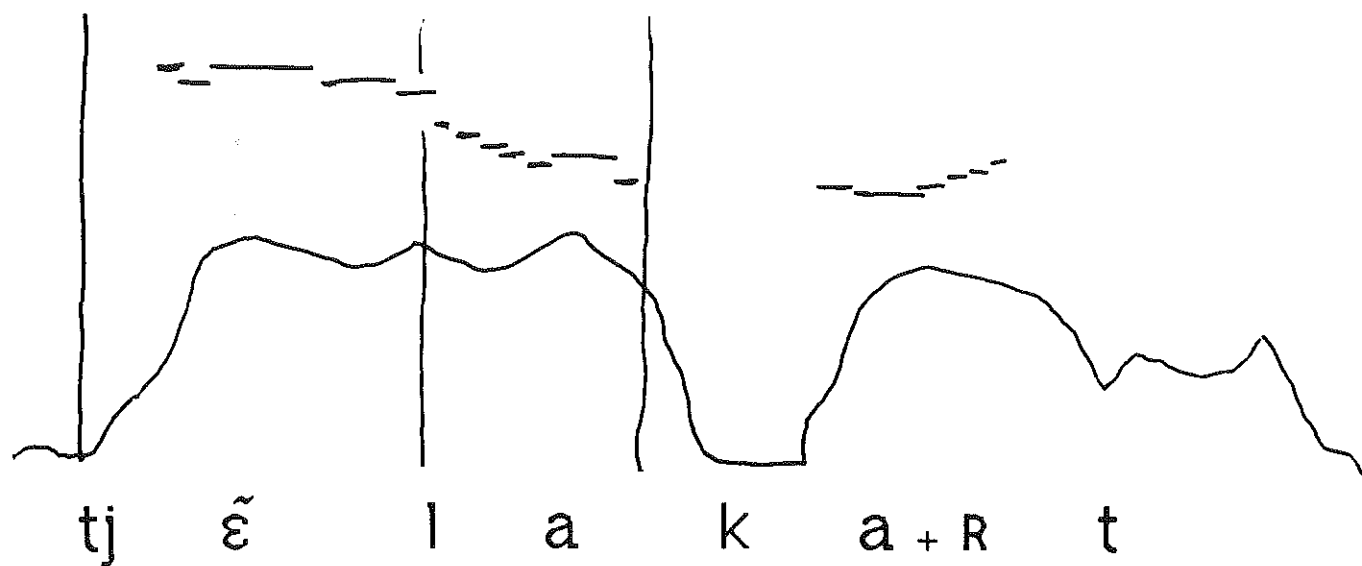
Locuteur : femme, 37 ans.

9/03/1995.

Contextes :

(1) : Le locuteur tend une carte bancaire à l'allocutaire, sur le point de retirer de l'argent au distributeur automatique de billets.

(2) : Le locuteur demande à l'allocutaire de maintenir en place une carte géographique pendant qu'il la punaise au mur.



$\tilde{\epsilon}$: 292 Hz

tj $\tilde{\epsilon}$ = 19 cs

a : 238 Hz

la = 12 cs

1 (Don d'objet)

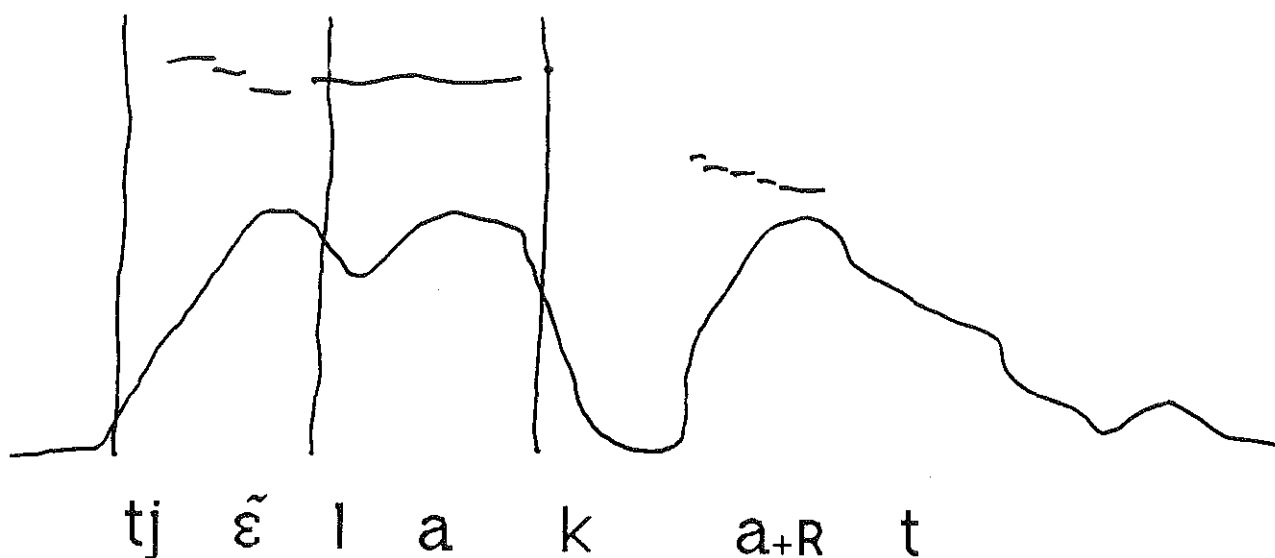
tj $\tilde{\epsilon}$ = 11 cs

$\tilde{\epsilon}$: 292-284 Hz

la = 11,5 cs

a : 292 Hz

2 (Ordre calme)



**Corpus proposé aux locuteurs, contrastant divers emplois de TIENS!
avec la même base phonémique : [tjẽsɔjapo] ou [sɔjapotjẽ]**

- 0a. Fais bien attention en la déplaçant. Tiens son chapeau ! Il va glisser !
0b. Et la troisième marionnette, regarde voir si son chapeau tient !

(X à Y se disposant à partir avec le bébé, sans le chapeau)

- 1a. Vous pique-niquerez, alors ? T'oublies rien ? Tiens, son chapeau... avec ce soleil c'est pas de trop...
1b. Vous avez bien tout ce qu'il faut ? Attends ! t'oublies son chapeau !! Tiens...

(X déchiquetant puis jetant à la tête de Y le chapeau offert par Z)

- 2a. Tiens ! Son chapeau, voilà ce que j'en fais !
2b. Voilà ce que j'en fais, de son chapeau, tiens !

(Monsieur, à propos des folies vestimentaires de Madame)

- 3a. Non je te jure que ça n'a rien à voir avec ce que je dépensais avant. Tiens, son chapeau, il m'a coûté pas loin d'un mois de salaire !
3b. Rien que son chapeau, tiens, il m'a coûté pas loin d'un mois de salaire !
3c. Oh pour ça elle sait s'habiller ! "Tout est dans l'accessoire", c'est sa devise. Eh ben il m'a coûté pas loin d'un mois de salaire, son chapeau, tiens !

(Un monsieur passe et salue cérémonieusement, du chapeau, une personne dont il a causé la ruine)

- 4a. Quand je vois ça, tiens, son chapeau, moi je lui ferais bien bouffer !
4b. Quand je vois ça, moi je lui ferais bien bouffer, tiens, son chapeau !
4c. Quand je vois ça, moi je lui ferais bien bouffer, son chapeau, tiens !

Qu'est-ce qu'on pourrait vite lui cacher avant qu'il revienne ?

- 5a. Je sais pas moi... Tiens, son chapeau !
5b. Un truc qu'il voie pas tout de suite... Son chapeau, tiens !

Qu'est-ce que tu crois qu'il emmènerait sur une île déserte du pacifique ?

- 6a. Tiens, son chapeau ! Terre à terre comme il est...
6b. Son chapeau, tiens ! Pas fou le mec.

[NB / ici *Tiens !* est rapprochable de *pardi !*]

(Monsieur arrivant après le départ précipité d'un autre monsieur, bien connu du premier)

- 7a. Tiens ?! Son chapeau ! ...Il est venu ici ? Tu le connais bien ?
7b. Mais c'est son chapeau ?... Tiens ?!

Inspecteur : *Et c'est là qu'en soulevant le corps de la victime, on a trouvé le chapeau du guide.*

Le Commissaire :

- 8a. Tiens !? Son chapeau ?
8b. Son chapeau ? Tiens !

Même contexte :

- 9a. Tiens tiens ! son chapeau...
9b. Son chapeau ? Tiens tiens...

Monsieur le Préfet a égaré son chapeau !

(à Monsieur le Maire qui l'a trouvé dans un endroit peu recommandable)

Le maire (finement) :

- 10a. Tiens donc ! Son chapeau !
10b. Son chapeau ? Tiens donc !

Durée des arrêts ou des pauses, en centisecondes

		Irène	Evelyne	François	Laurent	Jean-Paul	Nombre de pauses	Durée minimale	Durée moyenne
0a	<i>T - son</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
0b	<i>peau - T</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
1a	<i>T - son</i>	0	0	8	0	0	1	8	1,6
1b	<i>peau - T</i>	29	15	15	0	11	4	11	14
2a	<i>T - son</i>	0	0	25	0	0	1	25	5
2b	<i>peau - T</i>	0	8	0	0	0	1	8	1,6
3a	<i>vant - T (non pert.)</i>	45	65	78	40	54	5	40	56,4
"	<i>T - son</i>	0	0	0	0	39	1	39	7,8
3b	<i>peau - T</i>	0	0	20	0	0	1	20	4
"	<i>T - il</i>	0	30	96	0	27	3	27	30,6
3c	<i>peau - T</i>	0	9	16	0	0	2	9	5
4a	<i>ça - T</i>	0	0	17	0	0	1	17	3,4
"	<i>T - son</i>	0	10	56	9	17	3	9	18,4
4b	<i>ffer - T</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
"	<i>T - son</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
4c	<i>peau - T</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
5a	<i>T - son</i>	0	11	0	0	45	2	11	11,2
5b	<i>peau - T</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
6a	<i>T - son</i>	8	34	34	0	0	3	8	15,2
6b	<i>peau - T</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
7a	<i>T - son</i>	12	11	54	55	22	5	11	30,8
7b	<i>peau - T</i>	79				58		58	68,5
8a	<i>T - son</i>	53	10	120	40	11	5	10	46,8
8b	<i>peau - T</i>	98	88	155	51	47	5	47	87,8
9a	<i>TT - son</i>	0	19	86	34	57	4	19	39,2
9b	<i>peau - TT</i>	90	84	78	54	113	5	54	83,8
10a	<i>TDonc - son</i>	0	6	52	53	0	3	0	22,2
10b	<i>peau - TDonc</i>	32	51	107	58	52	5	32	60

Variation de hauteur sur la syllabe [tjɛ̃] (en quarts de ton)

	Irène	Evelyne	François	Laurent	Jean-Paul	MOYENNE
0a	.=	.=	.=	.=	.=	0
0b		.+8	.+7	.=	.-4	.+2
1a	.=	.=	.-2	.=	.-12	.-3
1b		.-1	.-1	.=	.-12	.-3,5
2a	.-2	.-1	.-8	.-11	.-8	.-6
2b		.=	.=	.(-18 +4) -14	.-6	.-4
3a	.-2	.-5	.=	.-10	.-3	.-4
3b		.=	.+10	.=	.-8	≈ 0
3c		.+2	.+	.+1	.-2	.+0,5
4a	.=	.+1	.-1	.-4	.+	.-1
4b	.+1	.+2	.-6	.-2	.=	.-1
4c		.+2	.+2	.+	.-8	.-0,5
5a	.-2	.-6	.=	.-	.(+4-6) -2	.-2
5b		.-2	.+6	.=	.-16	.-3
6a	.-1	.+6	.(-2+1)-1	.-12	.-4	.-2,5
6b		.-2	.+1	.-1	.-9	.0
7a	.+18	.+14	.+9	.+28	.+34	.+20,5
7b		.+6			.+36	.+21
8a	.=	.-20	.+11	.(+14-20)-6	.-24	(deux valeurs ≠)
8b		.+6	.-18	.+14	.(-10+24)+14	.-32 (deux valeurs ≠)
9a (T1)	.+1	.-3	.=	.-2	.-2	.-1
9a (T2)	.-	.-6	.-1	.-8	.(+4-10)-6	.-4
9b (T1)		.-4	.-2	.+8	.=	.(-4+2)-2
9b (T2)		.-18	.-6	.=	.+1	.-10
10a (T)	.=	.-1	.-10	.-10	.-6	.-5,5
10a (D)	.-6	.=	.-4	.-2	.-6	.-3,5
10b (T)		.=	.-1	.-2	.-3	.-1,5
10b (D)		.-2	.=	.-10	.-6	.-12

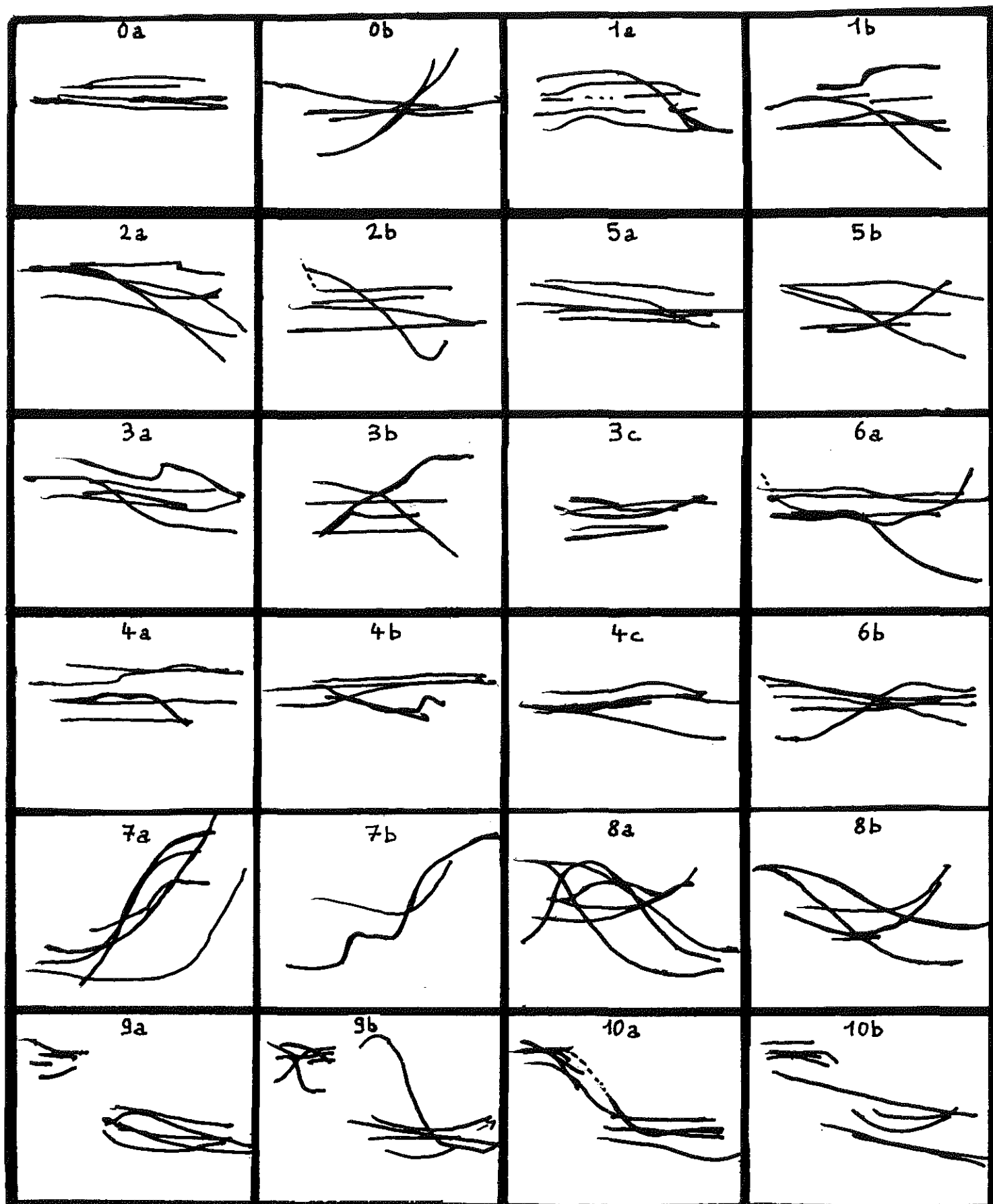
Différence d'intensité (en dB) et de durée (en cs, *tiens*>*son*) entre *tiens* et *son*

	Irène	Evelyne	François	Laurent	Jean-Paul	MOYENNE
0a	T-1dB	T-3dB	T+3dB	T+2dB	T+9dB	.+2dB
1a	T+2dB	T-3dB	T+5dB	T+4dB	T+7dB	.+3dB
3a	T+3dB	T=	T+6dB	T+3dB	T+8dB	.+4dB
5a	T+6dB	T+6dB	T+3dB	T+6dB	T+3dB (hés sur T)	.+5dB
0a	1,6cs	2,9cs	2,6cs	5,8cs	4,5cs	3,5cs
1a	7,2cs	11,1cs	10,3cs	8,4cs	19cs	11,2cs
3a	2,9cs	10cs	5,9cs	19cs	10,2cs	9,6cs
5a	6,3cs	11,6cs	6,4cs	10,6cs	55,5cs (hés sur T)	8,7cs (sans JP)

Exemples de paramètres dont on peut postuler la pertinence dans la réalisation du détachement

	Irène					Evelyne					François					Laurent					Jean-Paul				
	Pente T	≠ Haut	Arrêt	Intens.	Durée	Pente T	≠ Haut	Arrêt	Intens.	Durée	Pente T	≠ Haut	Arrêt	Intens.	Durée	Pente T	≠ Haut	Arrêt	Intens.	Durée	Pente T	≠ Haut	Arrêt	Intens.	Durée
	T-son		en cs	T/son	T/son	T-son		en cs	T/son	T/son	T-son		en cs	T/son	T/son	T-son		en cs	T/son	T/son	T-son		en cs	T/son	T/son
	(1/4ton)					(1/4ton)					(1/4ton)					(1/4ton)					(1/4ton)				
0a	—	.4	0	.-1dB	.+1,6cs	—	.-1	0	.-3dB	.+2,9cs	—	.+2	0	.+3dB	.+2,6cs	—	.+2	0	.+2dB	.+5,8cs	—	.+2	0	.+9dB	.+4,5cs
1a	—	.-10			.+7,2cs	—	.-5			.+11,1cs	—		8		.+10,3cs	—					—				.+19cs
3a	—					—	.+10			.+10cs	—			.+6dB		—			.+6dB	.+19cs	—				.+10cs
5a	—			.+6dB		—		11	.+6dB	.+11,6cs	—				.+6,4cs	—				.+10,6cs	—				(hésitation)

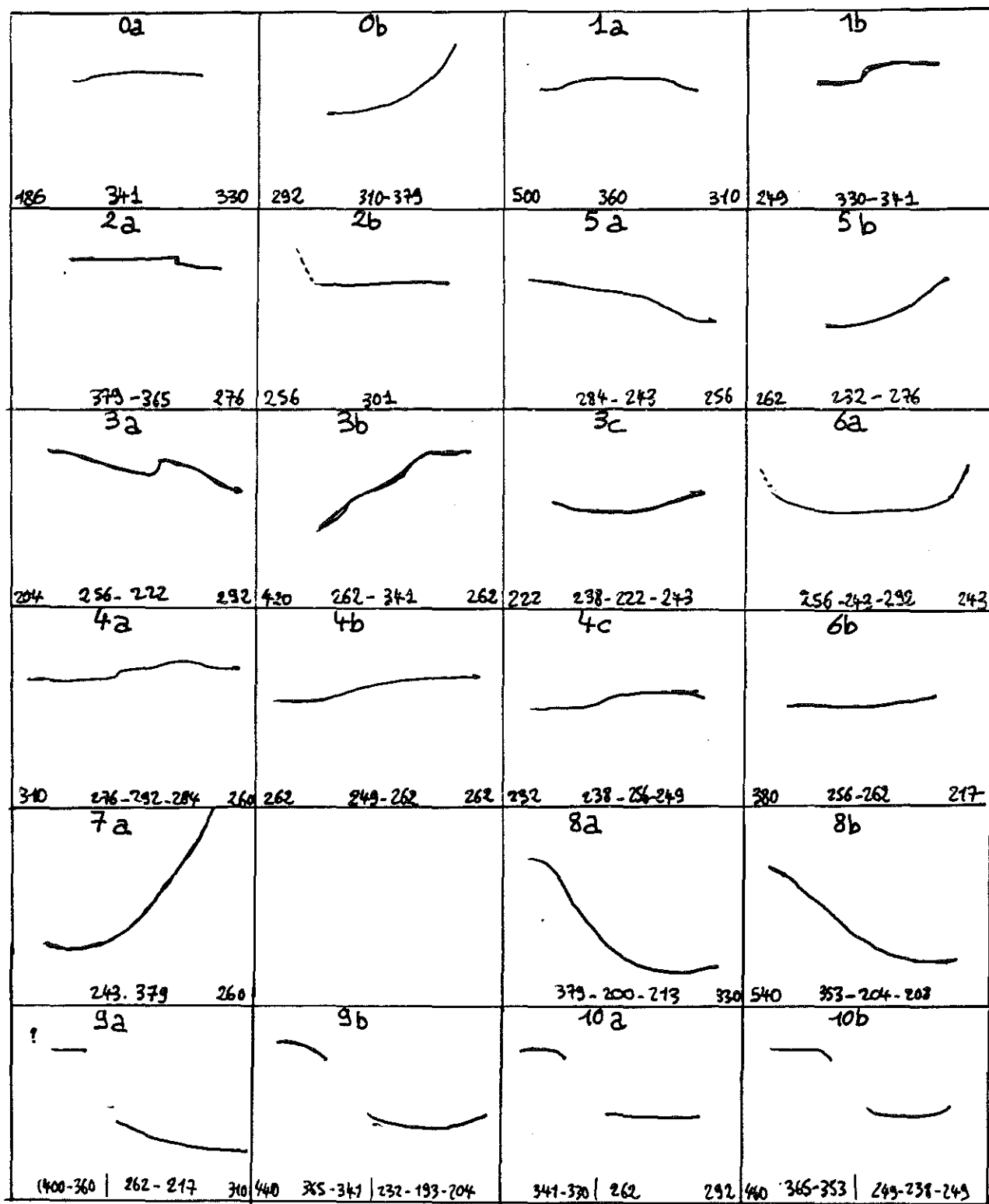
Superposition des courbes des cinq locuteurs



IRENE

0a 	0b 	1a 	1b 
292 353 301	243 284-365	480 379 281	249 320-310
2a 	2b 	5a 	5b 
(243-04) 379-341-353 301	217 238	186 310-292 217	400 256-238
3a 	3b 	3c 	6a 
353 232-222 213	243 176 176	176 457-165	173-167 160
4a 	4b 	4c 	6b 
243 217 193	262 227-238 213	189 196-208-204	390 269-256 208
7a 	7b 	8a 	8b 
200-189-320 193	379 160-142-189	341-353-341 292	550 204-196-243
9a  	9b 	10a 	10b  
330-341 222-213-217 (217-470)	301-262 340-370-167-182	379 292-249-256 (345-460)	375 232-213-222

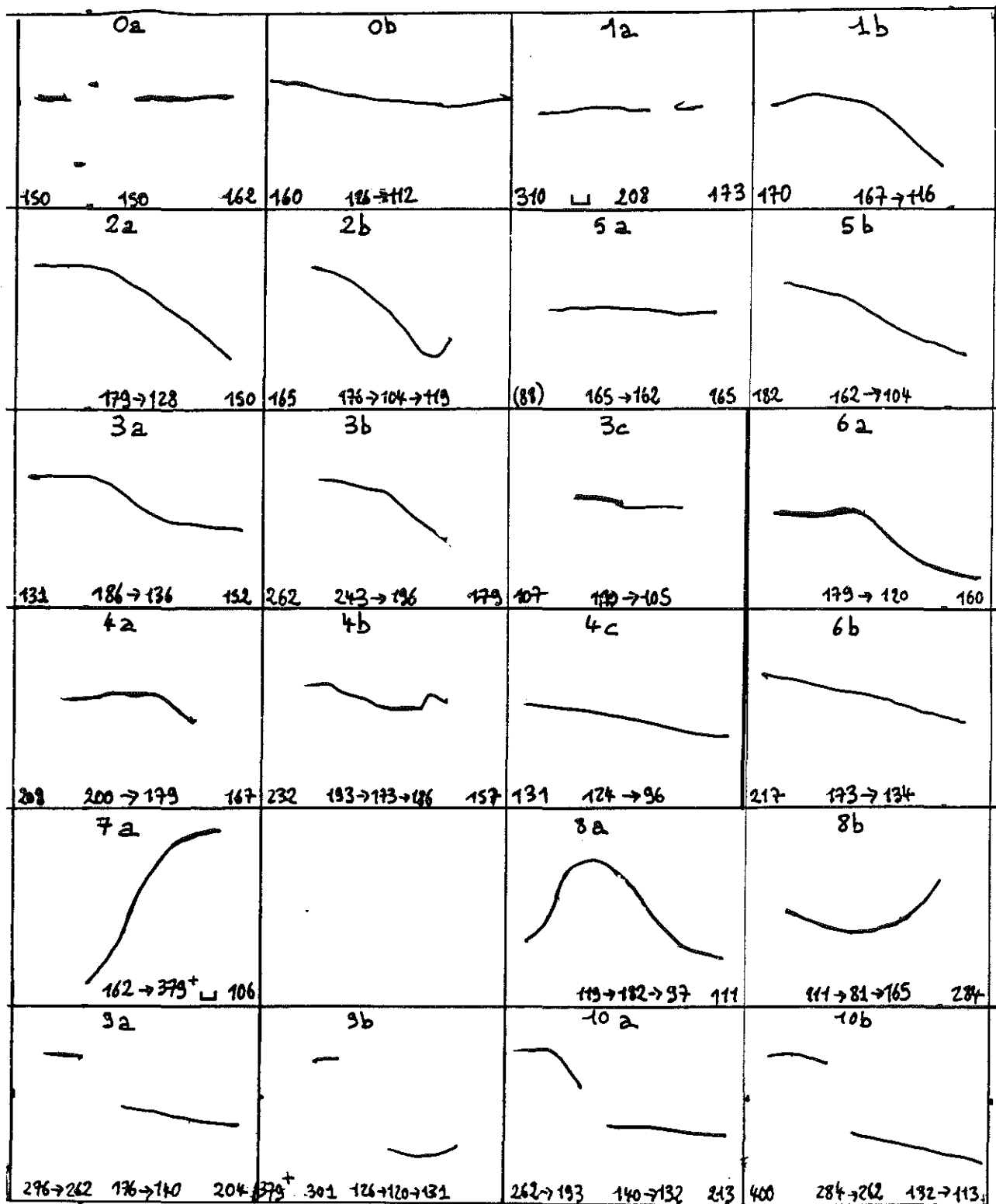
EVELYNE



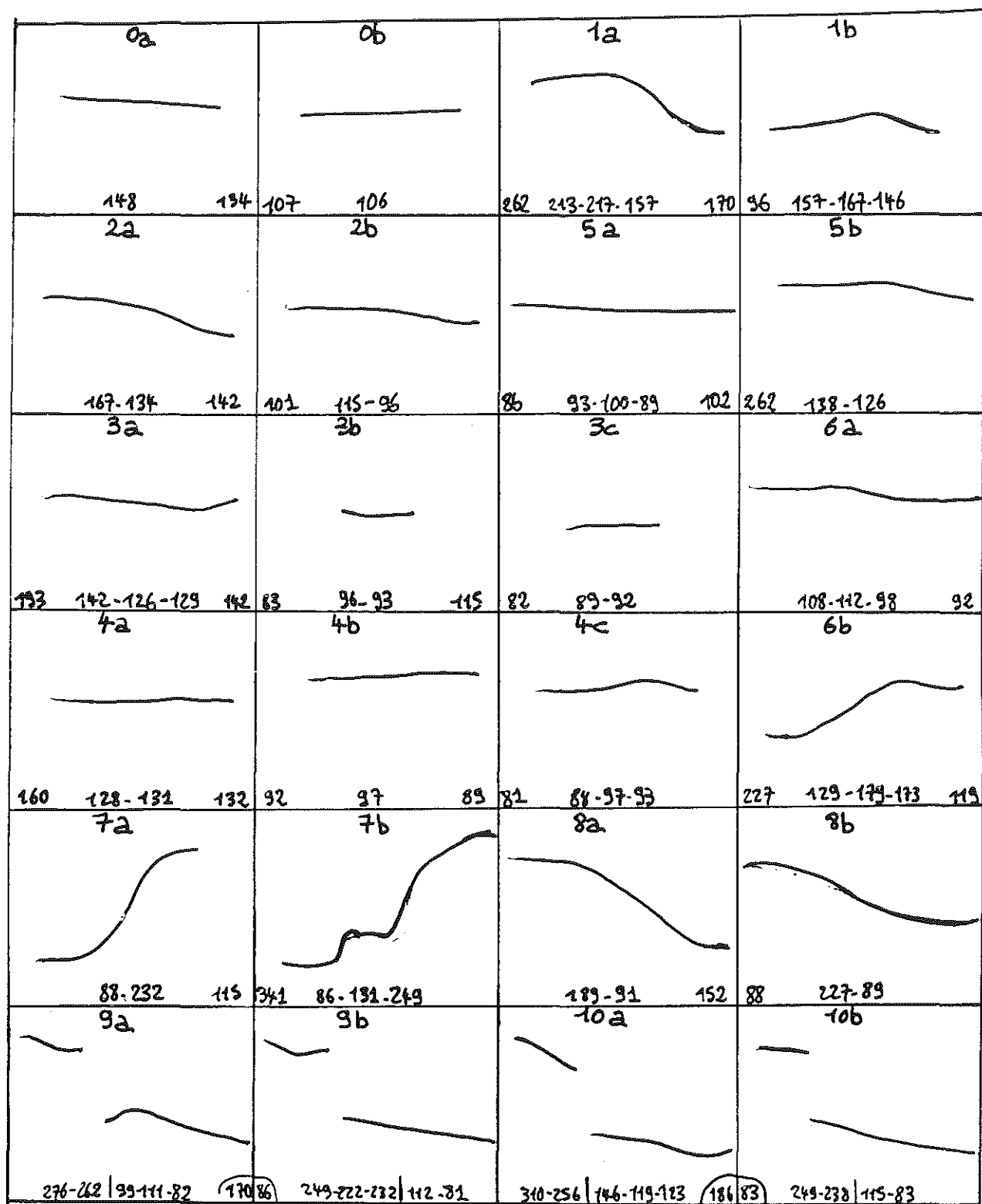
FRANÇOIS

0a	0b	1a	1b
			
104 146 152 115 107	204 150-142 138 101 129		
2a	2b	5a	5b
			
157-121 107 115 129	93 93 92 176 113		
3a	3b	3c	6a
			
123 89 93 131 101 88 96 102-107	110-102-107 107		
4a	4b	4c	6b
			
124 110-106 104 123 123-102 106 107 111-113	142 113-107 111		
7a		8a $\frac{1}{2}$	(8b)
			
144-185 115		84-82-115 124 85-88-104 93 101 80-120?	
9a	9b	10a	10b
			
152 93-85 150 227 124-157 85	193-148 121-107 168 104 167-152 152-113		

LAURENT



JEAN-PAUL



TIENS! DANS LES 240 CONTEXTES DE TRANSMISSION D'OBJET DE CINQUANTE PIECES D'EUGENE LABICHE

T = Tiens, tenez
V = Voici, voilà
V dét N = Voici/voilà le, un, votre, ton, deux... N
Pro V = le, la, les, en voici/voilà
P = Prends, prenez
Ø = Pas de marque particulière
(II, 4) = Acte II, scène 4
(6) = Scène 6 d'une pièce en un acte.
() = indications de scène de Labiche
[] = nos commentaires

Bourg. <-> Dom. = interactions entre bourgeois ou petits nobles (maîtres, invités des maîtres...) et domestiques ou gens de maison.

Sup. <-> Inf. = interactions entre deux personnes de statut inégal (client - garçon ; parents - enfants ou neveux ; locataire ou propriétaire - concierge ; bourgeois - coiffeur...)

	Bourg. -> Dom.	Sup. -> Inf.	Egaut	Dom. -> Bourg.	Inf. -> Sup.
♦ BOQUET PERE ET FILS 1840 Pierre [<i>Garçon de bains</i>] (lui [<i>à Colombin, client</i>] offrant un verre d'eau) - Voici votre septième. (I,4)				V dét N	
Gustave - Tu es discret ? Pierre - Comme un sourd-muet. Gustave - Tiens porte cette lettre à M. Berthelot. (II,9)	T				
♦ LES CIRCONSTANCES ATTENUANTES 1842 Valory - Surtout, pas un mot de mon arrivée à personne ! (<i>Vaslin [le concierge] redescend la scène</i>) Tiens, voilà pour payer ton silence. (<i>Il lui présente une bourse</i>) Vaslin - Une bourse ! Ah ! Monsieur... (I)		T, V			
Valory - Oui, entre gens comme nous, ces sortes de précautions sont de pures formalités ; mais pour notre acte de société... prenez toujours, j'y tiens... on ne sait ce qui peut arriver. (<i>Mme de Brée serre le reçu dans sa poche de domino, en le froissant.</i>) (6)			P		
Madame de Brée - Oui, mais cette lettre ne vient pas... elle ne viendra pas... Valory (<i>la présentant à Mme de Brée [...]</i>) - La voici ! (17)			Pro V		
♦ L'HOMME DE PAILLE 1843 Adeline (<i>introduisant Julien, domestique</i>) - Entrez donc, monsieur Julien, voici votre maître. Julien - Une lettre très pressée pour... Chamvillers (<i>lisant la suscription</i>) - Pour mon ami Cambiac, c'est bien... (4)				Ø	
Madame de Lanjoie - Depuis fort longtemps, vous m'avez promis des vers pour mes tablettes, monsieur Billaudin ; je les attends toujours. Billaudin [...] - Vous ne les attendrez plus, belle dame, car les voici. (7)			Pro V		
Cambiac - Ah ça ! quel amphigouri me faites-vous là ? Chamvillers - C'est que la chose est assez difficile à expliquer... Figurez-vous... Au fait, tenez, vous comprendrez mieux en lisant ceci vous-même. (<i>Il tire le livre de sa poche et le donne à Cambiac.</i>) (14)			T (valeur mixte)		
♦ LE ROI DES FRONTINS 1845 Frontin [<i>Domestique attiré, à Thomas, paysan, qu'il "enrôle"</i>] ; Frontin tutoie Thomas qui le vouvoie] - Mais, j'y pense, il te faut une entrée ; tiens... (<i>lui remettant un papier</i>) Tu remettras ce papier à M. Arthur de Bethmont ; c'est un ancien certificat à moi... (I,3)		T			
Thomas - C'est moi !... votre valet de confiance. Arthur - Mon valet de confiance que je ne connais pas. Thomas - Oh ! ça ne fait rien, voilà le papier. Arthur (<i>prenant le papier</i>) - Voyons... Un certificat ? (I,4)				V dét N	
Arthur (<i>appelant de sa chambre</i>) - Frontin !... (<i>Thomas s'approche de la porte</i>) Tiens ! [<i>il lui jette son habit</i>]. (I,8)	T				

	Bourg. -> Dom.	Sup. -> Inf.	Egaux	Dom. -> Bourg.	Inf. -> Sup.
Sérigny (<i>lui [à Thomas, qu'il prend pour un gentilhomme comme lui] remettant la lettre qu'il a écrite</i>) - Tenez, soyez assez bon pour faire porter cette lettre à son adresse, tout près d'ici, à Bagatelle. (I,9)			T		
L'huissier (<i>entrant par la droite</i>) - Monsieur le rapporteur, c'est un prisonnier qu'on amène... Il a été arrêté [...] sur ce rapport du lieutenant de police. (<i>Il le lui donne</i>) (II,3)					Ø
Thomas [<i>à Frontin</i>] - Au fait, je peux me confier à vous... vous êtes mon bienfaiteur... [...] (<i>Il lui remet les papiers</i>) Allez... Moi, je vais tisonner... Faut que ça flambe. (II,4)					Ø
Frontin (<i>à part</i>) - Qu'est-ce que je pourrais bien lui donner en échange... Ah ! mes certificats !... (<i>Thomas revient à Frontin</i>) Je m'en accorderai d'autres. (<i>Haut, lui remettant ses certificats</i>) Tiens, brûle. (II,4)		T			
Dumarsay [<i>avocat, à Thomas</i>] - (<i>Il remonte au fond et prend la robe et le bonnet d'avocat</i>) Prends cette robe d'avocat... avec ça, on passe partout... (<i>Thomas la prend [...]</i>) Ou plutôt, attends ! (<i>Il va à son bureau, et écrit un papier</i>) «Laissez passer...» (<i>Le lui remettant</i>) Songes-y bien, ton intérêt me répond de ta discrétion ! (II,8)		P Ø			
Thomas - [...] Ils ont farfouillé... Ils ont trouvé mon passeport avec mon signalement... «Oeil en amande, nez engageant...» (<i>Il remet les papiers à Arthur qui les parcourt</i>) Et ils ont reconnu [...]. (II,16)				Ø	
Dumarsay - Monsieur de Sérigny, votre épée... Sérigny (<i>hésitant</i>) - Comment ! Dumarsay - C'est la règle. Sérigny - Allons !... (<i>Il remet son épée à l'huissier qui s'est approché</i>) [...] Thomas (<i>à l'huissier</i>) - Eh ! l'ami, rendez, rendez l'épée ! (<i>L'huissier remet l'épée à Sérigny, et sort à droite.</i>) (II,18)		Ø			Ø
♦ MADEMOISELLE MA FEMME 1846 Sallanches (<i>Ôtant son habit</i>) - Va me chercher un habit tout de suite... Félix (<i>allant pour sortir</i>) - Oui, monsieur. Sallanches - Attends donc !... Tiens, prends celui-ci... fais-le sécher... Félix (<i>prenant l'habit</i>) - Oui, monsieur. (5)	T, P				
Madame de Noirmont - Qui vient là ?... que voulez-vous ? Pierre (<i>apportant une lettre</i>) - Une lettre pour Mademoiselle. (10)				Ø	
Pierre (<i>entrant par le fond à gauche, et portant un écrin. Avec mystère</i>) - Pour Mlle de Rochat, de la part de M. de Sallanches. (14)				Ø	
♦ UNE CHAÎNE ANGLAISE 1848 [<i>Doublemard est amoureux de Victorine et lui fait la cour.</i>] Victorine (<i>baissant les yeux</i>) - Dame ! Monsieur... C'est mon devoir. Doublemard - C'est ton devoir !... Ah ! tu as bien dit ça ! (<i>Avec passion</i>) Tiens ! Victorine !... je vois un cheveu sur ton épaule ! Victorine - C'est possible... Mais on ne touche pas... Ah !... tenez, monsieur, voici vos lettres et vos journaux. Doublemard - Petite sauvage ! (I,2)				T, V dét N	
Doublemard [<i>à son beau-père</i>] (<i>lui indiquant son gilet</i>) - Voyons, mettez votre gilet... le rendez-vous est pour onze heures, et il en est dix et demie. Charençon - Dix heures et demie ! Vous avancez, Doublemard. Doublemard - Du tout ! je vais très bien. (<i>Lui montrant son gilet.</i>) Tenez... votre gilet. Charençon - Je veux bien mettre mon gilet... mais il n'est pas dix heures et demie. (I,3)			T (Valeur mixte)		
Victorine [<i>apportant l'habit de Doublemard</i>] - V'là votre habit. Doublemard - Merci. (<i>Continuant</i>) Qu'un père adoré... Victorine - Votre cravate. Doublemard - Ah ça ! veux-tu me laisser tranquille ! (I,5)				V dét N Ø	
Doublemard (<i>Au valet</i>) - Ce billet à mon gendre, sitôt qu'il rentrera. (II,9)	Ø				
Edouard [<i>à son beau-père</i>] (<i>choisissant un cigare</i>) - Que vous êtes enfant !... fumez-vous ? Charençon - Non... quelquefois... qu'est-ce que ça vous fait ? Edouard - J'aurais l'honneur de vous offrir un cigare... tenez, en voici un que je crois bon. (II,11)			T, pro V		
Edouard (<i>À Victorine [femme de chambre]</i>) - Tiens, vingt louis pour toi et vingt baisers pour ta maîtresse. (<i>Il l'embrasse et lui remet une bourse.</i>) (III,8)	T				
♦ HISTOIRE DE RIRE 1848 Pascal (<i>entrant</i>) - Monsieur, une lettre de Paris. (3)				Ø	

	Bourg. -> Dom.	Sup. -> Inf.	Egaux	Dom. -> Bourg.	Inf. -> Sup.
Armand [à Cliquet, un rival] - Comment ! Pardon... je l'ignorais... (Lui remettant son fusil) Ah ! votre fusil. (6)			Ø		
Cliquet - Qu'est-ce que vous dites ? Armand - Voyez vous-même !... (Il lui présente la lettre apportée par Pascal). (14)			Ø		
♦ AGENOR LE DANGEREUX 1848 Bénévent - Qui ça ? Pierre - Eh bien ! le voyageur... voici sa carte. (4) Agénor (remettant une pièce d'or à Pierre) - Tiens ! (8)	T			V dét N	
Pierre - Qu'est-ce que c'est que ça ? Agénor - C'est une petite fleur bleue qui veut dire : Donnez-moi vingt sous... Les voici. Pierre - Ah ben ! je la cultiverai cette fleur-là... (8)	Pro V				
Bénévent (lui [à Agénor] remettant son paletot) - Voici votre pardessus. (12)			V dét N		
Chapuis - Monsieur ! Agénor - Monsieur ! Chapuis - Voici ma carte. (14)			V dét N		
♦ A BAS LA FAMILLE 1848 Godard [à son petit-neveu] - Tu viens me demander ma corderie... du moment que c'est pour une bonne oeuvre... tiens, voici la clé de la porte qui donne sur la rue... tu les feras entrer par là... de l'autre côté. (10)		T, V dét N			
♦ MADAME VEUVE LARIFLA 1849 Madame Larifla (Remettant les bouquets à Jeannette) - Tiens, débarrasse-moi de ça. (3)	T				
♦ LES MANCHETTES D'UN VILAIN 1849 Bettina [camériste, à Panari, bibliothécaire, qui vient de lui proposer le mariage; tous deux sont employés du palais] - Il est d'une niaiserie... et si je ne l'encourage pas un peu... (Haut.) Tenez, monsieur, voici ma main, on vous permet de l'embrasser. (1,2)			T, V dét N		
♦ RUE DE L'HOMME ARME, N° 8 BIS 1849 Follembuche - Garçon ! nous n'avons pas de fourchettes ! Cliquet - Voilà ! voilà ! Chevillard (prenant les couverts des mains de Cliquet) - Tu vois, on n'a pas de fourchettes... on t'appelle !... Mais va-t-en donc ! (1,8)					V
Chevillard (descendant et remettant son fusil à Grenouillard) - Voilà ! Grenouillard (étonné) - Qu'est-ce que c'est que ça ? Chevillard - Vous avez dit : Aux armes ! (II,8)			V		
Grenouillard - Cliquet ! Cliquet - Monsieur ? Grenouillard - La bouffarde à papa ! Cliquet - Voilà, monsieur ! (Apportant une pipe, qu'il prend sur le guéridon). (III,5)					V
Grenouillard - Flatteur... Cliquet ! Cliquet - Monsieur ? Grenouillard - Donne-moi le tabac. Cliquet - Voilà, monsieur ! (Il lui donne un petit paquet de tabac dans du papier qu'il tire de sa poche.) (III,5)					V
Grenouillard - Cliquet ! Cliquet - Monsieur ? Grenouillard - Du feu ! Cliquet - Voilà, monsieur ! (Il s'approche de Grenouillard et lui présente sa pipe, à laquelle celui-ci allume la sienne). (III,5)					V
Cliquet (entrant vivement par la droite, le plat de raie à la main) - Voici la raie... au beurre noir. (Il pose le plat sur le guéridon). (III,9)				V dét N	
[Crevette est le portier de Chevillard. Ils se disputent. Chevillard vouvoie Crevette qui le tutoie en retour.] Chevillard - Insolent ! sortez !... je vous chasse... vous ne faites plus partie de ma maison. Crevette - Ah ! c'est comme ça... eh bien ! j'y reste, dans ta maison !... Chevillard - Ah ! c'est trop fort ! [...] Crevette - ... et je cracherai par terre, si ça me fait plaisir... comme ça... (Il crache plusieurs fois par terre) Ah !... (fil allait pour sortir, revenant vivement et mettant une pièce de monnaie dans la main de Chevillard) Tiens, voilà ton denier à Dieu ! (Il sort fièrement par le passage de gauche.) (IV, 5)					T, V dét N

	Bourg. -> Dom.	Sup. -> Inf.	Egaux	Dom. -> Bourg.	Inf. -> Sup.
♦ <i>UN GARÇON DE CHEZ VERI 1850</i> Madame Galimard [à son mari] (une petite bouillotte à la main) - Tenez, voici votre eau. Galimard (la prenant) - Merci, ma bonne ! (5)			T, V dét N		
Alexandre (offrant son bouquet à Madame Galimard et l'embrassant) - Ma cousine, voulez-vous me permettre de vous souhaiter ?... [...] Madame Galimard (examinant son bouquet) - Ah ! les beaux camélias !... Alexandre, ce n'est pas bien : vous avez fait des folies. Alexandre - Vous êtes si bonne pour moi ! Madame Galimard (mystérieusement) - De mon côté, je me suis occupée de vous... Alexandre - Comment ? Madame Galimard (tirant de sa poche un porte-cigares) - Tenez !... vilain fumeur ! (6)			Ø T		
[Antony est cuisinier chez Galimard, et croit reconnaître en lui son père ; il se comporte affectueusement avec lui.] Antony (courant après Galimard) - Un instant, vous ne sortirez pas comme ça ! Galimard - Comment ? Antony - Le temps est pluvieux... vous n'êtes pas couvert ! Galimard - Bah ! bah ! Antony - Ah ! c'est que vos jours ne vous appartiennent plus, maintenant ! (Lui donnant un vieux carrick qu'il prend dans son paquet) Tenez, enveloppez-vous, bon vieillard ! là ! comme ça ! (Il l'arrange) Croisez sur la poitrine !... tous les boutons ! tous les boutons ! (13)				T	
Madame Galimard (remettant [à Antony] le paquet, qu'elle a renoué) - Tiens, va-t-en ! je ne veux plus te voir. (14)	T				
♦ <i>UN BAL EN ROBE DE CHAMBRE 1850</i> Vertgazon - Mais tu m'ennuies, mais tu m'agaces... mais tu me portes sur les nerfs ! Ma robe de chambre, drôle ! Félix (la lui passant) - Voilà, m'sieu. (5)				V	
Vertgazon - Prends ma perruque et donne-moi mon bonnet de coton. Félix (lui offrant son claque) - Non, m'sieu, votre claque. Vertgazon - Des claques ; en voilà, animal ! (Il lui donne une tape). (5)				Ø	
Vertgazon - Mon bonnet de nuit ! Félix - Voilà ! (5)				V	
Vertgazon - Donne-moi ma robe de chambre. (Il ôte son paletot) Félix (apportant un habit noir) - Votre robe de chambre ; c'est-à-dire... Voilà... (Il lui passe son habit). (5)				V	
Vertgazon - Ma perruque ! Félix - Elle est par là !... Voici votre claque.				V dét N	
♦ <i>LES PRETENDUS DE GIMBLEITE 1850</i> Lambrequin - Viens ici que je t'embellisse un peu. Barnabé - Moi ! Lambrequin - Tiens, prends mes gants. Barnabé (mettant les gants) - Oh ! bon bourgeois ! (11)	T, P dét N				
Nitouche - Mademoiselle, je suis le fils de papa qui est fermier à Cocarneau en Beauce, département d'Eure-et... (Tirant un papier de sa poche et le donnant à Lambrequin [père de la jeune fille].) Tenez, soufflez-moi. (Reprenant) D'Eure-et-Loir. (17)			T		
♦ <i>MAM'ZELLE FAIT SES DENTS 1851</i> [Gudule est une domestique totalement atypique. Elle s'adresse ainsi à son maître : «Vous avez gobé ça... ah ! vous êtes ben de vot' pays, allez !» (21) Au lieu de «Madame est servie», elle clame : «A table !» (23)] Gudule [à Turpin, bourgeois ami de la famille] (lui mettant la casserole dans les mains) - Tenez, tournez ça ! vous ! (18)				T	
♦ <i>UN CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE 1851</i> Vézinet [invité, à Virginie, bonne] (Remettant son carton à Virginie) - Tenez, portez ça dans la chambre de la mariée... c'est mon cadeau de noces... (1, 2)	T				
Fadinard (bourgeois) (lui [à Emile, lieutenant] offrant une pièce d'or) Voilà ! (1,5)			V		
Fadinard (lui [à Amélie, bourgeoise] offrant le morceau de chapeau) Tenez, madame... voici l'échantillon... et en visitant les magasins... (1,8)			T		
Emile - Vous ne voyez donc pas que Madame est mourante !... Eh bien... ce verre d'eau !... Fadinard (lui offrant le verre) - Voilà... (1,8)			V		

	Bourg. -> Dom.	Sup. -> Inf.	Egaux	Dom. -> Bourg.	Inf. -> Sup.
Nonancourt (<i>remettant le myrthe à Bobin [son neveu et commis]</i>) Tiens ! prends ça... j'ai une crampe ! (II,3)		T, P			
Bobin (<i>Passant le myrthe à Vézinet [qui est sourd]</i>) Prends ça, j'ai envie de pleurer... (II,3)			P		
Vézinet (<i>Remettant le myrthe à Nonancourt</i>) Tenez, père Nonancourt. (II,3)			T		
La baronne (<i>lui [à Fadinard, qu'elle prend pour un ténor célèbre] remettant gracieusement une fleur</i>) - Voici, monsieur, je paye comptant. (III,5)			V		
La femme de chambre (<i>entrant</i>) - Monsieur, voilà le chapeau. (III,10)				V dét N	
Beauperthuis (<i>à Virginie</i>) - Eh bien, prends une voiture... (<i>lui donnant de l'argent</i>) Voilà trois francs... va... cours ! (II,4)	V Dét N				
Virginie (<i>Elle tient une tasse sur une soucoupe</i>) - Monsieur ! voilà votre bourrache... (II,4)				V Dét N	
♦ EDGARD ET SA BONNE 1852 Florestine (<i>à Edgar, fils de famille</i>) - Voici votre chapeau, monsieur (4)				V dét N	
La mère d'Edgard (<i>à Edgar</i>) - Tiens ! cette mentonnière... (4)		T			
Edgard (<i>à Florestine</i>) - Généreuse fille !... tiens ! voilà tes lettres de Vaugirard (23)	T, V dét N				
♦ UN AMI ACHARNÉ 1853 Joseph (<i>à son maître</i>) - Monsieur ! Dumoncel - Quoi ! Joseph - Une lettre pour vous avec un paquet (20)				Ø	
♦ LA CHASSE AUX CORBEAUX 1853 Criqueville - Donnez-moi du feu. Antoine (<i>allumant une allumette</i>) - Voilà, monsieur. (I,6)				V	
Antoine - Si vous ne fumez pas, donnez-moi votre bout. Criqueville (<i>bondissant</i>) - Hein ? par exemple ! [...] Tiens ! voilà tes vingt sous. (I,6)	T, V dét N				
Criqueville - Puisque je te paie... Tiens, voilà quatre sous. (I,6)	T, V dét N				
Criqueville (<i>lui passant son verre</i>) - Tiens, bois un coup. (III,1)	T				
Criqueville - Tiens, voilà un cigare. (III,6)	T, V dét N				
♦ JE CROQUE MA TANTE 1858 Le Portier - On vient d'apporter ce bouquet pour vous. Chateaugredin (<i>le prenant</i>) - De quelle part ? Le Portier (<i>lui tendant le portrait</i>) - De la part de cette dame... à l'huile... dans son cadre. Chateaugredin - Anaïs ! (<i>Le prenant vivement</i>) Sapristi !... donnez ça et sauvez-vous. (1)					Ø
Chateaugredin (<i>aux deux domestiques qu'il a "offerts" à sa maîtresse</i>) (<i>prenant les bouquets</i>) - Merci, mes bons amis... (<i>A part.</i>) Des petits bouquets de carottes ! ... (<i>Haut, allant à son secrétaire.</i>) Ça vaut bien deux sous. (<i>Prenant dans le sac deux pièces d'or qu'il leur donne.</i>) Tenez, Cauchois... tenez, Tontaine... voici une pièce d'or pour chacun. Tontaine - Oh ! monsieur !... Cauchois - Ce n'était pas pour ça !... (3)	T, V dét N				
Hérissart (<i>à sa nièce</i>) (<i>tirant une lettre de sa poche</i>) - Tiens ! le portier vient de me la remettre. (20)		(?)	T (?)		
♦ L'AVARE EN GANTS JAUNES 1858 Paphos (<i>garçon de restaurant</i>) - Ah ! monsieur Arthur !... une lettre pour vous. (I,3)					Ø
Octave - C'est bien ! on ne te demande pas cela !... Donne-moi mes paires de gants... Cadet (<i>tirant deux paires de gants de la poche du paletot</i>) - Une... et deux !... et celle que vous avez... ça fait trois ! (II,2)				Ø	
Potfleury (<i>Remettant les mémoires à Octave [son fils]</i>) - Tiens, examine ça ! (III,7)		T			
♦ DEUX MERLES BLANCS 1858 Track (<i>riche Américain, à Rosa, femme légère qu'il se propose d'épouser</i>) (<i>s'approche de Rosa et lui présente l'éventail</i>) - Tenez, chère... j'ai réparé ma maladresse. (II,7)			T		

	Bourg. -> Dom.	Sup. -> Inf.	Egaut	Dom. -> Bourg.	Inf. -> Sup.
Rosa (<i>à madame Taupin [sa femme de chambre]</i>) - Vite ! fourre-moi quelque chose sous le nez ! Madame Taupin - Je n'ai que ma tabatière !... Rosa (<i>lui donnant un flacon</i>) - Tiens ! (II,8)	T				
♦ <i>LE GRAIN DE CAFE</i> 1858 Montchardin (<i>Haut, donnant vingt francs à Catherine.</i>) - Tenez, nounou, voilà vingt francs pour le fichu... [...] (II,2)	T, V dét N				
Madame Montchardin - Une figure effarouchée ?... Son nom ? Zacharie - V'là sa carte. Madame Montchardin (<i>lisant</i>) - «Evariste Marjolet»... Je ne connais pas... Faites entrer. (II,4)				V dét N	
Marjolet (<i>bourgeois déguisé en paysan, en visite</i>) - Chut ! l'enfant est à moi... c'est un secret ! Ne le dites à personne ! [...] (<i>Il leur donne de l'or à chacun [le domestique et la nourrice]</i>) - Tenez !... tenez !... Silence ! (II,9)			T		
[<i>Plantureux, paysan, s'apprête à corriger Marjolet qui, déguisé en paysan, se fait passer pour le mari de sa femme.</i>] Plantureux (<i>retroussant ses manches</i>) - Causons... et ne cassons rien ! Marjolet - Silence ! Voilà de l'or ! (II,13)			V dét N		
Plantureux (<i>S'asseyant à une table au jardin des tuileries</i>) - Garçon ! garçon ! Le Garçon - Voilà... Qu'est-ce que Monsieur désire ? Plantureux - Qu'est-ce que vous avez ? Le Garçon (<i>très vite</i>) - Orgeat, groseille, limonade, bière, cassis, rhum, cognac. Plantureux - Très bien. Donnez-moi... une allumette. Le Garçon - (<i>lui offrant une allumette</i>) Voilà. (<i>A part</i>) En voilà une pratique ! (III,3)					V V
Plantureux - Garçon ! garçon ! Le Garçon - Voilà... Qu'est-ce qu'il faut servir à Monsieur ? Orgeat, groseille, limonade, bière, cassis, rhum, cognac... Plantureux - Donnez-moi une autre allumette. Le Garçon - Tenez ! prenez la boîte... ça sera plus vite fait ! Plantureux - Merci ! (III,3)					T, P dét N
Crockbeef - Cette bonne médecine !... jé vólais rembourser vós... [...] Gousseville - Oh ! ça ne presse pas ! Crockbeef - Je vólais ! (<i>Tirant un billet de sa poche</i>) Voilà cinq cents francs... Gousseville - C'est trop ! beaucoup trop ! Crockbeef - Prenez ou je me fâchais moà ! (III,4)			V dét N		
♦ <i>L'AVOCAT D'UN GREC</i> 1859 Babochet (<i>entrant avec un verre d'eau</i>) - Voilà, monsieur Brossard... voilà, monsieur Brossard ! Brossard (<i>buvant</i>) - Ah ! merci ! (3)				V	
Brossard (<i>lui rendant le verre</i>) - Emporte ! (3)	Ø				
♦ <i>L'ECOLE DES ARTHUR</i> 1859 Pigeonneau - J'accepterai une timbale au riz. Mimi (<i>lui présentant l'assiette</i>) - Il en reste une ! (I,4)			Ø		
Bourgiflé (<i>à son propriétaire, qui quête pour les ramoneurs</i>) (<i>à part</i>) - On n'est pas plus bête que cet homme- là ! (<i>Haut</i>) Tenez ! voilà quarante sous pour leur acheter du savon ! (I,5)			T, V dét N		
Madame de Sainte-Adresse (<i>mettant une pièce dans la bourse</i>) - Tenez ! tâchez de les débarbouiller ! (I,5)			T		
Pigeonneau - Attendez ! j'ai votre affaire ! (<i>Il prend la trompe, sonne dedans et la met au cou de Grandminet.</i>) Voilà mon offrande ! (I,5)			V dét N		
Mimi - (<i>Allant à la table et y ramassant quelques pièces</i>) - J'ai gagné cinq louis au lansquenet... Les voici ! (I,6)			Pro V		
Pigeonneau - J'oubliais... Deux lettres, pour Mimi, que le concierge m'a prié de monter... Chatillon (<i>prenant les lettres</i>) - Deux lettres ? (I,8)			Ø		
Pigeonneau - Tu ne veux pas savoir de qui elles sont ? Chatillon - Moi, est-ce que cela me regarde ? (<i>Le domestique paraît</i>) Portez ces lettres à Madame. (I,8)	Ø				
♦ <i>LE BARON DE FOURCHEVIF</i> 1859 Fourchevif (<i>remettant [au domestique] son petit fagot</i>) - Porte ça à la cuisine. (2)	Ø				
Fourchevif (<i>Remettant le petit panier qu'il tient à Adèle [sa fille]</i>) - Tiens, celles-ci sont attaquées, c'est pour nous ; occupe-toi de ton dessert. (2)		T			

	Bourg. -> Dom.	Sup. -> Inf.	Egaux	Dom. -> Bourg.	Inf. -> Sup.
♦ LES PETITES MAINS 1859 Courtin - Je t'ai sonné pour avoir des timbres-poste. Lorin - Comment ! c'est pour ça que vous réveillez toute la maison ! (<i>Il prend sur la cheminée une petite boîte de timbres-poste et la remet à Courtin</i>) Monsieur... pour une autre fois... on les met là !... (I,1)				Ø	
Courtin (<i>tirant un papier de sa poche</i>) - Tiens, voici une petite liste de courses. Lorin (<i>prenant la liste</i>) - Tout ça ! (II,7)	T, V dét N				
Courtin (<i>tirant une autre liste de sa poche</i>) - Tiens ! pour te récompenser de ton zèle... je vais t'en donner d'autres... (II,9)	T				
Anna - Lorin ! Lorin - Mademoiselle ? Anna - Vite ce billet à monsieur Jules Delaunay... à la Bourse ! (II,9)	Ø				
♦ VOYAGE AUTOUR DE MA MARMITE 1859 Alzéador - Je viens chercher de l'eau chaude pour ma barbe. Prudence (<i>lui donnant une bouillotte qu'elle prend sur le fourneau</i>) - Voilà, monsieur. (2)				V	
Prudence (<i>au porteur d'eau</i>) (<i>le payant</i>) - Tenez, v'là votre argent... Vous me devez un sou d'hier...(3)			T, V dét N		
Prudence - V'là votre eau, monsieur... (3)				V dét N	
Alzéador (<i>à son domestique</i>) - Tiens ! mets du sucre dans ton vin... (<i>Il lui emplit son verre de sucre</i>). (13)	T				
Alzéador (<i>Il écrit et déchire la page</i>) - Là !... c'est fait !... (<i>Il remet le papier à son domestique</i>) Le convoi part dans une heure... dépêche-toi !... (13)	Ø				
Jesable - Voilà votre chapeau, monsieur. (13)				V dét N	
Alzéador (<i>à Prudence, sa bonne, qu'il courtise</i>) (<i>rentrant une petite boîte à la main, à part</i>) - Voilà les boucles d'oreilles... Dix-sept francs !... [...] (<i>Haut</i>) Prudence ! Prudence - Monsieur ? Alzéador (<i>lui montrant la boîte</i>) - Les voilà !... (15)	Pro V				
Alzéador - Donne-moi un verre d'eau... Prudence - Voilà, monsieur. (20)				V	
♦ LE VOYAGE DE MONSIEUR PERRICHON 1860 Perrichon (<i>Donnant son chapeau à Henriette [sa femme]</i>) Tiens, garde-moi mon panama... (I,2)			T		
Perrichon (<i>Tirant de sa poche un petit carnet</i>) - Tiens, ma fille, voici un carnet que j'ai acheté pour toi. (I,2)		T, V dét N			
Perrichon (<i>tirant son porte-feuille</i>) - Voyons, ne te fâche pas !... tiens, les voilà, tes six cents francs, mais n'en parle pas à ma femme. (I,6)			T, Pro V		
Perrichon - Allons... va pour vingt sous ! (<i>Les lui donnant</i>) Tenez mon garçon. Le facteur - Merci, monsieur ! (I,8)		T			
Henriette (<i>présentant à son mari un verre d'eau sucrée</i>) - Tiens !... bois !... ça te remettra... (II,2)			T		
Le commandant - Faites-moi servir un grog au kirsch, je vous prie. L'aubergiste - Tout de suite, monsieur. [...] (<i>Apportant le grog</i>) Voici, monsieur. (II,8)					V
Perrichon - Monsieur l'aubergiste, apportez-moi le livre des voyageurs. [...] L'aubergiste (<i>apportant le registre</i>) - Voilà, monsieur. (II,10)					V
♦ LA FAMILLE DE L'HORLOGER 1860 Joseph (<i>entrant par le fond</i>) - Monsieur Vertcousu, voilà une lettre...				V dét N	
Cécile (<i>à son père</i>) - J'ai reconnu l'écriture de maman et je l'ai prise pour vous la remettre... La voici... (<i>Elle la donne à Vertcousu</i>) (15)					Pro V
Marianne - Madame, voilà votre jupon... et votre peigne que j'ai trouvés dans la chambre. (16)				V dét N	
Marianne (<i>à Malfilâtre, lui remettant sa montre</i>) - Voilà votre montre... L'horloger a dit comme ça... Malfilâtre (<i>mettant la montre dans sa poche</i>) - Tu m'ennuies ! triple brute !... Va-t-en ! (16)				V dét N	
Vertcousu (<i>à Héloïse [sa femme]</i>) - Voyons votre montre ! Héloïse (<i>détachant sa montre</i>) - La voici ! (18)			Pro V		
Vertcousu (<i>à Malfilâtre</i>) Voyons la vôtre... [...] Malfilâtre (<i>la lui donnant</i>) - La voici. (18)			Pro V		

	Bourg. -> Dom.	Sup. -> Inf.	Egaux	Dom. -> Bourg.	Inf. -> Sup.
♦ PREMIER PRIX DE PIANO 1865 Degodin [à sa fille, qui lui sert de secrétaire] (prenant des papiers sur la table) - Tiens, emporte ces lettres à répondre, c'est très pressé. (8)		T			
Victoire [domestique] (apportant un plateau sur lequel le déjeuner est servi, qu'elle dépose sur un guéridon) - Voilà le déjeuner. (10)				V dét N	
Victoire (rentrant avec une lettre du fond) - Monsieur, c'est une lettre du commissaire de police. (10)				Ø	
♦ L'HOMME QUI MANQUE LE COCHE 1865 Branchu (donnant une tasse à Coussinet) - Je le tourne, Monsieur... voilà votre tasse... et voici la mienne. (Il prend l'autre tasse). (I, 2)				V dét N	
Angèle - Encore un biscuit... Branchu [domestique] lui présentant le plateau - Voilà... (II, 1)				V	
Branchu (allant à Edmond) Docteur, voulez-vous me donner votre malle ? Edmond - Tiens, la voilà ! (II, 10)	T, Pro V				
Le capitaine - Maintenant, donne-moi ma pipe. Branchu (allant prendre une pipe sur le petit bureau) La voilà, capitaine. (III, 4)				Pro V	
Le capitaine - Mon habit noir. [...] Branchu (revenant avec l'habit) - Voilà, capitaine. (III, 6)				V	
Le capitaine (montrant la lettre à Edmond, son jeune cousin) Tiens ! regarde ça... (III, 13)			T (V.mixte)		
♦ LA BERGERE DE LA RUE MONTHADOR 1865 Moulinfrou - Constance, une serviette propre ! Constance (près de la table, lui donnant une serviette) - Voilà, Monsieur (I, 10)				V	
Henri - Deux bouquets... un beau, et un vilain [...] Le Garçon (revenant avec les deux bouquets) - Voilà, Monsieur ! (II, 9)				V	
Henri (donnant de l'argent au garçon) - Tiens ! (II, 9)	T				
Henri [à Augustine, soi-disant cocotte] (lui donnant un tabouret qu'il va chercher sous la table) - Tenez ! posez vos pieds là-dessus. (III, 1)			T		
Augustine - Oh ! que vous avez une jolie bague ! Henri - Vous trouvez ? [...] Tenez ! la voilà ! (III, 3)			T, Pro V		
Augustine (lui tendant la bague) - Tenez ! (III, 3)			T		
Eusèbe [à Constance, la bonne] Papa en achètera d'autres... il a du quibus, papa ! Tiens ! remets-lui ça de ma part. (III, 7)	T				
Madame Moulinfrou - Vite ! un flacon ! [...] Constance, dépêchez-vous ! Constance (entrant avec un flacon) - Voilà, madame ! (III, 9)				V	
♦ UN PIED DANS LE CRIME 1866 Madame Gatinais [à Mr Gaudiband, son soupirant] (Arrachant une fleur au bouquet laissé par Edgard sur la table de gauche) - Tenez, gardez cette fleur en souvenir de moi, et partez ! (II, 12)			T		
Monsieur Gatinais [à Mr Gaudiband, son ami intime] Ah ! mon ami, je ne sais comment te remercier ! (Courant tout à coup au bouquet et en arrachant une fleur) Tiens, garde cette fleur en souvenir de ma femme ! (II, 13)			T		
♦ LA GRAMMAIRE 1867 Caboussat (va à Jean) - Mon chapeau neuf... dépêche-toi !... [Jean sort par la porte latérale, puis en rentrant :] Jean (apportant le chapeau) - Voilà, Monsieur. (3)				V	
Poitrinas [bourgeois, visiteur, à Jean] - Alors je vais l'attendre. (Lui donnant sa valise) Débarrasse-moi de ma valise. (4)	Ø				
Caboussat [embarrassé par un chou et une betterave, appelle Jean, qui arrive] - Débarrasse-moi de ça... tu mettras le chou dans le pot [...] (5)	Ø				
Poitrinas [bourgeois, à Caboussat, autre bourgeois] Eh bien ! sachez... Non !... je ne puis pas !... moi, président de l'académie d'Etampes. (Lui tendant une lettre) Tenez, lisez... (8)			T		
Jean (entrant avec une terrine pleine de blanc d'Espagne) - Voilà le blanc d'Espagne. (13)				V dét N	
Caboussat (se levant et lui remettant le papier) - Voilà, mon ami... Il y a quelques pâtés par-ci et par-là... mais j'ai une mauvaise plume. (11)			V		
Jean (entrant vivement par la porte de droite) - Voilà la brosse ! (14)				V dét N	

	Bourg. -> Dom.	Sup. -> Inf.	Egaux	Dom. -> Bourg.	Inf. -> Sup.
Jean (<i>revenant par le pan coupé gauche, à Machut [bourgeois]</i>) - Voici votre redingote. (14)				V dét N	
Poitrinas - Au nom de la science ! vite ! une plume... de l'encre ! (<i>Il passe à la table</i>) Caboussat - Tenez... là ! sur mon bureau. (<i>Il l'installe à son bureau</i>) (15)			T' (Valeur mixte)		
Poitrinas - Vous n'auriez pas un canif ? Caboussat (<i>lui donnant un canif</i>) - Si... voilà ! (15)			V		
Machut (<i>appelant</i>) - Jean ! Jean ! du liquide ! Jean (<i>entrant avec deux paniers de vin [...]</i>) - Voilà, voilà ! (19)				V	
♦ LES CHEMINS DE FER 1867 Tapiou [<i>à sa femme</i>] - Je t'avais demandé des nantilles [<i>pour lentilles</i>]. Pauline - Il n'y en avait plus. Ne grogne pas, v'là ta bouteille et une pomme. (<i>Elle pose le déjeuner de Tapiou sur la planche devant le guichet</i>) (I, 1)			V dét N		
Pauline [<i>à Tapiou, son mari, employé des chemins de fer, lui apportant son casse-croûte</i>] - Tiens... v'là ta pomme... Je viendrai chercher les assiettes... (I, 1)			T... V dét N		
Lucien [<i>caissier, usager des messageries</i>] - Je vous demande un bordereau. Tapiou (<i>lui remettant un bordereau [avec impertinence]</i>) - Voilà... allez vous asseoir... (I, 2)			V		
Tapiou [<i>à Ginginet, bourgeois, usager, avec impertinence</i>] - Tenez !... voilà un bordereau. (<i>Il le lui donne</i>) (I, 6)			T... V dét N		
Courtevoil [<i>Capitaine</i>] - Donne-moi un papier, toi ! Tapiou [<i>avec respect</i>] - Voilà, mon officier. (I, 7)					V
Courtevoil [<i>s'étant aperçu que Tapiou est manchot, soi-disant mutilé de guerre</i>] - Tiens ! voilà dix sous... tu boiras à la santé du capitaine Courtevoil ! Tapiou - Oui, mon général ! (I, 5)		T, V dét N			
Tapiou (<i>entrant avec son pot de graisse ; il est furieux</i>) - Ah ben ! en v'là des histoires ! en v'là des histoires ! Pauline - Qu'as-tu donc ? Tapiou - Je donne ma démission. (<i>A Bernardon [son supérieur hiérarchique, qui courtise sa femme Pauline ; la sc. se passe chez Tapiou]</i>) Tenez ! v'là le pot de la compagnie ! Bernardon (<i>se reculant vivement</i>) - Prends-donc garde !... tu vas me graisser ! (II, 3)					T, V dét N
Tapiou (<i>tendant la main</i>) - Topez ! ça va ! [<i>veut ainsi sceller un accord</i>] Bernardon (<i>se reculant</i>) - Prends donc garde ! (<i>Ecrivant sur une feuille de son calepin qu'il déchire.</i>) Tiens ! porte ça de ma part au chef du train. (II, 3)		T			
Courtevoil - Donne-moi du feu, toi. [...] Est-ce que tu ne m'entends pas, ratatouille ? Tapiou (<i>lui présentant une allumette enflammée</i>) - Voilà ! voilà ! (III, 5)					V
Courtevoil - Ratatouille ! Tapiou - Capitaine ! Courtevoil - Un couteau. Tapiou (<i>le lui donnant</i>) - Voilà. (III, 5)					V
♦ LE PAPA DU PRIX D'HONNEUR 1868 Gabaille [<i>à Achille, son fils</i>] - Envoie-lui un chapeau de quarante francs. (<i>Fouillant dans sa poche et donnant de l'argent à Achille.</i>) Tiens, les voilà, j'ai été jeune homme... mais n'en parle pas à ta mère ! (I, 9)		T, Pro V			
L'accordeur - Pour qu'un piano soit bon, il faut le faire accorder tous les mois... Dubichet [<i>bourgeois dont il vient d'accorder le piano</i>] - Tous les mois entendre cette mécanique-là... j'aimerais mieux le brûler ! Tenez, monsieur ! (<i>Il le paye.</i>) (I, 9)		(?)	(?) T		
[<i>Hermance et Achille, bourgeois, sont amants</i>] Hermance - Tiens ! voilà mon gant... embrasse-le. (<i>Elle le lui donne.</i>) Achille (<i>le prenant</i>) - Oui. Hermance (<i>de même</i>) - Et cette fleur que je porte depuis deux jours... embrasse-la... (<i>Elle la lui donne.</i>) Achille (<i>la prenant</i>) - Oui... (<i>A part</i>) C'est un petit assortiment. (I, 5)			T, V dét N Ø		
Agathe (<i>entrant au fond avec une nappe et un plat</i>) - V'là le déjeuner de M. Bufquin ! Roger [<i>un bourgeois invité</i>] - Tenez, vous lui remettrez cette demande qu'il m'a promis d'apostiller. (III, 7)	T			V dét N	
Bouricard [<i>domestique, à l'ensemble des invités</i>] (<i>rentrant avec une assiette et des mouillettes de pain</i>) - Voilà des mouillettes ! (IV, 5)				V dét N	

	Bourg. -> Dom.	Sup. -> Inf.	Egaux	Dom. -> Bourg.	Inf. -> Sup.
Bouricard (<i>aux invités, rentrant avec deux bouteilles et un panier de verres</i>) - Voilà le vin ! (IV, 5)				V dét N	
Dubichet [<i>à la cantonade, avec ses invités</i>] (<i>tenant à la main une lettre qu'il agite</i>) - Une dépêche adressée à M. Bufquin. (IV, 10)			Ø		
Gabaille [<i>bourgeois</i>] (<i>se trompant et donnant à Brosselard [autre bourgeois] le morceau de la robe</i>) - Tenez... cachez ça... (IV, 10)			T		
♦ LE CORRICOLO 1868 Hector [<i>bourgeois</i>] (<i>Donnant de l'argent au trésorier, qu'il prend pour un mendiant.</i>) - Voilà pour toi ! (II, 4)		V			
Hector [<i>au podestat, sorte de gouverneur, qu'il prend pour un douanier et qui lui a indiqué le tarif</i>] (<i>Payant</i>) - Voilà. (II, 4)		(?)	(?) V		
Le podestat (<i>montrant le tarif</i>) - Pour insulte à l'autorité. Hector [<i>en colère depuis un moment ; réplique préc. : Ah ça! me laisseras-tu tranquille, animal !</i>] - Tiens ! en voilà deux... imbécile. (II, 4)			T, pro V		
♦ LE PETIT VOYAGE 1868 Un garçon d'hôtel [<i>à Godais, maître d'hôtel</i>] (<i>entrant</i>) - Patron !... une lettre que le facteur apporte à l'instant. (I, 1)					Ø
♦ LE DOSSIER DE ROSAFOL 1869 Antonina (<i>rentrant et présentant une serviette à Laridel [un invité]</i>) - Voici votre serviette, monsieur... (8)				V dét N	
[<i>Mr de Rosafol, le maître de maison, a été le mari d'Antonina, avant d'épouser Mme Rosafol, mieux née, dont Antonina est la nouvelle femme de chambre.</i>] Rosafol (<i>criant</i>) - La moutarde ! [...] Antonina (<i>Haut et brusquement à Rosafol en le poussant par-derrière et lui donnant le pot de moutarde.</i>) - La voilà ! (Elle pose l'assiette sur la table de gauche.) Rosafol (<i>posant le pot</i>) - La moutarde ne se donne pas comme ça ! on la présente sur une assiette ! Je veux une assiette ! (Il lui rend le pot.) Madame Rosafol (<i>à Antonina</i>) - Faites ce que Monsieur vous dit... Antonina (<i>très douce et reprenant l'assiette sur la table</i>) - Oui, madame. (<i>Bas à Rosafol en lui présentant le pot de moutarde sur une assiette.</i>) Tiens, misérable ! (8)				Pro V	
Antonina - Il m'a offert cinquante francs. [...] Madame Rosafol (<i>ouvrant son porte-monnaie et en tirant un billet</i>) - Tenez ! en voilà cent ! (16)	T, pro V				
♦ LE CHOIX D'UN GENDRE 1869 Mandolina [<i>artiste lyrique</i>] (<i>à François [domestique, qui la prend pour une cocotte]</i>) - Jeune homme, du citron ! François (<i>à part, allant au buffet</i>) - Etre obligé de servir des irrégulières ! Quel métier ! (<i>Lui présentant un citron sur une assiette</i>) Voilà, mademoiselle... (6)				V	
Mandolina - Une assiette ! Emile [<i>jeune bourgeois, maître de François</i>] - Eh bien, tu n'entends pas ? une assiette ! François - Voilà... (6)				V	
Emile [<i>met un billet sous enveloppe et écrit l'adresse, puis le tend à François</i>] - Tiens ! ce billet à son adresse... il n'y a pas de réponse. (11)	T				
Emile (<i>donnant à François le morceau de serge</i>) Tiens, frotte ! (13)	T				
♦ LE PLUS HEUREUX DES TROIS 1870 Pétunia [<i>domestique, à Krampach, candidat domestique</i>] (<i>entrant avec une chaise de paille</i>) - Tenez, voilà une chaise... (Elle la pose devant le divan) (I, 12)			T, V dét N		
Hermance (<i>rentrant avec une tasse de thé [...], à Marjavel [son mari]</i>) - Tiens, mon ami, une tasse de thé. (I, 16)			T		
Marjavel (<i>Il passe et donne un billet à Krampach</i>) - Tiens, porte ça à ce tailleur. (II, 8)	T				
Jobelin [<i>à Ernest, son neveu</i>] - Puisque je te rencontre, voilà les cinq cents francs que je t'ai empruntés. (II, 9)		V dét N			
Ernest [<i>remettant cinq cents francs à Marjavel, à qui il doit de l'argent</i>] - Tenez. Marjavel - Vous avez trouvé ? Ernest - Non, mais, puisque je vous rencontre, voilà toujours cinq cents francs sur ce que je vous dois. (II lui remet le billet). (II, 9)			T V dét N		

	Bourg. -> Dom.	Sup. -> Inf.	Egaux	Dom. -> Bourg.	Inf. -> Sup.
Lisbeth [<i>domestique</i>] (<i>entrant et parlant à la cantonade</i>) - Attrape !... C'est bien fait ! Jobelin - Qu'est-ce ? Lisbeth - Je viens de gifler Krampach [<i>son mari</i>] (<i>Remettant des billets à Ernest [ami de la maison, qui a été son amant]</i>) Tenez, v'là l'argent ! Ernest - Quel argent ? Lisbeth - Celui que Krampach devait remettre au cocher et qu'il a gardé ! (III, 9)				T, V dét N	
♦ <i>LE LIVRE BLEU</i> 1871 Clotilde - Et ce recueil ? [...] Francisquine [<i>femme de chambre</i>] (<i>tirant de sa poche un livre à couverture bleue</i>) - Le voici, madame. (7)				Pro V	
Beaufrisard [<i>à Théobald, son neveu</i>] - Et tâche de savoir ce qu'il en est... Couvre-la d'or s'il le faut... Tiens ! voilà quarante francs. (11)		T, V dét N			
Beaufrisard [<i>à Francisquine</i>] (<i>tirant un billet de sa poche</i>) - Tiens ! voilà un billet de cinquante francs... (12)	T, V dét N				
Francisquine - Allons ! donnez-moi vos cinquante francs. Beaufrisard - Mais... Francisquine (<i>avec menace</i>) - Ah ! donnez ! Beaufrisard (<i>vivement</i>) - Les voilà... mais parce que tu es une fille honnête... et que tu me sers depuis longtemps. (12)	Pro V				
Beaufrisard [<i>à sa femme</i>] - Tiens ! voici la clef de mon secrétaire... tu trouveras dans le second tiroir la somme qu'il te faut. (12)			T, V dét N		
♦ <i>L'ENNEMIE</i> 1871 Blanche -- (<i>Allant au petit meuble chercher des actions et les remettant à Valladon</i>) - Tenez... j'ai là cent cinquante actions d'Orléans qui boudent... vendez-les et achetez-moi du cinq pour cent. (I, 2)			T		
Mongrol - Un porte-cigares !... celui qu'elle disait avoir brodé pour moi... Oh !... (<i>Il le tire de sa poche et va le remettre au garçon</i>) Tenez !... (I, 8)		T			
Repiquet [<i>à un petit-fils</i>] - Mais ne pleure donc pas !... puisque c'est pour jouer !... C'est pour jouer !... Tiens ! prends le sac. (II, 1)		T, P dét N			
Valladon [<i>Visiteur, à Berthe, jeune maîtresse de piano</i>] (<i>prenant des billets dans son porte-feuille</i>) - Oh ! il ne sera pas dit pour la première fois que je rencontre une jeune fille vertueuse. Tenez, mon enfant. (II, 5)		T			
Valladon - Votre père est-il rentré ? Clémence - Pas encore... mais il ne peut tarder. Valladon - Alors, tenez... serrez-moi ça. (<i>Il lui donne son porte-feuille et un paquet d'actions.</i>) (II, 12)			T		
♦ <i>LES SAMEDIS DE MADAME</i> 1874 Hochard [<i>raconte une scène avec son ancien maître</i>] - Au moment de partir pour Nice, il m'a fait appeler dans son cabinet et il m'a dit : «Hochard, je n'oublierai jamais les soins que tu m'as donnés... Tiens, voilà cinq cents francs...» (I,1)	T, V dét N				
Rose [<i>jeune bonne et "protégée" de Savouret</i>] (<i>qui a épluché un oeuf dur, s'approchant de Savouret</i>) - Ousqu'est le sel ? Savouret - Le sel... Attends !... [...] (<i>Tirant un petit papier</i>) Le voilà !... et ne te bouvre pas... (I,9)	Pro V				
Rose - Ousqu'est le biscuit ? Savouret - Attends ! (<i>Fouillant dans sa poche</i>) Je lui donne un biscuit de temps en temps... ça l'occupe... ça l'empêche de penser... Le voilà... (II,8)	Pro V				
Hermance [<i>tendant sa pelisse à Léon, son mari</i>] - Ma pelisse ! Léon (<i>avec empressement</i>) - Donnez ! Donnez !... (III,2)			Ø		
♦ <i>LA PIECE DE CHAMBERTIN</i> 1874 Trempard (<i>à sa femme</i>) - Tiens ! voilà deux lettres que le facteur vient d'apporter pour toi. (6)			T ! V dét N		
Trempard (<i>à sa fille</i>) - Un siège ! un siège ! Lucida (<i>apportant un escabeau</i>) - Voici. (8)					V
Fador (<i>voisin</i>) - Non, pas le pot, je vous redemanderai le pot... Trempard (<i>le lui rendant</i>) - Le voici. (8)			Pro V		
Antoine - Monsieur... il y a là un jeune homme qui demande à vous parler... Voici sa carte... (9)				V dét N	
Trempard - Quoi ? Antoine (<i>bas</i>) - Un autre jeune homme. Voici sa carte. (11)				V dét N	

	Bourg. -> Dom.	Sup. -> Inf.	Egaux	Dom. -> Bourg.	Inf. -> Sup.
♦ <i>LES TRENTE MILLIONS DE GRADIATOR 1875</i>					
Eusèbe (<i>avec mélancolie</i>) - Ah ! oui ! j'apporte la bouteille !					
Suzanne - Eh bien, donnez-la moi ! [...]					
Eusèbe - Elle est dans ma poche... La voici... (<i>Tendrement</i>) La voici ! (I,5)					Pro V
Suzanne [<i>à Eusèbe, commis de pharmacie</i>] - Tenez... prenez ce morceau de ouate... et frottez. (I,5)		T, P dét N			
Jean (<i>d'une voix terrible</i>) - On demande la recette !					
Eusèbe - Voilà, monsieur le comte, voilà ! [...] C'est que... je ne trouve plus...					
Jean - Et plus vite que ça !					
Eusèbe (<i>la lui remettant</i>) - La voilà... la voilà ! (I,6)					Pro V
Eusèbe [<i>racontant</i>] - L'oncle... le commandeur... est entré dans le laboratoire comme un furieux [...] il a remis mes vers au patron en lui disant : «Tenez, voilà les saletés que votre commis se permet d'adresser à ma nièce !... Flanquez-lui un poil !» (II,3)			T, V dét N		
Gladiator - J'en donne mille francs ! [<i>du parapluie de Gredane</i>]					
Gredane - Mille francs ! Prenez !...			P Ø		
Gladiator (<i>donnant le parapluie à Suzanne</i>) - Madame, en attendant la voiture... (III,6)					
Eusèbe [<i>commis de pharmacie, à Gredane, bourgeois, inconnu, qu'il vient de rencontrer alors qu'il est saoul et va se noyer</i>] - ...mais on dirait que vous avez froid !					
Gredane - Oui, j'avais un paletot... mais je l'ai négocié... assez heureusement, du reste.			T, P		
Eusèbe (<i>ôtant son paletot</i>) - Tenez, prenez le mien !... (II,7)					
Eusèbe [<i>idem</i>] - Tenez ! voilà encore quatre sous... c'est mon reste. (II,7)			T, V dét N		
Gladiator [<i>à Blanquette, la bonne</i>] - Tiens ! voilà vingt francs !... Je suis pressé. (III,1)	T, V dét N				
Gladiator (<i>À madame Gredane [qu'il prend pour une domestique]</i>) - Tenez, la bonne, voilà vingt francs ! (III,2)	T, V dét N				
Grenade - Bonjour, mes enfants... Bathilde, donne-moi ma calotte.					
Bathilde (<i>la lui donnant</i>) - La voilà, papa... (III,3)					Pro V
Grenade [<i>à Eusèbe, garçon de pharmacie, qu'il a recueilli et dont il voudrait se débarrasser</i>] - Tenez, voici les habits et le poivre. (<i>Il les dépose sur le canapé</i>) J'ai trouvé par là une idée pour vous utiliser... Ce n'était pas commode, car, entre nous, vous n'êtes pas bon à grand'chose ! (III,6)		T, V dét N			
Grenade [<i>dentiste</i>] (<i>à Pepitt [client], lui remettant un petit papier</i>) - Voici votre dent !... C'est vingt francs. (III,9)			V dét N		
Gladiator - Pepitt, mon chapeau !					
Peppit - Voilà. (III,13)				V	
♦ <i>L'AMOUR DE L'ART 1878</i>					
Mariette [<i>bonne</i>] (<i>qui a été prendre dans la coulisse un bâton de frotteur et une brosse, à Antoine [faux domestique]</i>) - Tenez, voilà le bâton et la brosse. (5)			T, V Dét N		
Mariette - Ah! madame, j'oubliais... une lettre qu'on vient d'apporter pour vous. (8)				Ø	
♦ <i>UN COUP DE RASOIR 1881</i>					
Gavot (<i>Il s'approche de son maître et lui présente sa canne et son chapeau</i>) - Monsieur, voilà ! (6)				V	
Gavot - Ah! j'oubliais... c'est une lettre...				Ø	
Anténor - Est-ce que j'ai le temps... pose-la là. (6)					
Anténor - Donne-moi mon rasoir... mon rasoir anglais... [...]					
Gavot - Le voici. (6)					Pro V
Gavot (<i>entrant</i>) - Monsieur, voici vos habits. (7)				V dét N	
TOTAL T	32	20	44	5	3
TOTAL V sans T	6	2	22	49	16
TOTAL Ø et P seul	8	3	12	12	6
TOTAL GLOBAL	46	25	78	66	25
% T	69,5	80	56,4	7,6	12
% V sans T	13	8	28,2	74,2	64
% Ø et P seul	17,4	12	15,4	18,2	24
	100	100	100	100	100